9383

NOBILIAIRE
DE LA
GENERALITÉ
DE
ROUEN
OU
RECHERCHE
DE LA
NOBLESSE

Faite depuis l'annee 1666 jusques en l'An 1682. par Monsieur de la Gallissonière Intendant de cette Generalite: &

NOBILIAIRE

DE LA

CHANCELLERIE

DE

BOURGOGNE.

D. Laureau Scripsit,

RECHERCHE
DE LA NOBLESSE
DE LA GENERALITÉ
DE ROUEN

Recherche de la Noblesse de la Generalité de Rouen faitte depuis l'Année 1666 jusques en l'Année 1682 Par Messire Jacques Barin chevalier Seigneur Marquis de la Gallissonniere Conseiller du Roy en tous Ses Conseils, et Maître des Requestes Ordinaire de Son Hostel, Intendant de Justice, Police et finances en laditte Generallité.

1°. Dans laquelle Recherche l'on Voit ceux qui Sont maintenus en la Qualité de Noble & d'Ecuyer.

2°. Ceux qui Sont renvoyés au Conseil.

3°. Ceux qui ont Renoncé a laditte Qualité.

Comme aussy ceux qui ont esté declarez Usurpateurs, comme tels Condamnéz

=nés en Amendes et Restitution vers les Habitans des Lieux de leurs demeures.

Dans l'Original de laditte Recherche beaucoup de Titres et Enseignemens, — particulieremens des Traittez de Mariage Sont induits, par lesquels les noms des Femmes de ceux dont est parlé, se remarq=uent, et leurs Alliances: Ce qui n'a point été employé dans plusieurs de leurs Cons=anguins, mais Seulement les noms de Seigneurie et demeure des Chefs de Famille.

Laditte Generalité de Rouen — Consiste en Treize Elections disposées Suivant l'Ordre cy apres.

Sçavoir

I. Rouen, 198. Parroisses — Taillables; 60. non Taillables, 258. Parroisses. Page ..... 4.

II. Arques, 274, Lieux ou Parroisses Taillables et Dieppe Page ..... 121.

III. Evreux, 177. Parroisses ou Lieux Taillables, Evreux. Page 437

IV. Neufchastel, 120. Lieux ou — Parroisses Taillables. Page 267

V. Andely, 130. Lieux ou Parroisses Taillables. page 379

VI. Montivilliers, 159 Lieux Et —
Parroisses Taillables, le Havre. P. 621.
VII. Pont de l'Arche, 77. Lieux ou
Parroisses Taillables. page - - - - 418.
VIII. Lyons, 61. Parroisses ou Lieux —
Taillables. page - - - - - - - - - 303.
IX. Gisors, et Pontoise, 101. Lieux ou
Parroisses Taillables. page - - - 333.
X. Caudebec, 199. Lieux ou Parrois.
Taillables. page - - - - - - - - 671.
XI. Chaumont, et Magny, 109.
Lieux ou Parroisses Taillables. page - 361
XII. Pont l'Eveque, 136. Parroisses —
ou Lieux Taillables. page - - - - 545.
XIII Ponteau de Mer, 178. Lieux
ou Parroisses. Taillables. page - - 483

Election
De Rouen

I
Aubert

Pierre Aubert Escuier Seignr d'Auboeuf Con.r au Parlement de Normandie, et François Aubert autre Escuier S.r de Vertot son Oncle demeurant en la Parroisse d'Ypreville Election de Montivilliers maintenus es Recherches des Années 1523. 1540. 1555. et 1556. comme pareillement le 18. de Mars 1668.

Porte d'Argent à Trois Faces de Sable accompagnées de Cinq Roses de Gueules 2. au chef 1. en face et deux en pointe.

François Aubert Escuier S.r de la Teuville aux Maillets y demeurant, Election de Caudebec, Jean, Nicolas, Charles, et François maintenus Le 9.e 7.bre 1667.

Portent memes Armes que les Precedens et sont tous Issus de Jehan Aubert de d'Auboeuf anobli par la Charte des francs fiefs en 1470. pour 45.lb de finance.

II.
Aubery

Pierre Aubery Escuier Seigneur de Bellegarde demeurant a Rouen Parroiss.

de S.te Croix des Pelletiers en fevrier
1667. Condamné Comme Usurpateur,
et le 8. de Mars ensuivant renvoïé au
Conseil, persistant au premier avis.

Porte d'Argent a la face d'azur
chargée d'un Aigle d'or a deux testes
accompagnées de deux Ecrevisses d'Argent. III

Pierre Asselin Escuier S.r de la Asselin
Pré Bapré cy devant Avocat general
de la Chambres des Comptes de Normandie
demeurant a Rouen en 1669. condamné
par forclusion, faute de produire de grace
toutefois l'Amende ordinaire moderée
a 200.tt et deux Sols. pour livre. IIII

Porte d'Azur trois Croix patées d'or.

Charles Alleaume Escuier le 5.e Avril Alleaume.
1669. s'est maintenu Noble d'ancienne
Race et toutefois Annobly le 17 Juin
1567. et Comme tel maintenu Sans
Amende. V.*

Pierre de Bec de Lievre chevalier
Seigneur d'Oequeville, Marquis de
Quevilly, Con.er du Roy en tous ses conseils
et Premier President de la Cour des Aydes
de Normandie. V*

Pierre de Bec de Lievre, Escuier S.r DeBec de lievre
du Frêné.

René de Bec de Lievre Escuier S.r de
S.t Georges Capitaine au Regiment de la
Marine pour le service du Roy, Et charles

de Bee de Lievre aussy Escuier, Cousin dud. Sieur President, maintenus a Rouen le 3e. Juin 1668.

Portent de sable a deux Croisettes au pied fiché d'argent en chef avec une Coquille aussy d'argent en pointe.

Charles de Bec de Lievre Escuier S.r de Lazilly et du grand Quevilly a presenté sa Requeste a la Chambre des Comptes a Rouen, a ceque les Lettres de feu Guillaume de Bec de Lievre de la Ville de Loheac pres S.t Malo donnees par le feu Duc Jean de Bretagne a Nantes le 2e. Juillet 1442. Registrees a Vannes le 18. dudit mois fussent Enregistrees en Cette Cour, dautant que luy et ses Enfans estoient residents en Normandie, Surquoy la Cour veu la Requeste et la Genealogie y jointe a ordonné l'Enregistrement le 5e. jour de Juin 1587.

VI

de Brevedent

Antoine de Brevedent Escuier S.r d'Oyssel et du Chastellier demeur. audit Oyssel.

Robert de Brevedent Escuier demeurant en la Parroisse de Signy Election de Lyons.

Louis de Brevedent Escuier dem.t audit Oyssel, Les d. Robert et Louis freres.

Marc Antoine de Brevedent
Escuier Con.er du Roy en ses Conseils Et
Lieutenant General au Baillage et
Siege Presidial de Roüen.

Charles de Brevedent Escuier S.r
de Guiverny et du Veneçon Con.er du Roy
et Maitre ordinaire en la Chambres
des Comptes de Normandie frere du d.
Lieutenant General.

François de Brevedent Escuier S.r
de Sahuts cy devant M.rs des Comptes.

Jacques de Brevedent Escuier S.r
de Bernieres sur Seyne en partie, frere
dud. François, led. Jacques de Brevedent
deputé par le Corps de la Noblesse en
1630. Sur la convocation Term. a tenir
a Roüen, maintenus le 22 Juillet
1666. comme Issus de Jacques des-
Brevedent Con.er au Parlement en-
l'Année 1554. Annobly par lettres du
mois d'Octobre 1550. Verifiées en la Cour
le 20 juin 1552.

Porte d'Argent au chef d'azur
chargé de Cinq Besans d'or, et trois
Anilles ou fers de Moulin de Sable
deux en chef et Vn en pointe. VII

François Bigot Escuier Sieur des Bigot
Parquottes demeurant en Anjou, Pierre
et Jean Bigot freres Escuiers demeurant

a Roüen, Jean Bigot Escuier Sieur de Courcelles, Pierre Pierre Tresorier de France en la Generalité de Roüen. maintenus a Rouen le 23 de Fevrier 1667. Il y a plusieurs autres de ce nom qui ont été maintenus le 25. de 7^bre. 1670.

Porte d'Argent au chevron de Sable accompagné de trois Roses de Gueules.

Jacques Bigot Escuier Sieur du Heaume Ancien Con.^er de Ville.
André Curé de Rouvray, Jean Enseigne dans Roncherolles, Antoine, Estienne et André tous maintenus ledit jour; Ils ont produits depuis 1393. aïant esté Annoblis en Juin 1369. mediantibus 40.^tis Auri Solutis 23.^a julij, a

VIII
Le Bigot.

Michaele Bigot de Rothomago.

Leonord le Bigot Escuier Sieur du Boullay y demeurant Election de Roüen maintenu le 10.^e d'Août 1667.

Porte d'Azur a deux Palmes adossées d'or.

IX
De Bures

Adrien de Bures Escuier Sieur d'Espinay demeurant en la Parroisse de Barenthon, Hameau de Latreaumont Election de Roüen Issû de Guillaume

de Bures demeurant en la Comte d'Eu
Annobly par la charte des francs
fiefs en 1470: pour 30.tt de Finance
maintenu le 5.e Fevrier 1668.

Porte d'Azur a la bande frettée
d'or, au chef une Mortette d'or, et en
pointe deux Molettes de même. X

Nicolas de Balandonne Escuier De Balandonne
premier Sindic de la Ville de Rouen
y demeurant, Annobli au mois de
Decembre 1660: Verifié en la Cour des
Aydes, et Chambre des Comptes de
Normandie les 20.e de Juillet et 22.e
Decembre 1661, Certificat de Monsieur
Le Tellier de Louvois, Secretaire d'Etat
comme Sa Majesté à maintenû led.
Sieur de Balandonne en sa Noblesse
et par augmentation Lettres de Confirmation
du mois de Mars 1667. Verifiées en
Lad.e Chambre, le 2 dud.t mois en lad.t
Cour Le 24.e Novembre audit an
maintenû a Roüen le 16.e de Juillet
1666. Suivant Le Certificat dudit
Seigneur de Louvois Secretaire d'Etat
Du 24.e Juillet 1665.

Porte d'Argent au Lion de Sable
armé et Lampassé de Gueules au
Chef d'Azur chargé de trois Molettes
d'or.

XI

Le Brumen. Nicolas Le Brumen Escuier Sieur de Beauhamel de la Parroisse Beautot Election de Roüen Annobly au mois de Juillet 1643. Les d. Lettres Enregistrées aux Chambres des Comptes et Cour des Aydes en Aout 1644. et 13 Janvier 1645 Confirmées au mois de Janvier 1667: Registrées en la Chambre des Comptes a Roüen Le 17 Fevrier 1668. et en la Cour des Aydes.

Porte d'Argent a 3 flammes de gueules 2. en Chef et l'autre en pointe a la Bordure Engrelée de même.

Veu Les Tiltres de Confirmation neanmoins Sans Actes de Services. — maintenu a Roüen Le 4.e jour de Juin 1668.

XII

Bazire. Robert Bazire Escuier Sieur du Bost Guillaume demeurant a Roüen maintenû le 13. de Juin 1670.

Porte d'Azur a l'onde d'Argent traversante.

Il est Fils d'autre Robert Bazire Avocat en Parlement qui a été maintenû en sa Noblesse par Arrest du 18. May 1644.

XIII

Le Bailly. Josias Le Bailly Escuier Sieur de Belombre demeurant en la Parroisse de S.t Jean du Chardonneret Election de Roüen, Robert le Bailli et Michel —

furent le 18.e mars 1669 declarez
Usurpateurs, Condamnez chacun
a 2000.tt d'Amende et deux Sols pour
livre, et en chacun 300.tt de Restitution.

Portent d'Azur a la face d'or
Crenelée de gueules a 2 Croissants
d'argent au chef et Une molette
d'Argent en pointe.

XIV

Boniface

Alexandre et François de
Boniface Escuiers Oncle et Neveu
Seigneurs du Bothart y demeurant
Election de Roüen.

OZias de Boniface natif du
Comté Venaissin Mestre de Camp d'un
Regiment de gens de pied et Capitaine du
fort S.te Catherine de la Ville de Roüen
a pris des Lettres de naturalité en Octobre
1596. Verifiées le 28.e juillet 1597. a été
Pere de Helie duquel est Sorti Jean pere
d'Alexandre produit et ayeüil de François.

Portent d'Argent a trois Faces de
Sinople.

Leur Origine Vient d'Espagne au
Roïaume d'Arragon Se Sont d'abord
etablis en Provence a Marseille, puis
a Avignon, et enfin en Normandie
maintenus le 21 Janvier 1669. le 16.e 8.bre
1667. S'estoient declarez Nobles d'ancienes
Race et d'Extraction ils n'ont toutefois
Justifié que depuis 1560. mais cela est

reparé par Une Information en 1611. Le 12 Avril.

XV
Blanchart

Estienne Blanchart Escuier S.r d'Angerville sous le nom de Damoiselle Marie Mathias, au precedent Sa Veuve, Tutrice de ses Enfans mineurs Demeurante a Roüen, maintenu a Roüen le 15. juillet 1667.

Porte d'Azur a trois Croissants d'Argent.

En Deux.es Nopces laditte Dom.lle Mathias a épousé M.r de Moges, Con.er au Parlement de Roüen.

Ledit Estienne Blanchart est Issû d'autre Estienne Blanchart Sieur de Conquis Annobli par Lettres donnees a S.te Menehoult en Septembre 1543. pour 900. Ecus de finance évaluées a 2025.tt a charge de recompenser la Parrois.e de Bouette, ou il estoit Contribuant Lesd. Lettres Verifiées.

XVI
De Bellemare

Hector et Claude de Bellemare Escuiers freres demeurant a Roüen, pour Eux et pour Marc Antoine, Jean et Laurens leurs autres freres, demeurants a Vasseville Election du Pontcau de Mer, Jean[1], Louis[2], François[3], Michel[4] Hector et maintenus le 5.e Janvier 1668.

Robert de Bellemare Escuier Sieur dudit Lieu demeurant en la Parroisse de S.t

Etienne de la Tillaye Election du Pont
l'Eveque, Jean[1], Jean[2], Louis[3], Rolland[4] —
Guillaume[5], Jacques[6], François[7], Ambroise[8]
Robert maintenus le 23.e Fevrier 1669.

Jean de Bellemare Escuier demeur.t
au Bourg de Briosne Election de Lonteau
de Mer, Jean[1], Jean[2], Constantin[3], Emeric[4], —
Jean Constantin, Jacques Robert Seſont
maintenus Nobles d'Ancienne Race.

Inquietés en la Cour des Aydes
a Roüen le 20. de Fevrier et 5. de May —
1607. et au Mois d'Août 1630. par les —
Habitans de Cormeilles et d'Ermival de la
dite Election, et aïant été imposés aux
Rolles des Tailles, Pierre Leonord et —
Constantin de Bellemare Obtinrent —
diverses Lettres de Dérogeance, Celle dudit
Pierre estant dattées du dernier de 9.bre 1605
Registrées en la Cour des Aydes le 20.e
Fevrier 1607.

Laurens de Bellemare Escuier
Sieur de Valhebert demeurant a S.t —
Pierre de Cormeilles, Election de Lonteau
de Mer, et Tuteur de Jacob et Robert
Escuiers Ses Enfans.

François demeurant au Bourg de
Briosne maintenu le 29.e Decembre 1667

Ils Portent tous de Gueules a la
Face d'Argent Accompagnée de trois Carpes
ou Barbeaux, 2. et 1.

Cette Famille de Bellemare est Originaire de Basse Normandie et a été declarée Noble en la Recherche de Monsieur, en l'article de l'Election de Lysieux. Il y a encore diverses Branches dans la Generalité d'Alençon et quelques Unes portent des Armes differentes, quand aux Emaux.

XVII

De Bauquemarc.

Robert de Bauquemarc Chevalier Seigneur du Bec, Dame Elizabeth de Bourgoise Veuve de Messire Jean de Bauquemarc Vivant Chevalier Seigneur du Mesnil Sous Verclive, tant pour elle que pour Jacques de Bauquemarc Escuier fils Aisné du Deffunt et de elle et pour autres ses Enfans puisnés.

Le Procureur du Roy aïant eü Communication des Lettres de l'Exposant, dit qu'il luy paroist par lettres du 25. de Septembre 1566. comme M.re Jacques de Bauquemarc Seigneur de Bourdeny 1.er Président au Parlement de Normandie fut honoré par le Roy Charles IX.e de la Qualité de Chevalier de l'Accollée ou Accollade, et Comme Jessé de Bauque=marc Con.er au Parlement de Roüen, et Nicolas de Bauquemarc Greffier des Etats de Normandie, furent Annoblis par Sa Majesté, en vertus des Lettres du 13.e

Avril 1571. Enregistrés ou deub a esté pourquoi maintenus &

Portent d'Azur au chevron d'or accompagné de trois Mufles de Lion de meme, 2. et 1.

XVIII

Louis Becquet Escuier S. du Mesle Becquet.
& Damoiselle Catherine Guerard Sa Mere, René et Marc Antoine Becquet aussi Escuiers, Ses freres mineurs demeurant a Roüen, Issus de Louis Auditeur en la Chambre des Comptes &c. Annobli par charte du 22. Septembre 1641. Registré en la Chambre des Comptes de Paris le 24. May 1643. et depuis Sa Majesté estant à Pontoise au Mois de Juillet Annobli les officiers de la Chambre des Comptes de Normandie, pourveu qu'ils aïent Servi Vingt ans, et qu'ils decedent revetus de leurs charges pourquoi ont été maintenus, quant a present le 2e. Janvier 1668.

Portent d'Azur a trois Tours d'or 2. et 1.

XIX

Bierville

Laurens de Bierville Escuier Sieur du Lieu demeurant en la Parroisse de Bierville Election de Roüen, Jacques et François de Bierville Escuiers Ses freres Issus de Jean de Bierville Secretaire du Roy en 1609. maintenus le 21 May 1670.

Portent d'Argent au Coeur de gueules

XX

Du Bosc

accompagné de trois Molettes de Sable 2. et 1.

Dam.lle Marie du Bosc Veuve de Robert Bissot Vivant Avocat au Parlement de Roüen demeurante en la Parroisse de la Prée Election de Roüen Marguerite du Bosc &c.

Lettres de relevement de derogeance obtenuës par laditte Damoiselle Marie du Bosc Veuve Le 19 Novembre 1641, a Arrest de la Cour des Aydes de Normandie du 15 Mars 1642. portant Enterinement de ses Lettres de Derogeance.

Dam.de Marie de Laistre Veuve de François du Bosc Vivant Escuier S.r de Sourdemare demeurante en la Parrois.e d'Yprreville Election de Roüen Tutrice de François du Bosc Escuier Sieur du Lieu Son fils Pierre du Bosc aussi Escuier Sieur de la Londe demeurant en La Parroisse d'Yprreville, maintenus le 27.e Decembre 1667.

Louis du Bosc Escuier Sieur du Franc manoir demeurant en la Parroisse de Monfort Election du Pontaudemer de present en la Parroisse de Vauville Election de Caudebec et Thomas du Bosc aussi Escuier Sieur de Vaux, son frere demeurant en la Parroisse de Cordesville Election de Roüen maintenus le 7 Juillet 1667.

Nicolas du Bosc Escuier dem.t
a Dieppe, Martin[1], Pierre[2], Martin[3]
Jacques[4], Nicolas[5] avec ses consanguins,
Jacques du Bosc Escuier demeurans a
Fescamp, et Pierre demeurans a Roüen
ont eté maintenus le 13.e Mars 1667.

David du Bosc Escuier Sieur
d'Honville demeurant Electon d'Andely
Guillaume[1], Guillaume[2], Loüis[3], Pierre[4]
Loüis[5], David maintenus le 11.e Fevrier
1668. ils sont tous Issus de Guillaume
de Bosc, natif du Diocese de Roüen,
Annobli avec sa femme et sa
Posterité, par Lettres donnees a Paris
en Decembre 1408. Signees Le Begue
Expediees en la Chambre le 19 Decembre
de la même annee, Ledit Guillaume
avoit epousé Dam.lle Perronelle du
Bosc, et fut Pere de Jeffin du Bosc Ec.r
qui épousa Dam.lle Isabeau du Tot,
depuis lequel la Genealogie est connuë

Ils Portent Tous de gueules a
une Croix Eschiquetée d'Argent et de
Sable de trois traits, cantonnée de quatre
Lions d'or Rampans et Lampassez
d'Azur.

XXI

Barbey

Denis Barbey Escuyer Con.r
Secraitaire du Roy en la Chancellerie
de Roüen, Denis Barbey, François —

Charles, et Jacques &c. renvoïez au Conseil attendu qu'il appert, que led. Denis n'a pas Exercé ledit Office l'Espace de Vingt ans et qu'il a resigné a Son fils non agé n'y reçu.

Porte un face d'or et d'Azur de Six pieces, Surcoupé de Gueule au Lion d'or.

XXII
Baudry.

Richard Baudry Escuier Sieur de Sanally Con.er du Roy et Auditeur en la Chambre des Comptes de normandie tant pour luy que pour Pierre et Richard Baudry ses Enfans, Nicolas, Louis, François et charles.

Nicolas Baudry Escuier Sieur de Neufvillette, Louis et François Baudry Escuiers Sieurs de Boiscaumont et Henry Baudry Escuier Sieur de Fonteney ses Enfans demeurants a Roüen, Lettres d'Annoblissement du Mois de Novembre 1506. autres Lettres par forme de Confirmation, de maintenue et relief de derogeance, accordée audit Richard Ancien Echevin de la Ville de Roüen Enregistrées a la Cour des Aydes de Normandie 1645. autres Lettres de Confirmation du Mois de May 1645. Enregistrés en la Chambre des comptes a Roüen audit an Sur le tout renvoyés.

il
au Con.

Conseil l'avis estant qu'ils demeurent maintenus en consideration des Services, Surquoi est intervenu Arrest de maintenuë rendu au Conseil le 27 de Juillet 1667.

Porteni d'Azur au chevron d'or accompagné de deux Croix d'or en Chef et un Trefle en pointe.

XXIII Baudry.

Nicolas Baudry Escuier Con.r du Roy en la Cour de Parlement de Roüen Et Charles Baudry Escuier Sieur de Bretteville freres Issus de Nicolas Baudry Sieur de Bretteville Avocat au Parlement de Rouen Annobly en 1593: par Lettres Enregistrées en la Chambre des Comptes et Cour des Aydes de Normandie Le 28. Novembre aud.an 1593. maintenus Sans Amende le 28 Decembre 1666. quoique ledit Charles ait Signé comme il etoit issu d'ancienne Race le 9.e juillet 1666.

Porteni d'Argent au chevron d'Azur accompagné de deux Roses et d'un Coeur de Gueules.

XXIV Boniffent

André Boniffeni Escuier S.r de Rousserolles demeurant a Roüen Et Louis Boniffeni Chevalier de Malthe de L'ordre de S.t Jean de Jerusalem

Marechal des Logis des Mousquetaires du Roy freres.

André Bonissent, Guillaume Bonissent Auditeur en la Chambre des Comptes a Roüen &c. Pierre Con.rs au Parlement de Rouen, le 17 May 1669. renvoïez au Conseil avec leurs Consanguins, tant de l'Election de Lyonnais que de Roüen le 18. Aoust 1670: il y a eu Sommation auxdits Sieurs de Bonissent, Instance du Sieur de Licours traitant, par Exploit, aux fins de Porter ou envoyer au Greffe de la Commission pour les Nobles a Paris, Les pieces et Titres dont ils veulent S'aider, ensemble la Copie de L'Inventaire de Robert de Bonissent et La Conclusion du Jugement portant renvoy au Conseil datté du 17.e de May 1669: Voïez l'article 56. Election de Lyons.

Porte d'Argent au Cor de Sable Cordonné de Gueules a trois molettes de meme, 2. et 1.

XXV Boullais

Geoffroy et Jacques Boullais porte d'Azur au chevron d'or et 3. besans d'or

XXVI Busquet

Nicolas Busquet Escuier Con.r du Parlement demeurant a Rouen.

Robert Busquet,

Isambert Busquet Con.er au Parlement 1542.

Jean, Busquet Con.er au Parlem.t 1553.

Robert Busquet Conseiller au Parlement 1578.

Isambert Busquet, Con.er au Parlement 1610.

Ledit Nicolas Busquet con.er au Parlement en 1644. a epousé Marie Gerard, a pour fils Barthelemy Chanoine a N. Dame, Anne Prieur de Bessu, Nicolas Avocat au Parlem.t et Pierre Prieur de Bois Roger, le 10.e Janvier 1641. Isambert Busquet con.er au Parlem.t a esté deschargé de la Taxe des francfiefs par M.r de Paris.

Porte d'Argent a la face de Gueules Surmontée d'un Coeur de même a Côté de deux Molettes a Cinq rayes de Sable, á la Rose de Gueules en pointe.

XXVII Braques

Charles de Braques Escuier demeurant en la Parroisse de Braquetuit Election de Rouen, et charles de Braques demeurant en la Parroisse de Beuzevillette Election de Caudebec

Consanguins, Louis de Braques, charles de Braques &c: maintenus Le 22.e Janvier 1669. comme d'ancienne Race, et extraction, Nombre de Certificats de Services aux armees 1589: 1597: 1643: et 1645: Cette Famille est originaire de Bretagne, et l'une des plus ancienne Annoblies qui soit dans le Royaume; Arnoul Braques Sieur de Chastillon sur loire fut annobli par Lettres donnees a Vincennes au mois d'Août 1369:

XXVIII

Bauquemarc

Porteni d'Azur a la Gerbe d'or.

Robert, Estienne et François de Bauquemarc demeurants a Roüen freres se sont maintenus Nobles d'ancienne Race, et ont Signez le 13.e juillet 1666. et le 19. Octobre audit an, ont eté declarez Usurpateurs et comme tels condamnez a 2000.tt et 2.s pour livre, et chacun 500.tt de restitution au profit des Habitans ou ils demeurent ils sont au Conseil par Appel.

XXIX.

Baudoüin

Jacques Baudoüin Escuier Seigneur et Patron de Boissey.

François Baudoüin Escuier Sieur de la Lumiere.

Jacques Baudouin Escuier Sieur du Prey.

Charles Baudouin Escuier S.r
de Bourreche.

François Baudouin Escuier
Sieur d'Escalley.

Jacques Baudouïn Escuier
Sieur de la Cayne et de Boscherout.

Thomas dit Thomassin natif
de Nolleval Election de Gisors.

Jacques Baudouin fils dudit
Thomassin Annobli a Roüen par
Lettres du mois d'Avril 1544. au moïen
de 350 Ecus de finance, Evaluez a
784 tt. et a charge de recompense au
Lieu dont il est contribuable Lesdittes
Lettres Verifiés en la Cour le 19 Mars
1557.

Porte d'Argent a la Croix
de Sable Cantonnée au premier et a
dernier d'une Croix de Malthe d'Azur
et au 2. et 3. d'un pavillon de Gueules.

XXX
Le Balleur

Jacques Le Balleur Escuier
demeurant en la Parroisse de Vasson
Ville Election de Rouen, Jacques le
Balleur Escuier, demeurant a Langueto
Election de Caudebec, et Georges le Balleur
demeurant a la Parroisse de Bliquetuit
Election du Ponteau de Mer, tous Issus
de Robert Le Balleur Annobli en juin

1577. pourquoi maintenu le 27. de juillet 1667.

Porteni d'Azur a trois Balles d'Argent.

XXXI

Baudry

Jean Baudry Escuier Sieur de la Pouc cy devant Bailly du Duché de Longueville Capitaine du chasteau dudit Lieu, a present demeurant a Roüen; Jacques Baudry aussi Escr. Sieur du Busc cy devant Capitaine d'une Compagnie de chevaux Legers au Regiment de S.A. de Longueville demeurant a Rouen.

XXXII.

Brice.

Pierre Brice Escuier Conr. du Roy et Auditeur en la chambre des Comptes de Normandie demeurant a Roüen, Pierre Brice &c. Leur Cave et Sepulture sont dans les Celestins a Rouen.

XXXIII

Du Coudray

Porteni une Croix d'Azur cantonnée au premier et 4e. d'or, au chevron d'Azur, accompagné de trois fallots de sable au 2. et 3. de Gueules a la Molette d'Argent couronnée.

Pierre du Coudray Escuier dem.t en la Parroisse de Rabuis Election de Rouen, autre Pierre du Coudray &c. a Rouen le 11e. de Fevrier 1667: condamnez comme Usurpateurs, et toutesfois renvoiez au Conseil pour leurs etre pourveus

Condamnez à 2000tt d'Amende, 2 Sols pour livre, et a 500tt de restitution au profit des Habitans de leurs demeures.

Portent d'Argent au chévron de gueules accompagné de 3 coulles de Sinople 2. et 1.

XXXIV

Le Canu.

Antoine le Canu Escuier Sieur de Froiderüe et d'Estimauville ad.t au Parlement de Rouen y demeurant Et Charles le Canu aussi Escuier Sieur de la Sauviere ou Saumiere demeurant en la Parroisse de Gonneville Election de Montivilliers Issus de Jean le Canu Annobli en 1588. en Juillet. Le 5. Janr. 1667: ils se sont maintenus Nobles d'Ancienne Race, et Extraction et toutes fois ont été maintenus Sans Amende le 9e. Fevrier 1667.

Portent d'Azur à trois testes de Lion, 2. en chef et une en pointe, a la Molette dor en Abisme.

XXXV.

Le Cordier du Trone.

Nicolas Le Cordier Chevalier Seigneur du Trone Conr. du Roy en ses Conseils d'Etat, et President en la Chambre des Comptes de Normandie, tant en son nom que comme Tuteur des Enfans mineurs et aïans leur garde Noble, de feu Georges Le Cordier

Vivant Escuier Sieur de Varaville son frere Marechal de Bataille des Camps et Armées du Roy, demeurant lors qu'il vivoit en sa Terre de Varaville Election de Caen maintenu le 15. Janvier 1667.

Louis Le Cordier Escuier Sieur de Pitres Capitaine aux Gardes de sa Majesté Oncle desd. mineurs et frere puisné dudit Nicolas le Cordier a espousé l'an 1615. Marie Rouxel de Grancey tous Issus de Nicolas Cordier L'aisné, natif du Pont de l'Arche, Greffier en la Jurisdiction des Aydes Annobli par lettres données a Blois en Novembre 1509. expediées en la Chambre des Comptes le 9e. août 1510. moïennant 100 Ecus d'or de finance Verifiés en la Cour le 28e. Juillet 1517.

Porte d'Azur a la bande d'Argent chargée de Cinq Lozanges de gueules et 2. Etoilles d'or une en chef et l'autre en pointe.

XXXVI

Le Carpentier

Nicolas Le Carpentier Escuier avocat en la Cour des Aydes de Normandie demeurant a Rouen, et Jean le Carpentier le 8e. de Juillet 1666. il s'est maintenu Noble d'ancienne

Race, et Extraction, mais il n'a pas
obtenu Jugement de ~~la maintenuë~~
maintenuë aïant retiré sa production
de la Commission des Nobles.

Porte d'Argent au chevron
de Sable chargé d'une Molette d'Eperon
d'Argent.

XXXVII Cantel

Guillaume, Jacques, et
Jsambert Cantel Escuiers freres led.
Guillaume aisné Sieur de Parfontaine
demeurant à Rouen, Et Jsambert S.r
de Caumont demeurant au Bourg S.t
clair Election de Rouen. Pierre
Cantel &c. maintenus le 13. Decembre
1666. Il y a plusieurs Actes et Expedit
=ions desdits Cantel employés au
Registre de ladite Recherche, et
Sont issus de Nicolas Cantel Vicomte
d'Arques et Receveur des Tailles
Election dudit Lieu. Annobli par
Charte du Mois de May 1491 Rg:te

Porteu d'Azur a la face
d'or accompagnée de Douze Besans
3. 4. 4. et 1.

XXXVIII Cavelier

Jacques Cavelier Escuier
Sieur de S.t Jacques. Capitaine d'une
Compagnie de gens de guerre pour le
Service de Sa Majesté au Regiment
de la Maillerajé

Pierre Cavelier Escuier Lieutenant pour le Roy en la Citadelle de Lignerol et Adrien Cavelier aussi Capitaine d'une Compagnie de gens de pied freres Ledit Jacques demeurant en la Parroisse de S.t Jacques Sur Dernetal Sous Rouen, et Guillaume Cavelier, maintenus en Fevrier 1667.

Porte de Gueule a la bande d'Azur accompagnée de Six Lozanges de Gueules 3. et 3.

Cette Famille est Issue de Guillaume Le Chevalier dit Cavelier natif de Tougues Annobli en juin 1523. Verifié et Registré le 9.e et 24.e Juillet Suivant

XXXIX Cormeilles

François de Cormeilles Escu.r Sieur de Tendos et de Gouets Lieutenant au Regiment Royal de Cavallerie.

Charles de Cormeilles Escuier Son frere demeurant en la Parroisse de Tendos Election de Rouen. Jean de Cormeilles Con.r au Parlement de Paris maintenus le 7. de ce mois 1669:

Guy de Cormeilles Escuier S.r de Vieilbourg de present en Portugal a la Stipulation de la Dam.lle Sa femme de la Parroisse de Vieilbourg Election du Pont l'Eveque, Pierre, Jean, Louis, Guy maintenû le 2. de Decembre 1670. Nous

avons Veu dans la Recherche de 1540
devant les Eleus de Lizieux, Jacques, -
Louis et Jean predecesseurs de l'exposant
qui Justifierent de leur Genealogie par
actes Autentiques et non Suspects &c.

Lorteau de Gueules a la Tour
d'Argent.

XL
la Chenaye

Isambert de la Chenaye -
Escuier Sieur de Montval demeurant
en la Parroisse de Frequienne Election
de Rouen. Nicolas de la Chenaye Escuier
son Cousin germain demeurant en lad.
Parroisse et Guillaume de la Chénaye
maintenus Le 20 Avril 1667.

Lorteau d'Argent a la bande
d'Azur, chargée de trois Croissants dor
et trois Glands de Sinople 2. en chef et
vn en pointe.

XLI
Caumont

Robert de Caumont Escuier
Sieur de Boisemont demeurant en la
Parroisse d'Angleville Election de Rouen
Guillaume de Caumont &c maintenus
le 24. janvier 1667

En la Recherche de 1523. Pierre
de Caumont de la Parroisse de Froberville
produisit quittance de 15tt a quoi le fief
de Bondeville avoit été taxé pour les
francsfiefs en 1471. et fut maintenû
en possession du Privilege porté par la
Charte Generale.

3°

Parti d'Argent à trois bandes de Gueules, deux chevrons d'or sur le tout, et une Etoille d'or au milieu.

XLII

Carpentier

Pierre Le Carpentier Escuier demeurant en la Parroisse de Quincamp-ois Election de Rouen, Gilles Le Carpentier Conseiller au Parlement de Rouen, et Auparavant Conseiller a la Cour des Aydes; Lettres d'Annoblissemt. Verifiées en la Cour des Aydes de Rouen lors Scante a Caen le 11e. d'Octobre 1592: le 4. Mars 1671. renvoié au Conseil, et le 9e. de Juillet audit an maintenû par Arrest.

Parti d'Azur a la Croix d'or cantonnée de 4. Palmes de même.

XLIII

Le Canu

Guillaume Le Canu Escuier Sieur de la Chelardiere demeurant a Rouen, et Isaac Le Canu Escuier Son frere, au Service du Roy, Issus de Jean Sieur de Froiderüe, Annobli Sans finance à Rouen en Juillet 1588. Verifié et Registré le 13. août 1599. grande difficulté Sur la production n'estant composée en la plus part, que d'Extraits, desquels ils pretendoit Suffisamment donner raison et toutesfois maintenû Le 19. Septembre 1669.

Parti de Gueules au Lion Leopardé d'or au Chef de même.

XLIV
De la Croix

Georges de la Croix Escuier
cy devant Lieutenant General au Siege
de la Ferté en Bray demeurant a
Rouen, Jacques et Pierre de la Croix,
Ledit Jacques demeurant au Bois=
Guillaume lez Roüen; et ledit Pierre
en la Parroisse de Bouville Election
de Caudebec Issus de Jean de la Croix
Secretaire du Roy; Et de François de la
Croix Auditeur en la Chambre des
Comptes. maintenus le 16.e Octobre
1667:

Ledit Jean de la Croix Sieur
de Vuillement de la Parroisse de
Betheauville en caux Anobli en
May 1593 à charge d'Indemnité et
Sur la Nomination du Sieur de Grasy
Con.er au Parlement l'un des douze
Capitaines de la Ville aux termes de
l'Edit.

XLV
Cotton

Porteu d'Azur a une Croix d'or
Pierre Cotton Escuier Sieur
du Tremblay demeurant en la Parroisse
de Neufville Chandoisel Election de
Rouen; Romain Cotton Escuier dem.t
à Rouen Et Noel Cotton Son frere ont
rendus de Signalés Services en Hollande
et ailleurs. Le 4. Juillet 1667. renvoiés
au Conseil, et depuis est intervenu Arrest
a Son proffit au rapport de M.r d'Aligre

Le Roy estant en son Conseil de finance
Le 26.e de Fevrier 1669: Ledit Noel.
Cotton est employé dans l'Histoire du
Siege de Rouen.

Porte d'Argent au chévron
d'or brisé accompagné de trois Plottons
d'Argent 2. en chef et 1. en pointe.

XLVI

Chapellain

Louis Le Chappellain Escuier
Sieur de la Berquerie demeurant en
la Parroisse de S.t Martin de Boucherville
Election de Rouen, tant pour luy
que pour Charles et Jean chappellain
Escuiers ses freres Issus de Jean
Jacques Chappellain Secretaire du
Roy, ont etez maintenus le 22.e May
1670. Mais pureequ'auparavant les
Exposans avoient etez condamnéz
par forclusion, et qu'en diminution
de l'Amende ils avoient païez la Somme.
de 1000.tt pour la restitution de laquelle
ils auroient etez renvoïez au conseil
le traittant s'estant porté pour appellant
dudit Jugement de maintenuë Arrest
du Conseil est intervenu du 12 Fevrier
1671. par lequel Ledit Louis et Ses
freres Sont condamnéz comme
Usurpateurs, et commetels en 2000.tt
d'Amende et 2 Sols pour livre, attendu que
ledit Jean Jacques n'estoit pas du nombre

de ceux qui ont eté Secretaires des
Maison et Couronne de France.
mais bien de ceux qui n'ont que le
Titre de Secretaires du Roy annexé
a leur office d'Audiancier ou Cont-
-roleur en une Chancellerie du-
Parlement, comme il y en a a Paris
ceux la ne joüissent pas des Privileges
comme les autres; et tels officiers ne
sont Crés que pour Signer les expéd-
-itions de la Chancellerie

Porte d'Azur au chevron d'or. XLVII DeCiville

Isaac de Civille Escuier Sieur de S.t Marc y demeurant Electiõ. d'Arques, et Pierre de Civille Escuier Sieur de Villers demeurant a Rouen descendus d'Alphonce de Civille Annobli par Lettres du mois de Fevrier 1518. qu'il a obtenües a la Requeste des plus Speciaux Secretaires du Roy et moïen-nant Mil Ecus de finance puïés au Tresor le 19.e Octobre 1521. les d.s Verifiés en la Cour le 19. Novembre ensuivant, ledit Isaac de Civille s'en maintenû noble d'ancienne Extraction par declaration du 24.e Aoust 1666. et toutefois a esté maintenû sans Amende

Le 11.e Fevrier 1667:

Alonce de Piville Vicomte de Roüen en 1526: François,[2] Isaac,[3] Isaac,[4] Henry,[5] Claude,[6] Nicolas,[7] Isaac,[8] et Pierre[9] François de Piville Escuier S.r de la Forté, et de Hugueville demeurant en la Parroisse de S.t Nicolas de Montivi=liers, Isaac de Piville Escuier Sieur de S.t Marc Son Oncle aîné de la Famille maintenus avec les precedents.

Porteni d'Argent au chef d'Azur chargé d'une fleur de Lis dor entre deux Mollettes d'Eperon de même un Casque surmonté d'une fleur de lis d'or.

XLVIII

Chastelier

Jacques du Chastelier Sieur de S.t Germain demeurant a Beaumont prés Buchy Election de Rouen; Richard du Chastelier &c. le 8. fevrier 1669: ont estés declarés Usurpateurs et Comme tels condamnés en 2000.[tt] d'Amende et 2.s pour livre et a 150.[tt] de restitution au profit de la Parroisse ce qui a été confirmé par Arrest du Conseil.

Porteni d'Azur a Cinq Lozanges d'or, en chef trois Croissants deux en face et Un en pointe.

XLIX.

Henry de Calvimont Escu.er demeurant en la Parroisse d'Isteville Election de Roüen, Issus de Jean de Calvimont President au Parlement de Bourdeaux, lequel fut employéz par le Roy Francois premier en l'année 1533. pour Negocier en Espagne en Qualité d'Ambassadeur, Et Helie de Calvimont fut Conseiller au Parlem.t de Paris en 1539: à esté maintenû le 22. Novembre 1666. Calvimont

Porte en de Sable parti de Gueules à une Tour d'Argent et un Lion d'or.

L.

Jean Chauvin Escuier Sieur de Varengeville Secraitaire du Roy á Rouen, Pierre Chauvin Escuier S.r de la Riviere, Et Nicolas Chauvin Esc.r Sieur d'Offranville y demeurant, Jean Chauvin &c. maintenus á Roüen le 8.e de Juillet 1667: Chauvin.

Porte d'Azur a la face d'or en demy cercle, soutenu d'Argent á trois Canettes ou Oyseaux de Sable ongléz et Becquez de gueules.

LI

Jean Chrestien Escuier avocat au Parlement de Rouen le 24. Sept.bre 1666: s'est maintenu Noble d'Ancienne Race. Chrestien

LII.
Le chevalier

Louis Le Chevalier Escuier
Sieur de Turton Vicomte de Montivil-
liers, et François Le Chevalier Escuier
Sieur de la Bretonniere demeurant
a Rouen Issû de Charles fils de
Roch, Annobli Sans Finance pour
recompense de ses Services et deceux
dudit Roch Son Pere, par Lettres
données à S.t Germain en Laye au
mois de Novembre 1594. qui n'ont
estés Verifiées en la Cour des Aydes
Surquoi S'est Formé question
Sur la Validité desdittes Lettres
et en Consequence les produisants se
Sont Autorisés d'un Arrest du
Conseil du 26. de May 1614. rendû
au profit de Henry, Louis, et Nicolas
(du Parc, freres, Ledit Henry et Louis
demeurant a Rouen, et ledit Nicolas
en la Parroisse de Fleuville Election
de Montivilliers, qui decide la question
qu'il Suffit que lesd. Lettres Soient
Enregistrées, en l'une des deux Cours

LIII.
Druel

Charles Druel Escuier dem.t
a Rouen. Edouard aussi Escuier dem.t
a Rouen. Marechal des Logis des Camps
et Armées du Roy Gouverneur du

Pont de l'Arche maintenû á Rouen
le 23.e de Juillet 1667.

Portent d'Azur au chevron
d'Argent accompagnée de deux Molettes
d'Eperon en chef et d'une Coquille
en pointe le tout d'or

LIV.
Le Din

Charles Le Din, Escuier Sieur
de la Chaliere demeurant a Rouen
Rue S.t Conde Le Jeune descendu de
Regnier Le Din Sieur de la Cotterie
Annobli en 1611. Verifié en la chambre
le x.e Decembre audit an &c. Son origine
vient de la Ville De Dompfront, et
par Jugement rendu á Rouen le 5.e
Janvier 1667. á été maintenû quant
a present parcequ'il Suffi que les
Lettres d'Annoblissement Soient
Enregistrées en l'une des Cours des Aydes
ou des Comptes dans le temps de
L'Ordonnance,

Portent d'Azur a la face
d'or avec trois Etoilles d'or en chef, et
un Coeur en pointe aussi d'or.

LV
D'Harbouville

Charles d'Harbouville Chev.r
Marquis de S.t Jean y demeurant
Election de Rouen, il paroit par la
production que lesdits Sieurs d'harbouville
ont eu de grands emplois dans les
armées, Comme Colonels de Cavalerie
et d'Infanterie, et qu'ils ont bien Servy.

LVI
DuPont

Lorrein de Gueules a Vne fleur
de Lis Dor au milieu de l'Ecu.
Antoine du Pont Escuier
Sieur de Sauteville demeurant à
Rouen, et Nicolas du Pont Escuier
Demeurant a Dieppe; Il n'y a point
eu de Jugement definitif pour leur
Noblesse, mais Simplement un
Procés Verbal des Ecrivains Experts a
Rouen pour la Comparaison des
Ecritures et Signatures devant Mr de
Bernneville, l'un des Commissaires
en Cette partie le 22 decembre 1670
ensuite dequoi il y a eü plusieurs aud.
expeditions.

LVII
DuFour
de
Longuerüe

Lorrein d'Argent au chef
Echiqueté d'or et d'Azur de trois traits
Nicolas DuFour Escuier
Seigneur et Patron de la Parroisse
de Longuerüe y demeurant Election
de Rouen, Jacques du Four Escuier
Chevalier de Malthe; Pierre du Four
Escuier Sieur de Croisel, Aide des Camps
et Armées de Sa Majesté et Lieutenant
pour le Roy a Charleville, freres
Adrien du Four Escuier demeurant en
la Parroisse de St. André sur Cailly,
Jean du Four Escuier demeurant en
la Parroisse du Vieil Manoir Electiõ
de Rouen

de Roüen ont tous éstez maintenus
a Rouen le 27. Juillet 1667. en conse=
=quence des Lettres accordées par le=
Roy Henry III.e en Juin 1582 a Nicolas
du Four Sieur de Longueruë avocat
au Parlement et Conseiller Pensionaire
de la Maison Commune de Rouen,
et Laude du Four homme d'armes
du Seigneur de la Mailleraye. fils
dudit Nicolas, portant Confirmaon.
de la Noblesse accordée a Pierre
du Four leur predecesseur par le Roy
Charles 9.e et en cas de besoin nouvel
Annoblissement avec permission
de porter Armes Blazonnées pour
Eux leurs freres et posterité lesdittes
Lettres Entherinées le 10. Juin 1586. et
en la Cour des Aydes le 18 May 1587.
en consequence des Lettres de Jussion=
du Roy.

Portent d'Azur a trois=
Croissants d'or 2. en chef et 1 en
pointe, et une Etoille au milieu
d'or

Charles du Four Ecuier S.r
de la Fontaine Chastel y demeurant
Election de Rouen, et Gentilhomme
ordinaire de la Chambre du Roy.

Christophle Escuier Sieur de Vivié demeurant en la Parroisse de S.t Estienne de l'Allier Election du Ponteau demer, et Jacques du Four Escuier Sieur de Sermonville, demeurant Election de Rouen freres 1.er degré, Pierre du Four pere de François du Four qui espousa Madelaine Le Doux dont sont sortis Adrien.3 Charles.4 christophe.5 et Jacques.6

Annoblissement sans finance accordé audit François du Four Sieur du Fossé fils de Pierre au Mois de Juin 1582. Registré en la Chambre des Comptes le 24 Janvier 1589. et Cour des Aydes en Normandie le x.e Sept.bre 1596. lequel Annoblissement on doit proprement Qualifier Lettres de Confirmation, d'autres Lettres de Noblesse données par Sa Majesté Le Roy Charles ix.e audit Pierre du Four tous maintenus le 21. Aoust 1668.

Les Anciennes Armes dud. Pierre du Four sont d'Azur a trois Croissants d'or.

Jean du Four Vivant Escuier Sieur de Cottemont demeurant Sur-l'Election de Montivilliers ainsy qu'il

est qualifié par son Inventaire,
il n'y a aucun jugement, ny filiation.
ny Blazon, mais Simplement la
reponse du Procureur du Roy de
la Commission faisant mention
qu'il doit estre declaré Usurpateur
attendu que Nicolas du Jour dern.t
a Fescamp Son Pere n'a Obtenu
Lettres d'Annoblissement, Sinon
en 1655 méme n'a pas Obtenu Lettres
de Confirmation toutesfois maintenu
le 29 May 1670.

LVIII
Du Chastel

Pierre du Chastel Escuier
Sieur de la Bucaille demeurant en
la Parroisse de St. Austreberte Electio.
de Rouen, Jean du Chastel demeur.t
a Rouen, le 7.e de Decembre 1666. et
20 d'Avril 1667. ont esté declarez
Usurpateurs et comme tels condam-
nez en 2000.tt d'Amende et 2.s. pd.
livre et a 300.tt de Restitution vers les
Habitans de la Parroisse ou ils demeu-
rent, il y a Une filiation d'un certain
Charles, lequel pareillement est a
Condamné par le meme jugement
Porte d'or a trois Tours de
Gueules a la Bordure d'Azur et pour

Supports deux Levriers.

LIX
Des Marets

Pierre des Marets Escuier Sieur du grand Lucnoy demeurant en la Parroisse de Monquenchy Election de Rouen.

Jacques des Marets aussy Escuier Sieur de St. Remy demeurant en la Parroisse de Sommery Election de Lions tous Issus de Nicolas desmarets fils de Thomas et de Guillemette de St. Martin de la Parroisse de Sommery Election de Gisors Annobli par Lettres données a Paris en Fevrier 1572. pour 600 tt. de finances Verifiées le 26 fevrier dudit an régistrées le 2. aoust 1576: maintenus le 2. janvier 1668.

LX.
Des Mareſts
Famille differente

Georges Desmarests Escuier Sieur de St. Aubin demeurant en la de St. Antoine de la foreſt Election de Montivilliers.

Gedeon aussi Escuier demeurant en la Parroisse de St. Eustache de ladite Election, Robert, Daniel, Gedeon, Georges Georges, maintenus Le 31. janvier 1667.

Portent de Gueules a la Croix anerée d'Argent.

Il y a Soupçon que ladite Branche est Issüe de Simon Bastard desmarets St. Aubin demeurant en la

Parroisse de S.t Pierre le Vieil Sergen=
=terie du Valdun Legitimé & Annobli
en 1518. pour 20 Ecus de finances ainsi
qu'il en porté par la Recherche de 1523.
par ceque la Veritable Maison des Marets
S.t Aubin est Eteinte.

LXI
Du Bosc

François Du Bosc Escuier S.r
d'Ermival Con.r du Roy en la Cour des
Aydes de Normandie.

Hervé du Bosc Con.r au Parlem.t
de Rouen, François du Bosc Escuier
Capitaine de Cavalerie au Regiment
de Gentis, de present Capitaine et grand
Exempt des gardes du Corps du Roy
Sous le Commandement de M.r Le Comte
de Charost, Enfans dudit François
maintenus le 27 Fevrier 1668. francfiefs
et Charte Generalle.

Porte d'hermines au Lion
de Sable Couronné et Lampassé d'or.

LXII
Darande

Damoisse Marguerite
Busquet Veuve de Henry Darande
Vivant Escuier Sieur de Crosville Tutrice
Et Mere d'Isaac et Henry d'arande
Escuiers Enfans mineurs dudit defunct
et d'elle demeurants a Rouen.

Edme d'Arande Escuier S.r
du Busc demeurant en la Parroisse de
Bliquetuit Election du Pontau de mer

maintenû le 3. Decembre 1667. franc=
fiefs et Chartre Generalle

Porteni d'Argent coupé de
Gueules, à l'Aigle Esployée de Sable
en chef et une fleur de Lis d'or en
pointe.

LXIII
Du Manoir

. Jean du Manoir Escuier S.r
des Authieux pres Buchy Election de
Rouen le 23.e de Fevrier 1667: renvoïé
au Conseil l'avis estant qu'il soit
declaré Usurpateur

Porteni d'Argent au chevron
rompu de Gueules avec trois Ecureüils
de Sable.

LXIV
Du Perron

. Pierre du Perron Escuier
demeurant a Rouen fils de Claude
du Perron Con.r du Roy en la Cour des
Aydes a Rouen, et Issu de Nicolas
Sieur de Benneville demeurant a Dieppe
Annobli par Lettres données a fontaine=
bleau en Fevrier 1543: au moïen de 400
Ecus d'or de finance, et de 40.tt de rente
envers les Pauvres de Sa Parroisse amort=
issable à Volonté les d.s Lettres Verifiées
Le 25 Mars Suivant.

Porte d'Azur a Trois Tours
d'or 2. et 1.

LXV.
Du Mont.

Pierre du Mont Escuier Sieur
de Gravachon demeurant a Rouen,

Guillaume et Nicolas du Mont
Escuiers ses freres descendus de charles
Du Mont Sieur des Vassoüis des
Hongleur Annobli en janvier 1596:
par lettres Enregistrées en la Chambre
des Comptes et Cour des Aydes de
Normandie les 8. Juillet et 26 de
Novembre 1596: ont été maintenus
le 20.e d'Avril 1668.

Porte d'Argent a la fleur
de Lis de Gueules

LXVI
des Hayes

Gabriel des Hayes Escuier
demeurant à Rouen descendu de
Geoffroy des Hayes Sieur de la Cauvi=
=niere Launay demeurant à Preaux
Election de Lysieux Annobli par
Lettres données à Rouen en Avril 1544
Moïennant 300 Escus de finance Evalués
a 675.tt Lesdittes Lettres Enregistrées a la
Chambre des Comptes a Paris, et Cour
des Aydes a Rouen et au Bureau
des Finances a Alençon.

Porte de Gueules a la Croix
d'Argent Cantonnée de quatre merlettes
et au milieu un Croissant le tout de
Sable.

LXVII
du Ruel

Pierre du Ruel Escuier S.r
de Mouville demeurant en la Paroisse

de Pernet Election de Rouen, Louis du Ruel Escuier demeurant en la Parroisse de Pissy dladitte Election, Et Laurens du Ruel Sieur de Fontenay maintenus le 7e Janvier 1658.

Jean du Ruel Escuier dem.t en la Parroisse de S.t Antoine la foret Election de Monivilliers, Jean, Nicolas, François, Jacques, maintenus le 9. Juillet 1667.

LXVIII

DuVal.

Porteni d'or au demi Lion Rempant de Gueules, La queue Separée

Charles du Val Escuier S.r de Manneville demeurant à Rouen tant pour luy que pour Alexandre du Val, Escuier Sieur du Lieu cy devant Son Tuteur, maintenu le x.e daoust 1667.

Il y a plusieurs Familles du nom de du Val toutes Annoblies.

LXIX

deudemare.

Porteni Ecartelé au premier et dernier d'Azur, au Lion d'or, au 2. et 3. d'Argent a la face de gueules accompag=nées de trois Serpents de Sable 2. et 1.

Isaac d'Eudemare Escuier Sieur du Bassel demeurant en la Parroisse de Vieil Manoir Election de Rouen, descendus de Pierre d'Eudemare Sieur du Bassel bourgeois de Rouen et l'un des Douze Capitaines Annoblis a Rouen

Sans finance en Consequence de l'Edit
de 1588. maintenû le 23. de janvier 1668.

Porteni d'Azur a la Croix dor
Cantonnée de trois besans de meme deux
en chef et vn en pointe, avec vn chief
d'Argent du Coste Senestre, LXX

Du Bosc de Cogreaumont

Adrien du Bosc Chevalier
Seigneur de Cogreaumont, Esperville,
Quiesteville, et Vitermont demeurant
en la Parroisse de Cogreaumont Election
de Rouen, Issû de François du Bosc
fils de Jeffin, et d'Isabeau du Tot, et
plus Anciennement de Guillaume
du Bosc Annobli en 1408. maintenû
le 11e. May 1668.

Porte de Gueules a la Croix
Echiquetée d'Argent et de Sable de trois
pointes, Cantonnées de quatre Lions d'or.

Voyez l'Article XX.

Cornier LXXI

Jacques Cornier Escuier Sr.
de Ste. Helene Con.er du Roy en ses
Conseils, et au Parlement de Rouen,
et Commissaire de la Chambre de
Justice, Robert Le Cornier Escuier
Con.er du Roy, Me. Ordinaire de la
Chambre des Comptes de Normandie,
et Con.t aux Requestes du Palais.
maintenû Le 27e. Janvier 1667:

Cette Famille tire sa Noblesse

des Charges de Justice, et ne se trouve en aucunes Recherches Ancienne ny nouv=
=elle.

. Porte d'Azur a deux Molettes dor en chef avec une teste de Licorne en pointe.

LXXII
DeVicq

. Nicolas de Vicq Escuier dem.t a Rouen Parroisse de S.t Eloy, nicolas, Paul[2], Guillaume[3] maintenus le 30.e Septembre 1669.

. Porte parti au premier d'or a un Ancre d'Azur renversé, et au 2.e d'Azur à un Ancre dor, et pour Support un Lion Marin dor, et un Aigle de Sable

LXXIII
Du Tost

. Jacques du Tost Escuier Sieur de Varneville augrets demeurant a Rouen Issú de Jean du Tost Sieur du Lieu appellé, non Comparant en la Recherche de 1523: Sous l'Election de Montivilliers, Sergenterie de Goderville maintenû le 21 juillet 1666.

. Porte de Gueules a trois testes d'Aigle dor 2. en chef 1 en pointe, et au milieu un besant dor

LXXIV
Du Pont

. Jacques du Pont Escuier Sieur de Vaulieu demeurant a Rouen par Jugement du 21 de janvier 1667. declaré Usurpateur, et Cependant renvoié au Conseil.

Porte d'Azur au Sautoir d'or

LXXV.
DU MOUTIER

François du Moutier Soy-disant Escuier bourgeois de Rouen demendeur en Requeste du 30. Decembre 1669: a Rouen, Veu laquelle Requeste et la reponse du Sieur de la Porte Commis du Sieur de Riecourt traittant Il est ordonné que le Suplians se pourvoira pardevant Nosseigneurs les Commissaires generaux de la Recherche des Usurpateurs du titre en question, et cependant sera le Rolle du Conseil Executé Selon Sa forme et teneur donné a Rouen &c.

LXXVI.
DU QUESNE

Jacques du Quesne Escuier Sieur de Toqueville demeurant en la Parroisse de Bourneville Election du Ponteau de mer, Philippes du Quesnè Escuier Sieur de Quesville demeurant audit Lieu de Bourneville, et Pierre du Quesne aussi Escuier Sieur de Toqueville et du Bose Le Comte, dem.t a Isneauville Election de Rouen, Pierre, François, Jean[3] du Quesne M.e des Comptes a Rouen, Jacques[4], Philippes[5], Pierre[6], ont estés maintenus le 27. Juillet 1666.

Antoine du Quesne Escuier Sieur de Roumois y demeurant en la Parroisse de Vanetot Sur Beaumont.

Election de ~~Roüen~~ de Caudebec,
Jean Escuier Sieur du Lieu demeurant
à Quilbeuf Election du Ponteau de=
mer, ſreres, François Escuier Sieur de
Roumois, demeurant à Escreville de
ladite Election, Cousin germain dud.
Antoine, et Jean. Pierre Escuier Sr.
de Caillouville fils dud. François, —
Antoine et Pierre Escuiers Sieurs de
La Lienerie demeurants a Bournaville
de ladite Election Pere et fils mainte=
=nus le 11e. Fevrier 1668.

. Jacques du Lueme Escuier =
Sieur du Lieu, fils de Felix demeurant
en la Parroisse de Fournetot Election
du Ponteau de Mer, Nicolas du Lueme
Escuier demeurant en la Parroisse de
Bourneville, Jean, Jan, Adrien =
Nicolas. Ledit Adrien estoit Secretaire
du Roy, ont etez maintenus Le 1er.
Septembre 1668. aïant apparû que
Les predecesseurs estoient Nobles =
d'Extraction Auparavant la charge
de Secretaire.

. Louis du Lueme Escuier =
Sieur du Hamel, et de Fournetot
demeurant, Election du Ponteau de mer
Pierre et Antoine Escuiers Ses freres
demeurants en la Parroisse de Bonneville

de ladite Election, Louis et Antoine Escuiers freres demeurants en la Parroisse de ste. Croix Sur aizier de ladite Election, Claude, Jean, claude maintenus le 21. juillet 1667.

Charles du Quesne Escuier Sieur de Sournetot y demeurant Electio. du Ponteau demer, Louis Escuier Sieur de Bonnelieu, et Louis aussi Escuier Charles, charles, maintenus le 21e. Mars 1669.

Pierre du Quesne Escuier Sieur de Mogemerie demeurant en la Parroisse de Boscachard, Election du Ponteau demer, et Pierre aussi escuier demeurant a Siretot de ladite Election Pierre, Jacques, Richard, Pierre, Pierre maintenus en Avril 1668.

Jacques du Quesne Escuier Sieur de S.t Mars demeurant audit Lieu de S.t Mars, Election du Ponteau demer, Jean, Robert, Jean, oudart, Jacques, maintenus Le 16e. Fevrier 1668.

Pierre du Quesne Escuier S.r de Latreaumont demeurant en la Parrois.e de Soulbec, Election du Ponteau demer, Pierre du Quesne Escuier Sieur de Bretteville Son Oncle, et Pierre aussy

Son Cousin Escuier demeurant audit
Foulbec maintenu Le 18 Fevrier 1669.

Robert du Quesne Escuier
Sieur du Breüil demeurant a manne=
=ville Le Hault, Election du Ponteaude
mer. Prosper, Guillaume, Loüis, Robert
maintenus, Le 22 fevrier 1668.

LXXVII.
Du Hamel

Porte Tous les memes armes
d'Argent, au Lion de Sable armé et Lam=
=passé de Gueules.

Nicolas du Hamel Escuier
Sieur de Franqueville et demeurant
Election de Rouen, tant pour luy que
pour Ses Consanguins, et Nicolas du
Hamel Escuier Sieur de Treaumont
cy devant Con.r au Parlem.t de Rouen,
Georges du Hamel Escuier Sieur de
Vaudarque cy demeurant Election de
Caudebec, Et Gilles du Hamel Escuier
estant au Service du Roy le 5.e Mars.
1667. renvoiés au Conseil attendu que
Les lettres d'Annoblissemens de 1548. ne
Sont enregistrées, ledit Nicolas s'estoit
maintenû Noble d'ancienne Race,
et toutefois a esté Condamné par
Arrest du Conseil du mois de Juin
1671 en 1000.tt d'Amende comme Usurpa=
=teur,

Porte d'Argent au chevron
d'azur accompagné de trois hures de Sanglier
de Sable, deux en chef et Vn en pointe.

Adrien des Hayes Escuier demeurant xel.t Martin du homme Election de Rouen, s'est maintenû Noble d'Ancienne Extraction le 3.e Fevrier 1666. Surquoi n'y a eu Jugement. LXXVIII Des Hayes

Raoul de Dampierre Escuier Sieur de L'Isle et de la Bourdeliere demeurant en la Parroisse de la Haye Hameau de Croisy Election de Rouen, s'est maintenu Noble d'Ancienne Race le 6.e juillet 1666. et a signé au Registre Surquoi a esté prononcé... LXXIX Dampierre.

Charles de Caron Escuier S.r de Ronsugeres et de Bretteville demeurat a Rouen, le 24 de Septembre 1669. ledit Caron à esté declaré Usurpateur et condamné a 2000.lt. d'Amende. LXXX De Caron

Claude de Gaillarbois Escuier Sieur des Monts, Sergeant a cheval en la Foret de Roumare demeurant a Hautot Election de Rouen, le 18. mars 1641: ledit Claude a esté deschargé de l'assignation a luy donnée pardevant Messieurs de Coustanges et de Paris, deputez par sa Majesté pour tenir le Bureau des finances en la Generalité de Rouen, apres avoir suffisament justifié de son ancienne Noblesse. LXXXI. Gaillarbois

Il y a encore une autre Famille de Gaillarbois demeurante au Hameau de

de la Lucüe de haye Parroisse de Vern=
=onmel Election d'Andely, qui fut a=
ssigné, Instance de Madame de Blaru
par Exploit du 8e. aoust 1672: Sur le
fait du Tiers et darger.

Voyez l'article XXXIV. de
l'Election d'Andely.

LXXXII.
De Foville

Gilles, Jean, Anne, et François
Alexandre de Foville, Escuiers freres
et Enfans mineurs de Pierre de Foville
Escuier Seigneur et Patron d'Ecrainville
a la Stipulation de Dam.lle Suzanne
de Pestel Veuve du S.r d'Ecrainville
leur Tutrice et aïant La garde noble
du Roy demeurant a Rouen, François
de Foville Escuier Sieur de la Marre
des champs, demeurant en la Parroisse
de Criquetot Laisnéval Election de
Montivillers, Jean et Pierre de Foville
aussy escuier ses freres, Hector de
Foville porte Manteau du Roy en
1554. premier degré, Jacques, Robert
Pierre Gilles, maintenus le 2e. Mars
1667.

Jacques de Foville Escuier S.r
de S.t James y demeurant Election
d'Arques, Sergenterie de Louis et Gabriel
de Foville Escuiers ses freres, Jacques,
David et Gabriel de Foville Escuiers
Cousins desd., maintenus quant a prud.
le 18. Septembre 1668.

En la Recherche de 1523. —
Guillaume de Foville demeurant a
Escrainville, Vicomté de Montivilliers
Sergenterie de S.t Romain a fait —
apparoir d'un Arrest rendu a Paris
l'An 1462. par Messieurs les generaux
Sur le fait de la Justice des Aydes, par
lequel Arrest il est declaré Noble —

Porter d'Azur au Sautoir
dentelé ou Engresté d'Argent canton=
=né de quatre Serpens Vollans, ou —
Dragons Vollans d'or.

LXXXIII
Doullé.

Louis Doullé Escuier demeu.t
a Rouen, Helye Doullé escuier dem.t
en la Parroisse du Authieux Sur —
Bellencombre, Election d'Argues —
freres, s'aidant pour leur premier
degré. qui seroit Charles Doullé —
Escuier aïant epousé Gabrielle de —
Brovilly de Dieppe, des pieces produites
par Jean Baptiste Doullé Escuier
Seigneur de Freffossés leurs consanguins
demeurant Sur l'Election de Montivillier
avec les mesmes Armes et Blazon —
maintenus le 14.e d'Avril 1668.

Jean Baptiste doullé Escuier
Seigneur de Freffossés demeurant en la
Parroisse du Tilleul Election de Monti=
=villers, Charles, Antoine, Philippes,
Antoine, Jean Baptiste maintenus le

23. Fevrier 1667.

Porte d'Azur a trois
oignons de Lis dor.

LXXXIV
Frontin

François Frontin Escuier
Sieur de Hauteville, et Claude
Frontin Escuier Sieur de Clamont
demeurant a Rouen, Enfans de
Jacques Frontin Escuier Sieur du
Tot M.e des Comptes en Normandie
Annobli a Paris en l'Annee 1637:
n'aïant obtenu n'y Retablissement
n'y Confirmation; Par jugement Rendu
a Rouen le 18.e Septembre 1668. ou
estez renvoiez au Conseil, Arrest du
Conseil d'Etat du Roy, du 16.e novembre
1672. au profit desdits Sieurs Frontin
en consequence dudit Renvoy.

Porte d'Argent a trois branches
de houx, a triple feuille de Sinople

LXXXV
Fargeol

Louis Fargeol Escuier Sieur
de Villers demeurant en la Parroisse
de S.t Pierre de Manneville Election
de Rouen, Simon Fargeol Verdier
de la Forest de Roumare, maintenus
le 12 de May 1667.

Porte de Gueules a trois
molettes d'or 2. en chef et une en pointe
avec un fer a cheval en Abisme.

LXXXVI
Faucon

Yves Faucon Escuier Sieur de Corval demeurant en la Parroisse des Essars Election de Rouen, Jean Faucon aussy Escuier Son frere par Jugement du 7.e de juillet 1670: Rendu a Rouen Condamnéz comme Usurpateurs chacun en 2000.tt damende et 2.s pour livre, et a 300.tt de restitution chacun au profit des Habitans de leurs demeures.

Porten d'Argent au chevron d'Azur.

LXXXVII
Filleul

Adrien Filleul Escuier Sieur de la Fosliere, demeurant en la Parro.se de Manneville Election de Rouen, et Nicolas Filleul Escuier Sieur de la Haye Lignero Son frere demeurant en la Ville d'Orbec Election de Lysieux Generalité d'Alençon, possedant heritages en la Parroisse de Jonberville Election du Ponteau de Mer, au droit de la Damoiselle sa femme, sont Issus de Henry et Guillaume Filleul Annoblis par lettres donnés a Paris en fevrier 1522: au moien de 1000.tt de Finance lesdites Lettres expediées le 27.e fevrier audit an verifiées en la Cour le 9.e Juin 1523: maintenus le 6.e fevrier 1669.

Porten d'Azur a trois bandes

d'or au Lion d'or passant mis en
quartier Senestre.

LXXXVIII Gaugy. Charles de Gaugy Escuier Verdier de la Foret de Frotmond dem.t a Duestel lez Rouen, et Antoine de Gaugy Son frere demeurant a Rouen maintenus le 26 novembre 1670.

Porte d'Azur a trois Roses d'or en chef trois Croissants d'Argent en pointe le tout posé 1-2-et 3.

LXXXIX De Fry. Alexandre de Fry Escuier Sieur du Val Robert, de present demeurant a Rouen, Charles et Jacques de Fry Ses freres Escuiers, de la Parrois.e de S.t Godart, Issus de Pierre de Fry Con.er en la Cour des Aydes a Rouen Annobli Sans finance, par lettres donnees a Meaux en Septembre 1596: Verifiés le 28.e Decembre 1597 et registrees le 11.e Septembre 1598.

Maintenus le 3.e de Fevrier 1658.

Porte d'Azur au chevron d'or a deux Etoilles aussy d'or en chef, et une hure de Sanglier en pointe d'or.

LXXXX. Le Fèvre. Adrien le Fèvre Escuier S.r de Beauval demeurant en la Parroisse de Roberton, Election de Caudebec, et Georges le Febvre Escuier Sieur de la Touche Son Cousin, demeurant en la Parrois.e

Parroisse de Limez, Election de Rouen
Issus de Jean le Febvre Sieur de
Beautot Bourgeois de Rouen Ann=
=obli par lettres données a Fontaine=
=bleau en fevrier 1543: pour 400 Ecus
de finance Evaluées a 900 tt. et a=
charge de 15 tt. de rente envers la=
Parroisse de S.t Victor ou ses heritages
Sont assis lesdittes lettres deüement
Verifiées ont esté maintenus par
Jugement du ..... 1667: non=
=obstant un Arrest de la Cour des=
Ayds de Rouen du 7.e Decembre
1484. par lequel ledit Jean Lefebvre
est condamné d'estre imposé a la
Taille, recours. Lesdits Sieurs=
Le Febvre s'estoient maintenus=
Noble d'Ancienne race par declaration.
du 6. de Novembre 1667:

Portent d'Argent a deux
Faces dentées de gueules aux trois
fleurs de Lis de Sinople 2. au chef
et une en pointe.

XCI

Pierre Fermanel Ecuier Fermanel
Sieur du Mesnil Godefroy Con.r
du Roy Receveur ~~en la Chancellerie~~
Et Son Lieutenant particulier au
Presidial de Rouen, Lucas Fermanel
Ecuier Con.r du Roy Receveu en la

Chambre des Comptes de Normandie
tous Enfans de feu Guy Fermanel
Vivant Escuier Con.er du Roy Lieutenant
General, et Vicomte de Beaumont Le
Roger. Baillage d'Evreux, Gilles
Fermaniel Escuier Con.er du Roy en son
Parlement de Rouen, Et Jacques Ferm=
=anel Escuier Sieur d'Espinay ancien
Eschevin de Rouen, Lettres d'Annoblissem.t
en Janvier 1638. Lettres de Confirmation
du mois d'Aoust 1669: pourquoi main=
=tenus au mois de juin 1670.

XCII.
Fremin

. Louis Fremin Escuier Sieur
de Boissy demeurant a Rouen Issu
de Richard Fremin Annobli au mois
d'aoust 1609. maintenu le 30. de juillet
1666.

XCIII
Feron

. Porte d'Argent a la face d'Azur
chargée de trois besans d'or.

. Les Enfans Mineurs de François
Feron Vivant Escuier demeurant a
Rouen, Nicolas Feron Escuier Sieur de
la Houze demeurant en la Parroisse
de Quesnonville, Election du Ponteau-
de mer Et Toussaint son frere renvoiés
au Conseil le 23.e juillet 1667:

Leur Pere Nicolas etoit Secretaire
du Roy, leur Ayeüil Charles aussi
Secretaire du Roy ont obtenu Arrest

a leur proffit qu'ils ont fait Registrer
au Parlement de Paris et non a Rouen

Porteni d'Azur au chevron
d'or accompagné de trois fers de Pique
d'Argent 2. en face et 1. en pointe, au
chef aussi d'Argent chargé de trois
treffles de Sable.

XCIV
Le Febvre

Gilles Le Febvre Escuier Sr.
du Mouchel demeurant a Rouen, Et
Guy Le Febvre aussi Escuier demeurant
en la Parroisse de St. Pierre du Regard
Election de Vire Generalité de Caen.
Consanguins dudit Gilles, maintenus
par Arrest du Conseil d'Estat du Roy
tenu a Compiegne le 23. de juin 1667
Registré au Greffe de l'Election de
Caudebec le 14. Janvier 1668.

Porteni de Sable au chevron
Rompu d'Argent accompagné de
trois Croissants deux en chef et un
en pointe.

XCV.
Godellard

Nicolas Godellard Escuier
ancien Conr. Eschevin en la Ville de
Rouen Annobli au mois de Mars
1650: et apres avoir examiné ses
Lettres d'Annoblissement maintenû
Le 16e de Juillet 1666.

XCVI
Goustimenil

Michel de Goustimenil Esr.
Sieur de la mare, et Charles Des

Goustimenil Escuier Son frere dem.t
a Rouen maintenus le 31. Decembre
1667.

Nicolas de Goustimenil Esr.
Sieur de S.t Michel de la Chesnaye
demeurant en la Parroisse de Vatetot
Election de Montivilliers, Guillaume
Jean, Richard, Nicolas, Nicolas.
Maintenus le 17 Fevrier 1668.

Nicolas de Goustimenil Esr.
Sieur du Lieu et de la Romenerie
demeurant en la Parroisse de Grainbouville
Election de Montivilliers, Laurent de
Goustimenil Escuier Sieur de Brilly
François Chevalier de Malthe, Gabriel
Escuier demeurant en la Parroisse de
Vatetot sur Beaumont Election de
Caudebec, Nicolas fils de Jeffin, Gilles
Gouverneur de Montivilliers, 1569. Guillau.
Charles, Nicolas, Laurens, François, Gabriel
tous Maintenus le 10. de May 1668.

Dortem dor a trois Marteaux
de gueules qui sont les Armes de Basque
-ville. Martel, et en a Sçavoir si Sest
pour l'Alliance de M.r de Goustimenil
avec Jaqueline Martel en la recherche
de l'an 1523. la famille de Goustimenil
fut Jugée Noble d'Extraction.

XCVII
Giffard

Louis Giffard Escuier Sieur de
La pierre demeurant en la Parroisse de
S.t Sulpice Election de Rouen, Louis,

Louis. Louis. Ses Enfans maintenus
le 13.e aoust 1668.

Porteni d'Azur a trois faces
d'or a la bande de Gueules chargée de
trois Lions d'or Rampans.

XCVIII.
Graffard

Thomas de Graffard Escuier
du Parc, & de Mellemont demeurant
en la Parroisse de Roumare Election de
Rouen, Antoine et Gilles de Graffard
Escuiers Ses Enfans, maintenus le 20.e
de Decembre 1666. et neanmoins attendu
qu'ils ont passé une fausse declaraon.
d'estre de Ancienne Extraction condemnez
en 300.th d'Amende et 30.th de Despens
envers Les Traittans.

Porteni Coupé d'or, et d'Azur
au chef deux Roses de Gueules avec
Trois Molettes de Sable et Sur l'Azur
Trois Moutons d'Argent.

XCIX
Georgelier

André, Laurens et Jacques
Le Georgelier Escuiers freres demeurant
a Rouen, Issus de Claude Con.r au
Parlement, le 21. Aoust 1668. ont estez
condamnez Comme Usurpateurs.
faute d'avoir Suffisament produit
le premier degré avant 1560; et depuis
Sur l'Apel, et veu les nouvelles pieces
ont estez maintenus par Arrest des
Commissaires Generaux.

Portent d'Argent a trois
Cloches de Gueules deux en chef et
Une en pointe, au battand arresté de
gueules en abisme.

C.
Guerard

René Guerard Escuier Seig.r
et Patron de la Crique Belmenil et
Languetot, tant pour luy que comme
Tuteur de Guillaume Guerard fils
de Jacques Guerard Escuier Sieur de
Languetot Lieutenant d'une Comp.e
de Chevaux Legers au Regiment de
Garnache, René Guerard Con.er au
Parlement de Rouen &c. tous descen-
=dus de Guillaume Guerard bourgeois
de Dieppe Annobli par lettres données
a S.t Germain en Laye en Novembre
1583. pour 1000.tt de Finance Verifiés le
x.e de Decembre ensuivant et Registrés
le 21. de Janvier 1584. ont esté maintenus
le 9. de Juillet 1667.

Portent d'Azur a trois Lozanges
d'or mises en face.

Cl
Greard

Louis Greard Escuier Avocat
au Parlement de Normandie demt.
a Rouen Annobli par Charte du mois
d'Avril 1664. confirmée par autre Charte
du mois de Fevrier 1665. le tout Verifié.

aux Chambres des Comptes & Cour des Aydes de Normandie le 30.e d'Avril 1665. maintenû le 11.e de Septembre 1666.

Porte d'Azur au chevron d'Argent, accompagné de deux Croissants d'or au chef et en pointe un Coeq aussi d'or Cresté de gueules.

CII
Grainville.

Adrien et Emond de Grainville Escuier et Damoiselle Geneviéve dite Le Pelletier Leur Mere demeurans en la Parroisse de Toufreville Election de Rouen Nicolas de Grainville &c. renvoiez au Conseil pour estre employez en l'Arrest obtenû par Antoine de Grainville leur con.ang-uien de l'Election de Caudebec.

Antoine de Grainville Escuier demeurant en la Parroisse de Roquefort Election de Caudebec, Guillaume, Robert[2] Loüis[3], Antoine[4] par Jugement rendû le 15.e d'aoust 1666. renvoïé au Conseil avec l'Avis de M.r L'Intendant Commissaire en cette partie, ou il est intervenû Arrest au Benefice dudit de Grainville.

Jean & Guillaume de Grainville pere et fils de la Parroisse de Tiergeville, Vicomté de Montivilliers, Sergenterie de Goderville produisirent leurs Lettres en la Recherche de 1523.

Porteni d'Azur a la Face d'Argent accompagnée de Six Croix d'or, 3. en chef et trois en pointe.

C III
de Garro.

Gilbert de Garro Escuier Sieur de la Salle demeurant en la Parroisse de Montville Election de Rouen, et Thomas de Garro son fils, le 8. mars 1669. ont esté condamnez comme Usurpateurs à 2000.tt d'Amende et 2.s pour livre, et à 500.tt au proffit des Habitans de leur demeure, et Sur l'execution desdites Amendes aïant produit quelques pieces nouvelles, toutefois avec grande difficulté ont esté renvoiez au Conseil ou lesdits Sieurs ont Obtenu Arrest a leur profit le 3. Mars 1670.

CIV
Grandin.

Claude Grandin Escuier Sieur de S.t Martin demeurant en la Parroisse des Essarts Election de Rouen, tant pour luy que pour Damoiselle Catherine Le Chevallier Sa mere Veuve de jacques Grandin, Jean Grandin escuier Sieur de la Guillermiere, Louis et Philippes Grandin aussi escuiers ses freres, les d.s Jean et Philippes demeurant en la Parroisse de Longchamps Election de Lyons maintenus avec leurs consanguins Le 26. Novembre 1670: en consequence d'un Arrest de la Cour des Aydes a Rouen rendu au proffit de Martin et Robert Grandin freres le . . . 1605.

Jean Grandin escuier Sieur de la Gallonniere pour lui et Philippes Grandin son frere demeurant a Andely, Jean[1], Louis[2], François[3], Jean[4] maintenus le 14e. Avril 1668. A 28e. Novembre 1669.

Porteur d'Azur a trois d'Ards d'Argent.

CV. Le Gras.

François et Gabriel Le Gras Escuiers Sieurs de Bardouville demeur.t a Rouen, ont estez maintenus le xe. Decembre 1670:

CVI. Gollelin

Jean Gollelin Escuier Sieur de Moulins; Marc. Pierre fils de François a esté condamné Comme Usurpateur à 2000.tt. d'Amende et 2s. pour livre, et à 500.tt. de restitution le 14e. de Juin 1670: et toutesfois il peut y pourvoir, y aiant plusieurs expeditions de pour et contre au sujet des Gollelins.

Pierre Gollelin escuier Sieur de la Vacherie et de St. Pierre demeurant en la Parroisse de Glanville, Election du Pont l'Evêque, Jean Gollelin Lieutenant Particulier a la Table de Marbre du Palais a Rouen, et Procur.r des Estats de Normandie Annobli a Paris en Septembre 1585: et Les lettres d'Annoblissement Verifiées en la Chambre

des Comptes a Rouen et cour des Aydes en 1585. A 1586. Robert[2], François[4], — Pierre[5] et Jean[6], ledit Pierre fils de — François qui a esté condamné comme Usurpateur n'avoit toutesfois passé declaration pour son pere lequel pour lors Vivoit, et n'est decedé Sinon en Janvier 1671. et est Inhumé en la — parroisse de Glanville mais on a pretendu qu'il n'avoit Justifié — Suffisament avant 1560. puisque son pere estant decedé en 1671. il a esté — obligé de produire Un degré au dessus de son Bisayeul.

Porteni d'Argent au Sautoir d'Azur chargé de 7 besans d'or au — Chef de gueules au dessous deux Molettes de Sable en pointe lesdittes deux — Molettes d'Eperon Sont de Sable,

CVII
Guyot

Guillaume Guyot Escuier S.r d'Anfreville y demeurant Election — d'Andely, Georges, Alexandre et Robert Ses freres ont esté declarez Usurpateurs et Condamnez chacun en 2000.[lb] d'Amende et 2.[s] pour livre le 3.[e] Juillet 1664: ils ont toutefois Obtenu des Lettres de Derogeance du mois de Novembre 1636 Mais elles n'ont esté confirmées.

CVIII.
Hediard

Pierre Hediard Escuier Sieur de Braquemont demeurant a Rouen,

Jean, Claude, Claude, et Pierre &c.
par Jugement du 14.e Janvier 1669:
a été declaré Usurpateur condamné
en 2000.tt d'Amende et 2.s pour livre et
à 500.tt de restitution au profit des
habitans de sa demeure, et le 26.e de
Novembre 1670: lad.t Amende moderé
a 500.tt

Porte d'Argent a la Fleur
de Pensée au naturel en chef et deux
Canons de gueules en pointe.

CIX
Heugleville

Nicolas de Heugleville Ec.r
Sieur du Lieu y demeurant Election de
Rouen, Jacques et Nicolas de Heugleville
aussi escuiers freres Consanguins dudit
Nicolas, maintenus le 20.e de Juin 1666.

Porteni d'Argent a deux Faces
de Gueules.

CX.
Hebert.

Claude Hebert Escuier demeu.t
a Rouen tant pour luy que pour
Abraham, Charles, Thomas, et Philippes
Hebert aussi escuiers ses freres, Enfans
de Claude Hebert ancien Con.r Eschevin
de la Ville de Rouen Annobli par
Lettres données a Paris en Mars 1650:
Verifiées le 6.e Avril 1651: Sans confirm=
=ation et toutefois maintenus le 16. Juin
1666.

Porteni d'Argent a la bande de
Sable traversante Chargée de trois
Liboux d'Argent,

CXI.
Hamelin

Nicolas Hamelin escuier Sieur d'Espinay demeurant en la Parroisse de Monmain Election de Rouen maintenu le 13. Mars 1667: est issû de Guillaume Hamelin Bourgeois de Rouen Annobli par la Charte Generale des francs fiefs en 1470: pour 30tt. de Finance paiées en la Sergenterie de Pavilly.

Porte d'Argent au Chevron Lozangé d'or et de gueules.

CXII.
Houel.

Richard Houel Escuier Sieur du Tremblay, et Nicolas Houel aussi escuier Sieur de la Commune demeur.t en la Parroisse de Roquemont Election de Rouen Consanguin demendeur en Requeste

Il Faut prendre garde que les exposants ne s'entend Sur la Famille de Charles et Philippes Houel, par nous deschargés comme descendus d'un Guillau.e Houel Sieur de la Pommeraye Annobli des francs fiefs, et de Damoiselle Jeanne de Dreux leur Ayeul et Ayeulle fait a Rouen le 2.e de Mars 1671: le 26.e d'Octobre 1669: ils ont passé leur declaration comme ils se maintiennent Nobles d'Extraction, et ils ont esté auparavant condamnés comme Usurpateurs.

CXIII.
Iubert

Anne Iubert Chevalier Seig.r de Brecourt et M.e Louis Iubert Chlr

Seigneur de Senancourt Con.r du Roy
en sa Cour de Parlement a Rouen
Guillaume Jubert Lieutenant
General a Gisors Henry Jubert
President en la Cour des Aydes
maintenus le 13.e d'Aoust 1666.
Guillaume 1, Henry 2, Henry 3, Jean 4
Anne 5.

Cette Famille est Ancienne,
et est Issuë de Philippes Jubert
Sommelier de la Chambre du Roy
Charles V. Annobli en l'Année 1369
comme il se voit au Fol. 49. du Reg.
Intitulé Ab Anno, 1362 ad Annum
1387: n.o 2.um en la Chambre des Comptes
a Paris.

Portent Ecartelé au 1.er et 4.
d'Azur a la Croix d'or au 2 et 3. de
Gueules à 5 fers de Lances mornés
d'Argent 3. en chef et 2. en pointe.

CXIV.
Lucas.

Thomas Lucas escuier
Seigneur et Baron des Baons le Comte,
Vicomte de Caudebec Adrien Lucas son
Frere, Et Guillaume leur Cousin Escuier
demeurant a Rouen on pretend que
leur grand pere estoit Teinturier Sur l'eau
de Robec toutefois ont été maintenus
le 19. d'Octobre 1666. comme aïant esté
Annoblis en 1593: Ce qui n'est Veritable
estant fils de Thomas Lucas receveur et
payeur des Gages du Parlement de Rouen

Annobli en Mars 1650: Verifié le 15.e
Decembre 1651: Ce qui est Sujet a recherche
car tels Nobles ont estez Supprimez

CXV.
de Lemperiere.

François de Lemperiere Ecuier
Sieur de Montigny Con.er du Roy et
ancien Eschevin de la Ville de Rouen, et
Jean de Lemperiere aussi Ecuier fils
mineur de Marc Antoine de Lemperiere
Ecuier Sieur de Benonville demeurant
a Rouen Issû de Jean Medecin du
Roy, et de Mathieu de L'Emperiere
Son Pere d'Docteur en Medecine natif
de Vernon Annobli Sans Finance a
Rouen en Janvier 1597. Verifié le 21.
Novembre 1598. et registré en 1602: —
maintenus le 5.e Juin 1667.

Portent d'Azur à deux Lots —
d'Argent 2. flâmes de gueules Sur les
Lots au Lion passant d'or en pointe.

CXVI.
de l'Estandart

Charles de l'Estandart Ecuier
Sieur d'Omô y demeurant en la Parroisse
des Ventes Election d'Arques, Anne et
Louis de l'Estendart Ecuiers Seigneurs
de Roucherolles et de Lifremont y dem.t
Election de Rouen, et François de
l'Estendart aussi ecuier S.r de Luenonville
tant pour luy que pour charles de l'Estend.t
ecuier Son pere demeurant en la Parroisse
de Mauquenchy, de la dite Election de Rouen
maintenus le 30.e aoust 1668. Sur de —

l'Estendart Chevalier et Baron de Bully Lieutenant pour le Roy de la Ville de Neufchastel y demeurant, Antoine de l'Estendart Escuier Sieur de Granchy demeurant en la Parroisse de Bully Election de Neufchastel, Et Pierre de l'Etendart aussy escuier S.r de Villers demeurant en la Parroisse de Croissy Election de Rouen, maintenus le x.e Aoust 1668.

Voyez l'Article XCV. de l'Election d'Arques.

Porte d'Argent au Lion de Sable la queüe fourchée, armé et L'empassé de gueules portant sur son Espaule gauche Vn petit Escusson d'Argent à trois faces de Gueules.

CXVII. De la Mare

Louis de la Mare Escuier Sieur de Cent Acre demeurant a Arques Nicolas de la Mare Escuier Sieur de Chauquelen demeurant en la Parroisse de N. Dame d'Aliermont, Simon de la Mare Escuier Sieur de Faubuisson demeurant en la Parroisse du Castellier Election d'Arques, Nicolas de la Mare Escuier Sieur de Hauquelier demeurat en la Parroisse Nostre Dame d'Aliermont Il y a vn Jean de la Mare Escuier S.r dudit Lieu frere de Louis Escuier Sieur de Cent Acres demeurant a S.t Nicolas d'Aliermont, Guillaume Simon 2. Christophe, Loüis nicolas, Aymard 3.

tous Issus de Jean de la Mare de la Sergenterie de Mortemer Vicomté du Neufchastel Annobli par la Charte des Francsfiefs en 1470. pour 30.tt de Finance Maintenus le 19. de Juillet 1670:

CXVIII
De la Pierre.

Porte d'Azur au chevron d'or accompagné de 3. croissants d'Argent 2 et 1.

Georges et Robert de la Pierre Escuiers freres demeurants au Bourg de du clair Election de Rouen, Jean François, Nicolas, Georges, par Jugemt. rendu a Rouen le 26.e Juillet 1666: ils ont estez declarez Usurpateurs, condamnez chacun a 1000.tt d'Amende et 2.s pour livre et a 300.tt chacun de restitution, au profit des habitans de leurs demeures, manquent de Blazon.

CXIX
De la Place.

Louis de la Place Sieur de Fouqueray demeurant a Rouen le 6.e de Decembre 1667: Nicolas Gaston de la Place Escuier Sieur de Monbray demt. a Rouen et Laurens de la Place Escuier Sieur de St. Estienne du Rouvroy demt. Vicomté de Rouen freres ont estez maintenus en leurs Qualitez de Nobles attendu qu'ils ont Justifié que leur Bisayeul Ayeul et Pere ont estez Officiers de Chambre Souveraine, A decedez revestus desdites charges, A toutesfois Louis de la Place Leur-

Consanguin n'aïant pû Justifier
que Nicolas Son Ayeul Eleü a
Rouen aïant Epousé Marie de
Guiermont ait pris la Qualité de
Noble à été declaré Usurpateur,

Lorteau d'Azur a trois Molettes
d'or.

CXX. l'Esperon.

Jacques l'Esperon Sieur
d'Auferville demeurant en la Parroiſ.
de Crestot Election de Rouen descendu
de Jacques l'Esperon Annobli au
Mois d'Avril 1584. en consequence de
l'Edit et Sans Finance, à été maint
=enû le 26 Juin 1666.

Lort d'Azur au chevron
d'Argent accompagné de trois molettes
d'or 2. en chef et 1. en pointe.

CXXI l'Allier

Pierre l'Allier Escuier Sieur
de St. Pierre demeurant en la Parroiſ.
du petit Quevilly Election de Rouen
maintenû le 7.e Fevrier 1667, Guillau.
l'Allier, Pierre, Georges, Pierre, ledit
Guillaume produisit en la Recherche
de 1523. La Charte de l'Annoblissemt.
de Philippes l'Allier son pere du
lieu d'Angerville Election de Montivillers
pour 60.lt. de Finance en 1470.

Lorteau d'Azur au Lion
rampant d'or a l d'Argent

CXXII
Lambert

Jean Baptiste, charles &
Et Robert Lambert Escuiers freres
demeurants a Rouen, et ledit charles
Sieur de Fourmentin demeurant a
Paris, Sont Issus de Robert Lambert
Sieur d'Herbigny natif de Lysieux
Annobli à Paris en decembre 1586.
Verifié et registré en 1588. comme estant
du nombre des Vingt Nobles Crées par
Edit, maintenus le 16e Janvier 1668.

Porte d'Azur au Lion Rampt.
dor au chef de Gueules chargé de 3.
Etoilles d'Argent.

CXXIII.
l'Hermite

Charles l'Hermite Escuier
Sieur de la Pree, et du Petit Roque=
=mont demeurant audit lieu de la
Pree Election de Rouen Issu de
Robert l'Hermitte Annobli en l'an
1454. a esté maintenû en Juillet
1666.

Porte d'Azur a une Tour
dor.

CXXIV
La Houllaye

Pierre de la Houssaye Escr.
Sieur de la Bourdonniere, tant pour
luy que pour Jean de la Houssaye
aussi Escuier Son fils, ledit Pierre
demeurant en la Parroisse de St.
Austreberte Election de Rouen et
ledit Jean en la Parroisse de Rongeour
même Election maintenus le 9. Juin
1670.

Porteni d'Argent au houx
de Sinople chargé d'un Lion rampant
de Sable, et 3. Mertette aussi de Sable

CXXV.
Le Grand

Pierre Le Grand Escuier S.r
de Pelletot demeurant en la Parroisse
S.t Georges l'Abbaïe, Election de Rouen
Vivien, Nicolas Pierre &c. Issus de
Colin le Grand Bourgeois de Rouen
Annobli par les Francfiefs pour
100.tt de finance païés en l'Election
de Montivilliers en l'année 1470. —
maintenû le 18.e Juillet 1668.

CXXVI.
l'Archier.

Nicolas l'Archier Escuier
Sieur de Gonneville Lieutenant au
Siege de la Ferté, demeurant a Gournay
Election d'Andely, Jacques l'Archier
demeurant en la Parroisse du Chef de
l'eau Election de Rouen, maintenus le
14. Octobre 1666.

Voyez les Articles LIX Elect.
d'Andely, et LXIII, Election du
Ponteau de mer.

CXXVII.
de la Barre

Laude de La Barre Escuier
Sieur du Plessis et Jacques de la
Barre Escuier Sieur de Bonnieres
Freres demeurant a Rouen, Francois
de la Barre Escuier Sieur de Bermenil
freres demeurant en la Parroisse de
la Chappelle du Bois des Jaux —
Election du Pont de l'Arche, consanguins

dordit Claude et Jacques, et autre
claude de la Barre Escuier Sieur
de Gilbernard demeurant a Rouen,
autre Consanguin, tous Issus de
Guillaume de la Barre Maître
des Comptes a Rouen Annobli a
Dieppe en Juillet 1591. Verifié le
23 Janvier 1667.

CXXVIII
Lesdó

Jean Baptiste, Pierre
& Nicolas Lesdó Escuiers freres
Enfans de Jacques Lesdó Vivant Escuier
avocat au Parlement de Rouen a la
Stipulation de Damoiselle Suzanne
Burques leur mere demeurant a
Rouen, Issus de Thomas Lesdó
Annobli en 1609: par Lettres obtenuës
pour les Services rendus a l'Etat, et
notamment au Blocus de la Ville
de Cherbourg, emploiés et marques
considerables, jeelles Registrées en
1610. maintenus le 18. Octobre 1666.

Porte d'Azur a la face
d'Argent chargée d'un Croissant de
Gueules.

Voyez l'Article LXI. Election
du Ponteau de mer.

CXXIX
Mallet

Jean Baptiste Mallet Es.
Sieur des Douaires Con.r du Roy en la
Cour des Aydes de Normandie demeur.t
a Rouen par Jugement donné le 12.e
de Fevrier

de Fevrier 1669. Declaré Usurpateur
Condamné en 2000.tt. d'Amende et 2.s
pour livre et a 500tt. de restitution
au profit des Habitans de sa demeure

Porte d'Azur a 3. Croissants
d'Argent

CXXX
Le Mareschal

Jean charles Le Mareschal
Escuier cy devant Lieutenant general
du Bailly de Gisors au Siege d'Andely
demeurant a Rouen Adrien Le
Mareschal Escuier con.er au Presidial
d'Evreux, Nicolas Le Mareschal
Escuier cy devant Vicomte d'Evreux
y demeurant, Et Christophe Le
Mareschal aussi Escuier Avocat
du Roy aux Sieges de Conches et de
Bretheüil demeurant a Conches
tous Issus de Jacques Mareschal
Sieur de la Forest Procureur du
Roy de la Prevotté de l'Hotel,
Annobli par services depuis 50.
ans Etant agé de 84. ans. mois
d'avril 1626. maintenus le 23 juillet

Porte d'Azur au Lion d'or
Couronné armé et Lampassé d'argent
avec trois Roses d'Argent 2 et 1.

CXXXI
De Marboeuf

François de Marboeuf Es.r
Sieur de Sahurs en partie Avocat
a la Cour demeurant en la Parroisse

de S.te Croix Sur Buchy Election de Rouen et Alphonce de Marboeuf Es.r demeurant audit lieu de Sahats Electo. de Rouen descendus de Pierre de Marboeuf Sieur des Mares Annobli en May 1588. par lettres données a Blois, Sans finance, maintenus le 3.e Decembre 1666.

Porte d'Azur a la face dor chargée de trois testes de Boeuf de sable

Damoiselle Genevieve de Marboeuf demeurante a Rouen fille de N. de Marboeuf Vivant Ecuier Seigneur de Sanes Election d'Arques, maintenu d'Ancienne race, Les Sieurs de Marboeuf ses Neveux, ont aussi estez maintenus Cette Famille est bien differente de la precedente.

CXXXII

de Moges
S.t Georges

Alexandre de Moges Ecuier Conseiller du Roy en son Parlement de Rouen Seigneur et Patron de S.t Georges, Charles, Emeric, Antoine, & Adrien de Moges aussy Ecuier freres demeurants à Rouen maintenus le 4.e May 1670

Porte de Gueules a trois Allerions a 2. testes d'Argent.

Ils ont avancé dans la Genealogie qu'ils ont produite que Pierre

de Moges

de Moges Escuier Sieur de Comeric a
épousa Isabeau de Cliston parente
du Connetable de Cliston sous le
Regne de Charles VI. depuis lequel
ils comptent pour degrés Renard,
Jean[2], Philippes[3], Pierre[4] Nicolas[5]
François[6], freres de Lanfranc qui
etoit Maitre des Comptes, et René
son fils qui fut Conseiller au grand
Conseil Philippes de Moges épousa
Guillemette de Semilly, Jean de Moges
Escuier etoit Seigneur de Montenay
Lanfranc demeuroit en la Parroisse
de Savenay de Couvaudon Baillage de
Caen Vicomte d'Evrecy, mais ils n'ont
pas dit que Lanfranc et François de
Moges Habitans de Savenay Annobli
en Decembre 1464, Lequel avoit été
rejetté du nombre des Nobles par
Remond Monfaut.

CXXXIII
DU MOUCEL

Jacques du Moucel Escuier
Sieur de Loraille Con.r du Roy et Son
President aux Requestes du Palais a
Rouen, Tanneguy du Moucel Escuier
Con.r au Parlement de Rouen, David
du Moucel Escuier Sieur du Lieu dem.t
en la Parroisse de Fresnay les Plons
Election de Rouen Lettres d'Annoblissem.t

donnees a Pierre et Jean du Moucel
Enfans de Robert Bourgeois de Rouen
a S.t Germain en laye en May 1544
au Moien de 500 tt Ecus de finance
evaluees 1575 tt sans Indemnité ny
recompense attendu qu'ils sont de la
Monoye. Lesdittes Lettres Verifiees et
enregistrees &c. Pierre du Moucel,
Louis 2 Sieur de Fallot Conseiller au
Parlement, Louis 3 du Moucel Escuier
Sieur de Beuzeville, Alexandre 4 du
Moucel Escuier Sieur de Loraille M.e
des Comptes, Richard 5 du Moucel Es.r
Sieur de Richemont Con.et au Parlem.t
Jacques du Moucel Escuier Sieur de
Varengeville maintenus en leur
Qualité de Nobles par les Comm.rs
a ce Deputez.

Porte d'Azur au chevron
d'or accompagné de trois Merlettes
d'Argent, 2. en chef et une en pointe

CXXXIV
LeMasson

Charles le Masson Escuier
Sieur de Bierville demeurant en la
Parroisse de Perieres sur Andelle
Election de Rouen, Jacques, Pierre
Charles 3 &c. Le 21 Fevrier 1667 renvoiez
au Conseil, l'avis estant qu'il soit
declaré Usurpateur, et depuis l'on tient
qu'il a Obtenu Arrest a Son Profit.

Porte d'Azur a deux Lions d'or CXXXV

Jacques et Georges Maze Maze.
Escuiers freres demeurants en la Parroisse
d'Asteville Election de Rouen, par-
Jugement donné le 22.e Novembre 1668
Declarés Usurpateurs. Ils sont Enfans
de Nicolas Maze Exempt des Garde
du Corps du Roy. de la Parroisse de
Claville Vicomté de Rouen Annobli
en Octobre 1644. registré et Verifié,
mais non Obtenu Confirmation.

Porteni d'Argent au chevron
de Sable avec trois Molettes d'Esperons
2. en chef et une en pointe. CXXXVI

Jean de la Motte Escuier De la Motte
Sieur du Bolequerard aisné de la
Famille y demeurant Election de Rouen
Antoine et Jacques de La Motte aussy
Escuier freres demeurants a Rouen
Cousins germains dudit Sieur du
Bolequerard, tous issus de Pierre de
la Motte de la ferte en Bray Annobli
par les francfiefs pour 10.tt de finance
maintenus le 13. Novembre 1666.

Porteni d'or a la bande de
Gueules chargés de trois Coquilles
d'or, accompagnées de deux Molettes,
d'Esperons de sable,

CXXXVII
De Mauduit

Alexandre de Mauduit Esr.
Seigneur Marquis de Garenciere demt.
a Rouen, Son Ayeul nommé Jean
Mauduit Sieur de la Rosiere Mre.
des Comptes a Rouen, et Nicolas Le
ont estez Annoblis par lettres donnés
au Camp de Ste. Foy en May 1622:
Verifiées et Registrées en juillet 1623
Et Cependant il s'est declaré Noble
d'Ancienne Extraction et a été maint=
=enû meme Sans Amende le 18e. Xbre.
1666.

CXXXVIII.
Le Mercier

Charles Le Mercier Escuier
Chevalier de l'ordre de St. Michel demt.
à Rouen, il s'est maintenû Noble
d'Ancienne race et Extraction, et
toutefois est Issû de Guillaume Le
Mercier fils puisné d'Adrien retabli
en Noblesse par Lettres du 18. juillet
1594. Robinet Le Mercier avoit esté
Annobli par finance en 1583.

CXXXIX
Le Michel

François Louis Le Michel
Escuier Sieur de la Rochette demeurant
à Rouen, et Jacques Le Michel Escuier
pere et fils, le 23e. Septembre 1666. ils se
Sont maintenus Nobles d'Ancienne
race Surquoi n'y a eu Jugement.

CXL.
Malherbe.

François Malherbe Escuier Sr.
demeurant a Rouen, tant en son nom

que comme Tuteur des Enfans mineurs
de Jacques Matherbe Vivant Escuier
Sieur du Boüillon Con.r au Parlement
de Normandie Son frere, et charles
Matherbe Escuier Con.r du Roy et
Son President au Presidial de Caen
maintenus le 30. d'Octobre 1666. Arrest
de la Cour des Aydes de Rouen du
23. d'Octobre 1519. pour Eleazard
Matherbe et ses consanguins.

Porte d'Hermines à six
Roses de Gueules posées 3. 2: et 1.

CXLI.
Le Mestayer

Charles Le Mestayer Es.r
demeurant en la Parroisse de Venables
Election de Gisors, Leon le Mestayer
Escuier Sieur de la Haye Le Comte
y demeurant.

Laude Le Mestayer Escuier
demeurant en la Parroisse du Vaudevil
Election du Pont de l'Arche, Jean
Jacques Le Mestayer Sieur des champs
demeurant en la Parroisse de la Haye
Le Comte Election du Pont de l'Arche
et Charles Le Mestayer Escuier Sieur
de Beauval de la Parroisse de Vaudri=
=mare Election de Rouen, Tous consan=
=guins Issus de Jean le Mestayer du
Lieu de Dampville Election de Conches
Annobli par la Charte des Francfiefs

en 1470. maintenus le 5.e Decembre 1668.

Porte: d'Azur a trois Aigles d'Argent posés en faces.

CXLII.
Le Noble.

Guillaume Le Noble Avo.t au Parlement de Rouen et y demeur.t renvoïé et depuis par Jugement rendu a Rouen le 23. May 1670. condamné a 500.tt d'Amende et 50.tt d'aumosne appliquables aux Religieuses de Ste. Claire; veu Son desistement de Vouloir continuer a prendre la qualité de Noble, et d'Escuier, apres avoir passé Sa declaration qu'il entendoit la prendre encore qu'il n'eust aucuns titres ny principes.

CXLIII.
De Noyon

Pierre de Noyon Escuier Sr. d'Artics demeurant a Rouen, Guy, Rolland[2], Philippes[3], François[4], Alexandre[5] et Pierre[6] maintenus le 22. May 1670. en la Recherche de 1523. Adrien de Noyon Soutint estre Noble d'Ancienneté Sans donner aucunes preuves.

Porte d'Argent a l'Aigle de Sable Esploïé Couronné Becqué et ongle d'or.

Damoiselle Catherine de Noyon Veuve de Jacques Faux Conseiller au ~~Parlement~~ Presidial d'Andely.

CXLIV.
Palgade.

Pierre de Palgade Escuier et Jean Baptiste de Palgade Son frere demeurant en la Parroisse d'Oisel Electio de Rouen Annoblis en 1588. maintenus le 28. Aoust 1668.

Porteni d'or au chevron d'azur accompagné de trois roses de Gueules 2. et 1.

CXLV.
Le Prevost

François Le Prevost Escuier Sieur de Pilly, Escuier du Roy en la Grande Escurie demeurant a Rouen Et Pierre le Prevost Son frere, ne commençant a produire qu'en 1591. par Jugement donné a Rouen le 16. Fevrier 1667. renvoïez au Conseil ne produisant que trois degrez, ils disent qu'en 1418. leurs predecesseurs Assiegés dans Louviers par les Anglois se deffendirent si bien qu'ils meriterent d'estre Annoblis.

Porteni d'Azur a trois Moutons d'Argent 2. et 1.

CXLVI.
Le Page.

Gabriel Le Page Escuier Sr de Linterville Conseiller du Roy en Ses Conseils, et cy devant Procureur general en la Cour des Aydes de Normandie, Gabriel Le Page Escr Sieur de Flamare, Jacques Le Page Escuier Sieur de Clerville et President

en l'Election de Rouen, et Pierre le Page Escuier freres Cousins germains dudit Sieur de Pinterville, Louis et André Le Page Escuiers freres Sieurs de Collombine Avocat au Parlement aussy Cousins desdits Sieurs de Pinter=ville tous demeurants a Rouen, et tous Issus de Robert le Page Sr. de la Vallée Avocat à Gisors Anno=blis en Mars 1586. à charge de 300tt. d'Indemnité et de 10tt. de rente, — maintenus le 23. Juillet 1666.

Porte d'Azur a trois faces d'or chargées d'un Lion de Sable armé et Lampassé de Gueules.

CXLVII.
De Paix de Coeur

Guillaume de Paix de Coeur Escuier Sieur de Chatauville, et Jean de Paix de Coeur escuier Sieur de Roumare freres demeurants en la Parroisse de Grugny Election de Rouen, Pierre et Guillaume Conseillers au Parlemt. maintenus le 13e. Fevrier 1668.

Porte de Gueules au chevron d'Argent accompagné de trois croisettes de même 2. et 1.

CXLVIII.
Le Prevost

Guillaume Le Prevost Escr. demeurant en la Parroisse d'Anguetierville Election de Rouen, Thomas Pierre et Michel &c. maintenus le

le 18. janvier 1668. Il en issu d'autre
Guillaume Le Prevost demeurant a
Escalles Sur Cailly Annobli des a
francfiefs pour 25^tt. de Finance

Porte d'or au chevron rompû
d'Azur accompagné de trois Larmes
de Sable au chef chargé de trois a
Molettes d'Argent.

CXLIX
Le Peigné

Nicolas Le Peigné Escuier
Seigneur d'Argues Conseiller au a
Parlement de Normandie, Robert
Le Peigné Chevalier Capitaine au
Regiment de Navarro, et Louis Le
Peigné Escuier Sieur de Poilly leur
Cousin germain demeurant en la a
Parroisse de Hautot Election d'Argues
maintenus le 18. Mars 1669. Comme
issus de Michel Le Pigney dit Le
Peigné Annobli a Dieppe en 1598.
pour Services rendus en Qualité
d'homme d'Armes en la Compagnie
du Commandeur de la Coste Verifié
et Registré en 1601.

Porte de Gueules a trois
Peignes d'or deux en chef et Une en
pointe.

Il est fait mention des nommés
Le Peigné dans Un Extrait de l'Echi-
quier de Normandie du 13. d'Octobre
1469. au titre de Coltentin, et aussi

dans Montfaul en 1463. mais cela ne regarde point la presente Famille

C.L
De Pigny

Antoine de Pigny Escuier Sieur de Boismare Ancien Con.er et Echevin de la Ville de Rouen, et l'un des Capitaines en chef des Bourgeois d'Icelle y demeurant, Il a signé — Comme il se maintient Noble d'Ancienne Extraction, toutefois il a produit des Lettres d'Annoblissem.t de l'Année 1588. il n'y a aucun Blazon ny filiation par l'Inventaire qui a esté mis au Greffe par la Dam.lle Sa femme en Son absence

CLI
Le Paulmier

Nicolas Le Paulmier Escuier Sieur de canteleu demeurant a Rouen proche Nostre Dame de la Ronde, François et Joseph Le Paulmier aussi Escuiers freres Son Originaires de la Generalité d'Alençon

CLII.
de la Roque.

Gilles André de la Roque Escuier Sieur de la Lontiere dem.t a Rouen et depuis 1669. a Paris ou il a Composé l'Histoire de la Maison d'Harcourt, et le fameux Traitté de la Noblesse Françoise, Et Lucas de la Roque aussy Escuier Sieur de la Roulliere dem.t en la Ville de Caen

Rauld de la Roque fils de Pierre Berterand, Jean, Lucas maintenus le 6.e d'Avril 1669: et depuis on dit que Sur l'appel interjetté par le Traittant des Nobles par Arrest du . . . . . ils ont ostez declarez Usurpateurs, ledit Gilles André a esté fait chevalier de l'ordre de S.t Michel en 1656.

Porte d'Azur a trois faces d'Argent.

CLIII
De Rouen

Abraham de Rouen Es.r Sieur de Cammanville et de Bermonville fils de Pierre de Rouen demeurant en la Ville de Rouen, et Robert de Rouen aussi Escuier Sieur de S.t Ouin Son oncle demeurant en la Parroisse du Drossey, Election de Caudebec issû de Pierre Sieur de Commanville Vicomté de Rouen Annobli en Decembre 1644. Confirmé par Arrest du Conseil du 16. de Janvier 1669: Registré en la Cour des Aydes audit an, ont été maintenus le 24 Septembre 1669.

Porte d'Azur au chevron d'or accompagné d'une Roüe de même en pointe au Chef engresle d'Argent chargé de trois Molettes de Gueules.

CLIV
De Romé

Nicolas de Romé Escuier Sieur de Frequienne Conseiller du

Roy en sa Cour de Parlement de Rouen, Pierre, Louis et charles de Romé aussi Escuiers ses freres il y en a encore plusieurs du nom Conseillers et autres.

Louis Romé Escuier Sieur de Frequienne demeurant en la Parroisse de Toqueville Election de Montivillers Jacques Romé Escuier Sieur de Bocage demeurant en la Parroisse de Beauvais en Lyons.

Pierre Romé Escuier demt. en la Parroisse de . . . Election du Pont de l'Evêque, Nicolas, Nicolas 2, Nicolas 3, Louis 4, Nicolas 5 produit, — Nicolas premier du nom a este Secret=aire du Roy a Rouen, Nicolas 2e. Conseiller au Parlement et Maitre des Requestes Ordinaire de son Hostel se fit Annoblir par Lettres donnés a Blois en janvier 1577. au moïen de 1000 tt. de Finance icelles Verifiés en fevrier audit an et Registrés en 1608. toutefois Ses Enfans ne s'en=tenant auxditter Lettres en prirent de Secondes en Mars 1577. qui ont aussi estés Verifiés et Registrés pour faire valoir les Services de Nicolas 1er. leur ayeul en l'office de Secretaire du Roy Surquoy est a remarquer que ledit

Nicolas 1.er Secretaire à Exercé led.
office plus de 20. ans, mais qu'a
lors les Secretaires n'avoient pas de
Privileges d'Annoblir leur famille
quils ont Obtenu seulement depuis
50. ans, quils ont fait enregistrer
la declaration en la Cour des Aydes
de Normandie, Les Sieurs de Roné
n'ont Commencé a produire Sinon
de 1567. ils se sont toute fois declarez
d'Ancienne Race et Extraction, et
ont esté Maintenus les 23. Decembre
1664. et 28 Janvier 1668.

Portent d'Azur au chevron
dor accompagné de deux Estoilles dor
en chef et une Besette passant de
meme en pointe.

CLV.
Le Roy

Nicolas Le Roy Escuier
Sieur de Bourdainville, demeurant
Election de Rouen issû de Guillau.
Sieur de Bourdainville Annobli
a Fontainebleau en Octobre 1578:
Registré et Verifié audit an, il n'est
resté que deux Filles de cette Famille
L'une Marié au Sieur de Bretheville
Baudry Capitaine de chasse, et led.
a Mons.r de la Crique, lesdits le Roy
ont bien Servy dans les Armées, et ont
estés maintenus le 11.e Mars 1669.

Portent d'Argent a la Lozange
de Gueules chargée d'un Lion passant
de Sable.

CLVI.
Le Roy.

Charles le Roy Escuier Sieur
de Pottonville demeurant en la Parroisse
du Bois d'Ennebourg Election de Rouen
natif de Picardie, Nicolas, François
René, Charles, Jean et charles produisant
freres, maintenus le 23. de Janvier 1668.

Portent d'Hermines a la Face
de Sinople au chef dor, chargé d'un
Lion passant de Gueules.

CLVII.
Rihault

Jacques Rihault Escuier Sieur
du Mesnil Beaucamp, du Bosc Bernard
et de Couvain Gentilhomme ordinaire
de Monsieur Frere Vnique du Roy
ordinairement demeurant a Paris, tant
pour luy que pour Charles Thomas
et Pierre Paul Ribault aussi Escuier
Ses freres estant au Service du Roy.
Ledit Jacques demeurant en la Parroisse
de Nouville Election de Rouen main-
=tenus le 17e janvier 1668.

Portent de Gueules a la face
d'Azur, chargée de trois besans dor,
accompagnée de trois croix ancrées
d'Argent, deux en chef et une en
pointe.

CLVIII.
Regnard

Jacques Regnard Escuier
demeurant en la Parroisse d'Elboeuf

Sur Andelle Election de Rouen, a
Jean Regnard escuier demeurant en
la Parroisse de Tronquay Election de
Lyons, Pierre Regnard demeurant en
la Parroisse de Roquemont Election
de Rouen, Jacques Regnard aussi
escuier demeurant en la Parroisse du
Bosc Heront Election de Lyons, Sieur
de la Coustelaye, Jacques Regnard
Escuier Sieur du But, demeurant en la
Parroisse S.te Croix Elections de Lyons
Intervenant Maintenus le 7.e juillet
1664. Nicolas, Pierre, Jean, André
Issus de Jean Regnard de la Parroisse
d'Alliquier Ville Sergenterie de Bolbec.
Annobli aux franchiefs pour 45.tt. de
finances

Porte d'Ermine a la face
de Gueules chargee d'un Lion passant
d'or.

Robert Renard Escuier
Sieur du Bust demeurant en la
Parroisse d'Elois Election du neuf-
chastel, maintenus le 3. de Mars
1669.

CLIX
Le Roux

Georges le Roux Escuier
Cy devant Con.r au Parlement de
Rouen, demeurant en la Ville de Paris
François et Robert aussi Escuiers
freres Sieurs de Neufville ledit

François demeurant en la Parroisse de Cretot, Election de Montivilliers, et ledit Robert mineur en la Ville de Rouen, Estienne le Roux Citoyen de Rouen, fut Annobli en 1495: — Guillaume[2], Philippes[3], Jacob[4] Con.er au Parlement de Rouen Robert jdem Georges, Jacob, François et Robert produisants Maintenus le 11.e fevrier 1667:

Porteni de Sable a la face d'Argent chargée de trois croix de Sable avec Trois Molettes d'or, 2. et 1.

CLX.
Ridel

Claude Et Richard Ridel Escuiers freres Sieurs de More, et de Plaine Sevette, demeurant à Rouen Martin Ridel Tresorier de France decedé revestu de sa charge, et l'avoit exercé 43. ans, Claude, Richard et Martin[3].

Porteni de Gueules a trois testes de Lions d'or.

CLXI
Le Seigneur

Jacques et Salomon Le Seigneur Escuiers Sieurs du Menil Lieubray et d'Espineville demeurant a Rouen, se sont maintenus Nobles d'Ancienne Extraction quoi que leur Ayeul Adrien Sieur de Reuville Amonrot et Viquemarre ait esté Annobli

en Mars 1592. par Lettres données
a Dieppe Verifiés le 19e de Mars
audit an,

Nicolas le Seigneur Escuier
Sieur de Bautot demeurant a Rouen
Adrien le Seigneur Escuier Sieur de
Moncornet Son frere demeurant en
la Parroisse de Beaumont en Lyons
même Election, Jean le Seigneur
Conseiller au Grand Conseil, Jacques
Conseiller au Parlement de Rouen,
et David Conseiller au Grand conseil
tous maintenus Les 24. Juillet 1667.
et 14. Decembre 1668.

CLXII.
Sonnet

Estienne Sonnet Escuier
Sieur du Paillemont demeurant a
Rouen, Jean Baptiste Sonnet Escuier
Sieur de Carville Son Neveu, Jean
Baptiste Sonnet Conseiller en la
Cour des Aydes de Rouen aïant
obtenu Lettres d'honneur à cause de
ladite charge le 15e Février 1668.
renvoyés au Conseil.

Porte de Gueules a trois
Gretots d'or, 2. et 1.

CLXIII
Secrat

Alexandre Secrat Escr.
Sieur de St. Arnoult demeurant a
Rouen Pierre Secrat Escuier aussy
Sieur de St. Arnoult Vicomté de
Caudebec tous Issus De Pierre Secrat

Homme d'Arme, et l'un des Lieutenans de Mr. de la Meilleraye Annobli en Mars 1585. Verifié auditan, Jean Mre des Comptes a Rouen, Adrien Conseiller au Parlement de Rouen Maintenus le 13 Mars 1667.

Portent de Gueules a trois Bâtons d'Argent en pal.

CLXIV
Le Seigneur

Henry le Seigneur Sieur d'Atmesnil demeurant a Rouen Conr aux Requestes du Palais a Rouen et Damoiselle Anne Bigot Veuve de Charles le Seigneur Vivant Escuier Sieur de Bonneval demeurant en la Parroisse de la Neufville chandoisel Election de Rouen.

CLXV.
De Tiremois

Louis de Tiremois Escuier Sieur de Hautenoe demeurant a Rouen et possedant heritages en la Parroisse de Castenay. Election de Rouen, et Jean de Tiremois Escuier Sieur d'Erqueville Conseiller du Roy en son Parlement de Normandie, Laurens de Tiremois Procureur du Roy en la Vicomté d'Argentan Annobli en juin 1588., Jean Avocat du Roy au Presidial de Rouen, epousa Marie Cavalier, Pierre Conseiller au Parlement de Rouen epousa Madeleine Halley d'Orgeville

d'Orgeville Louis et ses Freres, et Jean Conseiller au Parlement, ont esté maintenus le 7e Mars 1667: Ledit Laurent Annobli en Juin 1588: par Lettres Verifiées en la Cour des Aydes a Rouen le 17e Aoust audit an, et a Enregistrées a la Chambre des Comptes dudit Lieu, le 14e Novembre ensuivant estoit pere de plusieurs Enfans, Louis René, Aignan, Guillaume, Paul, et Germain qui sont Exclus de Benefice des Lettres n'y aïant que la posterité dudit Jean Avocat du Roy a Rouen qui soit Annobli.

Portent d'Azur a la Croix de St. André d'Argent chargée de cinq Cors de Gueules et Cantonnées &c.

CLXVI
Tr. Torel

Jacques Chorel Escuier Sieur de Cremanville et de la Haye Gonord demeurant en la Parroisse de St. Georges Sur Fontaine Le Bourg Election de Rouen, Jean Baptiste Chorel Escuier Sieur de Caudemare Son frere demeurant en la Parroisse de St. Etienne de Bouveroy Election du Pont de l'Arche François et Philippes Chorel aussi Escuiers freres et neveux desdits Jacques et Jean Baptiste demeurant en la

Parroisse de Nostre Dame de Gama=
=ches Election de Gisors, Jean Thorel
Procureur General en la Cour des Aydes
de Rouen aïant épousé Damoiselle
Anne Bulde a esté Annobli en 1550:
par Lettres Enregistrées a la Chambre
des Comptes de Paris le 22 Aoust 1551.
et en la Cour des Aydes et Chambre des
Comptes de Normandie les 11e de Sept.re
1552: et 15. May 1576. Maintenus le 14
Janvier 1668.

Portent d'Azur a Cinq bandes
d'or, au chef de Gueules chargés d'un
tourteau d'or.

C.LXVII.
Thorel.

Jeaques Thorel Escuier.
Sieur du Haistre demeurant en la
Parroisse d'Auzouville l'Esneval,
Election de Rouen Issus de Jean Thorel
de l'Election d'Evreux Mentionné en la
Recherche de 1490, a nombre de ceux
dont les peres avoient esté Annoblis
par la Charte des Soueraines, et qui
se sont Maintenus en la Qualité de
de Nobles. Maintenu le 6e. Fevrier 1667

Portent d'Azur au chevron d'or
accompagné de trois testes de Taureaux d'or
deux en chef et un en pointe.

CLXVIII
Thorel

Jacques Thorel Escuier S.r
de S.t Lô conseiller Secretaire du Roy
Maison et Couronne de France et de
Ses finances du College Ancien dem.t
a Rouen lequel a esté maintenû
Sans tirer a Consequence pour Ses
Enfans, auparavant qu'ils aïent
justifié du traité de Mariage de
leur pere, et de l'Extrait de leur Bapt=
=istaire, le 3. de fevrier 1667. ledit
Jacques declare Usurpateur condam=
né a 2000.tt d'Amende et 2.s. pour livre
avec 500.tt de restitution au profit des
habitans de Sa demeure

CLXIX
le Tellier
de S.t Victor.

Porte d'or au Lion de Sinople
Lampassé de gueules

Adrien le Tellier Escuier Seig.r
Et Patron de S.t Victor la Champagne
Election de Rouen fils de Nicolas le
Tellier Secretaire du Roy, a esté maintenû
le 20. Octobre 1666.

Porte d'Azur au Chevron
d'Argent accompagné de trois Roses
de meme 2. et 1.

Il y a un Gabriel le Tellier
Escuier Sieur du Tollas demeurant a

Rennes en Bretagne lequel a la-
Stipulation de François Blaize Le
Tellier Escuier demeurant a Averines
Election de Mantes, est venu retirer
quelques Extraits du Tabellionage de
Rouen pour sén servir devant Les-
Commissaires de Bretagne pour a-
Etablir leur Qualité de Noblesse il-
Conviendroit voir leur filiation et Le
Blazon.

CLXX.
Toustain

François Toustain Escuier-
Sieur de Frontebole Seigneur et Patron
de Limesy y demeurant Election de-
Rouen, maintenû le 20. de Janvier-
1667.

Jacques et Pierre Toustain Es.rs
Sieurs de Houquemarre freres demeu.
a Rouen et Catherine de Canquigny-
leur mere, Charles Toustain Escuier
Sieur de la Roulle demeurant en la-
Parroisse d'Autnoye, Election d'Andely
Guillaume[1], Eustache[2], Guillaume[3],
Charles, Adrien, François, maintenus le
20.e Fevrier 1667, et 4. Avril 1669.

Nicolas Toustain Chevallier Marquis
et Comte de Carenci Vicomte de Vaustin,
Philippes Toustain Sieur de Hautonne,
Robert demeurant en la Parroisse du-
Saussay Election de Gisors maintenus le

20 Fevrier 1667 et 4 Avril 1669.

Cette Famille tire sa noblesse de la Charte des francfiefs et son origine de l'Election de Montivilliers ou Jean Toustain Sieur de Blesville païa 40.tt pour la Taxe de son fief, Et Jean Toustain Sieur de la Chapelle Serg=enterie de S.te Romain, en païa 60.tt pour le sien, une autre branche s'estoit établie à Caen, ou Louis Toustain a paru au nombre des Enfans des Anoblis des francfiefs en la Recherche de 1490.

Portent d'or a la bande Echiquetée d'or et d'Azur accompagnée de six Besettes d'Azur 3. et 3.

CLXXI
de Teufles

Guilbert de Teufles Ecuier demeurant en La Parroisse de Davilly Election de Rouen, a declaré Se Servir pour Son premier degré des mêmes Titres et Armes Cy devant produittes par Anne, Louis, Alphonse, Henry et François de Teufles demeurant en la Parroisse de Castillon de la Chapelle Election de Lyons aïant été maintenus en leur Noblesse le 9.e Novembre 1667. plusieurs Ord.ces et descharges. Cette famille a affecté

de ne donner aucune production jusqu'a
a la Recherche de 1523. que Jacques
de Theufles Sieur de Castillon des
l'Election de Gisors donna sa Geneal=
=gie, et prouva sa Noblesse par
Tesmoins David de Theufles en=
l'Election du Neufchastel, ne Voulu
faire ny l'un ny l'autre en la meme
Recherche

Porteni d'Argent a deux
Lions affrontez de Sable soutenants
un Ecusson de Gueules.

CLXXII. Thiault

Nicolas Thiault Escuier
cy devant Greffier de la Ville de
Rouen cy demeurant led. Nicolas
fils de Nicolas Annobli au mois
de Mars 1650. Lettres de Confirmaon
au mois de Mars 1665, maintenû le
16. de Juillet 1666.

Porteni de Gueules a trois
Tours d'Argent au chef d'or chargé
de trois Coquilles d'Azur.

CLXXIII Turquier

François Turquier Escuier
Sieur du Buisson demeurant en la
Parroisse de S.t Victor la Campagne
Election de Rouen, Et Louis Turquier
aussy Escuier Sieur de Cordelleville y

demeurant Election de Rouen issus de François le Turquier Sieur du Buisson Annobli pour Services en Janvier 1603. Verifié et registré Les 11e Decembre 1603. et 11e Juin 1604. ont esté maintenus le 16e de Juillet 1666.

Porte d'Azur a la hure de Sanglier dór en chef avec une bande d'or chargé de trois Molettes d'Azur.

CLXXIV Theroude.

Nicolas Theroude Escuier Sieur d'Aplot en Roumois garde des Sceaux á Rouen, y demeurant Et Louis Theroude aussi Escuier Sieur de la Haulle demeurant en la Parroisse de Vauville Election du Pont l'Evesque Issus de Guillaume Theroude Vivant Secretaire du Roy Maison et Couronne de France Maintenus le 26 Mars 1669. ledit Guillaume avoit Exercé l'office 40. ans. Il obtint des Lettres d'honneur en 1620 et Resigna ledit Office audit Nicolas Son fils dont les Provisions furent expediées en Mars 1633. et Son acte de reception le 11e dudits mois et an. c

Porte en dór a la face d'Azur
chargée d'une Molette dór accompagnée
de trois Roses de Gueules deux en chef
et Une en pointe.

CLXXV
de Tournebus

Pierre de Tournebus Escuier
Sieur de Livet demeurant en la Parroiſſe
de Barentin Election de Rouen s'est
maintenû Noble de Race.

François de Tournebus Escuier
Sieur de Livet, Leonor, Jacques, Pierre
et François ses Enfans mineurs Tour=
=guy Escuier Sieur de Bouges frere
dudit François demeurant en la Parr.
de Livet et du chêne Election du Pont
l'Evesque maintenus le 9e. Janvier 1668.

Cette Maison de Tournebus l'une
des plus grandes de la Province, est
Estimée Eteinte par quelques Gene=
logies qui accusent cette Branche de
Bastardise.

Porte en d'Argent a la bande
d'Azur.

CLXXVI
Thierry

Jacob de Thierry Escuier
Sieur de Herissel demeurant en la
Parroisse de la Haye en Lyons Election
de Rouen.

CLXXVII
de Vieux Pont

Jean de Vieux Pont Chevalier
Seigneur d'Auzonville y demeurant
Election de Rouen Mestre de Camp
d'Un Regiment de Cavalerie entretenû

pour le Service du Roy, Jean,
Jean 2. Jean 3. André pere de trois
Enfans, Jean de Vieux pont epousa
Francoise de Roncherolles et
Maintenus le 31.e d'Octobre 1668.

Porte d'Argent a dix Annelets
de Gueules mis en pal 3.3.3. et 1. CLXXVIII Voisin

Jacques Voisin Escuier S.r
de Riardiere demeurant a Rouen
est Issu de Jean Voisin Sieur de Genon
ville et de Campheroult Bourgeois de
Rouen Annobli pour finance en
1585. Suivant l'Edit de 1584. Verifié et
Registré

Porte de Azur a une Croix
dor Fleurdelisée, deux Croissans en
Chef aussi d'or, et un Coeur d'Argent
en pointe. CLXXIX Varin

Nicolas Varin Escuier Sieur
de Moyaux demeurant a Rouen
possedant un heritage en la Parroisse
du Mesnil Sous Jumiege aïant
epousé Damoiselle Marie le Poutrel
Veuve d'Adrien Varin Escuier Sieur
du Lieu demeurant en la Parroisse de
S.t Clair en Auge Electon du Dom
l'Evesque Tutrice de Jean Varin son
fils. CLXXX. Heurtault

Jean Heurtault Escuier S.r
Secretaire du Roy M.e des Comptes.

en Normandie, Robert, et Jean &
Con.rs au Parlement Autres Conseillers
au Presidial, avec plusieurs emplois
dans les Armées et Ailleurs,

Portent d'Argent a la face
d'Azur chargée de trois couronnes d'or

CXCI
Paulmier
du Bosc

Thomas Paulmier Escuier
Seigneur du Bosc Berenger demeurant
Election de Rouen issû de Pierre S.r
de la Paviniere de la Ville de Seez
Annobli en Mars 1608. Verifié en
Aoust audit an, au moien de 700.tt
d'Indemnité, Louis Paulmier fils de
Pierre Seigneur de la Bucaille et
Conseiller au Parlement avoit epousé
Marguerite Costé, dont Thomas Con.or
au Parlement qui a épousé Suzanne
Martel ledit Thomas avoit une
Frere Aisné de Son Vivant Con.er au
dit Parlement nommé Pierre Issu
Pareillement dudit Louis, et de ladite
Marguerite Costé Lequel Pierre
avoit épousé Françoise du Four
qui a eu pour Enfans Masles Pierre
François et Charles Paulmier tous
maintenus le 9.e Avril 1668.

Portent d'Azur au Lion Passant
d'or au chef de meme chargée de trois
Tourteaux de gueules.

Grandin Marc Escuier CXCII
Vivoit l'An 1380. Martin Marc Escu.r Marc
Sieur du Fresnoy en Vermandois épousa
Elizabeth de Maillettes, Estainblot Marc
Escuier Sieur du Fresnoy, Jean Marc
Escuier Sieur du Buse, Hugues Marc
Escuier Sieur du Buse, épousa le 24.
Fevrier 1472 Florimonde de Braquemont
et decéda l'an 1516. Pierre Marc Escuier
Sieur de la Forté pere de Louis qui
épousa Anne Baudoin, Scipion a
épousa en 1629. Anne Faucon et a
decéda en 1651. Laurens épousa Cath-
erine le Torrier et décéda sans Enfans
Emerie fut Eveque du Mans; dudit
Scipion. Madelaine de Civille, dud.
Louis et de lad.t Civille, sont sortis
Scipion, Emerie, Charles, Louis, il y a
un Arrest rendu en la Cour des Aydes
de Normandie le 24.e juillet 1668.
tout a fait de consequence entre Pierre
de Brinon Escuier Seigneur de Meudon
Conseiller au Parlement, et M.r de la
Forté concernant leur Noblesse.

Mathieu Marc Fils de
Hugues, Sortit en 1568. de la Parroisse
de S.t Robert en Vermandois pour venir
habiter en cette Province, il y a Lettre
de Chevallerie accordée audit Mathieu
fils de Hugues pour recompense de

Service. de luy est Sorty Pierre Marc Seigneur de la Ferté Lieutenant gnal audit Lieu et Siege de la Ferté en Bray pere de Louis Marc aïant epousé ladite Anne Baudoüin qui estoit Conseiller en la Cour des Aydes de Normandie, decedé le 31. de Novembre 1640: Ledit Scipion aïant épousé laditte Anne Faucon fille de Mr. Le Premier President a Rouen fut depuis Mr. des Requestes et a esté inhumé en la Parroisse de St. Germain a Paris en 1651. ledit Laurens fils de Louis qui avoit esté Conr. en la Cour des Aydes et Seigneur de Reux en Auge decedé le 11e. Janvier 1664. et laditte Le Terrier Sa femme en 1669. ledit Emeric Evêque du Mans decedé dans Son lieu Episcopal le 30. Avril 1648. Ledit Louis fils de Scipion et de laditte Faucon Conseiller Ecclesiastiqe audit Parlement, et Chanoine de N. Dame. Ledit charles neveu desdits Louis et Emeric est devenu Seigneur de Reux, a Cause de la Succession dudit Son Oncle lesdits Sieurs attendu leur Qualitéz de Nobles et Ancienne Extraction ont obtenu plusieurs deschargés concernant le droit de Franefiefs notamment en 1692: et 1698.

La Branche Aisnee porte —
d'Azur a Trois Mares d'or 2. et 1.

La Branche puisnee y adjoute
un chevron d'or.

CXCII
Le Cornu.

Laurens le Cornu Tresorier de
France au Bureau des finances a
Rouen, François le Cornu Escuier —
Lieutenant General au Baillage d'Evreux
et depuis Chanoine et Conseiller au
Parlement a Rouen. Adrien le Cornu
Escuier demeurant a Rouen, Issus
de Jean le Cornu Escuier Sieur de Bimord
Conseiller au Parlement de Rouen, et
de Damoiselle Madelaine Vertoul, —
Robert le Cornu Marchand Bourgeois
de Rouen, fut Annobli en Aoust 1463
et de luy sont Sortis François, Guillau[me]
Jean[3], Adrien[4], Nicolas[5], et François[6].

Portent d'Argent a deux Faces
de Sable.

CXCIII
De Guilhain.

Charles de Guilhain Escuier
Sieur de la Roche natif de Poulin —
en Vivarez, sur le bord du Rhône —
païs du Languedoc Maistre de la —
Verrerie fauxbourg de Rouen.

CXCIV
Brétel.
de Gremonville

Nicolas André Bretel Escuier
Seigneur Marquis de Gremonville —
Election de Caudebec issu de Jean —
Bretel Sieur de St. André Annobli

en Aoust 1709. Raoul Bretel épousa Martine de Bretteville, Raoul Président au Parlement épousa Marie de Saldaigne Louis Président audit Parlement épousa Françoise le Roux; Raoul Président au Parlement épousa Anne Groutard, Nicolas André decedé en 1676. Sans Enfans, Charles Président au Parlement épousa Elizabeth Le Grand dont sont sortis Raoul et Charles, Voyez en l'Election de Caudebec.

Claude Bretel chevalier Seigneur et Patron de Langueror Con.r M.e d'Hotel ordinaire de Sa Majesté demeurant audit lieu de Langueror Election de Caudebec, Raoul, Louis 2 Claude 3, Claude 4 qui a épousé Louise Martel Clere, Maintenu le 8 de May 1668.

Portent un chevron degueules chargé en pointe d'une fleur de Lis d'or à trois molettes d'Eperon, et un Bateau d'Argent,

Louis Bretel, Escuier Sieur de Auberbose a été Chan.e Doyen de Nostre Dame de Rouen Conseiller au Parlement dudit Lieu, Abbé des Abbayes d'Aunay et de S.t Victor et en Suitte est decedé Archevesque d'Aixen Provence en 1635.

CXCV.
Asselin

Louis Asselin Escuier Sieur de Fresnelles Conseiller au Parlement de Rouen, Philippes Asselin Escuier Con.r aux Requestes du Palais a Rouen aïant épousé Françoise le Seigneur, Nicolas Conseiller au Parlement aïant épousé Marie Eustache decedée en 1676. a laissé Louis Asselin Conseiller au Parlement produisant, la Sepulture de Cette Famille est dans l'Eglise de S.t Pierre du Chastel a Rouen, ont été Maintenus sur le fondement que quand même il n'y auroit de deux officiers en Ligne directe decedez revestus de leurs charges en Cour Souveraine Cela Suffiroit pour Soutenir les descendants en la Qualité de Noble Suivant l'Arrest du Conseil d'Etat du Roy du 16. Novembre 1672. rendu au profit de M.e Jacques Frontin de la Hautteville et de Claude Frontin Sieur de Clermont frere Issus d'Ayeul et Pere Auditeurs des Comptes a Rouen.

CXCVI.
DuVal

Guy du Val Chevalier Seig.r de Bonneval Président a Mortier au Parlement de Normandie, Thomas du Val épousa Geneviève d'Amiens, Guy épousa Françoise Jubert d'ou sont

Sortis Guy et Alphonce, ledit Thomas Conseiller au Parlement de Normandie et Guy fils dudit Thomas President audit Parlement enterré en l'Eglise de S.t Patrice sa Parroisse lieu de Sa Sepulture le 27. de May 1674.

CXCVII
de Hanivel
de Crevecoeur.

M.re Adrien de Hannivel Chevalier Marquis de Creve Coeur Seig.r de Manneville Conseiller du Roy en ses Conseils Secretaire des Commendements de Monsieur Frere Vnique du Roy demeurant de present a Paris possedant bois dans la Parroisse de Chantelou Maitrise du Pont de l'Arche et issu de Robert Hannivel Sieur de la Chevalerie natif de S.t Estienne du Rouvray qui prit des lettres de derogeance et rehabilitation parce que Ses Ayeuls pere avoient trafiqué et exercé la Marchandise lesdittes Lettres du 2.e May 1579. registrées le 19 juillet 1580. et Verifiées en 1585.

CXCVIII
Turgot.

Louis Turgot Escuier Sieur de l'Ecluse demeurant en la Parroisse de S.t Estienne de la Tillaye Election du Pont l'Evesque, Guillaume, Jean, Louis Jacques, Antoine, Nicolas, Gabriel, Louis Gabriel Louis, Isaac, Maintenus le 19 mars 1669.

Portent d'Hermine frettée de gueules.

Leur origine vient de Jean Turgot lequel possedant la seigneurie des Tourrailles au temps de la Commission des franchises fut rejetté du nombre de Nobles et assis a la taille par le Rolle de Montfaut, toutesfois aïant payé la Taxe des franchises en 1472. en vertu de la charte de 1470. suivant la quittance de Finance dont il a esté Compté en la Chambre des Comptes pour la Vicomté de Falaise il fut retabli en La qualité de Noble. Dominique Turgot Conseiller du Roy en ses Conseils M.e des Requestes Ordinaire de son Hostel et aisné de la Famille.

Jean Baptiste du Perrey Ecuier demeurant a Rouen Abel Coquain Sieur de Radiottes natif du Païs de Caux et Medecin du Roy Annobly en janvier 1611. a esté pere de Philippes pere de Jean Baptiste qui épouse Marie dotté lequel a obtenu en 1638 Arrest du Parlement de Rouen pour la mutation du nom de Coquain en celuy de Perrey.

Ledit Jean avoit esté capitaine dans le Regiment de Bourgogne et Gouverneur de la Ville de Phalsebourg en Allemagne, et prit des nouvelles Lettres d'Annoblissement qui furent accordées par Sa Majesté audit Jean de Perrey pour recompense des services en janvier 1636. et registrées en la chambre des Comptes en Novembre 1637.

Il Convient Voir Le Blazon des Armes, Les deux Lettres d'Annoblissemt. et Arrest de Confirmation attendu l'Arrest de 1664. portant revocation de Pareils Annoblissements.

CXC.

Brinon

Pierre de Brinon Escuier Sieur de Fourmanville et de Mutlers decedé Doyen des Conseillers du Parlemt. de Rouen, avoit epousé Antoinette Restant, Louis conseiller audit Parlemt. épousa Françoise Jubet de Bonnemare du Thil dou sont sortis René conseiller audit Parlement Pierre, Henry, Robert et Louis, ledit René a epousé une Coquerel. Leur Sepulture est en l'Eglise de St. Lo a Rouen dans le Chœur a droitte; cette famille l'une des Ancien de Rouen tire son Origine de Maistre André Brinon natif du Diocese de

Rouen Conseiller et General Sur le
fait des Finances en Bourgogne
Annobli par lettres du Mois d'Avril
1498: lequel André se trouve allié
avec les Hebert et autres gens de
Finance de ce temps la, comme il se
Voit en la relation des Estats Tenus
Tenus a Tours en 1483. et a laissé
une posterité puissante qui sert
Etablie dans la Robe a Rouen. CXCI.

Godart.

Pierre Godard Escuier Seig.r
de Bellefonds demeurant a Rouen
Et Jean Baptiste aussy Escuyer
Sieur d'Aucouville son frere Enfans
de Jean Godard Escuier S.r de Braque-
=tuit Conseiller Notaire et Secretaire
du Roy Maître ordinaire en la
Chambre des Comptes de Normandie
de qui ils tirent leur Noblesse,
Jaques Conseiller au Parlement
de Rouen a épousé Marguerite
Hebert dont sont Sortis Jaques,
Pierre, et Jean Baptiste &c.

ELECTION
D'ARQUES

Louis Aprix Escuier Sieur de Morrienne demeurant en la Parr.ie des Ventes davy Election d'Arques, Georges Aprix Escuier Sieur de Gruchet demeurant en la Parroisse de Fontaine le chastel Election de Rouen, Adrien Aprix aussi Escuier Sieur de Vimont demeurant en la Parroisse des Ventes tous Issus de Jean Aprix de la Parroisse d'Estables, Lequel en la Recherche de 1523. Se declara Anglois de naissance et fut imposé a la Taille maintenus le 21 Juin 1667. I Aprix

{Jean APrix Isabeau du Croq} {Jean Catherine Bourgeoise} {Humbert Margueritte de Romanville}

Antoine
Denise de
Mantainville
~
Louis
Cecile de
Roquigny
~
Mathieu
Madelaine
de Recullon
~
Georges
Marguerite
du Mesnil
Bauquemare
~
Adrien
Anne
Caillot

Portent d'Azur a une tour
de Argent et trois Corbeaux de sable.

II
Blondin

Aimard et Nicolas Blondin
demeurant au Faubourg d'Arques, et
ledit Nicolas en la Parroisse des Rieux
Election d'Arques, et Nicolas Blondin
Escuier Sieur de la Potterie demeurant
en la Parroisse de Flamets Election
du Neufchastel leur Oncle, tous
lesquels Consanguins ont esté renvoiez
au Rolle a la Taille par Forclusion
faute d'avoir produit pardevant
Nosseigneurs les Commissaires, par
jugement du 22 de juin 1668. les biens
dudit Michel ont esté vendus pour
l'Amende quoy qu'il ait exposé qu'il
etoit au Conseil et mis au rapport de

Monsieur d'Herbigny.

III
Bontemps.

Jacob Bontemps Escuier Sieur du Grand Parc demeurant en la Parroisse d'Ymonville Election d'Arques Bailly du Duché de Longueville, et Capitaine du chasteau dudit Lieu Annobli en 1647. par lettres registrées en la Chambre des Comptes le 18. de Decembre ensuivant et Visées par le Commissaire du Roy le 12. janvier 1649. registrées en la Cour des Aydes a Rouen le 18. de Decembre 1654. maintenu le 8e. Juillet 1667. ou plainte du Procureur du Roy de la Commission au Sujet des Armes prises par ledit Bontemps, comme n'estant permis aux nouveaux Annoblis de prendre Les Armes des Anciennes Maisons, Et ledit Bontemps auroit pris celles de la Maison d'Annebaut

Porte de gueules a la Croix de Vair.

IV
De Bourgeoise

Jacques de Bourgeoise chevalier Baron de Manneville Seigneur et Patron de Pommereval y demeurant Election d'Arques, Nicolas Bourgeoise fils d'Antoine Sieur de Pommereval, Verdier en la Forest d'Eavy Annobli par Lettres donnés en Septembre 1551. Mathieu, Mathieu et

Jacques Maintenu le 18.e d'aoust 1668.

{ Nicolas de Bourgeoise Marie le noble — { Mathieu Marie Yvel Antoine — { Mathieu Marie de Ricarville { Jacques Charlotte de Pelletot

{ François tué au siege d'Arras

V.
Bouchard

Porteni d'Argent au Lion de Sable Armé et Lampassé de Gueules

Jean Bouchard Escuier Sieur de Plainville, et Jean Bouchard Escuier Son fils gendarme de la Compagnie de Sa Majesté, Annobli en 1643: Ses Lettres registrées aux Cours Souveraine a Rouen Le 26. Aoust 1644 et dix Sept novembre 1656. et Confirmé par autres Lettres de Sa Maj.té données en May 1667: pour recompense des Services de Jean Bouchard fils, maintenu le 21 Decembre 1668: lesdittes Lettres de Confirmation aïant esté registrées ou il convenoit en laditte Année 1669:

Porteni d'Azur au bras d'or, et Main d'Argent Issant d'Vne nüe aussy d'Argent, et Ciel d'Azur tenant Vn Ancre penchant d'Argent emmanchée et Amellée d'or.

VI
Bourbel

Jacob de Bourbel Escuier Sieur de Montpinson demeurant en la Parroisse

de Haugleville Election d'Arques.
François, Antoine, François, Jacob
maintenus le 12e janvier 1668. et ont
d'Ancienne Noblesse

{François de Bourbel Es. Jeanne le Roux} {Antoine Marguerite de Presteval Suzanne de Goüi.} {Francois Antoinette d'Arbouville} {Jacob Charlotte de Masquerel}

Portent d'Azur a trois tourteaux

VII. Blanchaston

Adrien de Blanchaston Escuier Sieur de Greges y demeurant Election d'Arques maintenû le 9e de Decembre 1668. il est fait mention en la recherche de 1523. de Jean de Blanchaston de la Parroisse de Douvrend tenu pour Noble de toute Ancienneté et d'autre Jean de Blanchaston Sieur de Pellerot qui a Produit Sa Genealogie et Pieces

{Raoul de Blanchaston Catherine l'Hermitte} {Jean Anne de Croixmare} {Girard} {Nicolas} {Jacques Catherine Digny} {Adrien} {Pierre Françoise de Boüillon} {Simon}

Portent de Gueules au Baston en pal d'Argent Accosté de quatre Fleurs de Lis d'or.

VIII Belleville

Adrien de Belleville Escuier Sieur du Lieu, Philippes de Belleville

Escuier Sieur du Gouttevillle et son frere
Adrien de Belleville Escuier Sieur de
Fauches Homme d'Armes de la Compagnie
Ecossoise de Sa Majesté, tous demeurans
en la Parroisse de Belleville Election
d'Arques Issus de Nicolas de Belleville
Sieur du Lieu duquel il est dit en la Rech=
=erche de 1523: qu'il en repute Noble e
Faisant profession des Armes, ont esté
Maintenus le 28.e Novembre 1668.

{ Nicolas de Belleville
  Gillette de Pontchef.
  — { jean
      Anne Ferret
      — { François
          jeanne de Torchy
          — { Adrien — { Philipes
              Francoise de Manneville — { Adrien
          — { François
              Anne l'Estendart — { Louis
                                   Catherine du Puis
          — { Estienne
              Anne Bouchard

Portent d'Azur au Sautoir d'Argent
cantonné de quatre Aigles de meme.

IX
Bongard

Nicolas de Bongard Escuier demeur.t
a Blangi Election d'Arques, Pierre, David
Pierre, Pierre Nicolas maintenû le 13.e
de Fevrier 1669.

Cette Famille est l'une de celle
qui travaille dans les Verreries et Sont
dits Gentilhommes Verriers.

Porte d'Azur a trois testes de Lion
affrontées en chef, et trois Molettes en
pointe le tout d'or.

David Boissel Escuier — X.
Conseiller et Avocat General de la Boissel
Reine demeurant en la Ville d'Eu,
Laurens, et Adrien Boissel Escuiers

et Loys premier huissier a parlement de
Rouen en — — —

et Loys qui acquit le fief de Frenard parroisse
de Cultot es tabellionage d'arques — et obtint de
Lettres pour changer son nom de Loys en celui
de nom de Frenard

Jacques de Frenard escuyer seigneur de Cultot
epousa Marie de Badouel fille de noble Jean Badouel et de
Bricourt parroisse de Cultot

et catelin sans

secretaire du roy
Jean de Frenard garde du tresor Renaud pere
de cet D. Renaud cy suite

et

Robert de Frenard seigneur de grestry ancien
secretaire du Roy, pere de cet D. Renaud de
grestry

de Brossard Escuier Sieur de Broffard
de Maisoncelles demeurant en la Parrois.
de S.te Beuve Election du Neufchastel
Antoine Brossard Charles, Antoine

Richard
Abtenuës
es Ses
marchandise
Richard.
qui paia
xe des franc
nvier 1668.

David
Marie
Latignan

Jean
Catherine
Bonnet

Laurens
Marguerite
Crepin

d'or au Lion

XI

Escuier Sieur du Gouttevitte et son frere
Adrien de Belleville Escuier Sieur de
Fauches Homme d'Armes de la Compagnie
Ecossoise de Sa Majesté, tous demeurans
en la Parroisse de Belleville Election
d'Arques Issus de Nicolas de Bellevill

Cartier Darras

IX
Bongard

Ca

De

Di

De

qu

dit

affrontees en chef, et trois Molettes en
pointe le tout d'or.

David Boissel Escuier — X.
Conseiller et Avocat General de la Boissel
Reine demeurant en la Ville d'Eu,
Laurens, et Adrien Boissel Escuiers
freres demeurants en la Parroisse de
Tocqueville Election d'Arques, Macé
Cyprien[1], Jacques[2], Laurens[3], Richard[4]
David[5]. Lettres de derogeance obtenuës
par ledit David pour luy et Ses e-
Consanguins en consequence du
trafic et Commerce de Marchandise
faits par ledit Laurens et Richard[4].
Issus de Robinet Boissel qui païa
30.lt. de Finance pour taxe des franc
fiefs en 1470: le dernier Janvier 1668.
renvoiez au Conseil.

- Macé Boissel
  - Guillemine Basin
- Cipprien
  - Perronnele Cloustier
- Laurens
  - Antoinette Parmentier
- David
  - Marie Latignan
- Jacques
  - Anne Malherbe
- Richard
  - Isabeau Caperon
- Jean
  - Catherine Bonnet
- Laurens
  - Marguerite Crepin

Portent d'Azur Bitté d'or au Lion
rampant de même.

XI

André de Brossard Escuier Sieur de Broffard
de Maisoncelles demeurant en la Parrois.
de S.te Beuve Election du Neufchastel
Antoine Brossard Charles[2], Antoine[3]

François, le 25. de fevrier 1669. maintenu
quant a present

Porte d'Azur a trois Fleurs de Lis
d'or a la bande d'Argent brochant sur le
tout et pour Devise ces mots Ardenti
Succedit Opus.

Cette Famille attachée au travail
des Verreries depuis longtemps et toutefois
originaire de Basse Normandie a
Generalité d'Alençon ou elle est tenuë
pour noble d'Ancienneté

Antoine Brossard
Jeanne de Montvoisin

Charles
Charlotte
de Runes

Jean
Barbe de
Creny

Antoine Marre Charles
de Runes Antoinette

Louis Catherine
Giuchard

Antoine François
Madelaine Charlotte
Boucher de Bezu

David Antoinette Antoine Isabel
du Mesnil

Antoine Pabeau
du Bosc.

Nicolas Brossard Escuier demeurant
en la Parroisse de S.t Martin au Bosc.
Election du Neufchastel, Antoine de
Brossard Escuier Sieur de S.t Prix et
David de Brossard aussi Escuier.

François de Brossard Escuier.
Sieur de S.t Martin au Bosc. y demeur.
Election du Neufchastel, Antoine, Andre
A Nicolas de Brossard escuiers freres, Enfans
d'Antoine Sieur de la Marc aisné du

Sieur de Maisoncelles, par Jugement
rendu le 25.e Fevrier 1669: ils ont esté
maintenus quant a present, Les Enfans
de François Sieur de Fremont sont aussi
maintenus, il y en a encore plusieurs autres
dudit nom, qui portent tous les mesmes
Armes, mais il est remarquable qu'en la
Recherche de 1523: Richard de Brossard
de la Parroisse de S.t Martin au Bosc
est dit Gentilhomme travaillant a la
Verrerie et neanmoins est imposé a la
taille avec laditte qualité.

XII
Bethencourt.

Pierre et Louis de Bethencourt,
Escuier Sieur du Quesnoy demeurant a
Grand Court Election d'Arques, Antoine,
Pierre[2], Antoine[3], Pierre[4] maintenus le 11.e
Mars 1669: Il y a une Branche de la même
Famille Etablie à Sarqueux Election
de Neufchastel descendus de Robert de
Bethencourt et de Louise du chemin Cette
maison est Ancienne et fort distinguée
dans l'Histoire par la découverte, La conquete
et la Royauté des Isles Canaries.

Pierre de Bethencourt
Cardine le Veneur

Antoine
Marie Gosselin

Jean
Marie de
Martin Bosc

Pierre
Marie
Tieulle

Jean
Marg.te
de Quesnoy

Nicolas
catherine
de Long

Philippes

Antoine
Catherine
l'Hermitte

Piere Francoise
de Lignerets
Marie du Bosc

Louis Marie
du Bosc

Robert

Louis du
Chemin

Robert

Antoine

nicolas
Antoinette
le Lièvre

Antoine
Marg.te du
Four

XIII.
Bouchard

Porte d'Argent au Lion rampant de Sable Armé et Lampassé de gueules.

Nicolas Bouchard Seigneur d'Anglesqueville demeurant en la Parroisse de Bourgdun Election d'Arques, Nicolas Bouchard, Jean 2. Jean 3. et Thomas renvoiez au Conseil le 10e de Septembre 1669. et depuis il est intervenû Arrest a son profit du 9e de Juillet 1668.

- Jean Bouchard
  - catherine Mainet
- Thomas
  - Marg.te Asselin
- Jean
  - Jeanne Tardieu
    - Jean Baptiste
      - nicolas
        - Leonor de la Place
        - Jean Marie Bigot
      - Pierre Marie de Belleville
        - Louis
    - Renee le blanc
      - Isabelle du Fiard
      - François Jean

Louis Bouchard Escuier Sieur du Mesnil de la Parroisse de Launoy Election de Neufchastel et a declaré se servir des mêmes Tiltres, et Armes que Nicolas Bouchard Escuier S.r d'Englequeville demeurant au bourg d'on Election d'Arques Ledit Louis fils de Pierre Maintenû le 9e de May 1669, attendu l'Arrest du Conseil obtenu le 9e Juillet 1668. par ledit Nicolas fils de Jean.

Si cette Famille est la meme que celle de Bouchard Blosseville, elle est Originaire de Dieppe Annoblie le 15e Fevrier 1400. en la Personne de Michel Bouchard & Perrette sa femme.

Porte de Gueules au Lion rampant d'or. XIV Bauquet

Jacques Bauquet Escuier Sieur de la Roque, Bailly des Ventes d'Eavy. Election d'Arques, Pierre Bauquet, Jean[2] Michel[3], Jacques[4] Ledit Pierre natif de Moon lieu a Bayeux Annobli par Lettres donnees a Blois en Avril 1581 — registrees en la Cour des Aydes le 7e Septembre en Suivant, maintenu le 28 de Novembre 1670:

- Pierre Bauquet Annobli, Marie Doucet
  - Jean Marie Bauquet
    - Michel Marie des Essarts
      - Jacques Françoise Doullé

Porte de Gueules au Chevron d'or accompagné de trois Oranges 2. et 1. XV. de Barrois

Philippes de Barrois Escuier S.r de Beaubuisson demeurant en la Parroiss. d'Ayremenil Election d'Arques, Guillaume François[2] Philippes[3], Ledit Guillaume le Barrois Lieutenant de la Compagnie du Sieur de Cusson Capitaine de Cent — Arquebusiers a Cheval en la Ville de Dieppe, Annobli au Camp devant Dieppe au mois de 7.bre 1589. registrees aux années 1594 et 1602 maintenu le 12.e Janvier 1668.

- Guillaume le Barrois Annobli, Vincenne Henry
  - François Françoise de Feuilles
    - Philippes Anne le Marinier

Porte d'Argent au Lion rampant

de Sable Armé et Lampassé de gueules
au Chef d'Azur chargé de Six palmes d'or
entrelassées.

XVI
Baudry

François Baudry Escuier Sieur
de Caurott demeurant en la Parroisse de
Viboeuf Election d'Arques, Louis, Nicolas
Raoul François, maintenu le 30.e de
Janvier 1667.

{Louis {Catherine de {Blanville
{Nicolas {Colette de {Louvel
{Raoul {Barbe de {Flesques
{François {Helene le {Gras

Porte d'Azur au chevron
d'Argent accompagné au chef de deux
Lapins de même, et d'une teste en
pointe aussi d'Argent.

XVII
Bonnet

Nicolas Bonnet Escuier
Sieur de St. Martin demeurant en la
Ville d'Eu Election d'Arques Issus
de Charles Bonnet Sieur de la Fontaine
Lieutenant General au Baillage
de la Forest d'Eu, Et Maire de la
Ville Annobli en 1594: moïennant
Finance et Suplement et 820.tt
d'Indemnité Registré en 1595: Jean
Charles Nicolas maintenus le Deux.e
Janvier Mil Six cent Soixante
Et Sept.

Charles

Charles Annobli

Jean — Charles nicolas de Torcy

Jean

Porte d'Argent au Lion rampant de Gueules accompagné de huit Billettes aussy de Gueules.

XVIII
De Besu

René de Besu Escuier Sieur de S.t Julien cy devant Capitaine au Regiment de Bretagne demeurant en la Parroisse Desville Election d'Arques, Jean de Besu Vicomte juge de Gournay en Bray Annobli en 1575: Nicolas,[1] Jean,[2] Jean,[3] Jacques,[4] René,[5] Armand[6] le 14.e de Novembre 1668.

{Jean de Besu Annobli
{Nicolas
{Louise le charpentier
{Jean
{Phles d'Abancourt
{Jean Marie d'Ipres
{Jacques Vulgatte des Essarts

{Charles Elizabeth de Mesville
{René Marie de Cannieres

François — Armand — Jean

Jean de Besu Escuier Sieur d'Oncourt demeurant Election du Neufchastel Saisant des titres et Armoiries produites par René de Besu Escuier Sieur de S.t Julien dem.t en la Ville d'Eu Election d'Arques, maintenu le 24. Novembre 1668.

Jay de Besu Escuier Sieur de Manthois demeurant en la Parroisse de

d'Haricourt, Election d'Andely maintenû avec les Autres, le 24. Novembre 1668. — quoi que ledit Guy se fut declaré d'ancienne Extraction.

Jean de Beru Escuier Sieur d'Incourt ou Boudiuncourt y demeurant Election de Lyons, à declaré lors de la production qu'il se servoit en son premier degré des memes titres et Armes produites par René de Beru Escuier Sieur de St. Julien demeurant en la Ville d'Eu Election d'Arques Son Consanguin, comme etant issû de Jean Baptiste de Beru Annobli en 1575. ledit Jean fils de René, maintenu conjointement avec Ses parens.

Ils Portent tous d'Azur au Chevron dor accompagné de trois molettes d'Eperon dor, 2. et 1.

XIX. de Bommy

Anne de Bommy Escuier Sieur de Fontaine demeurant en la Parroisse de Blangy Election d'Arques originaire du Pays d'Artois, maintenû le 9e. Mars 1669.

{Pierre Jeanne le Senechal} {Pierre Isabeau d'Auxi} {Mathieu Margte l'Englasse} {Hector Jeanne de l'Essault} {François Mahaut du Chastelet} {Anne Claire de Maillefer} {Joachim

Porte d'Azur a quatre Besans, et Une Rose en Abisme le tout dor.

XX Bures

Jean de Bures Escuier Sieur de Boussy demeurant en la Parroisse de Hattenville ou Galleville Election d'Arques pour luy

: Et François de Bures Escuier son fils
Soudiacre demeurant a Villedieu, Pierre
de Bures Escuier demeurant a Dieppe;
Charles de Bures Sieur de Bethencourt
Capitaine en la Marine demeurant en
la Parroisse de la Trinité du Mont
Election de Caudebec, pour luy et pour
Michel de Bures Escuier Sieur de
Soully son frere, et Jacques de Bures
Escuier demeurant en la Parroisse de
Gueville, Election d'Arques pour luy
et Salomon son fils mineur et Pierre
de Bures Escuier fils de Jacques pour luy
et Salomon de Bures aussy escuier son
puisné, maintenus le 30e Octobre
1664: Le Procureur du Roy de la
Commission à objecté auxdits de
Bures, qu'ils ont derogé par le Trafiq.
Supposé qu'ils fussent Nobles d'Extraction
a quoi repondant ils ont representé
Lettres du Roy Charles 1Xe accordées a
Gabriel de Bures portant permission de
tenir des Vaisseaux, et de Trafiquer en
Mer, nonobstant la qualité de nobles
par luy pretenduë, lesquelles Lettres ont
valu le relief de derogeance n'aïant
toutefois raporté aucune Origine de
Noblesse. ils sont Issus de Guillaume
de Bures natif de la Comté d'Eu

Annobli par la Charte des Franchises en 1470. pour trente livres de Finance

Robert de Bures
Alix Baudry

Charles Michel Roussel
Richard Michelle Godard
Charles Claire d'Anzel
Jean Marg.te d'Aigneville
François André

Gabriel Madelaine de Bures
Richard Madelaine Festel
Suzane Foustain
Gabriel Judith Soyer
Charles Jeanne de Chauvin
Laurens Dmt a orleans
Pierre
Charles Michel
Jacques

XXI
Le Blanc.

André Le Blanc Ecuier Sieur de Malvoisin, tant pour luy que Jean, Nicolas, André, et Louis, André le Blanc Ecuiers ses Enfans demeurant en la Parroisse de S.t Ouen sous Bracy Election d'Arques, maintenus le 28. de decembre 1666.

{Jean le Blanc {Antoine {Suzane de {Jacques {Andre {Jean
{Suzane de {Marg.te le. {Marie {nicolas andré
{Dampierre {Coustre {cartier {Louis Andre

Portent d'Azur à une claire Etoille Raionnante de huit Rais d'or.

XXII
Le Carruyer

Gabriel Le Carruyer Sieur de Brugdalle demeurant en la Parroisse de d'Aliermont Gentilhomme ordinaire Servant Mademoiselle, Et Pierre Le Carruyer aussi Escuier demeurant en la Parroisse de Maintru Sieur de Bonneval Election d'Arques, Issus de Gabriel Le Carruyer Sieur de Launay Vicomte d'Arques Annobli au mois de Septembre 1594. enregistré en 1596: maintenus le 30. d'aoust 1664. Ledit Gabriel dit avoir une frere nommé Philippes demeurant en ladite Parroisse de Nostre Dame d'Aliermont, Pierre le Carruyer issus dudit Philippes ne peut pas se servir de la decharge accordée audit Gabriel Le Carruyer Sieur de Brugdalle, qu'auparavant il n'ait representé ses pieces = pourquoi le 18. juillet 1667 a este renvoïé au Conseil.

Gabriel Annobli
Marie le Caucheux

Gabriel — Adrien
Marg.te de
S.t Ouen

Gabriel — Pierre

Anne le Carruyer Escuier Sieur de Muchedent y demeurant, Election d'Arques

Louis

Louis Le Carruyer.

Louis le Carruyer
Marg.te le Marinier

Pierre Marguerite
d'Espinay

Annie produisant
Madelaine Martel

Michel Louis

Gabriel François Jean

XXIII. Porte en d'Azur a trois gerbes d'or.

Cantel. Laurens Cantel Escuier Sieur de la Mauduitte demeurant en la Parroiſ. des Ifs, Election d'Arques, et François-Antoine Son fils Garde du Corps du Roy, maintenus le premier decembre 1669 Comme aïant estés Annoblis au Mois de Juillet 1653. et Confirmés le 26.e daoust 1669.

{nicolas Cantel Vicomte d'Arques} {Richard Agnes de Milleville} {Jacques Adrienne Savari de la Mauduitte} {Adrien Heleine de Frene} {Francois} {Laurens Garde du Corps Anne du Hamel} {François Antoine aussy Garde du Corps}

XXIV

De Creny Henry de Creny Escuier Sieur de Linemare demeurant en la Parroisse de Linemare Election d'Arques, tant pour luy que pour David Creny Escuier Sieur du Mancel Son Cousin germain demeurant en la Parroisse de Boüasles Election de neufchastel, Louis de Creny Escuier S.r de Bailly demeurant en la Parroisse de

Fesques Election du Neufchastel, Jacques de Creny Escuier Sieur de Fremontier Son frere demeurant en la Parroisse d'Angre= =ville Election d'Arques Louis de Creny Escuier Sieur de Riberpré y demeurant Election du neufchastel, Jacques de Creny Escuier demeurant en la Parroisse de Boissay Electon d'Arques Philippes de Creny, Louis[2], Robert[3], Jean[4], Charles[5], Louis[6] Louis[6] &c

Adrien de Creny
Germaine de Ruel

Nicolas
Marg.te Le Roux

Antoine
Vulgone des Essarts

Hercules
Marie de Roquigny

Henry
Anne du Lux

Gaston

David

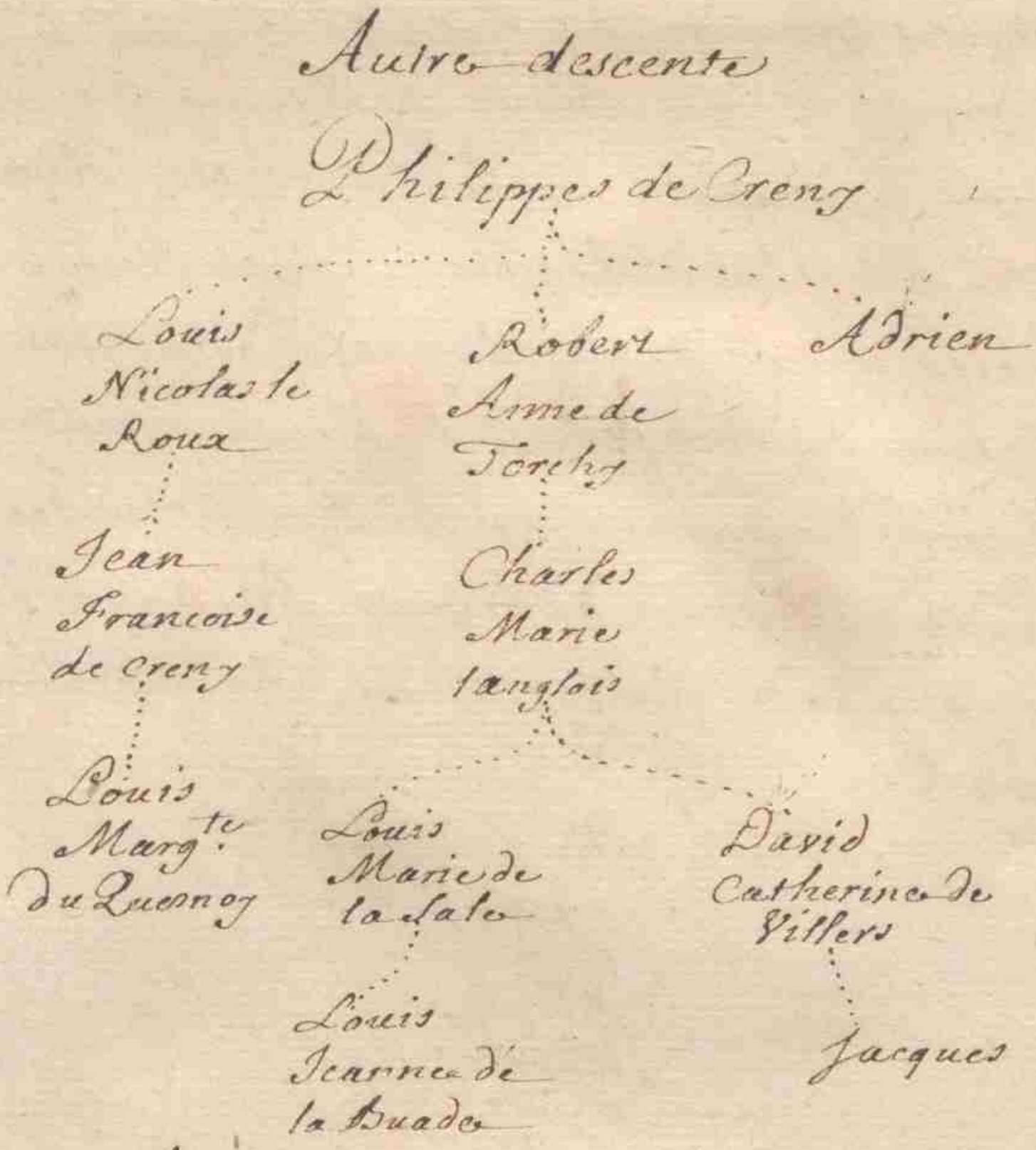
Jacques

François

Louis de Creny Escuier demeurant en la Parroisse de Fesques, Election du Neufchastel, tant pour luy que pour Pierre son frere, Philippes, Adrien, Jacques, Antoine, Louis, Maintenus Le Vingt Cinq.e de Janvier Mil Six cent Soixante Huit

autre &c

Autre descente



Il paroist par la Recherche de 1523: que Philippes de Creny Sieur de Bailly en Campagne de la Parroisse de Londenieres, Sa Genealogie et les preuves de Sa Qualité, comme aussy que Adrien de Creny Sieur de la motte de la Parroisse de Sept Meulles produisit Sa Genealogie ses preuves et le Blason de ses Armes qui Sont les mesmes qu'apresent et qu'enfin un autre Jean Creny estoit Homme d'Armes de la Compagnie du Seigneur de Pont de Remy.

Porte d'Azur a la Face d'Argent a la Bordure dentelée de Gueules.

XXV.
Caron.

François Caron Escuier Sieur de Marq l'un des Chevaux Legers du Sieur de Coetlogon dans Son Regiment demeurant en la Parroisse de Richerm= =ont Election d'Arques et François Caron Son frere, François[1], Georges[2], nicolas[3], Claude[4], Jacques[5] Les 23. de juin 1668. Condamnez comme usurpateurs a vre 500tt. de restitution et par autre Jugement du 10e. Aoust ensuivant Interloqué

XXVI
Connain.

Porte de Gueules au Lion Couronné d'or,

Nicolas de Connain Escuier Sr. de Radiolle Lieutenant General au Baillage de Dieppe demeurant et Issus d'Abel Connain Medecin du Roy en 1611. et Annobli aud. an, Enregistré en 1613. a esté maintenû le 9e. Septembre 1669.

Abel Annobli

Aimard

Marguerite du Pfix

Nicolas

Porte d'Argent a trois Hermines de Sable 2. et 1.

XXVII
Le Cauchoix

Charles le Cauchoix Escuier
Sieur de Thibermont et de Ribeuf
demeurant dans Arques, et Jacques
le Cauchoix Son parent maintenus
le 10.e Aoust 1664: en consequence
des lettres de Derogeance accordés
a Charles Le Cauchoix Sieur des.t
Quentin Son Ayeul le 18. juillet 1605
registrés le 4. Août 1608.

Jacques le Cauchoix
Jeanne de Blancbaston

Charles Barbe
Restoust

Nicolas David
Jacques

David Madelaine
le Fevre
2
Marie de la Haye

Charles

Portent d'Argent a trois houx
de Sinople

XXVIII
du Crostay

François du Crostay Escuier
Sieur d'Espinay Conseiller et Procureur
du Roy au Baillage de Caux Vicomté
d'Arques, et Alphonce du Crostay
Escuier Seigneur et Patron de Belleville
Election d'Arques, Robert du Crostay
a esté Annobli par Henry le grand
pour luy Son fils François et Jacques
du Crostay Son frere Gouverneur et
Capitaine au Chasteau d'Arques au

Mois d'Aoust 1595: maintenu le
2.e de Septembre 1664:

Robert Et Jacques
Marie du Mont

François
Genevieve le
Chesne

Jacques
Diane du Mesnil

François
Marie d'yet

François
Madelaine Parent

Alphonce
Francoise Marc

François

Porte de Gueules a trois Paons
Roüans d'Argent.

XXIX
Le Clerc.

Adrien le Clerc Escuier dem.t
en la Parroisse de S.t Marc Election
d'Arques, et André le Clerc aussi Esc.r
Son Oncle demeurant en laditte
Parroisse, Nicolas, Hector, François
Adrien Maintenus le 16 Decembre
1664, Il est fait mention en la Reche=
=rche de 1523. d'Amy le Clerc de la
Parroisse de S.t Marc tenu pour
noble d'Estraction quoique Pauvre,
François le Clerc de la Parroisse du
Bermesnil qui a produit ses titres
et Genealogies et de François le Clerc
de la Parroisse de S.t Nicolas se disant
noble et reconnu tel quoi que pauvre

Il Se trouve plusieurs Annoblis des
Françoys, du meme nom, Mais
Election differentes,

Nicolas le Clerc
Massette Verdier

Hector Marg^te
Bouelion

François Marie
Maurice

André

Adrien, Françoise
le Savonnier

Porte d'Argent a la bande de
Sable endentée, accompagnée d'une
Merlette au Chef, et trois Molettes
d'Esperons en pointe de même

XXX.
Chauvin

Jean Chauvin Escuier S^r.
de Varengeville Secretaire du Roy
Voyez l'Election de Rouen Article
L.

Jean Chauvin
Anne Moreau

Jean
Esther de
Wicq

Pierre
Françoise
Hamel

Jean, Gabriel Nicolas, Pierre

XXXI
Calmenil

Jacques de Calmenil Escuier, a la
Stipulation de Louis de Calmenil son fils
Escuier Sieur de Gonneville y demeurant

Election d'Arques, Roger de Calmenil, Pierre[2], Jacques[3], Antoine[4] Jacques[5], Louis[6] maintenus le 27e. Septembre 1669:

{Roger de Calmenil / Perrette de Belleville} {Pierre Barbe de launay} {Jacques / Madelaine / Bazin} {Antoine / Marie Diane Romé / Marg.te de Pelletot}

{1. Lit: Jacques Esther du Monchet} {II.e Lit: Antoine sans Enfans}

Louis

Porte d'Azur à trois Coquilles d'Argent au chef d'or Vuidé.

XXXII Le Cocq

Robert Nicolas Prestre et Louis LeCocq Escuier demeurant en La Parroisse du Til Election d'Arques ledit Robert Sr. de Mozieres, et ledit Louis Sieur de Ste. Croix le dernier de Novembre 1670, a été perciste au Jugement du 4e. Decembre 1666. par lequel ils demeurent condamnez chacun à 2000. tt. d'Amende et 2s. pour livre, et chacun 500 tt. de restitution au profit des Habitans de leurs demeures.

Jacques le Cocq Escuier Sieur de Blancheville demeurant a Andely, par Jugement du 7e. Aoust 1666 renvoïé au Conseil, il a des Grands services.

Robert LeCocq Escuier Sieur de Mozieres demeurant en la Parroisse du Til Election d'Arques, Louis le Cocq aussi Escuier Sieur de Ste. Croix, Jacques Escuier

de Planchevillo Iean, Paris, Paris, Robert
Le 14e. decembre 1670. renvoyés au Conseil
l'avis estant qu'ils soient déclarez
Usurpateur, il Convient Scavoir en quel
degré ledit Sieur de Planchevillo est leur
parent Veü que le 7e. aoust audit an
il a este renvoïé.

Portent d'Azur a la Croix Lozangé
d'or de neuf pieces

XXXIII
DeCiville

Isaac de Civille Escuier Sieur
de St. Marc y demeurant Election d'Arque
Et Pierre de Civille Escuier Sieur de Villers
demeurant a Rouen, Alphonce de Civille
Vicomte de Rouen Annobli en 1626. François
François François, Alphonce Henry, Louis
Pierre, Maintenus le 10e. de Fevrier 1667

Alphonce Annobli
Marie de Saldaigne

François, Anne
du Monchel
Madelaine de Raimond

Iean

1er Lit
François, Marie
Le Fevre

2e Lit
Alphonce
Rachel d'Etin

François, Suzane Caron

Pierre Louis Henry
Madelaine le
Cauf.

Alphonce

François de Civille Escuier Sieur de la
Ferté de Hugueville demeurant en la Parroisse
de St. Nicolas Election de Montivilliers, Isaac
de Civille escuier Sieur de St. Marc son oncle
aisné de la Famille, maintenus le 11e. febvrier
1667

1667. Voyez l'Article XLVII. de l'Election de Rouen.

Portent d'Argent au Chef d'Azur chargé d'une fleur de Lis d'or entre deux Molettes d'Esperon de même; pour Cimier Une Fleur de Lis d'or

XXXIV. Le Cartier

Adrien Le Cartier Ecuier Sieur de Folemprise demeurant en la Parroisse de Bures Election d'Arques, Condamné par forclusion comme Usurpateur, et par Jugement donné a Vernon le 22e. de Fevrier 1669. il en dit que ladite forclusion a esté bien obtenuë, Sauf audit exposant a se pourvoir par Appel ainsi qu'il advisera bon estre.

XXXV de Conti.

Jacques de Conti Ecuier Sieur de Menillet demeurant en la Province de Picardie demandant son renvoy Vers Monsieur l'Intendant dudit Lieu estant assigné sous pretexte qu'il possede des Heritages dans l'Election d'Arques Parroisse de . . . au Surplus declarant qu'il se maintient en sadite Qualité de Noble et d'Ecuier estant puisné de sa Famille qui a produit ses titres pardevers le Sieur Intendant de Picardie à esté neanmoins declaré forclos.

XXXVI. du Castel.

François du Castel Ecuier Sr. de Neufvillette demeurant en la Parroisse

de Biville Election d'Arques et Louis du Castel Escuier Sieur du Rozel demeurant audit lieu de Biville frere, Jean, Robert Robert[3] et François[4], Maintenus a Rouen le 1ex. Fevrier 1670. en la Recherche de 1523: Se trouve un Jean Castel de l'Election de Montivilliers lequel a fait offre de prouver Sa Noblesse et produire Sa Genealogie, et qu'il n'a point esté Inquiété

- Jean — Anne Caillou
  - Robert — Cecile de Cheville
    - Robert — Anne de la Bequerie
      - François, Marg.te d'Ozier
      - Louis, Jeanne Benoist
        - Louis, René le Cornu

Portent d'Argent a trois chevrons d'Azur Surmontés d'une Merlette de Sable

XXXVII. Des Prez

Charles des Prez Escuier Sieur De Scenis Election d'Arques demeurant fils de Nicolas des Prez Secretaire du Roy le 4e. Janvier 1668. Maintenû avec restitution des deniers, toutesfois Condamné en 60.tt pour les depens de la forclusion

Nicolas Secretaire du Roy — Marguerite Guillot

- Charles

Porte d'Azur au Chevron d'or a 3. Testes de Leopard d'Argent.

XXXVIII.
du Val.

Dominique du Val Ecuier s.r d'Amonville demeurant en la Parroisse d'Hougleville Election d'Arques, tant pour luy que pour Catherine du Val Fille d'Antoine frere dudit Dominique et Louis du Val Ecuier Sieur de Bonnerie fils de Louis demeurant en la Parroisse de Clais Election du Neufchastel en la Recherche de 1523: Nicolas du Val produisit deux Arrests Obtenus en la Cour des Aydes du 7.e Octobre 1489. par lun desquels Guillaume du Val Son pere avoit esté déchargé de la Contribution des francs fiefs et l'autre rendu Contre les Habitans de la Parroisse de Bierville Election de Rouen qui avoit inquieté ledit Guillaume du Val

Guillaume du Val
Jeanne Oursel

Nicolas maintenu devant les Elus d'Arques en 1523

Guillaume et Alison du Chesne

Etienne
Marie Allais

Jacques, Anne Tournerochc

Guillaume
Françoise Caqueray

Portent d'Argent au Lion rampant d'Azur, Armé et Lampassé de Gueules.

Guillaume du Val Escuier Sieur de la Croix demeurant en la Parroisse d'Offranville Election d'Arques, Guillaume Estienne, Jacques de a esté Maintenû le 4e. Juillet 1667.

Porte comme les Precedents.

XXXIX. d'Escayeul.

Sebastien d'Escayeul Escuier Sieur de St. Pierre en Val y demeurant Election d'Arques ledit Sebastien fils de Pierre Seigneur de Gelaincourt, et Jacques frere dudit Sebastien Premier chambellan de Monseigneur d'Orleans par la Recherche de Raimond Monfaut, Cette Famille qui est originaire de l'Election de Bayeux du Lieu de Trevieres á esté Maintenû en sa Qualité de Noblesse en 1463: et par les Elûs de Bayeux en 1523: et 1540: Maintenû le 18e. Novembre 1668:

Sebastien d'Escayeul Fils de Pierre, Suzanne le Breton

Jean
Jacqueline d'Harcourt

Pierre
Claude Turpin

Sebastien — Jacques Chambellan de Mgr. d'Orleans

Porte d'Azur á cinq bandes d'Argent,

XL. d'Estrepagny

Louis d'Estrepagni Escuier Sieur du Mesnil Raboult demeurant en la Paroisse de Martigny Election d'Arques

Issû de Claude d'Estrepagni Procureur du Roy a Arques, Annobli en Septembre 1589. Verifié le 26. Juin 1594. le trois.e de Septembre, Maintenû

{Claude Annobli {Jean, Marie de Monpelle {Jean, Catherine Olmont {Louis

Porte d'Azur a la teste de Cerf Suportée d'un Croissant,

XLI. de Dampierre.

Emond de Dampierre Escuier Sieur de Molandrin demeurant en la Parroisse de Clais Election du Neufchastel Jean de Dampierre Escuier Sieur de Valmerel demeurant en la Parroisse de Crosdalle Election d'Arques, Guillaume Jean[2], Antoine[3], Emond[4], Maintenus le 20. de Mars.

Geraud de Dampierre

Jean

Guillaume
Jacqueline de Milleville

Jean Marie le Seneschal

François Marie Aprix

Jean
Marie de Caumont

Antoine
Isabeau Soyer

Aimard
Françoise d'Imbeval

Adrien de Dampierre Escuier Sieur de Grainville demeurant en la Parroisse de Londenieres Election du Neufchastel Et Pierre de Dampierre Escuier Sieur dud.

Lieu demeurant a Preanville Election susd.
Maintenus le 22. Mars 1669.

Charles de Dampierre Ecuier Sieur de Tiboutot demeurant en la Parroisse de Vallignerville Election de Montivilliers Paul, Adrien, Jacques, Hector, Charles, Charles Maintenu le 9e. Mars 1667.

Porte d'Argent a trois Lozanges de Sable 2. et 1.

En la Recherche de 1523. Il est fait Mention de Pierre de Dampierre de la Parroisse de Dampierre, tenu pour Noble sor ancien de Jason de Dampierre Seigneur d'Imbleville et de Biville la Baignard, qui a produit sa Genealogie et plusieurs Ecritures, Et enfin d'un autre Pierre de Dampierre de la Parroisse de Mullers Bastard de Dampierre, lequel a este taxé.

XLII.
Dandasne.

Nicolas Dandasne Ecuier Sieur de Neuvillette demeurant en la Parroisse d'Oistran Election d'Arques, Nicolas Dandasne Ecuier Sieur de St. Martin y demeurant en ladite Election Nicolas Dandasne Ecuier Sieur de Campagne demeurant en la Parroisse de Greges de ladite Election, tant pour Eux que pour charles et charles enfans dudit Nicolas, tous Issus de Nicolas Dandasne Sieur de Neufvillette Eleu a

d'Arques natif de la Parroisse
d'Estrechan Annobli en decembre
1610. Verifié et registré en 1616. ont
Esté Maintenus le 31. d'Aoust 1668.

Nicolas Dandasne

Anne Elizabeth Busquet	Nicolas Marie de Bailleul	Nicolas Marie de la Rue
Nicolas	Nicolas Florence le Grand	Charles

Portent d'Azur a trois Lions
portant chacun une Palme, 2. et 1.

XLIII
DU MONT
de la
Fontelaye

Isaac du Mont Escuier Seig.r
et Patron de la fontelaye et du Botaquet
demeurant en la Parroisse de la fontelaye
Election d'Arques, Jean du Mont, Geoffroy
Abraham. Isaac. Maintenu a Rouen
le 23.e Juillet 1668. Arrest de la Cour des
Aydes a Rouen du 19.e novembre 1551. avec
Les Parroissiens de . . . Election
d'Arques il est Issu de Pierre du Mont
Sieur de Botaquet Annobli des franchises
pour 60.tt de Finance payées en la
Sergenterie de Brachy.

Jean du Mont
Marie frequet el Joffroy
2
Elizabeth Remond

Abraham	Samuel Anne de la Haye	François Charlotte Pepil
	Isaac Aimé le Cauchois	

Portent

Porte de Gueules au chevron dor
a trois testes de Lapin d'Argent

XLIV.
Dimbleval

Laude d'Imbleval S.r du Bretel
demeurant en la Parroisse de Douvrend
Election d'Argues Louis d'Imbleval
Escuier Sieur de Fontenelle demeurant
en la Parroisse de Bailly en Riviere
Election du Neufchastel, Et Josias
d'Imbleval aussi Escuier Sieur de la
Vatette demeurant en la Parroisse
d'Esclavelles Election du Neufchastel
Raullequin d'Imbleval, Antoine[2]
Adrien[3], Claude[4] Le Vingt un Octobre
Mil Six cent Soixante dix declarez
Usurpateurs Condamnez chacun a
deux Mille livres d'Amende et les
deux Sols pour livres Et toutesfois depuis
Maintenus Le Dix.e Decembre
Mil Six cent Soixante dix en la
Recherche de Mil Cinq Cent Vingt
trois, Nicolas d'Imbleval Sieur
d'Ouvrandet et de Bethencourt
produisit titres Escritures et Sa
Genealogie et depuis ne fut Inquieté
Comme pareillement Charles
d'Imbleval de la Parroisse de

Grand' Court l'un des Archers de la Garde du Roy.

Raullequin d'Imbleval
Naudine la Caille
Antoine, Annette, Philippes
Adrien, Françoise de Gouberville

Laude — Madelaine — Alexandre
Louis — Catherine — Roussel
Josias — Barbe du Manil

Adrien

Portent de Gueules a trois Quinte feuilles d'or.

XLV. d'Espinay

Adrien d'Espinay Escuier Sieur du Lieu, et Jean d'Espinay Escuier Son neveû demeurant en la Parroisse de Mucheden, Election d'Arques. Nicolas d'Espinay fils de Pierre, René, Charles Anne, Jean, Maintenus le 15e. de juillet 1669: Estant Issus de Jean d'Espinay de Sotteville Annobli par la Charte des franchises en 1470: pour 15. tt. de Finance

{Nicolas Er. {Marguerite des Marquets {René Claude l'Estendart {Charles Anne Bourgeoise {Anne Anne de l'Aunay {Jean

Portent palé d'or et d'Azur au Chef de Gueules chargé de Quatre Croix d'Argent,

XLVI
d'Auoine ou
d'Avannes.

Antoine d'Avoine Escuier Sieur
Jud. lieu demeurant a St. Jame de Mermont
Election d'Arques, Robert, Pierre et Jacques
demeurant en la Parroisse de Cuerville Election
de Montivillier, ont esté renvoiez au Conseil
le 5e. Mars 1671. puis Maintenus par Arrest
dud. Conseil du 2e. Avril 1672: regitré en
la d. Election, sont Issus de Pierre duent
ou Avoine qualifié Archer de la montpaie
de Harfleur en la Recherche de 1523: lequel
Pierre advenu Conjointement avec son frere
Robert obtint Lettres du mois de Fevrier 1517.
au moïen de 124. Ecus de Finance portant
Confirmaon. de la Noblesse accordée a leur
Pierre, Pierre Adveine ou Avoine, a
Michel et Alain ses freres demeurant a
Bayeux au Mois d'Aoust 1469. lesdittes lettre
Verifiées et Registrées en 1518 et 1519.

Guillaume, Marie
de Salbois

Gabriel, Alienor Langlois

Guillaume
Adrienne Thibout

Gabriel
Antoinette de Tillers

Robet
Suzane de
Bussy

Pierre
Jacques

Antoine, Marie
Gremone

Portent d'Argent a quatre Faces
de Sable la deux. Chargée de Cinq Besans
d'or.

XLVII.
du Quesnoy

André du Quesnoy Escuier Sieur
de St. Germain demeurant en la Parroisse

de S.t Denis de Blangy Election
d'Arques, Robert, Pierre, Antoine
André Florent Sieur de Tougreville
demeurant a Arques ledit André
maintenu le 24. de Septembre 1669. et
ledit Florent demeurant en la Parroisse
de Tougreville Election d'Arques maintenu
le 26.bre 1670: la famille est originaire
de Picardie ils sont employés dans la
recherche des Nobles de la Vicomté
d'Arques de l'an 1523: ou est fait mention
d'Antoine du Quesnoy Sieur du Bosc Ricard
de la Parroisse d'Auquemenil fils du Bastard
du Quesnoy, lequel n'a esté taxé pour estre
des Ordonnances du Roy, Sous la Charge de
M.r de Pont de Remy, et encore en la Recherche
des francfiefs de l'année 1556. ou ils sont estez
deschargez.

Robert du Quesnoy
Roberte Poisson

Pierre Jeanne de
Fontaines

Antoine Marg.te
du Crocq

Antoine
Marie de
Quevremont

André
Marie de Neufville

Antoine
Jacqueline
de Sors

Florent

Portent d'or a l'Aigle Esployée de Sable
Becquée et onglée de Gueules, la Veritable Maison
du Quesnoy portoit le Champs d'Argent a l'Aigle
esployée de Sable.

XLVIII.

Du Bosc.

David du Bosc Escuier Sieur du Thil demeurant en la Parroisse de Grandcourt Election d'Arques, Florent du Bosc Escuier Sieur de Vercourt demeurant a Wanchy meme Election Maintenû le 23 de Juillet

Florent du Bosc Escuier Sieur du Thil demeurant a Cauchan Election d'Arques, Antoine du Bosc Capitaine au Regiment de Rambures, et françois du Bosc aussi Escuier Enseigne de la Colonel dudit Regiment, freres A Consanguins desdits David et Florent dessus Specifiez se Servant des memes Armes, Maintenus Le 14e de Fevrier 1668.

Sont tous Issus de Jean du Bosc Sieur du Thil Annobli des franchiefs en 1470 Moyennant la taxe de Quinze livres.

1re Branche

IIe Branche



Portent d'Azur a trois chesnes de Sinople

XLIX. DU MONT

Jean du Mont Ecuier Sr. Du Parc demeurant en la Parroisse de Nostredame Election d'Arques, a Nicolas du Mont, David Jean, le 3e. de Juin 1668 declaré usurpateur, Et toutefois le 15. de Mars 1669 renvoié au Conseil en Consequence de la derogeance, Car il est Issû de Remy du Mont qui a payé 30tt. pour jouir du Privilege des franchises porté par la Charte Generale de 1470: a Cause de Catherine de Blanchon Sa femme

pour les fiefs qu'elle possedoit en la
Sergenterie de Blangis

Nicolas du Mont
Catherine de la Marc

David Louise du Jardin

Jean, Madelaine du Monsfort

Jean Marie Querard

Simon a derogé Marie Mellin

Jean

L.
Du Puis

Porte d'Azur a une Roche d'Armes, deux Croissants au chef et deux Molettes d'Esperon en pointe le tout d'Argent

Antoine du Puis Escuier Sieur de Royville, et Gedeon du Puis Escuier Sieur d'Eglemenil freres demeurans en la Parroi. de Biville la Riviere Election d'Arques Dame Rachel de Piville Veuve de Charles du Puis Escuier Sieur de Sandouville leur pere demeurant en la Parroisse de Tous=Sieville Election de Caudebec, Jean, Isaac et Antoine du Puis Escuiers enfans dudit Sieur de Sandouville, et de ladite Dame Civille, Pierre du Puis Escuier S.r de Bruneval &c. Maintenus le 3.me Fevrier 1668. comme estans Issus de Nicolas du Puis Procureur du Duché de Long=ueville decharge avec Marcguerin Son frere Sieur d'Eglemenil par la Recherche de 1523.

en 1523, comme estant Enfans de Pierre du Puis Annobli par les francfiefs, pour taxe de 50.tt payée en la Sergenterie de Brachy.

Nicolas du Puis, Marg.te de Dampierre, Et Jacqueline de Clamorgan

Antoine Judick de Carbonnet, et Marie de la Stage

Charles, Marie le Poigneur
2
Rachel de Civille

Antoine Gedon
Jacques Isaac.

Gedeon
Esther le Poigneur

Charles, Pierre
Isaac, Gedeon

Porte d'Argent á deux chevrons de Sable accompagné de trois Merlettes de même deux en chef, et une au milieu desdits chevrons.

LI.
Doullay

Louis Doullay Escuier demeurat a Rouen, Elie Doullay Escuier demeurant en la Parroisse des Authieux Sur Bellen=comb.e Election d'Arques freres s'aidant pour le premier degré qui seroit Charles Doullay Escuier aïant epousé Damoiselle de Brouilly de Pierres cy devant produittes par Jean Baptiste Doullay Escuier Sieur de Frefossé leur Consanguin avec les mêmes Armes et Blazon jceluy demeur.t Sur l'Election de Montivilliers Maintenû

le 14e. Avril 1668.

Elie Doullay Escuier demeurat en la Parroisse d'Authieux Sur Bellencombe Election d'Arques, charles, Antoine, Philippes Jean Baptiste le Maintenû a Rouen le 14e. Avril 1568. Jean Baptiste Doullay Escuier Seigneur de Fresssé demeurant en la Parroisse du Tilleul Election de Montivilliers, charles, Antoine Philippes, Antoine, Jean Baptiste maintenû le 23e. Fevrier 1667.

Charles Doullay
Gabrielle de Broville

Antoine, catherine Basceul

Pierre, Charlotte du Quesnoy

Philippes, Marie Descorion

Jacques, Marie Le Villain

Antoine Francoise de Pellelot

Louis Elizabeth Daverhout

Elie Anne le Grand

Jean Baptiste

Porte d'Azur à trois Oignons de Lis d'or,

Voyez l'Article XXXVIII. de l'Election de Rouen.

Cette Famille ne paroit avoir aucun rapport a Celle de Budley d'Angleterre à cause de la Difference d'Armes.

LII.
du Bosc.

Nicolas du Bosc, Escuier demeurant a Dieppe, Martin, Pierre, Martin, Jacques, Nicolas Maintenu le 13. de Mars 1667.

Voyez l'Article LXX. de l'Election de Rouen.

Martin du Bosc
Alix du Bosc

Pierre Anne
Langlois

Martin Barbe
des champs

Jacques, Marie
de Rouen

Pierre

Nicolas
Anne
d'Estrepagni

Porte de Gueules a la Croix Echiquetée de trois traits de Sable et d'Argent Cantonnée de quatre Lions dór Rampans

LIII
du Vault

Charles Clement du Vault Escuier Sieur de S.t Germain demeurant en la Parroisse de S.t Nicolas d'Aliermont Electon d'Arques, a lee Stipulation de Charles Clement du Vault Escuier Sieur de Valrenne a demandé renvoy devant Nosseigneurs Les Commissaires a Paris veu que son frere aimé en Saisy des titres demeurant en Picardie, ou du-

moins qu'il Soit renvoyé devant l'Intend.t de ladite Province le 28. Avril 1668. nous aïant produit une attestation du Greffier du Conseil comme ses Consanguins avoient produit

LIV. Daniel

Jacques Daniel Ecuier Et François Daniel Ecuier demeurant en la Parroisse de Hautot sur Dieppe, Election d'Arques, Robert[1], Guillaume[2], Guillaume[3] Jean[4]. Jean[5].

Maintenus quand a present le 23.e Juillet 1668.

{Robert Daniel / Jeanne Guenet} {Guillaume / Marie Safroy} {Guillaume / Marg.te Bigot} Jean Claude de Feuffles

Jean Catherine Conain

François Judith Raguenau

Portent d'Azur a la Face Echiquetée d'or et de gueules Surmontée d'Un Lion d'or passant au Chef Lampassé de gueules à deux Epées d'Argent passées en Sautoir en pointe à la garde et poignee d'or.

LV. du Parc

Jean du Parc Ecuier demeurant en la Parroisse de S.t Leger Election d'Arques, Cavalier dans la Compagnie de M.r de Pont S.t Pierre fils de Salomon du Parc Capitaine de Vaisseau a Dieppe Annobli en 1654. Sans Confirmation quoique Verifié.

LVI.
Eudes

Vincent Eudes Escuier Sieur de Catteville et de Soqueville demeurat tant pour luy que pour Jacques Eudes aussi Escuier Sieur dudit lieu de Catteville Election d'Arques, Jacques, Vincent[2], Antoine[3] Vincent[4], Jacques[5]. est issu de Jacques Eudes Sieur de Catteville demeurant a Dieppe employé au nombre des nobles en la Recherche de 1523. et plus anciennement de Regnaud Eudes de la Ville de Dieppe Annobli par lettres donnees a Paris au Mois de May 1389: Signees Millerat ainsi qu'il est porté au Registre N.o 3. ab Anno 1387. ad annum 1408. conservé en la Chambre des Comptes a Paris, a esté Maintenu le 16. de Novembre 1668.

{Jacques Eudes, Anne de la Croix Marre {Vincent, Adrienne des Merches {Antoine, Cecile, Austin {Vincent, Marg.te le Seigneur {Jacques

Porte d'or, au Lion d'Azur coupé de Gueules.

LVII
des Essarts

Charles des Essarts Chevalier Seigneur d'Hamelet Lieutenant du Roy en la Ville de Rüe Dame Charlotte Tardieu fille de feu Charles Tardieu Ec.r ledit Sieur des Essarts possedant des heritages dans la Parroisse de S.t Pierre en Val Election d'Arques le 19.e de

Decembre 1667. il s'est Maintenû
d'Ancienne Extraction,

{Louis des Essarts / Fils de charles / Catherine du Crocq
{François / Charlotte du Hamel
{Charles / Jeanne de Soigni
{Pierre / Marie de Bernay
{Charles / Charlotte Tardieu
{Hiérome / Françoise / Tillette

Porte de Gueules a trois Croissants dor 2. et 1.

Pierre des Essarts demeurant en la Parroisse de Luisenieres Election d'Andely Louis des Essarts fils de charles, 2 François 3 charles, 1 Pierre, Maintenû le 21 de Novembre 1670.

LVIII
De Fontaines

Porte Comme le Precedent,

Nicolas de Fontaines Escuier Sr. de Malconduit demeurant en la Parroisse du Mesnil Reaume Election d'Arques, tant pour luy que pour François de Fontaines Escuier Sieur des Landes demeurant en la Parroisse de Verneüil Sur Oyse Election de Senlis Generalité de Paris, freres, 1 Gabriel de Fontaines 2 René, 3 Nicolas, 4 François

{Gabriel de Fontaines / Adrienne de Pellevert
{René / Margte le Roux
{Nicolas / N. de la Berguerie
{Antoine / Marie l'Esperon
{Nicolas
{François

Charles de Fontaines Escuier Sieur de La Lande demeurant Election d'Arques, 1 Claude, 2 Alof, 3 François, 4 Antoine, 5 François

Charles, Maintenû quant a present le
premier Mars 1669.

Claude des Fontaines / Louise de Cuchelieu — Alof / Françoise le Gruchet — François / Jeanne de Foville — Antoine / Madelaine de Belleville — François / Charlotte de Caqueray

Marie de Marsillac

1er lit François — Charlotte Masquerel

2e. lit Gabriel

François

Vaillant des Fontaines, Escuier dem.t en la Parroisse de S.t Martin de Mortemer Election du Neufchastel, Adrien, François, Jean, Thimoleon renvoïé au Conseil pour Sçavoir S'il est de la meme famille que ceux de Picardie, et au Surplus lui Seront Ses pieces renduë, Vient de la Province de Ponthieu

Porte dor a trois Ecussons de Vair bordés de gueules.

Cette Maison Originaire de Picardie est tres distinguée particulierement au Temps des Croisades en la de 1523. Baugeois de Fontaines de la Parroisse de Souchay en Riviere estoit Archer de la garde du Roy, les grands biens de cette maison en estant déja Sortis par les Mariages de Plusieurs Heritiers.

LIX.
Fisquet

François Fisquet Escuier Sieur de la Roture chevau Leger de la Garde du Roy, demeurant en la Parroisse de Cropus Election d'Arques et Françoise de Vaudrais Veuve de Louis Fisquet S.r du Perré Lieutenant de Cavallerie reformé decedé au Service du Roy, Nous en consequence de la declaration faitte par le Supliant qu'ils renoncent a la qualité de Noble, leurs avons fait deffenses de prendre a lavenir ladite qualité et Sous le bon plaisir du Roy les avons deschargés de l'Amende en consideration de leurs Services, le 17 de Juillet 1670. et Sera le present jugem.t Registré au Greffe de ladite Election d'Arques.

LX.
Feret

Pierre Feret Escuier Sieur de Villers et de Mahommet Brethencourt François Feret Escuier Son fils demeur.t en la Parroisse d'Intraville au hameau de Villers Mahommet Election d'Arques et François feret aussi Escuier Sieur de Braquemont, méme Election, Jacques[1], Jean[2], Robert[3], Pierre[4], François[5], maintenus le Vingt.e d'Aoust, Mil Sixcent Soixante huit.

{Jacques Feret, Jeanne Datin} {Jean, Jacqueline Pimont} {Hubert, Marie l'Esperon} {Pierre, Barbe de Nottent} {François, Marie Aubert} {François

Portent d'Azur a trois Bandes degueules

LXI. de Foville

Jacques de Foville Escuier Sieur des.t Omer y demeurant Election d'Arques, Sergenterie d'Anvermeux, Louis et Gabriel de Foville Escuiers ses Enfans Jacques, David, Gabriel de Foville Escuiers Cousins dessusdits, Maintenus quant a present le 18. de Septembre 1668. et par.s iss.ts de Louis de Foville demeurant en la Parroisse de Fauchai lequel en la Recher.e de 1523. est dit Fourier du Roy, pretendant estre Noble et qui n'a esté taxé

Nicolas de Foville
Anne des Maignes

Nicolas, Marg.te Bessin, Anne du Caron

Charles, Jeanne de Quesneville

Gedeon, Charlotte le Pelletier — Jacques — Louis — Gabriel

1.er fit Jacques, Louise des S.t Ouen — Jacques

François, Louise de Dampierre — Aimard

2.e fit Nicolas, Marie Gallie — David — Gabriel

Voyez l'Article XXVIII. de l'Election de Rouen.

Portent

Porte d'Azur au Sautoir dentelé ou Engresté d'Argent cantonné de quatre Serpens Volans ou dragons Volans d'or

LXII. Le Fournier.

François le Fournier Escuier Sieur de Vergemont et d'Eauville demeurant en la Parroisse de Criel, Election d'Arques Hameau de Menilval, Nicolas, Pierre[2] François[3], Philippes[4], François[5] Maintenus le 17e de Fevrier 1668. Comme Issu de Nicolas le Fournier demeurant a Grain=court en 1471. par les francfiefs.

{ nicolas — Anne de St. Ouen
{ Pierre déchargé au Registre des francfiefs de 1556. — Marie le Seneschal
{ François — Jeanne le Carpentier
{ Philippes — Jacqueline le Bachelier
⋮
{ François — Marie Doullet

Porte d'Argent a trois Roses de gueules 2. et 1.

LXIII Faé.

Charles Faé Escuier Sieur de Mestillon demeurant en la Parroisse de Lin=de Bœuf Election d'Arques, Rajmond.[1] Robert[2] Salomon[3], charles[4], Maintenus les 18. de jan.or et 28e de Mars 1668., Jean Faé receveur a la Guillarde Sergenterie de Valdun et Roger Faé son frere dem.t a Veules, furent Annoblis aux francfiefs de 1471. pour chacun 10.tt de finance.

{ Raymond Faé — Marie le Comte
{ Robert — Anne le Févre
{ Salomon — Esther du Quesne
{ charles — Rachel de Civille

Portent d'Argent a trois Feuilles de Chesne de Sinople

LXIV
Fieret.

Isaac Fieret Escuier Sieur de Baudribaux demeurant en la Parroisse de S.t Pierre le Viger Election d'Arques, Nicolas Fieret dit Colin demeurant a S.te Heleine Annobli par les francfiefs pour la Finance de 25.tt Obtint Arrest de la Cour des Aydes a son proffit le 21 de Fevrier 1484. Jean demeurant a S.t Pierre Le Petit, fut reçu en la Recherche de 1490, mais depuis aïant tenu des recettes et fait trafic fut renvoïé a la Taille en 1523: Raoul, Hugues contre lequel il est intervenu Arrest de la Cour des Aydes en 1599. a la Poursuitte des Habitans de S.t Pierre le Viger Isaac, et Nicolas Son fils produisants ont esté declarez Usurpat. le 9.e Avril 1669. condamnez à 2000.tt d'Amende et 2.s pour livre, et a 500.tt de Restitution vers les Habitans de leurs demeures.

- Nicolas Fieret Annobli — Blanche le Vasseur.
  - Jean Fieret — Jeanne de Cuverville
    - Raoul — Anne langlois
      - Hugues — Françoise de Sostron
        - Isaac. Claude Paon
          - Nicolas, Anne Fillet

Portent d'Azur a trois Faces d'or dentelés accompagnées de trois Molettes de meme 2. et 1.

LXV
Le Gret

Jacques le Gret Escuier demeurant en la Parroisse de Richemont Election d'Arques, Mathieu le Gret François, Gilles Nicolas, Jacques l'exposant n'a satisfait a l'ordonnance du 17e de Juillet 1670: en ce qu'il n'a raporté les Minutes des 30 Mars 1547. et 20 de Janvier 1550. ainsi d'ailleurs raporté celles des 6. May, et 11. Octobre 1601: et 12 Avril 1607: Maintenus quant a present Sauf le raport desdites minutes avant lequel le present Jugement ne pourra estre tiré a Consequence, fait a Rouen le 25e Aoust 1670:

- Mathieu le Gret. — Marie le Liege
  - François — Marie de Bongard
    - Gilles — Jeanne de Fautereau
      - Nicolas — Anne de Creny
        - Jacques — Jollin
        - Brossard

Porte d'Azur a la Carpe d'Argent mise en face accompagnée de trois Etoilles d'or 2. en chef et 1. en pointe.

LXVI
de Gruchy

Thomas de Gruchy Escuier Sieur de Robertot demeurant a Paris, Adrien de Gruchy Escuier Sieur de Greny dem.t en la Parroisse de la Chaussée Election d'Arques, Jacques de Gruchy Escuier et dem.t Mathieu de Gruchy Escuier Sieur de Bressy demeurant en la Parroisse de Greney Elec.on d'Arques freres, Christophe, Jean, François

Thomas. Maintenus le 9.e Aoust 1667.

Cette famille est reconnuë d'Ancienne Extraction et estoit Divisée en trois Branches des le temps de la Recherche de 1523. dequelles l'aisnée possedoit deja la Seigneurie de la Chaussée, il y a eu aussi un Thimothée de Gruchy Escuier S.r de la Riviere demeurant a Anneville Election d'Arques

{Christophe de Gruchy, fils de Jean Vivant en 1530. — Colette le Prevost
{Jean — Françoise de Monsures
{François — Marie Taupin
{Thomas

Porte d'Argent a trois Treffles de Sinople, 2. en chef et vn en pointe.

LXVII
Garin

Nicolas Garin Escuier Sieur de Tatouville, tant pour luy que pour Henry, et Léonard Garin Escuiers Ses freres demeurans en la Parroisse de S.t Aubin le Cauf, Election d'Arques, Caradas — Garin Escuier, Richard Vivant en 1492. Jacques, Louis Conseiller au Parlement Georges, Et Nicolas. produisants avec Ses freres.

Charles Garin demeurant a Bures Election d'Arques Fils de Charles Escuier et Damoiselle Jacqueline Langlois tous Maintenus le 30.e de

Janvier 1668.

Jacques Fils de Richard
Garin Vivant en 1492.
Marie le Francois, Elise
Le Blanc

Louis Con.r au
Parlement
Marg.te de Paix
de Coeur

Pierre
Richard

George, Charlotte
de Sabouville

Nicolas

Henry

Leonard

Porteni de Gueules a trois Coquilles
dor, deux en chef, et Une en pointe.

IXVIII
De Guilbert

Jean de Guilbert Escuier Sieur
de Villette Lieutenant Criminel du
Baillage de Caux, Et Pierre Guilbert
aussi Escuier demeurant en la Ville de Dieppe
Pierre, Vin.t, Jean, Jean, par Jugement du
12.e Juin 1668. Lesdits Guibert declarez
Usurpateurs du Titre de Noblesse, et du
depuis par les Pieces nouvelles Maintenus
le 22 Juillet 1670.

Cette Famille est Sortie de la
Bourgoisie de la Ville de Dieppe,
Et n'a pas de Titres bien Valables pour
Etablir Sa Noblesse qui depuis cette
Maintenuë a esté Vivement attaquee au

conseil

Conseil.

Jean Guilbert
Jeanne le Clerc

Vincent — Catherine Gallye

Pierre
Nicolas
Robert

Jean Eschévin a Dieppe
Marie Veron

Pierre — Perrette Martel Maudueage

Nicolas — Marie Dare

Jean — Marie Romé

Pierre, Leonarde des Essarts

David

François Bonaventure
Louise Le Peigné

Porte d'or a trois Merlette de Sable

LXIX. de Gruchet

Damien de Gruchet Escuier Sieur de Vaux menil demeurant en la Parroisse de Realcamp Election d'Arques Eustache[1] François[2], Antoine[3], Damien[4] le 12. de Novembre 1670. Condamnéz Comme Usurpateur a 2000.tt. et les 2.s pour livres et 300.tt. de restitution

Il Se trouve Un Michel de Gruchet au Rolle de la Taxe des francfiefs de 147. en la Sergenterie de S.t Joire Vicomté de Rouen.

Eustache de Gruchet
Guillaume le Vasseur

François Marie de Hesmont

Antoine, Esther d'Oslignes

Damien Marie de Gruchet

Porte

Porte Face d'or et d'Azur de six pieces

LXX. Gueroult

Charles Gueroult Escuier Sieur de Vermanoir, tant pour luy que pour Charles et Antoine Gueroult Escuiers ses Enfans demeurant en la Parroisse de Sᵗᵉ Foy Hameau du puis Martin Election d'Arques, Etienne[1], Charles[2], Charles[3], Antoine et Pierre son frere, ledit Estienne Annobli au Mois de Janvier 1597. registré en la Cour des Aydes 1600. Lettres de Relief de Suranation du 20ᵉ Fevrier 1600. Maintenû le 17ᵉ d'Aoust 1668.

{Estienne Annobli en Janvier 1597. / Martha le Danois} {Charles, Jourdaine de Thiboutot} {Charles; Antoine Pierre}

Porte d'Azur au Lion d'or Armé et l'ampassé de même.

LXXI. de Guirand Dampierre

Messire Guillaume de Guirand Chevalier Seigneur de Dampierre Gentilhome ordinaire de la Chambre du Roy, y demt. Election d'Arques, Pierre de Guirand Escuier estant de present avec Mr. Le Comte de Sᵗ Paul Louis de Guirand Escuier Sieur de Petitte-ville demeurant en la Parroisse de Bailly en Riviere, et Jacques de Guirand Escuier Sieur de Meules demeurant en la Parroisse d'Ouenchy, Election d'Arques, Melchior, Jean Louis[3] et Guillaume[4], Le 24. Novembre 1668

renvoiez

Renvoyez au Conseil

Melchior de Guirand
Marthe de Bompare

Jean, Louise de S.t Ouen
Hor.e de Dampierre

Louis, Claude
de Milleville

Honoré

Guillaume

Pierre

Louis

Jacques

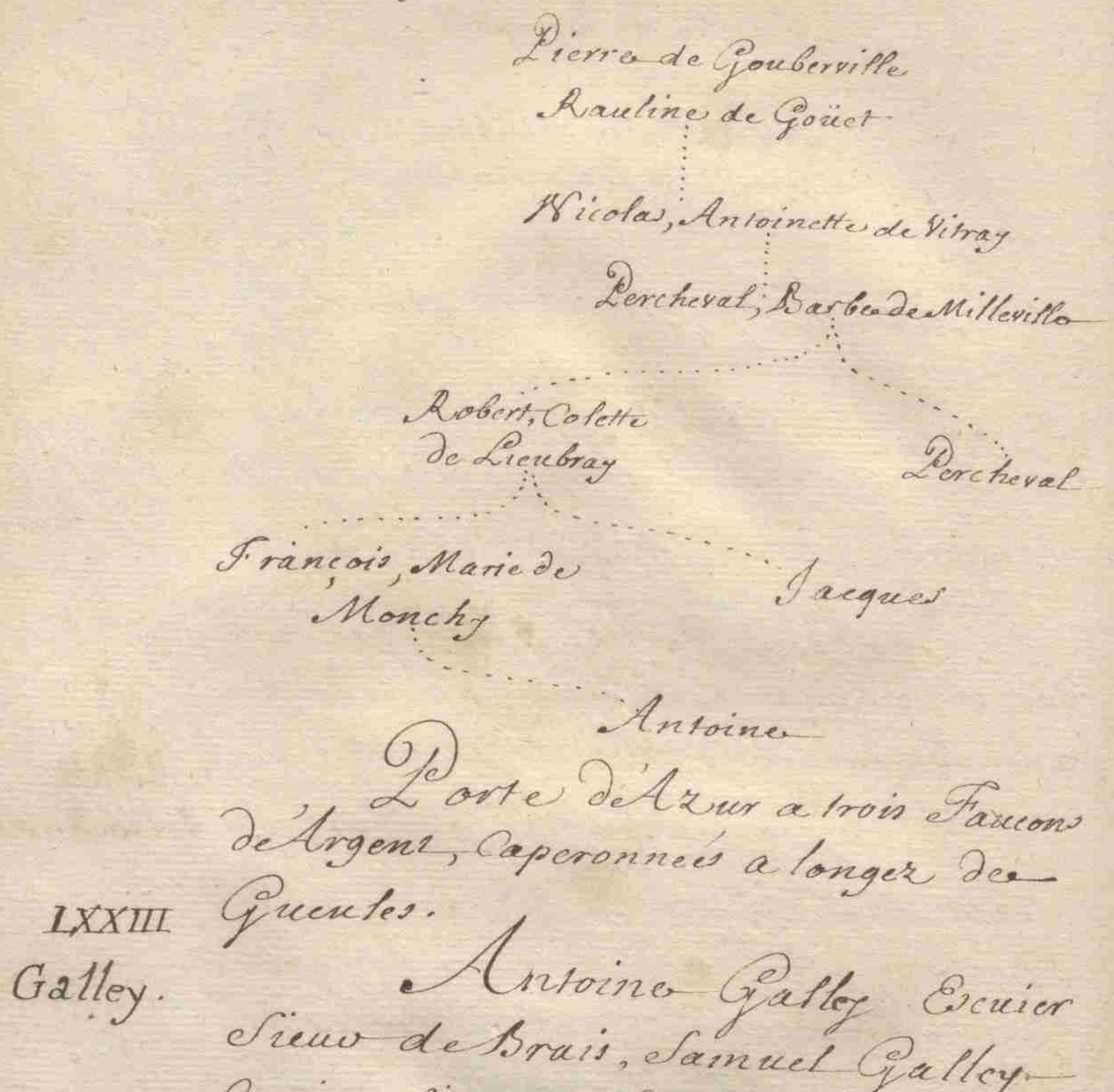
Portent de Azur a la bande
d'or, accompagnée de deux Cannes d'Argent
a la Bordure engrelée de gueules.

LXXII

François de Gouberville Esc.r de Gouberville
Sieur de ss.t Quentin y demeurant
Election d'Arques, tant pour luy que
pour Antoine de Gouberville aussi
Escuier son fils, 2 Pierre, 3 Nicolas
Percheval, 4 Robert, 5 Jacques François,
Antoine, Maintenus le 6. de Juin 1667.

Cette Famille est Issuë de
Pierre de Gouberville demeurant a
Saint Martin au Bosc lequel
en la Recherche de Mil Cinq cent
vingt trois declara estre Annobli

des francfiefs de 1471 pour Finances de Vingt livres.



Porte d'Azur a trois Faucons d'Argent, Caperonnés a longer de Gueules.

LXXIII. Galley.

Antoine Galley Escuier Sieur de Brais, Samuel Galley Escuier Sieur de Romare demeurant en la Parroisse d'Hauemenil Election d'Arques et Jacques Galley, aussi Escr Sieur d'Angreville y demeurant de la ditte Election, Guillaume Galley, Bailly de Dieppe, Charles, Jacques, Pierre, Antoine ledit Charles Sieur de Brais Annobli par Lettres données a Vincennes en May 1574 expediées le 26 dudit Mois au Bureau, Maintenus

Le 1.er Decembre 1664:

Guillaume Galley Bailly de
Dieppe, Anne de Croix Marc

Charles Barbe du Val
Suzanne le Senechal

1.er Lit
Jacques
Jeanne le
Blond

Charles
Suzanne de
Gouberville

2.e Lit
Samuel

Pierre, Ecuier
de Marsillac

Jacques, Marie
Poix Blanc

Antoine

Jacques Galley Ecuier Vicomte
d'Andely demeurant, Guillaume charles
Jean, Ledit Jacques Galley aïant esté
Sergent Royal a Rouen 1668. a esté
Condamné Comme Usurpateur et depuis
il pretend avoir obtenu Arrest du
Conseil a son proffit.

Il y a un autre Annoblissement
de David Galley natif de Dieppe,
Procureur Sindic des Habitans du Mois
de Septembre 1589. Verifié le 10.e Aoust
1592. Lequel David a fait la branche
d'Jbouville.

Portent de Sable a la Galere
d'or.

LXXIV
Groulard
de Torcy.

Messire Claude Groûlard
Chevalier Seigneur Marquis du Grand
Torcy demeurant a S.t Aubin Election
d'Arques, Claude Groulard Con.er au grand
Conseil au Mois de Janvier 1668. depuis
Premier President au Parlement de
Rouen, Claude, Claude, Henry, Claude
François, Charles; Bonnes alliances &
emplois de Robe dans ladite Famille
qui n'est pas originaire de Normandie
mais qui s'y est Etablie en conseq.ence
de la Presidence du Parlement.

{Claude Groulard / Alison Rouchard
{Claude / Barbe / Giffarad
{Claude / Catherine / Brethel
Claude, Claude / Martel de
Henry, claude, François, Cha

Porte d'Azur a trois Chasteaux
d'or, 2. en chef et 1. en pointe.

LXXV
Guilbert

Jules Guilbert Ecuier Sieur des
Essarts Major pour le Roy en la Ville
de Noyon en Piardie aïant heritages
scis en la Parroisse du Thil Election
d'Arques, Ledit Jules de Guibert Anobli
au Mois de Decembre 1662 pour recompense
des services par luy rendues a l'Etat, en
diverses occurences, et sans payer aucune
Finance ny Indemnité l'adresse d'icelles
etant en la Cour des Aydes a Paris a

Epousé

espousé Louise Marie de la Berquerie
dont Louis Guilbert Escuier

LXXVI Guillanncy

Antoine Guillanncy Escuier S.r de S.t Germain Lieutenant de Cavalerie au Regiment de Monsieur Le Marquis de S.t Georges demeurant en la Parrois.e de Gourel Election d'Arques.

LXXVII Guerreau.

Pierre de Guerreau Escuier Sieur de Boham demeurant en la Parroisse de S.t Martin au Bosc Elect.on d'Arques, François, et Jacques de Guerreau aussi escuiers a la Stipulation de Dame Marie de Bethencourt leur Mere demeurant en la Parroisse des Vielles Landes, Election du Neufchastel David et Francois de Guerreau Escuiers pere et Fils Sieurs de Gouprigny — demeurant en la Parroisse d'Ilot Elect.on du Neufchastel pav Jugement dux Decembre 1666: ont esté declarés — Condamnez comme Usurpateurs — Chacun A 2000.tt d'Amende et 2.s pour livre, et a 500.tt de Restitution envers les habitans de leurs demeures, et depuis le 25 de Septembre 1669: — renvojés au Conseil ou ledit Pierre Fils de Pierre a Esté Maintenu en Sa qualité de Noble par Arrest dud.y

Juin 1671, et par Arrest du Conseil Du 5e. Mars 1671 Lesdits David et François de Guerreau ont esté condamnez comme Usurpateurs.

Hugues de Guerreau
Claude François Charbaut

Antoine Adrienne de Courteville

Charles Françoise de Mallard, Marie Bignon

Nicolas — Eugene l'Archer

Jean — Catherine Blondin

François. Geneviève des Canteleu, Joachine de Runes

Jean Nicole de Glesquin

Claude Marg.te Parent

Nicolas, [illegible] de Loire

David — Isabeau Baillard

Pierre — Marg.te du Bosc

Pierre — Françoise le Mestier

D'Or trois Roses de gueules en chef et une Coquille de même en pointe.

Charles de Guerreau Escuier Sieur d'Avesne demeurant en la Parroisse de St. Michel d'halecourt Election d'Andely — Condamné par forclusion au Mois de Novembre 1668: et a 500 tt. de Restitution

Il se trouve en la Recherche de 1523 un Jean Guerreau ou Germiau natif de la Comté de Dunois, lequel non obstant sa production, fut Renvoïé a la Taille par Jugement des Elus d'Arques,

LXXVIII.
Gosselin

Gabriel Gosselin Escuier Sr de Martigny Election d'Arques est Issu de Robert Gosselin, lequel avec Jean son neveu, tous deux Valets de Chambre du Roy François 1er. furent Annoblis par Lettres données a Blois en Decembre 1519 Expediés en la Chambre Moïenne des Comptes Escus dor, et en la Cour des Aydes le 27e. Juin 1522. a été Maintenu le 9e. Aoust 1667. apres avoir presenté l'Annoblissemt. desdits Robert et Jean Gosselin avec Sa Filiation justifiée

- Robert Gosselin Annobli
  - Jean Gosselin Annobli
    - Magdelaine le Marié
    - Joachim
      - Marie le Clerc
        - Gabriel
          - Elizabeth Rayé
          - catherine d'Erric
        - Jacques

Porte d'Azur a la Face Vivrée d'Argent au Vol de meme en chef.

LXXIX
LeHeriz

Nicolas Le Heritz Escuier Sieur du Mênil demeurant en la Parroisse de Viboeuf Election d'Arques est Issu de Jean le Heriz de la Parroisse de St. Laurens en Caux Taxé pour le Fief de Cailletot qu'il possedoit audit lieu à 40tt. de Finance au Moyen duquel Païement Pierre et charles Ses Enfans demeurant audit St. Furent Maintenûs au Privilege de Noble en la Recherche de 1523 lequel Claude a Esté pere de Nicolas produisant, lequel a Esté Maintenu

pay. Jugement du 3.e de Juillet 1670.

Claude le Heriz Ecuier
Jeanne de la Haulle

Charles — Jacques — Nicolas,
Jeanne Latellette

Jean, Marg.te
Trosnel

Nicolas, Marie
Le Testu

Antoine Le Heriz Ecuier Sieur du Ménil demeurant en la Paroisse des Deimps Election du Ponteau de Mer, est issu de Charles fils aisné de Claude 1.er dont charles 2.e pere de Jean, pere d'Antoine produisant lequel a este Maintenu le 22 Janvier 1667.

Porteni d'Argent a la bande d'Azur

LXXX.
de Hauquelus

Louis de Hauquelus Ecuier Sieur du Rau Plessis demeurant en la Parroisse de Richemont Election d'Orques, Jean, Louis 2. Louis 3. renvoiez au Conseil le 16 de Septembre 1667

Jean de Hauquelus
Antoinette Fournier

Louis Anne le Caron
2.e
Jeanne Lambert
3.e
Madelaine de Neufville

1.er lit.
Louis, Marie
Capelain

François

2.e lit
Jean, Anne
d'Amiette

Louis

Porte d'Argent a la Croix degueulee Echiquetee de Sable.

Il y a deux Famille du Nom de Hauquelus dont l'ortographe est differente.

Charles de Heron Escuier LXXXI
Sieur de Neufville demeurant en la Ville de Heron
d'Eu Election d'Arques, Antoine de Heron
Escuier Sieur de Bethencourt demeurant
en la Parroisse de Londiniere Election du
Neufchastel freres, Charles de Heron
Escuier Sieur de Pommeret demeurant
en la Parroisse de Sinermênil de ladite
Election du Neufchastel, Pierre, Jacques
Charles, et François Escuiers, consanguins
du Susdit Sieur de Neuville demeurant
en l'Election du Neufchastel, Maintenus
le 18. Juillet 1667.

Louis de Heron
Jacqueline de Savoye

Antoine
Jeanne de Mareuil

Antoine
Louise d'Espinay

Charles

Louis
Marie de
Gruchet

Antoine

Charles
Elizabeth de
Marsac

Jean
Charles
François

Charles

Il y a encore Damoiselle Suzanne
Le Seneschal Veuve d'Antoine de Heron
Vivant Escuier Sieur du Coudray demeurant
la Parroisse de Boüelles Election du
Neufchastel, avec Nicolas, Antoine
& Charles de Heron Escuiers Ses
Enfans.

Charles

Charles de Heron
—
Elizabeth de Marsac

François — Louise de Caumont

Antoine

Pierre — Jacques François

Charles

Nicolas Christophe, et Antoine de Heron Escuiers freres demeurant en la parroisse de Bajoles Election du Neufchastel, Nicolas, Georges[2], Antoine[3], Nicolas[4], Maintenus, le 13 Decembre 1668.

Anne de Heron Prestre Curé de Menerval Election d'Andely, Jacques de Heron fils de Robert, ledit Robert fils d'Abraham, David, Anne aîné, Maintenus le 8. de Septembre 1668.

Cette Famille tire sa Noblesse de Roger Heron demeurant a Fontaines le Dun Annobli en 1471. pour la charte des Francfiefs et pour 15[lt]. de Finance Gautier Heron fils de Roger fut Maintenu au Privilege acquis pour Son Pere en la Recherche de 1490: et depuis Sa Posterité S'est extremt Multipliée, et a changé Sa demeure quoique ledit Sieur de Neufville possede encore des biens a Fontaine le Dun.

Porte Ecartelé au 1.er et 4. d'Azur
a la bande d'Argent chargée de trois
Alerions de Sable au 2. et 3. d'Azur
a trois Pals d'or au chef de gueules,
chargé d'une bande d'Argent.

LXXXII
de Hoquetus

Jacques de Hoquelus Ecuier
Sieur des Isc demeurant, Election
d'Arques, Louis, Jean, Jacques, François,
Antoine, Marc, le x.e Fevrier, et xvi.e
Septembre 1667: Renvoïés au conseil
avec les autres du meme nom, quoi-
les Familles et Armoiries soient
differentes, en la Recherche de 1523
Antoine de Hocquelus demeurant a
Duenchy fut tenu pour Noble d'Extracto.

Louis de Hoquelus
—
Anne de Caron
?
Jeanne Lambert

1.er Lit
Louis
Marie Capelain
François

Jean
Anne
Durniette
Jacques
Françoise de
La Rue
François

Louis
Charles

Nicolas
Marie de
Perdieu

Antoine
Marc

Porte d'Argent au Sautoir de gueules
en Denché.

LXXXIII
de la Campagne

Charles dela Campagne Escuier
Sieur du Mênil Heudegrain demeurant a
S.t Laurens en Caux Election d'Arques -
Nicolas dela Campagne Con.er au Parlement
de Rouen, Charles, Lanfrane, Charles, Le
4. de Novembre 1665. Condamnez comme
Ofurpateurs du Tiltre de Noblesse, attendu
quil n'avoit que deux Conseillers de Cour
Souveraine, et que la declaration du Roy
requiert en ligne directe trois officiers de
Cour Souveraine en Une Famille, ses
Consanguins Sont Maintenus aïant
Justifié audegré dela declaration

Alexandre de la Campagne Escuier
Seigneur et Patron Et chastelain -
d'Amberville Maistre d'Hostel du
Roy, pour luy Jean et charles ses
freres demeurant a Neullette Election
de Caudebec ledit Nicolas et Charles -
Pere Et fils estants Conseillers au -
Parlement de Rouen, ce qui remplit
le Nombre des trois, pourquoi -
Maintenus Le huitieme Juin -
Mil Sixcent Soixante huit, Et -
Ledit Charles fils de Lanfrane et
de la Damoiselle Allorge Condamné
Comme Ofurpateur,

Nicolas de la Campagne
Con.r au Parlem.t de Rouen

Catherine de Gombaut

Charles aussi con.r
Florimonde Bouchard

Lanfranc
Madelaine
a lorge

Charles aussi con.r
Jeanne Houard

Charles

Alexandre
Charlotte de
Arouley

Jean
Charles

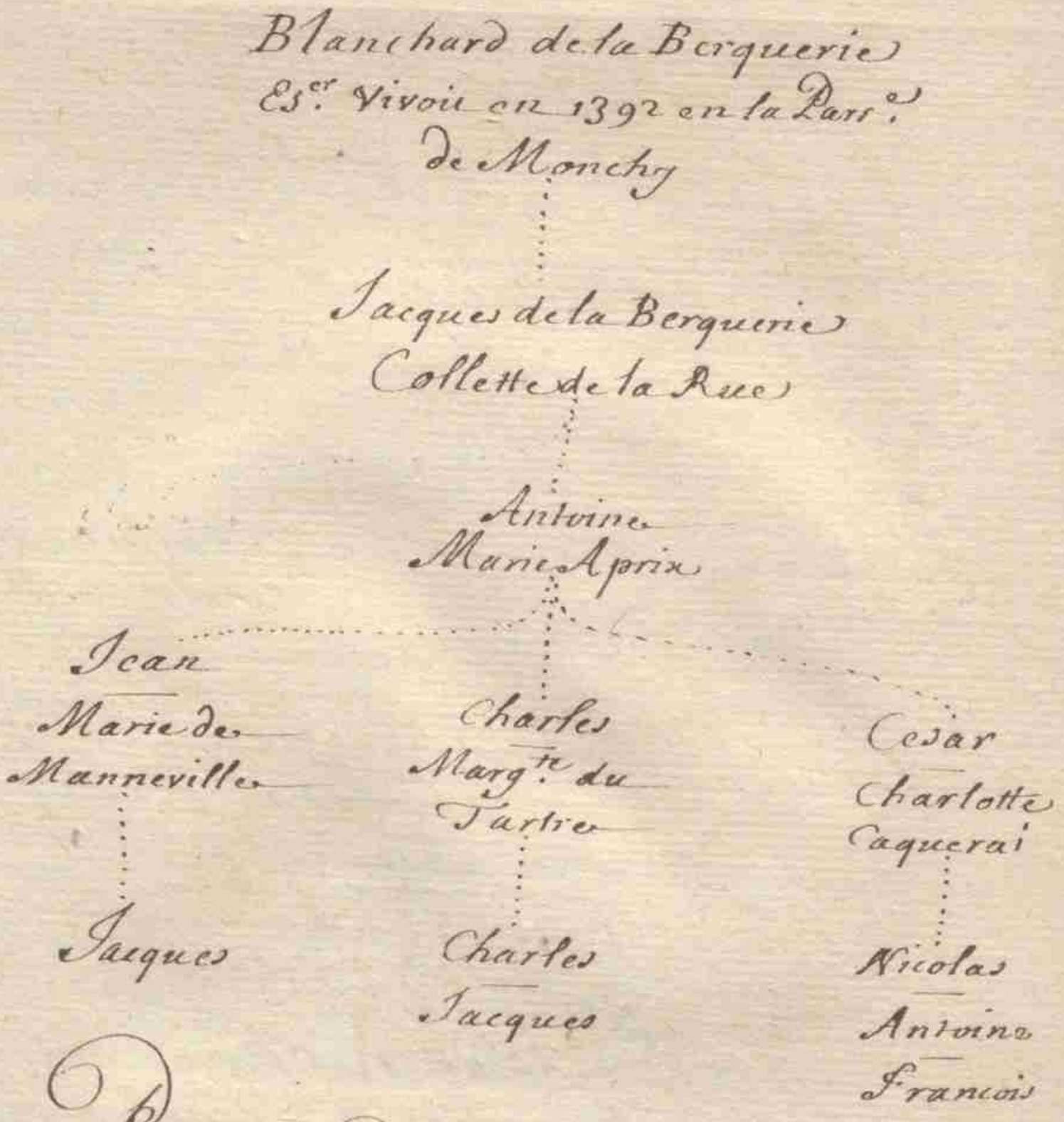
Jules Cesar,

Porteni d'Azur au Chevron dor
accompagné de deux Etoilles en chef, et un
Mont Parnasse en pointe,

LXXXIV
de la Berquerie

Jacques de la Berquerie Escuier
Sieur de Graville demeurant en la Parrois.
de Foucarmont Election d'Arques, charles
de la Berquerie Escuier Sieur de S.t Simon
Freres Consanguins, Germains du Sieur de
Graville demeurant en la Parroisse de
Bosc Geffroy Election d'Arques Nicolas de
la Berquerie Escuiers Frerer demeurans en
la Parroisse de S.t Leger Election d'Arques
Maintenus Le xxv.e Fevrier 1668.

Jacques ou Jacquet de la Berquerie
produisit Sa Genealogie et Se titres
en la Recherche de Mil cinq cent Vingt
trois



LXXXV.

le Duc.

Portent d'Azur a trois Etoilles d'or deux en chef et une en pointe

Charles Le Duc Escuier Sieur de S.t Sulpice Parroisse de Blangy, a Election d'Arques, Balthazard, Melchior, Raoul Charles, Charles, Charles, Le 17 de Novembre 1668. renvoié au Conseil, l'avis estant qu'il Soit declaré Usurpateur, il y a un Arrest de la Cour des Aydes a Paris du 25. Juin 1606. qui a donné lieu aud.t renvoy La Famille estans d'ailleurs Ancienne et bien Alliez.

Balthazard Le Duc	Raoul	charles	charles	charles
Jde de Longueval	Catherine	Antoinette	Antoinette	Catherine de
	D'Ypre	Le Bon	Roussel	Bellengreville

Porte d'Azur a la bande d'Argent a

chargée de trois Alerions de Sable —
accosté de deux demy bande. ou Cotices dor,

Il se trouve aussi vn Annoblissem.t
de Charles Le Duc de la Ville d'Eu, du mois
de Juillet 1653. Verifié le 24. Avril 1657. LXXXVI

Adrien Le Blond Escuier dem.t le Blond.
en la Parroisse de la Chaussée Election
d'Arques Tant pour luy que pour Jacques
Pierre, et Marc Antoine le Blond ses
freres, Jean, Antoine, Jean, Antoine —
Maintenus le 17 d'Aoust 1668.

{Jean le Blond — Michelle d'Alicourt
{Antoine — Marie de Mauneville
{Jean — Maries Tardieu
Antoine — charlott de Monsures
Adrien
Jacques
Marc Antoine

Porteni d'Argent a deux chevrons —
d'Azur accompagné de trois Aiglons de
Sable deux en chef et vn en pointe.

Nicolas le Blond Escuier S.r
de Goulleauville demeurant en la Parroisse
de Guerville Election d'Arques, Nicolas —
Eustache, Jean, Nicolas, Maintenu le x.e
Janvier 1668: et porte comme le precedent
Adrien et Hierôme le Blond de la —
Parroisse de Guerville produisirent leur
Genealogie et preuve en la Recherche
de Mil cinq Cent Vingt trois, depuis
laquelle n'ont esté Inquietez

{Nicolas le Blond / Charlotte d'Arras} {Eustache / Heleine de Tardieu} {Jean / charlotte de Creny} {Nicolas / Marie de la Rue}

LXXXVIII de la Haye.

Daniel de la Haye Escuier S.r du Tertre demeurant en la Parroisse de la Londe Election de Falaise, Generalité d'Alençon, à cause de sa terre seize en la Parroisse d'Auménil Election d'Arques, Pierre, François, Louis, Jean, Daniel, Maintenus le 12. Septembre 1668. et par M.r de Marle Intendant en la Generalité d'Alençon le 15.e du mois de Mars 1668. Recours a la Recherche de Cette Generalité en l'Election de Falaise,

Pierre de la Haye
François
Marie Gellin
Louis, Catherine des Buats
Jean, Marie Guion — Antoine, Catherine Guion — Charles
Daniel, Catherine Poret. — Charles, Louis Hector

Porteni d'Azur a la bande dor chargée de trois Merlettes de Sable

LXXXVIII.
de l'Estandart

Charles de l'Estendart Escuier Sieur d'Ormoy demeurant en la Parroisse des Ventes d'Eavy Election d'Arques Guy, Louis 2, Louis 3, Louis 4, Charles 5 Maintenus le 30 d'Aoust 1668.

Messires Jean de l'Estendart Chevalier Seigneur de Bully Lieutenat pour le Roy en la Ville de Neufchastel, et Pierre de l'Estandart aussy Escuier Sieur de Villers demeurant en la Parroisse de Crolly, Maintenus le Dix.e Aoust 1668.

Louis de l'Estendart Es.r Sieur de Roncerolles, et Charles l'Estendart S.r de Quenonville, Ainsy que les S.rs de Lifremont ont leurs preuves dans l'Election de Neufchastel

Guy de l'Estandart
Catherine Porret

Louis, Marg.te Le Roux

René l'Estendart
Marg.te du Ménil

Anne, Catherine de Crequy Auffon

Louis l'Estendart Seig.r d'Ormoy
Marie de Bourgeois

Guillaume
Jeanne de Sevestre

Charles
Claude d'Auxy

Jean Seig.r de Bully
Lucrece d'Auxy de Monceaux

Louis
Joachime de Lannoy

Antoine

Anne, Louis
Adrienne de Bonastre

François
Françoise Rouillet

Louis, Marie Tardieu

Charles, Françoise Roüillet de Beauchamp

Louis
N. Chéret

Louis
N. de Melcastel

François Marq.te de Montfort

Portent

Porte d'Argent au Lion de Sable Rampant, la queüe fourchée, Armé et lampassé de gueules portant Sur son Espaule Gauche Un petit Ecusson d'Argent a trois faces de gueules,

Cette Famille est Issüe de Jean de l'Estandart Chevalier Bachelier qui fit Montre au Mois de Novembre 1382: devant Guy de Pontalier Marechal de Bourgogne avec trois Escuiers de Sa Compagnie, lequel Jean de L'Estendart estoit natif de Boheme et se trouva en la Bataille de Rosebek

LXXXIX. de la Montagne

Nicolas de la Montagne Escuier Sieur de la Chapelle demeurant Election d'Arques, Jacques, Charles, Charles Nicolas, Maintenu le 11. May 1668.

{Jacques de la Montagne, Barbe de Clermorgan, {Charles, Marie de Caumont {Charles / Suzanne / Amois {Nicolas

XC. Le Porc.

François Sebastien Le Porc Escuier Sieur du Val Rosay, demeurant en la Parroisse de Melencourt Election d'Arques pour estre joint avec François le Porc Escuier Sieur de Ranville son frere aisné demeurant a Parlonderval, Elect.e de Neufchastel, Baptiste, Jean François Sebastien, Maintenu le 15. May 1669.

Cette Famille n'est point Noble d'origine, et n'a autre titre qu'une Sent.e

des Elus d'Argues en 1605. portant décharge

Porte d'Argent a la hure de Sanglier de sable en chef, et un Cor de chasse de Gueulles en pointe

XCI de la Mare

Simon de la Mare Escuier Sieur de Faubuisson dem.t en la Parroisse de Castellier Election d'Argues, Il y a vn. aisne Jean de la Mare Escuier Sieur dud. Lieu frere de Louis Escuier Sieur de Cenacres demeurant en la Parroisse de Nostre Dame d'Aliermont, Guillaume, Simon 2.e 3.e Xphle, Louis, Nicolas Aimart, Maintenû le 14.e de Juillet 1670:

Cette Famille est Originaire de Basse Normandie ou Guillaume de la Mare Bailly de S.t Mere Eglise fut Annobli en decembre 1577. Verifié le 18. d'Aoust 1580.

Guillaume Annobli
Catherine Postel

Simon, Isabeau le Comte, Marthe de Heronville

Christophle
Marie Sayer

Aimard
Anne le Comin

Louis Anne
Buiston

Louis

Nicolas

Aimard

Simon

Porteni d'Azur au chevron d'or accompagné de trois Croissants d'Argent

2 et 1

XCII Langlois

François Langlois Escuier S.r de Beauvais demeurant en la Parroisse de la Chappelle Election d'Argues,

Cleriadus[1], François[2], Adrien[3], Fruançois[4]
Maintenus le 26. de Decembre 1666.

{Cleriadus Langlois
{Antoinette le Tellier
  {François
  {Francoise Roussel
    {Adrien
    {Madelaine de Grainville
      {Francois

Porte de Gueules a trois Epieux d'Argent

François Langlois demeurant a Launay, Election d'Andely, Robert Ecuier Sieur de Beauvais, Cleriandus[1], François[2] Adrien[3], Francois[4], Le Commissaire en d'Avis que l'exposant Soit deschargé de l'assignation a luy donnée, fait a Rouen le 26. Decembre 1666: mais, sans noter que le Jugement n'est pas Signé du Sieur Intendant Commissaire principal, ains seulement et depuis a esté Signé du Sieur Beneville l'un des Commissaires

Il se trouve deux Familles du nom de langlois dans l'Election d'Argues en la Recherche de 1523. l'une habituée aux Ventes d'Eavoy, originaire de Flandre qui n'a fait aucune preuve, et l'autre du Lieu d'offranville qui a produit et obtenu descharge.

XCIII. l'Escuier.

François L'Escuier Sieur de Vernonville demeurant en la Parroisse de Heden au bois au Bosc, Election d'Argues Nicolas, Philippes[2], André[3], Louis[4], Le 14e janvier 1669. declaré usurpateur, neanmoins

Sur Sa Pauvreté l'Amende reduite a
300 lt. et depuis Veu les pieces nouvelles
l'Execution Surcise.

{Nicolas l'Escuier / Marie d'Offy} {Philippes / Marg.te Poullet} {Anne / Jeanne de Bellengreville} {Louis / Claude du Bois}

Porte d'Hermine a la Rose de gueules en abime.

En La Recherche de 1523.
Antoine l'Escuier demeurant a Grandcour
Se declara Noble Originaire de Brabant
disant ne pouvoir Verifier Sa Geneulogie
et Noblesse pour titres a Cause de la
Guerre

XCIV.
de Lintot

François de Lintot Escuier
Sieur de Soqueville, tant pour luy que
pour Jacques Lintot aussy Es.r Son
frere dem.t a Dieppe, Jean, charles, Nicolas
Adrien, Jacques, Adrien, il Survint Une Contestation
au Sujet de Jean de Lintot Es.r S.r du Bois Hutin
parcequ'il S'estoit declaré Noble d'Extraction
Maintenus le 2.e Decembre 1670.

Jean de Lintot, Marg.te Martel,
Charles, Jeanne de Hebre
Nicolas, Barbe des Essarts
Adrien, Anne de Blanbaston

Jacques, Françoise de Lintot
Gedeon, Anne de Belloy
Jean, Francoise Cavalier
Nicolas

Jean, charles Adrien
Adrien Suzanne de Bonnet
François
Jacques
Porteni

Portent d'Azur a la Croix de Bourgogne ou Sautoir d'Argent, cantonné de 4. Aigles de même le bec et les pieds d'or, et pour Suport deux Licornes.

Pierre de Lintot Ecr. Sieur de Fouqueville de la Parroisse de Lestanville Election d'Arques a esté Annobli par Lettres données à Paris au Mois de Juin 1464 1644. pour 300. Escus de Finance. Evaluées a 675 lt. et a charge de Recompense Lesdittes Lettres Verifiées et Registrées en ladite Année au Mois de Juillet et neanmoins en la Recherche de 1523 estoient Comparus Nicolas de Lintot Seigneur de Bosc hullin y demeurant Election d'Arques Sergenterie de Longueville, et Jean de Lintot de la Parroisse de Bosc Robert, desquels le premier a Justifié sa Genealogie par plusieurs pieces et Escritures.

XCV.

de Lombarts

Antoine de Lombart Escuier Sieur de Malmain demeurant a Dieppe Jaiques, Nicolas, Charles, Thimothée, Anne ledit Antoine Maintenus le premier Fevrier 1668: et convient aux autres de faire apparoir.

Thimothée de Lombart Escuier Sieur du Moutier et de Malmains demeurant en la Parroisse de Carville Election de Caudebec, Jacques, Nicolas, Charles Thimothée, Anne, Maintenus le premier Fevrier 1668, Noel lombart leur

predecesseur fut Annobli par la Charte
des francfiefs et paia Cent livres de
Finances en 1477. en consequence dequoy
Son fils Obtint Arrest au Mois d'Avril
1486. contre les Parroissiens de Bourville
Election de Caudebec.

Noel Lombart Annobli en 1477.
Guillaume de Lombart
Obtint Arrest en 1486.

Jacques de Lombart
Tristane de Thibouroi

Nicolas
Françoise Olivier

Charles
Phles du
Bosc

Thimothé
Marg.te de Potier

Antoine
Heleine de la
Barde

Charles
Catherine de
Clercy

Anne

Porteur de Sable a trois Mains
dextres d'Argent 2. et 1.

XCVI.
de la Rue.

David de la Rue Sieur du
Mesnillet demeurant en la Parroisse
de Bermesnil proche de Foucarmont
Election d'Argues et a present en la
Parroisse de Limesy Election de Rouen,
Florimond de la Rüe Escuier Sieur de
S.t Aubin demeurant en la Parroisse du
Val de la Haye Election de Neufchastel
freres, Charles de la Rue Escuier Sieur
du Bellay demeurant au bois Jeffroy de lad.

Election Leur Cousin, et François de la Rue Escuier leur Consanguin de present estant Rabitué en cette Generalité, Election du Neufchastel, ont obtenu Arrest en 1676. Contre Le Procureur general de la Cour des Aydes, Adam, Jean, Louis Florimond David.

Nicolas de la Rue Esr. demeurant en la Parroisse de Bois Geffroy, Electon d'Arques, et Adrien de la Rue Escuier Sieur d'Espinay freres dem.ts en lad.te Parr.se le 17 Fev.r 1667. ont obtenu Arrest au Con.il par lequel ils ont esté Maintenus. il à plusieurs aut. pieces & actes Induites en lad.e Recherche.

Adam de la Rue 1491
Isabeau de Riquebourg

Jean
Marie de St. Blimont

Louis

Louis, Jeanne
de Courcelles
2°
Marie de Boullard

François

Pierre
Chanoine

Jean
Michelle le
Bonvacher

Florimond
Anne de
Bigards

Charles
Barbe de
Calogne

Louis
Charlotte de
Heinont

Antoine St.
de
Bernapré

David
Florimond

François, Charles
Anne Bouchard

François
Marie Francoise
de Hujard

Jean

Louis

Charles de la Rue Escuier Sieur du Candeau demeurant en la Parroisse de Conteville Election de Neufchastel, Et Damoiselle Anne de Civille Veuve de Jean de la Rue Vivant Escuier Sieur du lieu

Mere

Mere Dudit Claude, Jean Sieur de Gaillard=
=bois, Jean 2 Jean 3, claude, le 10e Mars 1669,
lug a été donné Acte de la representation
de Ses Titres.

Jean de la Rüe Escuier S.r de la Falaise
et de Benapré, Adam, Jean 2, François 3, Annibal
Jean, Arrest est intervenû au Conseil du Roy
au profit dud. Jean de la Rue le 17e Fevrier
1667. led. S.r de la Falaise et de Bernapré
estoit demeurant Sur la Generalité de
Paris et est decedé un peu apres led. Arrest.

Adam de la Rue
Tableau de Riquebourg

Jean, Marie de
St Blimont

François, Jeanne
de Draincourt

Annibal, Suzane
de Chaumont

Jean, Rachel
de Marloix

Louis de la Rue
a epousé en 1540
Guillemette de
neufville

Cesard, Marie
de Villers 1588.

Charles, Diane
de Riencourt 1629

Nicolas, Marie
de Montsaucon

Adrien,
Marie Mad.ne
Maillard

François de la Rue Escuier S.r
de Ladivers Son oncle demeurant a
Hericourt Election d'Andely, Antoine de
la Rue, Nicolas de la Rue, Adam
Adrien 1, François 2 Adrien 3, Michel 4,
François 5, Maintenus le 18e de Septembre
1668.

Louis de la Rue Seigneur de la Motte a produit ses titres devant M.r Colbert Intendant a Amiens, et Claude fils de Jean Escuier Sieur du Candeau demeurant en la Parroisse de Conteville Election du Neufchastel a esté Maintenu par Jugement final le 11.e Mars 1669.

Cette Famille quoi qu'Ancienne a esté Souvent Inquietée pour sa Noblesse et ne s'est Maintenuë que par la faveur des Arrests, elle paroist tirer Son Origine de Robert dit Robinet de la Rue Archer des Ordonnances du Roy, Sous la charge de Jean Blosset Seigneur de S.t Pierre en 1476: lequel fut pere d'Adam de la Rue Vivant en 1491: Tige reconnuë de toutes les Branches du Nom de la Rue.

XCVII. l'Amy

Porte d'Argent a trois Faces de gueules.

Louis l'Amy Escuier Sieur de Guilbermont Con.er du Roy et Elen en l'Election d'Arques, Et Laurens l'Amy aussy Escuier Sieur de Gronville dem.t en la Parroisse de S.t Ouen Le Mauger Guillaume, Gabriel[2], Jean[3], Vivien, Jean Louis le 20.e Juillet 1664: condamné comme Usurpateur.

Porte de Queules au chevron d'or accompagné de 3. Estoilles d'or, 2. et 1.

XCVIII.
Larrey

Jacques Larrey Escuier Sieur demeurant en la Parroisse de Lintot, Election de Caudebec, Pierre aussi Escuier demeurant en la Parroisse des Cueurs Election d'Arques, Ephraïm de Larrey Escuier Sieur de Lisermont, Isaac de Larrey Escuier Sieur de Crasmesnil Son Cousin le 10e. d'Aoust 1664: Et 14: Novembre 1664: renvoïés au Conseil attendu que leurs Lettres ne Sont point registrées en la Chambre des Comptes et Cour des Aydes, Sinon en 1623: et 1624: quoy qu'Obtenües en 1596: par Jean de Larrey Sieur de Vaulouquet de la Vicomté de Montivilliers au Camp de Follambray avec Suplemt. de Finances, L'avis estoit qu'ils fussent Maintenus attendu leurs Services.

Porte: de Sable au Chevron d'or accompagné d'une Molette d'or en pointe au Chef d'or chargé de trois Croissants d'Azur.

XCIX.
Le Moine.

Pierre Le Moine Escuier Sr. de Biville demeurant en la Parroisse de St. Germain Election d'Arques: Charles le Moine Escuier Son frere Guillaume, Jacques, Jean, Pierre.

Maintenus en Octobre 1668.

Portent de gueules au Chevron d'or accompagné de deux Roses d'Argent.

Cette Famille Est Issüe de Louis Le Moine Sieur d'Aviron au Baillage d'Evreux Annobli des francfiefs en 1471: Comme il en declaré en la Recherche de 1523.

C. de Mailly.

Jean de Mailly Escuier Sieur de Breauté, et charles de Mailly Et.or S.r demeurant en la Parroisse de Long Roy Election d'Arques, Guillaume Phles, Florim.nd Oudart, Jean Maintenus le 22 May 1670.

Guillaume de Mailly
Catherine de Bracy

Philippes, Quentine
de la Chaussée
2.e
Jeanne de Coqueville

Florimond
Antoinette de la Rue

Oudart
Antoinette de Cacheleu

Jean, Marq.te d'Anzel

François
Antoine

Ives

Charles

Antoine de Mailly Escuier Seigneur et Patron de Haucourt, Election de Neufchastel, Antoine de Mailly Chlier de l'ordre de S.t Jean de Jerusalem, François de Mailly Chevalier Seigneur de S.t Leger, Electn. d'Arques, et Nicolas de Mailly Freres oncles

dudit Sieur de Haucourt aisné de la famille
de ce nom et Armes de Maitly des Plus
Anciennes de Picardie et Normandie,
Adrien[1], Edme[2], Charles[3], Jean[4], François[5],
François, Philippes, Antoine, Maintenus
le 22 May, 1670.

Adrien de Maitly
Françoise de Bailleul

Edme, Marie de Boullenc — Charles — Jean.

François, Marie de Halencourt

François, Marie Turpin

Philippes Guillaine du Biez — Antoine — Nicolas — François

Antoine

Il est remarquable qu'en la Recherche de 1523: Edme de Maitly S.r de Haucourt et la Dame de S.t Leger sa Mere furent Imposés a 100.lt de Taille pour Tenir a ferme plusieurs Terres de l'Abbaye de Foucarmont, et ne fut Imputé a Derogeance.

C.I. de Malvende.

Porte d'or a trois Maillets de Sinople.

Jacques de Malvende Ecuier Sieur de la Pierre Fleurigny demeur. Election d'Arques et Pierre de Malvende

Escuier freres, André de Malvende, Pierre[2]
Pierre[3] Jacques[4], le 17. de Novembre 1670.
Renvoie au Conseil du 4. de Septembre
1669.

André de Malvende
Isabel de la Toire

Pierre, Louise de
Guillarbois

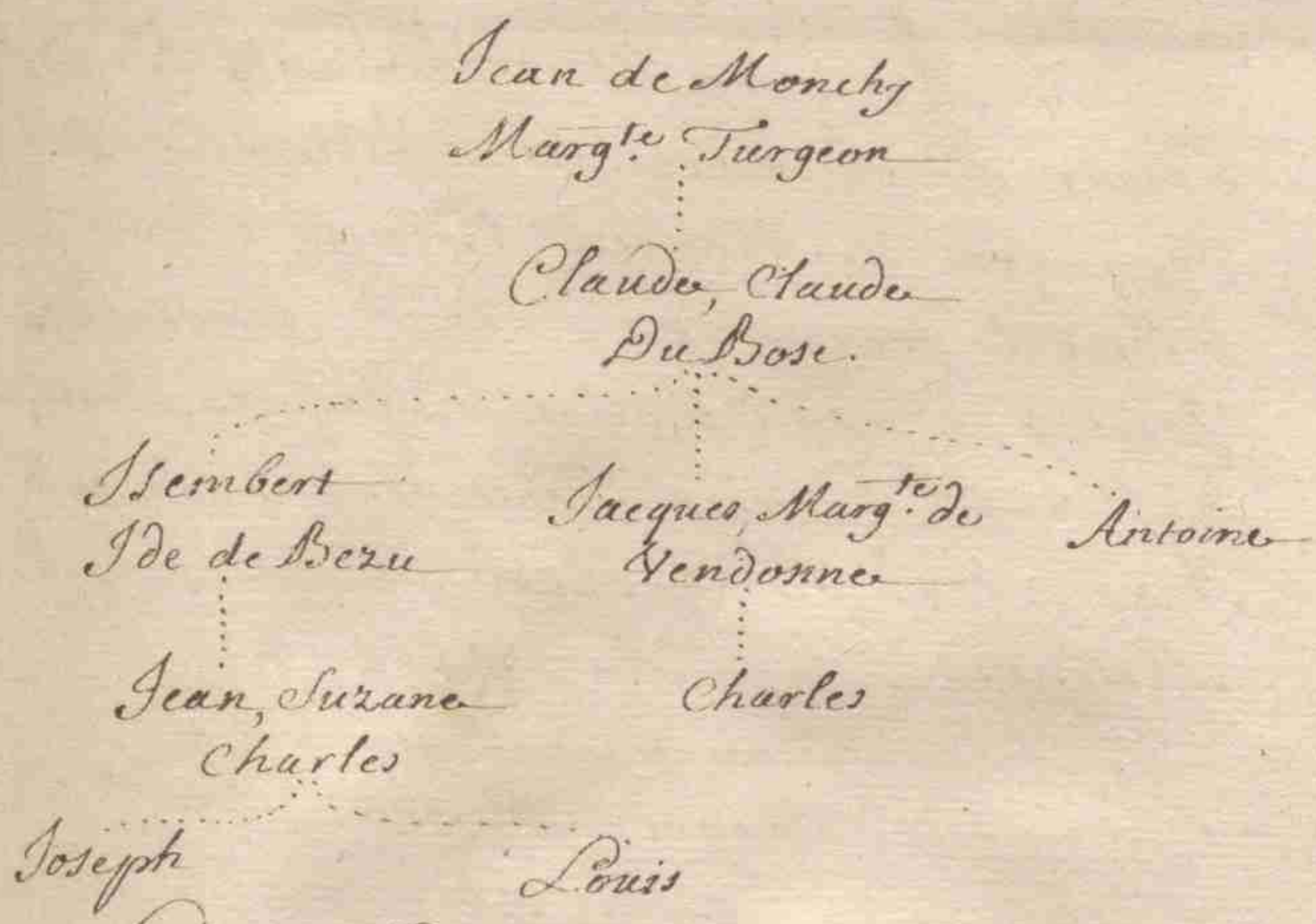
Pierre, Marg.te
de Foutreau

Jacques — Pierre

Portent dór a la Croix de gueules
Anerée a la Bordure d'Azur, chargée
de Huit tours.

C.II.
de Monchy.

Joseph de Monchy Escuier
Sieur de Campneuzeville y dem.t
Election d'Arques, Louis de Monchy,
Escuier son frere, Charles de Monchy
Escuier Sieur de la Haye Demeurant
a Monchy Election du Neufchastel,
Et Charles de Monchy Escuier Sieur
de Vallecourt Demeurant a Dijon
pres de S.t Saturnin Election du
Neufchastel, Jean, Claude Isembert
Jean[4], Joseph[5], Maintenus le XXIII.e
Fevrier Mil Six cent Soixante....



Cette Famille se accuse de
Bastardise, ou du moins de s'estre a
Voulu Enter dans la Veritable Maison
de Monchy, n'estant reconnüe ny a
avoüée par aucunes des Branches:

Portent de Gueules a trois Maillets
dor. 2. et 1.

C.III.
de Monchy.

Messire Raoul de
Monchy Chevalier Seigneur de
Moisemont, et Henry de Monchy Ec.
freres demeurant en la Parroisse de
Contremoulins Election de Montivillier
Jean, Jean, Sidrac, Charles, Adrien
Raoul et Ses freres, Claude, Henry
et Jean Baptiste Capitaines au
Regiment de Piardie Aydes de Camp
et Major a Gravelines, Maintenus
le XX.e Janvier 1668.

Portent de Gueules a trois Maillets
dor. 2. et 1.

CIV
de Morants

Antoine de Morants Escuier
Sieur De Beauricard et d'Ocquemesnil
François de Morants Escuier Sieur
d'Orival demeurans en la Parroisse des
Ventes d'Eavy Election d'Arques, François
de Morants Escuier Sieur de Beauricard
Jean, François Gaspard, Antoine Antoine
Maintenus le 30. Aoust 1668

Jean de Morants
Jeanne de Heron.

François, Jeanne
Giffard

Gaspard Isabeau
Daniel

Antoine, Nicolas
Louise de
Tory

Antoine

Antoine
Jacqueline de
Gueauberville

François
Marq.te de
S.t Ouen

Cette Famille est Annoblie
des Jurisdictions, et pour 30.tt. de finance
payés par Jean et charles Morants en
1470. en la Sergenterie d'Anvermeux

Porte de Gueules a la bande
d'Argent chargé de 3 Hermines de Sable.

Charles de Morants Escuier Sieur
de la Puce demeurant en la Parroisse
des Loges Election de Montivilliers,
Maintenus le 2.e Avril 1667: il est
d'une Famille differente estant Issu
de Jean de Morants Sieur de Thiboutot

en l'Election de Montivillers Annobli
en 1522: pour 700: Ecus de finance, païés
au General Prudhomme, Verifié et
registré en 1555. et 1556.

C.V.
Martel.

François Et Henry Martel
Escuiers Sieurs de Frion demeurant en
la Parroisse de Basqueville Election
d'Arques, Pierre Martel premier Eschevin
de la Ville de Dieppe, Annobli en
1589; Antoine Martel, Isaac Martel
Sieur de Frion premier President en
l'Election d'Arques Annobli en 1650: et
Confirmé en 1654: le 16 Novembre 1667:
renvoïez au Conseil pour la Volonté
de Sa Majesté

Pierre Martel Pr. Eschevin a
Dieppe Annobli pour services en
1589:

Antoine 1.er Eschevin et Capitaine des
Bourgeois, Robinette de Lepille

Isaac President en l'Elec.on d'Arques a
Obtenu, Lettres de Confirmaon. Ampliaon.
et Surannaon. en 1650. en 1657. Marie du
Pont

François Henry
Marie Madelaine Hebert

Porte d'or a trois Marteaux
de Sinople 2. et 1.

CVI
de Milleville

Barthelemy de Milleville
Escuier Sieur de Boisay y demeurant,
Daniel, Louis de Milleville demeurant
a Hurpy, Jacques de Milleville Escuier

Escuier Sieur de Fontenay demeurant
a douvrend Election d'Arques, Maintenu
le 4e aoust 1668, Les Recherches n'y les
Annoblissemens ne font point mention
de cette Famille.

Porteni de Gueules au sautoir
d'Argent accompagné de quatre glands
de même.

CVII
de Manneville

François de Manneville
Escuier Sieur de Berromesnil, demeur.
Election d'Arques Nicolas de Manneville
Nicolas X^3^pte, François, Maintenu le
3e Mars 1668. ou 2 Novembre 1667.

Louis de Manneville Ecr. Sr. des
Caudecoste demt. en la Parr.e de Villy Electn.
de Neufchastel, Nicolas, Nicolas X^3^pte.
Louis, Louis, Maintenus le 2e Fevrier ou
3 Mars 1668. L'origine de cette Famille vient
du Bonnois

Nicolas de Manneville
Isabeau le Lievre

Nicolas, Marg.te de
Forcheville

Christophle, Claude
Doublé — Antoine

François — Louis, Marie
de Boissel

Louis — Richard

Porteni de Sable semé de Croix treflées
d'Argent sans nombre au Lion rampant
d'Argent lampassé de Gueules.

CVIII. la Merie

Jean de la Merie Ecuier demeurant en la Parroisse de S.t Riquier Election d'Argues Originaire de Dauphiné Jean 1, Jean 2, Simon 3, Le 19.e de Septembre 1668. renvoïé au Conseil

CIX. de Miffant

Porte d'Argent a l'Aigle de Sable Charles de Miffant Ecuier S.r de Guiberville demeurant Election d'Argues, Jacques 1, Nicolas 2, Jacques 3, Charles 4 en Consequence de l'Arrest de la Cour des Aydes du 10.e de Decembre 1641: a esté Maintenû le 29. de Juillet 1670.

- Jacques Miffaut — Catherine Baudin
- Nicolas — Marie Bonnet
- Jacques — Marie Soyer
- Charles — Marthe le Peigné

Claude Miffant Ecuier Sieur de Fontenay, Alexandre, François et Jacques Ecuiers ses freres, et Damoiselle Adrienne Peyrel leur Mere demeurante en la Parroisse Dancourt Election d'Argues Damoiselle Marie de la Marre Veuve de Charles Miffaut Sieur de Monville demeurante a S.t Honoré, Claude Miffaut Ecuier Sieur des Hameaux demeurant en la Parroisse de Guernes Election d'Argues pour luy et Charles Miffaut Ecuier S.r de Grosville demeurant en la Parroisse S.t Silvain Election de Caudebec Pierre Miffaut Ecuier Sieur de Roquigny.

ur

demeurant a Linieres Election de Caudebec
Claude Missaut Ecuier Sieur de Berville,
Samuel Missaut Sieur de Bellcau,
demeurant a ladite Election Daniel
Missaut Ecuier Sieur de Crevecoeur dem.t
a Limeray, Maintenus le 24.e Juillet
1667: Veu la Charte d'Annoblissement
obtenuë par charles Missaut Sieur
d'Ancourt et de la Motte natif de Dieppe
en 1574: registré en la Cour des Aydes
A Chambre des Comptes

Geoffroy Missaut
Jeanne de Blanbaston

Jean, catherine
Budes

charles Annobli en
1574. natif de Dieppe

Jeanne Peigné

David, catherine
Ardouin

Claude
Adrienne Levret

Alexandre
François

Jacques

Charles
Marie de la
Marre

Louis

Marie Groulard

Claude Marie de
Bures
2
catherine Quinquempoix

Charles
Charlotte de
Normanville
2.e
Françoise de
Mont Bouchet

Parti de Azur a trois testes de
Pucelles au naturel 2. et 1.

CX
de Montfort

Jean de Monfort Escuier demeurant en la Parroisse des Ventes d'Eavy Election d'Arques, Claude Noel, Jean, Jean, Le 28. de janvier 1668 ordonné qu'il produira dans le Mois, autrem.t renvoïé au Conseil. Cette Famille n'est Comprise en aucune Recherche estant toute Populaire le Pere du M.e de Req.tes estoit Receveur a Longueville, et lui-même á esté et est Domestique de M.r de Harlay Archeveque de Rouen, et de Paris, Le Sieur de Monfort des.t Fay, M.e des Requestes a pris Lettres de Derogance et changé l'Email des Armes, portant le Lion et molettes de Sable.

- Claude Monfort
  - Noel
    - catherine
    - Jollye
  - Jean
    - Jeanne des fossez
      - Jean
        - Jeannele Carpentier

Porte d'Argent au Lion d'Azur accompagné de trois Molettes d'Esperon de Gueules 2. et 1.

CXI.
Le Marinier

Jacques le Marinier Escuier Sieur d'Aupegard y demeurant Election d'Arques, Pierre le Marinier Escuier S.r d'Ennesval Son frere a Aubermenil de lad. Election, André[1], Nicolas[2] Jean[3] Antoine[4] Jacques[5], Maintenu le 8. Fevrier 1668.

Balthazard Le Marinier Chto
Seigneur et Patron de Cany haut Justicier
Chastelain et Baron de Cany Caniel y
demeurant Election de Caudebec, Nicolas
Antoine, Louis, Pierre Balthazard
Maintenus le 21. de Juillet 1668.

Nicolas le Marinier
Jeanne le Moine

Jean, Madelaine
le Chesne

Antoine, Victoire
le Jumel
?
Catherine Besnard

Gilles, Charlotte
Langlois

Jacques
Marie
Bothis

Pierre
Catherine
Fournier

Adrien
Catherine
Martel

Andre
Heleine de
Canonville

Portent de gueules au Pal d'Argent
Chargé de trois Coquilles d'Azur.

Cette Famille est Issüe de Thomas
Le Marinier dit Vivet demeurant a
Basqueville en la Vicomté d'Arques e
Annobli au Mois de Mars 1495. en consq
=ence dequoy François le Marinier demeur.
en la Parroisse d'Engauville Sergenterie
de Longueville Comparant en la Recherche
de 1523. S'est excusé de produire, pour ce qu'
les Ecritures de Sa famille etoient es
Mains de Guillaume Son frere aisné
ledit Guillaume demeurant en la parroisse

d'Aupegard á esté renvoïé pour Annobli
par le feu Roy Charles VIII; il se trouve
toutefois Un Annoblissement encore
plus Ancien de la Personne de Jean le
Marinier Sa femme et Enfans par
Lettres du Mois de janvier 1364. accordés
au Moien de la Finance de Vingt francs
dor qui ont estés païés es Mains de
Jean Amiot Secretaire du Roy, et
Tresorier

CXII
Mel.

Michel Mel Escuier Sieur
dEstrimon demeurant a offranville.
Michel Mel Escuier Sieur de Vastrival
demeurant a Varengeville Election d'Arques
et Jacques Mel aussi Escuier, Michel
fils de Jean a fait Marchandise, Jacques
á obtenu Lettres de Rehabiliation, Jean
Fils de Michel Ingenieur retabli par lesd.
Lettres Pierre fils dudit Michel a Renoncé
a la qualite d'Escuier, Jacques frere dud.
Michel a esté Retabli, lesd. Jean, Pierre et
Michel Sont Marchands a Dieppe leur
Origine Vient d'Ecosse, et Son naturalisez en
Juin 1558.

Jean Mel
Jacquette Le Roux

Michel Marie
Le Comte
Michel, Jean
Pierre, Jacques

Jacques
Marie Marie
Jean Marie
Le Seigneur
Louis

CXIII
de Maurin

François de Maurin Escuier Sieur de Pardaillan Aulnoy y demeurant Parroisse de Cerceüille Election d'Arques Pierre 1, Claude 2, Antoine 3, François Maintenus le 9 Avril 1669.

{Pierre de Maurin / Elizabeth Rabbe} {Claude / Marie du Bosc} {Antoine / Jeanne de Valliquerville} {François / Madelaine de Maillefeu}

Cette Famille n'est pas Ancienne et est Issue de Nicolas Maurin ou Moriet fils de Raolin Annobli des francfiefs en la Vicomté d'Arques comme il paroist par la Recherches de 1490:

Porte d'Azur à trois Coquilles de St. Jacques d'Argent, enclavées d'un lac de même.

CXIV.
Le Moine

Claude Le Moine Escuier Sr. des Fleches demeurant a Dieppe, — Guillaume 1, Guillaume 2, Jean 3, Claude, le 3.e d'octobre 1669: declaré Usurpateur Condamné a 2000.lb d'Amende et 2.s pour livre avec 500.lb de Restitution.

{Guillaume Le Moine / Antoinette Le Vasseur} {Guillaume / Catherine Verron} {Jean, Martha Garin 2.e Helene le Vasseur} {11.e Lit Claude / Louise Paon}

Porte de Gueules a trois Ducatons d'or 2. et 1.

CXV
de Monchy

Nicolas de Monchy Escuier Sieur de Fresnoy, demeurant en la Parroisse de Bures Election d'Arques, Nicolas de Monchy

Escuier Sieur d'Auberville Bihorel, dem.t
de laditte Election, Pierre de Monchy aussy
Escuier Sieur du Frenoy, demeurant a
Luchy, Election du Neufchastel, et François
de Monchy Escuier Sieur d'Auberville dem.t
en la Parroisse de Grandcourt de la ditte
Election d'Arques, Charles, Antoine 2
Guillaume, Nicolas 4 Pierre, 5 Guillaume,
François Maintenus le 24.e d'Avril 1668.

Charles de Monchy
Jeanne de Creny

Antoine, Marg.te
Saquespée

Guillaume
Marie de
Gruchy

Nicolas
Louise de
Bernes

Pierre
Suzane de
Creny

Nicolas
Barbe du
Menil

Nicolas
Marie
Quesdeville

François
Marg.te de
Guereau
2.e
Jeanne du Four

Portent de Gueules a trois bandes
d'Argent

Cette Famille n'a rien de Commun
avec celle de Monchy, des Articles, CII. et
CIII. de la presente Election

CXVI
de Malleville

Louis de Malleville Es.r Sieur
de la Fosse demeurant en la Parroisse de
Douvren Election d'Arques Sans pouvoir
que pour François et Jean de Malleville

Escuiers Ses Freres, Adrien, Claude, Adrien
François Louis Maintenus le 10e. Janvier
1669.

En la Recherche de 1523. il est porté qu'Adrien de Malleville de la Parroisse de Douvrend Sergenterie d'Auvëmeux aïant Comparû et produit sa Genealogie Apiece Justificatives, fut Taxé Comme estant Issû d'Un Bastard de la Maison de Ravetot.

{Adrien de Malleville / Renée Druel} {Claude / Anne de Melcastel} {Adrien / Madelaine le Senechal} François / Marg.te de Monchy

Louis François Jean

CXVII
Le Moine.

Porte de Gueules a trois Molettes dor.

Claude Le Moine Escuier S.r d'Aubermesnil y demeurant, Antoine le Moine, Sieur de Marencourt demeurant en la Parroisse de S.te Foy, Jacques Le Moine Escuier Sieur des Hamelets, et François le Moine Escuier Sieur de Beaucourt dem.t a Aubermesnil Election d'Arques, Thomas Antoine, Jean, Aimard Claude, ledit Antoine Sieur d'Aubermesnil et d'Aimeville Procureur Fiscal, et Sindic de la Ville de Dieppe Annobli au Mois de novembre 1577: Verifié le 5e. novembre audit An A registré en 1578. Maintenus a Rouen le 30e. Decembre 1667.

Portent de Gueules a trois Roses d'Argent 2. en chef et 1 en pointe, et au chef Un Lion d'or passant.

CXVIII
de Manneville

François Bonaventure des — Manneville Chevalier Seigneur dud. lieu demeurant en son Chasteau de Gemetuit Parroisse de Colmenil Election d'Arques Nicolas[1], Aimard[2], Jacques[3], François[4], — Bonaventure[5] Maintenu le 2 Mars 1668.

Cette Famille est originaire du Païs, elle se trouve Comprise au Rolle des franchises de 1470. et Taxée à 20t. de finance, en ces termes Estienne dit de Manneville demeurant a Gemetuit Parroisse de Colmenil, avoit un autre nom, C'est Manteville 20tt.

Et en la Recherche de 1523. a été appellée en la Sergenterie d'Offrainville la Veuve Jean de Manneville fille du Sieur de Catteville qui n'a Comparû.

Ledit Estienne de Manneville ou Manteville estoit fils de Jean qui estoit fils d'un Autre Jean natif de la Ville de S.t Alain au diocese de Dol vivant en 1367.

- Nicolas de Manneville, Margte Cauchon de Sillery
- Aimard, Françoise de Masquerel
- Jacques, Catherine Guillebert
- François Bonaventure, Margte d'Aligre
- Estienne, Bonne de Mornay

D'or de sable a l'Aigle Eployée d'Argent ongé et Becqué de Gueules

CXIX
de Masquerel de Bailleüil

Messire Pierre de Masquerel Marquis de Bois Geffroy Seigneur de Bailleul demeurant Election d'Arques

Marechal de Camp dans les Armées du Roy — Soubslieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Mg. Le Duc dorleans et Mestre de Camp du Regiment de M. Le Duc de Valois; et Louis Masquerel Escuier Seigneur du Castellier et d'Ermanville demeurant en ladite Election Freres, Antoine, François Pierre, Louis Maintenus le 17 Janvier 1668.

Il se trouve un Annoblissement de Thomas Masquerel donné a Paris le 26e May 1397. qui ne peut guere se rapporter a la Famille qui fait le Sujet de cet Article, laquelle est crüe Branche puisnée de l'Ancienne Maison de Clere. La Seigneurie et Baronnie du Bosc Geffroy estoit possedée en 1523: par Louis Lucret d'Ancienne Noblesse

Antoine de Masquerel
Suzanne de Dreux

Antoine
Diane de Serviat

Jacques

François
Catherine Bargot

Charles
Diane de Standart

Pierre
Catherine Cat. de Manneville

Louis

Louis

Louis
Charlotte Martel Clere

Porte d'Argent a la Face paillée, accompagnée de trois Roses de gueules 2. et 1.

François de

CXX.

François de Marsillac Escuier Sieur de la Vanvoge demeurant en la Parroisse de Bellengreville Election d'Arques, tant pour luy qu'en Qualité de Tuteur de Philippes et Louis Enfans de Gabriel de Marsillac Vivant Escuier Seigr et Patron d'Iverville et Bellengreville, Son frere Aisné et de Dame Elizabeth du Vojant leur pere et Mere, François, Antoine 2 François 3 et Gabriel 4 Maintenu Le 8.e Avril 1668.

de Marsillac

François de Marsillac
Marthe de Selves

Antoine, Esther
du Quesnel

François
Marie de Madrée

Charles

Gabriel
Elizabeth du
Vojon

François
Catherine Le
Moine

Philippes Louis

Porte d'Azur, à trois Mares d'or. 2. et 1.

Il n'est fait aucune Mention de cette Famille dans les Recherches Anciennes faites en Normandie, et en particulier dans l'Election d'Arques, ny dans les Annoblissements registrés en la Cour des Aydes de Rouen (qui fait Juger qu'elle est Venüe s'habituer dans la Province depuis un

Moderne Sans Armes justifiants a—
dailleurs qu'elle est Noble—

CXXI
de Montpelley

Charles de Montpelley, Escuier
Seigneur de Martigny, demeurant a—
Election d'Arques, Jean, David, Jean, a—
Charles, Maintenu quant a present le 7e
de Juillet 1670.

{Jean de Montpelley / Antoinette Landry} {David / Jeanne Fouache} {Jean / catherine Bouchard} {Charles / Marie Marthe Heatte}

Porte de gueules a trois Aigles
Esploïcés d'Argent deux en chef et une
en pointe avec une Croix Ancrée dor
en Abisme—

CXXII
de Monsures

Charles de Monsures Vivant
Escuier Sieur de Graval demeurant en la
Parroisse de Mortemer Election de neuf
chastel, Jean de Monsures Escuier fils
dudit charles demeurant en la parroisse
de Graval de ladite Election, Jacques de—
Monsures Escuier Sieur de Dromort—
frere dudit Jean demeurant audit lieu
de Graval, Charles, François, Adrien—
Louis de Monsures Escuiers aussy freres
desdits Jean et Jacques demeurant aud.
Lieu de Mortemer, Antoine de Monsures
Escuier demeurant en la Parroisse de Saint
Saire de ladite Election, Charles de Mon—
sures Escuier Sieur de Mortemer demt.
en la Parroisse de Mouchy Election—

Susditte, Gedeon de Monsures Escuier
Sieur d'Illoy demeurant en la ditte Elect.
Jean de Monsures Escuier Sieur de
Monteroq demeurant en la Parroisse
de S.t Amador Election de Paudebec,
Maintenus le 6.e Juin 1670.

Pierre de Monsures
Jeanne de la Motte

Charles
Marie des
Essarts

Nicolas
François

Charles
Louise de
Perreis

Charles
Marie le Vannier

Charles
Louise de
Vauvinsson

Antoine
Madelaine
Anceaume

Charles
Florence de
Torcy

Gedeon
Catherine de
Malhortie

Josias
Anne le
Seigneur

Porte de Sable a la Croix d'Argent
Chargée de Cinq boucles de Gueules.

Charles de Monsures demeurans
en la Parroisse de Mezenqueville Election
de Lyons, et Anne de Monsures Escuier
Sieur de Flechy Lieutenant au Regim.t
de Rambures et Major de la Ville de
Crostoy, Freres demeurans en la Parroisse
de Fry, Election de Lyons, Maintenus
Le 16. Novembre 1668.

Portent Comme les autres Precedents
Cette Maison Originaire de
Picardie et d'Une Tres Ancienne Noblesse

Et tire son nom de la Seigneurie de Monsures au Baillages d'Amiens

CXXIII de Neufville

Nicolas de Neufville Chter Seigneur de St. Remy demeurant en son chasteau d'Avesne parroisse de Bezu Election d'Arques et dame Marie de Rouville Veuve de Pierre de Neufville Chevalier et Marquis de St. Remy :— Robert, Jean, Jean, Jean, Nicolas, — Maintenus le 17.e Fevrier 1669.

{Robert de Neufville — Jeanne de neuville Dame du Manil
{Jean — Jeanne de Gant
{Jean — Marie de Faureau
{Jean — Elizabeth du Fay
Pierre — Marie de Rouville
Nicolas, Marie Heritiere

Porte de Sable à trois besans d'or au chef d'Argent chargé de neuf Hermines de Sables.

Cette Famille est Eteinte et les biens en sont passés par le Mariage de l'Heritiere en la Maison du Chastelet,

CXXIV. Le Noble.

Jacques Le Noble Escuier S.r de Fougueray demeurant en la Parroisse de Burettes, Election d'Arques, et Jacques le Noble aussy Escuier Sieur des Landes demeurant en la Parroisse d'Omoy dela Election Hameau de Dieuse, Pierre Le Noble Sieur de Fougueray demeurant a Bures au Baillages de Caux, Annobli pour Services rendus au deffunt Roy —

François 1.er par Lettres données a
Amboise le dernier de May 1656.
Sans finance hors l'indemnité,

Pierre Annobli

Jeanne Noble

Marie Retour

Antoine

Marie Mainet

Pierre, Judith
Missant

Claude
Suzanne
legras

Jacques
Esther Brico

Jacques

Porte de gueules au Noble
a la Rose d'or.

CXXV.
de S.t Ouen

François de S.t Ouen Escuier
Seigneur et Patron de Folleny y dem.t
Election d'Arques, Adrien de S.t Ouen
Escuier Sieur de Gruchet demeurant en
la Parroisse de Douvrend freres; a
Antoine de S.t Ouen Escuier Sieur de
Lauvay, demeurant en la Parroisse de
Quiberville, Oncle et Nicolas de S.t a
Ouen Escuier Sieur de Pierrecourt a
Cousin Germain demeurant en la Parrois.
de Cuverville en lad.e Election, Guillaume[1]
Adrien[2], François[3], Nicolas[4], Antoine[5] Nicolas[6]
Maintenus au Mois de Decembre 1667

Porteni d'Azur au Sautoir d'Argent cantonné de trois Aigles d'Argent

Aimard et Jacques de St. Ouen Escuiers freres Enfans de François de St. Ouen vivant Escuier Sieur de Crosdalle, et Damoiselle Suzanne Bourgeoise demeurant Election d'Arques, Jacques, de St. Ouen Escuier Sieur de la Mothe demeurant a Envermeux, et charles de St. Ouen Escuier Sieur de Beauval demeurant en la Parroisse de St. Agathe même Election, Louis, Pierre, Nicolas, Jean, Nicolas, Aymard, François Aymard Maintenus le 12e. fevrier 1669.

Alexandre de St. Ouen Escuier Sieur de la Haye le Comte demeurant aux Ventes d'Eavy, Election susdittes. Jean, Jean, François, Jacques, Alexandre Maintenû le 26e. de Juillet 1669.

La Famille de St. Ouen est d'Ancienne Noblesse, et lors de la Recherche de 1523. estoit deja divisée en trois branches; Celle des Seigneurs de St. Ouen sous Bailly, qui est Vray semblablement la Tige Principale, Celle des Seigneurs de Follenay, et Celle des Seigneurs de Melleville qui estoient Baillifs de la Foret d'Eu,

CXXVI.
de Pardieu

Jacques de Pardieu Chlr Marquis de Maucomble demeurant en la Parroisse de Bailly en Riviere Election de Neufchastel, Et Jacques et Adrien de Pardieu Escuiers Sieur du Menil et de Bel'Isle freres dem.t en la Parroisse De Cuverville Elect.n de Arques, Antoine de Pardieu Escuier Sieur de Grattepanche, Adrien[3] Jacques[4] Jacques, Maintenus Le 17. de Mars 1669. et a l'Egard des Sieurs du Menil et de Bel Isle il est prononcé en Ces termes, Eustache ayeul des Exposants estant né et aïant esté Legitimé avant ledit de 1600, qui a revoqué la noblesse, nous avons decerné lettres, et par le meme Jugem.t led. Jacques et Adrien de Pardieu ont esté Maintenus.

Antoine Seig.r de Gratte penche
—
Françoise de Pardieu Avremenil

Eustache de Pardieu
B..... Legitimé
—
Marg.te Godart

Adrien
Marg.te de Bussy

Eustache Bastard

Marc
Marg.te Piguet

Adrien
Marie de Brossard

Adrien
Suzanne le Franc

Jacques
Marie Gabriel de Faidreau

Jacques
Mad.ne Poyer

Louis
Marie Le Veneur de Tilleres

Jacques
Guillaume
—
Pierre

Porte d'or au Lion rampant Couronné de Gueules.

Cette Fa.

Cette Famille est Connuë depuis
l'An 1400. et s'est accruë depuis ce temps
CXXVII. en biens et en Alliances.

le Parmentier Antoine Le Parmentier Esr.
Sieur de Paumont demeurant Election
d'Arques, Jean, Jacques, Nicolas, Antoine
Pierre le 23. Septembre 1669. declaré
Usurpateur Condamné en 1000. tt
d'Amende et 2s. pour livre.

{ Jean le Parmentier / Marie Patin
{ Jacques / Jacqueline de Bourgeois
{ Nicolas / Jeanne Langlois
{ Antoine / Marie le Sueur
Pierre — Ant. Henry

Porte de gueules a deux Espeés d'Argent
en Sautoir accompagné de deux Mains
d'Argent,

CXXVIII. le Peigné Nicolas le Peigné Escuier Sr. d'Arques Conseiller au Parlement de Normandie, Maintenu Le 18e. M.... Mil Six cent Soixante-Neuf.

Voyez l'Article CXLVIII. De
l'Election de Rouen

Richard le Peigné
Jeanne Thierry

Vincent
Charlotte le Roux

Bernard

Robert
Catherine de Bois Marc

Israel
Marie le Grin

Gédeon

Israel
Mad.ne Pibresson

Robert
Judith d'Auzy

Nicolas
Esther le Grand

Robert

Louis

CXXIX.
de Piquet

Jacques Et Alexandre de Piquet Ecuiers freres demeurant en la Parroisse de Foucarmont Election d'Arques, Jean, Adrien, Claude, Jacques, Maintenu le quatre Avril 1668.

{Jean Piquet {Adrien
Françoise de Courcelles {Jean
Marie de la Berquerie
Claude
Nicole de Perchotte

Jacques André

Porte d'Azur a la bande d'or chargée de trois Merlettes de Sable, Surmonté d'une Mouche a Miel d'or, a l'Angle droit du Chef

Cette Famille est Inconnuë dans les Recherches precedentes.

CXXX.

de Pardieu

Charles de Pardieu Escuier S.r et Patron d'Avretmesnil Election d'Arques, Louis, Charles, et André freres, François de Pardieu Escuier Seigneur et Patron de S.t Denis du Val y demeurant Election Surdite Et Guy de Pardieu demeurant en la Parroisse de Guiberville. Election Surd. freres dudit François, Maintenus le 17. Janvier 1668.

Nicolas de Pardieu
François de Chenevelles
1542

Guy, Marie du Mouset — Charles — Jacques

François — Marie de Bailleul

Guy — Marie le Gay

Charles — Cath.ne de Montigny

François — François le Din

Louis — Gene.ve du Mesnil

Louis — André, Jacques

Portent de Gueules au Sautoir d'or cantonné de quatre Alerions de même—

Cette Famille differente de celle de l'Article CXXVI. est puisnée de celle de Pardieu Bouteville du Païs de Caux, dont les Sepultures se Voyent en l'Abbaye d'Orville.

CXXXI
Parent.

Jacques Parent Escuier Sieur du Bosc au Lievre y demeurant Election d'Arques Richard Parent Escuier Sieur de Marencourt

demeurant en la Parroisse de la Chapelle
Benouville Election susdites, Antoine
Parent Escuier Sieur de Vauderude demt.
en la Parroisse de St. Waast de laditte
Election, Thomas[1], Jean[2], Adrien[3], Adrien[4]
Jacques[5], Jacques Maintenu Le 20e. Janv.
1669: Comme Annobli des franchiefs de
l'an 1471. et aïant parû dans la recharche
de 1523. qu'ils ont mez decharge'z.

Thomas Parent
Marie Manchon

Jean
Marie Cuverville
Yolande d'Iyet

Adrien
Marie le Pelletier
ditte de Martinville

Jacques
Suzanne
de Biville

Jacques mort a Manier

Jean et
Richard

Antoine
Peronne du
Mesnil

Antoine

Porte'nt de Gueules a trois herons
d'Argent,

CXXXII
Patte

François Patte Escuier Sieur
de la Grange demeurant Election
d'Argues, le 9e. de Fevrier 1667: renvoïé
au Conseil, l'Avis estant qu'il soit declaré
Usurpateur, ce faisant condamné en 2000tt.
d'Amende et 2s. pour livre avec 500tt. de
restitution au profit des habitans de sa
demeure, il s'estoit maintenu Noble.

d'Ancienne Extraction par declaration
du 14.e Septembre 1666.

CXXXIII
le Parmentier

Jean le Parmentier Escuier.
demeurant en la Parroisse de S.t Crespin
Election d'Arques, Sçavoir s'ils sont de
meme Souche avec les precedents. Art.
CXXVII.

Pierre Le Parmentier Escuier dem.t
au Bourg d'Aussy, Election d'Arques, et
Louis Le Parmentier Escuier Seigneur de
Biquetot demeurant en la Parroisse de
Mezenqueville Election de Lyons,

Cette Article a esté Transposée et doit
Stre au dessus de Jean le Parmentier.

Il se trouve au Rolle des Taxes
des franchiefs de l'An 1470. Guillaume
Le Parmentier de la Sergenterie de la
Ferté en bray qui a païé 30.tt de Finance
Mais sa Posterité ne se trouve point
en la Recherche de 1490: faite pour
Verifier les Enfans de Ceux qui avoient
acquis Noblesse et qui Voulaient en
faire profession.

CXXXIV.
le Picard

Guillaume Le Picard Escuier
Sieur de Philibert demeurant en la
Parroisse de Veulettes Election d'Arques
et Jean le Picard aussy Escuier dem.t en
la Parroisse de Questreville Election
de Caudebec freres et Guillaume le Picard

Escuier Sieur de Beaucamp, demeur.
a Veules. Lettres d'Annoblissement
du Mois d'Octobre 1596. registrées le 30.e
Juillet 1597: et 18. May 1598. en la
Cour des Aydes de Rouen par Lettres
de Jussion du 10.e janvier aud. an accordées
a Mahiet le Piard Escuier Sieur de
S.t Philibert, Lieutenant en l'Amiraulté
de ces.t Valery en Caux, et de Veules
Maintenus le 11. Aoust 1667

Mahiet le Piard
Annobli

François du Val

Nicolas

Françoise
Tournerochc

Adrien
Marg.te Le
Cordier

Jean
Marie le Vilain
2.e
Barbe du Bos

Guillaume
Marie Quesnel

Guillaume
Prudence de
Baillieul

CXXXV.
Pestel.

Jean Pestel Escuier Sieur de
S.t Laurens y demeurant Et Marquis
de Normonville, s'est Maintenu Noble
d'Ancienne Extraction, et tel a esté
jugé le 6.e de Fevrier 1668. Jean de
Pestel Escuier Seigneur de Blezimare
fils de Jean Escuier S.r de S.t Laurens
en Caux dem.t en la Parroisse de S.t
Sauveur la Campagne Election de Monti=
villers Maintenus le 6.e fevrier 1668.

Cette Famille est Tres douteuse
n'estant Annoblie n'y Comprise en
aucune Recherche si ce n'est qu'en
celle de 1523. François Postel des.t.
Sauveur en campagne a Comparû pour
demender temps de Justifier sa Noblesse

CXXXVI. Pierre Pollet premier Sindic de
Pollet. La Ville de Dieppe le 26. de Juillet 1667
renvoïé au Conseil

CXXXVII. Louis Paon dem.t en la Parroisse des.t
Paon. Laurent en Caux Election d'Arques, et Louis
Paon aussy Es.r dem.t en la Paroisse d'Estalleville
Election de Caudebec, et leurs consanguins
Maintenus le 24. Fevrier 1668. comme estant
issu de François Paon Annobli en l'année
1595. Jeüement Verifié et registré

François Paon Annobli
en 1595.
Antoinette Thorel

Pierre — Anne Taillebot

Nicolas — Anne Rigoult

Louis — Jeanne de Rouen

Louis | Abraham | Pierre

Robert — Marg.te Auger

Louis — Marg.te Corin

François — Marg.te d'Espinay

Louis

Portent d'Azur au Paon d'or,
et pour Supports deux Levriers.

CXXXVIII le Prevost

Joachim Le Prevost Escuier
Sieur de la Forté, et Philippes le Prevost

Son

Son fils demeurant en la Parroisse
d'Haliermont Election d'Arques.

Il y a plusieurs Familles ou
personnes du nom de le Prevost Annoblis
en Consequence de la Charte des franc
fiefs, ou qui ont payé la Taxe sans
que leurs posterité ait Conservé
noblesse, Ainsy Veu que ce nom est
Commun a tant de personnes dans
les Annoblissements on ne Scauroit
rien dire Sur la presente Famille
Sans l'Inspection des Titres et du
Blazon.

CXXXIX
Questeville

Nicolas de Questeville Escr
Sieur de d'Esquiqueville, et de Belmenil
y demeurant Election d'Arques, et François
de Quiesteville aussi Escuier Son fils
demeurant en la Parroisse d'Ecourt
de ladite Election, Jean, Nicolas, Jean
Nicolas, Francois, Maintenus le 13e
d'Avril 1668.

Cette Famille est Issuë de
Jean de Quiesteville Sieur d'Englesque-
ville de la Parroisse de Guillemescourt
lequel en la Recherche de 1523. produisit
Sa Genealogie et ses Titres, il paroist
dans la meme Recherche Un autre
Nicolas de Quiesteville de la Parroisse
des Ventes d'Eavy, qui est dit Aventurier
et ne possedant rien.

{Jean de Quiesteville — Heleine Godart} {Nicolas — Louise du Caron} {Jean — Madelaine le Clerc} {Nicolas — Marg.te de Monipelley} {François

Porteni dor au Sautoir dAzur — endenté de Sable.

CXL. Quesnel

Adrien Quesnel Escuier Sieur — dIquelon demeurant en la Parroisse de — Sannes Election dArques, et Vulfran aussi Escuier Sieur de Plaine Seve demeurant — en la Parroisse de Grigneseville Election de Rouen, freres Issus de Guillaume Quesnel Sieur dIquelon Avocat au Parlement — demeurant a Dieppe Annobli à Vincennes en May 1574. pour 1000.tt de Finance, Verifié en 1575. et registré en 1576. Maintenus le 31.e decembre 1667:

Guillaume Annobli
Marie Harnois

Jacques
Prudence de Pardieu

Adrien — Jeanne de la Montagne

Wulfrane — Jeanne Trevet,

Porteni de Gueules a trois Glands dor la queüe en haut posés, deux et un

CXLI. de Quailla.

Jean Et Antoine de Quailla Escuiers Sieurs des Griottes demeurant en la Parroisse de S.t Riquier en Riviere Election dArques, Jean de Quailla fils dAntoine, Jean[2], Armand[3], Louis[4] François[5]

Ledit Joachim et Antoine Maintenus
le 26.e Septembre 1669, ledit François avoit
déja esté Maintenu par M.r L'Intendant
de Languedoc, et Louis fils de Pierre, derogant
Condamné par M.r L'Intendant de Languedoc

Antoine de Quailla

Jean
Catherine de
Virgitte

Jean
Simonne Bataille

Armand
Judith des Pierres

Louis
Cecile Ginonce

Jean
Marie des Serres

Pierre
Marie des
Picords

Louis
Claude Ducat

François
Jeanne de Martinet

Joachim

Porte d'or au Chevron d'Azur accompagné de deux Roses de Gueules en chef et d'un Sautoir soutenu d'une Croix de même en pointe au chef d'Azur chargé d'un Soleil d'or accompagné d'un Croissant Montant de même.

CXLII
de Riencourt

François de Riencourt Escuier S.r d'Adeux demeurant en la Parroisse de Bose Gestroy Election Susd.e Hugues Christophle, Nicolas, François, Claude Louis, François et Hery demeurant en Picardie Mentenu par M.r L'Intendant a Amiens ledit François Fils de Claude

Maintenû le 19 Mars 1669.

{Hugues de Riencourt — Heleine de Caisses
2e Catherine de Fanages}
{Christophle — Claude Huchard}
{Nicolas — Anne Dailly}
{François — Marg.te de la Fontaine}
{Louis — François — Henry}
{Claude — Renée d'Espinay}
{François — Jeanne Frs — Thierry}

François de Riencourt Escuier Seigneur et Patron d'Orival Election de Neufchastel, Antoine[1] Adrien[2], François[3] Maintenû Le 18e. Novembre 1668.

Porte d'Argent a trois Faces de Gueules Frettées d'or.

CXLIII. de Racent

Alexandre de Racent Chevalier Seigneur d'Archelles Gouverneur pour Le Roy des Ville et Chasteau d'Arques, Jean[1], Robert[2], Nicolas[3] conseiller au Parlement de Rouen, Nicolas Alexandre[4] Jean François[5] Paul[6] le 26. de Juillet et 28. Decembre 1579. Il y a eu des Informations faites touchant la Nobles de cette Famille, Jean de Racent de l'Election d'Evreux, qui est le premier qui Annobli par la Charte Generale des franchiés de 1470. comme il apert par la Recherche de 1490: et en celle de 1523: Antoine de Racent Sieur de Bois Robert demeurant a Gonches, s'excusa de la representation de ses lettres, Sur ce qu'elles estoient produittes

devant Messieurs Les Generaux des Finances

Jean de Racene

Robert Vivoit en 1530

Marg.te Charles

Nicolas Con.er au Parlem.t

Louise Fizet

Nicolas President en la Chambre des Comptes de Normandie

Genevieve du Palgade

Alexandre

Jean, François, Paul

Hercules

Jeanne de Houard

Alexandre

D'or a d'Azur au Chevron d'Argent chargé de Cinq Croix de Sable accompagné de deux Merlettes d'Argent, et un Massacre d'or en pointe

CXLIV
Rochechouard

François de Rochechouard Chevalier Seigneur de la Motte, Capne d'une Compagnie de Chevaux dans le Regiment de Rouvray demeurant en la Parroisse des Sept Meuses Election d'Arques, Guillaume de Rochechouard, François[2], Charles[3], François[4], Maintenus le Vingt Sixe Aoust Mil Six cent Soixante huit.

Guillaume Vivant
en 1517.
Louise d'Aubrey
François
Antoinette de Pisseleu
2e
Anne de Berulles
Charles
Suzanne du Mesnil Simon
François
Antoinette de Mescatel
François
Angelique d'Aumale

Porte de gueules à trois Faces entées d'Argent.

CXLV. Roger

François Roger Ecuier Sieur du Mont demeurant à Coupigny, Election de Neufchastel, Ledit François demeurant en la Parroisse de Nuillemont Comté d'Eu, Election d'Arques, Jeannet Roger 2 David, 3 Nicolas, 4 Jean 5 François, Maintenus avec grande Difficulté le 10e de Fevrier 1667: Jean, Roger Sieur de Bournonville demeurant en Picardie Baillage de Montreüil Leur Consanguin, a fait preuves du 8e May 1522. Vivant Jean Roger Son quart Ayeul

{Jeannet Roger / Marie de Retonval} — {David / Françoise de Teufles} — {Nicolas / Francois de Gruchet} — {Jean / Charlotte Doutreleau}

Francois / Louise le Vasseur — Antoine / Louise Cottet

Portent

Porte d'Argent à trois Leopards de Sable au Chef de même chargé de trois Roses d'Argent, et pour la difference des cadets, ceux de Normandie adjoutent une bordure de Gueules.

CXLVI. Renard ou Regnard

André Renard ou Regnard Escuier Sieur du Busc, demeurant en la Parroisse de Ste. Croix, Election d'Arques, Nicolas, Pierre Jean André, le 20e. Fevrier 1668. Maintenus quant a present, Robert Renard Escuier Sr. du Busc dem.t en la Parroi.e d'Ilois Election de Neufchastel Maintenu le 3e Mars 1669.

Voyez l'Article CLVII de l'Election de Rouen,

Nicolas Renard
Françoise de Mescatel

Pierre
Catherine du Mesnil

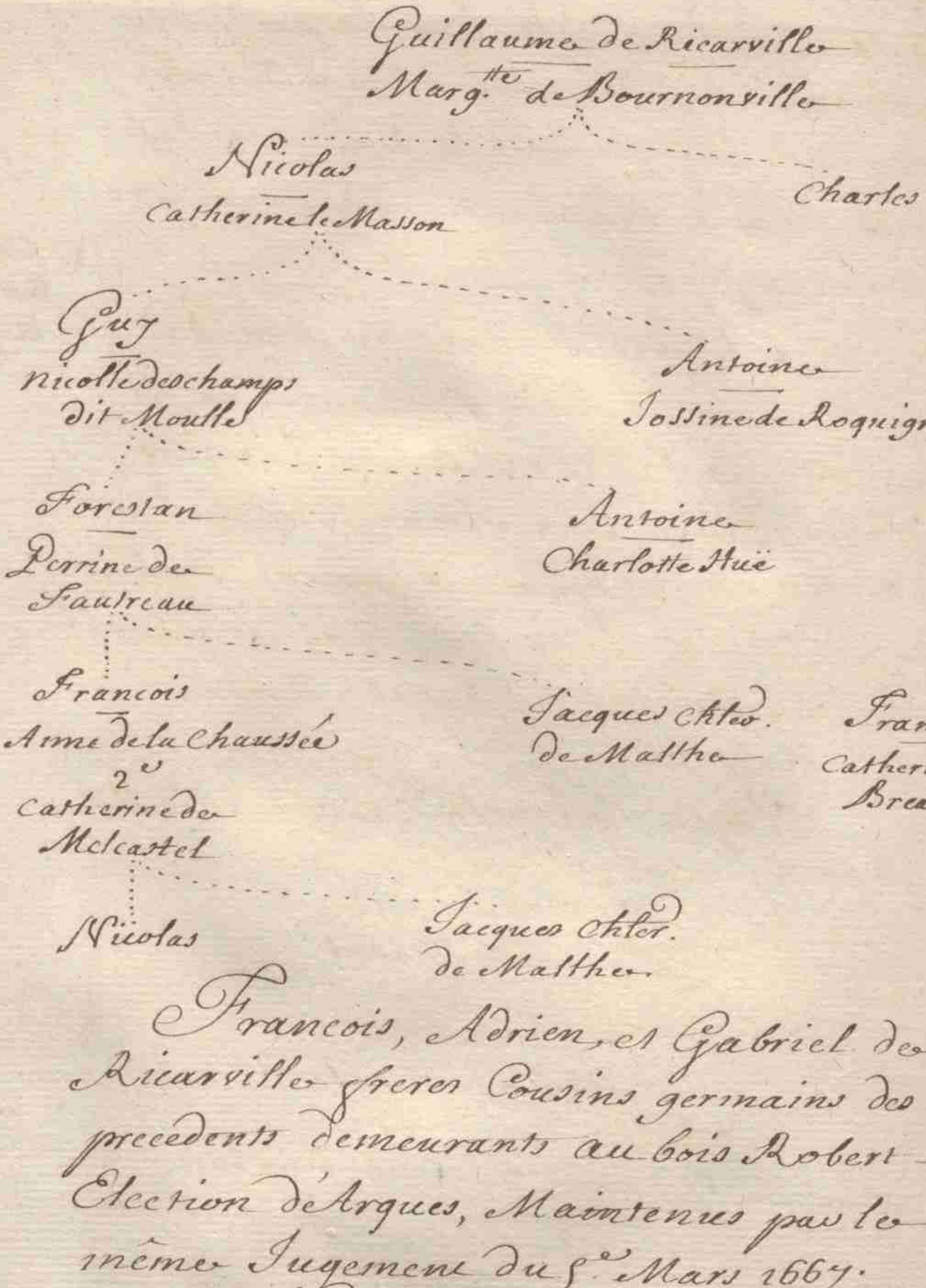
Jean
Françoise Piquet

Louis
Marie de Hemont

André
Marie Dilon ou de Dillon

CXLVII de Ricarville

Nicolas de Ricarville Escuier Sr. de la Valoine y demeurant Parroisse de Mainteu Election d'Arques, François et Jacques de Ricarville Escuiers Freres, Adrien et Jacques de Ricarville oncle des Susdits ledit Adrien demeurant en la Parroisse d'Ardonval Election d'Arques, et led. Jacques a Dieppe Maintenû le 5e Mars 1667.



François, Adrien, et Gabriel de Ricarville freres Cousins germains des precedents demeurants au bois Robert Election d'Arques, Maintenus par le même Jugement du 5e Mars 1667.

La Maison de Ricarville est Noble et Ancienne Connüe des le temps des Croisades, et Souvent Mentionnée dans l'histoire de Normandie des Siecles Suivants Cependant Aucune Recherche n'en parle, Sans doute parcequ'elle etoit Hors de Soupçon,

CXLVIII
Roquigny

Emerie de Roquigny Escuier Sieur de Crasville et Antoine Escuier Sieur de

Roquetot demeurant a Vaudreville=
Election d'Arques, Claude, Jacques, Charles
Emerie se sont maintenus de Ancienne=
race et Extraction, et ont este Maint=
=enus le 19e. de juillet 1667: avec grande
difficulté, attendu qu'il y a trois Familles
de ce nom Celle qui est Issuë de Collenot
de Roquigny fils de Guillaume taxé
par le Rolle des francfiefs de la Sergen=
terie de Valdun a 15tt. par le payement desquels
il a acquis le privilege, celle Issuë de Louis
de Roquigny de la Parroisse d'ouville Anobli
par charte particuliere donnée en May
1479: au Moïen de 100tt. de Finance, Suivant
la declaraon. passée par le d. Louis de Roquigny
en la Recherche de 1523. et une troisme. laquelle
etant roturiere cherche a la faveur du nom
semblable sur quelqu'une des deux autres.

Claude
Margte. Le Roux

Jacques
Isabeau le Carpentier

Charles
Anne Jubert

Antoine
Elizabeth d'olescourt

Emerie

Antoine
Charlotte de Champs

Jean

Louis

Porte d'Argent a trois Fers de Lance
Emoussés de Sable posés deux et un,

CXLIX
de Roussel

François de Roussel Escuier Sieur de Villers, Charles de Roussel aussy Escuier Sieur de Bernonville, et Louis François de Roussel aussy Escuiers freres demts. en la Parroisse de St. Martin Gaillard Election d'Arques renvoiés au Conseil, l'Avis estant que comme ils ont Supposés la Mort de leur pere qui est Vivant, ils doivent faire preuve d'un degré plus haut Il y a deux Familles du nom de Roussel dans l'Election d'Arques, qui ont esté Annoblis par les franchiefs, l'une est Issuë de Jean Roussel, Taxé a 10. tt. en la Comté d'Aumale, et la Seconde d'un autre Jean Roussel Taxé a 30. tt. en la Sergenterie de Bailly duquel Vray Semblablement Sont Issus les Roussels establis en l'Election de Montivilliers y recours a l'Estude

C.L.
de Remy

Jean de Remy Escuier Sieur de Montigny demeurant en la Parroisse de Bailly en Rivieres Election de Neufchastel Pierre de Remy, Escuier Sieur de la Frênay demeurant en la Parroisse d'Ovenchy en sa Maison du Montlandrin Election Susdite Daniel de Remy Escuier Sieur de Courcelles Seigneur de Rouvray Election de Lyons Gouverneur et Lieutenant General pour le Roy, en Canada, et de la Ville de Toulon Antoine de Remy Escuier Sieur du Bourg Parroisse de Hedicourt y demeurant Election

d'Andely, Maintenus le 2. de Novembre 1667.

Pierre de Remy — Agnes de Martainville
Guillaume Isabeau de Herbonnel
Emond Denise de Metcastel
Antoine — Marg.te Savary
Catherine du Carron

Adrien — Heleine de Nolent
Antoine — Elizabeth de Villeneuve

Jean — Mad.ne Bazin
David — Pierre

Porte d'Hermines a l'Ecu de gueules

Il y a un Annoblissement de la Personne de Jean de Remy datté du Mois de Fevrier 1446. donné a Montils lez Tours Signé Compiet, mais comme la Normandie n'estoit pas alors reduitte en l'obeissance du Roy, il y a lieu de doutter qu'il appartienne a Cette Famille, dont le principal Tiltre est un Arrest de la Cour des Aydes a Rouen rendu le 23. fevrier 1495 en faveur de Pierre Remy ou de Remy, contre les habitans de la Parroisse de Bailly en Riviere qui l'avoient imposé a la taille

CLI. le Seneschal

Charles le Seneschal Escuier Sieur d'Auberville y demeurant Election d'Arques, et Nicolas le Seneschal Escuier Sieur de Pucheux Son frere demeurant en la Parroisse d'Oudeville Election de Caudebec, Robert[1], Marc[2], Robert[3], Antoine[4], Samuel[5], Charles[6], Nicolas Maintenus le 11.e decembre 1668.

Robert le Seneschal — Jacqueline du Plessis

Marc — Anne de St. Ouen

Robert — Marie de Chaumont
2°. Françoise de Saitly

Antoine — Françoise de Mornay

Samuel — Anne de Acheu

Claude — Bonnaventure de Macheau

Charles — Nicolas

Charles et Louis Le Seneschal Esrs. freres Enfans de Louis Vivant Escuier Sieur d'Agranville, Jean, et François freres demt. a Douvren, et Marc le Seneschal Sieur de Villeneuve demeurant en la Parroisse de Londinieres Election de Neufchastel. — Maintenus le 11e. de Decembre 1668.

Marc le Seneschal — Jacqueline de Blanchaston

Jean — Claude de Mauvoisin

Josias — Margte du Mesnil

Louis Sr. d'Agranville — Marie Mallot

Charles — Louis

Robert — Ide Roussel

Jacques — Margte de Manneville

Christophle Sr. de Fumechon — Marie de Creny

Antoine — Jacqueline le Carpentier

Hubert — Suzanne de Creni

Marc — Madne Mauduit

Porteni d'or a la Bande de Sable

Cette Famille est ancienne, François Le Seneschal de la Parroisse de Martigny Comparant en la Recherche de 1523: etoit de l'Ordonnance du Roy, Elle a pris Son

nom de l'office de seneschal de la Comte
d'Eu qu'elle a long temps Exercé.

CLII.

Jean Susanne Escuier Sieur du Bosc l'Abbé Seigneur et Patron de la Chappelle y demeurant Election d'Arques Pierre Susanne Escuier Sieur d'Espinay Lieutenant general au Baillage de Longueville, Jacques Susanne Escuier Avocat au Parlement à Rouen, et Charles Susanne docteur Bachelier. Michel, Jacques, Jacques, Jean, Ledit Michel Receveur des Tailles en l'Election d'Arques Annobli par lettres données à Dieppe en Novembre 1593: Verifiés le 27. Juillet 1594: et Registrés en Fev.r 1601. Maintenû le 10.e d'Avril 1668.

Susanne.

- Michel Susanne — Marg.te d'Yel
  - Jacques — catherine Faucon
    - Jacques — Marie Baudry
      - Jean — catherine Masquerel
      - Pierre — Barbe Doullé

Porte d'or à deux Arbres de Sinople passez en Sautoir accompagnés de trois Etoilles d'Azur deux en flanc et l'autre en pointe

CLIII

André Sochon Escuier Prestre et Curé de Hautot sur Dieppe Election d'Arques est Issû de Raoulin Sochon Sieur de Coquigny, Annobli des franchiefs en 1471. pere de Guillaume demeurant en la Parroisse de Gueure lequel comparant en la recherche

Sochon

de 1523. produisit la Charte d'Annoblissem.t
et Sa Genealogie Maintenû le 9.e Juin
1670.

{Guillaume Fils de Raoul Marg.te Bercy} {Raoul Marie de Blanchaston} {Adrien Bonne Ruffin} {André Curé}

CLIV.
Simon.

Porte d'Azur a trois Renards passants d'or

Pierre Simon Escuier Sieur de Savigny demeurant en la Ville d'Eu Election d'Arques, Richard[1], Marc[2] Joachim[3] François[4], Pierre[5], par Jugement du 30.e Septembre 1669. Ledit Pierre declaré Usurpateur Condamné a 2000.tt d'Amende et 2.s pour livre avec 500.tt de restitution et Sur l'Apel a esté Maintenû avec restitution des deniers par luy payez.

{Richard Simon Jeanne Destin} {Marc Marie de Maderé} {Joachim Charlotte de la Becquerie}

François Pierre

CLV.
le Sueur.

Porte d'Argent a Trois Tourteaux d'Azur deux au chef, et un en pointe accompagnés de sept Hermines, trois au chef, trois au Milieu et une en pointe

André le Sueur Escuier Sieur des Vauxroux demeurant en la Parroisse de Frelles Election d'Arques, François Antoine et André le Sueur Ses Enfans Led. André Annobli en 1655. confirmé au

Mois de Juillet 1666, Maintenû quand
a present a la charge de raporter les titres
de Confirmation en bonne forme deuëm.t
Verifiez.

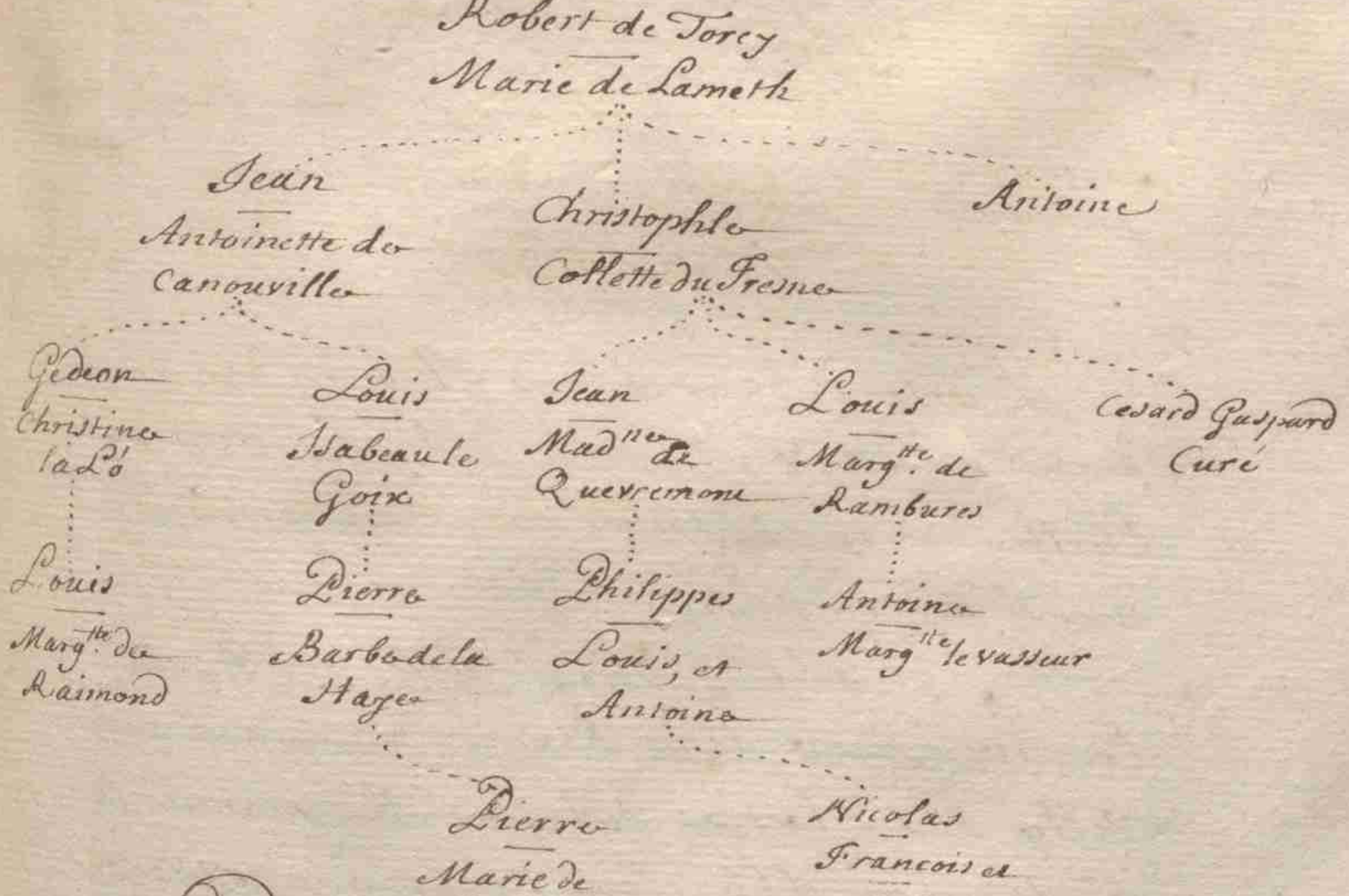
CLVI
Jacquet

Laurent Jacquet Es.r Eschevin de la
Ville de Dieppe y dem.t Anobli en 1650. Supprimé
en 1664. et Confirmé en janvier 1668. Maintenû
le 9.e Avril 1669.

Porte d'Azur au chevron d'or accompagné
en chef de deux Molettes d'Argent.

CLVII
Torcy.

Philippes de Torcy Es.r S.r d'Estalondes
dem.t en la Parr.ve de S.t Martin Gaillard —
Election d'Arques, et Antoine de Torcy Es.r dem.t
en la Parr.ve de Canchen de lad.e Election —
Maintenûs le 12.e Septembre 1667. et 26.
Fevrier 1669.

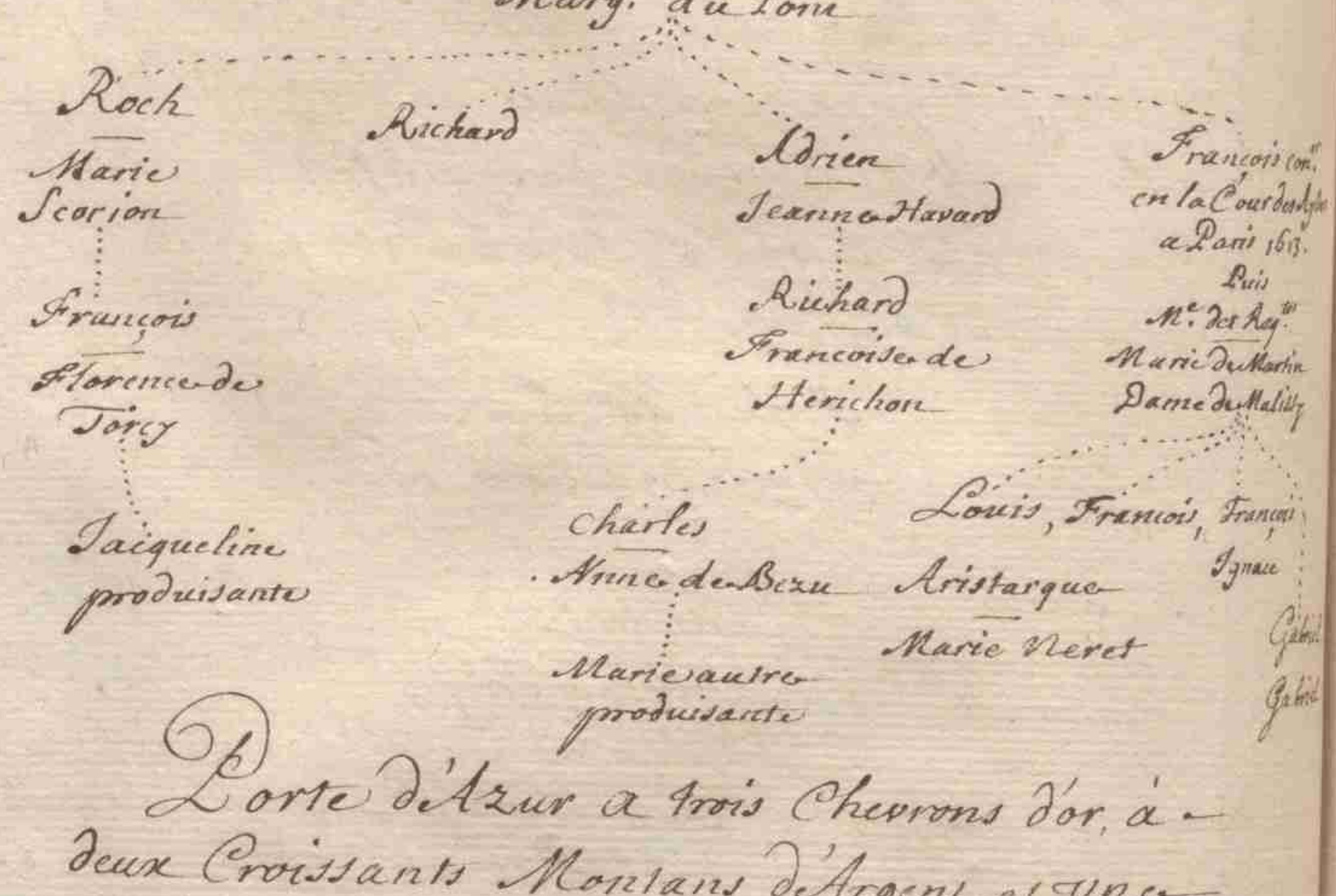


Porteni de Sable a la Bande d'or
Cette Maison est tres Ancienne, la Branche

aisnée s'est Eteinte en une fille qui en a porté les biens en Celle de Lannoy

CLVIII
Tardieu

Damoiselle Jacqueline Tardieu Fille de François Tardieu Escuier Seig.r et Patron de Mouchy demeurant Election d'Arques, Richard Tardieu Annobli, Roch François, Jacqueline produisant Maint=enüe le 5.e Juillet 1670.



Porte d'Azur a trois Chevrons d'or, a deux Croissants Montans d'Argent et une Etoille d'or en chef avec une Croix potencée aussi d'or en pointe.

Marie Tardieu Fille de Charles Escuier Sieur de la Potterie demeurant en la Ville d'Eu Election d'Arques Maintenuë le 9.e de May 1668. Sans tirer a Consequence pour Ceux qui portent le même nom Sinon en Justifiant de leur titres.

Louis Aristarque Tardieu Escuier
Sieur d'Esclavelles Mareschal de Camp
des Armées de Sa Majesté, avec ses freres
François, François, Ignace et charles, Gabriel
tous Issüs de Richard Tardieu S.r de
Mouchy natif de la Ville d'Eu Annobli
au Mois de Novembre 1576: Verifié et
Registré les 12. et 29. dedits Mois et an
pour 1000.tt de Finance, Maintenus le
9. Juin 1670.

Portent comme cy devant Jacqueline
Tardieu

CLIX.
Theroude

Pierre Theroude, Claude
Theroude du Troport dit S.t Amant
Florent Theroude natif d'Hollande

Portent de gueules a trois Etoilles
d'Argent, deux en chef, et une en pointe
au chef d'Azur chargé d'une Epée nüe
entrelassée d'un Serpent d'or,

CLX.
Thierry.

Isaac Thierry Escuier Sieur
de la Motte demeurant en la Parroisse de
Beauvay Election d'Arques, Jacob Thierry.
originaire du Perche, Nicolas, Jean, Isaac
par Jugement du Mois d'Avril 1668.
renvoié au Conseil, et depuis par Arrest
rendu en 1671: Condamné Comme Usurp.
avec les Consanguins demeurant a Verneüil
Generalité d'Alençon,

Portent d'Azur à trois Rayons de
Soleil en chef.

CLXI.
de Tourneroche

Charles de Tourneroche &ca.
Sieur de Valmont et de Fontaine le Dun
Election d'Arques, Issû de Jean Tourne=
=roche Monoïeur a Rouen Annobli
en Octobre 1596. Maintenû le 9 Jeu. 1668.

Jean Tourneroche
Françoise le Seigneur

Guillaume
Catherine
des Hayes

Jacques
Anne de Bourbel

Charles
Jacques

Guillaume
Marg.te
Foustain

Louis
Guillaume
Jean

François
Catherine du
Puis

Charles
Elizabeth
le Blanc

Adrien
Cath.e

René

Porte d'Azur au Bras Armé d'Argent
Issant d'une Roche de même accompagnée
en chef d'une fleur de Lis d'or, et deux Etoilles
de même et en pointe deux Croissants d'Argent

CLXII
Thomas

Jean Thomas Escuier Sieur
du Verdun demeurant en la Parroisse
de Criquetot Election d'Arques, Jean Thomas,
Nicolas Thomas, Jean, Jean, Arrest de la
Cour des Aydes du 21 Avril 1613: qui a
Maintenû cette Famille

Jean Thomas
Catherine de Racene

Nicolas
Marie de la Haye

Jean Lieutenant Criminel a Rouen
Antoinette du Piau

Jean
Marg.te Eudes

Portent

Porte de gueules a trois Mains d'org.
tenant deux Coutelas de même Croisé et
Pommettés d'or, 2. et 1.

CLXIII
De Virgille

Henry de Virgille Escuier
demeurant en la Parroisse de Saint
Riquier Election d'Arques, François
Escuier Son fils, et Charles de Virgille
Escuier Sieur de Cairon demeurant en la
Parroisse de S.t Riquier en Riviere
Election d'Arques Maintenus le 14.e
Septembre 1669.

Jean de Virgille
Gabrielle Blanzotte

Antoine
Blanche de Barine

Louis
Antoinette de
Berignille

Honorat
Marg.te Dorat

André
demeure en Bourgogne
ou il est maintenu Noble
par Mons.r Bouchet
Intendant

Honorat
Bonne des Pierres

Pierre
Marg.te Brohiers

Charles
Phitis, David,

Estienne
Louise de
Quaise

Jean
Marg.te Girard

Louis

Henry

Porte d'argent à trois Pals
de gueules au Chef d'Azur chargé de
trois fleurs de Lis d'or,

Cette Famille s'emploje a la
Façon et Vente du Verre

CLXIV
de Varades

Antoine de Varades Escuier
Sieur de Fontaines demeurant en la Parr.e

du Caulle Election d'Arques, Antoine, Ambroise Condamnez Comme Usurpateur le 31e. d'Octobre 1668. à 600th. d'Amende avec les 2s. pour livre.

CLXV. Le Vasseur

Porte d'Azur au Siège a l'Antique d'Argent Surmonté d'une Etoille a Six pointes d'or en chef.

Jean le Vasseur, Annobli en 1650. Verifié en 1651. l'Exposant se pourvoira Vers Sa Majesté pour declarer Son intention le 25. de Juillet 1667. Maintenu par nouvelle declaration Comme Procureur Sindic de Dieppe Receveur des deniers Communs.

CLXVI. Le Vasseur

Porte de Gueules a la Face d'or, au Soleil de même en chef, et deux croissans d'Argent en pointe.

Philippes Le Vasseur Escuier Seigneur et Patron de Flamenville Elect.on d'Arques, Thomas le Vasseur Annobli en 1649. Etant Procureur Sindic de Dieppe Maintenu le 10e. Septembre 1667.

{Jean le Vasseur Annobli / Jacquette Terrier} {Pierre / Jacqueline Banastre} {Pierre / Judith Voisin} {Isaac / Isabel de Torcy} {Philippes}

Porte de Sable a l'Anchre d'Argent accompagné de Cinq pensées au Naturel deux en chef, deux en Face A Une en pointe,

CLXVII
Le Vaillant

François le Vaillant Escuier Sieur de Bagnimont y demeurant Election d'Argues, Damoiselle Marie le Porc Veu. d'Adrien le Vaillant Escuier demeurant a Mortemer Election de Neufchastel, Charles le Vaillant Escuier Sieur de S.t André demeurant a Valempré Election de neufchastel, Pierre 1 Samuel 2 Jacques 3 Charles 4 Adrien 5, François, Maintenus a Vernon le 23.e Mars 1669. Jean et Adam le Vaillant aïant esté Inquietés par les Habitans de Parfontaine Intervint Arrest de la Cour des Aydes, de Rouen en 1485.

Autre Arrest entre Jean le Vaillant et les Parroissiens de S.te Aubin la Campagne du 11. octobre 1473. qui le declare roturier.

Autre Arrest de la meme Cour entre Edme le Vaillant et les Parroissiens de S.t Sens Election de Neufchastel du 16. octobre 1600.

Pierre le Vaillant
Françoise d'Ostigny

Samuel
Gabrielle le Fevre

Jacques
Catherine de fontaine

Adrien
Marie le Porc

2.e lit
François
Mad.lle de la Borquerie

Charles
Marie le Messier

Charles
Catherine de Berniotte

Porte d'Azur au Bras d'or Armé d'une Epée d'Argent Sortant d'une Nüe

Adrien le Vaillant Escuier Sieur de

La Londe, Damien Escuier Sieur de Lissart,
Alexandre Escuier Sieur du Hazé pour
luy et pour Charles Escuier Son frere, Et
David Escuier Sieur de Housseaux pour luy
et pour Adrien Escuier Sieur de Grandpré
Son frere tous demeurants en la Parroisse
de Beauvoir Election de Lyons Maintenus
le 15. Mars 1668. et le 11 Fevrier 1669.

Jean le Vaillant Escuier Sieur
d'Eplemont demeurant en la Parroisse de
S.t Lucien Election de Lyons, Hector,
Guilbert, Gabriel, Jean, Maintenû le
11.e Fevrier 1669. Le Procureur du Roy
de la Commission a dit qu'avant de
faire droit l'Exposant doit raporter
l'Arrest de la Cour des Aydes de
Normandie donné entre Jean le Vaillant
et les Parroissiens de S.t Aubin la Camp-
=agne, le 11.e Septembre 1473. ledit Jean
estant declaré roturier Sur Son propre
requiescement.

Cette Famille fait profession
du Travail des Verreries.

CLXVIII
Le Varlet

Centurion de Varlet Escuier
Sieur d'Orivaux demeurant au Mouchon
Hameau de la Parroisse du Treport.
Election d'Arques et Maurice le Varlet
Escuier demeurant au Treport Freres,
Arrest rendû en la Cour des Aydes à
Rouen, le 19. Aoust 1526. par lequel

Jacques le Varlet a esté Condamné comme roturier par Jugement du 16.e de Juillet 1664: declarés Usurpateurs et Commis tels Condamnez à 2000.tt et 2.s pour livre sans restitution et le 31. Aoust ensuivant l'Amende jugée Contre ledit Centurion, Moderé à 1000.tt et celle dudit Maurice a 500.tt

Porte d'Azur a la bande d'Argent chargée de trois Merlettes de Sable, accompagnée de trois Anchres d'or

CLXIX. de Varvannes

Charles de Varvannes Es.r Capitaine de la Jeunesse de Dieppe Annobli au Mois de Mars 1650. Sans Confirmation Condamné à 1000.tt d'Amende puis renvoïé au Conseil Vers Sa Majesté pour Sçavoir Son intention le 25. de Juillet 1664. et Finallement Maintenu

Porte d'Azur a trois Licornes Saillantes d'Argent, deux et une

Jean de Varvannes Justifia devant les Elus d'Arques en 1523. avoir épousé Leonor de Blanchaston, et etre fils de Robert Fils de Guillaume, fils de Jean de Varvannes dont le predecesseur autre Jean de Varvannes estoit en possession de Noblesse suivant un Acte de 1342.

CLXX.
Vauquelin

Jean Vauquelin Ecuier —
Ministre de la Religion pretenduë
reformée demeurant a Dieppe, Guillaume
Jean[2], Bertrand[3], Jean[4], par Jugement
rendu le 21 Aoust 1668. Condamné Comme
Usurpateur a 2000[tt]. d'Amende et 2[s].
pour livre, avec 500[tt]. de restitution, et
depuis, par Autre jugement du 22.
Fevrier 1669. Veu la declaration par luy
passée, qu'il n'entendoit prendre la
Qualité d'Ecuier, et y renonçoit —
renvoïé au Conseil pour la moderation
de ladite Amende —

Guillaume
Barbe
Rabinet

Jean
Marie
Prudhomme

Bertrand
Esther Marinet
2
Rachel Saunis

Jean
Marie de
Caux

Porte d'Azur à deux Croissants
d'or en chef, et un chevron d'or chargé
de deux Lyons Rampants d'Azur a
une Etoille d'or en pointe

CLXXI
Vattebosc

Nicolas Vattebosc Ecuier S[r]
de la Riviere demeurant en la Parroiss[e]
de la Gaillarde Election d'Argues Et
François Vattebosc aussy Ecuier son
fils demeurant en la Parroisse de Gonn=
=ville Election des Montivilliers issus
de Noel de Vattebosc Sieur de la Riviere
de la Parroisse d'Offranville Annobli

en Consequence de l'Edit des 10 Nobles
du Joyeux Evenement de Louis XIII.e au
Mois de May 1610, Maintenus le 21.e
Aoust 1667.

{Noel Vattebose / Matthe le Tellier} {Nicolas / Marie de / Venoix} {François}

CLXXII
De Vipard

Jacques de Vipart Escuier
Sieur de Beauvais demeurant en la
Parroisse de S.t Laurent en Caux Elect.on
d'Arques, Et François de Vipard Escuier
Son frere Maintenus le 15.e Janvier 1669.

Jean de Vipard
⋮
Guillaume
Louise de Morantz
⋮
François
Marie de Thiboutot
⋮
Pierre — François Durand
⋮
François
Marie le Noble

Charles
Murg.te de Primont
⋮
Francois
Mad.ne de Houdetot
⋮
Jacques
Heleine Langlois

Porte d'Argent au Lion de Sable
Armé et l'ampassé de gueules.

Cette Maison Est Tres Ancienne
et Tres Connuë dans l'Histoire

CLXXIII
Iosel.

François Iosel Escuier demeurant en la Parroisse de St Martin l'Église, Election d'Arques, et Gabriel Iosel aussi Escuier son fils, Guillau. Pierre, Jacques, François, Gabriel. Maintenus a Rouen le 17e Janvier 1668. en Consequence d'Arrest de la Cour des Aydes de Rouen du 30 Mars 1619. et de l'Annoblissement des fiefs, fait en Basse Normandie dont cette Famille est Originaire

CLXXIV
le Canu

Porte d'Azur a la bande d'or

Charles le Canu Escuier Sr. de Rouquiere Exempt des gardes du Corps pourveu de lettres de Veteran demeurant en la Parroisse de Hautot sur Dieppe Election d'Arques, Arrest d'Enregistrem.t desdittes Lettres du 20. de Juillet 1644: Confirmation du Mois de May 1667: —

CLXXV
du Mont

Maintenu Le 26.e Juillet 1667:

Abraham du Mont Escuier demeurant en la Parroisse de Brethevillo Election d'Arques Issu d'Abraham du Mont Bourgeois de Rouen, Annobli en 1596: Maintenu le 14.e Fevrier 1668.

Porte d'Azur au chevron d'or Et trois doubles Cicognes d'Argent,

CLXXVI
Du Mênil

François du Mesnil Esr. Sieur de Renneville demeurant en la Parroisse d'Esquiquesville Election d'Arques, Jacques du Menil Escuier dem.t en la Parroisse de Fontaine le Dun Election susd. freres, Francois du Menil Escuier Seigneur et Patron de Belleville demeurant aud. Belleville Election d'Arques, Charles du menil Escuier et Antoine du menil fils d'olivier tous Maintenus le 2e. Mars 1669.

Olivier

Antoine du Menil

Isabeau de Morants

Charles

Louise de Caumont

François

Mas.ne Maint

Pierre

Louise le Comte

Charles

Marie l'Amy

François

Anne du menil

François Jacques

Porte d'or a trois Molettes d'Esperons de Sable,

Antoine du Mesnil S.r du Tot demeurant en la Parroisse de Tocqueville Vicomté de Montivilliers comparant en la Recherche de 1523. a declaré estre Sorti Cadet de la Maison de Pierre du Menil de la Vicomté d'Arques

Erreur led. Antoine S.r du Tot Dem.t a Tocqueville avoit nom du Menil et non pas du mesnil

vers lequel sont tous les Enseignem
de sa Noblesse,

CLXXVII Daniel — Antoine Daniel Escuier Sieur du Mesnil Gaillard Lieutenat d'un des Vaisseaux du Roy en Son Armée Navalle Nommé la Ville de Rouen demeurant aud. Mesnil Gaillard Election d'Arques et Son frere Charles Daniel Annobli en 1648. confirmés en 1667, Maintenus le 17.e Janvier 1668.

Porte d'Azur au chevron d'or, au chef deux Etoilles de même en pointe un Lion rampant aussi de même Issant d'une Mer d'Argent

CLXXVIII de Fry — Charles de Fry Escuier Sieur du Val d'Abelle demeurant en la Parroisse de Frete Election d'Arques, Alexandre de Fry Escuier demeurant en la Parroisse d'Esclavelles, Et Jacques de Fry Escuier demeurant en la Parroisse de Bremoutier Election de neufchastel Issu de Pierre de Fry Annobly Sans finance en 1596 Maintenû le 3.e Fevrier 1669 -

Pierre de Fry
Catherine le Prevost

Jacques Con.er au Parlem.t

Isabeau de la Campagne

Alexandre — Jacques

Charles

Voyez l'Article LXXXIX. de l'Election de Rouen.

CLXXIX Paillards

Claude de Paillards Escuier Sieur de Hardivilliers demeurant en la Parroisse de Cropus, Claude, 2 François, 3 Nicolas, 4 Charles Maintenû le 1667:

{ Claude Inhumé a Chamblay ou il a Une Tombe — Marie le Hurre

{ François — Françoise de St. Just Mariée en 1575 — 2e Jeanne Herozzi

Nicolas commandant la Noblesse de Chaumont — Cath.ne de Boullainvillers Dame de Fleury Mariée en 1598.

Charles — Marie le Gris

Michel — Louis

Tous deux distingués dans le service

Porte d'Argent a la Croix de Sable Frettée d'or

Cette Maison Originaire de Picardie est de la premiere distinction par l'Antiquité et les grands biens quelle a possedez et les Alliances

CLXXX
le Cornu

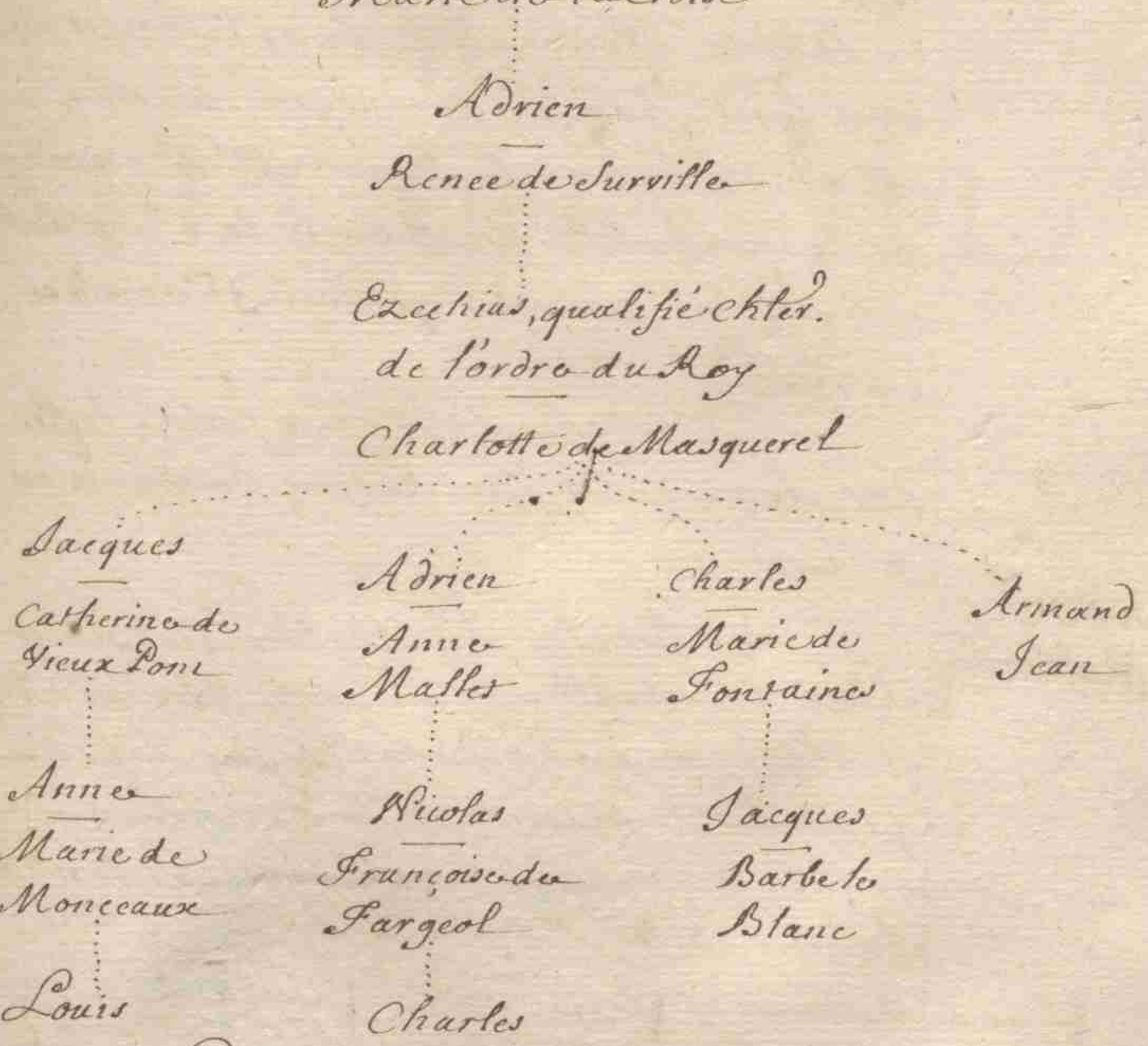
Pierre le Cornu Escuier Sieur de Ry demeurant en la Parroisse de Realcamps Election d'Arques, et François Le Cornu Escuier Sieur du Bellay son frere demeurant en la Generalité de Picardie, á esté Maintenû par Mr. Colbert Intendant sur les preuves depuis le 30e. Aoust 1519. Vivant Charles Cornu Sieur de Beauchamps, Colin Colin, Nicolas, Pierre

- Colin le Cornû
  - Icaime de Longpray
- Colin
  - Guillemette Berchetin
- Nicolas
  - Marie le Gyrand
    - Pierre
    - François

Porte de Gueules a l'orte d'Argent.

CLXXXI
De Mondion

Charles de Mondion Escuier demeurant a Fanencourt Election d'Arques, Louis Et Jacques de Modion aussy Escuiers demeurans a Aptot Election de Montivilliers Maintenus a Rouen Le Neuf de Fevrier Mil Six cent Soixante Sept,



Portent Facé d'or et d'Azur de Six pieces chargée au Chef de trois roses de Gueules.

CLXXXII
de Mauquois

François de Mauquois Escuier Sieur de Mathomesnil Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roy, demeurant en la Parroisse de S.t Jean a la Ville d'Eu, Et Sa Terre de Mathomesnil Election d'Argues et Charles de Mauquois Escuier S.r de Chimon Son Consanguin demeurant

en la Generalité d'Amiens lequel
a esté Maintenû par M.r Colbert.
en ladite Generalité le 25.e Aoust 1666
avec ledit François produisant a esté
Maintenû derechef par M.r L'Intendant
de la Generalité de Rouen le 2.e Septembre
1667: Sur preuves depuis le 3.e octobre
1478.

Portent d'Azur a trois Trefles
d'or, deux et un au Besant de même en
abisme.

CLXXXIII.
de Malderrée

Charles de Malderrée Escuier
Sieur de Catteville y demeurant Election d'Arques
et François de Malderrée Escuier Sieur de
Gravelles demeurant en la Parroisse de Pauly
de lad.e Election freres Maintenus le 11.e de
Janvier 1668.

{Jean de Malderrée
Antoinette d'Oineville
{Jacques, Marié
en 1555. à Renée
de Crenj
{Hercules Marié
en 1573. a Suzane
de Bersin
{Louis
Charlotte
Langlois

Hercules
Marie du
Quesnoy

François
Guillaume

Portent de gueules a la Croix Ancrée d'Argent
chargée Coeur d'un Ecu d'Azur, au Lion Rampant
d'or lampassé de gueules.

En la Recherche de 1523. Nicolas Malderrée
de la Parroisse de Tourville la Chapelle a dit
estre Noble quoique pauvre, et n'a esté inquieté

Le meme avoit paru en la Recherche
de 1490: quoique Sous Aage et en la
garde du Roy Comme fils d'Ancel
Malderrée Annobli des francfiefs en
1471.

du cabinet de cn
vc de Calvambault

N Dubouley escuyer seigneur de Gouais fief maintenu le 19 feb. 1669
porte d'azur trois ombres de soleil d'or
cette famille est originaire du vicomté d'Auge en normandie et issue de Jean du bouley
pres d'evreux Election de pont leveque et lieutenant general en l'Election d'auge
qui fut annobly pour ses services sans finance par lettres données a Rueil au mois
de janvier 1649 il y a un autre Dubouley seigneur de Lebray et conseiller d'Alençon
Election de Bernay maintenu le 30 juin 1667 qui porte d'azur a 3 coquilles d'argent

ELECTION
DU
NEUF CHASTEL

I
Anceaume

André Anceaume Escuier Sieur de Forges demeurant en la Paroisse de Hodene en bray Election du Neufchastel, Thomas Annobli 1 Antoine 2, André 3, François Maintenu le 16e. Fevrier 1668. lesdits Antoine et Thomas Annoblis en Janvier 1644. Verifié le 13 May 1645. Et Registrés le 18. Juillet 1648. confirmé en Janvier 1665.

Porte d'Azur a la Tour d'or, portée et Fenestrée de gueules a quatre Creneaux, au Lion d'Argent Issant d'Icelle couronné d'or tenant une Epée d'Argent.

II
Audouin

François Audouin Escuier Sieur d'Espinay demeurant en la Parroisse de Conteville Election du Neufchastel, Jean 1, Loüis 2 Georges 3 François 4, Maintenu le 1er. Juillet 1670.

III
Beaulire

Porte d'Argent a vn Aigle
Eployée a deux Testes, de Sable

Antoine de Beaulire Escuier
Sieur de Brequigny, tant pour luy que
pour Jacques, Et François Bonaventure
de Beaulire Escuiers Ses Enfans dem^ts
a Neufchastel Feriere Election du neuf-
chastel, Nicolas 1^er Jean 2^d Antoine 3^e Antoine 4^e
Jacques et François Bonaventure Maintenus le 9 de Mars 1667.

Porte d'Azur a Six Estoilles Dor
trois en chef Une en Coeur et deux en pointe
Supports deux Licornes.

IV
de
Belleval

François de Belleval Escuier
Sieur de Bois Robin demeurant en la
Parroisse d'Aumalle Election du neuf=
=chastel, et charles de Belleval aussi
Escuier Sieur de Neufville demeurant
Oncle dudit François, Le 14. de Mars
1669. renvoyé au Conseil, ledit Charles
a esté Maintenû a Amiens aïant
fait preuves Conjointement avec Ses
Consanguins de la Province de Picardie
de l'Annoblissement d'Edmond de
Belleval en Octobre 1514. en consequence
dequoi ont dereché esté Jugés Nobles
par Arrest du Conseil rendu le 25.^e 8.^bre
1668.

Portent de Gueules a la bande
dor, accompagnées de Sept Croix potencées
de Jerusalem quatre et trois.

Jean de Besu Escuier S.r d'Oncourt y demeurant Election du Neufchastel — de Besu

Voyez l'Article XVIII de l'Election d'Arques.

V.

Pierre de Bongards Escuier Sieur du Londel, Nicolas, Charles Hercules et Jean de Bongards aussi Escuiers freres dudit François demeur.t en la Parroisse de Vatierville Election du Neufchastel a la reserve dudit Nicolas demeurant a Blangy Election d'Arques, Pierre, David, Pierre 3, Pierre 1, Nicolas, Charles, Hercules Et Jean, Maintenus le 15.e de Fevrier 1669. — de Bongards

Voyez l'Article IX. de l'Election d'Arques.

VI.

Louis Et François de Bonastre Escuiers demeurans en la Parroisse de Parfondeval Election du Neufchastel D.n, Pierre, René 2, Antoine 3, Adrien 4, Louis, et François; Maintenus le 29. de Decembre 1669. — Bonastre

Portent de gueules a la bande d'Argent accompagnée de deux Molettes aussy d'Argent

Pierre de Bonastre Escuier S.r du Mesnil demeurant en la Parroisse de Parville Election de Caudebec.

VII. de Belozenne. Jacques de Belozenne Escuier Sieur du Lieu demeurant en la Parroisse de Massy Election du Neufchastel. Issû de Jacques Richard Sieur de Belozenne lequel en Janvier 1595: a Obtenu Lettres de sa Majesté d'Anno=blissement et Commutation du Surnom de Richard en Celuy de sa Terre de Belozenne, qui ont estez registrées en la Cour des Aydes en 1600. En Consequence desquelles a esté Maint=enû le 4. de Juin 1668.

de Brossard. François de Brossard Escuir Sieur de S.t Martin au Bosc.

Voyez l'Article XI. de l'Election d'Arques.

VIII Besnard. François Besnard Escuier Sieur de Beaulejour demeurant en la Parroisse de Quevrecourt Election du Neufchastel, Maintenû le 24.e Novembre 1668. en Consequence d'Arrest du Conseil, et Issû de Geuffroy Besnard Lieutenant du Bailly de Caux, duquel il est dit en la Recherche de 1523. qu'il a mal prouvé sa Noblesse.

IX.
Baillard

Adrien Baillard Escuier Sieur de Hestrelaje demeurant en la Parroisse de Conteville Election de Neufchastel, Germain, charles Pierre Adrien, le 10e d'Aoust 1667. renvoiez au Conseil, Ledit Adrien Sedit descendu de la Pucelle d'Orleans, et comme tel Annobli par l'une de Ses Meres.

Cette Famille n'a jamais esté Tenuë pour Noble dans le Païs et toutesfois S'attribuë les Armes de ladite Pucelle d'orleans, qui Sont

d'Azur a trois fleurs de Lis d'or Et une Epée d'Argent a la Garde et poignée dor mise en Pal, la poignée en bas Soutenant une Couronne de meme

X.
Boulainviller

François de Boulainviller Chevalier Comte de S. Saire, pour luy et Jean Armand et Pierre de Boulainviller Ses freres demeurans en la Parroisse de S. Saire et Menonval Election du Neufchastel ledit Seigneur de Beaubec, ledit Jean Armand Seigr. de Noreuil, François, Samuel, Jean François, Maintenus le 13 Avril 1668.

Porte un Fascé d'Argent et de gueules de huit pieces comme les Comtes de Dammartin et de Courtenay de la même Maison

Gabriel de Boulainviller
Seigneur de Boubiers et de Feuguerolle
demeurant a Gisors, François Seigneur
de Neully demeurant en la Parroisse
de Hadencourt Election de Chaumont
et Magny Philippes, Claude Gabriel
Maintenus le 18.e Aoust 1668.

Cette Maison qui est Une branche
de celle de Croy dont elle est Separé
depuis l'An 1338. a pris le nom quelle
porte Aujourdhuy par le Mariage
de Jean de Croy, Mort a la Bataille
de Poitiers avec l'Heritiere de Boulain-
=viller.

XI
Barjoles

Pierre de Barjoles Escuier
Sieur du Ménil demeurant en la
Parroisse de Carville Election de
Caudebec, Recours a ladite Election,
avec Ses Consanguins, a Pierre de
Barjoles Escuier demeurant en la
Parroisse de Flamés Election de
Neufchastel, François François Jean
Pierre Maintenus le 28 Janvier
1668.

Porte de Gueules a l'Epée
d'Argent Mise en Pal la pointe
en Haut, Surmontee de trois Etoilles
de même.

XII
Bigards

Adrien de Bigards Ec.
Sieur de Sinermenil y demeurant

Election du Neufchastel, Louis
Jean[2], François[3], Philippes[4], Antoine
Maintenus le 22.e de Juillet 1670.

Porte d'Argent a trois
tourteaux d'Azur accompagnées de
Sept Croix de gueules.

XIII.
Blondin

Nicolas Blondin se disant
Escuier, Sieur de la Potterie demeurant
en la Parroisse de Flamest Election du
Neufchastel, a esté renvoïé au Rolle
a la Taille par Jugement des Comm.rs
du 22. Juin 1668. avec l'Amende.

XIV
Le Bastier

Antoine Le Bastier Escuier
Sieur du Lucnoy, demeurant en La
Parroisse de S.te Margueritte, Election
du Neufchastel, François, Charles,
Antoine[3], Charles, le 17. de Septembre
1667. renvoié au Conseil avec ses
Consanguins Domiciliez en Picardie.

Porte d'Argent au chevron
d'Azur, accompagné de trois Roses de
gueules Boutonnées d'or. deux et un

XV.
Bouchard

Louis Bouchard Escuier
Sieur du Mesnil, demeurant en la
Parroisse de l'annoy, Election du Neuf=
=chastel, a declaré se servir des mêmes
Tiltres et Armes que Nicolas Bouchard
Escuier Sieur d'Englesqueville demeur.t

au Bourg d'en Election d'Arques; Les trois fils de Pierre Bouchard ont été Maintenus le 7.e de May 1669. En Consequence de l'Arrest du Conseil a obtenû le 9.e de Juillet 1668. par= Nicolas Bouchard Sieur d'Englesque= =ville fils de Jean.

Portent de Gueules au Lion Rampant d'Argent.

XVI. d'Abancourt

Antoine d'Abancourt Escuier Sieur de la Bellière, Election du Neuf= chastel, Adrien, François, Daniel, Pierre, Antoine, Maintenû le 11.e de Mars 1669. ledit Adrien fils de Jean Comparû en la Recherche de 1523. en l'Election d'Andely, Sergenterie de Gournay: et Justifia des Lettres d'Anno= blissement et de Legitimation accordés a Son pere qui estoit Bastard de Guillaume d'Abancourt par le Roy Louis, Icelles portant datte du mois d'octobre 1508. données a Rouen.

Portent d'Argent a l'Aigle de Gueules.

Voyez Election de Chaumont et Maigny Article VIII.

XVII de Caumont

Antoine de Caumont Escuir Sieur de Gauville tout du Bois demeur. en la Parroisse de Gauville Generalité

de Picardie, a charles de Caumont
Escuier Sieur de Fleury la Forest y
demeurant Election de Lyons, frere
charles de Caumont Escuier S.r de
Fleury Fils dudit Charles demeurant
a Criquers Election du Neufchastel,
et Antoine de Caumont Escuier Sieur
du Lieu demeurant en la Parroisse
des Hautieux Election d'Argues —
Maintenus a Vernon le 22 Fevrier
1669.

Portent d'Argent a trois —
Faces degueules avec trois Tourteaux
de même au dessous de la premiere
Face.

Il est dit que cette Famille á
fait preuve depuis l'année 1550. et
toutefois il est notoire que Charles de
Caumont Sieur de Fleury á tenû —
Recette dans l'Election du Neufchastel
et notamment celle de Criquieres —
jusques en 1650. et par de la.

de Creny

Louis de Creny, Escuier —
demeurant en la Parroisse de Tesques de
Voyez l'Article XXIV. de
l'Election d'Argues

XVIII

de Caron

François de Caron Escuier
demeurant en la Parroisse de Bailly
Election du Neufchastel pour luy.

à pour Ses Consanguins S'est Main-
tenû d'Ancienne race, par declaraon.
du Mois d'Octobre 1667: Il n'y a eu
Jugement.

XIX
de Cherie

Louis de Cherie Escuier Sieur
de Beauval demeurant a Bare-
Election du Neufchastel, et David
de Cherie Escuier Sieur de Lignieres
demeurant au Hameau de Bailly-
Parroisse d'Aumalle de ladite Electo.
freres Xphle de Cherie Annobli,
Charles François le 9 d'Avril 1668.
a esté accordé aux Exposans de la
representation de leurs Tiltres lesquels
il est Ordonné quans a presens leur
estre restituées, Ce faisant deffences à
eux faites de prendre la qualité de
Chevalier comme estans petits e-
Enfans d'un Annobly

Claude de Cherie Escuier
Sieur de Villencourt demeurant en la
Parroisse de la Fresnaye Election du
Neufchastel; Pierre de Cherie, Annobli,
Jean, Claude, Maintenû le 7. Janvier
1668.

Pierre de Cherie S.r de Fontenil
Avocat au Parlem.t et Xphle Son frere
Enfans de Nicolas ont esté Annoblis en
X.bre 1596. Verifié et registré en May 1599.

Porte d'or au Coeur de gueulles
Supporté de deux Lions de Sable Lam=
=passez de gueules.

XX.
du Mesnil

Antoine du Mesnil Escuier
Sieur de la Haye et de la Goullée
demeurant en la Parroisse de Lucy
Election du Neufchastel, Jacques
Cesar, Antoine, Le 2. de Mars 1671
renvoïé au Conseil

Porte d'Azur a la bande d'or
accompagnée de deux roses d'Argent

XXI
du Mesnil

Jacques du Mesnil Escuier
Sieur de Sommery y demeurant Elect.on
de Lyons, Jacques du Mesnil Escuier
Sieur de Gerville y demeurant Election
d'Arques, Nicolas Sieur de la Motte
freres dudit Sieur de Gerville demeurd
a Freauville Election du Neufchastel
Jean Escuier Sieur de Ste. Anne dem.t
a Tocqueville Election du Ponteaudemer
Jacques Escuier Sieur de Hasteville
demeurant a Ogerville, Election d'Arques
Nicolas Escuier Sieur de Hemie pour
luy et charles Son fils y demeurant
Election d'Arques, Et Jacques Escuier Sr.
de Guepville dem.t a Bailly Electon du
Neufchastel, Maintenus le 25.e de Aoust
1669.

Porte en d'Argent à deux Faces de Gueules, au Chef un lion lampassé de Gueules.

Cette Famille s'est multipliée sous diverses Elections Mais principalem.t en celle du Neufchastel, elle en Issue d'Adrien du Mesnil Sieur de Hemis de la Parroisse de Heures Sergenterie de Blangy, tenu Exempt en la recherche de 1523. pour estre des ordonnances du Roy.

XXII du Mesnil Jourdain

Jean du Mesnil Jourdain Escuier S.r de Bois Robert demeurant a Gaillefontaine Election du Neufchastel, Jacques du Mesnil aussi Escuier Sieur de Guillemesnil dem.t en la Parroisse de Signy Election de Lyons, Consanguins dudit Jean Pierre Charles 2, Jacques 3, Jean 4, Maintenus quant a present avec grande difficulté le 3.e de Mars 1669.

Porte en d'Argent a la bande de Gueules accompagnée de Six Coquilles de même posées trois en chef 2 trois en pointe.

François du Mesnil Jourdain Escuier Sieur de Monbinot demeurant en la Parroisse de Bourgy Election de Chaumont et Magny, Alexandre Es.r

Sieur de Saucourt demeurant en la
Parroisse de Clery Election d'Andely
et François Escuier Sieur de la Villeneuve
demeurant Election de Gisors Antoine
Gabriel, François, Jean, Charles, Gedeon
Mathieu, Maintenus le 12 de Mars
1670.

de Dampierre

Edmond de Dampierre
Escuier Sieur de Montlandrin demeurant
en la Parroisse de Claix &c.

Voyez l'Article XLI. en l'Electiõ
d'Arques.

XXIII.
d'Arondel

Jean d'Arondel Escuier Sieur
de Guemicourt y demeurant Election du
Neufchastel, Claude, Nicolas, Mathieu
Jean, le 5. de Septembre 1668: renvoïé au
Conseil, attendû que les Lettres d'Annobli=
=sement accordées a Claude d'Arondel
de la Parroisse de la Feuillée, Vicomté
de Lyons, Nicolas et Mathieu ses Enfans
en Janvier 1609: n'ont esté Verifiées ny
enregistrées qu'en 1629: Surquoi par 1.er
jugement ledit Sieur d'Arondel à esté
Condamné a Païer l'Amende de 200.tt
et a esté Compris au Rolle des Tailles
mais depuis par Arrest du Conseil
donné a Versailles, au mois d'Aoust
1676. Ledit d'Arondel à esté confirmé
en Consideration de ses Services et
particulierement a la Bataille de Senef

Porte d'Argent au chevron de Gueules accompagné de trois Irondelles de Sable.

En la Recherche de 1523. Antoine d'Arondel Controlleur du Grenier a Sel du Neufchastel fut jmposé et compris au Rolle de la Taille.

XXIV
Doullay
de Beauvau

Jacques Doullay Chevalier Seigneur de Neufville Fermieres proche le Neufchastel demeurant ordinairem.t au Bourg de Nancré pres Orleans au Chasteau et Baronnie de Beauveau a luy appartenant au droit de Sa femme, Antoine, Charles, Antoine Antoine, Jacques, Maintenus le 13 Avril 1670.

Porte d'Azur a trois Oignons de Lis d'or, deux en Chef et une en pointe.

Voyez l'Article LI. de l'Electiõ d'Arques.

du Val

Dominique du Val Escuier. Sieur d'Amonville &c.

Voyez l'Artique XXXV. de l'Election d'Arques

du Bosc

David du Bosc Escuier Sieur du Thil demeurant en la Parroisse de Graincourt Election d'Arques &c

Voyez l'Article XLVIII de l'Elect.on d'Arques.

XXV d'Elboeuf

Charles d'Elboeuf, Esr. Sieur de Ste Genevieve demeurant Election du Neufchastel:

XXVI de l'aistre

Jean Baptiste de Laistre demeurant a Gournay, Election du Neufchastel, Claude, Claude, Claude Joseph, Claude, Georges, Jean Baptiste le 12 de Mars 1667: renvoïez au Conseil l'Avis estant qu'ils doivent estre declarez Usurpateurs, et Condamnez chacun a 2000tt. d'Amende et les 2s. pour livre toutesfois depuis en Decembre 1673. ou en Janvier 1674. ils ont obtenu un Arrest du Conseil a leur profit.

Porte d'Azur a trois coutelas d'or 2. et 1.

XXVII d'Eu

Charles d'Eu Escuier Sieur de Mouchy Montagne, Arrest du Conseil du 27. de May 1669: au profit dudit Sieur de Mouchy portant qu'il demeure deschargé de la poursuitte.

XXVIII d'Acheu

Geffroy d'Acheu Escuier Sieur de St. Maximien demeurant en la Parroisse de Beaufresne Election du Neufchastel Jacques[1], Paul[2], Geffroy[3], Anne[4], Maintenu Le 3. Janvier 1669.

Cette Famille Originaire de Picardie ou il y en a plusieurs branches a fait preuve depuis 1518. Vivant Paul d'Acheu

Sieur de Plovich.

Porte parti au premier d'Argent a une Croix potencée au 2e. dor a une Aigle á 2. testes Esployée le tout de Sable

d'Imbleval

Claude d'Imbleval Escuier Sieur du Brethel.

Voyez l'Article XLIV. de l'Election d'Argues.

XXIX.

Grandoüit

Jacques Grandoüit Escuier dem.t en la Parroisse de Fry Election de Lyon Robert Grandoüit Escuier Sieur de Petit=val demeurant en la Parroisse de Guillo=Fontaine Election du Neufchastel, Jean[1], Jacques[2], Jean[3], Isaac[4], Jacques. Maintenus le 12 de Septembre 1668.

Voyez l'Article de l'Election de. . . .

Porte d'or au Sautoir de gueules chargé de Cinq roses d'Argent.

de Fry

Charles de Fry Escuier Sieur du Val d'Abelle demeurant en la Parroisse de Freste Election d'Argues, et Alexandre de Fry demeurant en la Parroisse d'Eclavelles Election du Neufchastel &c.

Vaillant de Fontaines

Voyez l'Article LXXXIX. de l'Election de Rouen, et l'Article CLXXVIII. de l'Election d'Argues.

XXX.

Feudrix

Charles Feudrix Escuier Prestre, tant pour luy que pour Georges,

Louis, et François Ses freres demeur.t
en la Parroisse de S.t Martin le Blanc
Election du Neufchastel, Jean Archambault
Isaac, Louis &c Maintenus le 21 de
Septembre 1668.

Porte d'Azur a un chevron
d'or, accompagné de trois Gerbes de Saigle
aussi d'or posées 2. et 1.

XXXI
Godard

François Godart Escuier S.r
de S.t Sulpice fils aîné de Philippes
Godart vivant Escuier Sieur de Guillou=
=ville et Charles Godard Escuier freres
demeurans en la Parroisse de S.t
Germain Sur Bresle Election du
Neufchastel, Antoine Richard,
David, Charles, François, Philippes
&c. Maintenus le 6.e Avril 1669.

Porte de Gueules a la Croix
d'Argent accompagnée et Accostee de
quatre Alerions aussy d'Argent.

Antoine Godard Sieur De
Cumont des fauxbourgs de la Ville d'Eu
produisit Sa Genealogie et Tiltres de
Noblesse en la Recherche de 1523.

XXXII
Gouberville

Nicolas de Gouberville
Escuier S.r de Quetot Tambert demeurant
en la Parroisse de Retonval Election du
Neufchastel, pour luy et pour Jeanne
du Chastel veuve de Charles Escuier.

Son fils aisné & Tutrice d'Alphonce,
Nicolas et Charles de Gouberville Escuiers
Ses Enfans demeurant en la Parroisse
d'Amberville Election d'Arques.

Voyez l'Article LXXII. de l'Election
d'Arques.

de Guerreau — Louis de Guereau.

Voyez l'Article LXXVII. de l'Election
d'Arques.

de Heron — Nicolas Christophle & Antoine
de Heron

Voyez l'Article LXXXI. de l'Election
d'Arques

XXXIII. de Hemmont — Messire Charles de Hemmont
Chevalier Seigneur de Rothoirs demeurant
en la Parroisse de Rothoirs Election de
Neufchastel Didier de Hemmont, Louis[2],
Jean[3], Louis[4], David[5], Jacques[6] David Capitaine
au Regiment des Gardes, Antoine Capitaine
dans Piedmont, Maintenus le 22 Avril 1669.

Louis de Hemmont Sieur du Lieu
demeurant en la Parroisse d'Aubermesnil, et
des Erables, Comparant en la Recherche de
1523. fut tenû pour Noble et declarant
estre Originaire du Duché de Bar.

Porte d'Azur a la Tour d'Argent
accostée de deux Lions d'or Soutenant chacun
une Hache d'Argent Emmanchée d'or

de la Rüe — David de la Rüe

Voyez

Voyez l'Article XCVI. de l'Elect.on
d'Argues.

XXXIV

Adrien de Limoges Escuier — de Limoges
Seigneur de S.t Saens Bailly de Caux
demeurant a S.t Saens Election du Neuf-
-chastel pour luy et pour Adrien de
Limoges Escuier Seigneur de Saccouville
et Beuzeville demeurant a Sallainville
Election d'Evreux, Olivier, Gabriel, Georges
Gabriel, Adrien, Adrien Le Procureur du
Roy aïant eü la Communication des
Titres n'empesche la descharge.

Cette Famille est Originaire
du Baillage d'Evreux, et en la Recharche
de 1523. Bertrand de Limoges Sieur
de la Chappelle des Jaux Comparut en
l'apel de la Sergenterie d'Aguigny
produisit Sa Genealogie et Lettres
justificatives, dou s'ensuit l'Annoblis-
-emene par les francfiefs.

Porte d'Argent a Six Tourteaux
de Gueules. 3. 2. et 1.

XXXV.

René de la Brosse Escuier — de la Brosse
Sieur de Pont charmel demeurant
en la Parroisse de Freauville Election
du Neufchastel le 15.e Octobre 1667
s'est Maintenü Noble d'Ancienne
Extraction Surquoi n'y a eu Jugemene

l'Escuier

François l'Escuier.

Voyez l'Article XCIII. de l'Élection

d'Arques

XXXVI.

de Vaux

René de Vaux demeurant

en la Parroisse d'Aucourt Election du

Neuf chastel.

XXXVII

le Clerc

Jean le Clerc Escuier Sieur

de Mares et de Hurpy Escuier Cavacadeur

de Son Altesse Royalle Mademoiselle

d'Orleans demeurant en la Parroisse

Louvicamp Election du Neufchastel

Annobli et Confirmé le 13 Decembre

1669. par Lettres registrées le 13.e de

janvier 1670. Maintenû le 3.e d'octobre

1670:

Porte d'Azur a trois Croissants

XXXVIII

l'Anglois

d'or 2. et 1.

Charles Langlois Escuier Sieur

de Duranville, Et François Langlois

Escuier Sieur de la Vieuville freres

demeurans en la Parroisse de Bajotel

Election du Neufchastel Charles

Langlois Escuier Seigneur et Patron

de Bourgay et Briencourt, Jacques,

Langlois Escuier Sieur de Petiville

frere dudit Charles, Isaac, et Pierre

Langlois Escuiers freres puisnés dem.ts

en la Parroisse d'Augiens Election de

Caudebec Cousins dud.t Sieur de Duranville

Damoiselle Marie Graindor, Veuve
de Jacques Langlois Vivant Escuier
Seigneur et Patron dudit Lieu de
Bourgay Tutrice de ses Enfans, Hugues
Langlois leur Autheur avoit esté
Annobli en 1471: par Le payement
de la Taxe des Franchises en conseq=
-uence de la Charte generale, et obtint
une Sentence des Elus de Caudebec le
3e. Mars, 1518. Contre les Parroissiens
d'Augiens.

Porte d'Argent a trois Testes de
Loup de Sable 2. et 1.

Messire Jean de l'Estandart. l'Estendart

Voyez l'Article LXXXVIII. de l'Election
d'Arques.

François de Monsures. de Monsures

Voyez l'Article CXXII. de l'Election
d'Arques.

Francois de Manneville Perrom= de Marneville
=esnil.

Voyez l'Article CVII. de l'Election
d'Arques.

Nicolas de Mouchy Escuier Sieur de Mouchy.
du Frenoy demeurant en la Parroisse de
Clair Election du Neuf chastel.

Voyez l'Article CXV. de l'Election
d'Arques.

Samuel de Miffaut. de Miffaut

Voyez l'Article CIX: dans l'Election
d'Arques.

XXXIX
de Giffard

François de Giffard Escuier
Seigneur d'Escalle Election du Neufchastel
Pierre, François, Oudart, François Main=
=tenû le 3. de Janvier 1669.

Porte d'Argent a Trois chevrons de
Gueules.

de Pardieu

Jacques de Pardieu, Marquis
de Maucomble

Voyez l'Article CXXVI. de l'Election
d'Argues.

XL.
le Prevost

Nicolas le Prevost Escuier Sieur
de S.t Martin le Blanc y demeurant
Election du Neufchastel, Issû d'Archan=
bault Le Prevost, Natif dumemelieu
de S.t Martin le Blanc Annobli en 1550
Les Lettres d'Annoblissement Verifiées
en la Cour des Aydes dez le 10 d'Avril
1556. Hubert, Georges, Georges, Nicolas,
ledit Nicolas fils de Georges, Maintenû
a Rouen le 19 de Novembre 1669: et
ledit Georges. fils de Georges, Maintenû
par M.r l'Intendant de Soissons le 22.e
d'octobre 1667:

Porte d'Azur a Trois Soleils d'or

Il y a une Branche de Cette Famille
Etablie dans la Generalité de Soissons
a Neufville Seigneurie du Tronquet.

Roger

Charles Roger.

Voyez l'Article CXLV. Election
d'Argues.

Nicolas le Messier Escuier XLI le Messier
Pierre et François le Messier Escuier
ses Enfans demeurants en la Par.e
de Neufville sous Boessey Election
du Neufchastel, Toussaints, Jean
Adrien, André le 22. de Juin dernier
Usurpateurs condamnez a 2000.tt.
d'Amende avec les 2.s pour livre.

Portent de Gueules au Lion
d'or. Tardieu

Louis Aristarque Tardieu.
Voyez l'Article CLVIII. dans
l'Election d'Argues.

Pierre de Moinet Escuier Sieur de Moinet
de Noyers y demeurant Electon du
Neufchastel, n'a Comparû.

Adrien de Panton Escuier XLII
Sieur de la Houssaye demeurant en de Panton
la Parroisse de Querville Election du
Neufchastel, n'a Comparû.

Claude le Prevost Escuier S.r XLIII.
du Bois demeurant en la Province le Prevost
de Haudicourt Election du Neufchastel
Originaire et Cadet de Picardie, son
aisné demeurant en laditte Parroisse
ou il a esté Maintenû en Saditte
qualité le 18. de Novembre 1668. Il

s'est declaré d'Ancienne race et Extract.
et a signé Le Sieur de Glimont son
Frere et Ses Autres Consanguins ont
fait preuve depuis 1400. Vivant leur
quart Ayeul

Porteni d'Argent au Lion de
Gueules a la Bordure de même.

XLIV. de Carré

François de Carré Escuier
Et ses Consanguins demeurant en la
Parroisse de Vatteville Election du
Neuf chastel n'a Comparû.

Le Vaillant

François le Vaillant,
Voyez l'Article CLXVII. de l'Electiõ.
d'Arques.

XLV. Seillier

Charles le Seillier Escuier S.r
de la Cour demeurant en la Parroisse de
Luchy, Election du Neufchastel, Jean
le Seillier Escuier Sieur de Gollard,
Jean, Charles, Nicolas, Charles, Maint-
=enus, le 21. de Janvier 1667.

Cette Famille est originaire
de Picardie, ou elle a fait preuve
depuis 1520

Porte d'Azur a la Croix dor
bordée de Gueules, accompagnée de
deux Branches d'Epinevinette.

XLVI. Roussé de Crevecoeur

Charles de Roussé chevalier
Seigneur de Crevecoeur demeurant en

la Parroisse de S.t Valleryf Sous-
Aumalle Election du Neufchastel
Marc de Rousse, fils de Estienne, Jean
Anne, Jacques. ledit Jacques Fils-
d'Anne a Este Maintenu par Mons.r
Colbert le 19. de Mars 1669.

Porte Ecartelé au 1.er et 4. de
Rousse qui est d'Argent a Cinq Merlettes
de Sable posées 3. et 2. a la bordure de
Gueules et au 2. et 3. de gueules à deux
branches d'Alisier de Sinople posés
en double Sautoir, au Chef Echiqueté
d'Argent et d'Azur, qui est d'Ailly.

XLVII
de Lussart

François de Lussart Escuier
Seigneur d'Aigle demeurant en La
Parroisse d'Excle n'a Comparu.

XLVIII.
Marcatel
ou
Mescatel.

Antoine de Marcatel ou
Mescatel Escuier Sieur du Lieu demeur.t
en la Parroisse de S.t Maurice Election
du Neufchastel, Jean de Marcatel Esc.r
Sieur de la Haye de la Parroisse de
Bajolet de laditte Election due. Mars
1671: Veu que le Traittant n'a pas
Contredit la production des Exposants.
Avons Ordonné qu'elle leur Sera rendüe
Sans que nôtre presente Ordonnance
leur puisse Servir de decharge n'y aussi
leur puisse nuire n'y prejudicier.

Cette Famille Originaire de-

Picardie et Ancienne et il se voit en
l'Eglise de Villers Vermond une tombe
de Pierre de Mercastel, et de Beatrix
d'Esquennes sa femme de lan 1269:
Cependant la preuve estoit si peu Reg-
=uliere que les Sieurs de Mercatel ont
estez obligez de se pourvoir au Conseil
ou ils ont obtenu descharge le...
May 1672.

Porte d'Argent à trois
Croissants de Gueules 2. et 1.

XLIX
de
Menãtel

François de Menãtel Esc.r
Sieur de S.t Denis, demeurant en la
Parroisse de... Election du
Neufchastel, Antoine, Nicolas, François
François, le 8. d'Avril 1669. condamné
Comme Usurpateur à 2000.t d'Amende
et 2.s pour livre, et 500.tt de restitution,
attendu qu'il ne Justifie dans le
temps porté par la declaration du
Roy, et que de l'Incendie de ses biens
et Titres par luy alleguée, il n'y a
eu aucune permission d'en Informer
et n'a Justifié que 1660. toutefois depuis
renvoyé au Conseil.

Porte de gueules à trois Lions
rampans d'or Armé et lampassé de
Sable.

L.
de
Martinville

Louis de Martinville
Alias le Pelletier, avant la Commut
=ation du nom en celuy de Martinville
Chevalier Marquis d'Estouteville Con.er
du Roy en Son Conseil, Marechal
des Camps et Armées de Sa Majesté
demeurant en la Parroisse d'Estouteville
Election de Lyons, M.re Roger de
Martainville Chevalier Seigneur de
Claville y demeurant Election d'Evreux
Son frere, M.re Louis de Martainville
Escuier Seig.r du Lieu de Martainville
Charles aussi Escuier Sieur de Vaceüil
Son frere demeurant a Paris, Louis
Sieur de Marcilly garde de la Manche
du Roy, demeurant a Noissemont,
Alexandre Enseigne au Regiment de
Pagni, et Jacques Son frere Lieutenant
au Regiment de Lignieres, Et Charles
de Martainville Escuier Sieur de Ronfle
=ville et de Piboeuf demeurant en la
Parroisse de Martainville Sur Ris
Election de Rouen. Les Lettres de Commu=
=utation du nom de Pelletier en celuy de
Martainville ont esté Concédez par
le Roy Charles IX.e le 6.e Avril 1571.
Enregistrées en 1573. mais François puisné
de Jacques et de Richard auxquels lesd.

Lettres Son accordées, n'en pas compris en jcelles, encore que ses descendants aïent Acte de l'An 1638. ou Charles et Mathieu Enfans dudit François ont pris le Surnom de Martainville. Jaques Petletier 1.er du nom puis 50.tte au Receveur des Gabelles, et fut Annobli par Louis XI.e en 1470: Maintenus le 7.e aoust 1668.

LI de Mareüil

Porteu d'Argeu a la face d'Azur chargée de trois besans dór.

François de Mareüil Escuier Sieur de Friquepan demeurant en la Parroisse de S.t Marc, Election du Neufchastel, Et Pierre de Mareüil Sieur de Vieil Rouen, issus d'Adrien de Mareüil Sieur de Bettoy en Picardie Annobli en 1594: Maintenus le 9 fe.8.e 1669:

de Mouchy

Porteu d'Azur, à deux chevrons Contrepointez dór.

Joseph de Mouchy Escuier Sieur de Campneusville.

Voyez l'Article CII. de l'Election d'Argues.

de Mailly

Antoine de Mailly Seigneur d'Aucourt, Voyez l'Article C. Elect.on d'Argues

Charles de S.t Ouen Es.r LII
de
demeurant en la Parroisse de S.t S.t Ouen
Jacques de Neufchastel, Pierre de
S.t Ouen Escuier Sieur d'Orival,
Louis[1], Jean[2], Charles[3], Charles[4].

Damoiselle Anne de S.t Ouen
fille de Charles de S.t Ouen Escuier, Et
Damoiselle Jeanne Matheust dem.t
a Gournay, Election d'Andely, Maint
=enus le 15.e Aoust 1667.

Voyez l'Article CXXV. dans
l'Election d'Arques.

Marc le Seneschal Escuier LIII
Le Seneschal
Sieur de Villeneuve demeurant en la
Parroisse de Londiviere Election de
Neufchastel, Marc[1], Antoine[2] Hubert[3],
Marc Maintenu avec ses Consanguins
Sur l'Election d'Arques le 7.e Septembre
1668.

Voyez l'Article CLI. dans
l'Election d'Arques

Nicolas de Trevet Escuier LIV
de Trevet
demeurant au Neufchastel, Bernard
Antoine[2] Medecin, Claude[3], Antoine
Antoine[5], Nicolas[6], Nicolas[7] freres Soy
disants Escuiers, le 20.e d'Octobre 1668.
declarez Usurpateurs condamnez en
2000.lt. d'Amende et 2.s. pour livre avec

1000.# de restitution au profit des Habitans de leurs demeures en deduction de leur Taille et depuis renvoyéz au Conseil le 12e de Juillet 1667:

Portent d'Argent a la Croix de Gueules, chargée d'un Aigle d'or cantonnée de 4. Branches de Sinople.

Nicolas et Benjamin Trevet Es. freres. Ledit Nicolas demeurant au Chateau de Guillon, et ledit Benjamin au Hameau de Canicourt proche S.t Aubin Sur Guillon Election d'Andely a la Stipulation de Maitre François Trevet Aumosnier de Mgr. l'Archevesque de Rouen Se Maintiennent Noble Suivant les pieces produites par Nicolas Trevet leur Oncle demeurant au Neufchastel Guillaume Trevet Archer des Gardes du Corps du Roy, Obtint Lettres de Veteran en May 1612: qui n'ont esté Verifiéz qu'en 1630. C'est le Tiltre principal de leur Noblesse.

LV. de Passard

Louis de Passard Escuier Sieur de Launey demeurant en la Parroisse de Nilly Election du Neufchastel, du 2.e de janvier 1666. Veu l'Arrest du Conseil du 17 de Novembre dernier, apres que l'Exposant a representé les pieces y enoncées. Maintenu.

LVI
Renard

Robert Renard Escuier Sieur du Busc, demeurant en la Parroiss.e de Claids, Election du Neufchastel Maintenû le 3.e de May 1669.

Voyez l'Article CXLVI dans l'Election d'Arques. Et CLVII de l'Election de Rouen.

LVII
de
Caullieres

Jean de Caullieres Escuier Sieur de Beaufresne demeurant en lad.e Parroisse Election du Neufchastel, René et Louis de Caullieres Escuiers ses freres demeurants en la Parroisse de Grumenil Election d'Andely, Hugues, François, Charles, Jean René et Louis Maintenus le 18.e d'Aoust 1668. et le 29. Fevrier 1669.

Voyez l'Election d'Andely

Cette Famille est Originaire de Picardie, ou Louis de Caullieres Seigneur de Bientay, demeurant au Baillage d'Amiens, a fait preuve depuis 1550.

Porte d'Argent a la bande de Gueules accompagnée de Six Merlettes de Sable

de Riencourt

François de Riencourt.

Voyez l'Article CXLII. de l'Electio. d'Arques.

de Remy

Jean de Remy Escuier Sieur de Montigny.

Voyez l'Artique CL. dans l'Electiõ d'Arques

LVIII
De Runes

Antoine de Runes Escuier demeurant en la Parroisse de Gaillefontaine Election du Neufchastel Raullequin, Antoine, Jean, charles, Antoine, Jacques de Runes Escuier Consanguin dudit Antoine à esté Maintenû par Mr. de Barillon Intendant a Amiens, le 9e de Novembre 1668.

François de Runes Escuier Seigr de Grest et de Resserroy demeurant Election du Neufchastel, et Antoine Escr. Sieur d'aussemer Son frere demeurant a St. Martin au Bosc Election d'Arques Hubert, Adrien, David, Nicolas, François Maintenûs le 3e d'octobre 1669: par Mr. de la Galissonniere Intendant de Rouen,

Cette Famille est d'Ancienne Noblesse. autrefois puissante en biens qui en Sont Sortis par les Mariages de filles Heritieres, Celle de Campeaux a porté les Siens dans celle de Clermont Toury.

Porte d'Argent au Sautoir d'Azur accompagné de quatre alerions de gueules.

LIX
de
Sarvilliers

Pierre de Sarvilliers Escuier Sieur de Brencotté demeurant en la Parroisse de Neufville ferrieres Election

Du Neufchastel, Jacques, Robert Guill.
Daniel, Pierre Maintenû le 3. de Jan.
1668.

Porte d'Argent a la Croix de
Sable frettée d'or.

IX
de
Sarcus

René de Sarcus Escuier Sr.
de Freviller demeurant a Gruttenois
Parroisse de Beaufaut, Electon du
Neufchastel, Jacques, charles, Oudard
Rene, Maintenû le 25. Aoust 1668.

Porte de Gueules au Sautoir
d'Argent, accompagné de quatre Merlettes
d'Argent,

Cette Maison Originaire de
Picardie peut faire preuve depuis l'An
1213. Selon le Temoignage de la Morliere

LXI
de
Troussemire

Charles de Troussemire Escr.
Sieur de Ronchoy demeurant a Flamet
Election du Neufchastel, Pierre de Trou-
=semire Gouverneur de Macon, charles,
François charles. le 17. de Septembre 1669
Damoiselle Renée des Prez Veuve
dudit charles, n'ayant pû suffisamment
justifier la qualité de Noble de feu son
Mary: a esté condamnée a 500. ℔. d'Amende
et 2. S. pour livre, et ordonné qu'elle sera
Mise au Rolle des Tailles, il s'est trouvé
depuis des pieces fort avantageuses

Porteni d'Argent semé d'Hermines
sans nombres au Chef de gueules.

LXII
de
Fautereau

Louis de Fautereau Chevalier
Marquis de Mesnieres et de Vastan Baron
de Villers de Mouchy le Chastel Mareschl.
de Camps des Armées du Roy ordinairemt.
demeurant a Son Chasteau de Mesnieres
Election d'Arques, Aimard de Fautereau
Chevalier Seigneur de Retonval, Anne
de Fautereau Chevalier Seigneur de
Notteval, Louis de Fautereau Escuier
Seigneur de S.te Geneviere; & Pierre
de Fautereau Chevalier Seigneur de
Gurembouville Et de Cretot &c. Mácó
de Fautereau, Guillaume, Foulques,
François, Nicolas André Maintenus
en 1668.

Portent Escartelé au premier de
Prestval, qui est dór a la bande de
gueules chargée de trois Besans d'argent
au deuxe. de Gouvis qui est de Vair, au
troise. de Maricourt qui est Coupé
d'Argent, et d'Azur, a trois Merlettes
deux d'Azur et un d'Argent, Soutenû de
Tric qui est dór a la bande d'Azur, au
quatre. de Boissay qui est d'Hermines
au Lion de Gueules, lampassé, couronné
et Armé d'or et Sur le tout de Fautereau qui
est d'Argent á trois Croissants Montants
dór, deux et Un.

Pierre de

Pierre de Fautereau Seig.r
de Villers Sur Foucarmont Com=
=paru en la Recherche de 1523.
produisit Sa Genealogie, Et c'est
la premiere fois que ce nom est
Employé au Rolle des Nobles
dou S'ensuit qu'il y est entré par
le Benefice des Francsfiefs.

LXII
Pottier

Charles Pottier Escuier
Sieur de la Noé demeurant en la
Parroisse de Bois Guillebert
Election du Neufchastel est Issû
de Jean Annobli par Lettres du
Mois de Novembre Mil Cinq cent
quatre Vingt Seize, deuëment
Registrés, Guillaume[1], Jacques[2]
Fr̃ancois[3], Charles[4], Maintenu avec
Ses Consanguins, portant Les
mêmes Armes le dix.e Avril 1668.
Recours a l'Election de Caudebec,

LXIII
Day, ou
Darq.

Jacques Day, ou Darq.
Pierre Day, ou Darq. descendu de
La Pucelle d'Orleans n'est compris

ELECTION
DE
LYONS

Jean de Besu Escuier Sieur d'Incourt. De Besu

Voyez l'Article XVIII de l'Election d'Arques.

Louis de Coureel Escuier Sieur de Belleface demeurant a Morgny, Election de Lyons, Jean, Jean[2], Henry[3], Louis[4] Maintenû le 28. Octobre 1666. 1 de Coureel

Porte d'Argent a l'Arbre de Sinople accosté de deux Lions de gueules, au chef d'or chargé d'une hure de Sanglier de Sable.

François Dyel Escuier Sieur de Perdeville, et Charles son fils demeurant audit Lieu de Perdeville Election de Lyons, Maintenus le 15. de Decembre 1670. Cette Famille est repanduë en plusieurs Elections et tire sa Noblesse d'un Avocat Annobli et de II DYel,

deux Conseillers au Parlement de Rouen
de Pere en fils.

Voyez l'Article XXVI. dans
l'Election de Caudebec.

Du Mêniel

Porte d'Argent au chevron de
Sable accompagné de trois trefles de
Sinople 2. et 1.

Jacques du Mesniel Escuier
Sieur de Sommery y demeurant Elect.
de Lyons et ses Consanguins.

Voyez l'Article XXIV. de l'Electo.
du Neufchastel.

III
du Quesnay

Louis de Quesnay Escuier
Sieur de la Halloliere y demeurant
Election de Lyons, Samuel, et Philippes
ses freres, Nicolas, David, Louis, Samuel
Philippes, Maintenus le 17e. Octobre
1666.

Porte palé d'Argent et de
gueules de six pieces au chef d'Azur
chargé de deux Merlettes d'or, et une
Molette de même au milieu.

IV.
du Bosc.

Claude du Bosc Escuier Sieur
d'Espiney demeurant au Bourg de
Lyons, Maintenû le 17 Janvier 1668
S'est declaré d'Ancienne Extraction

V.
De Beauvais

Louis de Beauvais Escuier
Sieur des Angles demeurant en la
Parroisse de Ste. Croix, pres Bucky
Election de Lyons, Jean, Jean, Mathieu

Louis Maintenû le dernier Decembre
1667. Porteni de Gueules a Cinq
Coquilles dor, posées 3. et 2.

VI
de Biville

Louis de Biville Chevalier
Seigneur et Patron de S.t Lucian y
demeurant Election de Lyons, Louis de
Biville Escuier demeurant en la Parroi.
de Mezenqueville de ladite Election,
Jean, Jean, Jean, James, Leonard, —
Maintenus le 1.er juillet 1670.

Porteni d'Argent a Trois —
Sautoirs de gueules 2. et 1. au dessus
desquels il y a deux Menotes de Sable.

VII.
le Blanc

François le Blanc Escuier
Sieur du Clos, Chastelain, et Jean
Baptiste le Blanc Escuier Sieur du
Rosey, M.rs des Eaux et Forests du
Bailliage de Gisors et Lyons demeu.t
en la Parroisse de Rosey Election
de Lyons, Robert, Jean Guillaume
François, Jean Baptiste, Maintenus
le 13. de Decembre 1666

Porteni d'Azur au Chevron
dor accompagné de trois Lions d'Argent
rampants 2. et.

VIII
Boullene

Nicolas Boullene Escuier
Sieur du Val demeurant a Lonchamps
Election de Lyons, Guillaume Thomas
Charles, Antoine, Laurent Nicolas —

Maintenû le 25. Novembre 1668.

Porte d'Azur a trois gerbes ou epies d'or, 2. et 1.

Il se trouve un Jacques Boullenc Sieur de la Grasserie Annobli a Blois le 3. Mars 1576. pour 1000.ᵗᵗ de finance Verifié le 14. Aoust audit an et registré le 2.e Janvier 1577.

IX. de Bigards

François de Bigards Escuier Sieur de Wolleval, y demeurant, Elect.ⁿ d'Evreux, François, François[2], Jean[3], François[4]

Maintenû le 17. Novembre 1670.

Voyez l'Article XV. de l'Election du Neufchastel.

Porte d'Argent a trois Tourteaux d'Azur, 2. et 1. Et Sept Croix de gueules.

X. de Bouju

Nicolas de Bouju Escuier Sieur de Bolborgne demeurant en la Parroisse de Signy, Election de Lyons, François de Bouju Escuier Seigneur de la Croix des Mattets demeurant en la de Beauvais Election de Lyons, Léonard Antoine[2], François[3], François[4], Augustin Et Nicolas ses Enfans, Nicolas de Bouju Escuier Sieur de Hostrallant, demeurant en la Parroisse de Beauvais Election de Lyons, Et Gabriel de Bouju Escuier Seigneur de Fonteux demeurant a Berville Election de Pisors et Pontoise

Consanguins, les Exposants renvoiez
au Conseil le 20. Avril 1668.

Portent d'or a trois chevrons
d'Azur.

de Caumont

Antoine de Caumont Sieur de
Fleury Aout du Bois.

Voyez l'Article XVII. de l'Election
du Neufchastel

XI.
Coné
de Chevreuse

Pierre Coné de Lusignan
Chevalier Seigneur de Chevreuse demt.
en la Parroisse de St. Lucian Election de
Lyons, Jean[1], Jean[2], Joachim[3], Paul[4],
Louis[5], Pierre, le 4. de Mars 1670.
Renvoié au Conseil, Son pere et
Consanguins Sont de la Province de
Touraine, ou ils ont estez Maintenus
par Mr. L'Intendant dudit lieu.

XII.
de Clermont
de Courcelles

Charles de Clermont Chlr.
Seigneur et Baron de Courcelles Lieut.
d'une Compagnie au Regimene du
Roy, demeurant en la Parroisse de Tilly
Election de Lyons, pour luy et comme
Tuteur de Gabriel, Jean, François et
Charles, Julien[1], Gabriel[2], Jacques[3], Gabriel[4]
le 22 Mars 1669. renvoié au Conseil,
et depuis le 16. Avril Suivant a esté
Maintenû

Porte de gueules a 2. Clefs

d'Argent mises en Sautoir, et pour
Cimier une Thiare Papalle avec
la Devise Etiam si omnes Ego non.

Il n'est pas decidé que ce
Gentilhomme soit de la Maison de
Clermont Tonnere quoi qu'il en porte
les Armes.

XIII
le Cauchoix

Charles le Cauchoix Escuier
demeurant en la Parroisse de Bohyon
Election de Lyons, Pierre, Jean, charles,
Jacques, charles, Ledit Jean Avocat
du Roy a Vernon, Annobli a Mantes
en 1593: Registré en 1598. et Verifié le
13 juillet 1608. Maintenû le 7. Fevrier
1667

Portent d'Azur, au Croissant
d'or, a l'orle de Sept Etoilles aussi d'or
3. 2. et 2.

XIV
du Tot

Nicolas du Tot Chevalier
Seigneur d'Orgueüil et Baron de
Bavelinguen demeurant audit lieu
d'Orgueüil Election de Lyons, Jean,
Pierre, Nicolas, charles, Nicolas, Pierre
Henry, Yves, Claude, François, charles,
ledit Henry Mestre de Camps,
d'Infanterie et Lieutenant des Armées
du Roy, Maintenu le 7 Decembre
1668.

Porte de gueules a trois testes
de Griffons arrachées.

Voyez l'Article LXXIII de
l'Election de Rouen. Du Mesnil

Jean du Mesnil.

Voyez l'Artique XXV. de
l'Election du Neufchastel.

Jean Le Chevalier Escuier XV
demeurant en la Parroisse de Neuve=
Grange. Nicolas Escuier demeurant
en la Parroisse de Longchamp, le Chevalier
Robert Escuier demeurant en la Parrois.
de Morgny, Charles Escuier Sieur du
Bosc l'Abbé, Charles et Pierre dem.t
audit lieu de Neuve Grange, Elie le
Chevalier pere dudit Claude dem.t
en la Parroisse de Montrosty, et
Jacques Escuier demeurant en laditte
Parroisse de Neuve Grange Election
de Lyons, tous Maintenus le 7.e de
Septembre 1667. comme estans
Issus de Robert le Chevalier des
l'Election de Rouen.

Porte d'Azur au Sautoir
d'Argent accompagné de 4. Etoilles
de meme.

XVI.
le Courtois

Louis le Courtois Ecuier fils de Martin demeurant en la Parroisse de Lannoy Election du Neufchastel Annobli en Decembre 1648, Registré en 1649. le 17. Mars, renvoié au Conseil pour Obtenir Lettres de Confirmation en Consideration des grands et Signalés Services qu'il a rendus dans les Armées de Sa Majesté toutefois avant led. Jugement il avoit passé Sa declaration du 23. Decembre 1668. comme il se Maintenoit d'Ancienne Extraction en pareille occasion plusieurs de ses pareils ont estés condamné en l'Amende jusqu'a 500 tt.

XVII
le Cauchoix

Pierre le Cauchoix Ecuier Prestre Curé de la Neuville Election de Beauvais Generalité d'Amiens, et Ses Niepces filles de François Ecuier Sieur de Sonneville demeurant en la Parroisse de Bois Bordel Election de Lyons, Antoine, Virgille, Antoine François, Maintenus le 26 Mars 1669.

Porte d'Argent a trois Hermines de Sable deux en chef et un en pointe

XVIII
d'Osmond

Antoine d'Osmond Escuier Sieur de Montigny demeurant en la Parroisse de St. Denis le Germent, André ou Gabriel d'Osmond Escuier Sr. Dangée demeurant en la Parroisse de Martigny et Charles aussi Escuier Sieur de la Roque demeurant en la Parroisse de Bezu, la Forest Election de Lyons, Pierre, Thomas, Thomas, qui epousa, Antoinette de Padet, Le Procureur du Roy aïant Examiné les Recherches des precedents Commissaires a trouvé que Louis Osmond Escuier estoit natif de la Ville Sergenterie et Election de Lysieux, et qu'il á fait sa preuve de Noblesse devant Remond de Montfaut Commissaire deputé En Annees 1466. et 1470. de meme que Jean Osmond Sieur de Malcorne demeurant en la Parroisse de Beuvilliers Fournit Sa Genealogie aux Elüs de Lysieux en 1540. et Antoine Osmont fit le Semblable en 1595: 1603: et 1634.

Portent de gueules au Vol de Faucon d'Argent Semé d'Hermines

Il est Certain qu'en la Recherche de Montfault, de la 1463.

il Se trouva au Nombres des Nobles
Louis Osmond demeurain en Ablou
Sergenterie du Mesnil, et un autre
Louis Osmond demeurant a Lysieux
Et Yon Osmond demeurant a Mesieres
Sergenterie de Jumel Election de
Falaise, mais en la même Election
au Village de Meutrecy Sergenterie
de Berthevillo, Sest trouvé Michel et
Silvain Osmond qui ont estez declarez
roturiers et ont païez la Taxe des
Francfiefs aussi bien que Jean Osmond
de Lumeray Sergenterie du Val d'on
au Bailage de Caux qui a esté taxé
pour Son fief a 15.lb

des Marets

Jacques des Marets.
Voyez l'Article LIX de l'Election
de Rouen.

XIX
du Val

François du Val Escuier
Sieur de la Vassive demeurant en la
Parroisse de Villy. Election de Lyons
Pierre du Val Secretaire du Roy.
Nicolas, Jacques, Jacques, Leonard.
François, par Jugement donné le 6.
d'octobre 1666. renvoié au Conseil Sauf
etant qu'il Soit declaré Usurpateur
et Condamné en 2000.lb d'Amende et 12.s
pour livre, et 100.lb de restitution parce
que le Pere dudit François estoit encore

Vivant lors de la production. de Fours

Michel de Fours Escuier
Sieur de S.t Clair
Voyez l'Article LVI. dans
l'Election d'Andely

XX.
de
Feugerolles

Laude de Feugerolles Escuier
Sieur du Bose demeurant en la
Parroisse de Martigny Election de Lyons
Jean, Jean, Jean, Claude Maintenû
le 31 Aoust 1668.
Porte d'Argent a la branche
de Feugere deslinople

XXI
Godard

Louis Godard Escuier demeur.t
en la Parroisse de Lyons, Charles, Hercules,
& Philippes Godart Escuiers freres, Issus
de Jacques Godart de la Ville de Gourney
President a Lyons Annobli, au Camp
devant Laon en Juillet 1594. Registré
en 1597. et 1613: Jacques, René Louis &c.
Porte d'Azur coupé Surgueules
à l'Aigle Eployée d'or brochant sur le tout.

XXII
Halley

Guillaume Halley Escuier
Sieur du Tuit Gentilhomme Ordinaire
chez le Roy demeurant en la Parroisse
du Tronquay. Election de Lyons Hameau
des Boulars, Barthelemy Haley S.r
de la Houlle ancien Conseiller et
Eschevin de Rouen Annobli en 1585.
Jacques M.e des Comptes a Paris —
Barthelemy 2.e du nom M.e des Requestes

Maintenu le 3 de Septembre

Porte d'Azur a trois Treffles
XXIII dór.
le Grand

René Claude LeGrand Esr.
Sieur de Mont Rosty, y demeurant
Election de Lyons, et Philippes Escuier
son fils, Jean, Gabriel, Adrien, René
Philippes, Maintenus le 24. Juillet
1667. Voyez l'Article CXXV. de
l'Election de Rouen.

Porte partie d'Argent et
de Gueules a la bande de Sable, sur
l'Argent et a la Croix Ancrée d'or
XXIV sur les gueules.
la Potterie

Robert de la Potterie Esr.
demeurant en la Parroisse du Bose
Bordel, Election de Lyons, Antoine
Valentin, Jean, Robert, Maintenû le
6e. de janvier 1670.

Porte d'Azur a la Croix Potencée
d'Argent Surmontées en chef d'un
lambel de trois pendants de même
XXV
de la Varie

Michel de la Varie Escuier
Sieur de Besu pour luy et ses freres
demeurants en la Parroisse de Bezu
la Forest, Election de Lyons Jean de
la Varie Escuier Sieur du Fayel demt.
en la Parroisse de Tronquay meme
Election Et Valerian de la Varie Escuier

Sieur de Clerbose Parroisse de Fleury
Jean, Valerien, Charles, Pierre, Maint-
enus le 14 Decembre 1668.

Porte d'or a vn Aigle á
deux Testes de Gueules.

L'Origine de Cette Famille
Vient de Poitou en la Chattelenie
de Mauleon, comme il fut Justifié
en la Recherche de 1523. par Jean
de la Voirye de la Parroisse de Fesques
en la Sergenterie de Martemer qui
produisit Sa Genealogie et Tiltres
Justificatifs et le Blazon de Ses Armes.

XXVI
d'Averhout

Nicolas d'Averhout Escuier
Sieur de Montaine demeurant en
la Parroisse de Montaigny Election
de Lyons, et Louis aussy Escuier Sieur
de Crosmesnil son frere lequel á
esté Maintenû par M.r Colbert
Intendant de la Generalité d'Amiens
le 6.e Aoust 1668, François, François
François, Claude, Nicolas Maintenû
Le 25.e de Fevrier 1669.

Porte d'or a trois Faces
de Sable au franc quartier d'Hermines

XXVII
d'Ouville

Gilles d'Ouville Escuier
demeurant en la Parroisse de Tronquay
Election de Lyons, Paul Escuier Sieur du
Val, et Laurent Freres demeurant en la
Parroisse de la Feüillée même Election

Maintenus le 18. Septembre 1668.

Porte d'or au demy Lion
de gueules.

Louis et Nicolas d'Ouville
Escuiers freres demeurans en la Parr.e
de Martigny Election de Lyons, Louis
Pierre 2, Hugues 3, Jacques 4, Isambert 5, Louis
Nicolas Maintenû le 23.e Janvier 1668.

Charles d'Ouville Escuier dem.t
en la Parroisse de Mezengleville Elect.on
de Lyons, François 1, Pierre 2, François 3,
Charles Le 2.e Octobre 1669. Ledit
Charles declaré Usurpateur, et veu
sa Pauvreté l'Amende Moderée à
300.tt et les 2.s pour livre, et depuis le
19. Novembre 1670. Maintenû quant
a present

Porte d'or au Lion de
gueules Les uns ledit Lion rampant
Les autres passant, Cette diversité
d'Armoiries en la même Famille
en marque plutôt l'Antiquité qu'elle
ne luy fait prejudice.

XXVIII
du Puids

René du Puids Escuier
Sieur du Mont Redeline demeurant
en La Parroisse de.s S.te Croix Sur Buchy
Election de Lyons, Pierre 1, Jacques 2,
Gedeon 3, René 4, Pierre 5, Antoine 6, Adrien
leurs Consanguins sont Domiciliez &
Elections d'Argues et de Caudebec Maintenû

1673. Janvier 1668.

Voyez l'Article L. de l'Election d'Argues.

Porte d'Argent a trois Chevrons de Sable accompagnés de trois Molettes de même deux en chef et un en pointe des deux derniers chevrons

XXX du Houx

Jonas du Houx Esc.r Sieur de Talon de la Parroisse de Saussey Election de Chateau Thierry. Gener.te de Soissons, fils de Jonas, Vivant Esc.r Sieur de Maison Neuve a declaré Se Maintenir Noble d'Ancienne race, et toutefois a demandé son renvoy devant M.r L'Intendant de Soissons.

Cette Famille est originaire de Lorraine et a fait sa preuve devant M.r de Caumartin Intendant de Champagne.

Dame Jeanne de Marle Veuve de Jonas du Houx Vivant Seigneur de Maison Neuve demeurante en la Parroisse de Saussey Election de Chasteau Thierry, Louis et Jacques du Houx freres Enfans dudit Sieur de Maison Neuve domiciliez en Champagne proche de Soissons ont produit devant l'Intendant du Lieu Nous avons ordonné que ladite Dame

produira les Lettres et Enseignemens
dudit Sieur Son Mary dans 15 jours
et depuis Suivant l'Instruction a
nous Envoiée par M.r Colbert
Controlleur des finances ordonné
que les Pieces estant dans notre Greffe
luy seront renduës, Sans que ledit
Jugement luy serve de decharge

XXX
du Gal

Laurent du Gal,

Voyez l'Article XXII. de
l'Election d'Andely.

XXXI
de Freville

Jean Baptiste de Freville
Escuier Sieur des Tannieres demeurant
a Lyons, Jaïques, Jaïques, Claude
Jean Baptiste. Charles, Maintenus
le 8.e de Juillet 1668. Il faut Sçavoir
Si ledit Jean Baptiste est fils de
Claude, ou de Charles,

Grandouet

Porte de gueules a deux
dauphins d'argent.

Jacques Grandouet demeur.t
en la Parroisse de Fry Election de Lyons

Voyez l'Article XXIX dans
l'Election du Neufchastel.

XXXII
de la Potterie

René de la Potterie Escuier
Sieur de Pommereux et de la Lande
Election de Lyons, Jean, Mathieu
Barthelemy, René. Maintenu le 17.e de
Decembre 1668.

Porte d'Argent au Marteau de Sable,

Antoine Et André de la Potterie de la Parroisse de la Belliere produisirent leur Geneallogie et Titres justificatifs en la Recherche de 1523.

XXXIII de la Mare

Charles de La Mare Escuier Sieur de Chateau Rin, Et ses freres nommés, Charles, Adrien et Louis Escuiers Sieurs de Venize, demeurants a Lyons, Maintenus le 20.e Novembre 1668.

XXXIV de Foüilleuse Beaupreaux

Charles de Foüilleuse Chlier Seigneur de Beaupreaux demeurant en la Parroisse de . . . Election de Lyons, Jacques, Ezechias, Charles, Maintenu le 3. May 1669. comme d'Ancienne Extraction Justifié depuis l'An 1380. Vivant Philipes de Foüilleuse premier Seigneur de Flavacour.

XXXV de Joigny de Bellebrune

Porte d'Argent fretté de gueules Semé de Trefles de même

François de Joigny Chlier Seigneur de Bellebrune demeurant en la Parroisse de neucourt Election de Chaumont et Magny, et Antoine aussy Escuier Seigneur du Pare demt. en la Parroisse de Lilly Election de

Lyons, Antoine, Emanuel Henry — François, le 18.e d'Avril 1668. renvoié au Conseil en consequence de l'Arrest du 26 May 1664. donné au profit de Henry de Joigny Ecuier Sieur du Blondel Consanguin des Exposants

Porteu de Gueules a un Aigle éployé d'Argent ongle d'or.

Cette Famille est d'Extraction Noble, et a toutefois été attaquée Sur Sa qualité.

XXXVI des Jardins

Alexandre des Jardins Sieur de St. Remy de la Haye en Lyons Conseiller du Roy Vicomte de Lyons, Florent, Jean, Charles Alexandre, Vincent, Maintenû le 18.e de Juillet 1668. en Consequence de l'Arrest du Conseil du 23. Juin 1667.

Porte de gueules au Tronc de Chesne a six branches en feuilles d'or chargée chacune d'une Merlette de Sable

XXXVII de la Guerre

Nicolas de la Guerre Ecuier Sieur des Montelez demeurant en la Parroisse de Beauvais en Lyons, Jean Bernardin, Nicolas, Nicolas, Nicolas, Pierre declaration par luy passée au Greffe de la Commission le 7.e 8.bre 1667.

que son

que Son Consanguin Antoine Escuir
Sieur de Launay demeurant en la
Parroisse de St. Aubin Sur Gaillon
Election d'Andely, a été par nous Maint-
enu le 13e. Fevrier 1667. en Consequence
des Lettres d'Exemption de Taille obtenüe
par Guillaume Guerre ou Guerrier
en 1607. Registrés au Greffe de la
Cour des Aydes a Rouen.

Porte d'Azur au chevron
d'or accompagné en chef de deux croissants
d'Argent renversés et Surmontés de
deux Molettes d'or, et en pointe de trois
croissants d'Argent.

XXXVIII
Losquet

Alexandre Losquet Esc.or
S.r de St. Sauveur des Jss Jeanet,
René Losquet freres demeurant en
la Parroisse de Ste. Croix pres Buchy
Election de Lyons, Guillaume, Jacques
Noel 3. François 1. Alexandre Maintenus
le 3e. de Septembre 1669:

Porte d'Argent à trois
Loups de Sable deux en chef et un
en pointe.

XXXIX
de Limoges

Jacques de Limoges Esc.or
S.r du Sayet et de St. Just Capitaine des
Chasses de la Forest de Lyons Gentil-
homme Servant Sa Majesté dem.t

en la Parroisse de Tronquay Hameau de grand Fray, Election de Lyons, ce Gabriel, Barthelemy, Gabriel, Jacques, Jean, Maintenus le 13 ou 18. Janvier 1668. le 18 Mars 1473. Arrest donné en la Cour des Aydes a Rouen au proffit de Polin et Jean de Limoges — Contre Les Parroissiens de Gisors.

Voyez l'Article XXXIV. de l'Elect.^on du Neufchastel.

XL. le Liemire

Portent d'Argent a six Besans de gueules 3. 2. et 1.

Jean Le Liemire Escuier S.^r de Canterains demeurant en la Parrois.^e de Martagny Hameau de Rougemare Election de Lyons, Jean Pierre, Jean Charles, Jean le 26 Avril 1668. Ledit Jean Exposant condamné comme Usurpateur en 2000.^tt d'Amende et 2.^s pour Livre et 500.^tt de Restitution envers les Habitans de sa demeure.

XLI. le Sueur

Porte d'Azur a la Croix Ancrée d'Argent Cantonné de quatre Croissants d'Argent.

Pierre Le Sueur Escuier S.^r de la Garande demeurant en la Par.^se de S.^t Caux, Election de Caën, et Louis le Sueur Escuier Sieur de Gomesnil dem.^t en la Parroisse de Bosc bordel Election

de Lyons, Julien, Pierre, Jean, Louis
Guillaume, Maintenus a Lysieux
par M.r Chamillart, ou plustot par
Mons.r de Marle Intendant le 8.e de
May 1667: et pareillement Maintenû
par M.r de la Gallissonniere Intendant
à Roüen le 8.e de Juillet 1667:

Portent d'Azur au chevron
d'Argent accompagné de deux croissants
en chef, et d'une rose en pointe de mesme

Georges Le lat ou la Lat
Escuier Sieur de Hautecourt demeur.t
en la Parroisse de Boquentin Hameau
de la Prume Election de Lyons, Et
Laurent Escuier son fils, Guillaume,
Jean, Daniel Georges, Laurent, Arrest
de la Cour des Aydes de Rouen au proffit
dudit Georges du 5.e Fevrier 1665. autre
Arrest du Conseil du 16. de Janvier
1670: au proffit desdits Georges et
Laurent pere et fils, Grands et Signalez
Services rendus par lesdits Susdits dans
les Armées du Roy, ou quatre ou cinq
du nom ont été tuez

XLII
le Lat, ou
la Lat.

Portent d'Argent a la bande
de gueules chargée de trois besans d'or.

De Monsures
Charles de Monsures.
Voyez l'Article CXXII dans l'Elect.on
d'Argues.

De Mouy

Messire Leonard de Mouy
Voyez l'Article ~~XXXVII~~ de
l'Election d'Andely, Et XXIII. de l'Election
du Ponteaudemer.

XLIII
Martel
de
claire

François Martel Chevalier
Seigneur de Foritaines Patron de
Bollebec, Baron de Claire demeurant
a Paris, Adrien Martel Chevalier
Seigneur et Patron d'Emalville, Touffre-
ville, et Montreville, demeurant en
la Parroisse de Beauvais en Lyons
Olivier Martel Comte de Claire
Chevalier des ordres du Roy, aïant
le Cordon Bleu, Maintenus le 24. de
Fevrier 1668.

Porteni dór a trois Marteaux
de gueules 2. et 1.

Cette Famille est eruë puisnée
de Celle de Martel Basqueville
en Caux Eteinte depuis l'an 1670

de
Montblaru.

Charles de Montblaru.
Voyez l'Article LXXIII. Election
d'Andely.

XLIV.
De
Montgoubert

Charles de Montgoubert Es.
Sieur du Bachet demeurant en la
Parroisse du Mesnil Fourvienne
Election de Lyons, Mathurin, Martin
Martin, Charles, Maintenus le 24.
Janvier 1668. par Arrest de la Cour des

Aydes de Rouen, aux Annees 1514 et
1525. Il se voit que Robert, Jean et
Guillaume de Montgoubert avoient
esté jnquietez en leur Noblesse par
les Habitans de S.t Louis Sur Leulle
Election de Coutances; leur Origine
propre Vient du Baillage d'Alençon
Porte de Sable a deux
Leopards dor passans l'un Sur l'autre

XLV
de Marles

Pierre de Marles Escuier
Sieur de Cronville demeurant a
Gisors, Election de Lyons, pour luy
Charles et Georges de Marles Ses Enfans
Nicolas, Jean[2], Georges[3], Pierre[4], Charles
Maintenu Le 4. Juin 1668.
Porte d'Argent au Chevron
d'Azur accompagné de trois Allerions
de gueules 2 et 1.

XLVI
le Marchand

Charles le Marchand Es.r
Sieur de Chaumont demeurant en la
Parroisse de Lyons pour luy Et
Michel Son fils demeurant a Neuve
=grange Parroisse de Puchey delad.
Election, Jean[2], Jacques[3], Pierre[4], Charles,
Michel, le 3. Janvier 1667. en la
Chambre Souveraine a este deschargé
du Droit des Francsfiefs, et le 17.e
octobre 1667. ledit Charles a presenté
au Greffe de la Commission et Sext

Maintenû Noble d'Ancienne race,
Il n'y a pas eu Jugement aïant
retiré sa production du Greffe en
1673: ou 1674:

Le Mercier

Girard Le Mercier.
Voyez l'Article XXVII. dans
l'Election du Pont de l'Arche.

de
Martainville

Messire Louis de Martainville
Voyez l'Article L. dans l'Election
du Neufchastel.

XLVII
Le Pelleur

Jacques le Pelleur Escuïer
Sieur de la Coudre demeurant en la
Parroisse du Mesnil Sous Vienne
Election de Lyons pour lui et Noel
son fils, Guillaume Escuier Sieur de
Marencourt freres dudit Jacques
demeurant a Bezû la Foret, Gabriel
Escuier Sieur de Beau Serret demeurant
a Tronquay, Et François Escuier Sieur
du Clos, demeurant a Lilly la Foret
Maintenus le 6e Aoust 1668.

Porte d'Azur au Chevron dor
accompagné de trois Testes de Leopards
de même 2. et 1.

XLVIII
de Pottier

Charles de Pottier Escuier Sieur
de l'Enclos demeurant en la Parroisse
de Bois Guilbert Election de Lyons, sest
declaré Noble d'Ancienne race, Maintenû
le 10e d'Avril 1668.

François de Pelletot Escuier Sieur de la Frenaye demeurant en la Parroisse de Bois Roger Election de Lyons. XLIX de Pelletot

Pierre le Parmentier Escuier demeurant au Bourg d'Auffy Election d'Arques. et Louis Le Parmentier Esc.or Sieur de Bequetot demeurant en la Parroisse de Mezenqueville Election de Lyons, et Jean le Parmentier dem.t en la Parroisse de S.t Crespin Election d'Arques. L. le Parmentier

Voyez l'Article CXXXIII. de l'Election d'Arques

Jacques Renard. Renard

Voyez l'Article CLVIII de l'Election de Rouen, et CXLVI de l'Elect.on d'Arques

Jacques Romé le Romé

Voyez l'Article CLIV dans l'Election de Rouen.

Charles le Roy Escuier S.r de Laval et de Lessard, demeurant en la Parroisse de Rosey, Election de Lyons Guillaume, 2 André, 3 Pierre, 4 François, Ledit Charles Maintenû en 1664. LI Le Roy

Entre les Differents Annoblis.ts

des familles des Le Roy. Il s'en trouve
un de Pierre le Roy, de Baqueville
du Mois de May 1522. accordé pour
500.lb de finance Verifié en 1523. lequel
se doit raporter à cette Famille dont
les Armes sont differentes de toutes
les autres du même nom.

Porte de gueules à un
Ecusson d'Argent chargé d'une fleur
de Lis de Sinople accompagné de
Six besans d'or mis en orle 3. 2. et 1.

LII
le Rontier

Pierre le Rontier Escuier
Sieur de Courcelles demeurant en la
Parroisse d'Ernemont la Villette Election
de Lyons, Pierre, Charles, Louis, Jean,
Maintenu le 4.e Aoust 1668. et Veu
la Qualité de Noble à Esté deschargé
du droit des Francsfiefs le 6.e Septem.
1674: par Arrest du Conseil ou il
avoit este traduit le 30.e Juin aud. an

LIII
de Roussel

Porte de gueules à trois . . .
. . . d'Argent mis en faces

Jean de Roussel Escuier S.r
d'Erneville demeurant en l'Election de
Lyons aiant épousé la Dame de
Joigny Tutrice de ses Enfans n'a
Comparu.

Adrien le Seigneur Escuier Le Seigneur
Sieur de Montcornet demeurant en
la Parroisse de Beauvoir Election de
Lyons.

LIV de Sebouville

Leonord de Sebouville Escr. Sieur des Marets demeurant a
Bermonville Election de Lyons, et
Henry Escuier Sieur du Frene, freres
Rollant, Pierre[2], Louis[3], Leonord[4], René
Maintenû le 20e. aoust 1668.

Pierre de Sebouville Escuier
Sieur de Vigneru a la Stipulation
de Dame Anne Charlot Sa mere
Tutrice de luy et de ses autres Enfans
demeurants en la Parroisse de
Election de Lyons

Louis de Sebouville Escuier
Sieur de Beaulis demeurant en la
Parroisse de Magny, Elections de
Lyons, Thomas Escuier Sieur du Clos
Bernard demeurant a Bezu la
Foret de la ditte Election, Pierre
aussi Escuier estant au service du
Roy, lesdits Louis, Pierre et Thomas
freres Escuiers Sieurs de Vigneru,
Philippes leur Frere aisné aïant
Epousé Anne Charlot, tous Enfans

de Louis aïam épousé Françoise le Clerc, Maintenus le 28.e Aoust 1668.

Portent d'Azur au Lyon d'or Armé et Lampassé de Gueules.

de Teufles

Gilles de Teufles.

Voyez l'Article CLXXI. dans l'Election de Rouen.

Le Vaillant

Adrien le Vaillant.

Voyez l'Article CLXVII. dans l'Election d'Argues.

LVI Le Vaillant

Philippes Le Vaillant Escuier Sieur de la Haye demeurant a Beauvais Generalité de Paris, Claude Escuier S.r de Repentigny son frere demeurant en la Parroisse de Bezu la forest, Election de Lyons, Damien et François aussy Escuiers freres demeurant en la Parroisse de Boquentin de ladite Elect.on Maintenus le 17 Novembre 1666.

Voyez l'Article CLXVI. de l'Election d'Argues.

LVII de Bonnicent

Alexandre de Bonnicent Escuier Sieur de S.te Croix demeurant en la Parroisse de Boishyon Election de Lyons Et Georges Escuier Sieur de grand prey, freres demeurant audit lieu de S.te Croix, et Pierre, Hubert, et Jean Baptiste de Bonnicent aussy Es.rs

Sieur de Buchy y demeurant Election
de Lyons, a la Stipulation dudit Sieur
de S.te Croix leur Oncle, Guillaume fils
d'Adrien auditeur en la Chambre des
Comptes a Rouen, Pierre, fils de
Guillaume Conseiller au Parlem.t
de Rouen, le 7.e May 1669. tous les
Consanguins, tans Venüs de l'Election
de Rouen, que de l'Election de Lyons
renvoïés au Conseil pour avoir Un
meme Jugement, Recours aux
Inventaires de Robert de Bonne-
-cent Ecuier Sieur de Roucherolles
demeurant a Rouen, fait a la
Requisition d'André de Bonnicent
Ecuier Sieur de Roucherolles et de
Pierre Conseiller au Parlement
en Mil Ceng Cent Quatre Vingt-
Treize,

Voyez l'Article XXIV. de
l'Election de Rouen.

ELECTION
DE
GISORS
ET
PONTOISE

I
de Biencourt

Antoine de Biencourt
Escuier Sieur de Poutraincourt dem.t
en la Parroisse de Chauvicourt Electio.
de Gisors, Florimond, Jacques, Charles
Antoine, Maintenu le 4.e juillet
1668.

Il est originaire de Picardie
Issu de Nicolas Seigneur de biencourt
et d'Alix la Gentienne sa Femme
Vivants en 1400. Cette Famille
pretend estre Sortie de la Maison
de Rambures, et de Ide de Melun
sa Femme lequel eut en partage
la Seigneurie de Biencourt; Il se
nommoit Guillaume et Vivoit en l'An
1230.

Porte

Porte de Sable au Lion
d'Argent, Armé et lampassé de
gueules Couronné d'or.

II
de Bouju

Gabriel de Bouju Escuier
Sieur de Fonteny demeurant en la
Parroisse de Berville Electon de
Gisors, Ferrand[1], Germain[2], Antoine[3]
Gabriel le 20.e d'Avril 1668: renvoié
au Conseil avec ses Consanguins de
l'Election de Lyons.

Voyez l'Article X. de l'Electo.
de Lyons.

Porte tous dor a trois
chevrons d'Azur.

III
de Belloy

Jean de Belloy Escuier S.r
de Prouvemont demeurant Election
de Gisors, Jean son fils Escuier et Denis
frere puisné dudit Jean demeurant
Sur la Generalité de Paris, Maintenus
par Arrest du Conseil du 18 juin 1668
dont Coppie a esté laissée au Greffe
de M.r de la Gallissonniere lors Intend.t
dans la Generalité de Rouen, deuënt.
Collationnée par Son Secretaire le
11.e Mars 1669: et en Consequence led.
Sieur de Prouvemont deschargé de la
poursuitte de Nicolas Liencourt le 2.e

Mars aud. an 1669

Cette Famille porte d'or à quatre bandes de gueules, & est bien differente de celle qui est Originaire du Baillage d'Amiens laquelle s'Arme de trois Faces degueules en Champ d'Argent: Celle qui fait le Sujet de cet Article est distinguée de l'autre par des Surnoms de Francieres d'Amy et de Castillon qui en sont autant de Branches differentes, le Sejour de celle de Castillon est en l'Election de Clermont en Beauvoisis

IV
Blin

Marc Antoine Blin Escuier Sieur de Beaufort demeurat a Pontoise Election de Gisors, Antoine de Lippare dit de Blin, Pierre, Marc Antoine le 20e Decembre 1669: renvoié au Conseil, l'Avis estant qu'il soit declaré Usurpateur attendu qu'il n'a produit que trois degrez.

Porte d'Azur a huit glands d'Argent Mis 3. 2. et 3.

V
de Bucy

Louis Claude de Bucy Escor Seigneur d'henouville et de Berville demeurant a Paris, Jean, Charles, René, François, Louis, Claude Maintenu

le 2.e de Mars 1669.

Porte d'or á dix Billettes de gueules 4.3.2.et 1.

Cette Famille de Bucy est l'une des plus Anciennes Annoblies qui se trouve dans les Registres du Trésor des Chartes: Simon de Bucy Procureur Gnal. du Roy au Parlemt. et depuis premier Président et le 1.er qui ait esté honoré de ce titre, fut Legitimé et Annobli par lettres du Mois de May 1335: il prit dans la Suitte la qualité de Chevalier ez-loix, ce qui fut regardé comme un abus de la Faveur des Rois, Philippe de Valois, Jean, et Charles V. Sous lequel il Mourut en 1368.

VI
Le Bouteiller

François le Bouteiller Escuier Sieur de Maigremont demt. en la Parroisse de Neauste Election de Gisors, Toussaint, Jean[2] Martin[3] Sebastien, François Maintenu le 20 Decembre 1669:

Porte d'Azur a Cinq Saulcis d'Argent au bas desquels est un Lion de Sable rampant.

VII
Bachelier

Pierre Bachelier Escuier demt. a Paris pour luy et François son

Frere Sieur de Boissel demeurant
à Gisors, Jacques, Henry, Pierre, François
renvoiés au Conseil le 4.e Mars 1671

Porte d'Argent a la face
de gueules chargée de trois Saumons
d'or,

Cette Famille est Annoblie
de l'Année 1549: au Mois de juillet
en la Personne de Renaud Bachelier
registré Vol. 15. fol. 122.

VIII
de Berbisy

François de Berbisy Chler.
Seigneur d'Herouville Lieutenant au
Regiment des gardes du Roy demeur.t
a Herouville, Election de Gisors, Jean
Jean, Estienne, François, Maintenu
le 9.e Decembre 1668.

Porte d'Azur a la Brebis
Passante d'Argent sur une Terrasse
de Sinople.

IX
Le
Cousturier

François le Cousturier
Escuier demeurant a Gisors. Louis
le Cousturier Avocat du Roy au
Grenier a Sel de Gisors. lequel a été
dechargé de l'assignation a luy donnée
de la part de Liencourt traittant du
16 Juin 1664.

André le Cousturier Escuier
Sieur d'Armenonville demeurant en la
Parroisse de
Election

du Pont au demer, Robert le Cousturier de Gisors Annobli par Charte du Mois de Decembre 1596. Registrés en la Chambre des Comptes de Normandie le dernier Septembre 1599: et en la Cour des Aydes dudit lieu le 5.e de Fevrier 1600. André François Maintenû le 12.e Aoust 1667.

Porte de gueules au Lyon d'or, au Croissant d'Argent en chef.

X
de
CHarmont

Samuel de Charmont Escuier Sieur de Hequencourt Gouverneur de la Ville de Meulan demeurant a Pontoise, Christophle Edmond[2], Samuel[3], Samuel[4], Maintenu le 4.e de Mars 1670:

Porte d'or a la bande de gueules, au chef d'Azur chargé de Sept Merlettes d'Argent 4. et 3.

XI
Cossard

Charles Cossard Escuier Conseiller Secretaire du Roy Maison et Couronne de France et de ses Finances Avocat de Sa Maj.te au siege de Pontoise, Charles, François et Jean ses Enfans, Lettres d'honneur du 24.e de Janvier 1664. registrés en la Cour des Aydes audit An. Maintenû le 6.e de

Mars 1667:

Porte d'Argent au chevron d'Azur, et deux roses de Genest au chef, et une teste de Mort de Sable en pointe.

XII de Moustiers

Charles des Moustiers Escuier Sieur de S.t Martin Con.er du Roy en ses Conseils d'Estat et Privé; President, Lieutenant du Bailly de Senlis a Pontoise Election de Gisors, a la Stipulation de Pierre des Mouttiers Lieutenant Criminel au Baillage dudit Pontoise son fils au Mois de Decembre 1668. renvoié au Conseil avec ses Consanguins.

XIII d'Orillac

Antoine d'Orillac Escuier Sieur de la Folie demeurant a Hebecourt Election de Gisors.

XIV d'Auvergne

Pierre d'Auvergne Escuier Sieur de Froudval, demeurant en la Parroisse d'Aronville Election de Gisors, François et Antoine d'Auvergne Escuiers ses freres demeurant en la d.e Parroisse de ladite Election, et encore ledit François d'Auvergne Sieur de la Motterie, pour luy, et François fils de Jean, Jean, Jacques Pierre, François, Lucien, Antoine, Maintenus le 18 Mars 1669.

Porte d'Argent a la face de gueules chargée de trois Coquilles d'Argent, et accompagnée de Six Merlettes de Sable, trois en chef et trois en pointe.

XV des Champs

Nicolas des Champs Es.r Sieur de la Lande demeurant en la Parroisse dudit Lieu Election de Gisors, Guillaume Escuier Sieur du Mesnil, Richard Conseiller du Roy, au Baillage et Siege Presidial de Caen, et Pierre Escuier demeurant en la Parroisse de S.t Estienne de Caën Sieur de S.t Mare, Robert, Nicolas 2, Nicolas 3, Nicolas 4, Maintenus le 19.e de Mars 1669.

Porte d'Argent a la bande d'Azur, chargée de trois Toupins d'or

XVI d'Aubourg

Nicolas d'Aubourg Escuier Sieur de Chavançon, pour luy et pour Nicolas, et Henry ses Enfans heritiers de Gedeon d'Aubourg Escuier Son neveu, Dam.lle Marie d'Annepont Veuve de François d'Aubourg et Tutrice de ses Enfans en la Parroiss.e de Chavançon, Election de Gisors, a Philippe, Raoul 2, Guyon 3, Robert 4, Nicolas, Guy, René Denis Maintenus le 14.e Juin

le 14e Decembre 1668.

Porte d'Azur a trois bandes
dor.

XVII
de Dovon

Jean Mederic de Dovon
Escuier Seigneur de Mongerouult
Election de Gisors, Louis, Mederic
Jean Jean, Jean, Arrest du Conseil
de Maintenuë du 20e juin 1668.
Ledit Jean Mederic Capitaine de
Chevaux Legers au Regiment de
la Reine en Consequence dudit
Arrest, Maintenu par Mr. l'Intend.
de Rouen

Porte d'Azur a trois
Fleurs de Sanglier dor 2. et 1.

XVIII
d'Anneval

Philippes d'Anneval
Escuier Sieur de la Fontaine dem.
en la Parroisse d'Adveny Election
de Gisors, Stipulé par Jacques Esc.
Son frere, Philippes, Achilles
Mathieu, Philippes, Maintenu
le 10e Aoust 1668.

Porte d'Azur a trois
Molettes dor 2. et 1. et vn Croissant
d'Argent en Abisme

XIX
d'Amours

Maximilien d'Amours
Escuier demeurant en l'Election de
Gisors, et Philippes Escuier Seigr

de Courcelles demeurant en lad.
Election freres, François, Gabriel
Gabriel, Jean, Jacques, Maximilien
Joseph, Augustin, Maintenus le
15 Fevrier 1669:

Porte d'Argent au Porc
Espy de Sable au lambel de gueules
en chef.

XX
de
Dannepont

Joseph de Dam^me^pont
Ecuier Sieur de Tourville, Adrien
demeurant a Bouart Parroisse
d'Ableye Election de Pisors, Jean
Jacques, François, Joseph, Robert
charles, Philippes, Joachim, a
Maintenus le 12^e^ Avril 1668.

Porte d'Argent a la
Face de Sable Surmontée d'un
Lion passant de même.

XXI
Le Fevre

Philippes le Fevre Ecuier
Sieur de Mouss[illegible], pour luy et pour
Jean Francois, et Claude Enfans
mineurs de Jean le Fevre Vivant
Escuiers Sieur de Jouy la Fontaine
pres Pontoise Conseiller Secretaire
du Roy Maison et Couronne de
France et de ses finances, Et de
Dam^lle^ Madelaine de Charmont
leur pere et mere, Hipolite, Jean

Philippes, Jean, François et Claude
Maintenus le 14 de Mars 1669.

Porte d'Azur au chevron
dor, deux Molettes en chef et une
rose de même en pointe.

XXII
1e Genril

François Le Genril Es.
Sieur de Clerville demeurant a Berville
Election de Gisors, Jean, Robert, Guillau.
François, le 11e. Mars. 1669: Condamné
Comme Usurpateur et neanmoins Anobli.
Moderé a 500 th.

Porte d'Azur a deux Epées
d'Argent passées en Sautoir la garde
Poignée, et Pommeau dor, avec trois Fers
de Piques aussi dor posées 2. et 1.

XXIII
Grandin

François Grandin Escuier
Sieur de Maugigny demeurant a Estre-
pagny Election de Gisors.

XXIV
de
Guiffent

Charles Henry et Charles
de Guiffent Escuiers freres demeurants
a Autheverne Election de Gisors, Et
Damlle Isabeau du Val, Veuve de Guy
de Guiffent Escuier, Henry, Guy, Charles
Henry pere dudit Guy, a esté Annobli
en Octobre 1596. enregistré aux Aydes
en 1597. Arrest de Maintenuë en ladite
des Aydes du 4e. Mars 1665. Maintenüs

le 7e de Septembre 1667.

Porte d'Azur a la Croix Anrée
d'or; accompagnée de deux Molettes
d'Argent en chef, et d'un Croissant de
même en pointe.

XXV
de
Grandjsle

Adrien de Grand Isle Escuier
Sieur de Doudeauville et Patron dudit
Lieu y demeurant Election de Gisors,
Jacques, Guillaume, et ledit Adrien
Maintenu le 18. de juillet 1668.

Porte d'Argent au Sautoir
de Gueules chargé de Cinq besans d'or

XXVI
le Houx

a la Molette de Sable au Chef.

Dame Jeanne de Marles
Veuve de Jonas le Houx.

Voyez l'Article XXIX. Election

XXVII

de Lyons.

de
la Motte

Pierre de la Motte Escuier
Sieur du Vivier demeurant a Noyers
Election de Gisors, Maintenû le 18e
de Juillet 1664. René de la Motte
Escuier demeurant a Henonville
même Election

XXVIII
Le Loup

Nicolas le Loup Escuier Sieur
du Jardin, et Charles aussy Escuier
demeurant en la Parroisse de

Berthononville Election de Gisors freres, Jacques, Pierre 2.e, Pierre 3, Josias 4 — Nicolas et Charles, Maintenus le 15.e — Novembre 1668.

Porte de gueules a deux — Epées en Sautoir d'Argent, a la garde dor, accompagnées de trois Molettes — d'Argent 2. et 1.

XXIX
de
la Motte

Mathias de la Motte Esr. Sieur du Thil demeurant en la Parr.e du Coudray Election de Gisors Maint=enu le 4.e d'Avril 1669.

XXX.
Le Bret

Robert le Bret Escuier Con.er du Roy Vicomte de Gisors, Damoiselle Marthe Thomas Veuve de Pierre le Bret ses pere et mere, Robert, Pierre 2, Robert 3, Julien François Maintenus le 5.e Decembre 1667. ledit Robert Escuier Sieur de Nucourt et de Boisquilou, Anno=bli pour Services rendus a l'Armée, a Fontainebleau en Septembre 1578 Verifié au Bureau le 23.e Juin 1580.

Porte dor au Sautoir de gueules chargé de neuf Coquilles dArgent accom=pagné de neuf Merlettes aussi de gueules et Sur le tout un Ecu dArgent a Lion rampant de Sable.

XXXI
de Leau

Alain de Leau Escuier S.r du Fay dem.t en la Parroisse dAuthevernes

Election de Gisors, Barthelemy, Denis
Claude Adrien Nous avons declaré
ledit Alain de Leau Usurpateur du
Titre de Noblesse, et Comme tel Con-
-damné en 2000.tt d'Amende et 2.s pour
livre, et aussy a la Somme de 200.tt de
restitution au profit de la Parroisse
ou il demeure; a Rouen le 10.e May
1670. toutefois le 11.e jour de Juin aud.
an 1670. Sur Requeste presentée par
ledit de Leau, Contre led. Sieur de
Liencourt Traittant, Veu le Susdit
Jugement, Nous avons ordonné que
les parties se pourvoiront au Conseil

XXXII
de
la Potterie

Porte d'or à une bande
d'Azur accompagnée au dessus et au
dessous de deux Etoilles de sable entre
deux pommes de Pin de gueules
Damien de la Potterie Esc.r
Sieur du Clos demeurant a Hebecourt
Election de Gisors, Jacques, Adrien
Robert, Damien, Maintenu quant a
present le 9.e Mars 1669.

XXXIII
de
la Mare

Pierre de la Mare Escuier
Sieur de Brecourt demeurant en la
Parroisse de Bleville, Election de
Gisors, Antoine, Guillaume, Isaïe,
Pierre, Claude Pierre Maintenus le

14.e Aoust 1668.

Porte d'Azur a l'Aigle Cour=
=onné de même Soutenu d'un croissant
d'Argent.

XXXIV
de Lyons

François de Lyons Escuier = Seigneur de Tireville Con.r et Procureur du Roy au Baillage de Pontoise Elect.on de Gisors, et Yves, François et Yves, = Philippes Ses enfans demeurants aud. Lieu de Pontoise, ledit François Annobli au Mois de Septembre 1661; confirmé en 1665: Verifié audit an; Maintenû le 12.e Mars 1669.

Porté d'Azur à trois Testes de Leopard d'or, posés 2. et 1.

XXXV
de
Benemont

Pierre de Benemont Escuier Sieur de S.te Marie des Champs y dem.t Election de Gisors, Pierre[1], Jean[2], Jessé[3], Pierre[4], Maintenû le 23.e de Decembre 1666.

Porte a trois barres = Chargées d'un Gamache de gueules

XXXVI
L'Empereur

François l'Empereur Escuier Sieur des Cauticres Conseiller Secretaire du Roy Maison et Couronne de France a present demeurant a Paris a la = Stipulation d'Henry l'Empereur Escuier l'un de ses enfans demeurant a Gisors

François, Jean, René, Henry. et Jacques
Ses Enfans, Provision en 1642. Reception
en 1643. Lettres d'honneur en 1663. registrées
au grand Conseil en Octobre audit an
et a la Cour des Aydes a Rouen le
23.e May 1664.

Porte d'or a l'Aigle Eployée
de Sable Surmontée d'un Soleil de
gueules.

XXXVII de la Marre

Antoine de la Marre Escuier
Sieur du chesne Varin Conseiller du Roy
et auditeur des Comptes en Normandie
demeurant en la Parroisse du Thil Elect.
de Gisors, Antoine, Antoine, Marc Ant.
Henry, Anne, Pierre, led. Antoine Anno-
bli au Mois de Mars 1595: Registré aux
Comptes et Cour des Aydes les 8. et 9.e
Decembre 1596. Maintenu le 21 de
Novembre 1668.

Porte d'Azur a la Croix dor
Cantonnée au premier d'une Liorne
Saillante, au Second d'un Aigle dor,
et au trois et quatre.e de deux Lions a
affrontés dor.

XXXVIII le Moytié

Nicolas Le Moytié Escuier
Seigneur de Tomberly demeurant en
la Parroisse de Heugville au Bosc
Election de Gisors cy devant Lieutenal
aux Gardes, Charles, Jean Baptiste -

Eustache[3], Oudart[4], Henry, charles, Henry
Maintenû le 17e. Mars 1669.

Porte de gueules au chevron
dor accompagné de trois Gerbes de même.
2. et 1.

XXXIX
de la
Macesserie

Pierre de la Macesserie Ecr.
Sieur de Travani Gendarme du Roy
demeurant aud. lieu. Election de Gisors
Jean, Michel[2], Pierre[3], Pierre par
Jugement de Février 1669. declaré Vsur=
=pateur. et neanmoins Veu les Services
rendus a Sa Majté par ses predecesseurs
l'avis est qu'il se pourvoye vers Sa Dte.
Majté pour obtenir lettres de Confirm=
=ation ou Moderation de l'Amende.

Porte de gueules a Neuf glands
dor. 3.3.3.

XL
de
Montenay

Louis de Montenay Chevr.
Seigneur de Fourches demeurant
Election de Gisors, Antoine fils de Jean
Conseiller au Parlement de Rouen,
Baron de Garantieres et de Grosavre,
Maintenu le 4e. Aoust 1668.

Porte dor à deux bandes
d'Azur, accompagnées de Sept coquilles
de gueules, posées 3 et 3. en chef et
1. en pointe

XLI
Mahault

Quentin Mahault Escuier Sieur de Tiercesville demeurant Election de Gisors, Jean 2 Quentin, Pierre 3 Quentin, Maintenu le 4e de Fevrier 1668.

Ledit Jean Mahault Sieur de Tiercesville et du Mesnil Prevost Vicontal de Gisors Annobli a Lyon au Mois de Septembre 1574. au moien de Mil Ecus de finance dont les lettres ont esté Verifiées au Bureau le 17e Decembre ensuivant, Les Lettres dud. Annoblissement Fixent les Armoiries en la maniere Suivante

Portera dór a la Souche arrachée de Sable, aïant deux Branches feuillées au chef d'Azur chargé de trois croissants d'Argent.

Metayer

Charles le Metayer demt en la Parroisse de Venables.

Voyez l'Article CXLI. de l'Election de Rouen.

du Mesnil Jourdain

François du Mesnil — Jourdain.

Voyez l'Article XXIII de l'Election de Neufchastel.

XLII
de Myre

Gedeon de Myre Escuier

Sieur de la Layre, y demeurant, Elect.on de Gisors, Nicolas, Nicolas, Georges Gedeon, Maintenû le 30.e Mars 1669.

Porte d'Argent a trois bandes de gueules.

XLIII de Paracouy

François de Paracouy Es.r Sieur de Massigny demeurant en la Parroisse de Gisancourt, Election de Gisors, le 3.e de Decembre 1664. — Renvoié au Conseil. —

XLIV Pasté

Charles Pasté Escuier S.r de Castagnes demeurant a Villy. — Election de Gisors.

XLV de Paillards

Nicolas de Paillards Escuier Sieur de Petmeuse demeurant a Chavançon Election de Gisors, Claude François, Nicolas, Maintenü le 6.e Juin 1670:

Louis de Paillards Escuier Sieur de Trossy demeurant en la Parroisse de Hardiville Election de Chaumont et Magny, Claude François, Nicolas, Louis. Maintenû le 16.e Fevrier 1664.

Voyez l'Article CLXXIX de l'Election d'Argues

Porteni d'Argent a la Croix de Sable fretté d'or.

XLVI
Pottart

Louis Pottart Escuier Sieur de la Ruette demeurant a Villy Election de Gisors, Hierosme, 2 Pierre, 3 Louis; Il y a eu Lettres d'Annobliss.t en faveur de Hierosme, ayant eu Sept de ses freres tuez au Service du Roy; neanmoins Condamné par forclusion, pour n'avoir representé les Originaux, le d.t Hierosme Annobli en 1582: deuëment registré et deschargé des Francfiefs.

XLVII
de
Pilavoine

François de Pilavoine E.r Sieur du Coudray demeurant Election de Gisors; 1 Richard, 2 Barthelemy, 3 Georges, François; Il y á un Nicolas Escuier S.r du Boissemont qui dit estre Issü d'Edme et disoit avoir un frere Nommé Antoine Maintenu le 7.e Decembre 1668. Le Susdit Jugement rendu Commun. Martin Pillavoine de Mitivillers en Caux puis 10.th pour la Taxe de Son fief en 1470.

Porte d'Argent au Lion Rampant d'Azur.

XLVIII
de
Quenonville

Jean de Quenonville Escuier Sieur de S.t Clair Election de Gisors, Guillaume, Philippes, Charles, Jean, Maintenu Le 4.e Octobre 1669.

Porte d'Argent a la Croix
Ancrée de gueules au chef de Sable — XLIX

Messire François d'Orleans d'Orleans
Chevalier Marquis de Rotelin Seig.r
et Comte de Neausles demeurant aud.
lieu de Neausles Election de Gisors, —
Louis, François, François, Henry.

Porte Ecartelé au premier
et quatre d'or a la bande de gueules, au
deux et trois d'or au pal de gueules —
chargé de trois chevrons d'Argent, et
Sur le tout d'Orleans.

Nous avons Accordé Acte aud.
Exposant de la representation des —
pieces Mentionnées dans Son Inventaire
ordonné qu'il Se retirera avec Ses Ainés
pardevant Nosseigneurs les Commissaires
Generaux Deputez pour la Recherche
des Usurpateurs du Titre de Noblesse
pour luy estre pourveu; Et Cependant
attendu la Notarieté de l'Extraction
Noble de Sa Maison, avons fait
deffenses aux Habitans de Neausle
et a tous autres de l'Inquieter pour
la ditte qualité; A Rouen Le 4.e
Octobre 1669.

Louis d'Orleans, du nom de
Longueville Comte de Dunois, Grand
Chambellan de France, François —

d'Orleans Marquis de Rothelin —
Prince Souverain de Neufchastel,
Comte de Chastellerault, Vicomte de
Merlier, François d'Orleans Marquis
de Rothelin, Baron de Varenguebec et
de Hengleville, Seigneur et Patron de
Neaufles et Lieutenant general de
l'Artillerie de France, Henry d'Orleans
avec les qualitez susdittes.

I. de Rouvroy

Louis de Rouvroy de S.t Simon
Chevalier Marquis de Sandricourt Seig.r
d'Amblainville; Autre Louis de Rouvroy
Chevalier Marquis de Sandricourt —
Lieutenant au Regiment des gardes
Françoise, de Rouvroy Capitaine au
Regiment de Picardie, Augustin et
Philippes de Rouvroy de S.t Simon
Abbé de Sandricourt, ses Enfans dem.t
en la Parroisse d'Amblainville Elect.on
de Gisors, Jean de Rouvroy Escuier
Sieur de S.t Simon, epousa en 1529
Louise de Montmorancy, Louis en
1572 épousa Marguerite de Crequy
Louis 3 en 1607 épousa Marguerite
de Monceaux, Louis 4 epousa Marie
de Bossu

LI de Rouveraye

Simon de Rouveraye Es.or
Sieur du Buisson demeurant en

la Parroisse de S.t Aubin de d'Angu
Election de Gisors, Jean, Pierre, Jacques
Jean, Simon Maintenu le 18. Mars
1669.

Porte d'Azur a trois mains
d'Argent deux et un.

LII
de Rives

François de Rives Escuier
Sieur de S.t Aubin demeuran en la
Parroisse d'Arouville Election de
Gisors et Pontoise, Hector, Charles,
Antoine, François Maintenu le 28
Novembre 1668.

Porte d'Argent au Sautoir
d'Azur, accompagné de quatre Allerions
de gueules.

LIII
de
Soulfour

Antoine de Soulfour Es.r
Seigneur de Gonsengres y demeuran
Election de Gisors, Jean Escuier Sieur
de Vaux, Timoleon Escuier Sieur de
Garentieres, Et Antoine Escuier Sieur
de Panville, freres, Jean, Oudart
Antoine, Jean, Timoleon, Antoine
Maintenus le 14.e Juillet 1668.

Porten d'Azur a la Face
d'or, au chef de Gueules charge de
trois besans d'Argent

LIV
Sublet

Gilles Sublet Escuier Seig.r de Noyers y demeurant, Maintenu le 10.e d'Aoust 1668.

Porte d'Azur au pal muraillé or chargé d'une Vergette de Sable

La Famille de Sublet Origin.re de Blois et neanmoins etablie dans l'Election de Gisors et Composée de differentes Branches toutes Annoblies en divers temps, et differentes occasions Celle de Noyers est devenuë Illustre par les emplois et la Capacité de François Sublet Sieur de Noyers Secretaire d'Estat en 1636. il estoit fils de Jean Maître des Comptes a Paris, Intendant de la Maison du Cardinal de Joyeuse, et a laissé Posterité, la Branche d'Heudicourt Issuë de Michel Tresorier des guerres Annobli au Mois de May 1574: a produit le Marquis d'Heudicourt Grand Louvetier, Jean Sublet Sieur de la Quietonniere, fut Pareillement Annobli en Septembre 1578. Verifié en Juin 1580.

LV
de la Salle de Neüilly

Louis de la Salle Escuier S.r

de Neüilly y demeurant Election de
Gisors, Claude, Jean, François, Louis
Anne, René, Maintenus le 14.e de
Decembre 1668.

Porte d'Azur a deux
Lions adossés dór et trois Mertettes
d'Argent deux et un.

LVI
de Saint de Lis

Louis de Saint de Lis Escuier
Sieur de Heucourt Baron de Vergny
demeurant a Sancourt Election de
Gisors et Henry aussy Escuier son
frere, Robert, Róbert, Róbert Róbert
Lóüis qui a épousé Elizabeth de
Nonant le Comte, Maintenu le 7.e
de May 1668.

Porte de Sinople a un
Faucon d'Argent tenant sous ses
pieds une Perdrix dór

LVII
le Tellier

Jean le Tellier Con.er du Roy
M.e des Requestes de Feüe la Reine
Mere, Prevost, Maire et Echevin de
Pontoise y demeurant le 17.e Juillet
1668: Nous avons decerné Acte a
l'Exposant de la representation de ses
Titres non Enregistrés en aucune Cour
des Aydes ny Chambre des Comptes,
et auxquels n'est attaché aucun

LVIII
Thorel

Certifical de Service

François Thorel Escuier Sieur du Manoir demeurant en la Parroisse de Gamaches Election de Gisors, Renvoyé avec ses Consanguins pour faire preuve en l'Election de Montivillers.

Toustain

Nicolas Toustain,

Voyez l'Article CLXX. de l'Election de Rouen.

LIX
Le Testu

Messire Louis le Testu Chevalier Seigneur de Ballaincourt demeurant a . . .

Election de Gisors, René Seigneur de Menanville, Guillaume, Jean 2 Pierre 3, Louis, Charles, Maintenus le trois.e Avril 1668.

De gueule dor a trois Lions de Sable dont celuy du Milieu est couronné.

LX
D'Ailly

Messire Charles d'Ailly Chevalier Seigneur d'Averny &c demeurant Election de Gisors, Charles Hugues 2, Charles 3, Charles 4, Le trois.e de Decembre 1668. Maintenû par les Commissaires Generaux pour la

Recherche des Nobles, comme
d'Ancienne Race, Et Extraction

Porte de Gueules a deux
Branches d'Alisier de Sinople
posées en double Sautoir au
Chef Echiqueté d'Argent et d'Azur
de trois traits.

LXI Grandin

Robert Grandin Ecuier
Avocat au Parlement de Rouen
demeurant a Gisors Maintenu
le a produit arrest
du ... 1605. par lequel
Martin et Robert Grandin freres
de la Ville de Gisors, ont estez
Maintenüs en la Qualité de
Noble.

ELECTION
DE
CHAUMONT
ET
MAGNY

1 de Bonneaulieu

Ldme de Bonneaulieu demeurant à Beaumont Election de Magny.

de Boulainviller

Gabriel de Boulainviller. Voyez l'Article X. Election du Neufchastel.

II de Bordeaux

Pierre de Bordeaux Escuier Sieur de Parachaux, Henry, Antoine François, et Charles aussy Escuiers freres, enfans de charles Escuier Sieur de Contieux demeurant en la Parroisse de Rilly Election de Chaumont et de Magny, Jean, Antoine Maximilien Charles, Pierre, Henry, Antoine, François et Charles Maintenus le 30. de Mars 1669.

Portent de gueules au Lion
d'Argent accosté de Cinq Croix d'or.

Jean de Bordeaux Sieur du
Buisson de May Vicomte de Vernon fils
de feu Pierre de Bordeaux Con.er au Parlem.t
de Rouen, Et Dam.lle Marguerite de
Billettes, ledit Jean Faisant le premier
degré de la presente preuve a este Anobli
pour Services par Lettres données a
Amboise au Mois de Decembre 1571.
Registrées au Bureau le 14 Octobre 1575.

III
de Clery

Charles de Clery Escuier Seig.r
de Serans y demeurant Election de Chaumont
et Magny; Louis Escuier Sieur de Pienne
son frere demeurant en la Parr.e d'oilliville
Election d'Evreux, Louis, Pierre, Jean, André
Antoine, Charles et Louis Maintenus
le 18. Juillet 1668.

Portent Ecartelé au Premier et
quatre de Sable, à l'Aigle éployée d'or au
deux et trois d'Argent à la face de gueules
accompagnée de trois Cerfs de Sable 2.
et 1. Et sur le tout d'Hermines au franc
quartier de gueules a trois Boucles ou
fermoirs d'or posés 2. et 1.

IV
de Combes
de Poissy

Messire Claude de Combe
Chevalier Seigneur de Poissy y demeurant
Election de Chaumont et Magny, Jean
Antoine, et Claude, Cesar, Jean Baptiste

Ferdinand, Louis et Nicolas, Maintenus
le 3.e Mars 1669:

Porten d'Azur a l'ancre
d'Argent, avec deux Etoilles d'or.

V
de
Conflans
d'Enancourt

Eustache de Conflans Chlr
Seigneur d'Enancourt le 5.eg. Election
de Chaumont et Magny, Antoine
Antoine, Eustache, Hipolite, ledit
Hypolite demeurant sur la Generalité
de Soissons, Maintenu le 21 Septembre
1668.

Port d'Azur semé de billettes
d'or au Lion de même, qui sont les Armes
de l'Ancienne Maison de Brienne
dont celle de Conflans est Sortie
puisnée, par Engilbert Seigneur de
Conflans trois.e fils de Gautier premier
Comte de Brienne, et d'Eustache comtesse
de Bar sur Seine Vivant en 1112, le
Seigneur d'Enancourt est Cadet du S.r
Marquis de S.t Remy, Seigneur de
Songons par une Heritiere de
Carvoisin.

VI
de
Mousliers

Maximilien des Moustiers
Escuier sieur de Fretteval demeurant
en la Parroisse de Beaumont, Election
de Chaumont et Magny, et Claude
aussy Escuier son fils.

Porte d'Argent a trois chevrons de Gueules.

VII des Brosses

Jean des Brosses Escuier Seigneur de Batigny, á fait sa preuve avec le Sieur Baron du Goulet son frere, en l'Election d'Evreux.

VIII d'Abancourt

Charles d'Abancourt Escuier Sieur de Helcy demeurant en la Parroi. de S.t Clair sur Epte, Election de chaû et Magny, Adrien fils de Nicolas, — Abrâham, claûde, charles, Maintenû le 18.e de Juillet 1668.

Porte de gueules a l'Aigle d'Argent.

Il y a un Arrest de la Cour des Aydes de Normandie rendu le 11.e de Juillet 1510. portant Enregistrement des Lettres d'Annoblissement Et Legitimaon accordées par le Roy Louis XII.e a Jean d'Abancourt fils Naturel de Guillaume et de Gillette Poisson Moïennant 30. Ecus dór païés au Tresor; les d. Lettres Expediées en la Chambre des Comptes a Paris le 30.e Mars 1508.

Voyez l'Article XVI. Election du Neufchastel.

IX de Grien

Jacques de Grien a fait sa preuve en l'Election de Caudebec.

X

Claude du Bec Chevalier Seigneur de la Brosse Ordinairement demeurant a Paris possedant la Terre de la Brosse Scittuée dans l'Elect.on de Chaumont et Magny, Charles Pierre, René, Claude le 28 Septembre 1668.: Nous Commissaires avons donné Acte a l'Exposant de la representation de Ses Tiltres comme Estant Issû d'Ancienne famille, et Qualité pour les Charges et emplois de ses predecesseurs le 28.e de septembre 1669 ledit Charles Seigneur de Bourg aïant esté Vice Amiral de France ledit Pierre Chevalier Seigneur Marquis de Vardes, ledit René Chevalier des ordres du Roy; et ledit Claude Chlier Marquis de la Bosse.

du Bec de la Brosse

Porte lozangé d'Argent et de gueules.

Cette Branche de la Maison du Bec s'en Esteinte sans posterité en 1671.

XI

Nicolas Danet Escuier S.r de Bosc Roger demeurant en la Parr.e d'Arthie Election de Chaumont et Magny, Louis Danet aussy Escuier son frere aisné, Jacques, Jean, Jacques

Danet

4 Barthelemy, Jean, Nicolas et Louis
Maintenus le 9.e de Janvier 1669:
Arrest du Conseil du 28. de Decembre
1666. rendu au profit dud.t Jean.

Porte d'Argent a la face
de Gueules Accompagnée de Trois Roses
de Gueules Feuillées de Sinople deux
en chef et un en pointe.

XII
d'Audrieu

Charles d'Audrieu Escuier
Sieur de Magneville et de Guitrancourt
demeurant en la Parroisse d'Ivoy le
Temple, Election de Chaumont Et
Magny, Guillaume, 1 Jean, 2 Robert 3
Charles, 4 Louis, Arrest du Conseil qui
Maintient ledit Charles et Louis Ses
fils en la qualité de Noble a raison
dequoi, Nous luy avons accordé Acte
de la representation dudit Arrest en date
du 8.e de Novembre 1666. et des pieces y
jointes le 10.e de juillet 1670. Ledit Louis
demeurant a Mantes Generalité de Paris
Il y a de plus Sentence du 3.e Juillet 1634
en l'Election de Mantes et de Meulan en
faveur dud.t Sieur d'Audrieu.

XIII
de la
Fontaine

André de la Fontaine Escuier
Sieur de l'Esville demeurant en la Parr.e
de S.t Gervais, Election de Chaumont &
Magny, Etienne, 1 Jacques, 2 François, 3 Pierre 4
ledit André Maintenû le 10.e d'Avril 1668

Guillaume de la Fontaine

Comparant en la Recherche de 1490
pardevant les Elûs d'Evreux, fut Maintenû
au privilege de Noblesse acquis par
son pere par le payement de la Taxe
des francfiefs.

Porte de gueules à trois pattes
de Griffons d'or, 2. et 1. au chef Vairé
d'Argent et d'Azur.

XIV

Samuel de Felins Chevalier de Felins
Seigneur de Buntelu, et de Tournepierre
demeurant audit lieu de Buntelu
Election de Rhaumont et Magny, Philes
et Robert ses oncles, Philipes Seigneur
du cabin
de Cabin Mareschal des Camps des
Armées du Roy, demeurant en la
guiry.
Parroisse de Givry de ladite Election
et ledit Robert Seigneur de Boismer-
=itte Lieutenant Capitaine des gardes
de feu Mons.r Le Cardinal de Vendosme
et Gabriel Vivant Chevalier Seigneur
de Tournepierre Election de Monmiral
Generalité de Chalons pere dudit Phili=
=pes et de Robert oncles dudit Samuel
Simon, Richard, Aymond Robert
Jean, Ledit Samuel Maintenû le 18
de Septembre 1667

Porte d'or à la face de gueules
accompagnées de quatre Merlettes de

XV
de Fontest

même en chef, et trois en pointe.

Charles de Fontest Escuier
Seigneur de Vaumain y demeurant
Election de Chaumont et Magny, Jacques
Jean[2], Philippes[3], Charles[4], Maintenu
le 15e de Mars 1669: et auparavant
avoient esté Maintenus par Arrest
du Conseil du 17e Novembre 1664. Comme
domicilié sur la Generalité de Paris
Election de Beauvais.

XVI
de Noscey

Porte d'Azur a trois faces d'or

Messire Charles de Noscey
Chevalier Seigneur de Bonnelle dem.t
en la Parroisse d'Aincourt Election dud.
Chaumont et Magny a fait Sapreuve
avec ses Consanguins, Aisnés de la
Famille declaration passée au
Greffe de la Commission le 12e X.bre
1664.

Jean de Noscey Seigneur et
Patron de la Parroisse de Torquesne
y demeurant Election du Pont l'Evêque
Gabriel et Charles de Noscey aussy
Escuiers ses freres demeurants en la
Parroisse d'Aincourt, Election de
Chaumont et Magny, Jean, Roger[2],
Rolland[3], Gaspard[4], qui épouse Marie
le Seine, lesd. Jean et Charles maintenus

le 25.e Novembre 1668. Il y a un Acte de l'An 1477. par lequel appert que le Sieur de Noscey se representa pard.= evant les Commissaires deputez pour la Verification des Nobles.

XVII. de la Garenne

François de la Garenne Escuier demeurant en la Parroisse de Chaupy Election de Chaumont et Magny, Michel Escuier son frere, demeurant en la Par.e de S.t Vincent, Election d'Evreux, Thomas Escuier fils de Michel, Antoine, Jean François Ledit François Maintenus le 23.e Janvier 1669.

Porte d'Argent à trois chevrons de sable accompagné de trois Coquilles de gueules 2. et 1.

XVIII du Breil

François Armand du Breil Chevalier Seigneur de Betteville dem.t en la Parroisse de Poissy, Election de Chaumont et Magny, Charles, Julien, Jean, René, François, Louis. maintenus le 12.e May 1669. Ledit Louis du Breil Comte de Pontbreant demeurant en son château de Pontbreant de S.t Pleustric Province de Bretagne Evesché de S.t Malo, Aisné de la Famille

Porte d'Azur au lion d'Argent Armé et lampassé de gueules, pour Supports deux Aigles, une Couronne ducale sur l'Ecu, et pour cimier une teste d'Aigle

XIX
de Guiry
le Perchey.

André de Guiry le Perchey Escuier Sieur d'Ancourt demeurant en la Parroisse de la Villetarte, Election de Chaumont et Magny, Lieutenant Colonel au Regiment de Condé, Pierre Escuier Sieur de Manneville y demeurant en la Parroisse de Marquemont dela d. Election, Hector aussy Escuier Seigneur de Rossieres pres Chaumont leur Consanguins et Richard de Guiry le Perchey Tous Maintenus le 29 de Fevrier 1668

Il y a plusieurs Branches dans la Generalité d'Alençon

Portent d'Argent a Cinq Quintefeuilles de Sable.

XX
de
Hasseville

Louis Samuel de Hasseville demeurant en la parroisse de Bourg Election de Chaumont et Magny, Hector, Charles, Jacques, Gedeon ledit Louis Samuel Capitaine au regiment des gardes qui a epousé Marie de Sabrevois, Maintenu le 26e Mars 1669

Porte d'Azur a la Bande d'Argent chargée de trois trefles d'Azur et pour Supports deux Sauvages

XXI
du Ver

Pierre Du Ver Escuier Sieur de Genainville demeurant ....
Election de Chaumont et Magny, François, Bertin, Nicolas, Pierre Maintenu le 26e Mars 1669.

Porte dór a deux faces de
gueules, au chef engresté de même
Francois de Soigny. de Soigny
Voyez l'Article XXXV. de l'Election
de Lyons.

XXII
Henry Thomas Escuier — Thomas
Sieur de Tainville Capitaine au
Regiment de — demeurant
audit Lieu, Election de Chaumont et
Magny, Henry Escuier Sieur des S.ts
André demeurant a Gisors, Etienne
aussy Escuier Sieur de Montroger dem.t
audit lieu, Gervais Thomas, charles,
Nicolas Henry, Joseph, Jean, François
et Jacques, Maintenus le 7.e Janvier
1666. comme estant Issû dudit Gervais
Sieur d'Ulric et de Tainville du lieu
de Gisors, Annobli a Travers.y en 8.bre
1595. Moïennant finance Verifié le
12.e Fevrier 1597. et registré le 19 X.bre
1596.

Porte Ecartelé au 1.er et 4. —
d'Argent à 1 Cotice d'Azur mirée
d'une Teste de Sable, au 2. et 3. de gueules
a trois Coutelas d'Argent Pommettés dor
Sur le tout d'Azur a la bande dór char-
=gée de trois Molettes du Champ.

XXIII
Antoine et Claude le Long Le long
a fait Sa preuve en l'Election d'Andely

XXIV
de la
Boissiere

Guillaume de la Boissiere
Chevalier Seigneur de Chambort y
demeurant Election de Chaumont et
Magny, Yves, Guillaume, Jean, Jean
Guillaume, ledit Guillaume maintenu
par Arrest du Conseil d'Estat du 27e
de 1668.

Porte Ecartelé au 1er de Sable
à un Sautoir dor, au 2 et 3. d'Azur, à
une face dor, Surmontée de Trois
Etoilles de même.

XXV.
de Mornay
Montchevreüil

Messire Henry de Mornay
Chevalier Seigneur de Monchevreüil
demeurant en la Parroisse de Fresnaux
Election de Chaumont et Magny. Mre
François de Mornay chevalier Seigr
de Vaudampierre, Mre Gaston Jean=
Baptiste Capitaine au Regiment du
Roy, Mre Louis Chevalier Seigneur
de la Chapelle freres, Mre Charles
de Mornay, Chevalier Seigneur de
leur Consanguin Et=
François aussy leur Cousin Ecuier
Sieur de la Villette, Maintenus le 18
d'Avril 1668.

Porte ecartelé d'Argent et de
gueules de dix pieces au lion de sable=
lampassé et Couronné dor brochant sur
le tout.

Louis

Louis de Mornay Chevalier
Seigneur de Villarceaux Mestre de Camp
de chevaux Legers demeurant en la Parroiſ.
de Chaussy, Election de Chaumont Et
Magny, Renier Abbé de Villarceaux
Son frere, Jaiques, Nicolas[2], Louis[3], Pierre[4]
Ledit Louis Maintenû le 18 d'Avril 1668

Porte comme les Precedens
La Maison de Mornay, et Originre.
de Berry, et a donné Un Chancelier de
France, Evêque d'Auxerre en l'année
1300.

XXVI de Thumery

Hector de Thumery Escuier
Sieur de la Londe y demeurant Election
de Chaumont et Magny, Hector[1], Hector[2]
Alexandre[3], Hector[4], Maintenu le 28e.
de Juillet 1668.

Porte parti de gueules et
d'Azur a la Croix d'or et d'Argent de
l'un et de l'autre Cantonné de quatre
boutons de Roses aussy d'or.

XXVII de Mornay d'Ambleville.

Bertin de Mornay Chevalier
Seigneur d'Ambleville y demeurant
Election de Chaumont et Magny
Leonidas de Mornay Chevalier dem.t
audit Lieu Son frere, Jacques de
Mornay Chevalier Seigneur de Riche-
fontaine fils dudit Bertin Domicilié

en Champagne; Et François de Mornay Sieur de Theligny, Pierre de Mornay Chevalier Seigneur de la Ferté-Nabert Senechal de Perigord épousa Jeanne de Vendosme. Bouchard. Charles Guill. Jacques, Nicolas Jean, Bertin, Leonidas François. Arrest du Conseil d'Etat du 3e. Septembre 1668. au profit des dits Sieurs de Mornay y denommez registré au Greffe de l'Election de Chaumont en Magny le 21. Octobre 1669. Ce requerant ledit François de Mornay Sieur de Tholigny, et veu lad. Arrest, lesdits Sieurs ont été maintenus

Il est Certain qu'en la Recherche de 1523, Jacques de Mornay Sieur d'Ambleville, fut reconnu Cousin desd. Sieurs de Buchy, et de la Chapelle aisnés du nom de Mornay.

XXVIII de Pinterau

Nicolas de Pinterau Escuier Sieur d'Espreville demeurant à Chaumont Jean et Claude ses Enfans, Nicolas, Jean, Claude, Maintenu le 4e. de Juillet 1668. Ledit Nicolas Annobli avec son frere, tous deux Natifs de Chaumont en Septembre 1649 registré en la Cour des Aydes a Rouen le 17e. Janvier 1651. Confirmé le 11e. de Juillet 1668.

Porte de Gueules à Six Mosettes
d'Argent 3. et 3.

XXIX
de
Rouray.

Louis de Rouray Escuier
Sieur de la Lande en partie demeurant
Election de Chaumont & Magny, Yves
Pierre 2, Jean 3, Louis 4. Le 6. d'Avril 166..
renvoié au Conseil et depuis le 5. de
Juillet 1670. Maintenû.

Christophle de Rouvray
Escuier Sieur de la Lande demeurant
Election de Chaumont & Magny, Nicolas
Pierre 2, Antoine 3, Jean 4, Florent Nicolas 6,
Christophle 7, Christophle 8, Christophle 9,
Christophle 10, Maintenû le 27e de Mars
1669.

Portent Facé dor et d'Azur
de huit pieces, à un lion rampant de
gueules couronné et Armé dor brochant
Sur le tout,

de Poissy

Claude de Poissy Escuier Sr
de Pery demeurant Electon de Chaum.
& Magny, Guillaume de Poissy,
Claude 2, Jacques 3, Claude, Maintenû le
6e Juin 1668. ——— Cette Maison est
tres Ancienne et est distinguée.

XXX
de
Pellevé

Porte dor au Chef de Sable
Emanuel de Pellevé chevalier
Seigneur de Boury demeurant en la
Parroisse de Vaudencourt Election de

Chaumont & Magny, Charles de Pellevé dit Matherbe, Jean, Charles Robert Evêque de Pamiers, Nicolas Cardinal Archevesque de Rheims et auparavant Conseiller au Parlt de Paris, Gilles, Jacques, Georges, Louis Emanuel, Maintenu le 11e de May 1669. —— Cette Maison de Pellevé est Issüe de Thomas Escuier Vicomte de Valoignes en basse Normandie reçu en la Chambre des Comptes à Paris par Acte exercé en 1428. au temps des Anglois.

XXXI le Secq

Porte de gueules a Vne teste d'homme d'Argent le Poil herissé d'or

Thomas le Secq Escuier Sr de Launay Notaire Garde notes a Paris y demeurant, Thomas, David, Thomas, Thomas, le 2e de Juin 1668 Acte decerné a l'Exposant de la representation de ses titres.

XXXII de Mongery

Porte d'Argent a trois Courteaux de Gueules au lambel d'Azur.

Charles et Georges de Mongery Escuiers demeurants en la Parroisse de Gueures Election de Chaumont & Magny renvoiés au Conseil n'ont produit ains

Seulement et presentement passé
leur declaration

Louis de Paillards &c XXXIII de Paillards

Voyez l'Article XLV. de l'Elect.on de Gisors et Pontoise; Et l'Article CLXXIX de l'Election d'Arques

Gaspard de Marc Chevalier XXXIV de Marc Guillanecourt
Seigneur de Monecrespin et de Guillanecourt y demeurant Election de Chaumont & Magny, Jean fils de Guillaume, Antoine[2], Gaspard[3] Maintenu le 22e. de Juillet 1670.

Grands Services rendus a sa Majesté tant par Mer que par terre en 1619: 1644: 1647: 1648: apparent Finalement par le Congé donné par Sa Majesté audit Exposant le 18e. de Juin 1670: en qualité de Son Lieutenant au Gouvernement De Bethune.

Porte dór au chevron de Sable chargé de trois Besans dór accompagné de trois Mertettes de gueules 2. et 1.

Charles et Georges de Mont- XXXV de Montgros
gros pere et fils Ecuiers Sieurs de Thicourt demeurant en la Parroisse de Guernes, Election de Chaumont & Magny, Pierre[1], Antoine[2], Jean[3], Charles

Maintenû le 22.e de Mars 1669:

Porte d'Azur a la Tour
d'Argent accompagnée de trois Molettes
d'or au Chef.

XXXVI
Seguier

Claude Seguier de la Verriere
Chevalier Seigneur de Liencourt y dem.t
Election de Chaumont et Magny, le
dernier jour de Janvier 1668: renvoié
pardevant Messieurs les Commissaires
Generaux a Paris aux fins de produire
avec M.r Son frere aisné demeurant
en la Ville de Paris dou cette Famille
est Originaire.

XXXVII
Marinel

Jacques de Marinel Ecuier
Sieur de S.t Cir, demeurant sur la
Generalité d'Orleans et Charles
Ecuier aussy Sieur de S.t Cyr de
Rommesnil y demeurant Election
de Chaumont & Magny, Julien
Gilles, Marc, René, les dd. Jacques et
Charles Maintenus le 12.e de Juin
1670:

Porte d'Azur au demy lion
d'or Accompagné de trois fleurs de Lis
de même,

ELECTION D'ANDELY

Tranquille Allorge Ecuier 1
Sieur de la Menille demeurant en Allorge
la Parroisse d'Aubart Election d'Andely
a la Stipulation de Damoiselle Catherine
Caron Sa Veuve Tutrice de ses Enfans
Robert[1], Martin[2], Georges[3], Tranquille[4]
Maintenû le 10.e Fevrier 1668.

Cette Famille est Issuë de
Guillaume Allorge Natif de Rouen
qualifié de libre condition Annobli á
Paris en Janvier 1394: expediées en la
Chambre le 23.e de Fevrier 1395. Ladites
Lettres d'Annoblissement signées
Milleral registrées au Fol. 73. duz.e
Registre de la Chambre des Comptes de
Paris Intitulé A. Prima januarij 1387:
ad annum 1408.

François Allorge Ecuier
Sieur de d'Ardanville Conseiller du Roy

Et M.e Particulier des Eaux et Forests de France, Election d'Andely y demeur.t Pierre Allorge Sieur du Fayel, Gilles Guillaume, Pierre Sieur de d'Ardanville Guillaume François, Maintenus, quant a Present le 10.e de Janvier 1669:

Porte en de Gueules a trois Gerbes d'orge, avec Sept Molettes d'Esperon le tout d'or.

II Alexandre

Jacques Alexandre Escuier Sieur du Vivier demeurant en la Par.sse de Menerval Election d'Andely, Louis, Pierre, Louis, Pierre, Jacques Maintenu Le 4.e de Septembre 1668.

Porte d'Argent a l'Aigle à deux Testes Esployée de gueules.

Cette Famille est Originaire de Montivilliers et Louis Alexandre qui en fait le premier Degré fut Annobli par lettres données a Paris en Octobre 1522. pour 800.tt de Finance, Verifiées audit Mois et an, registrées en la Cour des Aydes le 10.e Septembre 1523:

III de Bordeaux

Germain de Bordeaux Escuier demeurant a Vernon Election d'Andely Et Nicolas de Bordeaux Escuier Vicomte d'Auge

d'Auge demeurant au Pont l'Eveque frere, ont fait preuve en l'Election de Chaumont & Magny, avec le Sieur de Parcheux leur frere Article 11. Jean de Bordeaux Annobli en 1571, Jacques[2] Germain, Pierre[3], Germain[4] et Nicolas Maintenus le 14e d'Aoust 1668.

IV de Baudry de Thony.

René de Baudry Chevalier Seigneur de Thony à fait preuve en l'Election d'Evreux.

V de Beautot

Jacques de Beautot Escuier Sieur de la Riviere Lieutenant pour le Roy, au Gouvernement de Honfleur Election du Pont l'Eveque, Henry de Beautot aussy Escuier demeurant en la Parroisse d'Avesne Election d'Andely, Jacques de Beautot Sieur de la Fontelaye et de Viboeuf Antoine Richard[3], Jacques[4] ledit Jacques faisant le premier Degré, aïant Comparû en la Recherche de 1523: pardevant les Elus d'Argues produisit Sa Genealogie Titres et Ecritures, et en Consequence fut deschargé, Maintenû le 5e Dec.bre 1669.

Porte d'Argent à trois Coqs de Sable becqués, Cretés, et membrés de gueules 2. et 1.

VI
le
Bachelier

Robert Le Bachelier
Escuier Sieur du Mesnil demeurant
en la Parroisse de Marcouville Election
d'Andely, Louis Le Bachelier fils de
Pierre, 2 Jean, 3 Pierre 4 Robert le 4e
Mars 1671. renvoïé au Conseil suivant
le Jugement du 14e juillet 1668. comme
Pareillement Pierre Le Bachelier
Escuier Sieur du Monstier demeurant
en la Parroisse de. . .
Election de Gisors son frere.

Portent d'Argent a la Face
de Gueules chargé de trois Sautoirs dor.

Il se trouve un Annoblissemt
de Renaud Bachelier du Mois de
Juillet 1549:

VII
Breant

Leonard Breant Escuier Sieur
de Bonchamp demeurant en la Parroisse
d'Anfreville les Champs, Election d'Andely
Et Claude Breant aussy Escuier Sieur de
Bretonville demeurant en la Parroisse
de Tuslignet, Election de Pouches Generalte
d'Alençon, 1 Pierre 2 Hector, 3 Robert, 4 Leonard
le 20e d'Aoust 1667: Ils avoient este
renvoïez au Conseil, l'avis estant
qu'ils estoient Usurpateurs, toutefois en
Juillet 1670. a esté interloqué, et ordne
que les Exposants Justifieront plus Ample-
ment sur le premier degré et par-

autres Titres que ceux qu'ils ont produits,
ledit Pierre Breant Elcü au Pont l'Eveque
faisant le premier degré a été Annobli
en 1595. et Verifié en 1613.

Porte de Sable a la Face
d'or, accompagnée de trois Molettes de
meme 2. et 1.

VIII
Bonnel

Louis et Philippes Bonnel
Escuiers cousins Germains demeurant
a S.t Marcel Election d'Andely se Sont
Maintenus Nobles d'Ancienne race
et Extraction, Surquoy n'y a eu Jugem.t
Sont Originaires de Caen, et Issus de
Louis Bonnel Sieur de Cantabrun,
Annobli en Janvier 1544. Verifié le
27.e Avril 1545: a charge d'Indemnité
liquidation a 150.tt

de Besu

Guy de Besu.

Voyez l'Article XVIII. de l'Electiõ
d'Arques.

IX
de
Camproger

Louis de Camproger Escuier
Sieur de la Brosse demeurant en la
Paroisse d'Anfreville sur les champs
Election d'Andely, Jean Noël[2] François[3]
Louis, Maintenũ le 25.e de Juillet 1667.

Richard de Camproger Advo.[at]
du Roy en l'Election de Falaise a été
Annobli par Lettres données a Folembray
en Janvier 1596. Sans finances Verifiés

et registrées en 1599. et Toutefois ne
se trouve dans les degrez cy raportés

Porte d'Argent à trois
Faces degueules Accompagnées de
Cinq Annelets degueules 3. et 2.

X

De Croix-
=Marc

Jacques de Croix Marc-
Escuier Sieur de Portmont demeurant-
a Vernon Election d'Andely, René, charles
Charles, Nicolas, Jacques, Claude, Louis
Jacques, Maintenu le 13e Aoust 1667

Porte d'Azur au lion Leopardé
d'or passant en face.

La Famille de Croix Marc,
doit Son Avancement a Noblesse de
Jacques de Croix Marc Deputé du Tiers
Etat pour le Baillage de Rouen aux
Etats tenus a Tours en l'an 1483: lequel
aïant été appellé au Conseil du Roy
pour etre l'un des Conseillers de La
Regence fit sa fortune.

XI

De Thierree
dit Campulté

François de Thierré dit
Campulté, demeurant en la Parroisse
de Merval, Election d'Andely, Richard
François, René, François. François-
ayeul du produisant a obtenu Lettres
de Commutation du Nom de Thierré en
celuy de Campulté qui est le nom de sa
Terre, et par Arrest du Conseil du 11.
d'Avril 1667. ledit François produisant

a Esté Maintenû.

Richard Thierré Lieutenant
du Vicomté du Ponteau demer Homme
Riche et Issû Comme sus Son pere
de Noble. Famille du Costé maternel
fut Annobli par lettres données au
Bois de Vincennes en May 1574. —
Expediées au Bureau le 28. May aud.
an.

Porte de gueules Semé de
Trefles dor Sans Nombre

XII
François de Caruel Escuier de Caruel
Sieur de S.te Geneviève demeurant a
la Roche Guyon, tant pour luy, que
pour Charles, Jean, Louis, et Gilles
de Caruel freres demeurants en la
Parroisse de S.te Geneviéve, et pour
Henry et charles de Caruel freres dem.ts
en ladite Parroisse de la Chappelle de
S.t Ouen, Election d'Andely, Oüdin,
Jaques[2], François[3], Gilles, charles, charl.[5]
Jean, Louis, Gilles, Henry charles. ledit
François, est Aisné desdits Charles,
Jean, Louis, et Gilles, par Jugement
du 30.e Septembre 1669. ont estez
Condamnez Comme Usurpateurs pour
n'avoir produit a Suffisance, et neanmoins ledit Sieur de S.te Geneviéve
en Consideration de ses Services, Et de

Ses freres á esté Moderé a l'Amende de 800tt. et ledit Henry et Charles á chacun pareille somme.

Porteu d'Argent a trois Molettes de Sable 2. et 1. a la Bordure de gueules.

de Cauliers

Jean de Cauliers.

Voyez l'Article LVII. Election du Neufchastel

XIII
Le Comte

Michel Le Comte Escuier Sieur de Cressanville, Louis le Comte Chevalier Sieur de la Potterie dem.t en la Parroisse de Guiverny Election d'Andely, Ilz en a plusieurs de ce Nom, Tous Annoblis, et Tous Maintenus le 20.e de Janvier 1669.

Porteu d'Azur a trois Molettes d'Esperon 2. et 1.

XIV
Le Cauchois

Charles Le Cauchois Escuier de Bois Heroine demeurant á Vernon Election d'Andely, Jean le Cauchois Avocat du Roy a Vernon, Annobli au Camp de Mantes en 1593. Sans finance Verifié le 13.e de Juillet 1608 Maintenû le 3.e Aoust 1666.

Porte de gueules au cheuron d'or accompagné d'une Souche de chesne d'or produisant deux Branches de Sinople

XV
de Callenges

George et Pierre de Callenges

Escuiers Sieurs de la Liegue freres
demeurants en la Parroisse de St. Aubin
Sur gaillon Election d'Andely, Jean
Hector, Pierre, Jean, René Nicolas,
Georges et Pierre, ledit Jean faisant
le premier Degré Annobli par la
charte generale des franchiefs en la
Sergenterie de Crasville, ou il a
payé 70.tt pour la Taxe de Son fief
Maintenu le 26.e Mars 1669.

Porte d'Azur a la
croix d'Argent cantonné de quatre
Rures de Sanglier d'or.

XVI
de
Chenneval

Alexandre de Chenneval
Escuier Sieur d'Jencourt demeurant
en la Parroisse de Tourny Election
d'Andely, il a esté Annobli pour Services
au Mois d'Aoust 1663. confirmé par
lettres du mois de Fevrier 1670. et
Maintenu a Rouen le 17.e dejuillet
audit an.

Porte d'or a l'Arbre de
Sinople en chef, un Sautoir de
gueules, chargé de trois bouts de Pigues
d'Argent,

XVII
de chaussy

François et Louis de Chaussy
aussy Escuiers Ses freres, Et Dam.lle
Renée Breant Veuve de Jean de
Chaussy Vivant Escuier S.r de Bacqueville

demeurant audit Lieu Election
d'Andely Ladite Damoiselle a
esté condamnée en 1670: par forclu-
=sion et Son Amende reduitte a 300.tt
attendu Sa Pauvreté; Il conviendroit
voir l'Arrest du Conseil donné pour
les Consanguins de Son Mary, et si
Ses enfans ont esté reçus parties
Intervenantes.

Le Coeq

Jacques le Coeq.
Voyez l'Article XXXII dans
l'Election d'Argues.

XVIII
De
Crevecoeur

Jean de Crevecoeur Escuier
Sieur de Gerville, demeurant en la
Parroisse de Gasny Election d'Andely
Louis fils de Richard, Gilles, François
Iean, Maintenu par provision au
Mois d'Aoust 1666. et toutesfois renvoié
au Conseil.

Porte degueules au Sautoir
d'or.

XIX
de
Chaumont

François de Chaumont-
Escuier S.r Du Boullay demeurant
Election d'Andely.

XX
Davy

Charles Davy Escuier Sieur
de Touffreville demeurant en la
Parroisse de S.t Thelier Païs de
France, et François Davy Escuier
Sieur de Picany demeurant en la

Parroisse de Gournay Election —
d'Andely freres; Gilles, 2 Pierre, 3 Adrien
Charles, 4 François Maintenus le 10.e
d'Avril 1670:

Portent d'Azur a trois
Aigles dor posés deux et un. Et un
Annelet de même en Abisme.

Charles Davy Escuier fils
de Charles demeurant Sur l'Election
de Caudebec porte les mêmes Armes

Il est Issu de Thomassin
Davy de la Parroisse de Rouville
Comparant en la Recherche de
1490. pour estre maintenu au
privilege de Noblesse attendu ce
qu'Olivier Davy Son pere, lequel
en l'Année 1490. avoit été taxé
en la Sergenterie de Bolbec pour
le fief de la Potterie à 45.tt avoit
ensuitte esté deschargé de ladite taxe
comme estant de Noble Extraction. XXI

Jean de Bezancourt Escu.r Bezancourt
demeurant en ladite Parroisse
Election d'Andely, Jean, François
Pierre, 3 Jean, 4 Maintenu l'onze.e
de Mars 1669.

Porte d'Argent a l'Aigle
Volant de gueules.

XXII
du Gal

Laurens et Gilles du Gal
Escuiers freres Sieurs de Noyers et
de Noliencourt demeurans en la
Parroisse de Grumesnil Election
d'Andely, Antoine, François, Pierre
Laurens renvoiez au Conseil l'avis
estant qu'ils soient Maintenus le
25e de Septembre 1640. Maintenus
avec Alexandre du Gal Sieur des
Monts leur Consanguin Commun
ainsi Obtenu Arrest du Conseil le
26e d'Aoust 1669.

Philippes du Gal Escuier
Sieur des Monts demeurant en la
Parroisse de Mery, Election d'Andely
et Nicolas du Gal aussy Escuier
freres Sieurs de Noyers, demeurant
en la Parroisse de Beauvais Elect.on
de Lyons. David et Pierre Consanguins
desdits Philippes et Nicolas, Guillau.
Antoine, Pierre, Jean, Philippes
par Arrest du Conseil du 26e Aoust
1669. ont estez Maintenus en leur
qualitez et Noblesse, et par
plusieurs autres Arrest donnez en
Consequence.

Portent d'Azur a trois
Trefles d'Argent 2. et 1.

XXIII
de
Dampierre

Jacques de Dampierre Ec.r
Seigneur du Lieu demeurant de

Bellozenne Election d'Andely-
Gouverneur pour le Roy en la Ville
de Gournay, Jourdain, Hector Joachim
Pierre, Arnoult, Jean, Isaac, Jacques
le 21 Mars 1670. renvoiez au Conseil
ou il a esté Condamné comme
Usurpateur, ledit Pierre faisant
le 4e. Degré, Aïant esté Verifié
Bastard encore qu'il soit né avant
la declaration du Roy Henry 4e.
touchant le fait des Bâtards mais
il avoit été mis au Rolle de la
Taille en la Recherche de 1523.

Porte d'Argent a trois lozanges
de Sables mêmes Armes que celle
de Dampierre Election du Neuf
Chastel et Argues.

XXIV
de Vieu

Pierre et Charles de
Vieu Escuiers freres demeurants
en la Parroisse de Boüafles Elect.on
d'Andely, Robert de Vieu fils d'Hector
Eleü a Gisors, Róbert, Róbert, Róbert
Pierre et charles par Jugement
rendu a Vernon, le 17e. de Septembre
1667. ont esté declarez Usurpateurs
Ledit Pierre Condamné a 2000tt.
d'Amende et les 2s. pour livre, et a
200tt. de restitution, Et ledit Charles a
600tt. et 2s. pour livre, et a 500tt. de restituon

Ils seront pourveus par Apel au Conseil, il y a Arrest de la Cour des Aydes à Rouen du 9. de Juillet 1665.

Porte d'Argent a deux Beufs de gueules.

XXV des Prez

Adrien et Claude des Prez Sieurs du Buse demeurants en la Parroisse de Bosthyon, Election d'Andely, Georges, Guillaume Alexandre, Adrien, et Claude Maintenus Philippes des Prez Escuier de la Grande Escurie du Roy, aïant esté Maintenû en sa Noblesse par Lettres données en 1608.

Porte d'Azur a la bande d'Argent chargée de trois Tourteaux de Sable.

XXVI Darrieres

Louis Darrieres Escuier Sieur de la Tour Seigneur du Thuit Conseiller du Roy en Son Conseil Et Son Gouverneur au Chasteau de Tougues, demeurant en sa Terre de Thuit, parroisse de S.t Martin de la Fontaine Election d'Andely, Loüis Aymé, Charles, François, Henry — Maintenû le 17.e Janvier 1668.

Porte d'Azur au Sautoir

XXVII Dandel

d'or dentelé.

Yves Dandel Sieur de la Fontaine, demeurant En la Parroisse

de Guerrande Election de Conches — Generalité d'Alençon, a la stipulation de Jean Dandel Escuier son fils dem.t en la Parroisse de Venables Election d'Andely, Jean, Adrien[2], Pierre[3] Yves[4] Jean, François Maintenu le 26. de Septembre 1669.

Porte d'Azur a trois quintes Feuilles d'or posées 2. et 1.

Il y a deux Familles de nom Dandel qui portent Armes differentes, Monsault n'en a mis aucune au Nombre des Nobles dont il a fait la Verification, Mais en met une Originaire d'Orbec au Nombre des Vsurpateurs, remarque neanmoins qu'il y a difficulté a Son Sujet, Voyez le nom Dandel en l'Election du Pont l'Eveque.

De Vergnettes

François de Monsures Veuve de François de Vergnettes.

Voyez l'Article LXXXIV de la presente Election d'Andely

XXVIII du Bosc

David du Bosc Escuier Sieur d'Monville y demeurant Electo. d'andely, Guillaume, Guillaume[2] Louis[3], Pierre[4], Louis[5], David Maintenu le 11.e de Fevrier 1668: Voyez l'Election de Rouen Article XX.

XXIX
de
Chauffours

Porte de gueules a la Croix
Echiquetée d'Argent et de Sable canto-
=nnée de quatre Lions rampants dor

Louis de Chauffours Escuier
conseiller du Roy, Lieutenant general
des eaux et forests au Baillage de Gisors
demeurant a Vernon Election d'Andely
Jean, Jaiques Pierre Louis, Ledot Jean
faisant le premier degré Sieur du Buisson
Marechal des Logis de la Compagnie
de Monsieur d'Annebault Amiral de
France Annobli en Octobre 1556. a
Paris le Duc de Guise present Signé
de Laubespine, Visé Hurault, et se
trouve au 1g.e Registre de la Chambre
des Comptes a Paris, Fol: 145: et 234:
et 235: Maintenu au Mois d'Aoust
1666.

XXX
du Fours

Michel du Fours Escuier
Sieur de S.t Clair de present demeur.t
au Grand Andely, et auparavant a
Guitry Election du Neufchastel. —
Guillaume du Fours epousa Feric
de Sebouville, Georges Anne de Giffard,
Guy epousa Madelaine Sublet, —
Michel epousa Catherine Bernard,
laquelle a depuis epousé le Comte de
Mepieux demeurant au grand Andely
Claude epousa Louise des Essarts dont
Michel, Bertrand, Michel Henry, —

Antoine et Claude Maintenus le
20.e de Fevrier 1669.

Porte d'Azur a la Croix dor

XXXI
d'Espinay

Louis d'Espinay Chevalier Seigneur de Lignery Mesnil, David — Bouricourt y demeurant, Election — d'Andely, Robert, Madelon, Eustache Louis, Joseph, Maintenu le 31 dejan.er 1668.

Grands et Signalez Services et emplois dans laditte Famille qui á changé son nom des Hayes pour — prendre Celuy d'Espinay qui estoit le nom de guerre de Guillaume des Haye Capitaine du Chasteau d'Arques fils de Jean dit d'Espinay de Sottesville — taxé aux francs fiefs en la Sergenterie du Valdun á 15.tt

Porte d'Argent á un chevron d'Azur chargé de douze besans dor.

XXXII
Du Pray

Quentin du Pray Escuier demeurant au Petit Andely, le 18.e de juillet 1668. ledit á declaré et Signé Comme il se Maintient Noble le 10.e de Novembre 1669. et toutefois par — Jugement de forclusion a été declaré Usurpateur condamné en 2000.tt — d'Amende et 2.s pour livre

XXXIII
d'Amouville

Nicolas d'Amouville Escuier Lieutenant General á Vernon demeurá a ... Election d'Andely le 24.e de Aoust 1666. renvoié au Conseil l'Avis

estant ioint Soit declaré Vsurpateur il y á vn François d'Amonville demt. a Vernon.

XXXIV. des Champs

Nicolas des Champs Escuier Sieur de la Londe y demeurant Electon. d'Andely.

XXXV. Daniel

Claude Daniel Escuier Sr. du Bois d'Annemets demeurant en la Parroisse de Hebécourt Election de Gisors, Nicolas Daniel Escuier Sieur de Guiverny demeurant a Gamaches Election de Gisors, Jean et Paul Daniel aussy Escuiers demeurant a Guiverny Election d'Andely, ledit Claude á esté Maintenû le 23e. de juillet 1667: Et ledit Nicolas, Jean et Paul Enfans dud. Nicolas Maintenus le 4e. de juillet 1668. Michel Daniel, Jacques, - Jacques, Jean 4 Paul, Claude, ledit - Jacques Daniel faisant le second degré Conseiller au Parlement de Paris, Jacques faisant le troisieme degré Conseiller au Grand Conseil - Grand Rapporteur de France et depuis Lieutenant general de l'Artillerie, Gedeon et Nicolas Avocats au grand Conseil tous Maintenus en leurs - qualitéz de Nobles par Jugement du 4e. Juillet 1668:

Porte de gueules a la bande d'Argent chargée de trois Molettes de

Sable, accostée de deux lions rampants d'or.

XXXVI du Mesnil Jourdain

Alexandre du Mesnil Jourdain Escuier Sieur de Saucourt demeurant en la Parroisse de Clery Election d'Andely, Antoine, Gabriel François, Jean, Maintenu le 22e Mars 1670:

Voyez l'Article XXII. de l'Election du Neufchastel

Porte d'argent a la bande de gueules accompagnée de six coquilles de méme trois en haut et trois au dessous

XXXVII de Mouy

Leonord de Mouy Chevalier Seigneur d'Elboeuf en Bray chef du nom et Armes de la Maison de Mouy demeurant audit lieu d'Elboeuf Election d'Andely:

Messire Claude de Mouy aussy Chevalier Seigneur de Richebourg Seigneur et Patron de Hennessy dem^t en la Parroisse de la Feuillée Election de Lyons, et Charles de Mouy Chevalier Seigneur de Richebourg Capitaine au Regiment des Gardes, Consanguins Jacques, Nicolas Leonord, Leonord, Maintenus le 4e d'Octobre 1668.

Porte de gueules fretté d'or de six pieces.

des Essarts — De Pierre des Essarts.
Voyez l'Article LVII. dans
l'Election d'Argues

XXXVIII de Fossé — Jacques de Fossé Escuier Sieur de la Motte demeurant en la Parroisse de Muids Election d'Andely tant pour luy que pour Louis Escuier Sieur de Volleville Capitaine dans le Regiment d'Orleans et Jacques de Fossé aussy Escuier Capitaine d'Artillerie; Le 12.e de Janvier 1668. renvoïés au Conseil

XXXIX Bastin — Jacques Bastin Escuier Sieur d'Orchée demeurant a Escouis Election d'Andely.

XL. le Grand — Louis le Grand Escuier Sieur des Mazures, demeurant en La Parroisse de S.t Aubin Election d'Andely, François,[1] Jean,[2] Pierre,[3] Louis,[4] le 12 de Novembre 1667. declaré Usurpateur, et Vû Sa Pauvreté l'Amende Moderée a 300.tt

Porte dor a trois Barbeaux de Sable 2. et 1.

XLI de Guisaucourt — François et Charles de Guisaucourt Escuiers demeurants a . . . . Election d'Andely, Allain[1] Guy,[2] Philippes,[3] François,[4] Maintenus le 16.e de Fevrier 1668.

Philippes de Guisaucourt
Escuier Sieur des Landes, Robert et
Pierre de Guisaucourt Escuiers demeur.ts
en la Parroisse de Gaillard Bois —
Election d'Andelÿ, Pierre, Charles,
Jacques, Louis, Philippes, Maintenus
le 18.e de Fevrier 1669:

Portent ór a trois Mertettes
de Sable a. et 1.

XLII
de la Grandery

Jean de la Granderie Escuier
Sieur de Grimonval tant pour luy que
pour Charles et Louis de la Grandery
ses Enfans demeurants a Vernon —
Election d'Andely, il est originaire
du Païs d'Anjou, Jean, Christophle
Jean, Jean, Maintenû le 6.e de Xbre
1666

Porte d'Azur au lion —
d'Argent Courronné, lampassé et
onglé ór.

XLIII
Gallye

Jacques Gallye Escuier
Vicomte d'Andely y demeurant, —
Guillaume, Charles, Jean, ledit —
Jacques a esté Sergent Royal a
Rouen, et en Consequence le 7.e
Aoust 1668. a esté Condamné Comme
Usurpateur, et toutesfois depuis il
pretend avoir obtenû Arrest du —
Conseil a son Benefice.

Voyez

Voyez l'Article LXXIII. Election d'Argues

XLIV de Gaillardbois Sieur

Charles de Gaillardbois Escuier de Marcouville y demeurant Election d'Andely, tant pour luy que pour François et Philippes Ses freres Guillaume[1], Guillaume[2], Robert[3] Philippes[4], Maintenus le 6.e d'Aoust 1668:

Adrien de Gaillardbois Escuier Sieur de la Fresnaye demeurant en la Parroisse de Vernonet Election d'Andely Jean[1], Adrien[2], Adrien[3] Maintenus le 29. Octobre 1666.

Philippes de Gaillardbois Escuier Seigneur et Patron de S.t Denis de Fremont y demeurant, Election de Gisors, pour luy et Michel, Louis, Gabriel et Charles de Gaillardbois, Es.rs Ses freres, Guillaume[1], Louis[2], Robert[3], Jean[4], Philippes[5], Michel, Louis, Gabriel et Charles, Maintenus le 2.e d'Aoust 1668.

Portent tous d'Argent a Cinq Tourteaux de Sable posés 2. et 2. et 1.

XLV Gorron

Antoine Gorron demeur.t en la Parroisse d'Aubevoye Election d'Andely, Barthelemy Gorron Sieur des Nobes degaillon Annobli a Vernon en L.re 1593: Sans finance Verifié le 27 de Juillet

de Juillet Suivant Charles[2], Henry[3] Antoine, Jean Maintenus le 20.e Avril 1664:

Porte d'Argent a la Face de Sable accompagné de trois Treffles de gueules 2. et 1.

Guyot

Guillaume Guyot.

Voyez l'Article CVII. de l'Election de Rouen.

Grandin

Jean Grandin.

Voyez l'Article CIV. dans l'Election de Rouen.

XLVI de Guersent

Jacques de Guersent Escuier Sieur d'Algremont Lieutenant au Regiment des Cravattes, Et François de Guersent Escuier Sieur de Roullé Enfans d'Achilles de Guersent demeurants a leur terre de Tournebus Parroisse d'Aubevoye Election d'Andely.

de Guerreau

Charles de Guerreau.

Voyez l'Article LXXVII. de l'Election d'Arques.

XLVII de Guerré

Antoine du Guerré Escuier Sieur de Launoy, demeurant en la Parroisse de S.t Aubin Sur Gaillon Election d'Andely, Jean de Guerré S.d de Courcelles, Quentin[2], Jean[3], Antoine, il fut inquieté en l'Année 1573. pour les franchises, a cause d'une Valerie par jugement du 18. Septembre 1667

à esté accordé Acte de l'Exposant de la representation de ses titres, et renvoïé au Conseil, toutesfois à depuis representé quelques pieces nouvelles qui peuvent Suppleer.

Porte d'Azur au chevron dór bordé de Sable au dessous duquel Sont Trois Croissants renversez d'Argent chargé chacun d'une Molette dór et au dessus dudit Chevron Trois Croissants aussy montant en Haut.

XLVIII de Gennes

Regnier de Gennes Ecuier Sieur de Mont Martin demeurant a Gaillon Election d'Andely, et Louis son fils demeurant au Vaudreuil Electo. du Pont de l'Arche, Jean, Regnier, Estienne, Regnier, Robert, Nicolas, Armand, Claude, Dominique tous Condamnez Comme Usurpateurs, et depuis Sur l'Apel de ladite condamnation, il y a eu Arrest du Conseil du 7e. de Septembre 1675: a leur proffit. Recours au Registre de l'Election du Pont de l'Arche, du 27e. Mars 1669: ou ils ont esté condamnez chacun a 500tt. d'Amende, et 2s. pour livre, Comme Usurpateurs, et renvoïez au Rolle de la Taille, et depuis par led. Arrest du 7e. de Septembre rendu contra-

victoirement avec les Habitans de
Gallion, les deniers restituez.

Louis de Gennes, Escuier S.r
de Mon martin fils de Regnier dem.t
en la Parroisse du Vaudreüil Election
du Pont de l'Arche le 14. Avril 1673.
ordonné quil païe en Argent ou
quittances la Somme de 300.tt de droit
de franc fief, a quoi nous avons moderé
le revenû du fief dont est question
Sauf audit de Gennes de se retirer
au Conseil pour y avoir et obtenir
decharge de Sa pretendüe Noblesse
et la raporter dans trois mois Sinon
a faute de ce faire et ledit passé Sera
Contraint pour la Somme de 600.tt
pour ledit droit en entier.

Porteu dor à trois Roses
de gueules avec Un chevron d'Azur
Chargé de quatre Etoilles d'Argent

XLIX
Halley

Armand Claude Halley
Escuier Sieur de Cherbourg et de Fourneau
y demeurant Hameau de Jeffolle
Election d'Andely Gentilhomme Ord.re
de la Chambre de Monseigneur Le
Duc D'Orleans, Maintenû le 26.e
Decembre 1670:

L
Houcourt

Pierre de Houcourt Escuier Sieur de Beaumont demeurant en la Parroisse d'Hericourt Election d'Andely Guillaume, 1 Pierre 2 Antoine 3 Pierre 4 Maintenus le 9e de Decembre 1668 Porte d'or a trois pals de Sable,

de Heron

Anne de Heron
Voyez l'Article LXXXI. dans l'Election d'Arques

LI
de Houtteville

Gabriel de Houtteville Escr. Sieur de la Motte demeurant en la Parroisse de Muids Election d'Andely, Pierre, 1 Jean, 2 Richard, 3 Charles, 4 Louis 5 Gabriel Maintenu le 14e de Novembre 1670:

LII.
de
Huyard

Michel de Huyard Escuier Sieur de Montigny demeurant a Gournay Election d'Andely, André Huyard, 1 Charles, 2 André, 3 Charles, 4 ledit Michel et ses Enfans, Maintenus en Decembre 1670: — Cette Famille tire sa Noblesse des francfiefs, est originaire du Baillage et Comté d'Evreux

de la Rue

François et Nicolas de la Rue 5
Voyez l'Article XCVI dans l'Election d'Arques.

LIII
le Long

Antoine le Long, Escuier Sieur de longpont demeurant en la Parroisse d'Avesne Election d'Andely Claude demeurant en la Parroisse de Cerences Election de Chaumont Son frere Nicolas Escuier Sieur de Cottentré demeurant à Avesne leur oncle, pour luy et Samuel Sieur du Mesnil, Jean, Jacques, Charles, Isaac et Claude Ses Enfans, Renard, David[2], Nicolas[3] Jacques[4], Anne, Antoine, Maintenû le 24.e d'Aoust 1668.

Porteu dor au Sautoir dentelé de Sable accompagné de quatre testes de leopard de gueules.

LIV.
Lambert

Louis Lambert Escuier S.r de Lambermont demeurant en la Parrois.e d'Auboeuf Election d'Andely, François Pierre[2], Charles[3], Louis[4], Maintenû le 9.e d'Aoust 1668.

Porte d'Argent à trois bandes de Sable.

LV
de la Barre

Pierre et Charles de la Barre Escuiers freres, demeurants à Andely, Nicolas, Nicolas[2], Raymond[3] Pierre Maintenus le 13.e de Decembre 1668.

Porte de gueules a trois
Mersettes d'Argent 2. et 1.

D'Espinay — Louis d'Espinay

Voyez l'Article XXXII precedent

LVI de la Motte — Charles de la Motte Escuier Sieur du Vivier demeurant en la Parroiſſe de Noyon, Election d'Andely, Jean, Mathieu Edme, Charles, Maintenu le 18e. juillet 1669:

Cette Famille est Annoblie des francfiefs, Originaire de la Sergenterie de la Ferté en Bray.

Porte d'Hermines a trois Faucons de gueules.

LVII de Levemont — Gabriel de Levemont Escuier Sieur de la Tourette et de la Marche demeurant audit lieu de la Tourette Parroiſſe de St. Marcel, Election d'Andely David, René, Pierre, Pierre Gabriel

Porte d'Azur a trois Faces d'Argent chargées d'une Gamache de gueules.

Langlois — François Langlois.

Voyez l'Article XXII. dans l'Election d'Arques.

LVIII l'Indigeois — Adrien L'Indigeois ecuyer demt. en la Parroiſſe d'Anffreville ſur la Mone, Election d'Andely, Pierre Mathieu, Martin Abraham le 13e. decembre 1666. Declaré Uſurpateur, Condamné a

2000.tt d'Amende et 2s. pour livre, et
100.tt de restitution au profit des Habitans

Porte d'Azur a deux Esperons
d'Argent.

LIX
Larchier

Nicolas l'Archier Escuier demeu[t]
a Gournay Election d'Andely, et Jacques
Escuier Son frere demeurant en la Parroisse
du Chef de l'eau Election de Rouen.
Maintenu le 14. de Decembre 1666.

Voyez l'Article CXXVI, de
l'Election de Rouen

LX.
de Londel

Charles de Londel Escuier
Sieur de la Haye, demeurant a Villon
Election d'Andely, Claude de Londel
Escuier Sieur de Heurtebise, Louis de
Londel Verdier de Mauny, Frederic,
Pierre[2], Eustache[3] Charles[4], ledit charles
a Signé qu'il se Maintient d'Ancienne
race et Extraction Surquoi n'y a eu
jugement.

LXI
de
Montaigû.

Louis de Montaigû Escuier
Conseiller du Roy, au Baillage et
Siege Presidial d'Andely demeurant
Louis Son fils demeurant au Chasteau
de Cantelou Parroisse d'Arquency Elect[on]
d'Andely, Et Georges de Montaigû frere
dudit Louis demeurant audit Andely
Pierre[1], Jean[2] Medecin, Georges[3], Louis[4]
Maintenus le 9e de Decembre 1667.

Portent de sable à trois mains d'Argent, au Chef d'or, chargé de trois Orangers de gueules.

LXII de Montblarû

Gabriel de Monblarû Escuier Sieur de S.t Ciro demeurant à Bezancourt Election d'Andely, pour estre joint à la production de Mathieu et Adrien de Monblarû Escuiers pere et fils Ses freres et neveu, Guillaume, Charles, Jean, Gabriel, Nous en consequence de nostre jugement du 12.e de Juillet 1667: par lequel nous avons decerné Acte auddits Mathieu et Adrien de la representation de leurs Titres, Nous avons declaré ledit Jugement commun pour ledit Gabriel Exposant le 11.e Avril 1669.

Charles de Monblarû Escuier demeurant en la Parroisse de Mezenque=ville Election de Lyons, Gilles, Charles, Jean, Mathieu, Charles Maintenû le 10.e Fevrier, 1669. Arrest du Conseil obtenu par Jean frere dudit Mathieu le 15.e Septembre 1664 par lequel ils sont l'un et l'autre Maintenus en leur qualité de Noblesse

Portent d'Argent a trois Levriers Passants de gueules Colletés d'or.

Pierre Michel Escuier Sieur
de Grougny demeurant au Hameau
de Villers Sur Andely, Election dudit
lieu Renard, Michel[2], Guillaume[3],
Jean Nicolas, Jean, Pierre, Maintenû
quant a present le 6.e de Septembre
1668.

LXIII
Michel

Porteni d'Argent a la Croix
Guidée de Sable cantonnée de quatre
Escurcuils de gueules

Francois de Mannesville
Escuier Sieur de Monmorel dem.t
a S.te Barbe Sur Gaillon Election
d'Andely pour luy et Ses freres,
Paris, Francois[2], Anne[3], François[4]
Antoine, Pierre, Gedeon, René Main-
tenus le 22.e Janvier 1669:

LXIV
de
Manneville

Porteni d'Argent au Lion
rampant de Sable Armé et lampassé
de gueules, a la bande de gueules,
brochant Sur le tout.

Antoine Maignard Escu.r
demeurant en la Parroisse de N. Da.e
de Vernon, Election d'Andely, Nicolas
Pierre, Pierre[2], Pierre[3], Pierre[4], Antoine,
Maintenu le 4.e de Septembre Mil
Six cent Soixante Six.

LXV
Maignard

Cette Famille est la même
que celle de Maignard de Bernieres
dont il y a eu des Conseillers au Parlem.t
de Rouen, et de Paris

Porte d'Azur a la bande
d'Argent chargée de trois Quintefeuilles
de gueules.

LXVI
de
Moyon

De Pierre de Moyon Escuier
Sieur d'Herouval demeurant a S.t
Germain, Election d'Andely, fest.
Maintenû Noble d'Ancienne race
Surquoy n'y a eû Jugement.

LXVII
de
Noyon

Damoiselle Catherine de
noyon Veuve de Jacques Faux Con.r
au Presidial d'Andely, Guy de Noyon
Rolland, Philippes, François, Alexa-
=ndre, Pierre, Maintenus le 4.e de
Mars 1668.

Les Armes et Blazons de
Son pere Son d'Argent a l'Aigle
de Sable,

Guy le Marechal dit
Noyon Homme d'Armes des
ordonnances a été Annobly en
Mars 1763.

LXVIII
Odouart.

Henry Odouart Escuier
Seigneur de Haze demeurant en la
Parroisse de S.te Barbe sur Gaillon

Election d'Andely, Jean, Nicolas, Jean
Henry, Maintenû le 27. de Janvier
1668: et Originaire du Dauphiné

Porte de Gueules a trois
Molettes d'Esperon d'or au chef de
même chargé d'un Lyon de Sable
Passant, Armé et Lampassé de
gueules,

LXIX
Le Picard

Louis le Picard Escuier S.r
de Fravoise, demeurant en la Parroiss.
de Clery, Election d'Andely, Jean le
Picard fils de Guillaume, Louis,
Philippes, Louis, Ledit Sieur le Picard
pere a dit avoir été Maintenû au
Pont de l'Arche en 1668.

Porte d'Azur a trois molettes
d'Esperon d'Argent 2. et 1. et une fleur
de Lis en Abisme.

LXX
de
S.t Paul

Jacques de S.t Paul a fait
sa preuve en l'Election d'Evreux.

LXXI
du
Poirier

Laude du Poirier Escuier
Sieur de Beaufrane demeurant en la
Parroisse de Tilly, Election d'Andely
Maintenû le 2.e de Janvier 1669:

LXXII
le
Pelletier

Henry, Martin, et Charles
le Pelletier, Escuiers freres demeurats
a Longuemare Parroisse de N.D.e
d'Andely, et Charles le Pelletier —

aussy Escuier leur Oncle demeurant audit Andely, renvoïez au Conseil le 21.e de juillet 1670.

LXXIII de Prestreval ou de Presteval

René de Presteval chevalier Marquis de Panilleuse et de Claire Conseiller Ordinaire du Roy, en tous ses Conseils, Maintenus le 17.e d'Aout 1666. Comme Noble d'Extraction d'Ancienne et Illustre race qui a rendu grands et Signalez Services.

LXXIV de Roussel

Louis de Roussel Escuier demeurant en la Parroisse de S.t Marcel Election d'Andely, Jean 1.er, Lancelot 2.e, Philippes 3.e, Maintenus le 13.e Aoust 1668.

Porte d'Azur a trois testes de Leopard d'or.

LXXV de Remond

François de Remond Escu.r Seigneur et Patron de Seizay, Farceaux et Neuville Gouverneur des Villes du petit et du Grand Andely, et du Chasteau Gaillard demeurant a Farceaux, Election d'Andely, et Jacques Escuier Sieur du Parc, Maintenus le 23.e de juillet 1667. Ils sont Issus de Pierre de Remond premier Presidens au Parlement de Rouen.

Porte d'Azur semé d'Estoilles

dor au lion rampant aussy dor.

LXXVI
de la Roque

Jean Pierre de la Roque Chevalier Marquis de Gravelines cy devant Mestre de Camps d'un Regimt d'Infanterie demeurant par Intervalle en la Parroisse de St. Aubin Surgaillon Election d'Andely, et ordinairement a Paris le 12e. Septembre 1668: il a esté condamné par Forclusion comme Usurpateur, et ledit Jugement confirmé par Arrest du Conseil d'Estat du 2e. Avril 1671, et toutesfois par un placet presenté a Sa Majté ayant enoncé ses emplois et les Services par luy rendus a l'Estat tant dehors que dans la France, il a Esté retably, et toutesfois depuis encore inquieté pour les fraunchises qu'il possede en la Parroisse de St. Aubin Sur Gaillon, il en originaire de Guyenne.

Porte Ecartelé au 1er. et 4e. de gueules a une Tour Crenelé de trois pieces d'Argent, Maçonné de sable au 2. et 3. d'Azur a trois bandes d'or.

LXXVII
Dessus le pont

Nicolas Dessus le pont Escuier Sieur de Rouprés Vernon, demeurant

a Valeanville Election d'Andely,
Pierre, Nicolas, Pierre, Nicolas, —
Maintenû le 12e. Decembre 1666.

Porte d'Argent à Trois Fleurs
de Sanglier de Sable.

LXXVIII
de Trossy

Adrien de Trossy Sieur de
Piedmenû demeurant en la Parroisse
de . . . . . Election d'Andely
renvoyé au Conseil le 20e. d'Aoust 1668.

des. Ouen

Damoiselle Anne de St.
Ouen.

Voyez l'Article LII. dans
l'Election du Neuf chastel.

LXXIX
de
Tilly de
Blarû

Messire Charles de Tilly
Chevalier Marquis de Blarû, Gouver=
=neur de Vernon, Election d'Andely
Louis, Charles, Adrien, Charles, a
Amfri de de Tilly prussa avec a
Guillaume Duc de Normandie
a la Conqueste d'Angleterre et fû
par luy l'an 1066. fait Gouverneur
de la Ville de Hastingue, la Branche
aineé de Cette Maison est tombé
en Celle de Hercourt et y a porté
des grands biens, il se trouve neanmoins un Annoblissement de
Pierre de Tilly Qualifié Damoisel
de l'an 1350: au Fol. 8. du 1er. Registre

de la Chambre des Comptes a Paris
le du Sieur Marquis de Blaru a
Maintenû le 18.e d'Aoust 1666.

Porte d'or a la Fleur de lis
de gueules. Toustain

Charles Toustain.

Voyez l'Article CLXX. dans
l'Election de Rouen.

Louis Le Tellier Escuier LXXX
S.r de Haricourt demeurant, Election Le Tellier
d'Andely, Nicolas et Adrien le Tellier
Escuiers Sieurs de la Boissiere freres
ledit Nicolas demeurant a Andely
et ledit Adrien audit lieu d'Hericourt
Cousins Germains dudit Louis, Maintenus
le 6.e Decembre 1666.

Trevet

Nicolas Et Benjamin
Trevet Escuiers

Voyez l'Article LIV de
l'Election du Neufchastel,

Philippes de Vieizmaison LXXXI
Escuier Sieur de S.te Colombe demeur. de
en la Parroisse d'Heuquesille Election Vieizmaison
d'Andely, Jean,[2] Girard,[3] Blondin,[4] Jean
Philippes et Jean Seigneur de Cuz
en l'Election de Chasteau Thierry,
lequel a été Maintenû le 21. janvier
668. par M.r Doricux en la Generalité

de Soissons, et ledit Philippes aussy Maintenû par jugement du 20e. May 1670: — Cette famille est originaire de la Ferté Gaucher et remonte par Titres jusqu'en 1470:

Porte l'Orangé d'Argent et d'Azur, au Chef de gueules.

LXXXII de la Roque

Jean de la Roque Escuier a fait sa preuve en l'Election d'Evreux

LXXXIII le Vasseur

Jean le Vasseur Escuier Sieur de Millemont demeurant en la Parroisse d'Hodeng Election d'Andely.

LXXXIV de Vergnettes

Françoise des Monsures Veuve de François des Vergnettes dem.t en la Parroisse de Frenée l'Archeveque Election d'Andely, Maintenue le 22.e Septembre 1669: la Famille de son Mary a Cessé Esteinte, il peuly avoir neanmoins quelques Consanguins portant le Nom et les Armes

Porte d'or a trois chevrons de gueules,

LXXXV Bardoüil

Pierre Bardoüil Escuier Sieur de Surville demeurant en la Parroisse de Venables Election d'Andely, Richard, Claude, Ambroise

Chrestien Pierre Maintenû le 26.e
d'Aoust 1668.

Porte d'Azur a la Croix Ancrée
d'Argent a quatre rayons d'Argent
Issant d'Icelle,

Gilles Bardoüil Sieur
de Fipous Parroisse de S.t Aubin d'Escauville
comparant le 15 Juin 1523. pardevant les
Eliis d'Evreux produisit Sa Genealogie
pieces Justificatives et le Blazon de Ses
Armes; qui Sont Eartelez au premier
et quatre d'Argent A trois Ecrevisses
de Sable au deux et trois d'Azur a la
Croix Ancrée rayonnante d'Argent.

ELECTION
DU
PONT DE L'ARCHE

1
de
Beaulieu

Messire Charles de Beaulieu
Chevalier Marquis de Berthomas tant
pour luy que pour Messire Charles de
Beaulieu aussy Chevalier son fils, et
Messire Michel de Beaulieu aussy
Chevalier Seigneur de Richebourg son
Frere demeurant en la Parroisse de
Berthomas, Election du Pont de l'Arche
Jean de Beaulieu, Floridus, Louis, Jean,
Floridus, Jean, Charles, qui a epousé
Jeanne Bontême, et charles fils, tous
Maintenus le 26. janvier. 1668.

Cette Maison est Issuë de
Bretagne et des Anciens Comtes de
Porhoet Souverains de leur Canton, a
quelques uns ont même pretendu que
les Hermines de l'Ecusson de Bretagne
ne sont dans l'origine que les croix
ou Croisettes de Porhoet mal figurées.

Porte d'Argent a six Croix
patées de Sable trois, deux et un.

Jean Baudry Escuier Sieur
de la Haye, demeurant en la Parroisse
de la Haye Malherbe Election du Pont
de l'Arche, Estienne, Jean, Jean, le 1.er
Decembre 1669: declaré Usurpateur
dont Apel par Catherine le Tellier
Femme Separée quand aux biens a
dudit Jean Baudry Sieur de la Haye

II
Baudry

Porte d'Azur a deux bandes
d'Or, accostées de trois Besans d'Argent
au Milieu, posés en bande, et deux
Mollettes de même en chef, et l'autre
en pointe.

Henry de Bethencourt
Escuier Sieur de S.t Sanson demeurant
en la Parroisse de Tourville la Riviere
Election du Pont de l'Arche, et René
de Bethencourt Escuier Frere demeur.t
a Rouen, Louis, Jaques, Richard,
Edoüart, Antoine, Henry et René
Maintenus

III
de
Bethencourt

Gedeon de Chalange Escu.r
Sieur du Menil, Anceaume dem.t
en la Parroisse de S.t Vigor, Election
du Pont de l'Arche, Jean, Jacques,
Jaiques, Gedeon, et Isaac Maintenû
le 11.e Aoust 1666.

IV
de
Chalange

Porte de gueules a trois Soleils d'or.

V le Chevalier — Jacques le Chevalier Escuier Sieur des Hs demeurant en la Parroisse de la Haye Malherbe Election du Pont de l'Arche, le 7e. de May 1669: declare Usurpateur condamné à 2000. ℔ d'Amende et 2s. pour livre, avec 500 ℔. de restitution pour les Habitans.

VI de Campion — Nicolas de Campion Escr. Sieur de Monpoignant demeurant Election du Pont de l'Arche, Henry Escuier Sieur de Limaree demeurant a Cretot, de ladite Election, François Louis, Antoine, et Jean, Escuiers freres desdits Nicolas et Henry Louis de Campion Escuier Sieur de St. Amand demeurant en la Parroisse de St. Aubin la Riviere Oncle desdits Freres, Alexandre Escuier Sieur de Boisfré Major de la Ville de Rouen Cousin Germain desdits Sieurs, et François pere desdits produisans tous Maintenus le 4e. de Septembre 1666:

Cette Famille Est Equivoque y aïant une Maison de Campion en l'Election de St. Lô reconnuë Noble par.

par Monfaut et une autre issuë
de Jehans et Jehannet dits Campions
Annoblis aux franc fiefs de l'Election
d'Arques comme il apert par la
Recherche de 1490:

VII,
d'Espez

Charles d'Espéz demeurant
en la Parroisse de Harranges Election
du Pont de l'Arche, Jacques, Philippes
Pierre et Charles, Maintenu par
M.r de Machault Intendant de
Orleans, le 18.e d'Avril 1668. aussy
Maintenu par l'Intendant de Rouen
le 18.e de Novembre 1668.

VIII
du Chesne

Porte d'Azur a la bande
d'or, avec une fleur de Lis d'or en chef

Jean du Chesne Escuier
Sieur des Chatelliers, Bailly de
Brionne, et François aussy Bailly
d'Elbeuf y demeurant, Election du
Pont de l'Arche, Guillaume, Jean,
Estienne, François, Jean, François,
Maintenus le 8.e de Decembre
1668.

Porte d'Azur, a un chevron
d'or accompagné de trois glands de
même deux et un.

IX
Le Diacre

Jean le Diacre Escuier
demeurant en la Parroisse de S.t Cir

Election du Pont de l'Arche, Jacques Escuier Sieur du Mesnil des Essards fils des Capitaines en chef des Bourgeois de la Ville de Rouen y demeurant

Laurent Escuier Sieur de Martin Bose des Essarts demeurant a Rouen, et Pierre Sieur de Vaudimar Election de Rouen; Jean le Diacre aïant épousé Damoiselle Marie Voisin, fut Annobli en 1596, registré en 1609: et en Consequence Maintenu le 31. Decembre 1667:

Porte au 1.er et 4. dór a une croix de Lorraine de gueules au deux et trois dór au chevron d'Azur.

X
de Lux

Charles de Lux Escuier S.r de la Cosse du Rousseaux demeurãt en la Parroisse de S.t Ouen de Bery-Election du Pont de l'Arche, Sest-Maintenu Noble d'Ancienne race et Extraction.

XI
Le Doyen

Laurent le Doyen Escuier Sieur du Coudray et de Bery, Election du Pont de l'Arche, Capitaine des Chasses et plaisirs du Roy, a comm.re ordinaire de son Artillerye, Pierre, Louis, 3. Olivier, 4. Elie. Laurent, Maintenu le 5.e de Septembre 1666.

Porte dór a trois testes de

Mort de Sable deux en chef et une en pointe.

Gilles du Gal — Du Gal

Voyez l'Article XXII. de l'Election d'Andely.

Edouard de Farroüil — XII de Farroüil

Escuier Sieur de Bourdeville Lieutenal Colonel au Regiment de Rambures demeurant en la Parroisse de Vauvray Election du Pont de l'Arche, Jacques et Jean de Farroüil, ou Farrouel freres demeurans en la Parroisse de S.t Cir du Vaudreüil de ladite Election ont estez Maintenus, Scavoir ledit Edouard le 4.e decembre 1666. et les Autres le 14 Decembre 1668. duquel dernier jugement le Traittant s'est porté Appellant lesdits Sieur de Farroüil Sediscnt Originaires de la Ville de Loudun, ou ils ont plusieurs consanguins.

Porte d'Azur a la Face d'Argent chargée de trois Coquilles de Sable accompagnée de trois pattes de Griffon d'or deux en chef, et une en pointe.

Le Samedy 19.e de Septembre 1671. Arrest a esté donné en la Chambre des Vacations au Parlement de Rouen

par Mr. Le Président Turgot, entre
les Sieurs Baudry de Semilly et Farrouil
de Bourdeville de la Parroisse de
Vauvray portant deffenses a toutes
personnes de la Cour d'Emploier dans
leurs Placets aucune Qualité de
Messire ny de Chevalier, s'il n'y avoit
Lettres du Roy Expresses pour Auto=
=riser lesdits qualitez, et ce Suivant
autre pareil Arrest donné audit
Parlement en 1646.

XIII
Gueroutt

Charles Gueroutt Escuier
Sieur du Manoir Sur Seine, et
de Lessart y demeurant Election du
Pont de l'Arche, Charles Gueroutt
Secretaire du Roy en 1585: eut aussy
Son fils Noel Secretaire du Roy.
par la resignation de Son pere, lequel
obtint des Lettres d'honneur qui n'ont
ctés registrés ny Confirmées par
aucun Jugement, le 11e. fevrier 1673:
s'est fait registrer en l'Election du Pont
de l'Arche en Sa Qualité de Noble
quoi que decédé le 2e. Aoust 1668: il ait
esté declaré Usurpateur, condamné
a 2000. tt. d'Amende et 2s. pour livre
la resignation faite par Charles
Gueroutt a Son fils Noel a esté

prematureé puisque pour lors il n'avoit
pas encore obtenu lesdites Lettres
d'Honneur, toutefois le 26.e Novembre
1670: par nouveau jugement rendu
Sur nouvelles pieces, il l'a esté renvoié
au Conseil,

Porte d'Azur au chevron
d'Argent accompagné de trois Aigles
éployées a deux Testes d'or au chef
aussy d'or chargé de trois testes d'ours
de Sable Lampassées de gueules

XIV

Antoine de Graffart de Graffart
Escuier demeurant en la Parroisse de
S.t Cir de Vaudreüil Election du Pont
de l'Arche, François Escuier Sieur de
Franqueville Son Cousin Germain
demeurant en ladite Parroisse, Gilles
Pierre 2, Pierre 3, Antoine 4, ledit Gilles
et Noel Son frere Annobli en 1588.
Maintenus le 4.e Juin 1668.

Louis de Gennes de Gennes

Voyez l'Article XLVIII. dans
l'Election d'Andely.

Antoine de Heris. de Heris

Voyez l'Article LXXIX. dans
l'Election d'Arques.

Jacques de Hebert a fait de Hebert

Sa preuve en l'Election d'Evreux

XV
de
Haumont

Charles et Francois de Haumont Escuiers freres Sieurs d'Aboutté, et de St. Mars demeurans en la Parroisse de Ste. Colombe Election du Pont de l'Arche, Denis, Henry, Jean François, Charles, le 23e. Decembre 1668 declarez Usurpateurs et Condamnez chacun en 100tt. d'Amende

Le Vert au Azur au Chevron d'or accompagné de trois Croix aussy d'or 2. et 1. au chef d'Argent, chargé de trois Couronnes d'Espine au Naturel

XVI
de la Faye

Adrien de la Faye Escuier demeurant en la Parroisse de St. Pierre les Damps Election du Pont de l'Arche et Francois de la Faye aussy Escuier demeurant en la Parroisse de Fontenay Election de Gisors Cousins Germains, Pierre, Nicolas, Jean, Nicolas, Adrien Maintenus le 12e. de Juillet 1667: avec grande difficulté, la principalle piece des Exposants estant un Arrest de la Cour des Aydes de Normandie du mois de Juillet 1572: lequel n'a esté representé, Sont issus de Pierre de la Faye grenetier du Grenier a Sel du Pont de l'Arche lequel auparavant

en la Recherche de 1523. pardevant
les Eleüs de Lysieux demenda et obtint
temps pour Verifier Sa Noblesse

Porte de gueules a la Face
dór accompagnée d'une Croix dór en
chef, et d'une Tour aussy dór en pointe

XVII
Le Lieur

Antoine le Lieur Escuier
Sieur de S.te Catherine demeurant en la
Parroisse de Tourville la Riviere Elect.on
du Pont de l'Arche, Jean, Jean 2, Jean 3,
Antoine 4,

Porte dór a la Croix dentelée
de gueules Cantonnée de quatre testes
de Sauvages.

Jacques le Lieur Natif de
Rouen a esté Annobli par lettres
du Mois de janvier 1364: ainsy qu'il
en porté au registre de la Chambre
des Comptes, Intitulé Numero primum
Ab anno 1349: ad annum 1362:

Le Cocq

Robert le Cocq.

Voyez l'Article XXXII de l'Election
d'Argues.

le Grand

André et Georges le Grand
Escuiers freres, Richard 2, Gilles, Olivier 3,
Jean 4, Alexandre, Maintenus le 6.e
Decembre 1666. ont reïterez leur
preuve en l'Election du Pontaudemer

Porteni d'Hermines au chevron
de gueules chargé de trois Molettes d'or

XVIII
Langlois

Guillaume Langlois Escuier
Bailly de Louviers y demeurant
Election du Pont de l'Arche a la Stipu-
=lation de Damoiselle Françoise d'Estre-
=pagny Sa Femme Annobli par
charte du Mois de Septembre 1651.
Suprimé en 1664: Confirmé par Arrest
du Conseil du 7e Novembre 1665. registré
le 7e Decembre Ensuivant Maintenu
le 6e de juin 1666.

Porte Ecartelé au 1er e 4. d'or
à l'Aigle de Sable au 2. e 3. de gueules
au lion rampant d'or.

XIX
Martel

Louis Martel Escuier Sieur
de Grantel demeurant en la Parroisse
de S.t Pierre de Lierout Election du Pont
de l'Arche, Jean Nicolas[2] Louis[3] Maint
=enû le 3e de juillet 1670:

Porte d'or a trois Marteaux
de Sable deux et un

XX.
du Marchis

François du Marchis Escuier
Seigneur de Fontaine la Rouse, Echar-
=les du Marchis aussy Escuier Son
Frere demeurant audit lieu de la
Rouse, Election du Pont de l'Arche
Robert[1], Robert[2], Jacques[3], Guillaume[4]

Jacques, Jean François Maintenu le
5.e Septembre 1666.

Porteur de gueules à trois
chevrons d'Argent.

Jean de Marchis Ec.r Sieur
de S.t Germain Sur Avre de l'Election
de Conches, fut tenu pour Noble
en la Recherche fait devant les
Elûs d'Evreux en l'Année 1523: Et
Comparu le lundy 8.e de juin aud.
an.

Charles le Metayer. Le Metayer

Voyez l'Article CXLI. dans
l'Election de Rouen.

XXI
Jean de Nollent Chevalier de Nollent
Baron de l'Imbocuf Election du Pont
de l'Arche, Jean, Jacques, Jacques
Jean, François, Maintenu le 10.e
Fevrier 1668. Un Richard de Nollent
demeurant a S.t Benoist Sergente-
rie de Tongues dans l'Election de
Lysieux, justifia de sa qualité
devant Raimond Montfaut le
10.e Février 1466. La Famille de
Nollent Bombanville aussy reconnüe
Noble par Montfaut est Originaire
de la Vicomté de Caen a la difference
de Celle cy, et ne porte pas les mêmes
Armes.

Il y á trois autres Familles de même nom Annoblies par les francfiefs á Caën, á Lysieux et á Evreux.

Porte d'Argent a trois Roses de gueules 2. et 1. avec une Fleur de Lis aussy de gueules en Abisme.

XXII
Postel

Claude Postel Escuier Sieur du Mesnil, et Isaac aussy Son Cousin Germain demeurans en la Parroisse du Bois faux Election du Pont de l'Arche, Jean, Raullin, Jacques[3], Antoine, Jean, Charles, Claude[4], le 4e Mars 1671, renvoiez au Conseil.

Porte d'Argent a trois Roses de gueules.

Thomas Postel comparu en la Recherche de 1490: pardevant les Eleüs d'Evreux et fit sa declaration Comme aïant été Annobli par la Charte des francfiefs.

XXIII
le Prevost

Guillaume Le Prevost Es. Sieur de la Pelle demeurant a Louviers Election du Pont de l'Arche Condamné Comme Usurpateur a 2000 [lt] d'Amende et Les 2 s. pour livre avec 500 [lt] de restitution envers les Habitans de sa demeure

XXIV
de Quiervill

Hector François de Quierville demeurant en la Parroisse de la Harangere Election du Pont de l'Arche, Hector[1], Jean[2], François[3], Hector[4], François Maintenû le 6. Mars 1669: Henry et Richard de Quierville Son reconnus Nobles d'Ancienne Extraction par Monsieur en 1463. et Son emploiés parmy les Nobles de la Sergenterie de Moyaux, ledit Henry demeurant a Presteville ainsi que ledit Richard.

Porte de gueules a un Lion rampant d'Argent, au chef d'Azur, chargé de trois roses d'or,

XXV
le Tellier

Laurent le Tellier Ecuier Sieur de la Mailleraye, et Antoine le Tellier Sieur des Hauguettes, freres demeurants en la Parroisse de la Haye Matherbe Election du Pont de l'Arche Pierre Ecuier Sieur de Pierreval demeurant en la Parroisse du Tilleul Jean[1] Jean[2] Gabriel[3], il y a une Famille ditte le Tellier laquelle est Noble et possedoit la Seigneurie de la Cuthumiere dont les produisants ne Sont descendus, ce qui rend leur pretendüe Noblesse Tres Suspecte C'est pourquoy le 4e. Juin 1668: ils.

ont esté Condamnez Comme Usurp-
=ateurs chacun a la Somme de 600 ℔
d'Amende attendu qu'ils ne Sont pas
fort accommodez et a S.r pour livre
et Chacun 100 ℔. de restitution ordon.
qu'à l'avenir ils Seront imposés
aux Rolles des Tailles comme rotu-
=riers que leurs Armes Seront rayées
et Biffées, et la qualité de Noble et
d'Escuier raïée des Contracts ou elle se
trouvera par Eux employée leur
faisant deffences de prendre ladite
qualité a l'avenir Sur les peines
portées par les Ordonnances du 12.e
Juin 1562. et ledit Jour 24.e d'Aoust
1668: toutes les pieces produites ont
été paraphées du S.r Commissaire
Departi, lequel a declaré que non-
obstant les pieces nouvellement prod-
uites il persiste a Son Jugement
du 24.e Aoust 1668, Signé Barin et
du Perrou, chacun une paraphe.

Portent d'Azur au Sautoir
d'Argent au milieu duquel il y a une
fleur de Lis dor, au dessous dudit
Sautoir un Etoille dor et au Canton
dudit Sautoir deux Coquilles de même.

XXVI
Thorel

Jacques Thorel Ecuier Sieur de Cremanville, et de la Haye Gonot demeurant en la Parroisse de S.t Georges Sur fontaine le bourg Election de Rouen; Jean Baptiste Thorel Ecuier Sieur de Laudemare, frere dud.t Jacques demeurant en la Parroisse de S.t Estienne de Rouvroy Election du Pont de l'Arche; François et Philippe Ecuiers freres et Neveux des Jacques et Jean Baptiste demeurans en la Parroisse de Gamaches Election de Gisors; Jean Thorel aïant epousé Damoiselle Anne Eudes, Annobli en 1550. les Lettres enregistrées en la Chambre des Comptes a Paris le 22.e Aoust 1552. et en la Cour des Aydes de Normandie le 30 Septembre 1552 et 15 May 1576 registrées en la Cour des Generaux a Rouen le 4.e Juin Ensuivant, Maintenus le 4.e de Janvier 1668. ledit Jean Baptiste a la Stipulation de Robert Son fils S'est Maintenû Noble d'Ancienne race et Extraction,

Portent d'Azur a trois bandes ondées d'or au Chef de gueules chargé d'un Taureau d'or.

Voyez l'Article CLXVI. dans l'Election de Rouen

XXVII
le Mercier

Girard Le Mercier Escuier Sieur des hautes Loges &c. Antoine le Mercier Escuier Sieur de Pierremont Son frere demeurant en la Parroisse de Boisroger, Election du Pont de l'Arche Arrest du Conseil privé du Roy du 16 May 1625: portant que ledit Mercier auroit esté receu appellant des Jugements des Sieurs Comissaires par lesquels il avoit esté imposé a la Taille et Iceluy renvoyé a la cour des Aydes de Paris contre le Procureur general et les Habitans du Pont de l'Arche, lesquels ne se Sont Voulus rendre parties ains ont declaré que ledit Mercier et leurs predecesseurs avoient toujours Veseu Noblement à Raison dequoi et Veu l'Annoblissement du 24 Septembre 1400. il a esté ordonné que ledit Le Mercier jouiront des Privileges de Noblesse, et que S'ils avoient avancé de deniers, ils leur Seront rendus a quoi faire les detenteurs Condamnez même par Corps, et deffenses aux

Habitans de les employer dans leur
Rolles Sinon en qualité de Nobles &c
ledit Arrest prononcé le Unziéme
May Mil Six cent Vingt Six,

Portent d'Azur au chevron
d'Argent avec trois bourses d'or, 2. et 1.

XXVIII

Ledme de Rigaudet Ecr. de Rigaude
Sieur d'Egrefeuille des Costes et du
Londel, et Nicolas de Rigaudet
aussy Escuier demeurans en la
Province de la Marche Parroisse
Miscampesart Frere, Pierre
Melchisedec, François Edme. Nicolas,
Ils ont estez Recherchez en Mil
cent soixante et quatorze pour
le droit de franchiefs, a Cause de leur
Terre du Londel Scize en la Parrois.
de quatremare, Election du Londe
l'Arche, ou il y a un Colombier a
raison dequoy ils etoient Taxéz a
Mil livres et Deux Sols pour livre
Sçavoir Si depuis il y a eu Lettres de
Confirmation

Portent d'Argent au lion
degueules Couronné, Armé et lampassé
d'or, Porte de huit Ecussons aussy de
gueules.

ELECTION D'EVREUX

Charles Adam Escuier Sieur de Tourville demeurant en la Parroisse de Barancourt Election d'Evreux le 3e Mars 1667; declaré forclos faute de produire, Jacques Adam Escuier Son Oncle aisné de la Famille Domicilié Sur la Generalité de Paris, avoit produit devant l'Intendant dudit lieu. 1 Adam

Il S'en trouve du meme nom Sur l'Election de Caudebec.

François Allorge Escuier Sieur de la Herappe demeurant en la Parroisse de Marcilly Election d'Eu; Gilles, Pierre[2], Georges[3] François[4], Charles, Maintenu quant a present le 9e de Janvier 1669. II Allorge

Porte de gueules a trois gerbes d'orge, avec Sept Molettes d'Esperon le tout d'or.

III
de
Bras de fer

VOIDE

Charles de Bras de fer
Escuier Docteur en Medecine, Medecin
du Roy, Et Martin de Bras de fer
Directeur des Pauvres du Bureau d'Evreux
Girard, Michel, Charles, Martin.
Cette Famille en Issuë de proche
Falaise, et a esté Reconnuë Noble
dans la Recherches de Monfaut en
1463: et de 1490. Maintenus le 20e
d'Avril 1667:

De gueules a Trois Mains
d'Extres d'Argent.

IV
de
Beauvais

Louis de Beauvais Escuier
Sieur de Soret demeurant en la Parr.
de la Madelaine sur Heudreville
Election d'Evreux, Jacques de Beauvais,
Charles, Jacques, Louis, Maintenû le
7e de Fevrier 1664.

Voyez l'Article V. de l'Electio.
de Lyons.

D'Azur a Cinq
Coquilles d'or posées 2. 2. et 1. et une
Croisette d'Argent en Abisme,

En la Recherche de 1523:
Mathieu de Beauvais de la Parroisse
d'Ailly Election du Pont de l'Arche.
Sergenterie de Vauvray Comparant
devant les Eleüs d'Evreux, a produit

Sa Genealogie; ci dit qu'il est Cadet
d'une Famille residente au Baillage
de Caux, et porter pour Armes Cinq
Coquilles dor, avec une Croix d'Argent
en Champ d'Azur, Les Armes du
Sieur de Beauvais Election de Lyons
ont le Champ de gueules, et il n'y a
point de Croix.

V
Bigot

Honoré Bigot Escuier
Sieur de Fontaines demeurant en la
Parroisse de Lignerolles Election
d'Evreux. Nicolas[1], Estienne[2] Claude[3]
Honoré[4]. Maintenu le 9e. Aoust
1667.

Porte d'or a la tete de
Leopard de Sable lampassée de
gueules.

VI
de Brosses

Jean de Brosses Escuier
Seigneur de Battigny; Nicolas aussy
Escuier Baron du Goulet Freres, Et
Vincent Escuier Sieur de Boutelieu leur
oncle, Maintenus le 12e. Aoust 1666.

Simon des Brosses fils de
Richard Comparu pardevant les Elëus
d'Evreux en la Recherche de 1490: et
declara qu'il entendoit soutenir la
qualité de Noble acquise par son

pere pour la Taxe des franchiefs -
dont il avoit payé 25tt. et en conſequence
jouir du Privilege porté par la Charte
Generale de l'An 1470.

Simon des Broſſes
Annobli
Marie de Malicourt

Jacques
Anne le Boeuf

François

Hector
Iſabeau des Landes

Jean
Françoiſe de la Noe

Vincent
Antoinette de
Baufré

Nicolas Baron
du Goulet
Marguerite
Coignard

Louis S.r de
Battigny
Marie le Borgne

VII
de
Beaumel

Porte d'Argent au Lion de
Sable, Armé et lampaſſé de gueules

Louis de Beaumel Ecuier
Sieur de Meſengere demeurant en
la Parroiſſe de la Boiſſiere Election
d'Evreux, Jaiques de Beaumel Sieur
de Cantelou et de la Coudraye receveur
des Amendes du Parlement de Rouen
Annobli a Poitiers en May 1602. au
moyen de Finance et Supplement, Jacques
Pierre, George, Louis, Maintenû le 26
Juillet 1669

Juillet 1667 sans avoir égard au prem.^or
Jugement du 5.^e de Decembre 1666.

Porte d'Azur au Chevron dór
avec deux Molettes d'Eperon de même en
chef, et un pied de Griffond dór en pointe.

VIII de Bourdonné

Maximilien de Bourdonné de Bourdonné
Escuier Sieur de champigny demeurant
en la Parroisse de Nonencourt Election
d'Evreux, Jean de Bourdonné Sieur
de Chaupigny, Germain,[2] Jean François
Louis,[1] Maximilien, ledit Jean de Bour=
donné faisant le premier degré a comp=
=aru devant les Elus d'Evreux le 10.^e de
Juin 1523: et á produit sa Genealogie
Blazon et Lettres justificatives de
Noblesse.

Porte d'Azur a trois chevrons
dór accompagnés de trois pigeons en
chef, et une Etoille d'Argent en pointe

IX de Boismillon Montenäy

Jean de Boismillon Mont=
=enay, Escuier Sieur de Boseroger, et
François de Boismillon freres dem.^ts
dans la Parroisse d...
Election d'Evreux enfans Naturels de
M.^e Cesar de Montenay, Chevallier
Seigneur et Baron de Garentieres Et
Damoiselle Catherine . . . de

Louis Legitimé et en temps que besoin est Annobli par charte du Mois de Novembre 1664. deuement registré et par autre charte du Mois de Fevrier Maintenus le 8.e de Juillet 1670:

Porte d'Argent a la bande de Sable chargé d'un lion d'or, et deux Coquilles de même.

X
Le Boeuf

Gabriel le Boeuf, Escuier Sieur D'osmont demeurant Election d'Evreux, Thomas, Jean, Jean, Jacques, Gilles, Fannegué, Gabriel, Maintenû le 7.e de Fevrier 1667.

Porte d'or au Boeuf de gueules passant.

XI
le Borgne

Leonard le Borgne, Escuier Sieur de la Bande, Renard, demeurant en la Parroisse de la Croix des Vaux Election d'Evreux, Nicolas, Charles, Philippes, Leonard, Maintenû le 14.e d'Aoust 1666.

XII
de
Bourges

Porte d'or a l'Aigle...

Philippes de Bourges Escuier Sieur de Guberville, demeurant en la Parroisse d'Ezy, Election d'Evreux. Jacques de Bourges fils de Nicolas, Jean, Claude, Guillaume, Maintenu le 31. de Decembre 1666.

Charles le Barbier Esc.r XIII
Sieur d'Angleville, autre charles Le Barbier
le Barbier Sieur du Fardon aïant
épousé Damoiselle Helene de Lom=
=bard, et Claude Charles, René et
Philippes aussy Escuiers demeurants
en la Parroisse d'Espiedt Election
d'Evreux par Jugemens duz.e 8.bre
1666. declarez Usurpateurs condam=
=nez chacun a 2000.tt d'Amende
et a chacun 500.tt de restitution vers
les Habitans de leur demeure pour
leur Taille en 1664

D'or lene d'Argent a
trois Mains gauches de sable
renversees,

XIV
de
Boisturnier

Guillaume de Boisturnier
Conseiller du Roy Lieutenant partic=
=ulier, Civil, et Criminel au Baillage
d'Evreux, François et guillaume de
Boisturnier Escuiers freres ses oncles
demeurants, Scavoir ledit François
et Guillaume a Evreux, et ledit
Guillaume audit Lieu de Boisturnier
en ladite Election Simon,[1] Pierre,[2]
Christophle,[3] Robert,[4] Guillaume
François, Philippes, par Jugement

de Mr. de la Galissonniere du 22e. de
Novembre 1668. Condamnéz en 500tt.
d'Amende et qu'ils Seront rayéz du
rang des Nobles, et que leurs Armes
Si aucunes s'en trouve Seront rompuës
et Biffées et Sera ledit Arrest publié

Portent d'or a deux Roses
de Gueules, avec Un chevron d'Azur
au bas duquel il y a un chesne.

XV
de
Boullene

Henry de Boullene Ec.
Sieur de St. Remy et de Bailleüly
demeurant Election d'Evreux, Capitaine
de Chevaux Legers, Maintenu le 12e.
d'Aoust 1668. Guillaume de Boullene
de la Parroisse de St. Denis, Election
d'Evreux fut tenu Noble en la
Recherche de 1523: et produitt
Sa Genealogie et Blazon, qui est
d'Azur a trois Gerbes d'or, dont il appert
qu'il estoit de meme Famille
que Nicolas Boullene Escuier Sieur
du Val demeurant en la Parroisse
de Longchamps qui a fait la
preuve en l'Election de Lyons.

Article VIII.

XVII
du Buisson

Charles du Buisson Escuier

demeurant en la Parroisse de Doüains
Election d'Evreux, Jacques du Buisson
Annobli, Emanuel, Charles, Philippes
Robert, Charles, ledit Jacques Ann-
=obli au Mois de May 1584. registré
1599. Maintenû le 6e. de Mars 1669:

XVII
de
Baudry
de Thony

Messire Rene de Baudry Chevalier Seigneur de Thony y demt Election d'Andely; Messire Jacques de Baudry Chevalier Seigneur de Pienicourt y demeurant Election de Lysieux Generalité d'Alençon Mre Louis de Baudry Chevalier de Malthe a Mre François Placide de Baudry Conducteur de l'Abbaye de la Croix St. Leufroy, Election d'Evreux, puis Abbé dudit Lieu, et depuis Eveques de Mendes dans le Givaudan, Richard Vivant en 1374: Jean, Mace, Flamon, Jacques Loüis, Rene, René, Jacques, Louis, François, Maintenus, le 8e. Janvier 1668.

Porte de Sable a trois Mains dextres, en pal d'or deux en chef, et une en pointe.

XVIII
Beauvais

Claude Beauvais Escuier Sieur de Mary demeurant en la Parroisse de

Fercy Election d'Evreux, Claude Beauvais Annobli en 1649. pour Ser=vices depuis dix neuf Ans, le 4.e d'Aoust 1666. declaré Usurpateur faute de Lettres de Confirmation.

Porte de Gueules a trois Hausse=cols d'or, et trois piques d'or. Ferrées d'Argent brisées en chevron.

XIX Banse

Jean Banse Ecuier Sieur du Buisson Garembourg demeurant en la Parroisse de Guichenville Election d'Evreux, Louis, Ambroise, Jacques, Jean, Maintenû le 9.e Aoust 1666.

Porte de gueules a trois Molettes d'Esperon d'or 2. et 1.

En la Recherche de 1523: Guillaume Banse Sieur du Buisson Varembourg produisit ses Lettres et Sa Genealogie

XX de Chesmard

Jacques de Chesmard Ec.r Sieur de Beauregard demeurant aud.t Lieu Parroisse de S.t Aquilin pres Passy, Election d'Evreux, et Georges Chesmard aussy Ecuier Sieur des Gats Alain, François, Jacques, Charles, Maintenus le 26.e d'Octobre 1666.

Portent d'Azur a trois marmittes d'or.

XXI
de Courcy

Adrien de Courcy Escuier
demeurant en la Parroisse de Ferrieres
Rauclocher, Election d'Evreux, Et
Guillaume de Courcy aussy Escuier
Sieur de Boismorin demeurant aud.
Lieu de Ferrieres, François de Courcy
Jean[2], François[3], François[4], Jean[5] Jean
Maintenû le 6.e de Decembre 1668.

Porte d'Azur frettè d'or
de six pieces.

Guillaume de Courcy Ec.r
demeurant en la Parroisse de Tocqueville
Election du Ponteau de Mer et Francois
aussy Escuier Sieur d'Englesmer Election
du Pont l'Eveque, Guillaume de Courcy
Chevalier Sieur de la Roye et de Saint
Melaigne épousa Jeanne Georges, et
eu neanmoins un fils naturel de
Marie Ausoust, non Mariée qui fut
nommé Robert et Legitimé par Lettres
du Roy Charles IX. en Septembre 1567:
deüement Verifiées, et Annobli par autres
Lettres données a Paris en fevrier 1609
registrées et Verifiées ou deü a esté outre=
=quoy les Enfans dudit Robert ont esté
Maintenus par plusieurs Arrests et
declarations, mais parcequ'Eux mêmes
ont reconnus qu'ils sont descendus d'une

Copulation Illegitime, et qu'ils portent les pleines Armes de Pourcy, ils Sont dignes d'Amende; Maintenus le 30e. Mars 1669:

XXII Carrel

Pierre Carrel Escuier fils de Jacques Carrel; Et Jacques Carrel aussy Escuier, tant pour luy, que pour Jacques, Claude, Louis, et François Escuiers freres demeurants en la Parroisse de Mercé Election d'Evreux Maintenus le 7e. Aoust 1668.

Cette Famille de Carrel a été Certifiée Noble d'Extraction devant les Elûs du Pont l'Evesque l'An 1463. en presence de Raimond Monfault qui a remarqué qu'elle estoit Originaire du lieu de Tougues, Election du Pont l'Evesque.

Portent d'Hermine a trois Carreaux d'Azur.

Antoine Carrel Escuier demeurant en la Parroisse de Pressanville Election du Pont l'Evesque et Daniel aussy Escuier son frere, demeurant en la Parroisse de Bonneville Sur-Tougues de ladite Election Consanguins des Exposants, ont été Maintenus par le même Jugement.

François de Coustume — XXIII
Escuier Sieur de Versay demeurant — de Coustume
en la Parroisse d'Iliers Election —
d'Evreux, Maintenû le 13 d'Aoust
1666.

Porte d'Azur a Ping- — XXIV
Colliers d'or, 2. 2. et 1. — le Prévost

Robert le Prevost Escuier
Sieur de Cocherel y demeurant —
Election d'Evreux, Iant pour luy
que pour René François, Seraphim
Guillaume, Estienne, Jean, et Jean
Baptiste le Prevost aussy Escuiers
ses freres.

Pierre le Cloustier Escuier — XXV Le Cloustier
Seigneur et Patron de Mezeres — de Mezeres
demeurant en ladite Parroisse
Election de Falaise, Generalité
d'Alençon, et Paul le Cloustier
Escuier Sieur d'Escageul son frere
demeurant en la Parroisse du
Boulet morin, Election d'Evreux,
François[1], Nicolas[2], Jaiques[3], Pierre[4]
le 9e de Mars 1669: Maintenus
quant a present attendu la qualité
des Pareils noms déja jugée.

Cette Famille est Noble
d'Extraction et reconnuë telle par
Monsieur en la Sergenterie de
Tournebus au Village de St. Germain

Porte d'Azur a deux lions
d'Argent au chef un Sautoir dor
chargé d'un lion de Sable passant

XXVI
de Carruel

Charles de Carruel Escuier
Sieur de Mercy Cadet des gardes, et
Louis de Carruel Escuier Sieur
d'Appavierre page de Madame
demeurant audit . . .
Election d'Evreux, Charles, Louis,
Charles, Alexandre, Charles, Main-
tenus le 14e. d'Aoust 1666.

Porte d'Argent a trois
Merlettes de Sable 2. en. a la bordure
de gueules.

Voyez l'Article XII. Election
d'Andely

XXVII
de Clery

Louis de Clery Escuier Seigr.
de Viennes, demeurant en la Parroe.
d'Ancoüillet Election d'Evreux.

Voy l'Article III. de l'Election
de Chaumont.

XXVIII
de
Carvoisin

Louis de Carvoisin Escuier
Sieur de Folly y demeurant Election

d'Evreux, Stipulé par Georges de
Carvoisin aussy Escuier Son fils, e
Vespasien[1], Jean[2], Charles[3] Louis[4] Georges[5]
Maintenus, le 19e. de Septembre
1667.

Porte d'or a la bande de
gueules au chef d'Azur

Ledit Vespasien de Carvoisin
faisant le 1er. Degré estoit le premier
Escuier de l'Escurie du Roy en 1543.
et fut Continué au même employ
Sous le regne de François 1er., il a
avoit epousé Marguerite de Peguig=
=ny Heritiere d'Achy, en Picardie,
et estoit fils de Jacques de Carvoisin
Originaire de Marches Milanoises
Escuier Ordinaire du Roy François
1er. et de Marguerite de Bar du Païs
de Berry.

XXIX
le Doux de Melleville

Gabriel le Doux de Melle=
=ville Escuier Sieur de Beauville,
Conseiller du Roy et Son Presidem
au Presidial d'Evreux, lequel avoit
un frere Conseiller au Parlemem
de Paris decedé revestu de ladite
charge qui en presentemem Exercé
par le fils dudit Deffunt, Neveu dudit

Gabriel, les Anciennes Lettres de leur Noblesse durant les Guerres ont été grillées et Brûlées dans le chasteau de Condé qui appartenoit pour lors à l'Eveque d'Evreux, apres la ditte Incendie s'il y eu eu Information, Il n'eu eté besoin de Lettre de Confirmation d'Annoblissement qui ont esté données au Mois d'Avril 1615, toutefois le 17 d'Aoust 1667 renvoyez au Conseil; Et depuis est Intervenu Arrest du Conseil au profit desdits Sieurs.

Porte d'Azur a trois testes de Perdrix d'or Croisseés et becquetées de gueules, au Chef en lambel d'Argent.

Guillaume le Doux Escuier Sieur de la Muse Conseiller et Procureur du Roy, en toutes les Jurisdictions Royalles d'Evreux, le 3e. Aoust 1666. il Seroit Maintenû Noble de Ancienne Extraction.

XXX du Quesnoy

Hector du Quesnoy Es. Sieur des Mozerets, et Gilles son fils Escuier demeurants en la Parroisse de St. André la Marche Election

d'Evreux, Maintenu le 2 Mars 1667

Il se trouve un Robert du Quesnoy Sieur du Thuit Annobly a Paris au Mois d'Aoust 1611.

Portent un Ecu Echiqueté d'or et d'Azur, Surmonté d'un Casque a l'Antique chargé d'une Couronne et pour Support. Un dragon Echiqueté de même et l'autre passé de gueules.

XXXI du Busc Richard

François du Busc Richard Escuier Sieur de S.t Germain de Prency y demeurant Election d'Evreux, et Jean du Busc Richard aussy Escuier Sieur de Flexanville Cousins Germains dem.t a Bretaigholles de la même Election Maintenus le 14. d'Aoust 1668.

Portent d'Argent a la Bande d'Azur.

Pierre du Busc demeurant a Rouen fut Annobli en 1470: par la Charte generale au moïen du paiement de 15.tt pour un Fief qu'il possedoit en la Sergenterie de Cailly

XXXII du Baillé

François du Baillé Escuier S.r demeurant en la parroisse de Neufville ou Neufvillette Election d'Evreux, Pierre 1 Jean, 2 Jean 3 Nicolas, 4 le 5.e de X.bre 1666.

renvoïez au Conseil

Porte d'Azur à trois chévrons
dór, accompagné de deux Etoilles d'Arg.
et une Rose d'Argent en pointe

XXXIII
Doinville

Jean Doinville Escuier demeu-
rant en la Parroisse de Vathenes Election
d'Evreux Baron de la Ferté Fresnel,
et Louis Doinville Escuier Son fils,
Jean[1] Doinville, Pierre[2] Doinville
Baron d'Octeville, Philippe[3], Antoine[4]
Jean[5], Louis[6], Maintenus le 6e Fevrier 1664

Porte en dór a trois bandes de
Gueules.

XXXIV
du Val

Nicolas et Simon du Val
Escuiers Sieurs de Beauvais Frere
demeurants a Passy, Election d'Evreux
Martin[1], Girard[2], Matthieu[3], Nicolas[4],
Nicolas[5], le 4. d'Aoust 1666. renvoiez
au Conseil l'avis estant qu'ils soient
Maintenus quant a present,

Porte en d'Azur au Chevron
dór accompagné de trois Coquilles
dór, 2. et 1.

XXXV
du Vallet

Louis du Vallet Escuier Sieur
de Francboistier Conseiller et Elen en
l'Election d'Evreux, Estienne[1] Jean[2] Jean[3]
Louis; Les Titres de Cette Famille

furent pillés et Brûlés le 5. de May
1592. par Invasion et ravage de
l'Armée Espagnolle conduitte par
le Duc de Parme dans le Bourg de
Neufbourg qui fut entierement brûlé

Porte d'Azur au Chevron
d'Argent chargé de trois Treffles de
Sinople accompagné de trois Testes
de Perdrix dor deux en Chef et une
en pointe.

XXXVI
d'Espagne

Mathurin d'Espagne
Escuier Sieur de Linteraj demeurant
en la Parroisse de Cauge Election
d'Evreux, Robert d'Espagne Annobli
Robert, Mathurin, le 17e Aoust 1666
renvoié au Conseil attendu que les
Lettres d'Annoblissement concedés
audit Robert ne sont enregistrées
s'est neanmoins Maintenu Noble
d'Ancienne Extraction.

XXXVII
d'Amonville

Jean Damonville Escuier
vivant Lieutenant a Evreux, Joseph
D'Amonville aussy Escuier Sieur de Grotan
Philippes et Sanson freres, et Gabriel
Sieur du Plessis, l'un dit qu'ils ont obtenu
en 1669 un Arrest du Conseil a leur
profit.

Voyez l'Article XXXIII. de l'Election d'Andely

XXXVIII des Lombarts — François des Lombarts Escuier Baron de Richemont Election d'Evreux

XXXIX Du Pont — Jean du Pont Escuier Sieur du Vaulion demeurant à Croissy, proche de Passy Election d'Evreux.

XL de Fredet — Mery de Fredet Escuier Sieur du Tesson de la Parroisse de Mesy Election d'Evreux, Jean du Fredet, chârles Claude, Mery, Charles Mery, Maintenu le 13. de Septembre 1666.

Porte d'Argent a trois chevrons de gueules.

XLI d'Audrieux — Gabriel d'Audrieux Escuier S.r de Bestaucourt, demeurant en la Parroiss.e de Bois le Roy, Election d'Evreux, Guillau.e Jean, Guillaume, Pierre, Jean Maximilien Maintenus le 8.e d'Aoust 1667.

Porte d'Argent a One Face de Sable chargé de trois Molettes d'or au dessous trois Frondes de Sable.

Voyez l'Article XII de l'Election de Chaumont & Magny.

XLII du Chesne — Barthelemy du Chesne Escuier Sieur de S.t Marc de Preaux Election d'Evreux, Jean, Pierre, Bertrand, Nicolas, Barthelemy, Maintenu le 13 d'Aoust 1666.

Porte d'Azur au Croissant

d'Argent avec trois Etoilles d'or 2. et 1.

XLIII d'Esparbes

Gabriel d'Esparbes de Lusan Escuier Sieur de Braham demeurant en la Parroisse de Surmiere. Election d'Evreux Joseph d'Esparbes, Charles, Gabriel le 5e. d'Aoust 1666. renvoié au Conseil l'avis etant toutefois qu'il soit Maintenu attendu ses grands services.

Porte d'Argent a la face de Gueules accompagnée de trois Mertelets de Sable 2. et 1.

XLIV de Pilliers

Claude de Pilliers Escuier Sieur de Motilles demeurant en la Parr.e de S.t Georges Sur Eure Election d'Evreux François, Philippes, René, Claude, Maintenu le 12e. Aoust 1666.

Porte d'or au Chevron d'Azur.

XLV. Durand

Simon Durand Escuier Sieur de Metreville demeurant en la Parrois.e de N. D.e d'Evreux, Edmond, Jean, François, Simon, Maintenu le huit de Janvier 1668.

Cette Famille est Annoblie des Francfiefs.

Porte d'Azur a trois testes de Levriers d'Argent

XLVI des Moustiers

Jean des Moustiers Escuier Sieur de Bois roger y demeurant Election d'Evreux, Jean, Simon, Simon, Claude Jean Maintenu le 12e. Aoust 1666.

Voyez l'Article VI. de l'Election de Chaumont & Magny.

Porte d'Argent a trois chevrons de Gueules.

XLVII
Le Franc

Cæsard Le Franc Escuier S.r de la Haye Fallainville Baron du Clos Morin, demeurant en la Parroisse de Guichanville, Election d'Evreux. René, Leonord, François, Cæsar, Maintenu le 14. Aoust 1666.

Jean Le Franc, demeurant à Evreux fut Taxé en 1470. au payement de la Somme de 30.tt a Cause de son fief de Launay Seiz en la Sergenterie de Crasville, et pour acquerir le privilege de Noblesse.

Porte d'Argent a la Face d'Azur accompagnée de trois Carreaux de gueules 2. en 1.

XLVIII
de Fontaines

François de Fontaines Escuier Sieur de Boiscard, ayant épousé Marg.te Bardouil, David, Claude, François, le dernier de Janvier 1667. declarez Usurpat. puis renvoié au Conseil le 16 de Mars audit an ayant esté condamné a 100.tt de restitution

Porte d'Azur au chevron brisé d'Argent chargé de trois Hermines de Sable

XLIX
Le Forestier

Jean Le Forestier Escuier S.r de Foullainville y demeurant Electio. d'Evreux, Et Gedeon le Forestier aussy Escuier, Pierre le Forestier, Roger Sieur du Buisson, Martin, Ambroise, Jean le 11.e de Septembre 1666 renvoiéz avec leurs Consanguins qui ont produit devant M.r de Marles, Intendant de Alençon.

L.
Fizel

Charles Fizel Vivant Escuier Sieur de Vieil Roüen, demeurant en la Parroisse de Ferrieres haut Clocher, Election d'Evreux, Jacques Fizel con.er au Parlement de Roüen annobli au Mois de Novembre 1585. le 15. Janvier Suivant, Jean, Jacques, Charles, Maint.e le 21. d'Aoust 1668.

Porte d'Azur a la face d'Argent accompagnée de deux Etoilles d'or en chef, et une teste de Lion d'or en pointe

LI
Gouhier

Michel Gouhier Escuier S.r du Bois et des Rivieres, Philippes Gouhier Escuier Sieur des Vignes, Guillaume Gouhier Escuier Sieur de Roquille, Antoine Con.er au Presidial de Caën, Charles Tannegux, Robert, Michel, Maintenus le 9.e de Mars 1669.

Cette Famille est reconnuë Noble

d'Extraction par Monsieur, et originaire de Basse Normandie

Porte de Gueules a trois Roses d'Argent, deux et une,

I. II de Glaspion

Jacques et Louis de Glaspion Escuiers freres demeurans en la Parroiss. de S.t Laurent des Bois Election d'Evreux François, Louis, Guillaume, Germain Claude, Jacques, le 27.e Janvier 1667 declarés Usurpateurs, et par autre Jugement du 4.e Juin ensuivant Maintenus attendu les Nouvelles pieces par Eux produittes.

Porte d'Azur a Trois Faces d'or bordées de gueules.

L. III de Goubert

Charles de Goubert Escuier S.r de Cervieres et S.t Cheron, Election d'Evreux, Pierre, Charles, Adrien, Charles le 29.e de Fevrier, renvoié au Conseil

Porte de gueules a Un Cor de Chasse avec Son pendant, et une Molette d'Esperon le tout d'or.

L. IV de Heriz

Michel de Heriz, Escuier S.r de Bazoel demeurant en la Parroisse de . . . Election d'Evreux le 9.e de Septembre 1667 renvoié au Con.il

Voyez l'Article LXXIX. dans l'Election d'Argues.

Louis de Hennequin Escuier S.r LV
de la Fague, tant pour luy, que pour de
Jacques de Hennequin aussy Escuier. Hennequin
Son frere demeurant en la Parroisse
de . . . . . Election d'Evreux le
premier jour de Fevrier 1667. declarez
Usurpateurs Condamnez chacun en
2000.tt d'Amende et de restitution.

Charles de Hallebout Escui.r LVI.
Sieur du Buisson demeurant en la de Hallebout
Parroisse de Vacherie Election d'Evreux
Jacques, Jacques, Jean, Charles, Maint.ū
le 2 de Fevrier 1667.

Porte d'Azur a trois
Coquilles d'or, 2. et 1.

Antoine Hallebout Sieur
de Blondemare, de la Parroisse de
Bois Normand, produisit sa Genealogie
devant les Elus d'Evreux en la Recherche
de 1523.

Claude de Hennequin Escr LVII
Sieur des.t Aubin pres le Vieil Evreux de Hennequin
Election d'Evreux Louis, Simon, Antoine
Jacques, Nicolas, Claude, Maintenu
le 16.e d'Aoust 1666.

Nicolas Hennequin Sieur
de Vassy demeurant produisit sa
Genealogie, et Lettres justificatives de

Sa Noblesse pardevant les Eleüs d'Evreux en 1523:

Porte d'Argent a une bande d'Azur accompagnée de trois Carreaux dór.

LVIII de l'Estang

Gabriel de l'Estang Escuier S.r de la Pelletiere demeurant en la Parrois.e de Champigny, Jean, Francois, Gilles, Gabriel, Le 4.e Decembre 1666. renvoié au Conseil l'Avis estant qu'il soit declaré Usurpateur du Titre de Noblesse et Condamné á 500.tt. de restitution.

Porte de gueules au chevron dór accompagné de trois Roses d'Argent 2. et 1.

LIX de la Potterie

Louis de la Potterie Escuier S.r dudit Lieu demeurant en la Parroisse de Houllebec, Election d'Evreux, tant pour luy, que pour Jean, Claude, Pple et Louis ses Enfans, Olivier, Louis, Louis, Jean Guillaume Maintenus le 8.e d'octobre 1666.

Cette Famille qui est originaire de Lysieux ou elle portoit le nom de la Potrie, a esté Annobli par les francfiefs pour la Somme de 40.tt

Porte d'Argent a un laf de gueules avec deux roses aussy de gueules aux flancs et un lambel de Sable.

Michel de la Londe Escuier LX
Sieur du lieu, Mareschal de Bataille de la Londe
des Camps et Armées du Roy dem.t
en la Parroisse de Payel, Election
d'Evreux, Julien de la Londe Escuier
demeurant en la Parroisse de
Cerqueux de ladite Election, Jean
Jean 2, Pierre 3, Jean 4, Pierre 5, Jacques 6
Jean 7, Julien; Maintenus le 30.e 8.bre
1668.

Cette Famille est au Nombre
des Nobles dans la Recherche de
Raymond de Monfaut.

Porte a trois Molettes
d'Esperon deux en chef, une en pointe

Louis le Comte Escuier LXI Le Comte
Sieur du Mesnil Tison demeurant
en la Parroisse de Lorrey Election
d'Evreux, Jacques et Gabriel le Comte
aussy Escuiers pere et Fils demeur.t
en la Parroisse de Mussy Election
d'Evreux, Jean le Comte Sieur de
Vaux François 2, Charles 3, Louis 4, Maint.e
le . . de Fevrier 1667.

Ledit Jean Faisant le premier
Degré Comparu devant les Elûs
d'Evreux en la Recherche de 1523:
produisit les Lettres de sa Noblesse.

Porteni d'Azur a trois Poissons d'Argent mis en pal, au chef d'or.

LXII de la Barre — François et Claude de la Barre Escuiers Sieurs de Verdin demeurans en la Parroisse de . . . . Election d'Evreux, le 9 de Septembre ils Sont Maintenus Noble d'Ancienne Extraction, Surquoy n'y a eu jugement.

LXIII Le Pere — Charles le Pere Escuier Sieur de Grateuil, Election d'Evreux y demeurant, Jean, Claude, Antoine, Ses freres, Nicolas le Pere Escuier Sieur du Frane Son Cousin germain demeurant en ladite Parroisse Maintenus le 29.e Decembre 1666.

LXIV de la Garenne — Lancelot de la Garenne Escuier, et Charles de la Garenne aussy Escuier demeurans à S.t Vincent Elect.n d'Evreux, Antoine, Jean, Pierre 3 Isambert et Lancelot, 5 Maintenus le 24.e Xbre 1666.

Porteni d'Argent a deux Chevrons de Sable accompagnez au Chef de deux Coquilles de gueules, et une autre en pointe de Même

IXV de la Noë S.t Martin — Michel de la Noë S.t Martin

Escuier S.r de Pesmenil demeurant
a Chasne Baillage de Chartres.
Election d'Évreux Estienne, Guillaume
Nicolas, Jacques, Michel, Maintenu
quant a present, Le 12 de janvier
1666. Ledit Estienne faisant
le premier Degré, Natif de Harfleur
Annobli des franchises par le payem.t
de la Somme de 30.lt en la Sergenterie
de Bolbec Suivant le Rolle de
l'An 1470.

Porte d'Azur a trois Faces
dór.

LXVI
de Hebert

Charles et Claude de Hebert
Escuiers Sieurs des Angles et la Hume=
=re, le premier en Son nom, et Comme
Tuteur de François de Hebert Escuier
Sieur du Hamel Rouilley, Vivant
Escuier demeurant en la Parroisse S.te
Croix des Bauts, Election d'Evreux,
Mathieu, Guillaume, Ambroise Simon
François le 16. de Fevrier 1667. renvoié
au Conseil, l'avis estant qu'ils Soient
declarez Usurpateurs.

Portent d'Azur au chevron
d'or, chargé en Chef d'une coquille de
Sable pour brisure accompagné de
trois Molettes d'Esperon 2. et 1.

Jacques Hebert Escuier dem.t en la Parroisse de Praville Election du Pont de l'Arche, Jacques, Jean, Henry Jacques, Maintenu le Septembre 1667.

Cette Famille est Annoblie des francfiefs, M.e Jean et Raymond Hebert Comparurent en la Recherche de 1490. et firent leur declaration en 1523: Gilles Hubert Sieur du Rully produisit sa Genealogie et Lettres devant les Eleüs d'Evreux.

Porte d'Azur au Chevron d'or accompagné de trois Molettes d'or, 2. et 1.

LXVII
Iubert
de Brecourt

Anne Iubert, Chevalier Seigneur de Brecourt, et M.e Louis Iubert Chevalier Seigneur de Senencourt Conseiller du Roy en Sa Cour de Parlem.t de Rouen y demeurant ledit Anne Iubert demeurant a Brecourt Election d'Evreux, Guillaume, Henry, Henry, Jean, Anne Maintenus le 13.e Aoust 1666.

Voyez l'Article CXIII. Election de Rouen.

Porte Ecartelé au 1.er et 4. d'Azur a la Croix Alaisée d'or, 2. et 3. de gueules a cinq fers de Lances d'argent 3 rois en chef et 2. en pointe.

Christophle François et Alexandre de Loubert Escuiers freres ledit Christophle, tant pour luy que comme Tuteur dudit Alexandre dem.t a Bierville Election d'Evreux, et Louis de Loubert Sieur de Martainville, Elect.on d'Evreux, tous issus de Blaise de Loubert Annobli en 1544. Maintenus le 18.e d'Aoust 1666. LXVIII de Loubert

Porte de Sable a trois Espés d'or.

Guillaume de Lambert Es.r Sieur du Buisson Salüe demeurant en la Parroisse de Signy Election d'Evreux et Antoine de Lambert aussy Escuier freres, Troilus[1] de Lambert, Antoine[2] Jaiques[3], François[4], Guillaume Maint.ú le 26. d'Aoust 1666. LXIX de Lambert

Porte d'Argent á trois bandes de Sable.

Pierre de Lambert de la Parroisse de Calville Election de Conches produisit sa Genealogie en 1523. devant les Elüs d'Evreux comme Noble d'Extraction, et toute fois a esté noté par Monfaut

François de Malortie Escuier Sieur de Villers demeurant en la Parroisse d'Endreville Election LXX De Malortie

d'Evreux Jean de Malortie fils de François, Gabriel, Jacques, François, Maintenu le 5. de Septembre 1668.

Claude de Malortie Escuier Sieur des Rois et de Manneville demt. en la Parroisse de St. Ouen des Champs Election du Ponteaudemer, et Louis Escuier demeurant en la Parroisse de Campigny de ladite Election, Freres, Jean, Robert Claude, François, Claude Maintenus le 4 Avril 1668.

Porte d'Azur a deux chevrons d'or, accompagné de trois fers de Pique la pointe en bas posés 2. et 1.

Cette Famille a esté mise au Nombre des Nobles reconnus par Monsieur elle est originaire de Basse Normandie.

LXXI de Marainville

Robert de Marainville Escuier Sieur d'Orgeville demeurant en la dite Parroisse Election d'Evreux Guillaume de Marainville Sieur du Vipart, Louis, François Robert Maintenu le 14 de Mars 1668. il en fait mention de Cette Famille parmi les Nobles d'Extraction reconnus par Monsieur.

Guillaume de Marainville Escuier

Sieur de la Bigotiere demeurant en
la Parroisse de Crosse Election d'Evreux
Pierre, François, Richard Maintenu
le 12 Fevrier 1666.

Porte d'Argent a neuf
Merlettes de Sable 3. 3. et 3. -

LXXII
Scaron
de Bonneville.

Georges Denis Scaron Escr.
Seigneur et patron de la Bonneville
Lieutenant du Roy au Gouvernemt.
d'Evreux, Maintenu le 11.e de 7.bre
1666.

LXXIII
de Mesieres
l'Esprevanche

Jean Baptiste de Mezieres
Chevalier Seigneur de l'Esprevanche
Conseiller et Maistre d'Hostel du
Roy Gentilhomme Ordinaire de
feue la Reine Mere du Roy de
la Grande Bretagne demeurant a
la Parroisse de Boissei l'Esprevanche
Election d'Evreux, Maintenüs le
dernier May 1670:

Porte d'or au Lion de Sable
Armé et Couronné de même, lampa-
=ssé de gueules,

LXXIV
de Mailloc

Dame Marie de Monthau-
=mer, Veuve de Messire Pierre de
Mailloc, Chevalier Seigneur de Mail-
=leville demeurant Election d'Evreux
Tutrice de ses Enfans.

Nicolas de Maillot Escuier Sr. du Lieu, et du Boullay Morin y demeu. Election d'Evreux, Jean, Guillaume, Xphle, Guillaume, Abraham, François, Nicolas Maintenu le 16e. d'Aoust 1666.

Porte de gueules a trois Maillets d'Argent, 2. et 1.

LXXV Martel

Roger et Alexandre Martel Chevaliers demeurants à Chambigner Parroisse de Hecourt Election d'Evreux Charles, Nicolas, Louis, Pierre, Roger Maintenu le 12 d'Aoust 1666.

Porte d'or à trois Marteaux de gueules 2. et 1.

Jean Paul Martel Escuier Sieur de Hecourt demeurant en la Parroisse de Taillemer, Election du Ponteau de Mer Guillaume, Jean, Jean Paul, Jugement donné par forclusion le 27e Novembre 1670. et le 4. de Mars 1671. renvoié au Conseil en cas d'Apel

Porte d'or à trois Marteaux de gueules 2. et 1. Ce sont les mêmes Armes de la Maison de Chambigny

Jean Martel Sieur de Chambigner jugé tenu pour Noble d'Extraction par les Elûs d'Evreux et dit issu de la Maison de Bacqueville

en la Recherche de 1523.

LXXVI
de
Morchesne

Jacques de Morchesne Escuier Sieur de Martigny demeurant en la Parroisse de Fontaine de Heudebourg Election d'Evreux; François de Morchesne Sieur de S.t Remy, Julien de Morchesne Sieur du Breuil, Rolland Guillaume President aux Requestes du Palais a Rouen, Joachim, Jacques Rolland, Jean, Henry, Sebastien, Le 17. de Septembre 1667. renvoiez Nos M.rs de Marle Intendans a Alençon et depuis Arrest du Conseil de Maintenues

Porte d'Argent au Chevron de Sable a trois Hermines de meme 2. et 1.

LXXVII
Poullet

Philippes Poullet Escuier Garde du Corps du Roy demeurant en la Parroisse de Heecourt Election d'Evreux.

LXXVIII
de
Pesverel

Louis de Pesverel Escuier Sieur de Nogent demeurant en la terre de Nuisement parroisse de Huse Election d'Evreux, Jean, René Guillaume, Anne, René, Louis Maintenu le 10.e d'Avril 1669.

Cette Famille est Originaire de basse Normandie Generalité de Alençon.

LXXIX
de
Quincarnon

Porte comme la Maison de Monteraulier en l'Eleccion de Rouen

Louis de Quincarnon Escuier Sieur de la Chappelle et Charles de Quincarnon Escuier freres demeurant en la Parroisse de S.t Lô oy des Ventes Election d'Evreux, Geffroy, Claude, Guillaume, Louis, Charles, Maintenus le 11.e d'Aoust 1666.

Louis de Quincarnon Escu.r Sieur de Boissy, demeurant en la Parr.e du Plessis Groham Election d'Evreux, Jean, Georges, Guillaume, Jean, Louis Maintenû le 10.e Aoust 1666.

Porte d'Argent a trois ....
.... de Sinople.

Cette Famille estoit divisée en deux Branches au temps de la Recherche de Geuffroy de Quincarnon de la Parroisse de S.t Pierre d'Evreux avoit esté Annobli par la Taxe des francfiefs, a Cause du fief d'Azaulle en 1470.

Et Jean de Quincarnon Son Cousin germain demeurant a Beaumont le Roger, avoit esté pareillement Annobli en la même Année.

Jean le Renouard

Jean le Renouard Escuier LXXX
demeurant en la Parroisse de N. D.e le Renouard
de la Ronde Election d'Evreux, Jean le
Renouard Secretaire du Roy, Denis, -
Jean, Maintenu le 26. de Fevrier 1669.

Porte d'Azur a la Face d'argent
chargée d'un Croissant, et d'une Molette
de gueules, et au chef, et un Lion d'or-
passant Lampassé de gueules.

Jean et Robert de la Roque LXXXI
Escuiers Sieurs de S.t Germain y demeu.t de la Roque
Election d'Evreux, Jacques de la Roque
Escuier Sieur de Boishebert demeurant
en la Parroisse de Verunce, Election de
Bernay, Generalité d'Alençon, Plusieurs
dudit nom ont estez Lieutenants -
Generaux au Presidial d'Evreux et a
Maistres des Requestes, et ledit Jacques
a esté Maintenû Noble par Arrest
du Conseil du 30.e Septembre 1667. par
Jugement du 1.er de Mars 1669. lesdits -
Exposants, Jean et Robert renvoyez au
Conseil avec leurs Consanguins.

Jean de la Roque Escuier S.r
de Boishebert demeurant en la Parroisse
de Verune Election de Bernay Baillage
d'Evreux possedant le fief de la Roque -

Scis dans la Parroisse d'Abervoye Election
d'Andely, Jean, Louis, Robert, Jacques
qui epousa Elizabeth de Vigneral, Main=
=tenu le 30.e Septembre 1666. et deschargé
du droit des francfiefs, du 27. Aoust 1674
a Cause de Son fief de la Roque, par
M.r Creil Commissaire et Intendant
en la Generalité de Rouen.

LXXXII
le Roux

Porte d'Azur a trois Roses
d'or, 2. et 1.

Louis le Roux Escuier Sieur
du Trenchant et la Prevosté demeurant
en la Parroisse de Serest, Election d'Evreux
le 14. de Septembre renvoié au Con.d

LXXXIII
de Rouel

Porte Echiqueté d'Argent
et d'Azur.

Louis de Rouel Escuier
Sieur des Coreches demeurant en la Parr.e
de Büe, Election d'Evreux, Pierre, David,
Hector, Jean, le 4.e de Mars 1641. Main=
=tenu.

LXXXIV
de S.t Paul

Porte d'Argent Semé d'Hermines
au Chef de gueules chargé de trois fers
a Cheval d'Argent

Jacques de S.t Paul Escuier
Sieur du Mesnil Beranger demeurant
au grand Andely, Pierre de S.t Paul
Escuier Sieur de la Motte Freres et
Jacques de S.t Paul Escuier S.r de S.t Cheron

en partie demeurant en ladite Parroisse
Election d'Evreux le 22e. d'Octobre 1666.
lesdits Exposants renvoyez au Conseil
sans prejudice du Jugement rendu
contre Claude des.t Paul, le 12e. de
Septembre 1666.

Claude des.t Paul escuier
Seigneur de Neaufle demeurant aud.t
Cheron, Election d'Evreux, le 12e. de
Septembre 1666. Ledit Claude fils
de Nicolas declaré Usurpateur.

Porte d'Argent au Sautoir
denteté de Sable accompagné de
trois Roses de gueules en Chef.

Il est porté en la Recherche
de 1523: qu'Antoine des.t Paul S.r
de Ruf, à fait apparoir estre issus
des Comtes des.t Pol, ce qui est insoute-
=nable puis que ces Comtes ont porté
le nom de leurs differentes Maisons
Camp d'Avesnes, Chastillon, Luxembourg
&c.

LXXXV du Bosc

Robert du Bosc Escuier
Sieur de Pampou, tant pour luy que
comme Tuteur de Claude Et Ambroise
des.t Paul de la Plesse Escuier demeur.t
en la Parroisse de Granes Elect.on d'Evreux

LXXXVI de Sailly

Jean de Sailly Escuier Sieur
du Lieu, et de la Boulaye demeurant

en la Parroisse de Croissy Election
d'Evreux, Jean, Simon, Jacques, Mathieu
Jean le 3. d'octobre renvoïé au Conseil

Porte d'Azur a trois Testes de
LXXXVII Butor arrachées, 2. et 1.

de
S.t Bolmer
du
Mesnil Croüan

Jean de S.t Bolmer Ecuier
Seigneur du Mesnil Croüan, y dem.t.
Election d'Evreux, Jean de S.t Bolmer
Ecuier Seigneur de la Mue demeurant
en la Parroisse de Forel Generalité
de Paris et Louis de S.t Bolmer Ecuier
freres, Nicolas, Gabriel, Jean, Louis
Gabriel, Jean, claude, Charles, Louis
Maintenus le 22.e de Mars 1640.

Cette Famille est Noble
d'Extraction et a été distinguée par
Monfaut en la Sergenterie de
Torest au Village de la Casnelle.

Porte d'or Fretté de gueules
LXXXVIII au Franc Canton de Sable.

de
Strozzy

Fabien de Strozzy Ecuier
Seigneur de Chignelles y demeurant
Election d'Evreux; Vincentio de Strozzy
natif de Florence son Ayeul
Annobli et Naturalisé par lettres
donnée a Blaje, au mois d'Aoust
1599. Verifiés le 14 Septembre Suivant

LXXXIX

Le Chesne de Menille

Charles le Chesne Chlr Seigneur de Menille demeurant Election d'Evreux, Antoine, Guillau. Guy, Jean, Sebastien, Charles, Maintenû le 9e d'Aoust 1666: Il Se trouve Un Annoblissement de Thomas le Chesne de la Parroisse de S.t Georges au Bois Diocese de Coutances donné a Paris en Septembre 1400.

Porte Ecartelé d'Argent et de gueules.

XC

de Salnoc

Edme de Salnoc Escuier Sieur du Mesnil la Haye demeurant en la Parroisse de Neufvillettes Elect.on d'Evreux, Gaspard, Mathieu, Jean Charles, Maintenu le 26.e d'Aoust 1666.

Porte d'Argent au lion de Sable Armé et lampassé de gueules la queuë Fourchée et passée en Sautoir, au Chef de Gueules.

XCI.

de Tesson

Charles de Tesson Sieur de Bellangais demeurant en la Parrois.e de Houtteville Election d'Evreux, Louis Louis, Nicolas, Louis, Charles, le 17.e Septembre declaré Usurpateur et toutefois Sa Majesté Supplié d'Vzer de grace en Consideration des Services rendus a l'Etat par le dit S.r de Bellengais

Porte d'Azur au Chevron d'or accompagné de trois Tessons ou Bleraux d'Argent 2. et 1.

XCII de Ticulin

Felix de Ticulin Escuier Sieur de Merville demeurant en la Parroisse de Nonancourt Election d'Evreux, Jean de Ticulin Escuier Sieur de la Vallée épousa Jeanne de la Marche, Loüis de Ticulin Sieur de la Vallée epousa Heleine dom Milles de Ticulin qui epousa Françoise de Herembourg, Jean de Thiculin qui épousa Suzanne de Concordan. Miles François qui epousa Françoise Baignard, Felix Maintenû le 16e Mars 1667.

XCIII de Turgis

Porte d'Azur a Six poignés de Lin d'or, 3. 2. et 1.

Pierre de Turgis Escuier Sieur de Bellefosse demeurant en la Parroisse du Plessis Grohain Election d'Evreux, Jean de Turgis, Jacques, Guillaume Loüis, Maintenus le 10e Juillet 1670.

XCIV du Val David

Porte d'or au Chevron de Sable accompagné de trois Palmes de même 2. et 1.

Charles du Val David Escuier demeurant audit Lieu Election d'Evreux Pierre, Adrien, Valerian, Jean, Charles

Maintenû le 4. Fevrier 1667.

Porte d'Argent a une Face de gueules, trois Molettes de Sable en chef et Un en pointe, un Aigle d'Azur sans Bec ny pieds

XCV. de Villequoy

Antoine et Louis Villequoy Sieurs de Thiouville pere et Fils dem.t en la Parroisse de la Foret du Parc, Election d'Evreux, Guillaume, Gilles Philippes, Antoine et Louis Maintenus le 13. ou 17. Septembre 1666.

Porte d'Azur a trois Coqs - dór Crettés et barbés de gueules, 2. et 1.

XCVI de Verguettes

Antoine de Verguettes Escu.r Sieur de Hodancourt demeurant Elect.on d'Evreux, Pierre[1], Jacques[2], Charles[3], François[4] leur Origine Vient de Bourgogne, ont estéz deschargés par les Commissaires des francfiefs confirméz par Arrest au rapport de M.r d'Aligre au Mois de May 1670.

Porte dór a trois chevrons - de Gueules,

XCVII de Vieillard

François de Vieillard Escuier Sieur de la Queme dem.t en la Parroisse de Marcilly Elect. d'Evreux, Maintenû le 30.e Decembre 1666. Il est issû de Nicolas Vieillard Roy d'Armes du Roy de Sicile du Titre de Calabre, Annobli du 11.e de Septembre 1407. a Paris au Conseil

en presence du Roy de Sicile du Duc de
Berry, et autres plusieurs, Signé Marcadé
expedié le 9.e Mars Suivant

XCVIII
de
Cherville

Jacques de Cherville Escuier
President en l'Election d'Evreux, Michel
de Cherville epousa Anne de Hamel
Jacques Président en laditte Election
epousa Suzanne le Doux, Jacques
encore Président en laditte Election
epousa Elizabeth Maillard qui eut
pour Enfans Eustache, Jacques et un
Second Eustache epousa Catherine
Bardouïl dont jacques et Philippes
Arrest de la Cour des Aydes de Norman
die du 5.e Novembre 1663. rendu au profit
dudit Eustache et Donné Contradictoire
avec le Nommé le Clerc, aïant formé
Instance contre ledit Eustache de
Cherville, Escuier Sieur du Buisson duret,
pour le faire contribuer aux Tailles
ledit Jacques trois.e du nom tué au
Service du Roy, estant Capitaine au
Regiment Royal ledit Eustache puis
né dudit Eustache 1.er du nom tué au
Service du Roy en qualité De Mousque
taire choisi pour le Secours de Candie
Sous la Conduite du Comte d'Artagnan
ledit Eustache aîné a aussi Servy le
Roy

Roy lors de la Convocation de l'Arriere=
ban en 1674. en Allemagne sous le
Commendement de Monsieur Le=
Marechal de Turenne.

Lorraine Coupé d'or et d'Argent
Sur l'or un Aigle de Sable, Sur l'argent
un Cerf au Naturel, Sur une Terrasse
de Sinople.

XCIX de Giverville

Marc Aurele de Giverville
Escuier Sieur d'Argences demeurant
a S.t Pierre d'Evreux, Pierre de Gui=
=verville Conseiller en la Cour des Ayder
de Rouen, Charles[2], Marc[3], Marc Aurele[4]
Maintenu au Mois de juillet 1667.

Ledit Pierre qui fut Con.er
en la Cour des Aydes, Changea Son
nom de Pillon en Celuy de Giverville
par lettres du 25.e d'Aoust 1576. il a
des Consanguins Sous les Electons du
Pont l'Eveque et Pont au demer, et
en autres. Charles de Giverville
Escuier Sieur de Vassoüy, Election du
Pont l'Eveque, Maintenu le 7.e Juillet
1667.

Lorraine d'Argent a la face
d'Azur chargée d'un Croissant
d'Argent, accompagné de quatre
Molettes de Sable deux en chef, et
deux en Pointe.

Gilles Pillon de la Parroisse
du Desert Vicomté de S.t Lô, Sieur de
Glatigny, et depuis Conseiller du
Parlement de Rouen, fut Annobli
par lettres donnees de Monceaux
en Aoust 1596. au Moyen de
1000 lb. de finance, jcelles Verifiées
Le dernier de Juin 1598.

ELECTION

DU

PONTEAU DE MER

Gilles Aubert Escuier Sieur de Farceaux Conseiller a la Table de de Marbre du Palais a Rouen dem.t au Ponteau de mer, Guillaume Sieur de la Haye, autre Guillaume Con.er en la Cour, Guillaume[1], Robert[2], Elie[3], Jacques[4], d'un autre Jacques Son issus, Artus et Antoine, Jacques Gedeon, tous Maintenus le 12.e Aoust 1664. 1 Aubert

Voyez le premier Article de l'Election de Rouen.

Thomas de Bose Henry Sieur de la Lesquerage demeurant Parroisse de ce S.t Georges du Mesnil Elect.on de Lysieux Generalité d'Alençon possed.t 11 de Bosc Henry

des Heritages Sur la Parroisse des S.t Pierre
des Isls Election du Ponteau de Mer, Philibert
Laurens, Jean, Philibert Thomas, Paul
Robert, Jean, Thomas tous Maintenus
le 1.er Mars 1669.

Cette Famille est Noble d'Extraon.
et distinguee par Monsieur, Election de
Bernay, Village de Draucourt.

I.e
le Balleur — Jacques et Jacques, et George
le Balleur Escuiers.

Voyez l'Article XXX. dans
III — l'Election de Rouen.

Baron — Jean Baron Escuier Sieur
de Thibouville, Pierre Baron demeur.t
au Ponteau de Mer, pour eux et pour
Jean Escuier Sieur de Thibouville Con.r
du Roy Lieutenant Particulier Civil
et Criminel audit lieu, Maintenus
le 7. Janvier 1668. Ledit Jean et Pierre
freres, tous deux du Pontcau de mer,
ont estéz Annoblis a Paris en X.bre
1658.

de
Bellemare — Hector, Claude, Jean et
Laurent de Bellemare.

Voyez l'Article XVI. Election
de Rouen.

le Barbier — Claude le Barbier Escuier
Sieur d'Angleville, et du Pardon, Claude
Charles, René et Philippes aussi Escuier
demeurants en la Parroisse d'Espiés-

Election d'Evreux, Louis, Charles 2 Claude 3, dudit Louis Son fils David René, Philippes, le 11.e Juillet 1667: renvoiez au Conseil

Voyez l'Article XIII. de l'Electō. d'Evreux.

Porte d'Argent a trois Mains gauches renversées de Sable

IV

Pierre de la Brierre Escuier demeurant en la Parroisse de S.t Simon Election du Ponteau de mer, Jean, Simon 2 Jacob, Pierre 4 le 14.e Fevrier 1667: a renvoïé au Conseil.

de la Brierre

Porte de gueules au chevron d'or accompagné de deux Molettes d'Argent en chef, et une Rose de même en pointe.

V

Charles Le Bienvenu Escuier Sieur de S.t Pierre des Ils, Election du Ponteau de mer, François aussy Escuier Sieur du Bourg demeurant a Monfort en ladite Election, Jean, Guillaume, 3 Pierre, Langrane, François, Charles, Veu leurs pieces, Nous avons donné quant a present acte de la representation d'Icelles et Ordonné qu'elles leurs seront rendues le 17.e de May 1669.

Le Bienvenu

Louis Le Bienvenu Escuier S.r

D'Aubermont demeurant en la Parroisse de Boulleville Election du Ponteau de mer Jacques aussy Escuier demeurant en la Parroisse de Foullebec de ladite Election Nicolas[1], Benjamin[2], Claude[3], Louis[4], et Jacques, Benjamin, avoit pour freres Jean, Claude et Nicolas, tous Maintenus le 8e. May 1669:

Ils sont Issus de Guillaume de Bienvenu Natif de Monfort Election de Bernay Annobli par la Charte Generale des franchises en consequence du payement de la somme de 60. tt. a laq.le il avoit esté taxé en la Sergenterie du dit Monfort.

Porte un d'Azur a la Croix Echiquetée d'Argent et de gueules cantonnée de quatre fers à cheval d'Argent

VI
Bertrant

Jean Bertrand Escuier Sieur du Haistray, et Jean Escuier Sieur de Longpré freres demeurant a Toussainville Election du Ponteau de mer, Pierre[1], Louis[2], Jacques[3], Jacques[4], Jean le 24 Janvier 1670: declarez Usurpateurs Condamnez Chacun en 2000. tt. d'Amende et 2 s. pour livre, et a chacun 300 tt. de restitution; Et depuis le 23. Juillet 1670. renvoiez au Conseil pour se pourvoir ainsy qu'ils adviseront bon estre, les,

pieces nouvelles stans de Consideration
enfin le 27 dudit mois et an Maintenus
veu la representation de la Minutte
Nouvellement produite

Cette Famille est Noble
d'Extraction, et a esté Distinguée par
Monsieur Sous le nom de Barteram
en la Sergenterie d'Argences

Porte d'or a la bande de
Sable chargée de quatre lozange
d'Argent, et accompagnée de six Annea=
=ux de gueules 3. et 3.

VII
Bissot

Pierre Bissot Escuier Sieur
du Tanney demeurant en la Parroisse
des^{t}. Martin prez S^{t}. Fermin Election
du Ponteau demer, Guillaume, Jacques,
Jean, Pierre, Pierre, Robert Bissot de la
Parroisse des^{t}. Martin le Vieil Sergente=
=rie de Preaux a esté Annobli par la
Charte generale des fouages, en 1471.
au moien du Payement de la Somme
de 30^{tt}. a laquelle il fut imposé pour
Son fiefs, il y á eu un Arrest de la
Cour des Aydes du 22 Avril 1560: en
leur faveur, Maintenu le 3^{e}. de May
1670:

Porte d'Argent a trois...
de Gueules.

VIII
de Bois=
=levêque

Charles de Boisleveſque Eſcuier Sieur des Rochers demeurant en la Parr.e de S.t Martin le Vieil Election du Ponteau de Mer, Róbert, 2 Jacques, 3 chârles, 4 chârles Ledit Charles Maintenu le 22.e Avril 1668.

M.re Robert de Boisleveſque, & Jean Son frere Enfans de Jean de Bois= leveſque demeurant au Neufbourg, com= =parurent devant Les Eleüs d'Evreux en la Recherche de 1490: pour eſtre main= =tenus en la Poſſeſſion du privilege acquis á leur pere par la Charte gnale des franchiſes, et en la Recherche de 1523: autre Jean de Boisleveſque dem.t audit lieu de Neufbourg juſtifia du payement de la taxe des franchiſes, impo= =ſée a Son pere et fut envoié en poſſe= =ſion du privilege.

Porte d'Azur, au Chevron d'Argent, accompagné de trois Trefles d'or, 2. et 1.

IX
de
Boscregnoul

Jacques Et Jean Baptiſte de Boscregnoul Eſcuiers freres demeurants audit lieu Election du Ponteau dernier Maintenus le 10.e Mars 1667.

Porte de gueules a la bande d'or,

de Courcy

Pierre de Courcy.

Voyez l'Article XXI de l'Election d'Evreux.

Antoine de Cintray Escuier X
Sieur de Grand prey demeurant en la de
Parroisse de Vatteville Election du Pont Cintray
de mer, Robert, Philippes, Thomas,
Antoine, ledit Antoine, Maintenû le
neuf janvier 1668.

Cette Famille est Issuë de
Provence.

Porte de gueules a trois
coquilles d'Argent 2. et 1.

XI
Alexandre le Carpentier Es.r 1e
Sieur de Beaucarme demeurant en la Carpentier
Parroisse de la Potterie Election du
Pont au de mer, Guillaume, Jean
Isaac, Alexandre, Maintenû le 1.er Mars
1668.

Cette Famille est Issuë de
Thomas le Carpentier imposé a la
Somme de 30.tt pour la taxe des franc
fiefs, qu'il a payé en la Sergenterie de
Moyaux l'An 1470. Benoist le Carpentier
fils dudit Thomas, Comparut en la
Recherche de 1490. pardevant les
Elûs de Lysieux pour estre Maintenû
au privilege

Porte d'Argent a la Croix
d'Azur en Abisme brisé d'une Molette
d'or Cantonnée de quatre autres Molettes
de Sable.

XII
le
Carbonnier

Jean le Carbonnier Ecuier
Sieur de Franceboisier demeurant a Foulle=
=bec Election du Ponteau de mer, Pierre
Secretaire du Roy, Lan²franc, Jacques³
ledit Jean Maintenû le 14 Decembre
1668. Arrest du Parlement de Rouen
de Juin 1598.

Porte d'Argent au Chevron
de Sable accompagné de trois Flammes
de gueules 2. et 1.

XIII
de
Cremanville

Adrien de Cremanville Ecuier
Sieur de Pinceliere demeurant en la
Parroisse du Toi Election du Ponteau de
mer, Jean, Jacques², François³, Adrien⁴,
ledit Adrien Maintenû le 28 Aoust 1668.

Porte d'Azur au besan d'or
au Chef d'or chargé de deux tourteaux
d'Azur.

le Cornu

Guillaume le Cornû
Voyez l'Article CLXXX. dans
l'Election d'Arques.

XIV
Cecire

François Cecire Ecuier demt.
en la Parroisse de Manneville le
Raoul Election du Ponteau de mer,
Jacques et Robert Cecire Ecuiers Sieurs
de Bellage pere et fils, et Jean aussy
Ecuier demeurant en la Parroisse de
Gonneville Election du Pont l'Eveque
Guillaume, Jean², Thomas³, Robert⁴,

Arrest du Conseil d'Etat en Decembre 1671 par lequel lesdits Ceciro Sont Maintenus en leur qualité de Noble et Escuier, ils avoient été renvoiés audit Conseil le 4. de Mars 1671.

Porte d'Argent a l'Ecu d'Azur en Abisme a l'orle de huit Mertettes de même.

Cette Famille a été reconnüe Noble d'Extraction en la Recherche de la Generalité d'Alençon, Election de Bernay.

le Coûturier

André Le Coûturier.

Voyez l'Article Neuf en l'Election de Gisors et Pontoise.

XV

Le Comte

Jean le Comte Escuier Sieur de Thibermont demeurant en la Parroisse de Ste Croix d'Aizier Election du Ponteau demer; Et Estienne aussy Escuier Sieur de Monville demeurant a Rouen le 14. Novembre 1667: ledit Estienne Sert Maintenu Noble d'Ancienne race et Extraction, et a été Maintenu le 27. de Septembre 1667:

XVI

le Coustumier

Claude le Coustumier Escuier Sieur de la Motte Freneuse demeurant audit lieu, Election du Ponteau demer et Charles aussy Escuier frere demeurant

en la Parroisse de S.t Livet, Sur Authon Election de Bernay Generalité d'Alençon Guillaume le Pousturier Annobli en 1571. Verifié en la Cour des Aydes en Fevrier audit an a Rouen, Nicolas Hierosme, Claude, Charles Maintenû le 4.e Juin 1670:

Porte d'Azur a trois Croissants d'Argent

XVII Charlemagne

François Alexandre Charlemagne Escuier Sieur du Boullay & Dominique Charlemagne Escuier Son frere demeurant en la Parroisse de Beuzeville Election du Ponteau demer, Annobli au Mois de juillet 1652 enregistré aux Comptes et Aydes de Rouen le 20. d'Octobre et 13. Aoust. 1653. Confirmés au Mois de May 1667. Verifiés Et dittes Chambres le 10.e Mars 1668. Maintenus le 9.e Decembre 1668.

Porte d'Argent au chevron d'or accompagné de deux Croissants en Chef, et une Molette en pointe le tout d'or

XVIII Colombel

Jean Baptiste Colombel Escuier demeurant en la Parroisse de Caumont, Election du Ponteau de mer

Jean Procureur Sindic de la Ville de
Rouen Annobli en Janvier 1598: —
Enregistré aux Comptes et Aydes a
Rouen Les 12: et 22. Juillet 1611. —
Pierre[1] Pierre[2] Jean[3] Baptiste, Maintenu
a Rouen le 5e de Fevrier 1667.

Porte d'Azur a la Face dor
accompagnée en chef de deux Colombes
d'Argent affrontées en pointe d'un
Serpent aussy d'Argent, et pour Cimier
une Colombe tenant une branche
d'olivier en Son Bec.

XIX
Desson

Claude Et François Desson —
Escuiers freres Sieurs du Torp y demeurant
Election du Ponteau demer, et Antoine
Escuier demeurant en la Parroisse Douville
Election du Pont l'Eveque leur Consanguin
Jean[1], Pierre[2], Claude[3], François Maintenu
le 26 de May 1668; Charte d'Annoblis=
=ment Concedée par le Roy Charles
IXe. a Jean Desson Controlleur des
Aydes et Tailles en l'Election du
Ponteau de Mer, Moienant 1000. Ecus
d'or en Mars 1574: registrée en la
Chambre des Comptes a Paris le 28
de May 1612.

Porte d'Azur a trois Croissants

d'Argent 2. et 1. Une Tour d'or en Abime.

XX
du Pain

Michel Du Pain Escuier
fils de Charles demeurant en la Parroisse
d'Escaquelon, Et Lanfranc aussy Escuier
Sieur du Taillis, demeurant en la
Parroisse d'Illeville, Election du
Ponteau de mer, Guillaume du Pin
Sieur du Chauffetû et de la Sergenterie
Noble de Monfort demeurant en la
Parroisse d'Illeville Annobli en Lre.
1583: pour 1000th. de Finance registrés
en la Chambre des Comptes a Paris
le 19e Decembre dudit an et en la
Cour des Ayde a Rouen le 17e janvier
1584. Maintenu a Rouen le 21 Fevr.
1668.

Porte d'Azur a trois Pommes
de Pin.

XXI.
d'Arraudon

Henry d'Arraudon Escuier
Sieur de Crasville a la Stipulation de
Damoiselle Marguerite Busquet
demeurant a Rouen, Edme Escuier Sr.
du Buse demeurant en la Parroisse de
Bliquetuit, Election du Ponteau de mer
Alphonce1, Alphonce2, Isaac3, Henry4
Alphonce, dudit Isaac Sont Sortis
Jacques, Gilles, Georges, Isaac, Edouard,
dudit Henry Sont Sortis Isaac, Gilles et

et Henry tous Maintenus le 3.e Decembre
1667: Il se trouve un Robert d'Arr=
=audon ou Arragon taxé aux francfiefs
a la Somme de 18.tt pour la moitié du
fief Noble de la Sergenterie de Touques

Jacques, Louis, Adrien Charles Du Quesne
Pierre, Jacques, Pierre et Robert du
Quesne Mentionnés en VIII Articles
Separés.

Voyez pour le tout Article
LXXVI. dans l'Election de Rouen.

XXII
Gaspard du Quesney possedant du Quesney
Heritage en la Parroisse de Bosc Achard
Election du Ponteau demer aïant epousé
Marguerite Boullay demeurant a
Rouen.

XXIII
François de Mouy Escuier de Mouy
Sieur d'Anteauville a la Stipulation
de Charlotte de Livet demeurant a
Bonneville, Election du Ponteau demer
declarés forclos de produire nouvel
Annobli, Sçavoir s'il y a des Lettres de
confirmation attendu ses services.

XXIV
Francois Droullin Escuier Droullin
demeurant en la Parroisse de Manneville
le Raoul, Election du Ponteau de Mer,
Guillaume[1], Maurice[2], François[3],
Gabriel[4], Maintenu le 3.e Fevrier 1668[5]
Il est Issû de Colin Droullin de la

Parroisse de Manneville le Raoul de la Sergenterie du Mesnil Election de Lysieux, mis au Nombre des roturiers par Raimond Monfaut, et qui a depuis obtenu le Privilege en paiant la Taxe des franchises.

Porte d'Azur a trois pals d'Argent.

XXV du Mesnil

Jean du Mesnil escuier S.r de S.t Omer demeurant en la Parroisse de Tocqueville Election du Ponteau demer.

XXVI du Fay

Alexandre du Fay Escuier Sieur de Terrieres demeurant en la Parroisse de Colletot Election du Pont=eau demer, Guillaume, Hercule et Louis du Fay Escuiers freres enfans dudit Alexandre; Maintenus le 30.e Decembre 1667:

Georges du Fay Chevalier Sieur de S.t André Exempts des gardes du Corps du Roy, Maintenu le 2.e Mars 1668.:

Pierre du Fay Chevalier Seigneur de Mezengere Baron de S.t André en la Marche de Marceille Sur Cure, et devant Mestre de Camp d'une Regiment de Cavalerie entretenu pour le Service du Roy, demeurant en la Parroisse du Bois Renard Election du Ponteau demer Consanguin.

Anne du Fay Chevalier
Seigneur de S.t Leger Election du Pont-
audemer, frere dudit Sieur de Mezen-
gere Charles, Guillaume, et Georges
ses Enfans.

Jean du Fay Chevalier Seig.r
du Taillis, Comte de Mauleuvrier du
Bosc cachard Chastelain et Patron
du Fruit S.te Marguerite Etaimemare
et autres Terres Conseiller du Roy en
ses Conseils d'Etat, et Mareschal
des Camps des Armées de Sa Majesté
presentement demeurant a Rouen,
Jacques, Georges, et Jean Baptiste
ses Enfans, Pierre 1, Jean 2, Jean 3 Bailly
de Rouen, Jacques 4 aussy Bailly de
Rouen qui epousa Judich aux épaules
Jean qui epousa Catherine de Preteval
Panilleuse, et en deux.s Nopces, Marg.te
de Chaumont, Jacques, qui a epousé
Catherine de Bouguetot, Maintenû
le 18.e Juillet 1668.

Gilles du Fay, Chevalier
Seigneur et Patron de Grainbouville
Pretot, la Briere et Bois jourdain
demeurant en ladite Parroisse de
Grainbouville Election de Montivillers
frere dud.t S.r Comte de Mauleuvrier.

Jean François du Fay Chter
Seigneur de la Londe, Lievrey, Villy,
Rancarville et autres Terres, demeurant
en la Parroisse de St. Opportune
Election du Ponteau demer aussy
freres dudit Sieur Comte de Mauleuvrier

Robert du Fay Chevalier
Seigneur de Lieuvray Nonurdes et la
Tillaye demeurant en laditte Parroisse
de Lieuvray Election de Lysieux General.
d'Alençon possedant des biens en la
Generalité de Rouen, aussy frere
dudit Sieur Comte de Mauleuvrier, les
Sieurs Jean, Gilles, Jean, François,
et Robert freres, Enfans Heritiers
de feu Messire Jacques du Fay
Bailly, de Rouen, Et de Damoiselle
Judich aux Espaulles leur pere et
mere,

Louis du Fay Chevalier
Seigneur et Marquis de la Haye depuis
Baron de Bonnebosc et autres lieux
et Conseiller du Roy en ses Conseils
President au Mortier au Parlement
de Rouen, Pierre[1], Jean[2], Jean[3], Olivier[4]
Louis[5], Robert[6] Louis[7] Gaspard.

Portent tous de gueules a la Croix
d'Argent cantonnée de 4. Molettes de même

Cette Famille á esté Tenuë pour Noble par Monsau en 1463: aux Villages de la Frenage et de la Camelle Sergenterie de Foret, estant dors lors divisée en deux branches.

XXVII de Brevedent

Gabriel de Brevedent a fait sa preuve en l'Election du Pont levesque

des Brosses

Jean de Brosse.

Voyez l'Article VI. Election d'Evreux.

XXVIII Durand

Jacques Durand Escuier Sieur de Litetot Lieutenant Civil et Criminel au Ponteau demer, et Jacques Escuier Sieur de Gaillon Tresorier de France, Maintenus le 14. Juillet 1664: et 21 Novembre 1670 ils ont esté Annoblis a Paris au Mois de Juin 1643. Verifié en 1644.

XXIX de Gouis

Alexandre de Gouis Sieur de Montgiron Conseiller du Roy Lieutenant General Civil et Criminel en l'Election du Ponteau de Mer, le 20.7bre 1666. Ledit Sieur s'est Maintenu Noble d'Extraction le 20. juillet 1664 renvoïé au Conseil, ou l'on adit que ledit Sieur avoit obtenu Arrest de decharge en 1670: Il y a eu un Arrest de la Cour des Aydes de Normandie du

19. Decembre 1657: rendu Contre les nommés Goüis, par lequel il est ordonné qu'ils seront employés aux Rolles des Tailles, comme aiant usurpé la qualité de Noble et d'Escuier ledit Arrest donné entre Pierre Le Fevre Bourgeois de Rouen et Philippes de Goüis Soi disant Escuier Sieur de Montgiron, Lieutenant Civil en l'Elect.^re du Ponteau demer en la presence de M.^re Jean du Pont chargé par sa Majesté du recouvrement des Taxes faites et a faire Sur les Usurpateurs du Titre et qualité de Noble et d'Escuier en cette Province, et du Procur.^r General du Roy en ladite Cour, et de la Commission, joints et aussy demend.^r a lencontre dudit Goüis pour le faire emploïer au Rolle des Usurpateurs de Noblesse, et a le faire condamner a l'Amende de l'Usurpation comme estant ledit Goüis de condition rotu=riere et non Noble, ledit Philippes et ledit Pierre estant Simplement avocats au Ponteau de mer, qui ont voulu proffiter de la ressemblance de leur nom pour sentir a Une Famille Noble. Ledit Arrest intervenu en la presence des Habitans de Toustainville

M.

el du Ponteau de mer, Francois de
Goüis est denommé par ledit Arrest
Comme Frere dudit Philippes pere
d'Alexandre.

XXX
du Bosc

André du Bosc Escr
Sieur de la Cour Bourneville demt.
en la Parroisse de Treville Election
du Ponteau demer fils de Louis Vicomte
de l'Eau a Rouen, ce qui á esté observé
par le Procureur du Roy de la Commission
des Nobles, Martin, Nicolas[2], Louis[3], —
André[4], Philippes, Maintenus le 17
Avril 1668, Ledit Philippes du Bosc
Escuier Sieur de Beauchesne demeurant
Sur l'Election d'Avranches, a obtenu
Sa decharge devant M^r. Chamillart —
Intendant á Caen est á remarquer que
toute la Noblesse desdits du Bosc
Consiste aux Lettres de Veteran obtenües
par Nicolas faisant le Second degré
en qualité d'Archer des gardes du
Corps du Roy, le 10.^e Novembre 1607
lesquelles n'ont este Verifiées qu'en
1620:

XXXI
d'Escalles

Robert d'Escalles Escuier
Sieur de la Riviere demeurant en la
Parroisse de Torp. Election du Ponteau
de mer. Pierre Escuier S^r. de Boishebert

demeurant en la Parroisse de Farouville
Sur la mer, de la ditte Election frere
Et François Escuier Sieur de la Fontaine
demeurant en la Parroisse de Manne=
=ville le Raoul de laditte Election,
Suivant l'Inventaire produit, Jean
Escuier Sieur du Bosc, Anne, Aldin
Robert tous Maintenüs le 31 Juillet
1668.

Ledit Jean faisant le premier
degré Natif de Lizieux a été Annobli
au Moïen du payement de 34.tt qui
luy ont esté imposé par la Taxe et
Recherche general des francfiefs de
l'An 1470.

Porte de gueules au chevron
d'Argent accompagné de trois Coquilles
de même 2. et 1.

XXXII
Eudes

Charles Eudes Escuier Sieur
de la Gohaigne demeurant en la Parr.e
de Guesterville Election du Ponteau de mer
Louis Escuier Sieur de Carbonel, Pierre
Guillaume, Pierre, Paul lesdits
Charles et Louis Maintenus quant
a present le 2. Mars 1669.

Cette Famille n'a rien de
Commun avec celle de même nom
de l'Election d'Arques comme il se juge
par la difference des Armes, elle est
issuë de Felix Eudes Natif du Village

de Veville Vicomté de Falaise, Anobli
des francfiefs par le payement d'une
taxe de 20.ll en la Sergenterie de Cam=
=bremer en 1470:

Porte de Gueules a la=
Face dor accompagnée en chef de
trois pommes de Pin de même et d'un
Croissant d'Argent montant en pointe

XXXIII
des Essarts

Louis des Essarts Escuier=
Sieur de Generay demeurant en la
Parroisse de S.te Croix Sur Aizier,=
Election du Ponteau de mer, Jean,=
Martin, Martin, Louis Maintenû
le 1.er Juillet 1670:

Porte de gueules a la Croix
Echiquetée dor et de Sable cantonée
de quatre Croissants d'Argent.

XXXIV
de
Folleville

Pierre de Folleville Escuier
Sieur de Bois david demeurant à
Brionne Election du Ponteau de mer
Christophle, Louis, Jean, Louis, Pierre
Maintenu le 13. Juin 1668.

Porte d'Azur a la face=
dentelée dor.

XXXV
de
Franqueville

Charles Et Jean de Franque=
=ville Escuiers Sieurs de Couillerville
demeurant a Brionne Election du Pont=
=eau de mer, le 13.e Juillet 1692: Arrest

intervenû au Conseil d'Etat au profit
de Charles et Jean de Franqueville
Lancelot, Pierre, Toussaint, Claude
Jacques, lignée Esteinte n'estant resté
que deux Filles Seules.

Certain Jean de Franqueville
fut inquiété en la Cour des Aydes de
Normandie le 16.e Aoust 1576.

Par Jugement du 5.e Juin 1668
a esté differé a prononcer jusqu'a ce
que l'Instance de Charles et Jean de
Franqueville freres de la Parroisse de
S.t Martin de Corneilles Election du
Pont eau de Mer qui avoit este renvoïé
au Conseil le 28.e Fevrier 1667. Soit
Terminé

Le quatre Mars 1671 Dam.lle
Marie Mabiet Veuve dudit Jacques
a aussy esté renvoïée au Conseil.

Charles de Franqueville Es.r
Sieur de la Gabitrelle demeurant en
la Parroisse de S.t Martin de Corneille
Election du Ponteau de Mer, et Jean
aussy Escuier demeurant en la Parrois.e
de Serqueux de ladite Election, Guill.e
Michel, Guillaume, René, Charles
declarez Maintenus par Arrest du
Conseil du 13. Juillet 1672. ou ils =

avoient estéz renvoiéz le 28. Fevrier
1667. l'Avis avoit esté qu'ils fussent
declarez Usurpateurs, et Commetels
condamnéz chacun a 2000.tt d'Amende
et 2.s pour livre, et en 200.tt de restitution
envers les Habitans du lieu de leur dem-
-eure

Porte de gueules au chef
d'or,

Cette Famille á esté reconnuë
d'Extraction Noble par Monfaut en
1463. en la Sergenterie de Jumel au
Village de Canon, et en la Sergenterie
de Moyaux au Village de Glos sur
Lysieux

XXXVI
Fortin

Helie Fortin Sieur
des Champs demeurant en la Parois.e
de Luidreville Election du Ponteau de
mer, Julien, Jean[2], Pierre[3], Pierre[4], Helie
le 4. Mars 1671. l'Instance renvoiée
devant M.r de Marle Intendant á
Alençon pour nous donner Son avis

Cette Famille est Sortie de
Samson Fortin Comparant devant
les Elcus de Caën en la Recherche de
1490: pour estre Maintenu au privileges
des francfiefs.

Feron

Nicolas Feron.
Voyez l'Article XCIII. dans
l'Election de Rouen.

XXXVII
de Fillastre

François le Fillastre Escu.r
Sieur du Buisson demeurant en la
Parroisse d'Iville Sur Seine Elect.on
du Ponteau de mer, Philippes Fillastre
natif de Valognes Annobli à Paris
au Mois d'Aoust 1554. Moyennant
787 lt. 10 s. païés au Tresor recompen=
=se, et indemnité a la Parroisse de
Vatteville ou il faisoit sa demeure
Verifié à Paris le 28 May, et registré
en la Cour a Rouen le 4 Aoust 1555.
Jacques[2], Pierre[3], François[4] Maintenu
le 30 Mars 1669.

Porte d'Argent a l'Arbre
de Sinople Soutenu d'un Croissant
de gueules

XXXVIII
le François

François le François
Escuier Sieur des Manoirs demeurant
a Beuzeville Election du Ponteau
de mer, Jean Escuier Sieur de la=
Chesnaye demeurant en la Parroisse
de la Lande de ladite Election Louis
Claude[2], Philippes[3], François[4], le 18.
Avril 1668. declarez Usurpateurs
n'ayant pû donner raison contre
Un Arrest de la Cour des Aydes de
Rouen rendu en 1527. leurs titres
estant tres bons et leur descente bien

appuiée, du depuis ils ont recouvert
un autre Arrest de ladite Cour du
5.e Octobre 1533. lequel detruit celui
de 1527:

Cette Famille est issuë
de Jean le François Natif de Bernay
Annobli par Lettres données à Paris
au Mois de Fevrier 1522. moiennant
500.tt de Finance, Verifiées en la
Chambre le 28 Fevrier audit an.
& registrées en la Cour le 23. Avril
Suivant 1523:

XXXIX
de Freville

Porte d'Azur à trois
Cignes d'Argent Membrés de gueules

Antoine de Freville Ecu.or
Sieur de la Haye de Mourot ½ dem.t
Election du Ponteau demer, Robert Es.r
avocat au Parlement de Rouen freres
Jean et Felix Escuiers freres demeur.t
en la Parroisse d'Aiziere de ladite
Election Geffroy épousa Antoinette
du Lucmay, Denis épousa Marie
de la Haye, Jean 3 Marie de Harden,
Felix 4. Marguerite de Campgrond,
& en seconde nopces Anne de la
Lande, Robert Judich Romain,
Antoine 6 Escuier Sieur de la Haye de
Mourot, Jean épousa Anne Dontel
Felix 8 non marié, tous Maintenus

le 14. Juillet 1667. Il y á un Samuel de Freville Escuier Sieur du Desert demeurant en la Parroisse de la Haye de Routot de la ditte Election lequel se sert des mêmes pieces et Blazon aïant esté Maintenû le 23 Aoust 1668.

Charles de Freville Escuier demeurant en la Parroisse de Bonneville la Louvet. Election du Ponteaudemer, Nicolas, Jeân, Jacques, Charles Nicolas et Jean le 28 Fevrier 1667. ledit Charles renvoïé Vers Sa Majte pour luy estre pourveu, et cependant deffences a luy faitte de prendre la quatité de Noble, et depuis led. Charles á obtenu Lettres de Relevemt. de Sa derogeance et de Maintenuë audit an 1667.

Porte d'Argent a trois Treffles de gueules en Chef et trois Dards de gueules en pointe

XL
de
Fatouville

Pierre de Fatouville Escuier Sieur du Val demeurant a St. Pierre du Chastel, Jacques Escuier Sieur de la Rue, Thomas Escuier Sieur de la Mare demeurant a Esquainville, Elect.on du Ponteaudemer, et Hector Escuier St. de Quaize dem.t en la Parroisse d'Ablon

de la ditte Election, Silvain, Pierre
Thomas, Pierre, Maintenus le 5e
decembre 1668.

Porte ne de Gueules a la
bande d'Argent chargée de trois
Tourteaux et deux Hermines de Sable

XLI
Goviel

Antoine Goviel Escuier
Sieur de Bellefosse demeurant en la
Parroisse de Rougemontier, et Pierre Er.
Sieur de la Porte demeurant audit lieu,
Pierre, Clement, Jean, Pierre Maintenû
le 8. de Juillet 1667. Ledit Pierre Goviel
ou Goüel faisant le premier degré
natif de la Ville de Rouen Annobli
par les franc fiefs aïant païé une
taxe de 20tt. en la Sergenterie du Valdun
pour joüir du Privilege.

Porte ne dor au Lion de
Sable Armé et lampassé de mesme

XLII
le Grix

Charles le Grix Escuier
Sieur de Neuville, Hercules le grix
receveur des tailles en l'Election du Pont-
-eau de mer, Enfans de Charles Vivant
Lieutenant du Vicomté dudit lieu.
Annobli Supprimé et lesdits Enfans
rétablis, et Confirmés pour Services
rendus a Sa Majesté, par lettres du
Mois de Fevrier 1665: Verifiées au Compte

Et Aydes de Rouen, le 28 Avril et 22. Juillet 1667: Maintenus le dern.r Fevrier 1668.

XLIII
Girard

Louis Girard Escuier, Jacques aussy Escuier demeurant a Guerbaville Election du Ponteau demer, Jean, Guillaume, Lazare, Louis Jacques le 9. de Janvier 1669. declaré Usurpateur. avec l'Amende ordinaire de 2000.tt et 2.s. pour livre, et 500.tt de restitution Vers la Parroisse ou il demeure

Porte d'Azur a quatre Faces d'Argent surmontées au chef d'un lion passant d'or Armé et lampassé de gueules

XLIV
Guerrier

Robert Guerrier Escuier Sieur de la Mare et d'Estray demeur.t en la Parroisse de Toutainville Elect.on du Ponteau demer, Paul, Nicolas, Robert, Ledit Paul Guerrier Sieur de la Palaisiere du Village de Genetay Election de Bernay, aiant eté Exempt des Tailles par Lettres de l'An 1607: autres Lettres de remission accordeé audit Robert Guerrier en 1670. pour le Malheur d'Avoir tué son frere Hercules iceluy Maintenu le premier

Mars 1668.

Porte de Sable a la Croix
dór Cantonnée au premier d'un
Ecusson d'Argent a trois Cocqs de Sable
et au trois autres d'une Molette dór
chacun.

XLV
le Grieu

Jacques de Grieu a fait
Sa preuve en l'Election de Caudebec

XLVI.
Guerin

Jean de Guerin Escuier
Sieur de Berville demeurant en la
Parroisse de Marsouville, Election du
Ponteau demer, fils d'Estienne Annobli
en 1636: registré aux Comptes et Aydes
a Rouen le 16. de Septembre 1636: Le
7. de Janvier 1668. Condamné Comme
Usurpateur faute de Confirmation
et toutefois attendu ses Services l'Amende
moderée a 600tt. et 2s. pour livre.

Porte d'Azur au Massacre
dór Soutenu de deux Lions naissants
d'Argent

XLVII
de la
Grippiere

Laude de la Grippiere
Escuier Sieur du Lucmay demeurant
en la Parroisse d'Illeville Election
du Ponteau demer, Nicolas, Jean
Jacques, Claude, René Marc Antoine
ledit René porte Manteau du Roy
Capitaine au Regiment d'Auvergne

par Jugement rendû le premier
Fevrier 1668. renvoïé au Conseil et
neanmoins par le Registre dudit
jour il est marqué déchargé, ainsy
il doit faire apparoir sa decharge

Porte de gueules a la Croix
d'Argent Cantonnée de quatre Molettes
dor.

XLVIII
de Grieu

Jean de Grieu Escuier
Sieur de Launoy Gendarme de la
garde du Roy, Maintenû le 16. de
Decembre 1670: Veü l'Arrest du
Conseil du 10.e dudit Mois portant
ledit Sieur Sera tenu de le faire
Enregistrer au Greffe de l'Election
du Ponteau de Mer.

XLIX
le Gras

Charles Le Gras Escuier
Conseiller du Roy Lieutenant Civil
et Criminel au Baillage et Vicomté
du Pont audhou, et Ponteau demer y
demeurant Seigneur de Rets, Charles
Pierre et charles ses Enfans tous
Maintenus le 21. Janvier 1669.

Il s'est trouvé en la produc.o
de l'Exposant une Lettre de Noblesse
Latine tres Ancienne accordée a
Robert le Gras et neanmoins appert
que la Recherche de 1490. en l'Election
de Lysieux, que Christophle le Gras

a esté Annobli par la Charte des
francfiefs.

Laude Guerin Chter. L.
Seigneur d'Anambourg et de Poitieux Guerin
aïant espousé Damoiselle Esther
Pontiel demeurant au Ponteau de=
=mer, Les pieces rendues a Pierre
Guerin Escuier Sieur de Vaujour son
neveu.

Laude de Grosourdi Escr L 1
Seigneur et Patron de St. Pierre du de Grosourdi
Chastel Election du Ponteau demer de St. Pierre
Antoine Escuier demeurant en la
Parroisse de Courteville de ladite
Election, Hercules Escuier Sieur de
Longchamps demeurant audit Courte=
=ville son neveu, Gabriel Annobli
par Lettres sans finances au Mois de
May 1514. registré en la Chambre
des Comptes a Paris, en 1517. Thomas[2]
Richard[3], Jean[4], Pierre, Jean, Hercules,
Antoine, François[5], Claude tous
Maintenus Le 25e. de septembre
1669.

Porte de Queules a la
Face d'Argent Un Croissant du chef
et deux Roses en pointe le tout d'Argent L II

Michel de Grieu a fait De Grieu
sa preuve en l'Election du Pont l'Eveque

LIII
Guedier

Pierre Guedier Escuier Sr. de Vienne demeurant en la Parroisse de St. Martin prez de St. Fremin Election du Ponteau de mer Annobli a Compiegne par Lettres du Mois d'Aoust 1652. Confirmés en Janvier 1667: Registrées aux Aydes audit an le 8. de Juillet, et aux Comptes le 17e de Juin, Maintenû le 2e Septembre 1667.

Porté de gueules au Lion d'or accompagné d'une Molette de Giverville et un Croissant dor en chef.

Marc Aurele de Giverville.

Voyez l'Article XCIX de l'Election d'Evreux.

LIV
Hierôme

Nicolas Hierosme Escuier demeurant en la Parroisse de Campigny Election du Ponteau de mer, le premier Decembre 1670: a Signé comme il se Maintient Issû d'Ancienne Extracte

LV
Houël

Charles Houël a fait sa preuve en l'Election du Pont l'Evêque

LVI
Haumel

Thomas Haumel Escuier Sieur de Morsangliere demeurant en la Parroisse de Bonneville La Louvet Election du Ponteau de mer — Sebástien, Jean, Jean, Thomas, Jacques

Maintenû le 23. Janvier 1668.

Porte d'Azur au Pillier d'Argent, chargé d'Hermines Sans nombres.

LVII
de la Houssaye

Jean de la Houssaye Esr. Sieur de Boiscoüen et de la Croix dem.t en la Parroisse de la Potterie Election du Ponteau de mer; Germain, Pierre, Robert, Jean, Maintenû le 10e Juillet 1670:

Porte d'Argent a trois Feüilles de Houx de Sinople chargés de trois pommes de gueules.

LVIII
de la Houssaye

Estienne de la Houssaye Escuier Sieur des Brieres, pour luy Michel et Jacques Ses freres dem.ts en la Parroisse de Hanville Election du Ponteau de mer, Jean Estienne Michel et Jacques Maintenus le 9.e de Juin 1670:

Voyez l'Article LXIX de la presente Election, Et le CXXIV. en l'Election de Rouen

Porte d'Argent a un Houx de Sinople, et a un lion pass.t en chef, et trois Merlettes en pointe le tout de Sable.

LIX
Le Cerf

François Le Cerf Escuier Sieur du Breüil demeurant en la

Parroisse de la Potterie, Mathieu
Election du Ponteau demer et les
Enfans mineurs de Charles Vivien Esr.
demeurans en la Parroisse de Valloüy
Election du Pont l'Evesque, se sont
Maintenus d'Ancienne race Et
Extraction Nle. Monsieur a mis
cette Famille au Nombre des
Nobles de la Sergenterie de Monsteur
Election du Pont l'Evesque, et toutefois
Jean le Cerf Comparu en 1490: devant
les Eleüs d'Evreux pour estre maintenû
au Privileges des francfiefs.

LX
de la Haye

Christophle de la Haye
a fait sa preuve en l'Election de
Montivilliers.

LXI
Lesdo

Pierre Lesdo Seigneur et
Patron de la Parroisse de N. D. du
Val, Election du Ponteau de Mer,
Antoine, Richard, Pierre, Richard
Pierre le 12 Janvier 1669. Condamné
comme Usurpateur à 2000. lt. d'Amende
les 2 s. pour livre, et a 500. lt. de restitution
pour n'avoir produit avant 1560:
et ne produisant que de 1563:

Voyez l'Article CXXVIII dans
l'Election de Rouen

Porte d'Azur a la face

d'Argent chargé d'un Croissant
de Gueules

LXII
de la Mare

Christophle de la Mare Escuier Sieur du Teil demeurant en la Parroisse d'Espagne Election du Ponteau demer, Jacques[1], Jean[2], Jacques[3], Jean[4], Christophle, Maintenu le 3e de Janvier 1669: du 23e jour de Juin 1523. Jean de la Mare Sieur des St. Calais fils de Jacques a produit devant les Elleus d'Evreux, sa Genealogie et Lettres de Noblesse.

Porte d'Azur au Cigne d'Argent

LXIII
Larchet ou Larchier

Guillaume et Adrien Larchier Escuiers Sieurs de la Chesnaye et de la Preé demeurant en la Parr.e d'Espagne Election du Ponteau demer Nicolas[1]. Conseiller a la Cour des Aides Annobli a Paris au Mois d'Aoust 1585. pour estre l'un des douze Nobles creés par l'Edit de 1584. Pierre, Jacques[2] Guillaume[3], Adrien[1], Ledit Nicolas Registré en la Chambre des Comptes de Normandie, au Parlement Cour des Aydes, et Bureau des Finances les 17. et 20: Decembre 1585. et 12e Xbre

1586: et toutesfois par la declaration du 19.e Octobre 1667: s'est Maintenu d'Ancienne race et Extraction, Maintenus le 25.e Aoust 1668.

Porteu de Sable au Porc-Epy d'or.

Voyez l'Article LIX. Election d'Andely, et CXXVI Election de Rouen

LXIV. de la Haye

François de la Haye a fait sa preuve en l'Election de Montivillers

LXV. de la Bouque

Nicolas de la Bouque Es.r demeurant a S.te Croix sur Daizier Election du Ponteau demer, Adrien Es.r demeurant en la Parroisse de Bourneville de ladite Election Benoist, Jean, Jacques, Charles, Nicolas, Adrien, Louis Maintenus quant a present le 21 Fevrier 1669:

Porteu Ecartelé au 1.er et 4 de gueules au Lion d'or, au 2. et 3. d'Azur a l'Aigle Esployé et Sur le tout a la Croix d'Argent, Jean, Adrien, et Robert de la Bouque Escuiers freres demeurans en la Parroisse de Tourville Election du Ponteau demer, et Pierre, Jean, Alexandre, Hervet et Robert Enfans mineurs dudit Jean, Jean, Michel, Nicolas, Jean Jean Pierre Maintenus quant a present

le 12 Janvier 1668.

Porten comme les Precedens

LXVI Jean Laugeois Escuier S.r des Lettres de Baulieu porteur des Laugeois
Lettres d'Annobliſſement en Lettres de Veterane des Gardes du Corps du Roy demeurant en la Parroiſſe du Bourg-Theroude Election du Ponteau demer renvoïé au Conseil, Scavoir S'il y a Lettres de Confirmation. Il est depuis devenu fermier General des Revenus du Roy, et a acquis la Seigneurie d'Imbercourt.

LXVII le Grand Gabriel Le Grand Escuier Sieur de S.te Marie d'Hebertot et de Mollemare demeurant en la Parroiſſe de Quiesteville Election du Ponteau de mer, Nicolas et Laurens aussy Escuiers ſes freres, Elie[1], Olivier[2] et Robert[3], Nicolas[4], Gabriel Nicolas, et Laurens Maintenus le 5.e Mars 1668

Alexandre le Grand Es.r Sieur de Questeville, Olivier Escuier Sieur de Noyaux, Et Nicolas Sieur de Bremare, demeurant audit Questeville, Election du Ponteau de mer, Nicolas Richard[2], Gilles[3], Olivier[4] Alexandre

Maintenus le 4.e Avril 1669.

Portent d'Hermines au Chevron de gueules chargé de trois Molettes d'or.

André et Georges Le Grand Escuiers freres Maintenus le 6.e 9.bre 1666.

Du Lundy 8.e Jour de Juin 1523: Robert le Grand de la Parroisse de S.te Martho Election de Conches Comparant devant les Eleüs d'Evreux a produit Arrest du 29 Avril 1512. rendus par les Generaux au fait de la finance par lequel il est declaré Noble,

LXVIII de Livet

Vincent de Livet Escuier Sieur de Beuzeville y demeurant Election du Ponteau demer Et Simon Escuier Son frere demeurant en la Parr.e de Questeville de ladite Election, Jacques Gilles, Claude, Vincent, Maintenus le 21. Septembre 1667.

Portent d'Argent a quatre faces de gueules bordées de Sable au chef d'Azur chargé de deux Merlettes et au milieu d'icelle une Molette le tout d'or.

Philippes de Livet Escuier S.r
de S.t Leger demeurant en la Parroisse
de S.t Pierre de Cormeilles Election du
Ponteau demer, Gilles, Phil.pes —
Phil.pes Maintenus le 31. Decembre
1667.

Porte d'Azur a trois molettes
d'or 2. et 1.

Jacques de Livet Escuier —
Sieur de Paillotet demeurant en la —
Parroisse de Bournevitte Election du
Ponteau demer, Richard, Guillaume
Jean Jacques. ledit Jacques Maintenû
le 12. Aoust 1668. Porte comme les —
precedents

Ils sont tous Issus de Colin
du Livet Bourgeois de Rouen envoié en
possession du Privilege des franchiefs en
l'Année 1470: au Moyen du Payement
qu'il a Justifié avoir Fait de la Somme
de 100.tt a laquelle il avoit esté taxé
en la Vicomté du Ponteau demer —
Sergenterie du Mesnil.

LXIX de la Houssaye

Jacques de la Houssaye —
Escuier Sieur de Rougemontier pour
luy, François, Marie, Joseph, Marie
& Antoine Escuiers Ses Enfans Louis —

Gabriel, Jacques et Paul Escuiers freres Sieurs de Vauchard et de l'Esprevier Cousins germains dudit Sieur de Rougemontier y demeurans Election du Ponteau de mer Laurens, Richard, Estienne, Jacques, Centurion, Jacques, Maintenus le 9e. Juin 1670:

Portent d'Argent a un Houx de Sinople, un Lion passant en chef et trois Merlettes en point le tout de Sable.

Robert de la Houssaye Escuier Sieur de Tourville demeurant en la Par.e de Routot Election du Ponteau de mer; François Escuier Sieur de la Rue, Bernard demeurant a Hanville de lad.te Election, Et Jean Escuier Sieur des Longchamps de la dite Parroisse de Hanville Cousin; Guillaume, Richard, Lanfranc François Maintenus le 9 janvier 1670.

LXX de Harden

Portent Comme les Precedens Voyez l'Article LVIII de la presente Election.

Antoine de Harden Escuier S.r de Chopillard demeurant en la Parroisse de la Haye Aubcrage Election du Ponteau de mer, Pierre Escuier Sieur de Ballemont Lieutenant General aux Eaux et Forests de Normandie en la Vicomté du Ponteau de mer, Et du Pont Authon, pour

luy et François Son frere Escuier Sieur
de Marbose, Seigneur et Patron du
Landin de laditte Election, Charles Escuier
Sieur de Bonneval, Antoine Escuier
Sieur de Gonfaut, et Pierre du Boscage
tous quatre enfans dudit Pierre et Robert
Escuier. Sieur de Bonneval demeurant
en la Parroisse de la Haye Auberaye
et Oudart Escuier demeurant en la Parr.
de Guenouville de laditte Election tous
Issus d'Antoine Harden Verdier de la
Forest de Brothonne Annobli par
Lettres donnees a Fontainebleau en Juin
1556: pour Services rendus a la Guerre
et en Son Estat de Verdier depuis 30. ans
a charge de recompense et indemnité de
Son impost Lesdittes Lettres Verifiées le
17. May 1573: et Registrées en la Cour
le 29: Janvier audit an nonobstant quoy
ils Se Sont declarez Noble d'Ancienne
Extraction, Et ont esté Maintenus les 11e.
Janvier et 22: Mars 1669:

Porte d'Azur a la teste de
Cerf d'Argent, avec un Cor de Chasse
d'or Lassé d'un Cordon de Gueules. LXXI

Philippes Le Bas Escuier Le Bas
demeurant en la Parroisse de Fetteville
Election du Ponteau demer; Toussaint S.r

de la Merie Natif du Ponteau de mer
Annobli en 1597: à Charge de finance-
Supplement et Indemnité Registré aux
Comptes et Aydes à Rouen le 11.e 9.bre
1610: Philippes, Richard, Jacques-
Philippes, Maintenu le 29. Novembre
1667.

Porte d'Argent à trois Roses
de Gueules Branchées et feuillées de-
Sinople 2. et 1. Et un Croissant d'Azur
en Abisme.

LXXII
de Lessé

Jacques de Lessé Escuier S.r
Verdier, Chastelain, de la Forest de la
Lande decedé en 1646. Damoiselle-
Catherine de Marboeuf Veuve dudit-
Deffunct demeurant a Rouen Dam.lle
Madelaine delaissé Seule fille Et
Heritiere dudit Jacques demeurant à
Rademont pres de S.t Oüen de Touber-
=ville Election du Ponteaudemer, Eusta-
=che Verdier, Laude Verdier et Gentil-
=homme Ordinaire de feu Monsieur
Le Duc d'Orleans, Et Capitaine au
Regiment du Tot, le 3.e Avril 1669:
Maintenu quant a present Sans-
tirer a Consequence attendu que ladite
Madelaine ne fait Souche &c.

Porte de gueules a la face
d'Argent accompagnée de quatre
Merlettes, 2. en chef et 2. en pointe
le tout d'Argent.

LXXIII
de la
Riviere

Gaspard de la Riviere
Escuier Seigneur et Patron d...
Election du Ponteau de mer.
pour luy, et ses freres, et pour Louis
Escuier Sieur de St. Denis des Monts
Demeurant de ladite Election, Consan-
guin, Richard, Antoine, Adrien, Pierre,
Jacques, Nicolas et Balthazard, Enfans
dudit Antoine, ont esté Maintenus
le 20e Avril 1668: et ledit Louis le 20:
Septembre audit an.

Porten de gueules a deux
Barbeaux adossés en pal dor jecux
passés entre deux faces ondées dAzur.

Cette Famille est la meme
que des Sieurs de la Riviere Seigneurs
du Pré dAuger, qui ont esté reconnus
Nobles dExtraction par Monsau
en 1463:

LXXIV
le Vicomte

Pierre le Vicomte Escuier
Sieur de St. Hillaire Seigneur et
Patron de Villy, et de Freville demeur.
a present en la Parroisse de Bouguetot

Election du Ponteau de mer, Armand et Pierre aussy Escuiers demeurans a Rouen, Nicolas[1], Olivier[2], Hillaire[3], Pierre[4] Antoine, Armand, et Pierre, Maintenû le 2.e Janvier 1668. Il y a Une Branche de leur Famille Etablie a Villy, Serg=enterie de Villers, Election et Generalité de Caën mise par M.r Chamillart hors du Rang de l'Ancienne Noblesse, mais au Nombre de Ceux qui ont bien prouvé leur quatrième degrez.

Porte d'Azur a trois coquilles d'or, 2. et 1.

LXXV le Liepvre

Martin le Liepvre Escuier S.r de Houssiere Officier de la foret de Brotonne demeurant en la Parroisse de Gerbauville, Election du Ponteau de mer Nicolas[1], Jean[2], Nicolas[3], Jean[4], Martin[5] Maintenu le 16. Avril 1668.

Porte d'Azur au chevron d'or, accompagné de deux Croissants montans d'Argent en Chef, et d'un Liepvre passant de même en pointe

LXXVI le Villain

Jean le Villain Escuier Sieur de Vaurecard demeurant en la Parroisse de Preaux Election du Ponteau de mer.

Charles Mustel Escuier Sieur du Bosc Roger, Philippes Esc.r Seigneur de la Boullaye demeurant a Bouguetot, Election du Ponteau demer Jean, Jean, Jean, Louis, Charles, Louis, Philippes, Maintenus le 10.e Avril 1669. LXXVII. Mustel

Thomas Mustel Sieur de Gonneville M.e des Comptes en Normandie, Annobli a Fontainebleau en May 1595: Verifié en Janvier 1597:

Porteu Semé de France a deux Herces d'or.

Charles Mauduit Escuier Sieur de Quillebeuf demeurant a Turgeraye Election du Ponteau demer Jean, Guillaume, Robert, charles, Jean, Claude, charles, Charles, charles, Maintenû le 5.e Mars 1668. LXXVIII. Mauduit

Voyez l'Article CXXXVII. de l'Election de Rouen.

Jean Maudui Sieur de la Roziere M.e des Comptes a Rouen Annobli en May 1622 au Camp de S.te Foy Registré en Juillet 1623

Michel Mauduit Escuier

Sieur de la Mare Mauduit, Et Nicolas Sieur de Bellemare freres demeurant en la Parroisse d'Etreville, Election du Pont=eau de mer, Guillaume fils d'autre Guill.e Jacques, Robert, Michel, Nicolas, Main=tenus en Mars 1668. Il y a plusieurs Familles de ce nom qui portent comme les precedents

Porte degueules a l'Agneau Paschal d'Argent, portant une Croix d'or a laquelle est attachée une baniere d'Argent.

LXXIX de Morseng

François de Morseng Escuier Sieur de la Chevalerie et Claude aussy Escuier Son Oncle demeurant en la Parroisse de Toutainville Election du Ponteau demer, André, François, Nicolas, François, Maintenus le 29e Novembre 1667:

Cette Famille doit sa Noblesse aux Francfiefs aïant esté Annobli en la personne d'Adam de Morseng qui a payé 15tt. pour la Taxe de son fief en la Sergenterie de Pavilly l'An 1470:

Porte degueules a la Face d'or accompagnée de trois Roses d'Argent deux et un,

LXXX
de Medine

Scipion Langrane de Medine Escuier Sieur des Marest et du Valtot demeurant au Ponteaudemer, Charles, Pierre, et Charles Escuiers freres, Pierre[1], Charles[2], Scipion[3], Langrane charles, Pierre. Charles Maintenus le 22. Janvier 1669. comme descendants d'Adrien Secretaire du Roy Leurs Bisayeüil, Charles et Pierre de Medine Escuiers demeurant a Putot Election du Pont l'Eveque aussy Maintenus le 12e. d'Avril audit an.

Le Parlement Escartelé en Sautoir au Chef d'Azur a la Fleur de Lis dor et en pointe d'Argent à l'Arbre de Sinople derriere lequel passe un Renard de gueules, flanqué de deux Lions de Sable affrontez

Martel

Jean Paul Martel

Voyez l'Article LXXV. Election d'Evreux.

LXXXI
Le Myre

Antoine Le Myre a fait sa preuve en l'Election du Pont l'Eveque

Malortie

Claude de Malortie.

Voyez l'Article LXX. dans l'Election d'Evreux.

LXXXII
de Namptier

Louis de Namptier Escuier

Sieur de la Roquerie, Election du
Ponteaudemer, Pierre, Pierre, Georges
Louis Maintenu le 4. d'Avril 1669:

Cette Famille est d'Ancienne
Extraction Noble, et a esté distinguée
par Monsieur dans les Sergenteries
du Tournieur et de Pont Farcy aux
Villages de Beaulieu Et de St. Vigor.

Porte d'or freté d'Azur de Six
pieces

LXXXIII
le Neveu

Georges Le Neveu Escuier
Sieur de St. Georges, et de Naulion Dem.
en la Parroisse de Toutainville Election
du Ponteaudemer.

Il est Issu de Jean le Neveu
Sieur de Vaulion de la Ville de Ponteau
demer, Annobli par lettres données
a Paris en Janvier 1610: Verifiées aux
Aydes le 3.e Aoust 1615: et toutefois
renvoyé au Conseil Veü le non Enregis=
=trement aux Comptes, Ce qui en toutefois
inutile Veu qu'il Suffit d'Estre
Enregistré dans l'une des Cours, dans
le temps prescript, et il convenoit se
porter appellant dudit renvoy

LXXXIV
Nau

Jean Nau Escuier Sieur des
Marests a fait sa preuve en l'Election
de Montivilliers.

LXXXV
de Nollent

Elie de Nollent Escuier
& François Escuier Cousin germain,
demeurants en la Parroisse de Beuzeville
Guillaume, Michel, Jean, Guy, Elie
Maintenus le 13e. Janvier 1668.

Cette Famille est une branche
de celle de Nollent Fatouville Etablie
et Originaire de Lysieux, Annoblie
des Francfiefs

Porte d'Azur a la Croix
d'or, Cantonnée de quatre Etoilles ou
Molettes de même en chaque quartier

LXXXVI
O Zenne

Jean O'Zenne Escuier Sr.
de Beuzeville et Robert Escuier Sieur de
la Forgette freres demeurants en la Parr.e
de Beuzeville, Election du Ponteau demer
Robert, Jean, Robert, Jean, le 3e. Decembr
1666. Declarez Usurpateurs et condamnez
chacun en 2000. tt. d'Amende et 2s. pour
livre et chacun 500tt. de restitution.

Porte d'Azur a la Pique
d'or mise en pal accostée de deux lions
de même le tout Surmonté de deux
Molettes de même timbré d'vn Casque
de profil fermé de trois grilles.

LXXXVII
d Osmond

Louis d'Osmond Escuier Sieur
de Moyaux et de Mortemer demeurant en
la Parroisse de Brionne Election du Pont=

=au de mer depuis Sét Domicilié en la Parroisse de Thionville Election de Caudebec.

Jean d'Osmond Sieur du Coudray Président au Grenier a Sel d'Argentan Et Charles d'Osmond Avocat du Roy audit lieu ont estéz Annoblis par Lettres= données a Paris au Mois de Mars 1653 Registrées aux Aydes, et aux Comptes les 22, Mars, 23: May, 1658: confirmées au Mois d'Avril 1667. Registrées= aux Comptes et Aydes audit an,= Maintenus le 18ve Septembre 1667:

Porten Escartelé au 1.er et 4. d'Argent à trois faces d'Azur, au 2. et 3. de gueules au Vol de Faucon= d'Hermines.

LXXXVIII D'Ozenné

Abraham d'Ozenne Escuier Seigneur et Patron de Gregneuxville Demeurant Election du Ponteau de= mer Capitaine au Regiment de= Turenne, Nicolas, Claude, Daniel Abraham, le 12 Avril 1666. renvoié au Conseil l'Avis estant qu'il Soit= déclaré Usurpateur à moins qu'il ne produise plus Amplement. Antoine d'Ozenne Sieur d'Intraville y demeurant

fut Annobli par Lettres donnees a
Vincennes en Avril 1574: pour 1000 ℔.
de Finance, Verifié le 29e. Mars 1575
Et Registré le 17e. Juin 1577.

Porte partie au 1er. d'Argent
au Lion de Sable Armé et lampassé
de gueules, au Second d'Azur a Trois
Chevrons d'or celuy du Milieu á costé de
Trois Estoilles de même 2. en 1.

LXXXIX
le Poisson

François de Poisson a fait
Sa preuve en l'Election du Pont l'Evesque

XC.
Vittecoq

Pierre Vittecocq Escuier Bailly
de Briosne Election du Ponteau demer
demeurant en la Parroisse de la Noe,
aïant Obtenû Lettres de derogeances
en la Chambre des Aydes de Normandie
le 5e. Septembre 1666. Adrien Annobli
par Chartes donnés a Orleans au
Mois de Juillet 1599. Registrée aux
Comptes et Aydes 1611: ledit Pierre
avoit pour freres Jean et Nicolas, le D.
Jean Sieur de Malleville Avocat au
Pontcau de Mer Annobli a Paris au
Mois de May 1648. Verifié le 17e. Xbre
1653: Lesdits Adrien, Jean, et Nicolas
Estoient fils de Tomas Vittecocq, lequel
Estoit fils de Jean, qui tous ont Vescû —

Noblement et pris la qualité d'Escuier

Porte d'Argent à deux
Lions Leopardez de gueules.

XCI
le Paulmier

Nicolas François et Joseph le Paulmier Escuiers freres demeurants en la Parroisse de S.t Pierre de Corneilles Election du Ponteau demer, Nicolas Denis, Nicolas François, et Joseph. Annoblis en Juillet 1639: Confirmés en Fevrier 1665: Registrés aux Comptes et Aydes audit an le 20.e Novembre 1668. Maintenus, toutefois pour avoir pris la qualité de Noble avant leur Lettres d'Annoblissement renvoiez au Conseil.

Porte d'Azur à trois Palmes mises en pal,

XCII
le Pottier

Louis le Pottier Escuier Sieur de Houllebec demeurant Election du Ponteau demer, Jacques, Mathieu, Simon Jean, Charles, Louis, Maintenu le 12.e Janvier 1669:

Thomas Pottier Payoit l'An 1470: 60.lt pour son fief Seiz en la Parr.e et Vicomté d'Auge Sergenterie de Cambremer, Esquelles 60.lt il avoit este taxé pour jouir du privilege.

Porte d'Azur à trois testes
de Cerf d'or, 2. et 1.

XCIII
de Pillegrace

François Ambroise, Henry De Pillegrace Escuiers demeurants à Manneville Election du Ponteau demer & Estienne Escuier Sieur de Malhortie demeurant à Fourneville Election du Pont l'Evesque freres, Jean, Guillaume Eustache, Loüis, François, Maintenus le 2e. Janvier 1668.

Porte en d'Azur à deux Chevrons d'or avec pointes de dard d'Argent posées 2. et 1.

XCIV
de Pillon

Nicolas de Pillon Escuier Seigneur de la Tillaye demeurant a St. Christophle Sur Condé, Election du Ponteau demer, Louis Escuier Son fils, Charles, Jacques, Nicolas, Vice Bailly de Rouen, Nicolas, Maintenus le 6. Juin 1670: Il y a un autre Pierre Pillon d'une autre Famille lequel avoit esté Annobli en 1543: et qui prit le nom de Giverville en 1576: toutefois les Armes en Sont a peu pres pareilles

Voyez l'Article XCIX de l'Electio. d'Evreux.

Porte d'or a la Face d'Azur de trois Molettes de Sable 2. et 1.

Pierre Pillon Sieur du
Breüil Grenetier au Grenier a Sel
du Ponteau demer Anobli
par Lettres donnés a Stc Menehoult
au Mois de Septembre 1543: au moïen
de 700 Escus de Finance, Verifié a
Rouen en la Chambre le 26 dudit
Mois. Et en la Cour des Aydes le 4.e 8.bre
Suivant,

XCV
Poullain

Adrien de Poullain Escuier
Sieur de la Noe demeurant en la Parr.e
de Corneilles, Thomas, 1 Adrien, 2 Nicolas 3
Adrien, 4 Maintenû le 2. Fevrier 1669:

Ledit Adrien Faisant le
Second degré Natif de la Parroisse
de Mest-Vicomté du Ponteaudemer
fut Anobli par Lettres donnés à
Paris pour Merites en juillet 1599:
Verifiées le 28. Novembre et Registrés
le 18. Decembre audit an.

Porte d'Argent à deux Lions
de gueules passans l'un sur l'autre

XCVI
Renouard

Richard Renouard Escuier
Sieur de la Frenaye demeurant au
Ponteaudemer, par jugement du 6. Juin
1670: Ordonné que ledit Renouard Sera
Imposé aux Rolles des Tailles, attendu
que les Lettres de Noblesses par luy

obtenuës en Juillet 1661, sont Anterieures
a l'Edit de 1664: Sauf a luy a se a-
pourvoir Vers Sa Majesté pour obtenir
Lettres de Confirmation, N.tre que Sans
difficulté il devoit encourir la Rigueur
de l'ordonnance encore que les Lettres
Eussent estés Verifiés aux Comptes Et
Aydes à Rouen les 20. Octobre et 4 -
Decembre 1663:

Porte degueules au Chevron
d'Argent Accompagnées de trois testes
de Levrettes, 2. et 1.

XCVII
de Rupierre.

Thomas de Rupierre Escuier
Sieur de Glos, Philippes Escuier Sieur
du lieu freres demeurants en la Parroi.
de Glos, Election du Ponteau de mer,
Jean, Françoys, Jean, Antoine, Thomas
Gabriel, Charles, François, Philippes,
Thomas, Philippes, Maintenus le-
17. Septembre 1669.

Cette Famille est Noble
de tres Ancienne Extraction Et distinguée
par ses Alliances, Elle est Originaire
de Basse Normandie

Porte pallé dor Et d'Argent
de Six pieces.

XCVIII
le Sens

David Et Antoine le Sens
Escuiers freres demeurants, Sçavoir ledit

David á Fourmentot Et ledit Antoine
a Berneville Election du Pontaudemer
Damoiselle Claude fille d'Antoine
Escuier Sieur de Grospommier demeurans
en la Parroisse de Barneville leur Tante
portant Lettres de derogeance Icelle
demeurante á Vattetot. Charles, Richard
Pierre Et Michel Escuiers Enfans de
Robert Escuier Sieur de la Vallée, Cousin
Germain desdits David et Antoine,
Maintenus le 9 Fevrier 1667.

Portent dór á un Aigle a
deux Testes de Sable.

Cette Famille Est Generallemt
reconnuë pour Annoblie par Le
Privilege des Francfiefs, toutefois elle
Est differente de Celle de Lyon qui a
porte des Encensoirs en ses Armes,
Monsaud a tres Expressement
distingué les deux Familles.

XCIX
Sebire

Pierre, Charles, Et Jacques
Sebire, Escuiers freres, conjointement
avec Jean Sebire leur Pere Et Laurens
leur frere aisné Sieur de Monteroq
Lesdits Pierre Et Charles demeurans
au Pontaudemer, Jean Sebire Annobli
Laurens[2], Pierre[3], Jacques, Charles, Laurens
Louis, Paul, le Procureur du Roy a

representé que les Annoblis ne doivent
pas prendre les Armes des Anciennes
Maisons Comme les Exposants et leur
Ayeul ont fait, Les Lettres d'Annoblissem.t
ont estez Obtenuës pour Services rendus
tant par Jean Sebire que par Ses
Enfans le 30. Aoust 1651: Confirmées en
Fevrier 1667: Enregistrées le 17 Aoust
Ensuivant en la Cour des Aydes a Rouen
Maintenus le 10.e Avril 1669:

Porte d'or a trois faces de Sable

Henry de S.t Pierre Escuier
Seigneur de S.t Julien Maillot et den.t
Parroisse de Bonneville la Louet Electo
du Ponteau demer, Antoine, Gedeon,
François, Henry, Maintenu le 12.e de
Septembre 1668.

C.t de S.t Pierre

Porte d'Azur au Chevron
d'or accompagné de trois Roses de mesme
2. en chef et 1. en pointe.

Jacques le Tellier Escuier
Seigneur de Turqueville Conseiller
Secretaire du Roy Maison et Couronne
de France, Veteran pourveu en 1642:
Lettres d'honneur en 1664: Registrées
en la Cour des Aydes a Rouen, Laurens
fils dudit Jacques reçu audit office le 3.e
Aoust 1665: Maintenu le 16. de Septembre

Cl le Tellier

1664: Arrest du Conseil d'Etat du 27: Septembre 1664: Portant que l'Impetrant joüira luy Sa Veuve Et Sa Posterité des Privileges de Noblesses aians Obtenü des Lettres patentes en ... audit an 1664: Registrées au Parlem.t et en la Chambre des Comptes de ladite Province les 23. Janvier, et 2. de Mars, 1665.

C11. Thirel

Porte d'Azur a la Tour d'argent

Pierre Thirel Escuier Sieur de Boismorant, Richard, Philippes et Charles Escuiers freres et Cousins germains dudit Pierre demeurans au Ponteaudemer Pierre Thirel Sieur de jovance Conseiller au Magazin a Sel Et Grenier du Ponteaudemer Anobli par lettres du Mois de Septembre 1595: Obtenües au moïen de 600.tt de Finance Registrées aux Comptes et Aydes en 1596: Et 1597: Pierre, Richard, Philippes Charles, Maintenus le 20. Novembre 1667: N.ta que ledit Pierre Thirel S.eur Maintenü Noble d'Ancienne race Et Extraction par declaration. du 31.e 7.bre 1667,

Porte d'Azur au Lion d'or couronné de gueule Molettes de même /

CIII.
de
Thieuville

Charles de Thieuville Escuier
Sieur de la Houssaye demeurant a
Cremonville Election du Ponteaudemer
Robert Escuier Son Neveü demeurant
a Ablon de ladite Election, Tainegux,
Richard, Charles, Nicolas Robert, maint=
=enus le 26 Aoust 1666.

Cette Famille est Noble d'Extra=
=ction, et à esté distinguée par Monsieur
dans les Sergenteries de Richard Pierre
et de Perriers.

Porte d'Argent a deux bandes
de Gueules accompagnées de neuf coquilles
de même trois en chef, trois au Milieu,
et trois en pointe.

CIV
de
Trousseauville

Adrien de Trousseauville Escuier
Sieur du lieu demeurant à Espreville
en Roumoi, Election du Ponteaudemer
Robert, Jacques, Gilles, Charles, Ledit
Adrien Maintenu le 30e Janvier 1668.
la preuve d'Ancienne Noblesse de
Cette Famille à esté faite devant les
Eleus de Lysieux en 1540: et Elle à
passé au rang des premiers de la Province
pour Ses grandes Alliances.

Porte de Sable a la Croix Ancrée
d'or.

CV.
Tissard

Laurens Tissard Escuier Sieur de la Motte demeurant a Fouille-bec Election du Pontaudemer, Annobli en Novembre 1573: Enregistré aux Comptes et Aydes à Paris et a Rouen en 1574 et 1575: Pierre[2], Richard[3], Laurens[4], Maintenu le 14. Aoust 1668.

CVI
le Terrier

Jacques le Terrier Escuier Sieur d'Esquainville y demeurant Election du Pontaudemer, François, Charles, et Jacques aussy Escuiers ses freres dem[ts] Ensemble, Louis Annobli en 1596: Registré aux Comptes et Aydes a Rouen le 5[e] Mars 19. Avril 1596: Antoine[2], Elie[3] Jacques[4], François Charles, Jacques François, Jean Baptiste Charles ca Maintenus le 20[e] d'Octobre 1666. Sans Amende quoi qu'ils se fussent declarez Noble d'Ancienne race et Extraction le 7[e] Juillet precedent.

Porte d'Azur a trois pals d'or au Chef degueules chargé de deux Molettes d'or,

CVII
de Villecoq

Jean de Villecoq Escuier Sieur de Malleville et des Bloquets Avocat au Parlement de Rouen demeurant au Pontaudemer.

Centurion de Vivesay Escuier Sieur de la Salle, demeurant en la Parroisse de Colletot Election du Pont=au demer, pour luy et Guillaume son frere et Philippes son Cousin demeur.t audit Colletot &c. CVIII de Vivesay

François de Vivesay Escuier demeurant en la Parroisse de Tourville Election du Ponteau de mer, Thomas et Claude fils mineurs de Constantin Stip=ulés par Marie Collard leur mere et Tutrice, Louis[1], Jacques[2], Pierre[3] Pierre[4] François[5], Constantin, Thomas, Thomas Claude, Maintenus le 23. Janvier 1668.

Cette Famille est Issuë de Robert de Vivesay dit Vimeser Annobli par les Francfiefs en puissant 50.tt. ausquels il avoit esté taxé pour son fiefs a Seiz en la Sergenterie de Preaux Vicomté du Ponteau de mer,

Porte d'Azur au Pelican d'or Soutenu d'un nid de même duquel Sont Issus trois petits aussy d'or lesquels il abreve de Son Sang.

Claude Voisin Escuier Sieur de Voisin Genouville demeurant en la Parroisse CIX

d'Isleville Election du Pont eau de mer Jacques et Nicolas ses freres demeurans en la Parroisse d'Anneville Sur Seine de la ditte Election se sont Maintenus d'Ancienne race et Extraction par Acte du Mois d'Octobre 1667: sont Issus de Jean Voisin Sieur de Genouville et de Champ heroult Bourgeois de Rouen Annobli pour Finance Suivant l'Edit en 1583: Registré en 1584. Verifié le 20.e Aoust Suivant,

Porte d'Azur a 2. Croissants d'or en chef, et une Croix de meme en Abisme, Soutenuë d'un Vol d'Argent,

CX
le Mercier

Simon Le Mercier E.r Sr. de la Veneur, Nicolas, Philemon, François, François et Marc Antoine le Mercier freres Enfans de Jacques E.r Sr. Adrien E.r Sr. de la Vallée pour luy et pour Antoine E.r Sr. du Gruchet, et Nicolas ses Enfans demt.z en Parroisse d'Esquaquetot Et Bois Normand Election du Pont eau de mer Maintenus le 27.e 8.bre 1667: Ils sont Issus de Guillaume le mercier lequel obtint Lettre de Relevemt. de derogeance le 18. Juillet 1594: Sur le fondemt. que Robinet le Mercier Son predecesseur avoit été Annobli par Finance en 1563:

Porte d'Argent a trois Coeurs de gueules au Chef d'Azur.

ELECTION
DU
PONT L'EVÊQUE

Jacques Aubery Escuier demeurant en la Parroisse d'Ozuley Election du Pont l'Evêque. — I Aubery

Robert Adam Escuier Sieur des Places l'un des gardes du Corps du Roy, demeurant en la Parroisse de Douville Election du Pont l'Evêque — II Adam

Pierre Apparoc Escuier S.r de S.te Marie demeurant en la Parroi.e du Theil Election du Pont l'Evêque, Guillaume[1], Jean[2], Louis[3], Gilles[4], Ledit Pierre Maintenu le 16 fevrier 1669: — III Apparoc

Porte d'Argent a deux Faces dentelées de Sable. — IV Bassard

Hervé Et François Bassard

Escuiers freres demeurants en la Parroisse de Dietot en Auge; Et Nicolas aussy Escuier leur Neveu demeurant en la Parroisse de S.t Clair Election du Pont l'Evêque, Jean Bassard Seigneur du Fresne Annobli par Lettres du Mois de Mars 1548. Enregistrées en la Chambre des Comptes de Paris le 1.er Septembre 1549: Et en la Cour des Aydes de Normandie en 1556. ou il y eut Arrest donné entre les parties Interessées, ils se sont declarez Noble d'Ancienne race, et ont toutesfois esté Maintenus Sans Amende le 7.e decembre 1668.

Porte d'Argent au Fresne de Sinople soutenû de deux Lions de Sable Armés et Lampassez de gueules

V. le Boisey ou Boctey

Jacques le Boisey Escuier demeurant en la Parroisse de S.t Gilles de Livet, Election du Pont l'Evêque, Nicolas, Jean, Robert, Nicolas Ephie Gabriel, Robert, Michel, Louis, Jacques Et François, Maintenus le 23 Fevrier 1668. Nicolas Boisey ou Boctey Annobli par les Franchises a laissé deux fils Comparants en 1590: devant les Elus de Lysieux pour estre Maintenu au Privilege

Porte d'Argent au chevron
d'Azur accompagné de trois Perdrix de
gueules 2. et 1.

N.a Il se trouve Une Famille
du nom de Boisey au lieu de Marierbe
Sergenterie de Cambremer. parmi les
Nobles de Monjeau.

VI
Benoist

Jacques Benoist Escuier
Sieur de Blaru demeurant en la
Parroisse de S.t Benoist de Touques
Election du Pont l'Evêque, Martin
Benoist Sieur de la Mare de lieu de
Monceaux en la Vicomté de Bayeux
Annobli Sans Finance au Mois de
Mars 1586: registré aux Comptes &
Aydes, les 9 Mars, et 11 Decembre 1588
N.a qu'en l'Exposé des Lettres ledit
Benoist est dit Parent de Mad.e De
Blarû, et estre de la Maison de Ragny
Ce qui n'est Vray puisque le nom de
M.r de Ragny, Est la Madeleine et
non Benoist, Jean Benoist Conseiller
au Parlement de Rouen en 1593:
Augustin, Bernardin, ledit Jacques
Maintenû le 8. Octobre 1668:

Porte d'Argent a l'Aigle de
Sable becquetée et ongleé d'or.

VII
Le Brun

Philippes le Brun Escuier demeurant en la Parroisse de Grenges Election du Pont l'Evêque, Guillaume Escuier Sieur des St. Gervais et du Menil Angot, Philippes Sieur de Manduage Jean Baptiste Sieur de Durot, Jean=Baptiste fils de Georges Conseiller au Parlement, fils et petit fils de Conseillers tous Maintenus le 25 de Septembre 1669 comme estant Issus de Gilles le Brun Annobli des Francfiefs au moyen du païement de la Taxe de 80 lt. par luy païés en la Sergenterie de Romois=Vicomté du Ponteau demer.

Porte Coupé degueules Sur or à un Lion de l'un a l'autre,

de Bellemare

Robert de Bellemare.

Voyez l'Article XVI de l'Election de Rouen.

VIII
de Borel

Jean de Borel Escuier Sieur de Bouillon demeurant en la Parroisse du Fournet, et Ville de Honfleur, Electio. du Pont l'Evêque, Et Jean aussy Escuier son Cousin germain, Gabriel, François[2] François[3], Gabriel[4], Ledit Jean de Borel Maintenu le 4 de Janvier 1668.

Il est fait mention de cette Famille parmi les Nobles d'Ancienne Extraction de la Recherche de Monfaut en 1463

au Village de Nourolle Sergenterie de
Moyaulx et en celuy de Manerbe de
la Sergenterie de Cambremer. Election du
Pont au demer.

Porte de gueules a la bande
d'Argent chargée de quatre Ecussons
d'Azur accompagnée de trois Lions
d'or, deux en Chef et Vn en pointe.

Jean Borel Escuier Sieur de
Manerbe Lieutenant General du
Bailly de Rouen au Siege du Pont
l'Evêque y demeurant, Jacques autty
Escuier Sieur de Lessards Son frere
demeurant en la Parroisse d'Annebault
dedite Election, François, Simon
François, Lesdits Jean et Jacques
Maintenus Comme cy devant, ledit
Jean fils de François disoit que ses
predecesseurs estoient Originaires
d'Espagne, et que l'vn d'Eux s'habitua
en France.

Porte mêmes Armes que
les precedents

IX
de Brevedent

François de Brevedent
Escuier Sieur de Nicors demeurant en
la Parroisse de S.te Catherine proche
Honfleur Election du Pont l'Eveque,
Jean Mousquetaire du Roy demeur.

a Paris, Jean Escuier Sieur de Mont=
=rabu demeurant audit lieu de Honfleur
Et Gabriel aussy escuier Sieur de
Valbrun, et du Plessis, demeurant en
la Parroisse de Gonneville de ladite
Election, Jean[1], Jean[2], François[3], Jean[4],
le 19. Juillet 1667: renvoié au Conseil
Il y a Lettres de Noblesse et Arrest du
Conseil du 12 Fevrier 1668.

Voyez l'Article VI. de l'Election
de Rouen.

Porte d'Azur a la Croix
Ancrée d'or au chef d'Argent, char=
=gé de trois fers de Moulin de Sable

le Barbier

François le Barbier Escuier
Sieur de Croixmare demeurant au
Pont l'Evêque Damoiselle Anne le
Tellier Veuve de Jacques le Barbier
Vivant Escuier Pere dudit François

Voyez l'Article XIII Election
d'Evreux.

X
Bonnet

François, Jacques, Charles,
Gabriel, et Jean Bonnet Escuiers
freres Enfans de Guillaume Bonnet
Escuier Sieur de Montgommery demeurat
en la Parroisse de S.te Foy de Monigom=
=mery Election d'Argentan, Eustache
Bonnet Escuier Sieur de Bourdonnieres
de la Parroisse de Lizors de la ditte.

Election Et Gabriel Escuier Sieur de
Barnoy Son frere de la Parroisse
de S.t Ouen le Houx Election de Lysieux
possedans biens Sur l'Election du
Pont l'Eveque, Sanctin, Jacques
Jean, François, Guillaume, François
Jacques, tous Maintenus comme
Anciens Nobles par M.r de Marle
Intendant en la Generalité d'Alençon

Damoiselle Gabriette Foucart
Veuve de Daniel Bonnet demeurant
en la Parroisse de Tourgeville Election
du Pont l'Evêque Maintenuë par
Monsieur l'Intendant de la Generalité
de Rouen,

Porte d'Argent a Vne face
de gueules chargé aussy de trois Besans
d'Argent et accompagné de trois Bonnets
d'Azur, 2. et 1.

XI de Beautot

Jacques Beautot Escuier
Sieur de la Riviere Lieutenant pour
le Roy au Gouvernement de Honfleur
et du Pont l'Evêque et Henry aussy
Escuier demeurant en la Parroisse
d'Avesne, Election d'Andely, f Recours
Article V. Robert, Antoine, Richard
Jacques, Maintenû le 5. Decembre
1669:

Porte d'Argent a trois Coqs de

de Sable becquetés Crestés et membrés
de Gueules 2. et 1.

XII
Breard

Jacques Breard Escuier
Sieur de la Motte; Sebastien Escuier
Sieur des Mes, freres demeurans au
Pont l'Evêque, Jean Receveur des Tailles
audit Pont l'Evêque, Pierre fils de
Jean Eleü au Pont l'Evêque, Annobli,
au Mois de Janvier 1594, Jacques, Sebas=
=tien, François, lesdites Lettres d'Annoblis=
=sement ou estez duëment registrés
aux Comptes et Aydes a Rouen en
1595: sont Maintenus le 27: Fevrier
1669:

Porte Ecartelé au 1.er et 4
d'Azur au Besant dor au 2. et
3 d'Argent a l'Hermine de Sable

XIII
le Bailly

Nicolas le Bailly Escuier Sr.
de Petitval demeurant en la Parroisse
de Pierrefitte Election du Pont l'Evêque
Robert, Joachim, Jean, Nicolas, Main=
=tenu le 10 d'Aoust 1667: Arrest de la
Cour des Aydes a Rouen en 1526:

Porte d'Azur a la Face dor
accompagnée de deux Croissants d'Argent
en Chef et deux Molettes d'Eperon
d'Argent en pointe

XIV
Besnard

Richard Besnard Escuier Sr.
de la Morandiere demeurant en la Parroe.

de Corbon Election du Pont l'Evêque
Louis, Jacques, Romain, Richard,
Maintenu le 1.er d'Avril 1669: Robin
Besnard Comparut devant les Eleüs
de Caën en 1490: pour estre maintenu
au privilege des Francfiefs.

Porte d'Argent a une feüille
de Chesne de gueules et deux Croissants
d'Azur.

XV.
de Bonnechose

Nicolas de Bonnechose
Escuier Sieur de Fleuriette demeurant
en la Parroisse d'Estrez Election du
Pont l'Evêque et auparavant en la
Parroisse de Quainville Election de
Lysieux Generalité d'Alençon, Et
Adrien de Bonnechose Escuier Sieur
de Sadencourt Son Cousin, Jean, Fran-
çois, Jacques, Nicolas, Maintenus le.s 1.er
Decembre 1669: Il en est fait mention
dans Monsau d'une façon qui ne
leur est pas avantageuse, Son Origin.e
de Falaise et le mieux pour Eux et
de se dire Annoblis des Francfiefs.
n.a le meme Monsau distingue
une Famille Noble du nom de
Bonnechose au Village de N. D.e
de Villiers, Sergenterie de Moyaux

Porte en d'Argent a trois testes
de Sauvage ou de Leopard de Sable a.
et 1..

XVI
Butin

Jean Butin Escuier Sieur du Val chouquet demeurant en la Parroisse de Vazouy Election du Pont l'Eveque, Veü la Requeste et la Response du Commis Nous avons Condamné ledit Jean á 300^tt. d'Amende comme Usurpateur attendu sa pauvreté, Sauf a luy a Se pourvoir Contre M^re Thomas du Boulleau pour la restitution de ses pieces s'il avise que bien Soit, fait a Rouen le 30. de May 1670:

XVII
de Bouquetot

Pierre de Bouquetot Escuier Sieur de Menil Thison demeurant en la Parroisse de Clarbec Election du Pont l'Eveque, Guillaume, 2 François, 3 Robert, 4 François, ledit Pierre Maintenu le 11^e. de Septembre 1668.

Cette Famille á este mise au nombre des Nobles au Village du breüil Sergenterie de Moyaux par Monsieur en 1463:

Porte de gueules a deux Faces d'or, au franc quartier d'Hermines

XVIII
le Brethon

Richard le Brethon Escuier Sieur de S^t. Pierre demeurant en la Parroisse de Pietot Election du Pont l'Evêque, Jean, 2 Pierre, 3 Jacques et 4 Rollard Maintenu le 23. Janvier 1668.

Jean le Brethon Escuier S.r
du Mouttier et de Caudemuche de ladite
Parroisse, Election du Pont l'Evêque, Auber,
Jacques, Guillaume, Nicolas, ledit Jean
pareillement Maintenu le 18. d'Aoust
1668. N.a Cette Famille est Annoblie
des Francfiefs, Gilles le Brethon de Cau=
=demuche Sergenterie et Vicomté du Pont
l'Evêque, aïant païé la Somme de 20.tt
pour la Taxe de son fief, et Jean Le
Brethon fils dudit Gilles aïant comp=
aru devant les Eleüs de Lysieux en 1490:
pour estre Maintenu au Privilege.

Porte de gueules a Six
Annelettes d'Argent, 2-3-et 1.

XIX de Ballehache

Robert de Ballehache Escuier
Sieur de Longuerol demeurant en la
Parroisse de Cresseveulle Election du Pont
l'Evêque Paris, fils de Jean, Paris, François
Robert, Maintenu le 22 Juillet 1670:

Cette Famille qui en originaire
de Heronville proche Caën, a esté jugée
Roturiere par Monsieur en 1463: Et
depuis Annoblie par les Francfiefs,
Jean Baillehache aïant comparu en
1490: devant les Eleüs de Caën pour=
estre Maintenu au privilege.

Porte de gueules a la Croix
d'Argent Cantonnee de quatre Merlettes
de même.

XX
Bellenger

Thomas Bellenger Escuier Sieur de Cressanville Election du Pont l'Eveque Et Bertherand Escuier Sieur de Fontaine, Jacques qui epouse Charlotte de S.t Simon, Marc.2 Antoine Jacob.3, Antoine.4, Jean.5, Jacques.6, ledit Thomas Maintenu le 1.er de Mars 1668.

Plusieurs Certificats de Services tant a l'Arriereban qu'Ailleurs

Jean Bellenger Sieur de la Grivage a esté Annobli par Lettres donnees a Rouen en Octobre 1596. verifiées le 1.er Decembre 1610: a la charge d'indemnité envers la Parroisse de Breoute

Porte vn dragon a deux Aigles Eploïées d'Argent.

XXI
de Courcy

Guillaume de Courcy.

Voyez l'Article XXI. de l'Election d'Evreux.

XXII
le Cavelier

Tanneguy le Cavelier Escuier demeurant en la Parroisse du Mesnil Simon, Election du Pont l'Evêque, Et François aussy Escuier Son frere dem.t en la Parroisse de Douvay, Election de Falaise Generalité d'Alençon, Richard Denis.2, Richard.3, Philippes.5 Tanneguy François; Nous Conseillers Suddits aïant trouvé les pieces des Exposants

Entierement Suspectes, les avons Con=
=damnés Comme Vsurpateurs du=
titre de Noblesse en chacun 2000.tt
d'Amende avec les 2s. pour livre et à
500.tt de restitution, a Rouen le 3e.
de Juin 1669:

Porte d'Azur au chevron
d'or accompagné de deux Croissants
d'Argent montant en Chef, et d'un
Lion Rampant en pointe:

XXIII
de Chantelou

Charles de Chantelou Es.r
demeurant en la Parroisse de Montreüil
Election du Pont l'Evêque, Raoul,=
Nicolas[2], François[3], Charles[3], François,
le 15.e de Juillet 1668. Ils ont esté
Condamnéz Comme Vsurpateurs
avec 500.tt de restitution,

Porte d'Argent au loup
de Sable passant, accompagné de
trois testes de Loups, 2. et 1.

XXIV
de Corday

Jean de Corday Escuier=
Sieur de la Roque demeurant en la
Ville de Lysieux Generalité d'Alençon
possedant Vne Terre Noble en la=
Parroisse du Mesnil Eudes, Election du
Pont l'Evêque, Guillaume, Marin[2],
Jacques[3], Jean[4], Jean, Jean, Gilles, Gilles,
Maintenu le 18 de Novembre 1668: N.a

Cette Famille á este mise au Nombre des Nobles par Monsieur en la Sergenterie de Jumel, mais les Emaux des Armes se trouvent differents; Outre qúil y á une autre Famille de Cordey par un é. au lieu que Celle cy S'Ecrit par un á. laquelle porte des Chevrons en ses Armes, et a esté distinguée par Monsieur en la Sergenterie de Falaise.

Porte d'Argent au Lion Rampant de gueules.

XXV de Courseulles de Gonneville

Louis de Courseulles Escuier Seigneur de la Parroisse de Gonneville demeurant Election du Pont l'Eveque Gilles fils de Christophle, Jacques François, Robert, Claude, Ledit Louis maintenu le 19e de Septembre 1668.

Porte Ecartelé d'Argent et d'Azur.

Hervé de Courseulles Escuier Sieur des Landes demeurant en la Parroisse de Pierot Election du Pont l'Evêque, Jean et Michel Escuiers ses freres, Enfans de Jacques Escuier fils de Jean, lequel estoit fils Naturel et Legitimé de Thomas de Courseulles, et Conservé a la Noblesse dudit Thomas son Pere et de ses predecesseurs Suivant les Lettres de Legitimation du mois de Decembre 1599: Verifiées en la Chambre des Comptes de Normandie

le 23. de Mars 1600, Jacques, Thomas
Jean, Impetrants des Susdites Lettres
Jacques, Ledit Hervé, Jean et Michel
Maintenus, le 13e Decembre 1668: a
la Charge que les Exposants mettront
dans leurs Armes Les Brisures qui
distinguent les Batards originaires
des Maisons Nobles d'avec les Enfans
Legitimes.

Porte Ecartelé d'Argent Et
d'Azur.

Thomas de Courseulles
Escuier Sieur de Brocotte y demeurant
Election du Pont l'Eveque, Jacques Escuier
Sieur de l'Angle demeurant en la
Parroisse de Han, de ladite Election
Jacques, Philippes, Thomas, Jean,
Jacques Maintenu le 24 Juillet 1668.

Cette Famille est Originaire
de Falaise, ou elle a este Certifiée
Noble par les Eleüs devant les Eleus,
devant Raimond de Monfaut et autres
Commissaires en 1463.

Porte Comme les precedens

XXVI
le Cheron

Nicolas de Cheron Escuier
Sieur du Fresne demeurant en la
Parroisse de St. Ymer, Election du
Pont l'Eveque, le 6 Novembre 1667
Il s'est maintenû d'Ancienne race

Pierre de Cheron Escuier Sr. de Moncheron demeurant en la Parr. de Fournil Election du Pont l'Eveque Jacques, Jacques, François, Ledit Jacques faisant le premier degré Annobli par Lettres du Mois d'Aoust 1552: Registrées en la Chambre des Comptes a Paris le 14. d'Octobre 1553: et en la Cour des Aydes en Novembre le 13 juillet 1628: le 6 d'Avril 1669: Jugement Interlocutoire le 4e de Mars 1671 Renvoié au Conseil, et le 9. de Juin audit an l'on a dit qu'il y avoit Arrest de condamnation.

XXVII le Cerf

Porte d'or a la Croix deguenchie chargée de trois Molettes d'Argent

Charles le Cerf, ou ses representans demeurant en la Parroiſſe de Vazoüy Election du Pont l'Evêque

François Le Cerf, Escuier Sieur du Breüil demeurant en la Parroiſſe de la Potterie Election du Pont au de mer, Mathieu, Et les enfans mineurs de Charles Vivant Escuier demeurant en la Parroiſſe de Vazoüi Election du Pont l'Evêque, Seront Maintenus Nobles d'Ancienne race Et Extraction.

Voyez

Voyez l'Article LIX en l'Election du Pont de Mer,

Antoine Carrel, XXVIII Carrel

Voyez l'Article XXII Election d'Evreux.

Pierre de Cardonnay Escuier Sieur de Courtieres demeurant en la Parroisse du Chesne, Election du Pont l'Evéque, Gilles et François Escuiers ses Enfans, et René Escuier Sieur de Bellevoix, demeurant en la Parroisse de S.t Laurens du Mont et André Escuier son fils, Jacques de Cordonnay Escuier Sieur de Longaulnay, dem.t en la Parroisse de S.te Paix du Mont de ladite Election; Henry et Claude Escuiers ses Enfans; Ils sont Issus de Pierre de Cardonnay Sieur du Lieu Capitaine des gens de guerre au chas= =teau de Crevecoeur en Auge, et depuis en celuy de Falaise Annobli au Camp d'Amiens en Aoust 1597: Verifié en la Cour des Aydes de Normandie le 5.e d'Aoust 1600: et Chambre des Comptes le 2.e Decembre audit an. XXIX Cardonnay.

Porte de gueules au chevron d'Argent accompagné de trois Chardonnets aussy d'Argent 2. en chef, et un en pointe

XXX
le Cornu

Guillaume le Cornu Escuier Sieur du Couldray demeurant en la Parroisse de Clarbec Election du Pont l'Evêque, autre Guillaume de Cornu Escuier demeurant en la Parroisse de Surville de ladite Election, Raoul fils de Nicolas, Jean, Michel, Guillau.

Le Procureur du Roy a dit qu'ils sont tenus de representer l'Arrest des Aydes donné entre Jean le Cornu, et les Parroissiens d'Orival Election d'Evreux en l'Année 1516: ne voïant pas que la famille des Exposants ou leurs predecesseurs aïent esté Maintenus par aucuns autres titres

Nota. Est a remarquer que cette Famille s'est entée sur celle de Mrs les Cornu de Balliviere.

Pierre le Cornu Escuier Secretaire du Roy demeurant a Reuleamp, Election d'Arques Et François Sieur de Betloy demeurant en Picardie Election d'Amiens, ont esté Maintenus par Mr. Colbert Intendant ce qui en une autre Filiation portant les mêmes Armes, Sçavoir d'Azur au chevron d'or accompagné de trois Cornets de même deux et un.

Pierre Coeuret Escuier Sieur de Coullombieres demeurant en la Parroisse de Groseiliers Election du Dom l'Eveque Issû de Jean Annobli en 1524: par le Roy Francois 1er. Son pere aïant esté rejetté du nombre des Nobles par Monsaut en 1463: Pierre[1], David[2], Adrien[3], Jean, Maintenû le 20: de Novembre 1668. XXXI Coeuret

Porte d'Argent a trois Coeurs degueules 2. et 1.

Jean Collet demeurant en la Parroisse du Mesnil Simon Elect. du Dom l'Evêque Gabriel et Adrien Escuiers Sieurs de la Renaudiere Pierre Escuier Sieur de Boismont, Jean Baptiste, Adrien, Alexandre Et Regnier Escuiers tous freres demeurants en lad. Parroisse, les pieces de la dite Famille ont esté produites devant Mons.r de Marle Intendant en la Generalité d'Alençon, par Jean Collet Escuier Sieur des Barres. le 28.e d'Octobre 1667: ils se sont Maintenus Nobles, laquelle declaration a esté Signifiée aux Habitans de ladite Parroisse XXXII Collet

le 10.e de Janvier 1668. les Exposans ont esté renvoïés avec leurs Lettres Vers ledit Sieur de Marle Surleur Requeste; et depuis renvoïez au Conseil ou n'aïant encore Obtenu jugement en 1675: les Collecteurs de ladite Parroisse du Mesnil Simon en ont pris Occasion de les Comprendre dans leur Rolle au prejudice d'vn Arrest du Conseil, le tout a la poursuitte d'vn Nommé Cavelier qui á presenté quelque derogeance pourquoy il les fait imposer a son profit, ils sont d'ailleurs personnes de Service dans les Armes.

XXXIII
le Chartier

Tanneguy le Chartier Escu.r Sieur de l'Enclos demeurant en la Parroisse de Beuzeval Election du Pont l'Evêque, Jean Tanneguy, Henry, Jean, Nicolas, et Robert ses Enfans; Il y a une Lettre d'Annoblissement accordée audit Tanneguy au Mois de May 1654: Sans Finance ny indemnité pour les Signalez Services rendus dans les Armées de Sa Majesté et toutesfois non enregistrées le 25 de Fevrier 1669: a Esté

declaré Usurpateur par forclusion
condamné en 500 lt. d'Amende, Veu
Sa pauvreté et à 100 lt. de restitution
pour n'avoir Obtenu Lettres de
Confirmation, Jean le Chartier
Pere dudit Tannegui estoit dans
la Compagnie d'Ordonnance du Sr.
de Puis Morrin en l'Armée Comandée
par le Duc de Joyeuse en 1585: et
depuis estoit toujours demeuré dans
le Service actuel s'estant trouvé en
la Bataille de Coutras au Siege
de Paris Bataille de Dreux, a
d'Arques Et d'Ivry, ou a ganz exposé
Sa personne il y avoit receu plus.
Blessures, ce qui luy acquit Vne
particuliere bienveillance du Roy
Henry le Grand, lequel pour recon=
=oitre Sa Vertu l'avoit elevé a la
qualité de Noble par Lettres qui a
luy furent Expediées Sur ce Sujet
en 1606. icelles Confirmées par Le
Roy Sans finance au Mois de May
1654:

Porte d'Azur au bras dór
Issant d'une Nuë d'Argent tenant
Une Epée de même croisée et pommettée
dór accompagnée de 3. Estoilles dór, 2. et 1.

de Cormeilles

Guy de Cormeilles
Voyez l'Article XXXIX Election
de Rouen.

XXXIV
le Cottart

Louis de Cottard Escuier
Sieur de Roüillard demeurant en
la Parroisse d'Orquainville (alias)
Deauville Election du Pont l'Evêque
Nicolas, Louis, Philippes, Alexandre
Germain, Jean, Ledit Louis maintenû
le 6. Septembre 1668:

Philippes Cottart Escuier
Sieur des St. Leger demeurant Elections
du Pontaudemer, Pierre Antoine
Philippes Alexandre, le dit Philippes
Maintenu le 9e. Janvier 1668. Pierre
et Jean Cottart faisant les premiers
degrés estoient Greffiers du Baillage
de Rouen, et furent Annoblis par
les Francfiefs aïant payé 30tt. en
la Sergenterie de Pavilly, et 40tt. en
celle du Pont de l'Arche pour jouir
du Privilege

Portent d'Argent a quatre
faces de Sable ou Burelé d'Argent et
de Sable,

XXXV
le Coquet

Gabriel Et François Le
Coquet Escuiers freres demeurants au
Pont l'Evegue, Julien le Coquet Escuier
Sieur de Beurigny, Christophle Escuier

Vincent, 3 Jacques, 4 Jean et 5 Olivier, ledit
Gabriel Maintenu le 4e de Juin
1668. Les Hoirs de Mre Jean Coquet
et d'Olivier Son frere furent maint
=enus par les Eleüs de Coutances en
1490: en possession du privilege des
Francfiefs, acquis par leur Pere
en 1470:

Porte d'Azur a Dix Rochers
d'or, 4-3-2 et 1.

XXXVI d'Auge

Jean Baptiste Et Alexandre
d'Auge Escuiers Sieurs de Brumare,
Soquence, Et Bonneval, demeurant ela
Parroisse de St. Pierre des Ifs, Election
du Pont l'Evêque, Antoine Escuier Sieur
des Ifs y demeurant, Philippes et Rolland
Escuiers demeurant en la Parroisse
d'Angerville de ladite Election, Guillau.
Escuier Sieur de Branville, Guillaume
Robert, 2 Robert, 3 Maintenus le 25e de
Janvier 1668: et 10. de Fevrier 1669: Mon=
tant à remarque une Famille
Noble du Nom d'Auger établie au
meme lieu de St. Pierre aux Ifs Election
du Pont l'Eveque,

Porteni d'Argent semé de
Billettes de gueulles Sans nombre au
Lion de même brochant Sur le tout

XXXVII
du Thon

Charles du Thon Escuier Sieur de Montcarville demeurant á S.t Jean de Caën, et Joüissant d'heritages Sur l'Election du Pont l'Eveque. Annobli en 1594: Verifié aux Comptes en 1613: Sans indemnité, Jean, Laurens et Charles, Maintenus Ledit Laurens par M.r Chamillart Intendant a Caën Et Ledit Charles á Rouen le 1.er Fevrier 1669

XXXVIII
d'Ennes

Porte d'Azur a une Croix d'or, et trois Mertettes de Sable en chef,

Philippes & Augustin d'Ennes Escuiers Sieur des Vallasses demeurans a S.te Thomas de Tougues Election du Pont l'Eveque, Charles, Alexis, Jean, Philippes, ledit Philippes — Maintenu le 11.e de May 1668: — Cette Famille a Esté Annoblie par Charte du Roy, Louis XI.e en 1469:

XXXIX
d'oileauson

Porte d'Azur a trois Molettes d'Argent au chef Cousu de gueules chargé d'une Molette aussy d'Argent

René d'Oileauson Escuier Sieur de Villerville Baron de Courcy, Charles, Jacques, et Jacques, François Escuiers freres, et Enfans de Jacques Ec.r Sieur de Villerville demeurant en la Parois.

de Colleboeuf Election de Falaise e-
Generalité d'Alençon possédant heritages
en la Parroisse de Ponsol Election du e-
Pont l'Eveque, Veu la décharge accordée
par M.r de Marle Intendant Commis.re
departi en la Generalité d'Alençon au
Pere des Suppliants le 16. de Novembre
1668. Nous les avons déchargés de-
l'Amende et des poursuittes du Commis
de Licort Traittant sauf a lui de se-
pourvoir contre la decharge dudit
Sieur de Marle fait a Rouen le 2.e de
Juillet 1670.

XL

Pierre d'Estimanville Escuier d'Estimanvill
demeurant en la Parroisse de Therouville
Election du Pont l'Evêque, Jaques, Abel
Jean[3] Pierre[4], Ledit Pierre Maintenu
en fevrier 1669:

Porte de gueules a trois-
Merlettes d'Argent 2. et 1.

XLI

Jacques, Thomas et Gabriel le Duc
Le Duc Escuiers freres demeurants-
au Bourg de Dives Electon du Pont
l'Evêque, Jacques Charles, Lesdits-
Jacques Thomas et Gabriel Maintenu
le 9.e Janvier 1668. Ledit Jacques procr.or
du Nom Sieur de la Fontaine estoit
Valet de Chambre et Chirurgien ord.re

du Roy Henry III, Et Lieutenant en
l'Amirauté de France pour la Coste
du Bourg de Vives, lieu de sa demeure,
il fut Annobli au Mois de Juillet
1585: Registré aux Aydes a Rouen
le 17. Decembre ensuivant, et en la
Chambre des Comptes dudit lieu de
Roüen le 13.e de fevrier 1587:

Portent d'Azur au Duc dor
perché sur une branche d'olivier de
meme

XLII
de la Haye
ou
des Hayez

Louis de la Haye Sieur
de Gaffard demeurant en la Parroisse
de S.t Yvez Election du Pont l'Eveque
Pierre, Jacques, Louis, Louis, le 17.e
Decembre 1668: a été declaré Usurp-
=ateur et Comme tel Condamné a 2000.tt
d'Amende et les 2.s pour livre et a 1000.tt
de Restitution; Il y á un Arrest donné
a la Cour des Aydes de Rouen le 12.e de
Novembre 1596: portant Enregistrement
des Lettres d'Annoblissement de 1544: pour
350. Ecus de Finance, et á charge d'indemnité
et faute par l'Exposant d'en avoir fait
apparoir á été Condamné, Lesdittes
Lettres Obtenuës par Geoffroy des Hayes
Sieur de la Cauviniere demeurant en
la Parroisse de S.t Sebastien de Dreux
Il y á eu deux Geoffroy des Hayes Annobli

dans le même temps, et il y en a beau=
=coup de ce nom en la Generalité
d'Alençon

Portent d'Azur a trois Hayes
d'Argent.

XLIII
d'Aché

Jean d'Aché Ecuier Sieur
de Monteille et du Mont de la Vigne
y demeurant Election du Pont l'Eveque
Jean d'Aché Epousa Louise de Dreux,
Charles épousa Marguerite de Vassy,
Jean épousa Renée Le Comte nonant,
Guy epousa Marguerite de Luzerne,
Jean a épousé Jeanne Marie, Main
=tenu le 27. Decembre 1668. la descente
de cette Illustre Maison et Famille
auroit deü estre Observée plus Serieuse=
=ment et Seroit a Souhaitter de trouver
quelques personnes pour en donner
l'Instruction Exacte pour la laisser
a la posterité, et y employer les
Observations des Autheurs Judicieux
qui ont Ecrit Sur les Genealogies
ensemble le Veritable Blazon de leurs
Armes, il est fait mention du nom
d'Aché dans les Registres de la Chambre
des Comptes a Paris Sur l'An 1339: et
les Registres de Chancellerie de Rouen
des Annees 1421. et 1422: portent la
Confirmation des Lettres accordées par

Henry Roy d'Angleterre, Soy disant Roy de France, a Galois delché.

Porté Chevronné dór et de gueules de Six pieces Ecartelé d'Harcourt qui est dór a deux faces degueules.

XLIV
du Mesnil

David du Mesnil Ecuier Sieur de S.te Croix demeurant en Son Vivant en la Parroisse de Manneville la Vipart, Election du Pont l'Eveque François[1], Henry[2], Pierre[3], David[4], Jean[5], Maintenu a la Stipulation de la Dam.lle Sa Veuve le 4. Juillet 1670: N.a Hse voit par la Recherche de Monfaut, que le nom du Mesnil estoit Commun a des Familles Rotirieres aussy bien qúa des Nobles, Cependant il en a distingué Une d'Extraction Noble au même lieu de Manneville Serg=enterie de Touques.

XLV
d'Angerville

Jean d'Angerville Ecuier Sieur de Grainville demeurant en la Parroisse de Heulon Election du Pont l'Eveque, Antoine Ecuier demeurant a Gonneville de ladite Election Antoine aussy Ecuier Seigneur et Patron de ladite Parroisse de Gonneville y demeurant, Charles, Jean[2], François[3], René[4], Jean[5], Maintenus le 15. de 7.bre 1668 —— Cette Famille a esté —

Certifiée Noble d'Extraction devant
Monsau, et ostoit alors établie a
Beaumont Sergenterie de Dives Electio
du Pont l'Evêque.

Porteu dór au Lion passant
degueules avec Une quintefeuille de
Sable en pointe.

XLVI
d'Auvergne

Gilles d'Auvergne Escuier S.r
du Desert aïant épousé Damoiselle
Claude le fort demeurant en la Parroiss.
D'Estreez Election du Pont l'Evegue.

XLVII
du Bois

Jean du Bois Escuier Sieur
de Corval demeurant en la Parroisse
de S.t Gilles de Livet Election du Pont
l'Evêque, Jacques aussy Escuier Son
frere, Jean, Philippes[2], Adrien[3], Pierre[4]
Jean[5], Maintenus le premier Mars
1668. Monsau a distingué plusieurs
Familles du Nom du Bois toutes de
Nobles Extraction.

Porteu dór á l'Aigle éployée
de Sable membré de gueules.

XLVIII
du Fossey

Henry du Fossey Escuier
Sieur de Canapville y demeurant
Election du Pont l'Evcque, Jacques
Daniel[2], Henry[3], Ledit Henry, Main-
=tenu le 28 de Juillet 1668. L'Origine
de Cette Famille n'est point douteuse,

Estienne du Fossé du Lieu de Canapville aïant esté imposé a 40tt. pour le fief qu'il possedoit en la Sergenterie de Cambremer l'An 1470: et a ce moïen acquit le privilege.

Porte de Sable au chevron d'Argent accompagné de trois Bessans d'or deux en chef et un en pointe au Chef d'Argent chargé d'un lézard de Sinople.

XLIX
du Four

Christophle du Four
Voyez l'Article LVII Election de Rouen.

L.
d'Hennery
ou
d'Hemery

Antoine d'Hemery Escuier Sieur de Villers y demeurant Election du Pont l'Eveque, Robert, Olivier[2], Jean Antoine[4]; Maintenu a Vernon le 6 de Mars 1669: Le Procureur du Roy a dit que la Race est tres Ancienne les predecesseurs dudit Antoine aïant Justifié leur Noblesse, tant devant Raimond Monsaut en 1463: que devant les Eleus de Lysieux en 1540: et qu'il se remarque qu'Olivier d'Hemery Seigneur de Villers Capitaines des Nobles Et Noblement Vivant du Baillage de Rouen, Comparut monté et Armé avec un cheval Bardé Suivant le Rolle de Sa montre le 20: de May 1557: mais

que peu apres ledit Olivier d'Hemery homicida Jean de Malhortie Escuier Sieur de Liguebec au mois de Decembre 1554: et que les Lettres de Remission furent enterinées par Le Grand Prevost de la Connestablie et Marechaussée de France qu'ainsy n'empêche, Jéan, Jéan, Róbert, Olivier, Jéan, Antoine, Ledit Olivier á esté Gouverneur du Ponteau de mer, et á conduit la Noblesse dudit Lieu en 1562: Sous les Ordres de Monsieur le Duc d'Aumale.

Cette Famille est Originaire de Cleville Sergenterie d'Argences Election de Caën.

Porte de Sable a trois Mollettes deux en chef et une en pointe et un Croissant en Abisme le tout d'or et pour Support deux Lions.

LI

Tanneguy de Dramard Es.r de Dramard Sieur de Gonneville y demeurant Election du Pont l'Eveque, Et Robert aussy Escuier Son frere, Edme, Pierre, Guillaume, Tanneguy, Maintenus le 11.e de May 1668: Ledit Pierre Dramard Secretaire de la Chambre du Roy, Et du Mareschal de Fervaques Et Edme Dramard Son frere Homme

d'Arme dans la Compagnie du Roy tous deux Enfans de feu Edme Dram=ard Notaire & Bourgeois de la Ville de Troyes, & de Damoiselle Claude Chassin de Condition Noble, Annoblis Annoblis au Mois de May 1610: registrés aux Comptes et Aydes en 1611:

Porte de gueules au Lion Rampant d'or, un Espieu d'Argent et Cinq Estoilles aussy d'or.

LII
Dandel

Jean Dandel Sieur du Homme demeurant en la Parroisse de S.t Vast, Et Guillaume aussi D.r Sieur de Belleau demeurant a S.t Pierre des Ifs Election du Pont l'Evêque Jean, Adrien, Jean, Olivier, Jean, Maintenus le 5.e Janvier 1668.

Porte d'Azur a trois quinte feüilles d'or, 2. et 1.

LIII
du Mesnil

Adrien et François du Mesnil freres Escuiers Enfans d'André demeurants es Parroisses de Tourville et du Mesnil au Chartrain Election du Pont l'Eveque, Jaques fils de Pierre, Richard, Pierre, André e= Charles, Maintenus le 22 de Fevrier 1668: Pierre du Mesnil leur predecesseur fut Annobli en 1455.

Porte de gueules a quatre
faces d'Argent Surmontées d'un Lion
d'or gisant au Chef.

Voyez l'Article XLIV. precedent

Estienne du Mesnil Escuier
Sieur de St. Germain, demeurant en la
Parroisse de St. Thomas de Touques
Election du Pont l'Eveque le 23 Fev.
1668. Maintenu quant a present.

LIV
Heude

Gabriel Heude Escuier Sieur
de Tourville demeurant en la Parrois.
de Surville Election du Pont l'Eveque
Jean, Elie 2; François 3, Gabriel Maintenu
Le 4 Fevrier 1668:

Porte d'Argent au chevron
de Sable accompagné de trois Merlettes
de même 2. et 1.

LV.
de Fouqueville

Julien de Fouqueville
Escuier Et Jean Baptiste Son frere
demeurant en la Parroisse de Saint
Julien Sur Calonne Election du Pont
l'Evêque Jean, 2 Pierre, 3 Nicolas, Vrsin
Maintenus le 7. d'Aoust 1667:

Porte d'Azur au Chevron
d'or, accompagné de trois Cigognes
d'Argent, 2. et 1.

LVI
le François

Guillaume le François Ecr. Sieur de St. Germain demeurant en la Parroisse de Pictot Election du Pont l'Evêque, Michel, Jacques, Jean, — Guillaume, le 2. de Mars 1667. renvoié au Conseil; Il y á plusieurs Annoblis par les francfiefs du nom de François et entre autres deux Familles dans l'Election du Pont eau de mer a Beuzeville Sergenterie du Menil, et dans la Serg=enterie de La Londe

Porte d'Argent a deux pals de Sable au chef de gueules,

LVII
Grante

Jacques Grante Escuier St. de St. Pierre y demeurant Election du Pont l'Evêque.

Jean Et Augustin Grante ses Neveux Enfans d'Etienne Vivant Escuier Sieur de Benerville, Jean, Jean Jacques, Jacques, Jacques, Ledit Jean Premier du nom Chevalier Seigneur de Benerville Vivoit en 1488: Tous Maintenus le 21. de Fevrier 1669: Cette Famille qui sest Illustrée tant en Normandie qu'en Angleterre, est originaire de la Vicomté du Pont l'Evegue, et est emploié comme telle dans Mongaut au lieu de St. Pierre aux Ils, Sergenterie de Dive.

Porte Facé d'Argent et d'Azur
de six pieces a la Croix Ancrée dor
Sur le tout

LVIII
de Giverville

Charles de Giverville,
Voyez l'Article XCIX. Election
d'Evreux.

LIX
de Giemare

Jean et François de
Giemare Escuiers freres demeurants
en la Parroisse de Douville Election
du Pont l'Evêque fils de Philippes,
Nicolas Philippes, Jean, Robert
Bertrand, ledit Nicolas Conseiller
en l'Amiraute de Rouen, et Robert
Son frere demeurant a Caën Annoblis
en 1544: Registrés aux Comptes et
Aydes a Rouen en 1604: Et 1611: ledit
Bertrand, fils de Robert a pour frere
François, Philippes, Jacques, Pierre,
et Philippes, tous Maintenus en
leur Noblesse le 3e de Fevrier 1668:
par Mr de Chamillart Intendant
a Caën et Lesdits Jean et François
freres Maintenus par Mr de la
Gallissonniere Intendant a Rouen le
8e d'Avril 1669: Sans Amende, quoi
qu'ils Se fussent declarés Nobles
d'Extraction

Porteu d'Azur au chevron d'or accompagné de trois Etoilles et d'un Coeur d'or en Chef,

LX
de Grieu

Charles de Grieu Escuier Sieur de Monval demeurant en la Parroisse de St. Benoist de Hebertot Election du Pont l'Evegue, Michel de Grieu Escuier Sieur des marets demeurat en la Parroisse de Boulleville Election du Ponteau demer, Claude Escuier Sieur des Castels demeurant en la Parroisse de Conteville de ladite Election du Ponteau demer, et Charles Escuier Sieur de Laillet Maintenus le 1.er Decembre 1669.

Cette Famille est Issuë de Gilles Grieu Annobli des Francfiefs qui eut pour Fils, Jean Grieu, lequel Comparut devant les Eleüs de Lysieux en 1490. pour estre Maintenû au Privilege.

Porteu d'Argent a trois Grieües de Sable posées 2. en 1.

LXI
Georges

Jean Georges Escuier Sieur de Marets, demeurant en la Parroisse de St. Aubin le Bize, Jacques Georges Escuier Sieur de Thieuville demeurant en la Parroisse Dancetal et Gilles Son frere Escuier Sieur des St. Gilles demeurant en la Parroisse de Bourgeauville

Cousins

Cousins germains dudit Jean, et tous
Sous l'Election du Pont l'Evêque, Orsin
Jean, Jacques, Jacques, Jean, tous =
Maintenus le 7.e de Janvier 1669:

Portent de gueules a trois
Besans dór.

LXII
Gosse

Antoine Gosse Escuier =
Sieur de Costaux demeurant en la
Parroisse de Gerrots, Election du Pont
l'Eveque, Robert, Robert, Antoine,
Ledit Robert faisant le premier degré
de la Parroisse de Gerrots Vicomté =
d'Auge, Annobli en Juin 1593: registré
aux Comptes a Paris, et aux Aydes a
Rouen le 3. de Septembre, et 92.e Lre
audit an 1593: Maintenu le 3. octobre
1669: Sans Amende quoi qu'il se fut
declaré Noble de race et d'Extraction

Porte d'Azur a neuf croix
dór, 4-3-et 2.

LXIII
le Gouestier

Robert Le Gouestier Escuier
Sieur de Vandore demeurant en La
Parroisse de Bonnebos, Antoine =
Escuier Sieur du Buisson demeurant
en la Parroisse de S.t Etienne de la
Tillage Son frere, et Jacques le
Gouestier aussi Escuier Sieur de =
Monjarel demeurant en la Parroisse
de S.t Cloux Election du Pont l'Eveque
leur Cousin germain, Jean, fils de Pierre

Procureur du Roy en la Vicomté d'Auge, Jacques, Aymond, Robert, Maintenus quant a present le 28. de Novembre 1668. presupposant un Annoblissement aux Franchises en 1470:

Porte d'argent a trois Molettes de Sable 2. et 1.

LXIV
Gouvais ou Goubets

Charles de Gouvais Escuier Sieur du Parc demeurant en la Parroisse de Repentigny, Election du Pont l'Eveque, Jean & Jacques de Gouvais Escuiers freres Sieurs d'Heverville demeurant en la Parroisse deauville Election du Pont l'Eveque, Gerinain Jean, Pierre Maintenus le 11. Fevrier 1669: Ledit Germain de la Parroisse d'Heudreville, Annobli en Octobre 1548. Registré en la Chambre des Comptes a Paris le 14 de Novembre 1549: & en la Cour des Aydes a Rouen le 28 Decembre 1551. en payant a M.r Le Comte d'Augny la Somme de 90 Ecus dor Sol, Evalué a 450.tt

Porte d'Azur au chevron dor accompagné de deux Croix de même en chef et d'un Lion aussy dor Lampassé de gueules en pointe

LXV
de Gourts
ou
Gouvats

Pierre de Gourts Ecuier Sieur des S.t Vaast et de Gerrots, Louis Jean, 2 Philippes, 3 Pierre, 4 Arrest de la Cour des Aydes a Rouen le 22 Dec. 1545: par Jugement rendu le 3. de May 1669: l'Exposant renvoïé au Rolle et depuis Condamné comme Usurpateur du titre de Noblesse a 2000.tt d'Amende et 2 S. pour livres avec 500.tt de restitution, et par autre jugement du 21. May 1670: la Condamnation jugée Contre le fils, levée attendu que son Pere est encore Vivant a la Charge neanmoins que dans le Mois ledit Sieur des S.ts Vaast fera terminer l'Instance Indecise au Conseil autrement et ledit temps passé les deffenses levées.

Porte d'Azur a trois Soleils d'or, 2. et 1.

LXVI
Malfillastre
de Montreüil

Jacques des Malfillastre Escuier Seigneur et Patron de Montreüil y demeurant Election du Pont l'Evesque Herve, 2 Hervé, 3 Jean François Maintenus le 19 de Fevrier 1668: Ils sont plusieurs de cette Famille Sur la Generalité de Caën

que Monsau a Jugees Nobles

Porteu d'Argeu a trois

LXVII Molettes de Sable 2. e 1 1.

Gambier François Gambier Escuier

Sieur de Forest demeurant en la

Parroisse du Bourg de Dives Election

du Pont l'Eveque Maintenu le 15 de

Juin 1670: Comme Issu d'vn Annobli

en 1544: Originaire de Savigny en

Basse Normandie, ou se trouve le

reste de la Famille.

LXVIII

Gosselin Pierre Gosselin Escuier

Voyez l'Article CVI dans

l'Election de Rouen.

LXIX

Gouvis Nicolas de Gouvis Escuier

Sieur de Hauqueton demeurant

en la Parroisse du Mesnil Eudes

Election du Pont l'Eveque, Jacques

Rene[2], Charles[3], Nicolas[4] Maintenu

le 8 de May 1669:

Cette Famille en reconnuë

Noble par les Eleüs de Lysieux

en 1540:

Porte de Vair au Vairé

LXX d'Argeu et d'Azur.

le Gentil Robert Le Gentil Escuier

Sieur de la Roziere tant pour luy

que pour Renault Laurens Le

Gentil Son Consanguin demeurant

en la Parroisse de Hautot Election
du Pont l'Eveque, Jean Jean, Jacques
2 Robert, Ledit Robert marié de
Eleonor Bonnet Maintenu le 9e. de
Janvier 1668: depuis ledit Jugement
s'est presenté Ledit Renault Laurens
demeurant en la Parroisse de Hautot
a Aïant Justifié de sa Consanguinité
avec ledit Robert, ledit jugement de
Maintenuë à este rendu Commun

Portent d'Azur au Dragon
volant d'or lampassé de gueules.

LXXI
Houel
de
Morainville

Charles Houel Escuier S.r
Et Baron de Morainville demeurat
en la Parroisse du Mesnil Sur Blan=
=gy, Election du Pont l'Eveque et Phi=
=lippes Sieur de la Pommeraye son
frere demeurant en la Parroisse de
Berville Election du Ponteau de mer
1 Guillaume Houel épousa Jeanne
de Dreux, Jean épousa Marie de
2 3
Tonnetot, Charles, Charlotte de
Fournebus, Charles, Marguerite
Godet des Marest, Maintenus le 17
de Mars 1667:

Jean Houel Sieur de la
Pommeraye fut taxé en la Sergenté.

du Mesnil Vicomte du Pontcau de
mer l'An 1470: a cause de son dit
Fief de la Pommeraye a la Somme
de 25 ll. et a ce moïen a acquis le
Privilege pour luy et ses hoirs, et
en Consequence est intervenu Arrest
de la Cour des Aydes du 24 Mars 1483
au proffit de Jean Houel Son fils
Contre les Parroissiens de Berville
Sur la mer les descendants dudit
Jean Houel, ont Comparu devant
les Eleüs de Lysieux pour leur
Noblesse en 1540: et ont estez
Maintenus

Porteni d'Azur a trois
pals d'or.

LXXII Hebert — Nicolas Hebert Escuier
Jean, Georges et Regnault aussy
Escuier ses freres Enfans de Regnault
demeurant en la Parroisse d'Auvillers
Election du Pont l'Eveque, Martin
Jean[2], Jean[3] Charles[4] Renaud[5] Nicolas[6]
dit Martin faisant le premier
degré Sieur du Brullon demeurant
en la Parroisse de Fournet Election
de Lysieux, Annobli en faveur d'aucun
Princes du Sang a S[t]. Germain, en

Janvier 1548: a charge de rec compense
de 10tt. de Rente, Verifié le 6e. Aoust
1549: ledits Nicolas, Jean, Georges
et Regnault, Maintenus le 13e. Fev.
1668.

Lorteau d'Argent a trois
Faces degueules, a la bande de
même Sur le tout chargée de trois
besans dor,

LXXIII
de Houart

Henry de Houart
Escuier Sieur de Colleville demeur.
en la Parroisse de St. Pierre aux
Jls Election du Pont l'Eveque,
Jacques, Jean, Henry, ledit Jacques
faisant le premier degré Sieur de
Bois Poucin de la Parroisse de Villers
Vicomté d'Auge, Annobli au Camp
devant Laon en Juillet 1594: pour
300tt. de Finance, et 200tt. d'Indemnité
Convertis en 20tt. de Rente Ledit
Annoblissement fait Contre et au
prejudice de l'Edit des Six Nobles
et neanmoins Verifié et enregistré
aux Comptes et Aydes a Rouen
en 1597: et 1598: le 15 d'Octobre 1667:
s'est Maintenu Noble d'Ancienne
race et nonobstant Maintenu
Sans Amende le 20. de Novembre 1668

Porte d'Azur au Chevron
d'or Surmonté d'un Croissant d'Argent
renversé en Chef accompagné de deux
Etoilles d'or et une Hure de Sanglier de
LXXIV meme en pointe
Halley Henry Halley Escuier dem.t
en la Ville de Monsteur Election du
Dom l'Evesque, Jean, Jean Germain
Jean Charles, Ledit Jean faisant le 2.e
degré Bourgeois de Rouen comparant
en 1490: devant les Elens de Rouen
pour estre maintenu au privilege des
Franchises, acquis par son Pere Suivant
et au desir de la Charte Generale, Ledit
Henry Maintenu le 13. de Septembre
1669

Porte d'Azur a la Croix Ancrée
d'Argent Cantonnée de quatre Coquilles
de même
LXXV Guillaume de Jorts Escui.
de Jorts Sieur de Genteville demeurant en
la parroisse de S.t Loup de Tribois
Election du Dom l'Evesque, Jean-
Baptiste fils de Gabriel, Robert
François Guillaume, Ledit Guillau.
demeurant en la Ville au Pais du
Maine, Maintenu par M.r Voisin
Intendant de Touraine le 4 de Mars

1650: et Maintenu quant a present
le 4. de May 1670: Ledit Jean Bapt
=iste faisant le 1.er degré Escuier a
ordinaire de la Grande Escurie du
du Roy, Natif de la grande Canarie
et de la Famille des Jorts Regidors
de ladite Isle, Maintenu en Sa
Noblesse par Lettres du Mois de
Fevrier 1615: registrées et Verifiées a
audit an

Porte d'Azur au chevron
d'or accompagné de trois Coquilles
d'Argent 2. et 1.

LXXVI
de James

François de James Escuier
Sieur de S.t Martin demeurant en
la Parroisse d'Auville Election du
Pont l'Evesque a la Stipulation
de Michel de Grieu Escuier Sieur
des Marests demeurant en la Parrois.e
de Boullerville Election du Pont eau
de mer les Lettres et pieces Sont ez
mains de Jacques de James Escuier
Son Cousin Germain qu'il a produittes
au Greffe de M.r de Marle Intend.t
a Alençon. Cette Famille est Issuë
de Guillaume James Conseiller au
Parlement de Rouen Sieur de

Basse cour Annobli Sans finance par Lettres Donnees à Rouen en 1588. Verifiees le 6. Mars 1589: et registrees le 28. Fevrier audit an

LXXVII
de Jumel

Philippes de Jumel Escuier et Baron de Lisors demeurant a Hecquenauville, Election du Pont l'Eveque, Aubert, Annobli en 1509 Thomas[2], Elie[3]. Pierre[4], Nicolas[5], Hierosme[6] Philippes[7] en 1667: Ledit Philippes Baron de Lisors, Lieutenant pour le Roy de la Ville de Dieppe en 1666: et 1668: a Signé Comme il se Main=tient d'Ancienne race.

Aubertus le Jumel de Pont levesco, in Vice-Comitatu, d'Auge Nobilitatus Julio 1509: fol. 47: Registri Undecimi cameræ Computo=rum Parisiis.

Porte de Gueules a l'Aigle Esploiee d'Argent au Chef de la Sinople Chargé de trois Molettes d'Argent.

LXXVIII
le Sens

Jean le Sens Escuier Sieur du Mesnil demeurant en la Parroi.e de Brocottes Election du Pont l'Eveque François Escuier Sieur de Platigny

demeurant a Beuvron, et Estienne
aussy escuier demeurant audit lieu
de Beuvron Election du Pont l'Eveque
Pierre épousa Catherine de Paillebot
Jean 2, Marie desservans, Jean 3, Adri=
=enne de Beaurepaire, Jean 4, Marie
Cecille, Louis 5, Marguerite l'Aisné
François Estienne Maintenû le
23: de Fevrier 1668:

Cette Famille est Connuë
pour avoir esté Annoblie par les
Franchiefs, et est differente de celle
de l'Election du Ponteau de mer
mentionnée en l'Article XCVIII.

Porte de Gueules au
Chevron d'or accompagné de trois
Encensoirs d'Argent, 2 et 1.

LXXIX
l'Abbey

Jacques l'Abbey Escuier
Sieur de Poussaudre, Jacques Vivant
Escuier Sieur de Herousse Son
Frere demeurant en la Parroisse
de S.t Ouen le Peint Election du
Pont l'Eveque, Jacques, Jean
Robillard 3 Jacques 4, Maintenu le
6.e de 1668.

Porte d'Argent au Sautoir
de Sinople

Cette Famille est Sortie

de Jacques l'Abbey de la Parroisse de S.t Jean du Liver Sergenterie de Moyaux Vicomté d'Auge Rejette par Monsieur du Nombre des Nobles et depuis Annoblie en païant Taxe pour Son fief.

LXXX
l'Abbé

Georges l'Abbé Escuier païant epousé Damoisse Marie Maury demeurant en la Parroisse de Hautot, Pierre Escuier Sieur d'Escayeul, tant en Son nom que Comme tuteur de Damoiselle Anne l'Abbé fille Unique et Heritiere de François l'Abbé Vivant Escuier Sieur de la Roque Bagnard de la Susdite Election, Jean, Jean[2], François[3], Jean[4], François[5], Edme Maintenu le 30. de Janvier 1668

Robert l'Abbé Escuier S.r de la Rosiere, tant pour luy que pour Pierre Guillaume Et Nicolas l'Abbé Escuiers ses freres demeurant en la Parroisse de Hautot Election du Pont l'Evesque, et encore Comme tuteur Actionnaire de Guillaume et Georges l'Abbé freres Enfans de Georges Vivant Escuier demeurant en la Parroisse de Hautot a produit

et justifié sa Geneatogie suivante
Nicolas epousa Helcine Borel, —
Eustache, Catherine de Poilvilain,
Urbin en premieres Nopces, Marie —
Toustain, et en Secondes Marguerite
de Bardouil, de laditte Toustain Sont
Sortis, Pierre, Nicolas et Robert, Et
de laditte Bardouil est Sorti Ledit
Georges, Et dudit Georges, et de laditte
Marie Maury, Sont Sortis Guillaume
et Georges, Maintenus le 4. de Mars-
1668: Il a esté obmis de dire en la
ditte Genealogie que Nicolas faisant
le premier degré etoit nommé Colin
l'Abbé de la Parroisse de Houtot Serge-
-nterie du Pont l'Eveque lequel fut
rejetté du Nombre des Nobles par les
Elcüs dudit lieu du Pont l'Evêque en
en presence de Raimond Monsaut
Commissaire du Roy, et en depuis —
taxé a 30tt. a Cause du fief de Tomb-
-elon Scis en la meme Sergenterie
au moyen duquel païement il fut
mis en possession du Privilege porté
par la Charte Generale de l'An 1471:

Porte d'Azur au Sautoir
d'Argent, et au Chef trois rayons de
même la pointe en bas. le Gris

Jean le Gris Escuier Sieur de

Heudreville y demeurant ordinairemt
Election du Pont l'Evêque.
Voyez l'Article XLII en l'Electo
du Ponteaudemer,

LXXXI
Lambert d'Herbigny

François Lambert Escuier
Sieur du Mont S.t Jean, demeurant
ordinairement à Paris possedant
Heritages en la Parroisse de S.t Laurent
du Mont Election du Pont l'Eveque
Jean et Jacques Escuiers Sieurs de
Bussy et d'Herbigny, Capitaine dans
le Regiment des gardes demeurant à
Paris possedants Heritages dans les
Parroisses de Pierot et Ponsol de la
ditte Election freres. Robert, Escuier
Sieur d'Herbigny, François, François,
Pierre epousa Angelique de Mont-
=gommery, François, Jean et Jacques,
Ledit Robert Annobli en 1586. —
Registré aux Comptes et Aydes de
Rouen le 1.er Fevrier, et le 3. de Decembre
1588. Maintenus le 5.e de Janvier
1669: —— Voyez l'Article CXXII de
l'Election de Rouen.

Porte d'Azur a un Lion
d'or au chef cousû de gueules charge
de trois Etoilles d'or.

LXXXII
l'Epeé

Louis l'Epeé Escuier Seigneur et Patron des Authieux Sur Corbon y demeurant Richard Louis Escuier Sieur du Breüil demeurant en la Paroisse de Cambremer, et Pierre Escuier Sieur du breüil demeurant en la Parroisse d'Angosville de ladite Election Georges fils de Guillaume, Henry[2], épousa Marie Tabourier, Louis[3], Jacques[4]. Ledit Louis Maintenu le 4. de Novembre 1668.

Porte de Gueules au Sautoir d'Argent accompagné d'un Lion dor passant en pointe.

LXXXIII
de la Croix

Antoine de la Croix Escuier Sieur du Lieu demeurant en la Parr. d'Ozidey, Election du Pont l'Eveque et Philippes Escuier son Frere, Jean Nicolas[2], Jean[3], Jean[4], Claude[5] ledits Antoine et Philippes Maintenus le 1.er de Fevrier 1668.

Porte ecartelé d'Azur à trois Coeurs dor, 2. et 1.

Voyez l'Article XLIV. dans l'Election de Rouen.

LXXXIV
du Livre

Henry du Livre Escuier S.r de Villeneufve demeurant en la Parrois. de Livaye: Election du Pont l'Eveque

Guillaume[1], Louis[2], Henry[3] Maintenu le 22e. d'Aoust 1668:

Il y á des Services de Consideration.

LXXXV de Launoy

Jean de Launoy Escuier Sieur de Mondavid, et Robert Escuier S.r de Petitville de la Parroisse de Criqueville Election du Pont l'Evesque Benoist Annobli en 1467: Guillaume Pierre, Charles, ledits Jean et Robert Maintenus le 30e. de janvier 1668.

Porteu d'Argent á l'Aigle de Sable, becqué et ongé de gueules.

LXXXVI Lucas

Jean Lucas Escuier S.r de Genneville demeurant en la Paroisse de Clermont Election du Pont l'Eveque Jean[1], Jean[2], Eustache[3], Jean[4], Ledit Jean faisant le premier degré Sieur de Clermont en la Vicomté d'Auge aïant epousé Damoiselle Marie Sandret fut Annobli au Camp devant Mantes en May 1593: au moïen de 700tt. de Finance, et 153tt. d'Indemnité converties en 13tt. 10s. de rente, les Lettres dudit Annoblissement Verifiées le dernier juillet 1593: A.a que le Procureur du Roy de la Commission adit que ledit Annoblissement avoit esté fait

en Consideration des Signalés Services
dudit Jean Lucas, qui d'Ailleurs
avoit fait une grande Alliance
et non par finance, n'y en conse=que=
=nce d'un Edit Bursal, et toutefois
il en porté auxdittes Lettres, qu'il
en fait Suivant l'Edit du 23e. 8bre.
1592: portant Creation de 20. Nobles
en Normandie, l'Exposant a raporté
21. Certificats de Service dans les
Armées.

Porte d'Azur a l'Aigle
d'or Eployé.

LXXXVII
Morin

Louis Morin Escuier Sieur
des Essarts demeurant en la Parroisse
de S.t Thomas de Touques Election
du Pont l'Eveque, Róbert, Guillau.e
Pierre, Louis, Estienne et Henry le
6. de Juin 1668. declaré Usurpateur
et Comme tel Condamné a 2000.tt
d'Amende et les 2s. pour livre avec
500tt de restitution vers les Habitans
du lieu de Sa demeure, neanmoins
par jugement du 21 Aoust en suivant
Sur Seance accordée d'un mois dans
lequel temps il fera apparoir de
l'original des Lettres d'Annoblissemt.
et d'Enregistrement d'Icelles le 12e. 8bre.
1667: il s'estoit Maintenu d'Ancienne

race et Extraction.

Porte d'Azur au chevron d'Argent accompagné de deux Molettes d'or en chef, et une teste de More de même en pointe.

LXXXVIII de Montgomery

Charles Auguste de Montgommery Chevalier Seigneur de la Potterie demeurant en la Parroisse de Tourgeville Election du Pont l'Eveque puisné de Mons.r Le Comte de Montgommery Son frere aisné Maintenu Sur Req.te du 20. de May 1670:

LXXXIX de Mequestet

Guillaume François de Mequestet, Escuier Sieur d'Osville et Jacques Tanneguy Escuiers freres demeurans en la Parroisse de S.t Clair Election du Pont l'Evêque, Robert Mequestet Sieur d'Osseville de Caën Annobli en 1594: Guillaume 2 Guillaume 3 François, Jacques Tanneguy, Maintenus le 14.e Juillet 1668. les Lettres d'Annoblissement de 1594: Registrées en la Chambre des Comptes et Cour des Aydes à Rouen le 21: de Juin 1605: et 19 de Mars 1611:

Portent d'Azur a deux chevron d'Hermines au chef dentelé d'or.

XC

Jacques Gabriel Et Anne de Martainville Escuiers freres de Martainville
Philippes et Jacques freres fils
de Philippes demeurans en la Par.
du Theme Election du Pont l'Eveque
Thomas[1], Jacques[2], Philippes[3], Adrien[4]
Jacques[5], Maintenus le 30.e de janvier
1668: Richard Robert et Jean de
Martainville Sont employés
Comme Nobles d'Extraction dans
la Recherche de Raimond de
Monfaut; Cette Famille est
differente de Martainville Pelletier
des Elections de Rouen et de Lyons
Porte d'Argent a trois
Merlettes de Sable, 2. et 1.

XCI

Jean et François Le Michel de Michel Escuiers freres ledit Jean
demeurant en la Parroisse de Boullon
Election de Bernay Generalité d'Alençon
Et ledit François en ladite Parroisse
de Fourneville Election du Pont l'Eveque
ledit François Maintenu le 29. Janv.
1671: Veu la decharge Obtenuë de
M.r des Marles lors Intendant en la
Generalité d'Alençon par ledit
Jean, ce qui a esté notifié par la

Missive dudit Sieur de Marles, le 17. d'Aoust 1672: Il y a eu Instance entre ledit François et les Habitans et Collecteurs dudit Lieu de Fourneville qui l'avoient imposé a la taille.

Cette Famille est Originaire de Basse Normandie à acquis sa Noblesse par les Francfiefs.

XCII Mallet

Olivier Mallet a fait sa preuve en l'Election de Montivillers.

XCIII le Maistre

Adrien Le Maistre Ecuier Sieur de . . . demeurant en la Parroisse de Berneville Election du Pont l'Eveque, Robert, Jean, Guillaume Claude ledit Adrien Maintenu le 30. de Mars 1669.

Guillaume le Maistre S.r de la Noblerie faisant le troi.e degré a esté Annobli par Lettres données a S.t Denis en france en May 1594: Verifiées en Mars 1595: et registrées en 1624:

Porte d'Argent au chevron d'Azur, accompagné de trois Roses de Gueules.

XCIV de Mauvoisin

Jean et Jacques de Mauvoisin Escuiers Sieurs d'Angoville et Jean Escuier freres demeurants en Parroisses de Brucourt et Pierrot Election du Pont de

du Pont l'Evesque Jean, Jean 2, Guillaume 3
Jacques 4, Jean Maintenus le 18.e de
Juillet 1668:

Il Faut Scavoir Si la
Maison de Mauvoisin ou Monvoisin
Sont un même nom et Famille et S'il
n'y a point d'Erreur, il y a un Arrest
de la Cour des Aydes de Rouen en 1558.
et un autre en 1606: en faveur des
nommés de Monvoisin qui avoient
estés Inquietés.

Jean de Mauvoisin Escuier de Mauvoisin
Prestre Curé des Authieux Sur Calonne
Election du Pont l'Eveque, pour luy et
pour Charles de Mauvoisin Escuier Sieur
de Heulland Son frere aisné premier
Capitaine et Major au Regiment de
Grancey de present en garnison a
Pignerolle le Domicile duquel est
dans laditte Parroisse de Houlland
de laditte Election, Elie 1, Charles 2 Nicolas 3
Charles 4. Veu le jugement des Comm.rs 10
des Francfiefs du 25. Avril 1580:
Enontiatif de l'Arrest de la Cour des
Aydes du 1.er Avril 1557: lequel a
Maintenû les Ancestres de laditte
Famille, Nous les avons Maintenus
le 9.e de Fevrier 1669: Vnze Certificats

de Services rendus par ledit Charles
depuis l'An 1625:

Le Parti d'or a deux Faces
de Gueules.

N.a Cet Article fait preuve
du peu d'Instruction et de Connoissance
de Ceux qui Sont ordinairement
Chargés des Recherches de Noblesse
puis que M.r de la Gallissonniere
n'a point Connû la Maison de
Mauvoisin autrefois Si Illustre et
Si puissante en Normandie et en
France Sur les limittes desquels elle
possedoit la Seigneurie de Rosny
pres de Mantes.

XCV
le Mancel

Rolland le Mancel Escuier
Sieur de Secqueville demeurant en la
Parroisse de . . Election
du Pont l'Eveque, Louis Escuier Son
frere, Jean Mancel de Lysieux a
Annobli par la Charte des Francois
en 1474. François[1], Robert[2], Philipes[3]
François[4] Rolland[5], Maintenus le 28
d'Aoust 1668. N.a Sçavoir si tel
Annoblissement n'est pas Sujet à
estre Enregistré en la Cour des Aydes
et Chambre des Comptes ne l'estant
ny En l'une ny en l'autre.

M.r L'Intendant peut voir si la Charte des Franchises obligeoit en quelque Enregistrement, Ce qui n'est pas puisqu'aucun pareil Annoblissem.t n'a esté Enregistré.

Porte d'Azur semé d'Estoilles d'Argent a trois pommes de Pin d'or renversées en bas.

XCVII
Malet dit de Crasmenil

Nicolas Malet de Crasmenil a fait Sa preuve en l'Election de Montivilliers

XCVIII
Mallard

Guillaume Mallard Esc.r Sieur de la Pille demeurant a Monsieur Election du Pont l'Eveque, Mathurin Escuier Sieur du Parc Son Neveu aisné de la Famille demeurant a Grande Haye Generalité d'Alençon aïant produit Ses Lettres devant Mons.r de Marles Intendant de ladite Generalité d'Alençon, François, René 5 Mathurin, Guillaume le 16. de May 1667: renvoyez au Conseil l'Avis estant qu'ils Soient Maintenus, ils avoient esté Condamnez par Forclusion, Il y avoit un Gabriel ou Gilles Frere des Susdits, Guillaume et François qui estoit Chevalier de Malthe en 1630. Il y a un Arrest du Parlement

de Rouen du 19. de Decembre 1605:
qui a donné lieu au renvoy.

Cette Famille, l'une des
Anciennes de la Province a esté
distinguée par Monsaut et toujours
jugée Noble en toutes les Recherches
posterieures.

Porte d'Azur a une face
d'or chargée d'un fert de Muler de
sable accostée de deux lozangés de
gueules.

XCIX
le Mierre

Antoine le Mierre Escuier
Sieur de Chaumont demeurant au
Pont l'Evêque, Jacques aussy Escuier
son fils Sieur de Miraucourt demeu[t]
en La Parroisse de Manneville le
Vaux Election du Pontau demer, —
Marin[1], Gaston[2], Jean[3], Jacques[4], —
Maintenus le 18: de Septembre
1668: plus Philippes le Mierre a
esté Maintenu a Alençon comme[5]
pareillement Jacques fils de Jean
demeurant a Blangy, Arrest des Aydes
a Rouen le 8 d'Avril 1483: au proffit
de Renaud Le Mierre Contre les Parroi=
=siens du Pin Election de Lysieux.

Porte d'Azur au chevron d'or
accompagné de trois coquilles de même
2. et 1.

Cette Famille a suspecte
par ceque Si. Monfaut en a mis une
du même nom au Nombre des Nobles
de la Sergenterie de Bernay, il en a mis
Un autre a Lysieux au Nombre des
roturiers lequel estoit appellé Renaud
Le Mire et peut etre celuy qui a obtenu
l'Arrest Susdit.

Plus se trouve Un Annoblis=
=ement de Michel le Mire Sieur de
Launay Mre des forges demeurant a
Lizieux au Mois d'Aoust 1612.

Plus Celuy de Samuel le Mire
Eleü a Caën en May 1639:

Jean de Maloisel Escuier Sieur de Bouttemont Docteur en Medecine en l'Université de Caën dem.t en la Parroisse de Ponsol Election du Pont l'Eveque, Richard, Melchior Isaac, Jean, ledit Richard Maloisel fuisant les 1.er degré, Greffier en la Vicomté de Rouen et proprietaire des Greffes de ladite Ville Annobli par Lettres de l'Année 1586. Verifiés le 18. Janvier 1588. Registrés le 1.er May 1594. Maintenû le 23. Decembre 1668. C de Maloisel

Porte dor au Lion degueules
Armé et lampassé d'Argent au chef
d'Azur, charge de deux Etoilles dor et
d'un Croissant d'Argent.

C I
de
Meurdrac

Gabriel Cocsard de Meurdrac
Escuier Sieur des Champs demeurant en la
Parroisse de Bourgeauville Election du
Pont l'Eveque, Thomas, Pierre, Gabriel
Cocsard, Ledit Thomas Sieur des Meudi=
=ners Anobli a Mantes au Mois de
May 1593: Registré le 1.er Avril 1599:
Et neanmoins le 18. d'Octobre 1667: H.
s'est Maintenu Noble d'Ancienne
Extraction, pour s'Enter Sur la famille
Noble de Meurdrac,

C II
de Nollent

François de Nollent Escuier
Sieur de Hebertot et de Fatouville deint.
audit lieu de Hebertot, Election du Pont
l'Eveque, Nicolas Escuier Sieur de Fatouville
demeurant a S.t Benoist de la d.e Election
Et Marthe du Bose épouse de Noble
Seigneur Estienne Nollent Escuier S.r
de Maillot

Georges de Nollent Escuier
demeurant en la Parroisse de Therouville
Election du Pont l'Eveque Estienne Et
Guillaume de Nollent aussy Escuiers
freres, Olivier, Elie, Robert, Helx, Georges
Estienne, Guillaume Maintenus le 12. de

Septembre 1668:

Portent d'Argent a la fleur
de lis degueules en Abisme accompag=
=né de trois Roses degueules 2. et 1.

CIII
Henry Naguel Escuier S.r Naguel
de S.t Georges demeurant a Honfleur
Election du Pont l'Eveque; Estienne
Escuier Sieur de S.t Vulfran demeurant
a Vicfleur Election de Caudebec, tant=
pour luy que pour Robert François,
Tanneguy, et Jacques Naguel ses
freres, estant au Service du Roy, neveu
dudit Henry, Jacques, Jean, Sebastien
Georges, Louis, Adrien, Jacques, Jean,
Jean, Claude, Georges, François, Henry
Estienne, tous Maintenus le 12 de 7.bre
1668.

Laurent Naguel Bourgeois
de Rouen fut taxé l'An 1470: pour=
le fief qu'il possedoit en la Sergenterie
de S.t Ioire Vicomté de Rouen a la=
Somme de 10.lt et acquit le Privilege
de Noblesse par le payement suivant
la Charte Generale,

Portent d'Azur a trois Coquilles
d'or, 2. et 1. accompagnés d'une Molette
de même en Abisme

CIV
Charles Parisot Escuier demeur.t Parisot

en la Parroisse de S.t Pierre des Ifs, Elect.n
du Pont l'Eveque, Claude, Jean[2], Claude
Charles[3], le 6. de May 1669: declaré Usurp=
=ateur, et Comme tel condamné a 2000.tt
d'Amende, et les 2.s pour livre et en 500.tt
de Restitution, l'Arrest de la Cour des
Aydes de Paris, du 14 de Mars 1633. —
pour Simon Philibert et Jean Parisot
ne peut luy Servir attendu qu'il n'y a
aucunes pieces Enoncées.

Porte d'or a la teste de Leopard
de Sable lampassé et Oeillé de gueules

CV
Poisson

Tannegui Poisson Escuier
Sieur du Mesnil demeurant a Clarbec
Election du Pont l'Eveque, François —
Escuier Capitaine au Regiment de
Piedmont, Et Alexandre Escuier —
Lieutenant de Cavalerie, au Regim.t
de M.r de Montauban, ses Enfans, Jean
François[2], Tannegui[3], François[4], Alexandre
Maintenus, le 17. Janvier 1668. ils —
Sont Employés pour Noble dans la
Recherche de 1463: au lieu de Saint
Christophle Sergenterie de Bernay Et
Monfort.

Porte de gueules à trois
Coquilles d'or en Chef, et un dauphin —
d'Argent en pointe.

François Poisson Escuier
Sieur de Montenay demeurant en la
Parroisse de Cauverville Election du
Pontaudemer, Françoys[1], Jean[2], charles[3]
Abraham[4], Jean[5], Maintenu le 22e.
Decembre 1667.

André Poisson Escuier Sr.
du Bois demeurant a Esgreville Election
du Pontaudemer François, Guy[1] -
christophle et Philippes freres; Jean[2]
Guillaume, Jean[3], charles[4], André[5], -
François, Guy, Christophle, Pierre
Philippes, tous Maintenus le 12e.
Fevrier, 1669:

Porte Comme les Precedents.

CVI
Premier

Philippes Premier Escuier
Sieur du Val David, demeurant en
la Parroisse d'Angerville Election du
Pont l'Eveque, Et François y demeurat
Escuier Sieur d'Angerville Son Neveu
Guillaume[1], Jacques[2], Philippes[3] -
Thomas[4], François[5] ont estez Maintenus.
a Caën ledit Guillaume Annobli en
May 1593: Registré aux Comptes a
Rouen, et aux Aydes le 6e. de Septembre
Et 7e. Decembre Ensuivant Maintenu
le 31 d'Octobre 1670:

Porte de Sable a l'Ancre
d'or, avec deux Besans en pointe Et deux

Molettes en Chef, et un Croissant au Milieu le tout d'or,

Romé — Pierre Romé Escuier demt. en la Parroisse de...

Voyez l'Article CLIV. Election de Rouen.

CVII

Rioult — Pierre de Rioult Escuier demeurant en la Parroisse d'Auvillers Election du Pont l'Eveque et Jacques aussy Escuier freres, Pierre Rioult S.r de Champoson, Jacques, Pierre, Jacques Maintenus le 19 d'octobre 1666. Ledit Pierre Pere dudit Jacques obtint en 1596: Lettres de derogeance verifiées aux Aydes a Rouen le 14 de Fevrier 1597: et en la Chambre des Comptes dudit Lieu.

Porte d'Argent a l'aigle à deux testes de Sable a la Bordure de même.

CVIII

Roger — Henry Roger Escuier Sieur de la Choquais demeurant en la Parr.e de S.t Loup de Fribois Election du Pont l'Eveque.

CIX

le Roy — Louis le Roy Conseiller Et Procureur du Roy en la Vicomté d'Auge demeurant au Pont l'Eveque Et Guy son frere, Jean, Pierre, Louis Louis, Louis; Arrest de la Cour des Aydes

de Rouen Obtenu par Jean Et Guill.
Le Roy Escuiers Contre les Habitans
de Lorey Election du Pont l'Eveque le
27. de Mars 1599: autre Arrest
obtenu en ladite Chambre le 19.e de
Fevrier 1523. par Michel le Roy
Contre les Habitans de Colmare
Election de Rouen le 14: de Mars
1669: declarez Usurpateurs condamnez
chacun a 2000.tt d'Amende et 2.s pour
livre, et à 500.tt chacun de restitution
et que leurs Armes Seront biffées
et leur qualité Rayée, avec deffences
d'en prendre aucune a l'avenir,

Portent d'Argent à deux Molettes
de gueules 2. et 1.

Jacques le Roy Escuier Sieur
de Mannetot demeurant à Glanville
Election du Pont l'Eveque forclos.

CX.

Antoine de Semilly demeurant de Semilly
en la Parroisse de S.t Aubin; Eustache
Et Eustache, Guillaume aussy Escuiers
demeurans ez Parroisses des Authieux
et de Glanville Election du Pont l'Eveque
Michel, Florent, Gilles, Antoine
par Jugement du 16. May 1670: Les
parties renvoïées au Conseil Sur
l'Appel Interjetté par le Commis dud.
Licourt traittant de l'Ordonnance du

5. de Decembre 1669: l'avis estant qu'ils
Soient Maintenus, Grandes Chicanes
en Cette Instance de la part dudit de
Liecourt.

Porte d'Argent a la
Cordure de Sable chargé de six
Coquelles dor, trois au Chef 2. et 1.

Robert de Semilly Escuier
Sieur de Bernieres son fils demeur.t
en la Parroisse de Druval Election
du Pont l'Eveque, Michel, Florent
Guillaume Robert, Ledit Pierre
Maintenû le 3.e Juin 1668.

Porte Comme les Precedents

Cette Famille a été mise
au rang des Nobles par Monsieur
dans les Sergenteries d'Isigny des Vés
et de Condé.

CXI
Freard

François Freard Escuier
Sieur de Beau Marais demeurant
en la Parroisse de Formentin Election
du Pont l'Eveque, Pierre, François,
Pierre ledit Pierre faisant le 1.er degré
natif de la Parroisse de Gonneville
sur Dives Receveur des Tailles au
Pont l'Eveque Annobli a Rouen
en Janvier 1594: Et deument Registré
aux Comptes et Aydes à Rouen en 1610
le 21 de Mars 1667: S'est Maintenu

d'Ancienne Extraction, et toutefois
Maintenû Sans Amende le 26.e de
Mars 1669:

CXII
de Salcede

Claude, Louis Et François de Salcede Escuiers, freres demeurants en la Parroisse de Auvillers Election du Pont l'Evesque, François de Salcede Escuier fils Naturel de feu M.re Nicolas de Salcede Et de Damoiselle Jeanne Coüillard, Legitimé et en tant que besoin Annobli par Chartre donnée a Paris au Mois de Juin 1620. fondé Sur l'Edit de 1600. Lesdittes Lettres Registrées aux Comptes et Aydes a Rouen, en 1636: le 23. de Juin et 4. Aoust audit an, Le 4.e de Novembre 1668. renvoïez au Conseil et Cependant seront imposés au Rolle des Tailles attendu qu'il n'y a pas des Lettres de Confirmation.

Portent d'Azur au Sautoir d'or Cantonné de trois Allerions, et d'un l'Ambel de même en chef,

CXIII
de Saussay

Jacques du Saussay Escuier Sieur de la Chappelle demeurant en la Parroisse de S.t Estienne de la Tillage Election du Pont Éveque; Il se trouve dans les Sergenteries de la Haye du Puis Et de Tottevast de la Recherche de Monsieur deux familles Nobles du Nom de Saussay.

Le Sueur

Pierre Le Sueur.
Voyez l'Article XLI de l'Election de Lyons.

CXIV.
Saudret

Helie Saudret Escuier Sieur de Triannon et Jean Escuier Sieur de Bellemare Cousins Germains demeu.t en la Parroisse de S.t Benoist les Heberton Election du Pont l'Eveque, Hélie fils de Jean, Pierre, Jean, Hélie, Maintenu le 2. de Janvier 1668. Nicolas Saudret à esté imposé à 30.tt pour le fief possedé par luy en la Sergenterie de Moyaux Vicomté d'Auge en l'Année 1470: et a acquis le Privilege par le Païement.

Porteu de Gueules au Lion d'Argent.

CXV
de
Tollemer

Tanneguy de Tollemer Escuier Sieur d'Alincourt demeurant en la Parroisse d'Annebault Election du Pont l'Eveque; Estienne, Henry et François Escuiers ses Enfans, Et Gabriel Escuier son frere, Robert, Robert Gabriel Tanneguy, Estienne, Henry François.

Leur Origine Vient de Jean Tollemer Sieur de Montagne Annobli en Decembre 1514: Moïennant 300.tt par Lettres registrées en la Chambre des Comptes a Paris le 12. Juin 1515. Et en la Cour des Aydes de

Normandie le 27 Avril 1520: qui a
fureni produites devant les Eleüs de
Lysieux en 1540: par Robert et Charles
de Tollemer ses Enfans.

Jean de Tollemer Escuier Sr.
du Chastel demeurant en la Parroisse
Dannestal Election du Pont l'Evesque
a la Stipulation de Robert de Tollemer
Escuier Damoiselle Marie Auger Veuf.
de Gabriel de Tollemer Tutrice de Son
fils demeurant a Annebault.

Damoiselle Louise Feray
Veuve de Tainegus Escuier Sieur de
Harcourt demeurant audit lieu d'Ann=
=ebault, et pour Barbe Jourdain Veuve
de Jean, pour Elle et pour François
de Tollemer Escuier Son fils, Charles
de Tollemer Escuier Sieur de la Monta=
=gne demeurant audit lieu de Anestal
Et Pierre Tollemer Escuier Sieur du
Desert demeurant à Cressanville tous
Maintenus le 10. Janvier 1669:

Portent d'Azur a trois
Treffles d'or, 2. et 1. CXVI

Theroude

Nicolas Theroude Escuier
Garde des Sceaux a Rouen auparav=
=ant Secretaire du Roy, Sieur D'Aptot

en Rommois, et Louis Escuier Sieur de la Haulle Son frere demeurant en la Parroisse de Vauville Election du Pont l'Evêque.

Voyez l'Article CLXXIV. de l'Election de Rouen.

CXVII de Tilly

Pierre de Tilly Escuier Sr. d'Angerville demeurant en la Parroisse de Turgueville demeurant Election du Pont l'Eveque; Gabriel Annobli en 1527: Arrest du Conseil du 29 de 9bre. 1556: par lequel ledit Pierre est Maintenu en la qualité d'Escuier, et dans lequel est fait mention des Lettres de Noblesse accordées audit Gabriel Son pere, en Janvier audit an 1527: Arrest de la Cour des Aydes lors Seante a Caën le 26. de Juin 1593: au proffit de Gilles fils de Pierre, ledit Gabriel estoit fils de Mre. Jacques de Harcourt Chevalier Baron de Beuvron, Sorti de Perrette Lettchaire qui luy permit de Porter les Armes d'Harcourt en Changeant l'Email de gueules en Azur, le 10e. d'Aoust audit an 1668. Ledit Pierre fils de Gilles a esté Maintenu et neanmoins Condamné en 50lt. d'Amende pour avoir

osé de Surprise en laisant les Lettres
d'Annoblissement et parceque le
30 d'Octobre 1667: Il s'estoit Main-
=tenu Noble d'Ancienne Extracto.

Porte d'Azur a deux Faces
d'or.

CXVIII
François De Tournebus de Tournebu.
Escuier Sieur de Livet.

Voyez l'Article CLXXV de
l'Election de Rouen.

CXIX
Louis Le Tremansois Escui. Tremansois
Sieur de la Vallée, Election du Pont
l'Eveque, Durand fils de Michel, —
Robert, Eustache, Louis, Maintenu
le 28 de Janvier 1668.

Porté de Sable au Chevron
d'Argent accompagné de trois molettes
de même, 2. et 1.

Cette Famille est Annoblie
des Francfiefs et Creü Originaire de
Baucamp le Jeune en la Duché
d'Aumalle Lisiere de Picardie ou
Antoine de Tremansois estoit Prevost
des Marchands en 1523.

CXX
Pierre Turpin Escuier Sr. Turpin
de Condé demeurant en la Parroiss.
de Hautot Election du Pont l'Eveque

Pierre Sieur de Pondé Annobli de Mantes au Mois de May 1593: pour 700 tt. de Finance, et 300 tt. d'Indemnité en 30 tt. de Rente, Registré aux Comptes et Aydes a Rouen le 11e. et 23e. de Decembre audit an 1593: Pierre Nicolas, Jacques, ledit Pierre Maintenu le 11e. d'Avril 1668.

Porte de gueules au chevron d'or accompagné de trois Pommes de Pin, 2. et 1.

Turgot — Louis Turgot.

Voyez l'Article CLXXXIX. de l'Election de Rouen.

CXXI de Trousseauville — Philemon de Trousseauville demeurant en la Parroisse de St. Benoist Lez Hebertot, Election du Pont l'Eveque, Jean, Gilles, Georges, Antoine Philemon Jacques Antoine, le 17. de Novembre 1670: par Jugement de forclusion ledit Philemon a été declaré Usurpateur du titre de Noble et d'Escuier, et Condamné à 1000 tt. d'Amende, a l'Execution neanmoins Surcise a pendant un Mois,

Voyez l'Article CIV. dans l'Election du Ponteaudemer.

Porte d'Argent a quatre fers
de Moulin de Sable mis en Croix CXXII

Jacques Varin Escuier Sieur Varin
des S.t Germain demeurant a Gonneville
Sur Honfleur Election du Pont l'Eveque
Et Jacques Escuier Sieur de Pirreville
demeurant audit Lieu, freres: Jacques
Escuier Sieur de Beauchamp Conseiller
du Roy, Lieutenant assesseur au Baill=
=age du Pont l'Eveque y demeurant,
Guillaume Varin Annobli en 1594:
Jacques, Guillaume, Jacques, les d. Jacques
et Jean Maintenus le 12: Janvier, et 3. Mars
1668: les Lettres d'Annoblissemens ainsi
ottés Verifiés aux Comptes et Aydes en
1594: et 1595: a Rouen.

Porte en Or à trois fleurs de
Lis de gueules, au chef d'Azur chargé
d'un besan d'Argent au milieu de deux
Croissants de même.

Nicolas le Vavasseur Escuier le Vavasseur CXXIII
Sieur de la Coudraye dem.t en la Parroisse
de Vielbourg Elect. du Pont l'Eveque l'aisné
et domicilié en Bretagne, se sont maint=
=enus, d'Ancienne race et Extraction, et toute=
=fois sont issus de Jacques le Vavasseur Vice
Bailly de Caën, Annobli a Paris en Juillet
1610 Verifié en 1612.

Adrien Varin. Varin

Voyez l'Article CLXXIX. Election de Rouen

CXXIV des Champs — Charles des Champs a fait sa preuve en l'Election des Monnivilliers.

CXXV de Billes — Antoine de Billes Escuier Sieur du Foye, et de l'Esguillon Vivant demeurant en la Parroisse de Gonneville Elect. du Pont l'Eveque issû de Silvestre des Billes Capitaine de la Marine au Havre de Grace, Annobli en Juillet 1639: et Verifié en 1640: en conse=quence de quoi l'Exposant son fils a esté déchargé du droit des Francfiefs par les Commissaires a ce deputez en la Generalité de Rouen á Cause de son Fief de l'Esguillon Scis en la Parroisse de Blainville Election du Pont l'Evêque.

CXXVI le Court — Jean Le Court, Philippes Le Court Et Robert freres. et Enfans de Vincent S.r de la Couture Vivant Enqueteur pour le Roy en la Vicomté d'Auge, dem.t au Pont l'Eveque Maintenus a Rouen le 17. de Juillet 1664. Ledit Vincent Annobli en 1643. Registré aux Comptes en 1644. aux Aydes 1654: Et au Bureau des Finances le 4.e Janvier 1656. le tout Confirmé par Lettres obtenuës par ledit Philippes en Decembre 1666.

Porte d'Hermines a trois Roses de gueules, 2. et 1.

ELECTION
DE
MONTIVILLIERS **

Affagart

Nicolas Affagart Escuier
demeurant en la Parroisse de Tietreville
Election de Montivillers Jean, Martin
Thomas, Nicolas, Nicolas Pierre
Maintenu le 19. de Septembre 1667.
en la Recherche de 1523. Etienne
Affagart tant pour luy que pour
ses freres representa aux Eleus de
Montivilliers un Arrest de Mess.rs
les Generaux des Finances du 27.e
Octobre 1691: par lequel Son pere
avoit été jugé Noble.

Porte de gueules a trois Pierres
de Diament d'Argent 2. et 1.

d'Abadie

Henry d'Abbadie Escuier s.r
de Lattes demeurant a Fescamp.

Election de Montivilliers Bernard de Lattes d'Abbadie Annobli en 1597 a eu les pieces Nouvelles Maintenuë le 11.e de Juillet quoique pour changer de nom il n'ait pas Obtenu de Lettres du Prince et il s'en toutefois Maintenu et a Signé qu'il est Noble d'Ancienne race, et Originaire de la Province de Bearn.

Porte au 1.er Ecartelé d'Argent au Chef de Gueules, au 2.e d'Azur, au Croissant d'Argent, au 3.e d'Azur au bras Armé portant une Epée Issant d'une Nuë le tout d'Argent au 4.e de gueules au Lion rampant d'or.

III
Brilly

Tristan de Brilly Escuier Sieur du Hamel de Bellengreville au Coeur, demeurant en la Parroisse de Foberville Election de Montivilliers Et Louis Son Frere Nicolas[1], Gilles[2], Jean[3], Tristan[4], Louis[5], Maintenus le 6.e de Fevrier 1668.

Gilles de Brilly Escuier Sieur de Boscoray, demeurant en la Parroisse de Beaurepaire Election de Montivilliers pour estre sa production Jointe avec celle de Tristan Son

consanguin a la Stipulation de
Damoiselle Françoise de la Porte
veuve dudit Gilles produisant;
Jaiques, Pierre Gilles Gilles, Le
14. dec May 1671: renvoïez au Conseil
attendu que l'Exposante ne justifie
pas assez Suffisament de la Consan=
=guinité de Son Mary, quoiqu'il porte
les memes nom et Armes, dont deux
ont estez decharger, il faut qu'elle
Justifie la Consanguinité de Son
Mari, avec la famille des Sieurs
de Brilly qui en Noble.

Francois de Brilly Escuier
Sieur du Bocage demeurant en la
Parroisse d'Auberville Election de
Caudebec; Robert fils de Jacques, fils
de Guillaume, Nicolas, Jean, Francois
Jean Baptiste, Maintenu le 6e. Fevr.
1668.

En la Recherche de 1523: —
Jug de Brilly a produit devant Les
Elcus dee Montivilliers une Sentence des
Elcus de Caudebec du 10 de Fevrier 1498
par laquelle il en declaré Noble &
dans le Rolle des Taxes imposées en
la Sergenterie de S.t Romain des—

Crottebosc pour les François, Richard de Brilly est cinploïe pour la Somme de 10.ll

Portent de Sable a La Fleur de Lis d'Argent

IY
Beschard

Gilles de Beschard Escuier Sieur de Collebosc y demeurant Elecon. dee Montivilliers, Robert, Martin — Charles, Gilles, Adrien, Martin — Beschard fils aisné dudit Robert Impetrant d'Arrest de la Cour des Ayds de Paris du 2. Juillet 1586. donné Sur l'Anoblissement obtenu par Guillaume Beschard Son predecesseur, Ledit Gilles renvoïé au Conseil quoiqu'il ait apparû de grands Services par luy rendus en 1667; 1668: l'avis de Mr. de La Gallissonniere et de Mr. de Besneville Commissaires, Etant qu'il doit estre jugé Comme Usurpateur du titre en question ci en 200.ll de restitution au proffit des Habitans de Sa demeure.

V.
Blondel

Pierre Blondel Escuier demeurant en la Parroisse de Saint Nicolas de la taille, Election de Montivilliers fils de Guillaume Blondel —

Secretaire du Roy en Normandie
le 14 de Janvier 1668 à Rouen declaré
Usurpateur attendu que ledit Guill.e
Pere n'avoit obtenu Lettres d'honneur
mais que l'Exposant avoit produit
une Copie de Resignation au greffe
du Sieur de la Verguerie de laditte
charge de Secretaire laquelle devoit
estre au fils ou au Gendre Suivant
la declaration du Roy, quoique ledit
pere ait servi l'espace de 20. ans toutefois
par autre jugement donné le 5.e Mars
audit an l'Exposant renvoïé au conseil
Sans prejudice neanmoins de l'Execution
du Rolle par provision.

Porte d'Azur a trois Soleils
dor.

VI

François Nicolas et Alexandre Bailleul
de Bailleul Escuiers freres, Guillaume
François Et Pierre de Bailleul Escuiers
autres freres, René Et charles de Bail=
=leul encore freres, tous demeurans en
la Parroisse d'Angerville en Caux
Annoblis au Mois de Fevrier, 1502:

Porte en d'Argent a la face
de gueules accompagnée de trois Hermines
deux en Chef et une en pointe.

VII de Boutren

Claude de Boutren Escuier Sieur d'Assignes Conseiller en la Cour des Ayds de Normandie Alphonce et Claude de Boutren aussy Escuiers ses freres demeurans en la Parroisse de Francqueville Election de Montivilliers Charles Boutren Sieur des Essarts Vicomte de Caudebec Annobli en 1594: par Lettres Registrées aux Chambres des Comptes Et Ayds de Normandie les 21. Juin et 21. de Juillet 1602: Confirmees par Sa Majte Suivant Son Edit du Mois de Mars 1606: l'Impetrant aïant païé finance pour la Manutention de son Annoblissemt. Suivant la quittance du 28. Mars 1608.

Porte de gueules Chappé d'Argent

VIII Beuriot

Georges Beuriot Escuier Sieur de St. Clair demeurant à Montivilliers Et Charles Beuriot aussy Escuier Sieur des Lombarts a la Stipulation de Damoiselle Marie Toustain leur Mere. Cette Famille est Originaire de Dieppe et a payé 30ll. pour les francfiefs en 1470: en la Comté d'Aumalle.

François Barbé Escuier demt. IX Barbé
en la Parroisse des trois Pierres Election
de Montivilliers, Denis Barbé Secretaire
du Roy a Rouen, renvoïé au Conseil
le 13. de Mars 1664.

Porte fascé dór et d'Azur de
six pieces Surcoupé degueules a un Lion
rampant dór,

Nicolas le Bailly Escuier X le Bailly
demeurant en la Parroisse de la Potterie
Election de Montivilliers, Róbert, 1 Jovin 2
Jean 3 Nicolas.

Porte dór au Chef mi parti
d'Azur et degueules, avec deux Croissants
d'Argent en Chef et une Molette de
Sable en pointe.

Pierre Bridel Escuier Sieur XI Bridel
du Chesne demeurant en la Parroisse
de . . . Election de Montivilliers
Maintenu le 19: de novembre 1669:
il est originaire de la Vicomté de Vire et
Jean Bridel Son Ayeul a esté Anobli
au Camp de Mantes au Mois de May
1593: pour 700 tt de Finance et 100 tt
d'Indemnité Lesdittes Verifiées le 6. 8bre
1593:

Pierre de Baudry Escuier XII de Baudry
Nicolas, Louis, François et Henry,

aussy Escuiers ses freres demeurants
en la Parroisse de . . . Election
de Montivilliers, Richard de Baudry-
Auditeur des Comptes a Rouen-
Annobli en 1637: Richard, Pierre-
Nicolas, Louis, Francois, Henry.
Voïez l'Article 22 de l'Election
de Rouen-

Porte d'Azur au chevron dor
au chef avec une Toque d'Argent
en pointe.

XIII. de Boissey

Pierre de Boissey Escuier
demeurant en la Parroisse de Grainne-
-ville Election de Montivilliers, Philippes
de Boissey Sieur de Sallon demeurant
en la Parroisse d'Anneville le Seig.r
Election du Ponteau de mer, Jacques,
Nicolas[2], Charles[3], Pierre[4], Guillaume
Philippes, Thomas, Philippes-
Maintenus le 12. de Septembre 1667
et 12 d'Avril 1669:

Porte d'Hermines au Lion
de Gueules, Armé et lampassé et
Couronné d'or

Cette Famille est Noble
Et Ancienne.

XIV de Beaunay

André de Beaunay pour luy
Et pour Charles de Beaunay son frere
Escuier demeurant en la Parroisse de S.t

Michel Election de Montivilliers;
Et Louis de Beaunay Escuier Sieur
d'Imauville y demeurant meme Electo.
Clément, Pierre, Philippes, André
Maintenu le 17e de Fevrier 1667:

Cette Famille est Annoblie
des Francfiefs, Guillaume de Beaunay
et Son frere Comparurent devant les
Eleus de Montivilliers en la Recherche
de 1523: Richard de Beaunay Sieur
du Tot, de la Parroisse de Fontenay
Comparut devant les memes Eleüs au
même titre.

Porte d'or à trois Faces
d'Azur.

XV
Blanchard

Pierre Blanchard Escuier
Sieur de la Sermaniere Ministre de
Fescamp, Election de Montivilliers
le 28. de Decembre 1666. a Signe
Comme il se Maintient d'Ancienne
race.

XVI
le Bailly

Nicolas le Bailly Escuier
Sieur du Perival demeurant en
la Parroisse de la Potterie Election
de Montivilliers.

Voyez l'Article XIII. Election
du Pont l'Eveque.

XVII
le Boullenger

Robert Le Boullenger Escuier

Sieur De Glatigny demeurant en la Parroisse d'Auberville Election de Montivilliers Pierre[1], Robert[2], Robert[3] ledit Pierre l'un des Douze Annobli de la Compagnie de la Nouvelle France autrem.t dit Le Canada, Renvoïé au Conseil le 12. Janvier 1667. et depuis est Intervenu Arrest en faveur de la ditte Compagnie au Mois de Fevrier 1668: Registré au Greffe de ladite Election.

Porte d'Argent a Une bande d'Azur chargée de Trois Coquilles d'or.

XVIII de Buffreüil

Jean de Buffreüil Escuier demeurant en la Parroisse de Sandouville Election de Montivilliers, Jean[1], Jean[2], Pierre[3], Jean[4], renvoïé au Conseil le 4. de Mars 1671.

Porte d'Azur a trois Cailles d'or

XIX de Brihon

Jean de Brihon Escuier cy devant demeurant en la Parroisse de N.D.e de Gravenchon Election de Caudebec et à present demeurant à Feseamp, Electo.n de Montivilliers, Pierre[1], Guillaume[2], Pierre[3], Jean[4], Maintenu le 9.e de Juillet 1667:

Porte d'Azur au Chevron d'or accompagné de trois Evantails d'Argent deux en chef et un en pointe.

Philippes de Brize Escuier Sieur de Gagnoulet demeurant en la Parroisse de Gerville Election de Monti= =villiers fils d'Alphonce demeurant en la Parroisse d'Esthainhus, de ladite Election Guillaume, Jean, Alphonce, Philippes le 3e de Mars 1669: Condamné comme Usurpateur, l'Amende neanmoins mode= =rée a 500tt. attendu sa pauvreté, et sa longue detention dans les prisons, par Jugement du 6e de May 1671.

XX
de Brize ou Bize

Porte d'Argent a un Ceu d'Azur, chargé de huit croix recroisettées d'or, 3-2-et 3.

XXI
de Cassagneau

Louis de Passagneau Escuier Sieur de Sandouville demeurant au Hâvre ou a Beaucamp, Election de Montivilliers Berthrand, Raymond, Martin, Louis, charles le 19. Fevrier, 1667: renvoïé au Conseil, Il est Originaire de Guienne il y a eu Arrest au proffit de Louis donné en la Cour des Aydes de Guienne.

Porte de Gueules a la Face dentelée d'or accompagnée de deux Croix d'Argent en chef et une Teste de lion arrachée en pointe

le Chevalier

Louis Le Chevalier

Voyez l'Article LII. Election de Rouen.

XXII
Collet

Vincent Collet Escuier demeu.t
au Hâvre Election de Montivilliers, —
Eustache Collet fils de Jean, Jean, Noel,
Vincent, Maintenu le 12 de Septembre
1664: Collard Collet, avoit esté imposé
a 10.tt pour le Rolle des Francfiefs de la
Comté d'Eu en 1470: Et fut reconnuë
la meprise; Et fut le nom Effacé, —
par ce qu'il estoit Annobli des l'an 1491:
Cette Famille Est originaire de —
Rheims.

Porte d'Azur a la bande —
d'Argent chargée de trois Etoilles de gueules

XXIII
Cavelet

Pierre Cavelet Escuier Seig.r
Et Patron Honoraire d'Ouquetot et du
Verbose Conseiller du Roy Lieutenant
Civil et Criminel et President au —
Presidial de Caudebec, Et François-
Cavelet Escuier Sieur de Rommare —
demeurant en la Parroisse d'Hermeville
Election de Montivilliers, Pierre Cavelet
Bourgeois et Eschevin du Havre de Grace
Sieur de Limare Annobli en Juin 1604.
par Lettres deuement Enregistrées, Robert
Pierre Maintenu a Rouen le 2.e de
Janvier 1667: Jacques Cavelet aussy.
Bourgeois du Havre fut pareillement
Annobli en 1612: avec Permission de —

Trafiquer par Mer.

Porte de gueules à deux chevrons
d'or, et au chef d'or chargé de trois
Tourteaux de gueules.

Le Canu

Charles Le Canu, Escuier Sieur
de la Saunerie demeurant en la Parroisse
de Gomerville Election de Montivilliers.

Voyez l'Article XXXIV. Election
de Rouen.

XXIV

Canivet

Louis Canivet Escuier Sieur
de Colleville y demeurant Election de
Montivilliers, Guillaume Canivet
Annobli, Jean, Michel, Louis Ledit
Guillaume Etant de la Parroisse de
d'Englesqueville Vicomté de Bayeux
fut Annobli par la Charte du Roy
François 1.er en Mars 1543: moïennant
400.tt Verifiée en la Chambre des
Comptes a Paris le 4.e de Septembre
1554: et en la Cour des Aydes de Rouen
le 15. de May 1556: Maintenu le 26.e de
Juillet 1667:

Porte de gueules a trois
Canivets d'Argent Emmanchez d'or,

XXV.

de Canouville

Adrien de Canouville Ec.or
Sieur de Grosmenil y demeurant Elect.
de Montivilliers, Maintenu le 26.e Jan.r
1667: a fait sa preuve en l'Election de
Caudebec.

XXVI
de
Cauquigny

Philippes de Cauquigny Escuier demeurant en la Parroisse de Cauville Election de Montivillers Pierre et François de Cauquigny aussi Escuiers freres dem.ts a Ganneville consanguins dudit Philipe. Pierre de Cauquigny dit le Carpentier, Jacques[2], Charles[3], Pierre[4], Philippes Maintenus les 21. de Fevrier 1668. et 2. de Mars 1671:

Porte d'Azur á trois testes de Lion d'or, 2. et 1.

de Civille

François de Civille,
Voyez l'Article XXXIII de l'Electio. d'Arques.

XXVII
de
Caumont

Nicolas de Caumont Escuier demeurant en la Parroisse du Bec de Mortagne, Election de Montivilliers, Frémin[1], Guillaume[2], François[3], Jacques[4] Nicolas Maintenus le 10. de Juillet 1667: en la Recherche de 1523: Pierre de Caumont de la Parroisse de Froberville Comparant devant les Eleus de Montivilliers produisit quittance de 15.tt a quoy Jean de Caumont Son pere avoit esté taxé en 1471. pour le fief de Bondeville Sergenterie de Bolbec.

Porte d'Azur a la face d'Argent chargée de 3. Hermines, accompagnées de

trois Anneaux d'or, deux en Chef et
une en pointe,

XXVIII
des Marais.

Jacques des Marets Escuier Sieur de Rohan et de Bellefosse y demeurant, Election de Caudebec, Antoine Seigneur et Patron de Grainville la Louvet y demeurant, Hector, Adrien, et Antoine ses oncles ledit Antoine Sieur des Floquets demeurant en la Parroisse de Gonneville Election de Montivilliers, Jean, Jean Pierre[3], Antoine[4], Louis, Jacques, Adrien, Hector, Maintenus le 12e de Mars 1667: et sont Issus de Pierre des Marets Bourgeois de Caudebec, Annobli en Juin 1467: comme il est porté fol. 183: du 6e Registre de la Chambre des Comptes de Paris.

Portent d'Azur a trois croissants d'Argent, 2. et 1.

Georges des Maretz.

Voyez l'Article LIX de l'Election de Rouen.

XXIX
des Champs.

Charles des Champs Escuier Sieur de Butreval Procureur du Roy au Siege de Montivilliers demeurant en la Parroisse de St. Germain de ladite

Election, et Charles des Champs aussy
Escuier Sieur d'Arguemon Enfans dud.
Charles, Pierre, Jean, Charles, Antoine
ledit Pierre faisant le premier degré
Procureur du Roy à Montivilliers -
Annobli a S.t Denis en 1593: deuem.t
Registrés Maintenus, le 25.e de Fevrier
1667.

Porte d'Azur a trois Roses
d'Argent, 2. et 1.

XXX
des Champs

Charles des Champs Escuier
Sieur de Vitot, et Vincent des champs
aussi Escuier Sieur de S.t Laurent dem.t
en la Parroisse de S.t Martin du Manoir
Election de Montivilliers, François, Jacques
Pierre, Charles, Maintenus, le 12.e -
d'Aoust 1667:

Jean des Champs Escuier S.r
de Cabourg demeurant en la Parroisse
d'Anerot, Election de Montivilliers et
Louis des Champs Escuier Sieur des
Chateaux demeurant en la Parroisse
de Bellemare de ladite Election, Jean
Pierre, Josias, Jean, Maintenus -
par meme Jugement du 12. Aoust
1667:

Porte d'Argent a trois -
Perroquets de sinople becqués et onglés
de gueules 2. et 1.

Cette Famille est la plus-
Ancienne de celles du nom de des-
champs, et est issuë d'Adam des
Champs Sieur des Grengues Substitut
du Procureur du Roy au Baillage
de Caux qui representa devant les-
Eleüs de Monvilliers le 14. Juin 1524:
Les lettres par lesquelles Robert des-
Champs Sieur de Vitot Son pere-
avoit esté Annobli par le païement
d'une taxe de 60.tt a Cause de Son Fief
Noble l'An 1471:

XXXI des Champs

Jean des Champs Escuier
Sieur des Cures demeurant en la Parois.
de Porte Castel Election de Monvilliers
Robert des Champs receveur des Tailles
au Pont l'Eveque, Annobli en 1655.
verifié le 9. Novembre audit an.

XXXII des Champs

Jacques des Champs Escuier
Sieur de la Motte demeurant a Saint
Nicolas de la Taille Election de Monvil-
=illiers, Pierre Et Charles Ses freres,
autre Nicolas des Champs Escuier
demeurant en la Parroisse de S.t Eustache
la Forest, Maintenus le . . .
1670:

Sont Issus de Nicolas des Champs
Asseeur en la Vicomté de Monvilliers

Annobli a S.t Denis en 1593: a charge de 33.tt et un tiers d'Indemnité verifié le 16 Aoust 1594:

Portent d'Argent a la face de gueules, chargé de trois molettes d'or accompagnées de trois Merlettes de sable

q. et 1.

XXXIII d'Arcourt

Jacques d'Arcourt Escuier Sieur de Tonnemare demeurant en la Parroisse de l'Impiville Election de Montivilliers, Jacques, Francisque, Jacques, Guillaume, Maintenu le 24. de Juillet 1667:

Porte de gueules a l'Artendu d'Argent, et la fleche dessus mise en bande à la bordure aussy d'Argent.

de Foville

Gilles, Jean, Anne, et François Alexandre de Foville.

Voyez l'Article LXXXII. Election de Rouen.

XXXIV des Pommares

François des Pommares Escuier Sieur de Limare pour luy et Comme tuteur de Jean des Pommares Escuier Son Neveu fils d'Antoine Son frere; Et encore Comme tuteur, de Jean-Louis des Pommares Escuier Son frere demeurant a Fescamp Election de Montivilliers, Guillaume des Pommares Annobli en Avril 1585. François, Jean François, Maintenu le 20 d'Avril 1664.

Porte d'Argent a la bande
d'Azur, chargée de trois Coquilles d'or
accompagnée de deux Griffons de Sable XXXV

Henry du Parc Escuier - du Parc
Avocat au Parlement de Rouen Et
Louis aussy Escuier, et Avocat audit
Parlement Sieur d'Angerville y demt
Et Nicolas du Parc Escuier Capitaine
demeurant en la Parroisse d'Igouville
Election de Montivilliers, Raoul, Raullin
Laurent, Henry; ledit Raoul Annobli
en 1588. Sans Finance, Registré aux
Cours Souveraines, Arrest du Conseil
d'Etat jntervenu au proffit desdits S.rs
du Parc le 26. de May 1667:

Portent d'Azur au Cercle d'or
issant deux palmes, accompagnées
de deux Soleils aussi d'or. Dampierre

Charles de Dampierre.
Voyez l'Article XLI. Election
d'Argues. XXXVI

Guillaume Durand Chevalier Durand
Seigneur de Bondeville Lieutenant
General au Baillage de Montivilliers
Pierre Et Jacques Escuiers ses freres;
Adrien, Secretaire du Roy en 1622:
Guillaume, Pierre, Jacques,
N.a la qualité de Chevalier -
donnée a un fils de Secretaire du Roy

Porte d'Azur à trois Chevrons d'or accompagnées de deux besans en Chef.

XXXVII d'Arrey

Pierre d'Arrey Escuier Sieur de Fauceaux demeurant a Harfleur Election de Montivilliers, François 2. François, 3. Jacques, Pierre renvoïé au Conseil du Consentement du Commis le 10.e de Fevrier 1667: toutefois le 6 de Juillet ensuivant Maintenu

Porte Coupé d'Azur sur or, au Soleil d'or, en chef et un Aigle de Sable en pointe.

XXXVIII. DuVal

Alexandre du Val Escuier Sieur de la Hauteville Et Pierre Son fils demeurant en la Parroisse de Benarville Election de Montivilliers Jean du Val du lieu de Benarville Vicomte de Montivilliers, Annobli en 1594: pour Finance, et a charge de 100.tt d'Indemnité, Verifié le 15 Mars 1596: ledit Alexandre Pierre et Jean-Baptiste Maintenus le 24 de Fevrier 1667.

Porte de gueules au chevron d'or, accompagné de trois Roses d'argent 2. et 1.

François du Val Escuier Sieur de Vallerot

de Valletot demeurant en la Parrois.e
du Bec de Mortagne Election de
Montivilliers Maintenu le 7.e de
Mars 1667:

XXXIX
Durand

Georges Durand Escuier-
Sieur du chesne demeurant en la
Parroisse de Breauté Election de
Montivilliers, Adrien et Pierre ses
Enfans, le 20: de Juillet 1667: declaré
Usurpateur, et du Consentemen du
Commis la Taxe moderé á 300.tt.

XL.
le Danu

Pierre Le Danu Escuier dem.t
á Fescamp Election de Montivilliers
s'est maintenu Noble d'Ancienne
Noblesse Et Extraction.

Du Bosc

Nicolas du Bosc.
Voyez l'Article XX. de l'Electio
de Rouen.

XLI
d'Avesnes
ou
d'Avoine

Robert d'Avesne Escuier
demeurant en la Parroisse de Cuverville
Election de Montivilliers, Pierre Et
Jacques aussi Escuiers ses freres-
Guillaume[1], Gabriel[2], Guillaume[3]
Robert[4], Jacques Pierre-

Porteu d'Argeu a quatres
faces de Sable, les deux premieres
chargées de Cinq Besans d'or, 3-et 2.
Voyez l'Article XLVI. Elect. d'Arques

Nª. qu'il y a une Famille Noble du Nom d'Avesnes dans la Generalité d'Alençon qui a été distinguée par Monsieur, mais elle porte les Armes toutes differentes.

XLII
le Fevre

Boniface Le Fevre Escuier demeurant en la Parroisse de Criquetot ez Plaines Election de Montivilliers, a Adrien, Bonifacce, Pierre Maintenu le 7e. Juillet 1667:

Richard Le Fevre de la Parr. de St. Jean d'Appetot, fut imposé à 25tt. Et Jean le Fevre de St. Eustache la Forest, Sergenterie de Godervillle, à 20tt. pour la Taxe des Francfiefs à raison dequoi Robert le Fevre Sieur de Coste de la Parroisse de Bordeaux a Comparant en 1523: devant les Elcüs de Montivilliers produisit un Arrest des Generaux des Finances du 7e. Mars 1484. par lequel il est declaré Noble.

Porte d'Azur a la face d'Argent chargée de trois Croissant de Gueules.

de Goustimesnil

Nicolas de Goustimesnil, Voyez l'Article XCVI. Election de Rouen.

David Grenier Escuier — XLIII Grenier
Seigneur et Patron de Sauville y
demeurant Election de Montivilliers
Capitaine Garde Coste du Havre
Ledit David Annobli Et maintenu
le quatre de Janvier 1664: attendu
que les Lettres d'Annoblissement du
Mois de Janvier 1664: Sont Confirmée
au Mois de Janvier 1665:

Jean le Grand Vivant Escuier. — XLIV le Grand
Sieur du petit Bosc, Daniel, Jacques
et Josias le Grand Escuiers ses freres
demeurants en la Parroisse de Toussaint
Election de Montivilliers, Jean, Jean
Adrien, Jean Daniel, Jacques Josias
Maintenu le 6 Fevrier 1667:

Porte Ecartelé d'Azur et de
Gueules a une Croix dor dentellée
Cantonnée d'une tour dor Sur l'Azur
et de deux Coquilles dor Sur les gueules

René le Grand Escuier Sieur
de la Cotte demeurant en la Parroisse
de Limpiville Election de Montivilliers
Jean, Guillaume Robert Gilles René
le 18. de Novembre 1670: declaré Usur=
=pateur, Et neanmoins attendu sa
pauvreté l'Amende moderée a 500.tt
le motif dudit Jugement en pour n'avoir

representé les pieces Enoncées en un
Arrest de la Cour des Aides de Rouen
du 15. de Fevrier 1628. par lequel led.
Gilles a été maintenu en sa qualité
de Noble

Lorte Comme les precedens
Cette Famille Est Annoblie
par les Francfiefs, et la preuve en est
Certaine, Jean le Grand de la Parroiss.
de Toussaint Sergenterie de Godervill
Vicomté de Montivilliers Comparant
le 26.e jour de Juin 1523: devant les
Eleüs de Montivilliers produisit l'Annob=
=lissement de Jean le Grand son pere
de l'An 1471: avec les quittances de So.tt
en quoi son dit Pere avoit été Taxé
a Cause de son Fief de Franqueville
icelles quittances en datte du 13 Aoust
1471:

XLV. Godefroy

Alexandre de Godefroy Escu.r
Sieur de St. Laurens Electon de Mont=
=ivilliers, demeurant en la Parroisse de
Colleville, Philippes Escuier demeurd
en la Parroisse d'Hastenville Election
de Caudebec, Adrien Vivant aussy Es.r
demeurant en la Parroisse de Malleville
de la dite Election, et Adrien fils dudit
Adrien Maintenus à Rouen le 27.e de

Juillet 1667: et toutesfois il y a
Arrest de la Cour des Aides de Norm=
=andie du 14. de Janvier 1517: Contre
Nicolas Godefroy au profit des
Habitans de Quenonville Election
de Caudebec.

Porte d'Azur a la Face
dentelée d'Argent accompagnées
de deux Croissants d'or en Chef et une
Etoille de meme en pointe.

Ils sont issus de Jean
Godefroy Sieur d'Hector Laubert
y demeurant lequel fut imposé en
la Sergenterie de Pavilly a la Some
de 40.tt l'An 1470: pour la Taxe de son
dit fief.

XLVI de Hervieux

Charles de Hervieux Escui.
Sieur de Grands Ils, demeurant
en la Parroisse de Tourville Election
de Montivilliers, François et Charles
Escuiers ses Enfans, Richard, Robert,
Pierre, Charles, Alexandre André
François Charles, Ledit Richard
faisant le 1.er degré, icelluy demeurant
en la Parroisse de Tourville Sergen=
=terie de Goderville Vicomté de Mon=
=tivilliers Comparant devant les Elus
dudit Lieu le 26 de Juin 1524. produisit
un Arrest de l'An 1480. par lequel
Son pere avoit esté envoié en possessio.

du Privilege en Consequence de la Charte Generale, et du Paiement de sa Taxe pour les fiefs, Maintenu le 22: de Janvier 1669:

Porte de Gueules au Chevron dor Accompagné de trois Glands dor 2. et 1.

XLVII de la Tour

Nicolas de la Tour Escuier Sieur de Castüel demeurant en la Par.ss d'Estreval Election de Montivillers, Jean, Jacques, Pierre, Nicolas, par Jugem.t donné a Rouen le 7.e de Mars 1667: a renvoïé au Conseil l'avis estant qu'il Soit declaré Usurpateur, condamné en 2000.lt d'Amende et 2.s pour livre et a la Restitution

Porte d'Azur a la Face d'or accompagnée en Chef et en pointe d'une Tour d'Argent au Milieu de deux besans dor.

XLVIII de la Barre

Jean de la Barre Escuier Sieur de Gouverville demeurant au Havre de Grace Election de Montivilliers, Philippe, Jean, Jean, Maintenu le 4. de Fevrier 1670: ledit Jean Exposant Annobli en 1669:

Porte d'Azur au Chevron dor accompagné de deux Perdrix d'Argent et d'une Etoille de même en pointe

Jean Antoine du Loir Es.r XLIX
demeurant en la Parroisse d'Angerville du Loir
Election de Montivilliers, Toussaints
Et Charles du Loir Escuier freres
demeurants en la Parroisse de Martai-
-nville, Election du Ponteau demer,
Jean du Loir Annobli fils de Robert
Avocat General en La Chambre des
Comptes de Normandie au Mois de
Novembre 1597: Registré en 1598:
le 9.e de Janvier, ils Se Sont maint
-enus par jugement le 1.er fevrier
1667:

Portent d'or a trois Faces
ondées de Sinople,

François de Vaudrets Es.r L.
Sieur d'Herbouville demeurant en de
la Parroisse de Maneglise Electo. Vaudrets
de Montivilliers, Jean, 2.e Jacques, 3.e
Guillaume, 4.e Antoine, 5.e Philippes,
François Maintenu, quant a ppd.
le 14.e de Janvier 1664: ledit Jean
de Vaudrets faisant le 1.er degré
Seigneur d'Herbouville et demeur.t
en la Parroisse de Maneglise declaré
Noble par les Eleüs de Montivilliers
le 14. juin 1574. en Consequence de
la Charte des Francfiefs, Son pere
oncle de Vaudrets aïant païé 25.tt

pour acquerir le Privilege.

Porte de Sable au Lion
d'Argent Armé et lampassé de
gueules.

de Larrey — Ephraim de Larrey,
Voyez l'Article XCVIII. Election
d'Arques

LI
Louvel — François et Jacques
Louvel Escuiers Sieurs de Noiremare
demeurants en la Parroisse de Pallud
et de Veullette, Election de Caudebec,
Louis Escuier leur Cousin Sieur de
Limpiville y demeurant Election de
Montivilliers, Jean, François, François,
Jacques Louis, Ledit Jean a esté, Sec-
-etaire du Roy, et Annobli en 1576:
Enregistré aux Comptes a Paris et e
Aides a Rouen 1577: moïennant 80.
Escus dor de Finance, ils ont esté
Maintenus le 28. Septembre 1667:

Portent d'Azur au Chevron
d'Argent accompagné de deux Coquilles
d'or au Chef et d'un Griffon de même
en pointe.

le Roux — Georges le Roux.
Voyez l'Article CLIX. Election
de Rouen,

LII
de Marseilles
ou
Marseul — Alexandre de Marseilles
Escuier demeurant en la Parroisse des

Loges Election de Montivilliers, Jean
Nicolas, Gabriel, Jean, ledit Jean de
Marseilles Escuier fils de Gabriel Sr.
de la Court Fortin, demeurant en la
Parroisse de St. Laurens de Breveden
Election de Montivilliers Consanguin
aisné dudit Alexandre a esté maint
=enu avec ses freres le 20e d'Avril 1667.
Alexandre aussi Maintenu le 12
Novembre 1670:

Porte degueules a la Face
Echiquetée d'Argent et de Sable avec
7. pointes de Piques, quatre au chef
et trois en pointe.

Il se trouve Un Pierre
Marseul Sieur du Pont Morin du
Lieu de St. Aubin des Bois Vicomté
de Vire Annobli au Camp de Mantes
au Mois de May 1593: avec Finance
de 260th d'indemnité convertie en 25th
de Rente, ledit Annoblissement
verifié le 14e Fevrier 1594:

LIII
de Mazis

Jean de Mazis Escuier Sieur
de Bremare de la Parroisse de St. Jean
de la Neuville, Election de Montivillier
Marin, Philippes, Adrien, Jean
Maintenu le 5. de Juillet 1670:

Porte d'Azur a trois Roses d'or
2 et 1.

LIV
de
Monquierres

Adrien de Monquierres de-
meurant en la Parroisse de Tierge-
=ville Election de Montivilliers, Rolland
Iean[2], Rolland[3], Adrien[4], ledit Adrien
maintenu le 17 de Juillet 1667: el
toutefois il est à Observer que par-
jugement du 3. de Fevrier audit an
1667: il avoit esté renvoié au conseil
l'avis estant qu'il fut declaré Usur-
=pateur Condamné en 2000.tt d'Amende
avec les 2.s pour livre et 100tt de resti-
tution

Porte d'Argent a la Face
de Sable, chargée de trois Peignes d'or.

LV.
de
Moijon

Charles de Mondjon Escuier
Iacques aussi Escuier demeurants en
la Parroisse de S.t Iean d'Aptot
Election de Montivilliers, Gregon,
Adrien, Ezechias, Iacques, Anne,
Louis maintenus à Rouen le 9.e
Fevrier 1667:

Voyez l'Article CLXXXI. dans
l'Election d'Arques.

de Mouchy

M.re Raoul de Mouchy.

Voyez l'Article CIII. Election
d'Arques.

de Morant

Charles de Morant,

Voyez l'Article CIV. Election
d'Arques

LVI
de la
Mazure

Samuel de la Mazure Escuier

Sieur du Parc demeurant en la
Parroisse de trois Pierres Louis de la
Mazure, Escuier Sieur du Castillon
demeurant en la Parroisse de S.t Jean
de la Neuville, Et Philippes de la
Mazure Escuier Sieur de S.t Jean
Consanguin cstune descendu de la
meme Souche, tant pour luy que
pour François et Jacques de la Mazure
aussi Escuiers ses Enfans demeurant
a S.t Jean Election de Montivilliers
Rob.t 2, Rob.t 3, Jacob 4, Samuel —
Maintenus le 2.e Mars 1667: Colin
de la Mazure ou Magere Bourgeois
de Rouen taxé pour les Francfiefs
en la Sergenterie de S.t Victor en Caux
a 30.lb

Porte de Gueules a la
Tour d'Argent chargée d'un Lion d'or.

LVII
Mallet

François Mallet Escuier
Sieur de Crasmesnil y demeurant
Election de Montivilliers, Nicolas,
Nic.s 2, Louis 3, François 4, Charles,
Pierre Adrien, Maintenu le 9.e
de Fevrier 1667:

Porte de Gueules a trois
Boucles ou fermoirs d'or posees 2. et 1.

Olivier Mallet Escuier S.

de Tailleville demeurant en la
Parroisse de Plerbec Electon du Pont
l'Eveque, Olivier Escuier Sieur de
Caumont Et Pierre aussy Escuier
Son frere demeurant en la Parroisse
de Norville Electon de Caudebec,
Pierre, Robert, Olivier, Olivier,
Pierre Maintenus le 3e. Janvier 1670:

Portent comme les Precedents

Nicolas Mallet Escuier
Sieur des St. Martin de Priquebocaf.
Election du Pont l'Eveque, Et Olivier
Escuier Sieur du Bec Son Aisné
Pierre François Robert, François
Maintenus le 12e Fevrier 1669:

Cette Famille a quitté le
nom du Menil pour prendre celuy
de Mallet.

LVIII
de
Millebuh

Nicolas Et François de
Millebuh, Escuiers freres demeur.
en la Parroisse de Bretteville Election
de Montivilliers, Gilles, Michel
Nicolas, ledit Gilles Bourgeois du
Havre de Grace Annobli au Mois
d'Aoust 1587: Et Registré 1588
Maintenus le 19e. Fevrier 1667:

Portent d'Azur a trois Treffles
d'or 2 et 1.

LIX
Mahiel

Jean Mahiel Escuier Sieur

Du Busc Et de Fribois demeurant
en la Parroisse de Brettesville =
Election de Montivilliers, pour lug
n Robert Mahiet Escuier Sieur
de Busc son pere demeurant en
la Parroisse de Gouverville, Jean
Robert, Jean, Maintenus le 15 Jan.
1667:

Porte d'Argent a trois Roses
de Gueules, 2. et vne.

LX. le Noble

François le Noble Escuier
demeurant en la Parroisse de Tiestre
=ville Election de Montivilliers.

LXI le Rouge

Jacques le Rouge Escuier
Sieur de S.t Michel y Demeurant
Election de Montivilliers, Alexandre
le Rouge Enquesteur a Montivilliers
Annobli au Mois de Juin 1594:
au Camp devant Laon par Charte
du Roy Henry IV. deuement Enreg=
=istrée le 9.e de Mars 1669. renvoïé
au Conseil ou toutefois il a esté
Maintenu Noble.

Porte de Sinople au
chevron dor.

LXII de Noury

François de Noury Esc.r
Sieur de Granval demeurant au
Bourg de Foscamp ou en la Parroisse
de Sauseuzemare Election de Montivilliers
ou en celle de Benouville, Jacques

Nourry Sieur de Senouville et du Fief Caron Annobli au Mois de Mars 1582. au moïen de Finance, Et 1000.tt d'indemnité Suivant l'Edit de 1576. et deuement registré, François 2 François 3, Jean 4 Baptiste, qui le 27 de Septembre 1666. s'est declaré Noble d'Ancienne Extraction, toutefois Main=tenu le 3.e Janvier 1668:

Porte d'Azur, a trois Testes de Griffon dór, tenant chacun au bec une Couleuvre d'Argent

IXIII

Nau

Jean Nau Escuier Sieur de S.t Martin, Capitaine au Regim.t du Havre, Isáac, Claúde 2, Jean 3, Abráham 4, pour luy et pour Jean Nau, Escuier Sieur des Marest, Capitaine Reformé au Regiment du - - - - demeurant en la Parroi.e de - - - - - Election de - - - - Isáac, Claúde 2, Claúde 3, Jeán 4, Jean François, Maintenus le 7.e Juillet 1667: leur Origine vient de la Province d'Anjou. du lieu de Nantilly pres Saumur, Et ledit Claude faisant le 1.er degré Sieur de la Boisseliere Secretaire Ordinaire de la Chambre du Roy Cy devant employé pour la Reine d'Ecosse doüairiere de France en l'office de Son Secretaire d'Etat Et

Et de Finance, puis par Elle envoïé
en Espagne et en Ecosse auprés du
Roy Son fils a present Roy d'Ang-
leterre, Et finallement Intendant
de Ses affaires en Son Conseil Etably
a Paris, ledit Claude Annobli par
Lettres donnés a Fontainbleau en
May 1605: deuement Registrés
et Verifiés a Paris

Portent de Gueules a la
Gerbe de Bled dór Soutenuë de deux
Lions de même Surmontée en chef
d'un Croissant de meme

LXIV
Naoul

Michel Naoul Escuier
Sieur de Bleville y demeurant
Election de Montivilliers.

LXV
Plangeon

Vincent Plangeon, Escuier
Sieur de la Heuze demeurant en la
Parroisse de Buiville Election de
Montivilliers, Jean, Nicolas, 3 Vincent
Ledit Jean Bailly de la Duché de
D'Estouteville de la Parroisse de
Bieville, Electon de Montivilliers
Annobli au Mois de Janvier 1598:
par Lettres Verifiées le 22. de Mars
1611. le 2. de Mars 1671: renvoïé au
Conseil l'avis estant qu'il y a plus.rs
Alterations dans les Titres representés

Port d'Argent a la Face

d'Azur chargée de trois Croix dor-
accompagnée de trois Hermines en
chef et trois plongeons de Sable en
pointe

LXVI
de Pestel

Jean de Pestel Escuier
Seigneur de Blezimare fils de Jean
Escuier Sieur de St. Laurent en Caux
demeurant en la Parroisse de St.
Sauveur la Campagne Election
de Montivilliers maintenu le 6.e de
Fevrier 1668. François Pestel de
la Parroisse de St. Sauveur en Camp=
=agne Comparant devant les Eleüs
de Montivilliers en 1624: demanda
et obtint temps pour Justiffier sa
Noblesse.

LXVII
le Poigneur

Jean le Poigneur Escuier
Sieur des Grands Champs demeur.t
en la Parroisse de Manneville
Election de Montivilliers, Charles
aussy Escuier son frere demeurant
en la Parroisse de Gonneville de
la ditte Election, Maintenu le
19.e de Septembre 1669: Les Expos=
=ants Sont fils et petit fils d'officiers
de Cour Souveraine.

LXVIII

Quesnel

Nicolas Quesnel Escuier Sieur du Tot y demeurant Parrois. de S.t Vallery de Fescamp Election de Montivillers, Romain[1] Quesnel Avocat a Rouen, Annobli en Jan.er 1609: Verifié le 23: May 1610: Antoine[2], Nicolas[3], Maintenu avec chartes, Quesnel Escuier Sieur de Golleville Son Cousin germain Vice Bailly de Caux le 10.e de Juillet 1667: et neanmoins inquieté pour les Francfiefs en 1673: lesdits Sieurs Quesnel ont produit la Genealogie et Filiation Suivante; Thomas, Jean[2], Jean[3], Nicolas, Romain[5] Pierre[6] Charles[7] et pretendent que ledit Thomas avoit esté Annobly par la Charte Generale des Francfiefs en 1470: Ce qui est Justifié par le Rolle de la Sergenterie de Grainville, ou ledit Thomas Bourgeois de Rouen est emploïé pour 40.lt de Taxe a Cause de Son fief, Mais que les Titres de leur Noblesse aïant estez bruléz a la prise et reprise du Chasteau de Fescamp ils obtinrent Lettres de main=

=tenuës en 1609: Veriffiés en 1610:
ils raportent un Arrest des Aides
rendu a Rouen au proffit de Jean
Quesnel en 1523: dont le Fils Jean
2.e du nom fut Conseiller au Parlem.t
Maintenus a Rouen, le 18.e Juillet
1667:

Porte d'or Semé de Billettes
de Gueules:

IXIX
de
Rallemont

Jean de Rallemont Escuier
Sieur de l'Espinay demeurant en la
Parroisse d'Espouville Election de
Montivilliers, Colin[1], Jean[2], Collinet[3],
Jean[4], Guillaume[5], Antoine[6], Moïse[7]
Aaron[8]: Nicolas[9], Jacques[10], Esphraïm[11]
Jean[12], Ledit Collinet demeurant à
Criquetot, Annobli par les Francheſs
au moïen de 40.tt de Taxe paié à
Montivilliers, Maintenu a Rouen
le 3.e Decembre 1667: et depuis encore
d'autres dudit nom Maintenus le
21, Fevrier 1668:

Porte de Gueules à trois
Roses d'or, 2. et 1. a la Cordure de Sable

Romé

Louis Romé, c
Voyez l'Article CLIV dans
l'Election de Rouen.

Jean Baptiste Louis de LXX
de
Reauté Escuier demeurant en la Reauté
Parroisse de S.t Germain Election de
Montivilliers, Louis[1], Pierre[2], Jean[3]
Baptiste, ledit Louis Annobli au
Mois de May 1602, Veriffié en 1606.
Maintenu le 2. de Fevrier 1667:

Porte d'Azur au Lion d'Arg=
=ent rampant Soutenant un autre
petit Ecu d'Azur chargé d'un petit
Marteau d'Argent.

Georges le Roux Escuier LXXI
Sieur du Coudray y demeurant Elect.e le Roux
De Montivilliers.

Jacob Le Roux Escuier Sieur
de Tourville demeurant en la Parroiss.e
de Grainville Election de Montivilliers
Charles le Roux Escuier Sieur de Mon=
=taille, demeurant en la Parroisse de
Rogerville de ladite Election, Et
Antoine le Roux aussy Escuier S.r
d'Arcambourg demeurant audit lieu
de Rogerville Election susdite Tous
Maintenus le 23.e May 1670: comme
Issus de Guillaume le Roux Eleu á
Caudebec Annobli par Charte du mois
de Novembre 1578: pour 1000.tt de=
Finance.

Portent de Sable au Leopard
d'or, et trois Roses de même posées 2.
et 1.

LXXII
Rigoult

François Rigoult Escuier
Sieur du Rocher demeurant en la
Parroisse de Grainville la Louvet
Election de Montivilliers, Richard,
Jacques, Gilles, Charles, François, les
Richard du Lieu de Grainville La
Louvet, Annobli pour 400: Escus de
Finance et 40lt. d'Indemnité par
Lettres données a fontainebleau au
Mois de Fevrier 1543: Registré audit
an; Maintenu a Rouen le 15e. de
Mars 1667:

Porte d'Azur au Chevron
d'Argent accompagné de trois Roses
d'Argent 2. et 1.

LXXIII
Roussel
de Goderville

Adrien de Roussel chevalr.
Seigneur de Goderville fils de Charles
Charles Philippes Et Adrien de
Roussel Escuiers Enfans de Pierre,
Jean Et Tannegux, Henry et Jean
Jacques aussy Escuiers Enfans de
François demeurant à Goderville Elect.
de Montivilliers, Maintenus le 11e. de
Juillet 1667:

Roussel

Guillaume Roussel Sieur de
Godarville

Godarville Comparant devant les
Eleus de Montivilliers le 26.e de
Juin 1524. á demandé temps pour
Justiffier Sa Noblesse.

Portent palé dór et d'Azur
de Six pieces, au Chef degueules
chargé de trois Molettes d'Argent

Il faut quils declarent
pourquoi ils portent les Armes des
Barons d'Ameval Vidame de
Normandie avec une Courronne
Sans permission du Roy.

du Ruel

Jean du Ruel

Voyez l'Article LXVII. dans
l'Election de Rouen.

LXXIV

le Seigneur

Philippes le Seigneur — Escuier demeurant en la Parroisse de la Potterie, Election de Montivilliers Gilles[1], Martin[2], Martin[3], Antoine[4] Philippes, Maintenu en Fevrier 1668.

Porte d'Azur a trois
Etoilles d'or posées 2. et 1. au besant
d'Argent en Abisme.

Gabriel et Adrien les Seig.rs
Escuiers freres Issus de Pierre René
et Jacques le Seigneur encore freres
fils d'Henry, François[5] Guillebert,
Pierre et Gabriel le 27: d'Aoust 1668:

condamnéz Comme Usurpateurs
chacun á 2000.tt d'Amende, et 2s.
pour livre avec 500.tt de Restitution

Portent neanmoins Comme
les precedents.

LXXV
de
Surtenbosc

Guillaume de Surtenbosc
Escuier Seigneur Et Patron de Sainte
Marguerite, Election de Monrivilliers
Meslon, Loüis, Jean, Guillaume
Maintenu le 21. de Fevrier 1667:
Louis de Surtenbosc de la Sergenterie
de Gaderville Comparant l'An 1514
en la Recherche devant les Elens de
Monrivilliers produisit Arrest des
Generaux du 21: Fevrier 1486: auquel
estoit Inseré Son Annoblissement
du Mois de Janvier 1474: Expedié
en la Chambre des Comptes le neuf.e
de Fevrier audit an.

Portent d'Argent a trois
Lezards de Sinople 2. et 1.

LXXVI
Sulley

Charles, Sulley Escuier
Sieur de Collebosc demeurant en la
Parroisse de St. Michel Election de
Monrivilliers, fils de Jean Sulley
natif du Havre de Grace á esté
Annobli au Mois de Juillet 1653:
Confirmé par Arrest du Conseil du
14.e de May 1667: Et Maintenu par

les Commissaires le premier Decembre
1667:

Porte d'Azur a trois Roses
d'Argent, 2. et 1.

LXXVII
de
Sermentot

Charles de Sermentot
demeurant en la Parroisse de Sauville
condamné Comme Usurpateur à
l'Amende Ordinaire, Et toutesfois
par Jugement du 4.e Octobre 1668.
ladite Amande Moderée a 800.tt
et les 2.s pour livre pour les consider=
=ations y Contenuës

LXXVIII
le
Seneschal

Pierre Le Seneschal Es.r
Sieur des Essarts demeurant en la
Parroisse de Fauville Election de
Montivilliers, le 26. de Juin 1666.
declaré Usurpateur,

LXXIX
Savoureux

Louis Savoureux Escuier
Sieur de Varets Capitaine Major
de la Citadelle du Havre de Grace
Election de Montivilliers, fils de Pierre=
=Thomas, Annobli, par lettres de
1654: Confirmées en 1667: Maintenu
le 27: de May 1668:

Porte Ecartelé au 1.er d'or
au chevron d'Azur Accompagné d'un
Croissant de Gueules en pointe au 2.e
d'Argent a trois Roses de gueules =
feuillées et tigées de Sinople Sur une

Terrasse de même au 3.e dór á deux Faces de Gueules, au Lion d'Argent Brochant Sur le tout; au 4.e d'Azur a trois Treffles d'or posees 2. et 1. Et Sur le tout de Sable, a la bande Vuidée dór

LXXX
de
Thiboutot

Abraham de Thiboutot Escuier Sieur d'Alvemont demeurat en la Parroisse d'Auberville Election de Montivilliers, Jean[1], Pierre[2], Nicolas[3], Charles[4], Josias[5], Abraham[6], Maintenu le 24. de Janvier 1664:

En la Recherche de Noblesse Commencée l'An 1523: le 19.e de Juin en Consequence des Lettres pattentes données a Lion le 16 Juin 1522: Jean et Jacques de Thiboutot Comparans devant les Elcus de Montivilliers Jceux Enfans de Robin de Thiboutot, ont declaré que les Lettres de leur Noblesse estoient Es Mains de Lisné de la Maison demeurant au pais de France, et ont produit leur Genealogie qu'ils ont offert de prouver. et que ledit Jean a reïteré par une Seconde declaration du même jour ou il a fait Cotter Son domicile en la Parroisse de Auberville, et ont

a notter que ledit Jean avoit déja
Comparû devant les Elens de Bayeux
en 1490: pour y estre Maintenu
au privilege acquis par Robin
Son Pere.

Porte d'Argent au Sautoir
de Gueules.

LXXXI

François Le Terel Escuier
Avocat au Parlement demeurant
au Havre de Grace, Election de
Montivilliers, fils de David le
Terel Annobli en janvier 1655:
Confirmé au Mois de Mars audit
an ledit François Maintenu le
4e de Janvier 1667:

le Terel

Porte d'Azur a la Croix
Ancrée dór.

Le Motif dudit Annoblis-
-ement a été de recompenser l'avis
donné de la Conspiration que faisoit
le Nommé S.t Jacques Contre la
Citadelle du Havre en 1651:

LXXXII

Olivier Thorel de Castillon
Escuier Sieur de la Montagne dem.t
en la Parroisse de S.t Joüin, Election
de Montivilliers, François Thorel
Escuier Sieur du Manoir demeurant
en la Parroisse de Gamache Elecho

Torel

de Gisors et Pontoise; Pierre[1], Guillau.[2], Alexandre[3], Olivier[4], Charles; Le dernier Juillet 1669: ledit Olivier a Obtenu un Arrest du Conseil d'Estat du Roy, portant Confirmation de sa Noblesse.

Porte d'Azur au Tourteau d'or passant sur une Terrasse de Sinople au Chef de Gueules chargé de trois Molettes d'or.

Vattebose

Nicolas Vattebose Escuier Sieur de la Riviere

Voyez l'Article CLXXI. de l'Election d'Arques.

LXXXIII le Villain

Pierre le Villain Escuier Sieur de la Motte demeurant à Montivilliers, tant pour luy que pour Jean, Antoine le Villain Es.[rs] Sieurs des Champs Seneschal de la Justice de Fescamp demeurant en la Parroisse de Fremont Election de Montivilliers s'est maintenu Noble d'Ancienne Extraction.

LXXXIV de Venoix

François de Venoix Escuier Sieur d'Ypreville demeurant en la Parroisse d'Hattanville, Election de Caudebec, et François son fils, demeurant en la Parroisse d'Ypreville

Election de Monnivilliers, Guillau[1]. François[2], Antoine[3], François[4] main-tenu le 14[e] de Juillet 1667:

Porte d'or a Six fleurs de Lis de Sable, trois, deux et un.

Cette Famille Originaire de la Generalité de Caën, á esté employée par Monsau parmi les Nobles d'Ancienne Extraction

LXXXV le Voyer

Raoul Le Voyer Escuier Sieur de Montaigu & d'Heugleville y demeurant Election de Monnivilliers Jacques[1], Jacques[2], Jean[3], Raoul[4], main-tenu le 6[e] de Juillet, 1667:

Porte d'Azur a trois Faces d'Argent accompagnée de trois Molettes d'Esperon de même 2. et 1.

LXXXVI le Vannier

Pierre Le Vannier Escuier demeurant en la Parroisse de Colleville Election de Monnivilliers Nicolas[1], Georges[2], Philemon[3], Pierre[4] Maintenu le 4[e] Fevrier 1667:

Cette Famille originaire de l'Election du Neufchastel, ou elle á possedé la Seigneurie de Graval y fit sa preuve en la Recherche de 1523: et produisit Ses Lettres et Sa Genealogie, Il y avoit alors Georges Sieur de Graval

de l'ordonnance Et Antoine dem.t
en la Parroisse de Beausault.

Porte d'Argent au Porc=
Epy de Sable.

LXXXVII de Vipart

François de Vipart Escuier a la Stipulation de Damoiselle Marie le Noble Sa Veuve Tutrice de leurs Enfans demeurants en la Parroisse d'Ypreville Election de Montivilliers, Guillaume, Françoys Pierre, François, François Maintenu le 23.e de Fevrier 1669:

Voyez l'Article CLXXII de l'Election d'Arques

LXXXVIII Vassel

Aymard Vassel Escuier Sieur de Grand chãps demeurant en la Parroisse d'Ypreville Election de Montivilliers, Antoine, Miles, Charles, Aymard; Maintenus le 8.e Fevrier 1667:

Porte d'or a Cinq Testes de Lion de Sable lampassés de Gueules posées 3. et 2. a la bordure de Gueules.

Cette Famille tire sa Nobl.e des Francfiefs, Guillaume Vassel Bourgeois de Rouen aïant payé 100.th de Taxe en la Sergenterie de Preaux l'An 1470:

LXXXIX de Yimont

Nicolas de Yimont Escuier demeurant en la Parroisse de Routot Election de Montivilliers, Jean 1 Thomas 2 Guillaume 3 Nicolas 4; Renvoié au Conseil, le 12e Aoust 1667: Ledit Jean faisant le premier degré ostant Secretaire du Roy, Et Obtint Lettres de Noblesse en Janvier 1584: Verifiées le 10: de May 1586: Mais ostant mort auparavant les Enfans en ont obtenu de Nouvelles.

Porte d'Azur a la Face dor accompagnée en chef de deux colombes d'Argent Sans pieds, et d'une Rose aussy d'Argent en pointe.

XC de la Haye

Adrien et Georges de la Haye Escuiers Sieurs d'Anfreville demeurants a Montivilliers, Guillaume 1, Estienne 2 Adrien 3, Adrien 4, Georges 5 Maintenus le 12e Mars 1667:

Portent parti d'Argent et de Gueules au Chef de sable chargé de trois besans dor.

Christophle de la Haye Escr Sieur de la Picotiere demt en la Parre de St Gilles, Elect. de Caudebec Antoine Escr Sr de l'Espinay, Charles et Robert aussi Escrs Srs de la Cotte demts en la Parre

de Bliquetuit Elect. du Pontreau demeur
Cousins dud. Christophle Maintenus
le 13. Septembre 1667:

Il y á un Arrest de la Cour des
Aides de Normandie rendu en 1517. en
faveur de Jean de la Haye 2e. du nom
l'un de leur Autheurs

François de la Haye Esr. Sr.
du Mont dem.t en la Parr.e de St. Maclou
la Champagne Elect. du Pontreau demeur
François Es.a son fils, Laurens son neveu
autre Laurens Esr. Sr. du Thuisebert dem.t
a Foutlebec dela d. Election son Cousin
Nicolas[1], Loüis[2], François[3], François[4] François[5]
François[6] maintenus le 18. de mars 1669.

Portent tous Comme les precedents
Charles, Jean, Francois El-
Alexandre de Foville,

de Foville

Voyez l'Article LXXXII Election
de Rouen.

Jean Baptiste Doulley.

Doulley

Voyez l'Article IXXXIII. Election de
Rouen. et celles d'Argues et de Neufchastel

XCI

Pierre Dyel Escuier Sr. de Vauderocq
dem.t en la Parroisse de
Election de Montivilliers, Loüis[1], Adrien[2],
Nicolas[3], Simon[4], Adrien[5], Jean[6], maintenus avec
ses Consanguins le 13 Juillet 1669. Recours a
l'Elect. de Caudebec Article XXXI. et Article 2. de
l'Elect. de Lyons

Dyel

Porte d'Azur au chevron de
Sable accompagné de trois trefles de
Sinople 2. et 1.

ELECTION
DE
CAUDEBEC

I

Alexandre

Pierre Alexandre Escuier cy devant Vice Bailly de Caux demt. en la Parroisse d'Ingouville Election de Caudebec Annobli par charte du Mois de Janvier 1638. Registré et non confirmé le 10. Aoust 1667. Condamné à 2000tt. d'Amende comme Usurpateur deffenses alui faites de prendre a l'avenir la qualité de Noble et d'Escuier a peine de 1000tt. de Nouvelle Amende.

II

Arvois

François Arvois Escuier demeurant en la Parroisse de Hautot l'Aurray Election de Caudebec, Robert Escuier Sieur des Blanques Son frere Et François Escuier Fils mineur dudit François, Jean, Robert, Charles François

Maintenus le 8.e de Janvier 1668

Aubert

Porte de Gueules au Chevron d'Argent avec un Casque de Front aussy d'Argent en Pointe

François Aubert S.r de Feuville aux Maillets.

Voyez l'Article premier de l'Election de Rouen.

III

Adam

Adrien Adam Escuier Sieur de Bonnemare demeurant en la Parroisse de Clipponville Election de Caudebec, Jean, charles, Adam, Escuier demeurant au Pont a Mousson en Lorraine, Nicolas Annobli en 1576. Charles[2], Adrien[3], Charles, Henry, Anne, Jean, Charles, maintenus le 20 de May 1670:

Porteu d'Azur a trois Maillets d'Argent Surmontés chacun de trois Roses d'or,

IV

Boudier

Henry Boudier Escuier Sieur de Vastine en la Parroisse de Freville Election de Caudebec, Robert Charles[2] Henry[3]; Maintenu le 16.e de Decembre 1667; Jean et Charles Boudier l'un Conseiller, et l'autre Eleu a Coûtances Annoblis a Paris en Octobre 1585: Verifiés en Novembre

1588. a Charge de 75 lt. d'Indemnité
pour chacun.

Porte de Sable a trois
Molettes d'Esperon d'or 2. et 1.

Bretel

Claude de Bretel,
Voyez l'Article CLXXXV. dans
l'Election de Rouen

V
le Balleur

Jean le Balleur Escuier
Sieur du Mesnil demeurant en la
Parroisse de Claville, Election de
Caudebec, Robert Annobli en Juillet
1583: Registré en 1584: Jacques,
Jacques, Jean, Maintenu le 4e
octobre 1664.

Porte d'Azur a trois
Besans d'Argent a. et 1.

Jacques le Balleur Es.
demeurant en la Parroisse de Langue
=tot Election de Caudebec: Jacques Es.
demeurant en la Parroisse de Vassou=
=ville Election de Rouen, et Georges
demeurant a Bliquetuit Election du
Ponteau de mer, tous Fils du même
Robert Annobli en 1583: Maintenus
le 27e Juillet 1667:

VI
le Balleur

Portent comme les Precedents
Pierre Le Balleur Escuier S.r de
de Foberville demeurant en la Parroiss.

d'Oequeville Election de Caudebec
Nicolas Escuier Sieur de Fresnaye
Son fils Issu de Nicolas Annobli
en 1589: le 7.e de Septembre 1667:
renvoiez au Conseil pour estre
de Mauvaise foy Maintenu Noble
d'Ancienne race.

Porte d'Azur au chevron
d'or accompagné de deux Etoilles d'or
en chef et d'une Molette de même
en pointe.

VII
Bugard

Claude Bugard Escuier
demeurant en la Parroisse de S.t Gilles
de Crietot Election de Caudebec et Pierre
aussy Escuier demeurant en la Parois.e
de Blasqueville de ladite Electio.
Jean Annobli en 1470: au moïen
de 30.lt. de Finance par luy païée
pour son Fief en la Sergenterie de
de S.t Romain, Guillaume, Michel
Pierre, Pierre Claude, Maintenus
le 8.e de Decembre 1668.

Porte de Gueules a trois
besans d'Argent posés 2. et 1.

VIII
de Buffes

Jean de Buffes Escuier S.r
de la Haulle demeurant en la
Parroisse de Hastenville Election
de Caudebec, Guillaume, Guillaume
Jacques, Jean Maintenu le premier

de Juillet 1670.

Porte de Sable a deux
Lions dor.

IX
le Bailly

Charles le Bailly Escuier
demeurant en la Parroisse de Beuze-
ville le Grenier Election de Caude-
bec il y a vn Nicolas Escuier dom.t
a la Potterie Election de Montivillers
Voyez l'Article X de la dite
Election.

X
de
Boüillonnay

Charles de Boüillonnay
Chevalier Seigneur de Montenon
Parroisse de Milville Election de
Caudebec, Marc de Boüillonnay
épousé Jeanne de Hautemer, Guy de
Boüillonnay Anne Roussel de
la Maison de Grancey de Medavid.
Jacques[3] épousa Catherine du Menil-
=dot; Jacques[4] epousa Catherine de
Comte; Charles a épousé Marie
de Bourdeille dou François, Felix
Josias, Maintenus le 11.e Aoust 1668.

Le Procureur du Roy aiant
eu Communication des titres des Exp-
=osans, dit qu'ils prennent leur Origine
de Richard de Boüillonnay Sieur de
Bois Roger et de la Bourbonniere
Annobli par les Franchises duquel
Sorti Jean qui eut pour fils Marc

qui est Triageul des Exposants, depuis lequel la descente est Justifiée.

Portent d'Azur au chevron d'Argent a trois Roses d'or 2. et 1.

Ces Armes sont fausses car les Armes de Boüillonnay champob= =ert sont d'Azur a neuf Croisettes d'Argent 4 3 et 2.

XI de Bourguet

Nicolas de Bourguet Es.or Seigneur de Berville demeurant Election de Caudebec, David Escuier Sieur de la Garde demeurant en la Parroisse de Bracy Election d'Arques & Charles Escuier Sieur d'Ansouville demeurant a Triqueville de ladite Election de Caudebec leur oncle = Nicolas Bourguet Sieur d'Auberville Bourgeois de Rouen Annobli en 1578. Registré audit an; Ils se sont declarés Noble d'Ancienne race et Extraction et toutesfois Maintenus le 27 d'Aoust 1668.

Portent d'Azur au Chevron d'Argent, a trois Roses d'or, 2. et 1.

XII Boisvin

Pierre Boisvin Escuier Sieur de S.t Ouen demeurant en la Parroi. de Claville Election de Caudebec, Noel Boisvin Sieur de Tourville Bourgeois de Rouen, Annobli a Lyon en

1574. pour 1000.tt de Finance
Verifié et Regitré en 1576: —
Charles, Charles, Charles, Nicolas
Henry, le 26.e d'Octobre 1667: —
ils Sont declarez d'Ancienne
Extraction et toutefois Maintenus
le 20.e Aoust 1668.

Porte d'Azur a trois —
Croix d'or, 2. et 1.

XIII
Bertoutt

Vincent Bertoult Ecuier. Sieur de Guenonville demeurant en la Parroisse d'Allouville Electio. de Caudebec, il est issu de David S.r de Touberville Conseiller Secretaire du Roy de l'Ancien College de 2. 1598: lequel obtint lettres d'honneur de Sacharge le 21. de Decembre 1618 apres vingt ans d'Exercice.

Porte d'Azur au chevron d'Argent, accompagné de deux Etoilles d'or en chef et un Croissant de même en pointe.

XIV
Banastre

Charles Banastre Ec.r Sieur des Routes y demeurant Election de Caudebec; Charles Et René Escuiers Ses freres; Raoul Pierre, Pierre, Pierre Antoine, Charles René Pierre Maintenus Le 25.e

de Novembre 1668. le 23: de May 1670: Et le Jugement rendu Commun avec Pierre Banastre Escuier Sieur du Mesnil demeurant a Carville Election de Caudebec.

Portent de gueules a la bande d'Argent accompagnée de trois molettes de même 2. et 1.

XV de Brehon

Jean Brehon Escuier dem.t en la Parroisse de N.D.e de Graven=chon, Jean Escuier demeurant a Fescamp Election de Montivilliers Pierre frere; Nicolas, Guillaume Pierre, Jean, Maintenus le 9.e de Juillet 1667:

Portent d'Azur au chevron d'or, Et trois Evantails de même posé 2. et 1

XVI de Bonnefoy

Antoine Et René de Bonnefoy Escuiers freres demeu.t à Ourville Election de Caudebec N.o 1 Nicolas, N.o 2 Jean, N.o 3 Nicolas, N.o 4 Gabriel Antoine, Antoine Maintenus le 13 Fevrier 1668.

Jean Bonnefoy demeurant a Grainville la Tinturiere Sergenterie de Cani fut imposé en 1470: pour deux fiefs par luy possedes a 40.tt et a 10.tt. -

Porte de Sable à trois mains
d'or, 2. et 1.

Charles de Braques Esc.r de Braques
demeurant en la Parroisse de Brag=
=uetuit, Election de Rouen.

Voyez l'Article XXVII Election
de Rouen.

XVII

Pierre de Caqueray Escuier de Caqueray
Sieur des Landes demeurant en la
Parroisse de Deuzay Election de
Caudebec, Maintenu le 19 Fevrier
1669:

Il y a jusqu'a 17. branches
de Cette Famille, dont la Profession
Commune est de travailler aux
Verreries dans l'Election de Lyons
et autres, qui ont esté Maintenus
par Mons.r L'Intendant, lequel
a Paraphé Le Registre,

Porte d'or a la Face de
Gueules et trois Roses de même
deux en chef et une en pointe.

XVIII

Charles de Caqueray Escu.r de Caqueray
Sieur de S.t Yves demeurant en la
Parroisse de Malleville Election de
Caudebec, Robert[1], Pierre[2], Nicolas[3]
Charles[4], le 6. de Juillet 1669: Inter=
=rogué comme Estant Suspect de

n'estre de la même famille a cause
de la difference des Armes

Porte d'Azur au chevron
d'Argent accompagné de neuf
Annelets d'or 6. en chef et trois en
pointe

XIX
le Coustre

François le Coustre Escuier
Sieur de Bourville demeurant en
la Parroisse de ste Silvestre Election
de Caudebec, Nicolas, Guillaume
Charles, François Maintenu le 2e
Novembre 1670: et neanmoins a
apres avoir veu Les Lettres d'Anno-
blissement de Guillaume Sieur
de Bourville Son Ayeul pour 1000 tt
de Finance en datte du Mois de
Novembre 1580: Registrees en la
Cour des Aides, le 13. de Aoust 1583:
Il a esté Condamné a 1000 tt d'Am-
=ende Amosnée aux Carmes
deschaussez et a 200 tt d'Interest
envers le Traittant pour avoir voulu
uzer de Surprise et se faire passer
Comme d'Ancienne Extraction

Porte de gueules a trois
Molettes d'Argent, 2. et 1.

XX
de Clercy

Jacques de Clercy Escuier
Seigneur et Patron d'Augiers y
demeurant

demeurant Election de Caudebec
Et Jean Escuier Seigneur et Patron
de Vauville de ladite Election, o
Pierre[1], Gabriel[2], Florent[3], Laurent[4]
Vincent[5], Jacques[6], Charles, Maintenus
le 15 de Juillet 1667:

Porte de Sinople a la
Fleur de Lis d'or.

Pierre Cavelet, Cavelet

Voyez l'Article XXII Election
de Montivilliers.

XXI

Olivier de Coutance Escr. de Coutance
Seigneur du Mesnil Vaast dem[t]
en la Parroisse de.
Election de Caudebec, Martin[1], Mar-
tin[2], Olivier[3], Maintenu le 29. d'Avril
1668:

Porte d'Azur a la Face
d'or accompagnée de trois Merlettes
d'Argent, 2. et 1.

XXII

Alexandre de Canouville de Canouville
le Chevallier Seigneur de Raffetot
demeurant Election de Caudebec
n'a produit, il doit estre forclos.

XXIII

Jean de Cuverville Escuier de
Sieur de S[te] Colombe demeurant Cuverville
Election de Caudebec et Antoine son
fils, Adrien, Charles[2], Vulfranc[3], Jean[4]

Antoine, Maintenu le 19 de 9.bre 1670.

Portent de gueules á trois chevrons dór.

XXIV le Cotionnier

Michel le Cotionnier Escr Sieur de la Rue demeurant en la Parroisse de Ricarville Election de Caudebec, Iean Iean Charles Michel Charles, Iean, Charles, Nicolas led. Nicolas Maintenu par Mons.r de Caumartain Intendant a Soissons le 10 Novembre 1667: et toutefois au regard dudit Michel comme Domicilié dans la Generalité de Rouen, on luy demande les Origi=naux des Pieces Enoncées par ledit Jugement.

Porte d'Argent á une Croix de gueules chargée de deux coquilles dór.

XXV de Choynard

Iean Baptiste de Choynard Escuier Sieur du Manoir demeurant en la Parroisse de S.t Clair Election de Caudebec, Iean, Pierre, Nicolas Iean Baptiste Maintenus le 20: Avril 1669:

Porte d'Azur a trois Genets d'ór,

XXVI

Dyel

Adrien Dyel Escuier Sieur de la Fosse d'Annevalde Clairmont Jean et Alexandre Dyel Escuier ses Enfans demeurants en la Parroisse de Cailleville de ladite Election, Et Pierre Dyel aussy Escuier Sieur du Vaudroq, demeurant en la Parroisse de Limpiville Election de Montivilliers fils d'Adrien maintenus le 13. de Juillet 1667: Laurens Dyel Avocat au Parlement de Rouen, Et Jean, Conseiller dudit Parlement.

Voyez l'Article 11. Election de Lyons, Et xc, de l'Election de Montivilliers.

Portera d'Argent au de Sable accompagné de trois trefles de Sinople 2. et 1.

XXVII

d'Harbouville des Champs

Jean d'Harbouville Escuier Sieur du Haquet demeurant en la Parroisse de Clipouville Election de Caudebec, Maintenu le 4. de Janvier 1668:

Jean Baptiste des Champs

Voyez l'Article XXIX de l'Election de Montivilliers.

XXVIII
des Champs

Charles des Champs Ecr. demeurant en la Parroisse de St. Pair, Election de Caudebec, Jean Sieur de St. Victor, et de Cremenville de l'Election de Bernay Annobli en 1556: Registré en 1557: Louis Pierre[3], Charles[4], Nicolas[5] Maintenu le 23. de Juillet 1668:

Porte dór à l'Aigle volant de Sable en bande, au chef d'azur chargé de trois Tours dór.

XXIX
le Danois

Daniel le Danois Escuier demeurant en la Parroisse de Gremonville Election de Caudebec Et Louis aussy Escuier Son fils, Guillaume[1], Thibault[2], Nicolas[3], Daniel, Louis, Maintenus le 14e Mars 1668:

Jacques le Danois bourgeois de Dieppe Annobli ex St. Denis en Juillet 1593: Verifié le 1er. Septem. 1595:

Porte en de Sable a deux Epées d'Argent passées en Sautoir,

XXX
d'Esquetot

Mathieu d'Esquetot Sieur du Plessis demeurant en la Parroisse de la Forlesiere Election de Caudebec

Jean Conseiller en la Cour des Aides
, Nicolas, Antoine, Nicolas, Mathieu
le 17. de Septembre 1668. declaré
Usurpateur, condamné a l'Amende
Ordinaire toutesfois reduite à 100.ll
attendu qu'en cette Province et
Suivant les declarations du Roy
Il faut trois Degrez en ligne
directe; Outre que Guillaume
d'Esquetot a été compris dans le
Rolle des non Nobles et roturiers
de la Vicomté d'Arques le 20.e de
May 1652.

Porte d'or a trois bandes
de sable, celle du Milieu portant
une Molette d'or.

XXXI
de
Malleville

Robert de Malleville
Chevalier Seigneur et Patron de
Panneville Gouverneur des Ville
et Chasteau de Caudebec y demeur.t
Jean, Robert, Adrien, Robert,
Maintenu le 16. de Decembre 1667.

Porte d'Azur au chef
dentelé d'Argent chargé d'un Lion
Passant de gueules.

du Quesne

Antoine du Quesne.

Voyez l'Article LXXVI. Election
de Rouen.

XXXII
d'Orival

Henry d'Orival Escuier
Sieur du Drossey, y demeurant Elect.
de Caudebec, Jacques, Nicolas, Pierre
Et Robert aussy Escuiers freres —
Nicolas Escuier Sieur du Criel dem.
en la Parroisse de Drossey, Consa=
=nguin, Jean[1], Jean[2], Jean[3], Jacques[4]
Henry, Jacques, Nicolas, Pierre &
Robert Maintenus le 6.e Juillet
1667.

Sont Issus de Robert d'Orival
Citoyen de Rouen, Pannetier du
Roy, Annobli au Mois de May
1375: par Lettres Expediées le 16 de
Juin audit an Sans Finance
Signées Le Tourneur.

Porte de Gueules a la
Face d'or accompagnée de trois =
Molettes d'Argent 2. en 1.

XXXIII
du Bosc

Charles du Bosc Escuier
Sieur de la Marc demeurant en
la Parroisse d'Escalles Alix, Elec.to
de Caudebec, Nicolas, Guillaume[2]
Nicolas[3] Roger, Claude, Jacques =
Marc Antoine Et Charles Main
=tenus le 9.e de Fevrier 1669:

Porte d'Argent a la bande
de Gueules.

Jacques du Vay Escuier XXXIV
Sieur des Vassées demeurant en la du Vay
Parroisse de S.t Aubin de Crétot,
Election de Caudebec, Nicolas Escuier
Son frere, Guillaume, Guillaume
Jean, Philippes, Jacques les 3.es de
Fevrier 1669: declarez Usurpateurs
Condamnez chacun en 2000.tt d'Amen.
et 2.s pour livre, avec chacun 500.tt
de Restitution, Le Procureur du
Roy de la Commission dit que les
Exposans se servent des mêmes
Armes du Vay, Sorti d'une autre
Famille demeurant au Bourg de
Thury, Election de Falaise lequel
Justiffia de Sa Noblesse devant
Raimond de Monfaut, la Condam-
-nation a été jugée faute d'avoir
fait apparoir des Enoncées en
l'Arrest de la Cour des Aides du
premier Avril 1599:

Porte en de Sable au Lion
d'or la queue fourchée et passée
en Sautoir, accompagné de trois
Estoilles d'Argent.

XXXV
du Val

Guillaume du Val, Escuier
Seigneur et Patron de Thonville
demeurant en la Parroisse d'Ancres=
=teville Election de Caudebec, Pierre

Escuier Sieur d'Athon demeurant
a S.t Philibert Election du Ponteau
de mer, freres Et François aussy
Escuier Sieur de Beaulouvet demeur.t
à . . . . . de laditte
Election leur oncle Christophle,
Louis, 2 Pierre 3 Pierre 4 Pierre 5 Pierre Guillau.
François Et Pierre, Maintenus le
12 Septembre 1668:

Porteu de Gueules a la
bande enderté dór.

XXXVI
DuPuis

Antoine Du Puis Escuier
Sieur de Royville Et Gedeon Escuier
Sieur de Glismesnil freres dem.t
en la Parroisse de Biville la Riviere
Election d'Arques, Charles Escuier
Sieur de Sandouville leur pere
decedé demeurant en la Parroisse
de Touffreville Election de Caudebec
Jean Isaac et Antoine Escuiers
mineurs Enfans dudit Sieur de
Sandouville: Gedeon Escuier Sieur
du Sorant demeurant a S.t Sart,
Election d'Arques, Pierre Escuier
S.r de Bonneval, Isaac et Gedeon
Enfans dudit S.r de Sorant, maintenus
le 3.e Fevrier 1668.

Voyez l'Article L. Election
d'Arques.

Porte d'Argent a trois
Chevrons de Sable accompagnés
de trois Merlettes de même deux
en chef et une au Milieu de
deux Chevrons,

Pierre Du Puis Escuier
Seigneur et Patron d'Ermenouville
y demeurant Election de Caudebec
René Escuier Sieur de Monthedeli=
=ne demeurant en la Parroisse de
S.te Croix Sur Buchy Election de
Lyons, Adrien Escuier Sieur du
Mesnil demeurant à Hermenouville
Pierre, Nicolas, Jeaques Gedeon René
Pierre, Antoine, & Adrien, maint=
=enus le 3.e de Fevrier 1668:

Porte de meme que les
precedents.

XXXVII
Du chemin

Guillaume du Chemin
Escuier Sieur du Bidre demeurant
en la Parroisse de Carville Sur la
Follettiere Election de Caudebec,
La Veuve de Pierre Escuier frere
dudit Guillaume demeurant en
la Parroisse du Mesnil même
Election, Maintenu le 7.e de Janvier
1669:

Porte d'Azur a la Fleur de=
Lis d'Argent.

Pierre du Chemin demeurant
á Geutteville en Caux Annobli au
Mois de May 1574: pour 1000lt. de
Finance Verifié en 1575.

XXXVIII
des Prez

Guillaume des Prez Escr.
Sieur du Bihet Et Charles son
frere, demeurant ledit Guillaume
en la Parroisse de Flamenville
Election de Caudebec, Et ledit Charles
en la Parroisse du Bec de ladite
Election; Jacques, Adrien, Cleriadus
Guillaume Maintenus le 7e. de
Janvier 1668:

Portent d'Azur au chevron
d'or accompagné de trois testes de
Lion d'Argent, 2-et 1.

XXXIX
Euldes

Jean Euldes Escuier Sieur
de Fremont cy devant Secretaire
du Roy, fils de Jean Escuier Sieur
dudit Lieu de Fremont Conseiller
du Roy de l'Ancien College dent
en la Parroisse de Vinemerville
Election de Caudebec, pour luy et pour
Guillaume, Robert, Et Jean ses Enfans
Jean, Jean, Lesdits Jean Pere et fils
ont Exercé l'un 30: et l'autre 26: ans
laditte Charge pourquoy ledit fils a
obtenu Lettres d'honneur en 1658:

et a esté Maintenu en Fevrier
1669:

Porte d'Azur a la Croix
d'Argent cantonnée d'un Croissant
au quartier dextre du chef de trois
Molettes d'Esperon le tout d'Argent

XL
Estienne

René Estienne Escuier
Sieur du Mesnil demeurant en la
Parroisse de Beuzeville la Guerrard
Election de Caudebec, Robert Et
Nicolas ses Consanguins Maintenus
le 20.e de Novembre, Leur origine
vient de Jean et Guillaume Estienne
freres qui furent Annoblis par la
Charte Generale des Francfiefs en
1471: Moïennant la Somme de 40.tt

Porte d'or a la bande
d'Azur accostée de trois Molettes
d'Esperon de gueules 2. et 1.

XLI
de la Forge

Charles de la Forge. Escuier
demeurant en la Parroisse de Plaine
Seve Election de Caudebec, a esté
Annobli en 1652: confirmé en
1665. Enregistré en 1667: Et maintenu
le 7.e de Juillet 1667:

Porte d'Azur au Chevron
d'or au Chef aussi d'or, et en pointe
un treffle d'or.

Le Fevre

Adrien Le Fevre
Voyez l'Article XCV. Election de
Rouen.

XLII
Filleul

Jacques Filleul Escuier Sieur de Freneuse demeurant en la Parroisse de la Fresnaye Elect. de Caudebec et Francois chevalier de l'ordre de S.t Michel son frere Sont issus d'Amauri Filleul Maire de la Ville de Rouen Annobli en 1402: Jacques[1], Jacques[2] Alexandre[3] Louis[4], Jacques[5] maintenus le 20.e de Janvier 1667:

Porte d'or au Fresne de Sinople à Sept branches dont deux en feuilles.

XLIII
Gouel

Jacques Gouel Escuier Sieur de Bellefosse demeurant en la Parroisse d'Espinay Election de Caudebec Antoine Escuier demeurat a Rougemontier Election du Ponteau demer; Et Pierre escuier Sieur de la Porte demeurans pareillement tous trois freres, Pierre[1], Clement[2] Jean[3], Pierre[4] Maintenus le 11.e de Juillet 1667:

Voyez l'Article XLI. Election du Ponteau demer.

Porte d'or au Lion de Sable Armé et Lampassé de Gueules.

Nicolas de Goustilmenil, de Goustimenil
Voyez l'Article C. Election
de Rouen.

XLIV
de Graindor

François de Graindor,
Escuier Sieur de Fremontier, Jean
Escuier Sieur de la Briere demeu.t
à Amberville Election de Caudebec
Samuel Escuier Sieur de la Motte
demeurant á Authigny de ladite
Election, Charles, Jean[2], Loüis[3],
François[4], Jean Samuel ledit Charles
Annobli en Aoust 1578. Verifié
aux Comptes a Paris, et Cour des
Aides a Rouen les 17 d'octobre
et 15. de Novembre audit an, au
Moïen de 3000.tt de Finance, Maint
-enus le 3. Novembre 1667:

Porteni d'Azur a trois
Espés d'or mises en pal.

XLV
de Grieu

Nicolas de Grieu Escuier
Sieur d'Estimenville demeurant
en la Parroisse de S.t Arnoult
Election de Caudebec, et au paravant
en celle de Cormeilles Election de
Chaumont & Magny, pour luy et
Comme Tuteur des Enfans de Pierre
Son frere, Jean, Jean Pierre[2]

Samuel Charles, Jacques Nicolas
Maintenus le 15 Mars 1667: Et
le 12. de Juin 1670:

Voyez l'Article LX. dans
l'Election du Pont l'Eveque. Il y a
un Arrest de la Cour des Aides rendu
a Rouen le 3.e de Decembre 1519: au
Proffit de Pierre Grieu Inquiété,
il y a Vn Nicolas de Grieu Escuier
qui a esté Maintenu le premier
Mars 1669:

XLVI Guerrard

Porteu d'Argent a trois
Grues de Sable,

Jean Guerrard Escuier
Sieur de Brehcon demeurant a S.t
Silvain Election de Caudebec Et
Jean Escuier Sieur du Bourg Son
neveu, Guilbert Bourgeois de Dieppe
Annobli, David David, Jean
Maintenus Simplement le 11.e de
Juillet 1667: quoi qu'ils fussent
Amandables pour s'estre declarez
d'Ancienne race Et Extraction au
prejudice des Lettres d'Annoblissem.t
obtenuës en l'Année 1583: pour
1000.lt de Finance par Guilbert leur
Bisayeul Verifiées le 19. Decembre
audit an.

Porte d'Azur au
Cheval bricolé d'Argent ferré de
Gueules.

de Grainville

Antoine de Grainville

Voyez l'Article CII Electo.
de Rouen.

XLVII

de Houdetot

François de Houdetot
Chevalier Seigneur et Patron
et Chastelain dudit Lieu et de
Donneville y demeurant Election
de Caudebec, Charles fils de Jean
demeurant en la Parroisse de S.t
Marcoul de la Briere Election de
Montivilliers, Guillaume Frãçois
Adrien, Frãçois; Il avoit un fils
Aisné en 1674: qui n'estoit pas
encore Baptisé et pouvoit estre
agé de huit ans issû dudit François
et de Marie du Four, Maintenu le
16. de Juillet 1667:

Porte d'Argent a la bande
d'Azur Paillettée dór, accostée dún
Lion en chef et de trois Alerions
en pointe aussy d'Azur.

Adrien de Houdetot Es.r
Sieur du Boisgribou demeurant en
la Parroisse de Hautot S.t Sulpice
Election de Caudebec et a declaré se
servir de la plus part des Titres dudit

François Aisné de sa Famille ensemble de ses Armes et Blazon. Guillaume 1 Jean 2, Jean 3, Adrien 4 dit Adrien, Maintenu le 25e. d'Aoust 1669:

XLVIII le Lanternier

Pierre Le Lanternier Escr. Sieur de St. Amand demeurant en la Parroisse de Ricarville Election de Caudebec, Charles et François ses Freres; Robert 1 Nicolas 2, Jean 3 Nicolas 4, Pierre 5, Arrest de la Cour des Aides de Normandie le 20e. de Decembre 1595: au proffit dudit Nicolas 1er. Contre les Habitans de Gisors, Maintenus, le 4e de Juin 1668:

Portent d'Azur a trois Lanternes d'or vitrées d'Argent

XLIX Langlois

Pierre Langlois Sieur de la Cour de Monteville Sur Durdain y demeurant Election de Caudebec; François Escuier St. de Tournehus; Jean Baptiste Brigadier des Mousquetaires du Roy; Henry et Antoine Escuiers Sieurs de la Cour Capelle freres dem.ts audit Lieu de Monteville, Louis decedé vivant dem.t en lad. Parroisse de Monteville

Gedeon Escuier Sieur d'Etanlot
demeurant en la Parroisse d'Engle-
=queville les bras longs, Election de
Caudebec, & enfin Guillaume Es.
Sieur de Haumont demeurant en
la Parroisse de Brostay Election
de Caudebec, tous Maintenus le
11e. de Juillet 1668.

Portent d'Azur á trois
Molettes d'Esperon d'Argent 2. et 1.
avec une Croix dór en Abime

Leurs predecesseurs ont estés
Annoblis par la Charte Generale
des Francsiefs en 1475.

Jacques Langlois Escuier
Sieur du Louvre demeurant en la
Parroisse d'Augiens Election de
Caudebec, pour luy et Adrien
Son fils Escuier Sieur de Bretheüil
Jean[1] Hugues[2] Antoine[3], Jacques[4],
Adrien Maintenu le 9e. de Juillet
1667:

Portent d'Argent a trois
Testes de Loup de sable 2. et 1.

Voyez l'Article XXXVIII de
l'Election du Neufchastel.

L.
de la Peine

Pierre de la Peine Escuier
Sieur de Vauborne demeurant
au bour de Pani Election de Baudeber
Abraham Venu de Provence, —
Lazare, Jean le premier Habitué
en Normandie, Georges, Pierre le
6e. de Juin 1668. Condamné comme
Usurpateur avec 500tt. de restitution
et depuis Sur une nouvelle —
production de pieces le 11e. de Xbre
ensuivant renvoié au Conseil, Reçu
jointe d'autant plus d'favorable
qu'il s'estoit Maintenu Noble
d'Ancienne race et Extraction.

Porte d'Azur au deux
Vol d'Argent au canton droit une
Fleur de Lis d'or, au Canton Gauche
avec trois Grenades aussi d'or posé
2. et 1.

de Larrey

Jacques de Larrey
Voyez l'Article XCVIII dans
l'Election d'Arques.

de la Haye

Christophle de la Haye,
Voyez l'Article LXXXIX de
l'Election de Montivilliers.

Louvel

François Et Jacques Louvel
Voyez l'Article L. Election de
Montivilliers.

Georges le Roux — Le Roux
Voyez l'Article LXX. dans
l'Election de Montivilliers,

LI
Aymard de la Mare — de la Mare
Escuier Sieur de Lintot en partie
y demeurant Election de Caudebec
Et Nicolas Escuier Sieur de Hoquetus
Maintenus le 4e. Juin 1670:

Charles de la Campaigne — de la Campagne
Voyez l'Article LXXXIII de
l'Election d'Arques.

LII
Antoine le Forestier, — le Forestier
Escuier demeurant en la Parroisse de
de Radicastel Election de Caudebec
le 5e. de Juin 1667: s'est maintenu
Noble d'Ancienne race et Extraction

LIII
Georges de la Croix Escuier — de la Croix
cy devant Lieutenant General au
Siege de la Ferte en Bray demeurant
a Rouen Et Pierre demeurant en la
Parroisse de Bouville Election de
Caudebec et aussy Jacques Escuier
demeurant au Bois Guillaume Lez
Rouen, Jean[2], François[3], Georges, Jacques
Et Pierre, Ledit Jean Annobli en
1593: à charge d'Indemnité Verifié le
6e. Decembre 1596: Maintenus le 16
d'Octobre 1667:

Porteni d'Azur a une croix
d'or,

de Lombarts Thimothée de Lombarts
Voyez l'Article XCV. dans
l'Election d'Arques.

LIV.

de la Haye Pierre de la Haye Escuier
Buttot. Seigneur et Patron de Buttot,
Election de Caudebec, Isaac, Charles
et Josias Escuiers freres ledit Josias
demeurant en la Parroisse d'Escretteville
sur mer de ladite Election Con-
sanguins dudit Pierre, Thomas, Jacques
Pierre[3], Isaac, Charles, Josias Maintenus
le 12e. de Juillet 1667:

Porteni de gueules au chevron
d'or accompagné de trois Coquilles
d'Argent deux en chef et une en pointe

de Miffant Charles de Miffant.
Voyez l'Article CIX. Election
d'Arques.

LV.

de Malortie Charles de Malortie Escuier
Sieur des Marets demeurant en la
Parroisse de St. Wandrille Election
de Caudebec, Jean, Richard[2], Jean
Claude[3] Charles, Maintenu le 9e. de
Novembre 1670:

Voyez l'Article LXX. Election
d'Evreux.

Porte d'Azur au Chevron

d'Argent accompagné de trois fers
de Pique de même la pointe en bas
2. et 1. Ces Armes differen de celles
des autres Branches

LVII
de Montblaru

Mathieu de Montblaru Esc.r Sieur de Liffremont, Et Adrien aussi Escuier Son fils demeurant à Hautôt, Election de Caudebec, Guillaume 1. Chārles 2. Jeān 3. Jeān 4. Jeān 5. Māthieu 6. et Adrien Maintenus le 12 de Juillet 1667:

Voyez l'Article LXII. Election d'Andely.

Mallet

Portent d'Argent à trois Levriers passants de Gueules accolés dór.

Olivier Mallet,

Voyez l'Article LVI. Election de Montivilliers

Le Marinier

Balthazard le Marinier.

Voyez l'Article CXI. Election d'Arques.

LVIII
le Mazurier

Pierre le Mazurier Escuier Sieur d'Ardam demeurant en la Parroisse de Beuzeville le Mouchel Election de Caudebec, Christophle le Mazurier Monnoyeur à Rouen Annobli pour 1000.tt de Finance par Charte du Mois de May 1574: Registré en 1578: Pierre

Nicolas, Pierre, Adrien maintenu
le 14.e de Fevrier 1667:

Porte d'Azur a trois Treffles
dor, 2. et 1.

LIX
de
Nainville
Breauté

Jean Baptiste de Nainville
Escuier demeurant au bourg de Cany
Election de Caudebec, François, Charles
Jaques, Charles, ledit Charles premier
du nom Seigneur de Commanville
estoit fils de François Escuier Sieur
de Plaine Sevette, l'un de ses predecesseurs
estoit descendu de la Maison de Breauté
qui epousa Dame Jeanne de Neuville
Heritiere de ladite Maison; Il y a
375 ans pourquoy l'Exposant et ses
predecesseurs et ses predecesseurs ont
toujours porté les Armes de la Maison
de Breauté Maintenu le 17 de Jan.r
1668.

LX
de la
Niepce

Charles de la Niépce Escuier
Sieur d'Anneville, pour luy et pour
André et Adrien Escuiers Sieurs de
Sonnemare et du Tot, ses freres dem.t
en la Parroisse de Normanville Elect.
de Caudebec; Nicolas et Charles de
la Niépce Sieur d'Orival, Pierre S.r
de Bourdemare, Jean Sieur de
Bretteval et François son frere issus
d'Autre charles Escuier Sieur d'Anneville
demeurant en la Parroisse de Fassetot

Election de Caudebec, Jean, Richard
Pierre, Pierre, Pierre le 21 de Juillet
1668: les Exposants ont estez declarez
Usurpateurs Condamnez en 2000.tt
d'Amende et 2s. pour livre et a 500tt.
de Restitution; mais depuis confirmés
en leurs qualitez de Nobles par
Arrest du Conseil du Roy y estant
du 8: de Fevrier 1675: en consequence
duquel Arrest le 27. de Decembre
audit an, Ils ont estez déchargés du
droit des Francfiefs, & Affranchissemt.
d'iceux pour leur Colombier Scis aud.
Lieu d'Anneville Election de Caudebec

Porte d'Azur au chevron
d'Argent accompagné de deux Roses
d'or en chef, et une Pomme de Pin
d'or en pointe

LXI
de
Normanville

François de Normanville
Escuier Sieur du Lieu demeurant en
la Parroisse de la Folletiere Election
de Caudebec, Durand, Jacques Adrien
Maintenu le 17. d'Avril 1668:

Isaac de Normanville
Escuier Sieur du Boiscasey demeurant
en la Parroisse de Carville Sur-
Haricourt Election de Caudebeck,
Jean, Guillaume Pierre Abraham

Isaac Maintenu le 18. Septembre 1668.

Porte d'Azur à trois molettes d'or 2. et 1.

LXII le Parmentier

Louis François Pierre Et Gedeon le Parmentier Escuiers freres demeurants en la Parroisse de Criquetot le Maucondait Election de Caudebec Maintenus le 3. de Mars 1667:

Voyez l'Article L. de l'Election de Lyons; Et CXXXIII. de l'Election d'Arques.

LXIII Parent

Pierre Parent Escuier dem.t en la Parroisse de Criquetot Sur ouville Election de Caudebec Et Jacques Escuier demeurant en la Parr.e d'Esquetot Sur les Baons de ladite Election, Guillaume[1], Pierre[2], Jacques[3] Nicolas[4]. Pierre Mery et Jacques Maintenus le 7.e de Septembre 1668.

Voyez l'Article CXXXI. de l'Election d'Arques

Pottier

Porte d'Azur a la Face d'Argent accompagnée de deux Molettes de meme en chef et deux billettes d'or, et trois besans de même en pointe,

Jacques Pottier.

Voyez l'Article LXIII. Election du Neufchastel.

Louis Paon Escuier Et LXIV
Ses Consanguins demeurants en la Paon
Parroisse d'Estalleville Election
de Caudebec Maintenus le 24: de
Fevrier 1668:

Voyez l'Article CXXXVII de
l'Election d'Arques,

Pierre Puchot Escuier Sieur LXV Puchot
de Goderville, Et Adrien Escuier S.r
d'Ourville demeurant en la Parrois.
de Gerponville, Election de Caudebec
Maintenus le 18: de Juillet 1667:

Jean Puchot Sieur de
Gerponville et de Tournelot Annobli
à Rennes en Octobre 1552: pour avit-
-aillement des Armées, autres Services
et pour 2000.tt de Finance, le Lettres
Verifiées le 16. Juin 1553:

Pierre de Presteval Escuier LXVI de Presteval
demeurant en la Parroisse de Vianville
Sur les Baons, Election de Caudebec
Maintenu le 4 Fevrier 1667:

Voyez l'Article LXXIII. de
l'Election d'Andely.

La Maison de Presteval en
originaire du Païs de Caux, Guillau
de Presteval qui deffendit Harfleur
Contre les Anglois en 1418: merita
le don que le Roy luy fit des Sergenteries

Royales et Feodales des Vicomtés de Caudebec, et Montivilliers, toutefois Comme les Anglois furent Maistres du Païs de Caux, jusques en 1449: il n'entra en possession desdites Sergente=ries qu'en 1452: Sa posterité directe s'est Esteinte en Marie de Preteval Epouse de Samuel de Boulainvilliers en 1594.

Il se trouve un Jean de Prete=val dit la Tourville imposé aux Francfiefs à 20ᵗ. en la Sergenterie du Mesnil Vicomté d'Auge.

Quesnel — Nicolas Et Charles Quesnel

Voyez l'Article LXVII. Election de Montivilliers

LXVII de Rallemont — Ephraïm de Rallemont Escuier Sieur de la Voute demeurant en la Parroisse de la Trinité du Mont Election de Caudebec, Jean, Guillaume Antoine, Moyse, Ephraïm, ledit Antoine Obtint Arrest de maintenuë en la Cour des Aides à Rouen le 29ᵉ. de Octobre 1602: et auparavant les predece=seurs le 5ᵉ. May 1485: Maintenus à Rouen le 21. de Fevrier 1668:

Voyez l'Article LXVIII de l'Election de Montivilliers,

Portent de Geules a trois
Roses dor 2. et 1. a la bordure de Sable

LXVIII
de
Roncerolles

Claude de Roncerolles Es.r Sieur de la Marre demeurant en la Parroisse de St. Aubin de Cretot Election de Caudebec, Et Louis aussi Escuier Sieur de la Marre demeurant en la Parroisse de Louvetot de ladite Election, Guillaume, Nicolas, Louis Claude et Louis, Maintenus le 19.e de Juillet 1667:

Portent dArgent á trois Merlettes de Sable 2. et 1.

Adrien de Roncerolles Escuier Sieur de Haunelles demeurat en la Parroisse de Robertot Election de Caudebec, puisné de la Famille fils de François Vivien Escuier demeur.t audit Robertot, S'aidant des pieces et ensemble du même Blazon et Armoiries des precedents; Guillaume, Pierre Antoine, François; Adrien le 16. de May 1670: declaré Usurpateur pour n'avoir justifié avant 1560: Sur le Degré dudit Pierre Son Bisayeul.

LXIX
de
Romaine

Paul de Romaine Escuier Sieur de Fontibet cy devant Capitaine de Chevaux Legers demeurant au Bourg

LXX. d'Ivetot Election de Caudebec.

Raoullin

Jean Raoullin Escuier Sieur de Reacamp demeurant en la Parroiſſe de Bernonville Gedeon aussi Escuier Sieur de Gueudeville demeurant en la Parroiſſe du Mesnil Jourdain Election de Caudebec freres; Jacques, Jean 2, Jean 3, Jean 4, Maintenus quant a preſens le 5e de Janvier 1668: Ils Sont plusieurs de Cette Famille portant le meme Nom de Raoullin, Jean Raoullin, fut President aux Enquestes à Paris, en 1500. portant pour Armes trois Molettes de Sable, Pierre Raoullin Bourgeois de Rouen fut Taxé l'An 1470: en la Sergenterie de Bailly pour acquerir le Privilege des Francfiefs a la Somme de 30tt. par lui païée en 1471:

Vn autre portoit d'Azur a trois Clefs d'or.

Ceux cy Portent d'Azur a trois besans d'or,

LXXI

de Relly

François de Relly Escuier Sieur d'Esquinbosc au Val; Nicolas de Relly Et Pierre Escuiers fils dud. François, Pierre Adrien 2 François 3 François 4, Nicolas Isambert Maintenus

le 24. de Janvier 1667:

Portent dór a trois chevrons d'Azur.

de Roguigny

Emerie de Roguigny.

Voyez l'Article CXLVIII. Electo. d'Argues.

de Rouen

Abraham de Rouen.

Voyez l'Article CLIII. Election de Rouen.

LXXII

le Roux

Jacques le Roux Escuier Sieur de l'Espervier demeurant en la Parroisse de S.t Pierre l'Advis, Election de Caudebec, pour luy Charles, Alphonse, & Philippes Escuiers ses freres, Estienne, Pierre 2. Pierre 3. François 4. Jacques, Charles Alphonse & Philippes, Maintenus le 19. de Janvier 1668.

Voyez l'Article LXX. Election de Montivilliers.

LXXIII

le Renard

Philippes Renard Escuier Sieur d'Erouville demeurant en la Parroisse d'Ermenonville Election de Caudebec, Guillaume 1. Jean 2.

Le portent de Sable a la Face d'Argent chargée de trois Croix de Gueules accompagnées de trois Etoilles d'or, 2. et 1.

Gilles, Nicolas, Philippes maintenu
le x.e Octobre 1667:

Porte d'Azur a trois
Maillets d'or, 2. et 1.

LXXIV
de
Roisse

Jean de Roisse Escuier
Sieur de Feugueray, et de Beuzeville
Hette y demeurant Election de Caudebec
Jean Sieur de Colombe &c. Et Nicolas
Escuier Sieur de Greauney demeurant
a S.t Riquier, de laditte Election,
tous Maintenus le 30. Octobre 1668:

Portent de Sable a trois
Fiolles d'Argent

LXXV
Simon

Nicolas Simon Escuier
Sieur de la Canoterie demeurant
en la Parroisse d'Angerville Martel
Election de Caudebec, Jean Simon
Antoine, Jean, Nicolas, le 17.e de
Juillet 1668. renvoié au Conseil
Lettres de Noblesse et de Legitimaon.
accordées a Antoine Simon Se-
Reconnoissant Bastard né au
Mois de Mars 1570: Lesdites lettres
du meme Mois et an Confirmées
en Juillet Suivant, et pareilles -
Lettres accordées a Nicolas Simon
Son frere a Bergerac en Juillet
1621: toutes deux Verifiées en 1626:
Il faut qu'ils justifient la Noblesse

de Ceux dont ils se disent descendus
qui est une Famille de la Généra.te
de Caen.

Porte vu de Sinople à trois
Lions d'Argent, mêmes Armes que
la Famille de S.t Simon Courthaumer

Charles le Senêchal — le Seneschal
Voyez l'Article CLI. Election
d'Arques.

LXXVI
de Soret

Jacques de Soret, Escuier
Sieur de Pidasne demeurant en
la Parroisse de S.t Silvestre Election
de Caudebec, et Isambert Escuier S.r
de Belleville demeurant en la
Parroisse d'Hieblemont de ladite
Election Son Oncle, Jean Soret Eleü
a Caudebec, Annobli en Septembre
1597: Registré en 1599: Jacques
Et Isambert, Maintenus le 24. d'aoust
1668.

Porte vu d'Azur au Chevron
d'Argent accompagné de deux molettes
d'or en chef et une Croix Fleur de=
=lisée aussi d'or en pointe.

LXXVII
le Sauvage

Adrien le Sauvage
Escuier Sieur de la Bergerie dem.t
en la Parroisse de Neuville Electo.
de Caudebec, Adrien 1 Pierre, 2 Nicolas 3
Laurent, 4 Jacques 5 des Adrien a la

Stipulation de la Damoiselle du Castellier Sa veuve Tutrice de ses Enfans déclaré Usurpateur le 25e. Juin 1668. toutesfois l'Amende Moderé a 500tt.

Portent d'Azur au Trone de Chesne à trois fourches accompagnées de deux Glands en chef et deux feüilles de Chesne en pointe le tout d'or.

LXXVIII du Sart

Anne du Sart Escuier Sieur de Thury, demeurant en la Parroisse de Thionville Election de Caudebec, Anne, Pierre, Anne Anne, Maintenû, le 4. de Janvier 1669:

Porte de Gueules a la bande d'Argent chargée de trois Tourteaux et demy de Gueules.

LXXIX Toupin

Adrien Et Jacques Toupin Escuiers freres Sieurs de Bolleville demeurant en la Parroisse de Verbose Election de Caudebec, Pierre Toupin fils de Jean vice Bailly de Rouen Annobli en 1588. Registré en 1589: Nicolas, François, Adrien, Maintenus, Et neanmoins Condamnez chacun à 200tt. d'Amende, et 100tt. de Restitution pour avoir pris la qualité d'Escuier avant leur Anno

=blissement, Le Traittant á soutenú
que les pieces du premier Degrez
estoient fausses, et quand ainsy
ne seroit, il est certain que Nicolas
qui fait le Second degré estoit Valet
Domestique du Sieur de Fontaine
Martel ainsy que Françoise
du Bare Sa femme, comme
aussy lesdits François et Adrien
du 3.e et 4.e Degrez, ainsy ils
doivent estre declarez Vsurpateurs

Portent d'Azur a trois
toupies d'Argent, et auparavant
portoient de gueules a vn homme
Armé d'or, accompagné de deux
toupies d'or,

Recours a la Lettre des
Noblesse, Sçavoir dou Vient tel
Changement.

LXXX. de Taillebosc

Jean de Taillebosc Escuier
Sieur d'Agerville Conseiller et
procureur du Roy au Siege de
Caux, demeurant en la Parroisse
de Criquetot le Mauduit, Election
de Caudebec, Pierre Taillebosc dit
le Capitaine pour recompenses
de Services a la guerre Annobli
en Novembre 1562: Registré en
1566: et 1564: Nicolas, Pierre

Pierre, Jean, le 10.e d'Avril 1667:
il s'est Maintenû et a Signé
Comme Noble d'Ancienne race
et Extraction, toutefois Maintenu
Sans Amende, le 24.e de Juillet
1667:

Porte d'or à trois Molettes
de Gueules 2. et 1.

Jacques de Taillebosc,
Ecuier Seigneur et Patron de S.t
Ouën Conseiller du Roy Lieutenant
General Civil Et Criminel au
Siege de Cany, Election de Caude=
=bec demeurant audit Lieu de S.t
Ouen, Antoine, Richard, Jacques
par Arrest du Conseil Royal du
10.e de Juillet 1670: Lesdits Jacq=
=ues, Antoine Et Louis demeurent
Confirmés en leur Noblesse pour
recompense de leur Services et
de leurs predecesseurs Et principal=
=lement pour ceux de Pierre dit le
Capitaine Taillebosc, qui avoit=
obtenu Lettres d'Annoblissement
en 1562: Comme aussy ceux dudit
Antoine en 1643: pourquoy ont
esté Maintenus nonobstant la
Revocation de 1664.e dont Sa Maj.te

les á Exceptés.

LXXXI
de
Venoix

François de Venoix Escuier Sieur d'Ypreville demeurant en la Parroisse de Hostanville Election de Caudebec, Et François aussy Es.r Son fils demeurant en la Parroisse d'Ypreville Election de Monvilliers Guillaume, François, Antoine, François, François Et François Maintenus le 19.e de Juillet 1667:

Voyez l'Article LXXXIII de l'Election de Monvilliers.

Portent d'or a six Fleurs de Lis de Sable;

LXXXII
de
Vattemare

Pierre de Vattemare Escuier S.r de Vascouvy dem.t en la Parroisse de Radisfastel Election de Caudebec pour luy et Jean Son fils, Pierre Etienne, Charles, Jean, Pierre Et Jean Maintenus le 20.e Decembre 1666; Ledit Pierre faisant le 1.er Degré Comparant devant les Elens de Monvilliers en 1524: produisit Son Anoblissement du Mois de Fevrier 1476: Expedié en la Chambre le 8.e Juillet Suivant;

Portent de Gueules a une Croix d'or contonnées de quatre Vannettes ou Coquilles de même

LXXXIII
Isnel

Louis Et Pierre Isnel Escuiers freres, Pierre Louis fils dudit Pierre demeurant en la Parroisse de Veauville Election de Caudebec Et Adrien dent. en la Parroisse de St. Gilles de Cretot de laditte Election, Jean, Bertrand, Isaac Louis, Maintenus le 27e de Juillet 1667: Pierre Isnel fut Annobli par Lettres au Mois de Juin 1514:

Portent de Gueules au Lion dor Rampant,

LXXXIV
Tetaire

Louis Tetaire Escuier Sieur de Glatigny demeurant en la Parroisse de Ste. Marguerite Sur Ducler Election de Caudebeck, Martin. Olivier Robert, Robert, Louis, Maintenus le 14e de Juillet 1667:

Porte dor au chevron dAzur chargé de Cinq Aneaux dor, avec deux Molettes de Sable en chef, et une en pointe,

de Godeffroy

Alexandre Godeffroy.

Voyez lArticle XLIV dans lElection de Montivilliers.

TABLE

ALPHABETIQUE

CONTENANT LES NOMS

DES

NOBLES

DE LA

GENERALITÉ DE ROUĒ

A

d'Abancourt ..... 274 ... 364.
d'Abbadie ..... 621.
l'Abbé ..... 592.
l'Abbey ..... 591.
d'Aché ..... 571.
d'Acheu ..... 281.
Adam ..... 437 . 545 . . 672.
Affagart ..... 621.
d'Ailly ..... 358.

A

Alexandre ..... 380...671.
Alleaume ..... 5.
l'Allict ..... 77.
des Ailleurs vges pucht — 301
Allorge ..... 379.
Alorge ..... 437.
d'Amonville ..... 455.
d'Amours ..... 341.
d'Amouville ..... 395.
Anceaume ..... 267.
Andouin ..... 267.
d'Anneval ..... 341.
Apparoc ..... 545.
Aprix ..... 121.
l'Archier 79
d'Arcourt ..... 638.
d'Arondel ..... 279.
d'Arraudon ..... 494.
d'Arrey ..... 640.
Arvois ..... 671.
Asselin ..... 5.....115.
Aubert ..... 4..483...672.
Aubery ..... 4...545.
d'Aubourg ..... 340.
d'Audrieu ..... 366.
d'Audrieux 456
d'Auge ..... 567.
d'Auvergne ..... 339...573.
d'Averhoult ..... 315.

A

d'Avesnes ou d'Avoine ..... 641.
d'Avoine ou d'Avannes ..... 156.
d'Angerville ..... 572.

B

Bachelier ..... 336 ... 382.
Baillard ..... 271.
du Baillé ..... 453.
Bailleul ..... 625.
le Bailly ..... 10 .. 552 .. 627 .. 629 .. 675.
de Balandonne ..... 9.
le Balleur ..... 23 ... 484 .. 673
Banatie ..... 269 . 677.
Banse ..... 446.
Barbey ..... 17.
Barbé ..... 627.
le Barbier ..... 443 ... 484 .. 550.
Bardoüil ..... 416.
Barjoles ..... 272.
Baron ..... 484.
de la Barre ..... 79 .. 405 .. 464 .. 646
de Barrois ..... 131.
le Bas ..... 523.
Bassard ..... 545.
le Bastier ..... 273.
Bastin ..... 398.
Baudouin ..... 22.

B

Baudry . 18. 19. 24. . 132. . 381. . 419. . 445. . 627.

Bauquemarc . . . . . 14. . 22.

Bazire . . . . . 10.

de Beaulieu . . . . . 418.

Beaumel . . . . . 440.

de Beaunay . . . . . 628.

Beausire . . . . . 268.

de Beautot . . . . . 381. . 551.

Beauvais . . . . . 445.

de Beauvais . . . . . 304. . . 438.

du Bec 365

de Bec de lievre . . . . . 5. . . . 6.

Becquet . . . . . 15.

de Belle-hache, ou Ballehache . . . . . 555.

de Bellemare . . . . . 12. . . 484. . 548.

Bellenger . . . . . 556.

Belleval . . . . . 268.

Belleville . . . . . 125.

de Belloy . . . . . 334.

de Bellozenne . . . . . 270.

de Benemont . . . . . 347.

Benoist . . . . . 547.

de Berbizy . . . . . 337.

de la Berquerie . . . . . 189.

Bertoult . . . . . 677.

Bertrant . . . . . 486.

Beschard 624

B

Besnard ..... 270. 552.
de Besu ..... 133. 269. 303. 383.
Bethencourt ..... 129. 419.
Beuriot ..... 626.
Bezancourt ..... 389.
de Bienvenu ..... 485.
Bierville ..... 15.
Bigards ..... 272. 306.
Bigot ..... 7. 8. 439.
de Billes ..... 620.
de Bise ou Brize ..... 631.
Bissot ..... 487.
de Biville ..... 305.
le Blanc ..... 136. 305.
Blancbaston 125
Blanchart ..... 12.
Blanchard ..... 629.
Blin ..... 335.
le Blond ..... 191.
Blondel ..... 624.
Blondin 122. 273
le Boeuf ..... 442.
de Boisleveque ..... 488.
de Boislumier ..... 443.
du Bois ..... 573.
de St. Bolmer ..... 476.

de Boismillon ..... 441.
le Boisey ou Boctey ..... 546.
Boissel ..... 127.
de Boissey ..... 628.
Boisvin vaurouy ..... 676.
de Bommy ..... 134.
Bongards ..... 126. 269.
de Bonneaulieu ..... 361.
de Bonnefoy ..... 678.
Bonnel ..... 383.
Bonnet ..... 132. 550.
Bontemps ..... 123.
de Bonnechose ..... 553.
de Bonicent ..... 330.
Boniface ..... 11.
de Bonissent ..... 19.
de Bordeaux ..... 361. 380.
de Borel ..... 548.
le Borgne ..... 442.
de Bosc Henry ..... 483.
du Bosc 16. 43. 47. 158. 163. 304. 393. 475. 501. 641. 686.
Boudier ..... 672.
Bouchard ..... 124. 130. 273.
de Bouju ..... 306. 334.
Boulainviller ..... 271. 361.
le Boulanger ..... 629.
Boullais ..... 20.

B

de Boüillonnay ..... 675.

de Boullene ..... 305. 444.

de la Bouque ..... 518.

de Bouquetot ..... 554.

Bourbel ..... 124.

de Bourdonné ..... 441.

de Bourgeoise ..... 123.

de Bourges ..... 442.

de Bourguet ..... 676.

le Bouteiller ..... 336.

de Boutren ..... 626.

de Bozeregnoul ..... 488.

de Braques ..... 21. 679.

de Bras de fer ..... 438.

Breant 382

Breard ..... 552.

Breauté ..... 702.

du Breil ..... 369.

le Bret ..... 345.

le Brethon ..... 554.

de Brevedent ..... 6. 7. 499. 549.

1. 686. de Brehon ..... 678.

Brice ..... 24.

Bridel ..... 627.

de Brihon ..... 630.

de Brilly ..... 622.

de la Briere 485

Brinon 118

Bretel ..... 113. 673.

de Brize ou Bise ..... 631.
le Brumen ..... 10.
le Brun ..... 548.
de Brossard, ... 127. 270.
de la Brosse ..... 285.
des Brosses ..... 364. 439. 499.
de Bucy ..... 335.
de Buffes ..... 674.
de Buffreuil ..... 630.
de Bugard ..... 674.
du Buisson ..... 444.
de Bures ..... 8 ..... 134.
du Busc 453
Busquet ..... 20.
Butin ..... 554.

Corsens des Espinay desprenille eslection de poytau 2 emer

C

de Callenges ..... 386.
Calmenil ..... 144.
Calvimont ..... 35.
de la Campagne ..... 188.
de la Campaigne ..... 699.
de Campion ..... 420.
de Camproger ..... 383.
Campulé, cy devant dit Thierrée ..... 384.
Cannivet ..... 633.
de Canouville ..... 633. 681.
Cantel ..... 27. 138.

C

de Caqueray ..... 679.
le Canu ..... 25. 30. 260. 633.
le Carbonnier ..... 490.
Cardonnay ..... 561.
de Caron ..... 53. 141. 275.
le Carpentier ..... 26. 30. 489.
de Carré ..... 290.
de Carruel ..... 385.
de Carruel, ... 450.
Carrel ..... 448.
le Carruyer ..... 137.
le Cartier ..... 147.
de Carvoisin ..... 450.
de Cassagneau ..... 631.
du Castel ..... 147.
le Cavelier ..... 556.
le Cauchois ..... 386.
le Cauchoix ..... 142. 308. 310.
Cavelier ..... 27.
Cavelet 632. 681
de Caulliers ..... 297.
de Caulliers ..... 386.
Caumont ..... 29. 274. 307. 634.
de Cauquigny ..... 634.
de Cecire ..... 490.
le Cerf ..... 515. 560.
de Chalange ..... 419.
des Champs 340. 396. 620. 635. 683. 684
de Chantelou ..... 557.
Chappelain ..... 32.
Charlemagne ..... 492.

C

de Charmont 338
le Chartier ..... 564.
du Chastel ..... 41.
Chastelier ..... 34.
de Chauffours ..... 394.
de Chaussy ..... 387.
Chauvin ..... 35 ... 144.
du Chemin ..... 689.
la Chênaye ..... 29.
de Cheneval ..... 387.
de Cherie 276
le Cheron ..... 559.
de Cherville ..... 480.
du Chesne ..... 421 .. 456.
le Chesne ..... 477.
le Chevalier ..... 36 . 309 . 420 .. 631.
de Choynard ..... 682.
Chesmard ..... 446.
Chrestien ..... 35.
de Cintray ..... 489.
de Civille ..... 33 .. 146 .. 634.
le Clerc ..... 143 .. 286.
de Clercy ..... 680.
de Clermont ..... 307.
de Clery ..... 362 .. 450.
le Cloustier ..... 449.
le Cocq ..... 145 .. 388 .. 427.
le Cœuret ..... 563.
Collet ..... 563 .. 632.

C

Colombel ..... 492.
de Combes ..... 362.
le Comte ..... 386. 463. 491.
Coné ..... 307.
de Conflans ..... 363.
de Conti ..... 147.
le Coquet ..... 566.
Connain ..... 141.
le Cordier ..... 25.
de Corday ..... 557.
Cormeilles ..... 28.
de Cormeilles ..... 566.
Cornier ..... 47.
le Cornu ..... 113. 264. 490. 562.
Cossard ..... 338.
le Cottard ..... 566.
le Cotionnier ..... 682.
Cotton ..... 31.
du Coudray ..... 24.
de Courcel 303
de Courcy ..... 447. 488. 556.
de Courseulles ..... 558.
le Court ..... 620.
le Courtois ..... 310.
de Coustume ..... 449.
le Cousturier ..... 337. 491.
le Couturier ..... 491.
le Coutre ..... 680.
de Coutance ..... 681.
de Crasmenil. & Mallet ..... 603.

de Cremanville ..... 490.
de Creny ..... 138. 275.
de Crevecoeur ..... 388.
de la Croix ..... 31. 595. 699.
de Croix mare ..... 384.
du Crostay ..... 142.
de Cuverville ..... 681.

D

Dampierre 53. 151. 279. 390. 639
Dandasne ..... 152.
Dandel ..... 392. 576.
Danet ..... 365.
Daniel ..... 164. 262. 396.
de Danneport ..... 342.
le Danois ..... 684.
le Danu ..... 641.
Darande ..... 43.
Darrieres ..... 392.
David ..... 478.
Davy ..... 388.
Day ou Darq ..... 301.
Dession ..... 493.
Dessus le pont 413
le Diacre ..... 421.
le Din ..... 37.
Doinville ..... 454.
Doullay ..... 161. 280.

Doullé ..... 55.
Doulley ..... 670.
de Dovon ..... 341.
le Doux de Melleville ..... 451.
le Doyen ..... 422.
de Dramard ..... 575.
Druel ..... 190 .. 36.
le Duc ..... 190. 569.
Dupont ..... 456.
Durand ..... 457. 499. 639. 641.
Dyel ..... 303. 670. 683.

E

d'Elbeuf ..... 281.
d'Ennes ..... 568.
d'Epéz ..... 421.
d'Escalles ..... 501.
d'Escayeul ..... 150.
d'Espagne ..... 455.
d'Esparbés ..... 457.
l'Espée ..... 595.
l'Esperon ..... 77.
d'Espinay ..... 155. 395. 406.
d'Esquetot ..... 684.
des Essarts ..... 165. 398. 503.
de l'Etang ..... 462.
de l'Etendart ..... 74. 193.
Estienne 691

d'Estimanville ..... 569.
d'Estrepagny ..... 150.
d'Eu ..... 281.
Eudes ..... 502.
Euldes ..... 165 ... 690.
d'Eudemare ..... 46.

F

Fargeol ..... 56.
de Farroüil ..... 423.
de Fatouville ..... 508.
Faucon ..... 59.
de Fauterau ..... 300.
du Fay ..... 496.
de la Faye ..... 426.
de Flayacourt voyez Fouilleuse
le Febvre ..... 63 - 642 .. 691.
le Fevre ..... 60 .. 342.
de Felins ..... 367.
Feriet ..... 168.
Fermanel ..... 61.
Feron ..... 62 .. 505.
Feudrix ..... 282.
de Feugerolles ..... 313.
Fieret ..... 171.
Filleul ..... 59 .. 692.
de Fillastre ..... 506.
Fisquet ..... 168.
Fizel ..... 459.

de Folleville ..... 503.
de Fontaines ..... 166. 282. 458.
de Fontest ..... 368.
de la Fontaine ..... 366.
le Forestier ..... 459. 699.
Fortin ..... 505.
de Fossé ..... 398.
du Fossey ..... 573.
de la Forge ..... 691.
de Fouilleuse Flavacourt ..... 319.
de Foville ..... 54. 169. 638. 670.
du Four de Longueue ..... 38. 574.
du Fours ..... 394.
de Fours ..... 313.
le Fournier ..... 170.
le Franc ..... 458.
le François ..... 506. 578.
de Franqueville ..... 503.
Freard ..... 612.
de Fredet ..... 456.
Fremin ..... 62.
de Freville ..... 318. 507.
Frontin ..... 56.
de Fry ..... 60. 262. 282.
de Fouqueville ..... 577.

enr le mareschal de cogny ~~s'appelloit~~ du nom de Franquetot qui est un nom de terre possedé encor dans sa famille le roi ayeul se nommoit Guillot en 1626 ou 1636 env le president de Franquetot qui avoit este conseiller a Rouen avant de estre president en cette cour avant achepte la terre de Franquetot a eu des lettres pour ce changement de nom extrait des registres du parlement de Normandie en la president de Franquetot ayeul enr de Franquetot lieutenant general des armees du Roy enr le mareschal de cogny.

G

de Gaillarbois ..... 53. 400.
du Gal ..... 318. 390. 423.
Gallyc ..... 178. 399.
Gambier ..... 584.
Garel ..... 448.
Garin ..... 173.
de la Garrenne ..... 369. 464.
Garro ..... 68.
Gaugy ..... 60.
de Gennes ..... 402. 425.
le Gentil ..... 343. 584.
Georgelier ..... 65.
Georges ..... 580.
de Giemare ..... 579.
Giffart, ... 64. 288.
Girard ..... 510.
de Giverville ..... 481. 514. 579.
de Glapion ..... 460.
Godard ..... 119. 283. 313.
Godefroy ..... 644. 716.
Godellard ..... 63.
Gotletin ..... 69.
Gorron ..... 400.
Gosse ..... 183. 581.
Gosselin ..... 584.
de Gouberville ..... 177. 283.
de Goubert ..... 460.
Gouhier ..... 459.

G

Gouestlier, ou Gouestier ..... 581.
de Gourts, ou Gouvets ..... 583.
de Goustimenil ..... 63. 693.
de Goustimesnil ..... 642.
Gouvais ou Goubets ..... 582.
Gouel ..... 692.
Goviel ..... 509.
..... 584.
Gouvis ..... 499.
Bouis ..... 81.
Graffard ..... 425.
de Graffart ..... 693.
de Graindor ..... 67. 695.
Grainville ..... 79. 314. 398. 519. 643.
le Grand ..... 399.
de la Granderie ..... 68. 343. 359. 401.
Grandin ..... 344.
de Grandisle ..... 427.
le Grand ..... 318.
Grandouet ..... 282.
Grandoüit ..... 578.
Grante ..... 69. 512.
le Gras ..... 66.
Greard ..... 643.
Grenier ..... 172.
le Gret ..... 364.
de Grien ..... 511. 512. 513.
le Grieu ..... 580. 693.
de Gricu ..... 511.
de la Grippierre ..... 593.
le Gris, ou Grix ..... 593.

G

le Grix ..... 509.
de Grosourdy ..... 513.
Groulard ..... 180.
de Gruchet ..... 175.
de Gruchy ..... 172.
Guédier ..... 514.
Guerard ..... 66. 694.
Guerreau ..... 181. 284. 401.
de Guerré ..... 401.
de la Guerre ..... 320.
Guerrier ..... 510.
Guerin ..... 511. 513.
Guerroult ..... 176. 424.
de Guersent ..... 401.
de Guilbert ..... 174. 180.
de Guiffent ..... 343.
de Guilhain ..... 113.
Guillanney ..... 181.
de Guirand ..... 176.
de Guisaucourt, ... 398.
de Guiry ..... 370.
Guyot ..... 70. 401.

H

de la Haie ..... 192.
de la Haye .. 516. 518. 570. 669. 698. 700
des Hayes ..... 45. 53. 570.
Halley ..... 313. 403. 588.
de Hallebout ..... 461.

H

du Hamel ..... 52.
Hamelin ..... 72.
d'Harbouville ..... 37. 683.
de Harden ..... 522.
Haumel ..... 514.
de Hasseville ..... 370.
de Haumont ..... 426.
Hannivel ..... 116.
de Hauquelus ..... 184.
Hebert ..... 586.
de Hebert ..... 71. 425. 465.
Hediard ..... 70.
d'Hemery, ou d'Hennery ..... 574.
de Hemmont ..... 284.
de Hennequin ..... 461.
Henry, V. de Bose ..... 483.
d'Herbigny Lambert ..... 594.
l'Hermite ..... 78.
de Heris ..... 425.
le Heriz ..... 183.
de Heriz ..... 460.
de Heron ..... 185. 284.
Heude ..... 577.
Heugleville ..... 71.
Heurtault ..... 109.
de Hervieux 645

H

d'Hoquelus 187
de Houart ..... 587.
de Houcourt ..... 404.
Hierome ..... 514.
de Houdetot 695
Houel ..... 514. 585.
la Houssaye ..... 78.
de Houteville ..... 404.
du Houx ..... 317.
le Houx ..... 344.
de Huyard ..... 404.
ou Houlley — — — — 266

I

de Iames ..... 589.
des Iardins ..... 320.
d'Imbleval ..... 154. 282.
l'Indigeois ..... 406.
de Ioigny 319. 371
de Iorts, ... 588
Iosel ..... 260.
Isnel ..... 716.
Iubert ..... 466.
le Iumel ..... 590.

L

de Laistre ..... 281.
Lambert ..... 594.
de Lambert 78. 405. 467

L

Lamy ..... 202.
Langlois ..... 195. 286. 406. 428. 696.
le Lanternier ..... 696.
Larchier ..... 407.
Larchet, ou Larchier ..... 517.
Larrey ..... 203. 648. 698.
le Lat, ou la Lat ..... 328.
Laugeois ..... 519.
de Launoy ..... 596.
de Leau ..... 345.
Lempereur ..... 347.
de Lemperiere ..... 74.
Lesdo ..... 80. 516.
de Lessé ..... 524.
de Levemont ..... 406.
de Liemire ..... 322.
le Liepvre 526
le Lieur ..... 427.
de Limoges ..... 285. 321.
de Lintot ..... 197.
de Livet ..... 520.
du Livre ..... 595.
de Lyons ..... 347.
du Loir ..... 647.
de Lombarts ..... 498.
des Lombarts ..... 456.
de la Londe 463
de Londel, ... 407

Louys depuis le premier fils du premier lit de Pierre de Morel de Lintot et ayant été parrain le 4 Xbre 1698. Lintot a fait graver cet article sa femme estoit Marie Raguel de Paris

Lintot a fait un testament olographe le 20 de Juin 1736 qui est chez Me Lintot Notaire rue de Loüis le grand au coin de la rue de Grenelle

le Long ..... 371. 405.
Longuerue ... voyez Dufour
Losquet ..... 321.
de Loubert ..... 467.
le Loup ..... 344.
Louvel ..... 648. 698.
de Lusan. V. d'Esparbes ..... 457.
Lucas ..... 73. 596.
de Lussart ..... 291.
de Lux ..... 422.
L'écuier ..... 196. 286.

M

de la Macesserie ..... 349.
Mahault ..... 350.
Mahiel ..... 652.
Maignard ..... 409.
de Mailly ..... 204. 294.
de Mailloc ..... 469.
le Maistre 600
de Malderreé ..... 266.
Malfillatre 583
Malherbe ..... 86.
Malhortie, V. Malortie ..... 700.
Mallard ..... 603.
Mallet ..... 80. 600. 651. 701.
Mallet, dit de Grasmesnil ..... 603.
de Maloisel ..... 605.
de Malortie ..... 467. 529. 700.

M

de Malvende 205
de Malleville ..... 217 .. 685.
le Mancel ..... 602.
de Manneville ..... 210 .. 219 .. 287 .. 409.
du Manoir ..... 44.
de Marboeuf ..... 81.
de Marc ..... 111 .. 377.
Marcatel, ou Mercatel ..... 291.
le Marchand ..... 325.
du Marchis ..... 428.
de la Mare .. 75 .. 195 .. 319 .. 346 .. 348 .. 517 .. 699.
de Mareüil ..... 294.
des Marets ..... 42 .. 312 .. 635.
de Marles ..... 325.
le Mareschal ..... 81.
Marinel ..... 378.
le Marinier ..... 213 .. 701.
de Marseilles, ou Marseul ..... 648.
de Marsillac ..... 221.
de Martainville ..... 293 .. 326 .. 599.
Martel ..... 209 .. 324 .. 428 .. 470 .. 529.
de Masquerelle ..... 219.
le Masson ..... 84.
de Mauduit ..... 86.
Mauduit ..... 527.
de Mauquois ..... 265.

M

de Maurin ..... 216.
de Mauvoisin ..... 600. 601.
Maze ..... 85.
de Mazis ..... 649.
de la Mazure ..... 650.
le Mazurier ..... 701.
de Medine ..... 529.
Mel ..... 215.
Melleville, V. le Doux 451
de Menantel ..... 292.
du Menil ..... 261. 277. 278.
de Mequeslet ..... 598.
le Mercier ..... 86. 326. 434. 544.
la Merie ..... 211.
du Mesniel ..... 304.
du Mesnil ..... 309. 496. 576.
du Mesnil, Jourdain .. 471. 350. 278
le Messier ..... 289.
le Mestayer ..... 87. 350. 429.
de Meurdrac ..... 606.
de Mezieres ..... 469.
Michel ..... 409.
le Michel ..... 86. 599.
le Mierre ..... 604.
de Miffant ..... 211. 700.
de Miffant ..... 211.

M

de Millebuh ..... 652.
de Milleville ..... 209.
de Mire ..... 350.
le Myre ..... 529.
~~de Mussy le vieux et Maréchal originaire de Metz~~
de Moges ..... 82.
le Moine ..... 203. 216. 218.
de Moynet ..... 289.
de Monchy ..... 206. 207. 216.
de Mondjon ..... 650.
Mondion ..... 264.
de Monfort ..... 213.
de Mongery ..... 376.
de Monquierres ..... 650.
de Monsures ..... 222. 287. 323.
du Mont ..... 44. 153. 159. 260.
de la Montagne ..... 194.
de Montaigu ..... 407.
de Montblaru ..... 324. 408. 701.
de Montenay ..... 349. 441.
de Montgommery ..... 598.
de Montgoubert ..... 324.
de Montgros ..... 377.
de Montpelley ..... 222.
de Morainville ..... 468.
de Morants ..... 208. 650.
de Morchesne ..... 471.

Morin ..... 597.
de Mornay ..... 372. 373.
de Morseng ..... 528.
de la Motte ..... 85. 345. 406.
du Moucel ..... 83.
de Mouchy ..... 287. 294. 650.
des Moustiers ..... 457.
de Moustier 339. 363
du Mouiet ..... 49.
de Mouy ..... 397. 495.
de Moyon ..... 410.
le Moytie, ou Moitie 348
Mustel ..... 527.

N

Naguel ..... 607.
de Nainville ..... 702.
le Naimptier ..... 529.
Naould ..... 655.
Nau ..... 530. 654.
de Neufville ..... 224.
de la Niepce ..... 702.
le Nepveu ..... 530.
le Noble ..... 88. 653.
de la Noë, S.t Martin ..... 464.
de Nollent ..... 531. 606.
de Normanville ..... 703.

de Noscey ..... 368.
de Noury ..... 653.
de Noyon ..... 88. 410.

O

Odouart ..... 410.
d'Orillac ..... 339.
d'Orival ..... 686.
d'Orleans ..... 353.
d'Osmond ..... 311. 531.
de S.t Ouen ..... 225. 295. 414.
d'Ouville ..... 315.
Ozenne ..... 532.
d'Oiteauson ..... 568.

P

le Page ..... 89.
de Paillards ..... 263. 351. 377.
du Pain ..... 494.
de Paix de Cœur ..... 90.
de Palgade ..... 89.
de Panton ..... 289.
Paon ..... 234. 705.
de Paracouy ..... 351.
du Parc ..... 164. 639.
de Pardieu ..... 227. 230. 288.

P

Parent ..... 230 . 704.
le Parmentier ..... 228 . 232 . 327 . 704.
de Passard ..... 296.
Parisot ..... 607.
Pasté ..... 351.
Patte ..... 231.
le Paulmier ..... 92 . 110 . 534.
de S.t Paul ..... 411 . 474.
le Peigné ..... 91 ..... 228.
de la Peine ..... 698.
le Pelletier ..... 411.
de Pelletot ..... 327.
de Pellevé ..... 375.
le Pelleur ..... 326.
le Pere ..... 464.
du Perron ..... 44.
Pestel ..... 233.
de Pestel ..... 656.
de Pesvrel ..... 471.
le Picard ..... 232 . 411.
de Pigny ..... 92.
de la Pierre ..... 76.
Pilavoine ..... 352.
Pillegrace ..... 535.
de Pillon ..... 535.
de Pintercau ..... 374.
de Piquet ..... 229.

P

de la Place ..... 76.
Plangeon ..... 655.
le Poigneur ..... 656.
du Poirrier ..... 411.
de Poissy ..... 375.
le Poisson ..... 533.
Poisson ..... 608.
Pollet ..... 234.
des Pommares ..... 638.
du Pont ..... 38. 48.
dessus le Pont ..... 413.
le Porc ..... 194.
Postel ..... 430.
Pottart 352
de la Potterie ..... 314. 318. 346. 462.
Pottier ..... 704.
de Pottier ..... 301. 326.
le Pottier 534
Poullain 536
Poullet ..... 471.
du Pray ..... 395.
Premier ..... 609.
de Presteval, ou Prestreval. ..412. 705
des Prez ..... 148. 392. 690.
le Preuost ..... 80. 90. 234. 288. 289. 430.
Puchot ..... 705.
le Preuost ..... 83. 430.

du Puids ..... 316.
du Puis ..... 160..688.
de Pilliers ..... 457.

Q

Quailla ..... 236.
du Quesnay ..... 304.
du Quesne ..... 49.495.685.
Quesnel ..... 236..657.706.
de Quenonville ..... 352.
du Quesney ..... 495.
du Quesnoy ..... 156..452.
de Quierville ..... 431.
Questeville ..... 235.
de Quincarnon ..... 472.

R

de Racent ..... 238.
de Rallemont ..... 658..706.
de Raoullin ..... 708.
de Reauté ..... 659.
Renard ..... 96..296.
de Relly ..... 708.
de Remond ..... 412.
de Remy ..... 244.297.

R

Renard, ou Regnard. 241. 297. 327. 709.
Renouard ..... 536.
le Renouard ..... 473.
de Ricarville ..... 241.
Richard du Buse ..... 453.
Ridel ..... 98.
de Riencourt ..... 237. 297.
Rigaudet ..... 435.
Rigoult ..... 660.
Rihault ..... 96.
Rioult ..... 610.
de Rives ..... 355.
de la Riviere ..... 525.
Rochechouard ..... 239.
Roger ..... 240. 610.
de Roguigny ..... 709.
de Roisse ..... 710.
Romé ..... 610. 658.
le Romé ..... 327.
de Romé ..... 93.
de Romaine ..... 707.
le Rontier ..... 328.
de la Roque ..... 92. 413. 416. 473.
Roquigny 242
de Rouel ..... 474.
de Rouen ..... 93. 709.
le Rouge ..... 653.

R

Roullé, ou Rousse ..... 290.
de Rouray ..... 375.
de Roncerolles ..... 707.
le Roy ..... 95. 96. 327. 619.
de Roussel ..... 244. 328. 412. 660.
de Rouveraye ..... 354.
de Rouvroy ..... 354.
le Roux ..... 97. 474. 648. 659. 699. 709.
de la Rue ..... 199. 284. 404.
du Ruel ..... 45. 661.
de Runes ..... 298.
de Rupierre ..... 537.

S

de S.t Bolmer ..... 476.
de S.t de Lis ..... 357.
de S.t Ouen ..... 225. 295. 414.
de S.t Paul ..... 411. 474.
de S.t Pierre ..... 539.
de Sailly ..... 475.
de Salcede ..... 613.
de la Salle ..... 356.
de Salnoc ..... 477.
de Sarcus ..... 299.
du Sart ..... 712.
de Sarvilliers ..... 298.

S

Saudray ..... 614.
du Saussay ..... 613.
Savoureux ..... 663.
le Sauvage ..... 711.
Scaron ..... 469.
Sebire ..... 538.
le Secq ..... 376.
Secrat ..... 99.
Seguier ..... 378.
le Seigneur ..... 98. 100. 329. 661.
Seillier ..... 290.
de Semilly ..... 611.
le Seneschal ..... 245. 295. 663. 711.
le Sens ..... 537. 590.
de Sermentot ..... 663.
Simon ..... 248. 710.
Sochon ..... 247.
Sonnet ..... 99.
de Soret ..... 711.
de Soulfour ..... 355.
Sublet ..... 356.
le Sueur ..... 248. 322. 614.
Sulley ..... 662.
de Surtenbose ..... 662.
Susanne ..... 247.
de Strozzy ..... 476.
de Sebouville ..... 329.

T

Tacquet ..... 249.
de Taillebosc ..... 713.
Tardieu ..... 250. 289.
le Tellier ..... 415. 103. 357. 431. 539.
Terel ..... 665.
le Terrier ..... 542.
de Tesson ..... 477.
le Testu ..... 358.
Tetaire ..... 716.
de Teufles ..... 105. 330.
Thcroude ..... 107 — 251. 615.
Thiault ..... 106.
de Thibourot ..... 664.
de Thieuville ..... 541.
Thirel ..... 549.
de Thierrée, dit Campullé ..... 384.
Thierry ..... 108. 251.
Thomas ..... 252. 371.
du Thon ..... 568.
Thorel ..... 101. 102. 103. 358. 433. 665.
de Thumery ..... 373.
de Thieulin ..... 478.
de Tilly ..... 414. 616.
de Tiremois ..... 100.
Tissard ..... 542.
de Tollemer ..... 614.
du Tost ..... 48.

T

du Tot ..... 308.
de la Tour ..... 646.
Toupin ..... 712.
de Tournebus ..... 108..617.
de Tourneroche ..... 252.
Toustain ..... 104-358..415.
de Trevet ..... 295.
Trevet ..... 415.
de Trossy ..... 414.
de Troussecauville ..... 541..618
de Troussemire ..... 299.
le Tremansois ..... 617.
de Turgis ..... 478.
Turgot ..... 116...618.
Turpin ..... 617.
Turquier ..... 106.
de Torcy ..... 249.

V

le Vaillant ..... 255..290..330.
du Val...46..115..149..280..312..454..478..640..687.
du Vallet ..... 454.
le Vannier ..... 667.
de Varades ..... 253.
de la Varrie ..... 314.
Varin ..... 109...619.
le Varlet ..... 256.

V

de Varvannes ..... 257.
Vassel ..... 668.
le Vasseur ..... 254.. 416.
Vattebosc ..... 258.. 666.
de Vattemare ..... 715.
le Vavasseur ..... 619.
du Vaudrets ..... 647.
du Vault ..... 163.
Vauquelin ..... 258.
Vaurouy voyez Boisuin
de Vaux ..... 286.
du Vay ..... 687.
de Venoix ..... 666.. 715.
du Ver ..... 370.
de Vergnettes ..... 393.. 416.
de Verguettes ..... 479.
du Vicq ..... 48.
le Vicomte ..... 525.
de Vieizmaison ..... 415.
de Viellard ..... 479.
de Vieu ..... 391.
de Vieuxpont ..... 108.
le Villain ..... 526.. 666.
de Villecoq ..... 542.
de Villequoy ..... 479.
de Vimont ..... 669.
de Vipard silly ..... 259.
de Vipart ..... 668.

de Virgille ..... 253.
Vittecoq ..... 533.
de Vivesay ..... 543.
Voisin ..... 109. 543.
le Voyer ..... 667.

Fautes

Qu'on n'a pas pû retablir dans ce Manuscrit.

Page 36. ligne 13. noté a acosté

Page 77. derniere ligne.

Page 178 l. Gallje ou Galley

Page 220. l. Porte d'Argent a la Face Paillé. (je crois qu'il y manque quelque chose de gueules)

Page 487. ligne derniere Port d'Argent a trois .....

Page 683. ligne 17. Porte d'Argent au ... de Sable accompagnée de 3. Treffles de Sinople